

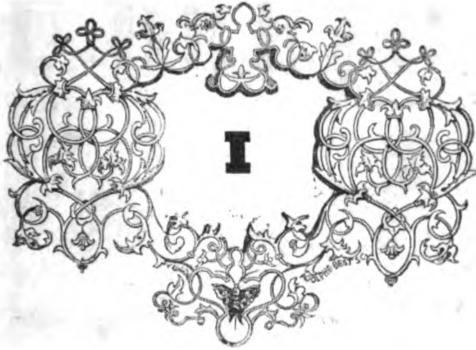
Revue du Breton





REVUE

DU BRETON.



A NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET.

—

1836.



REVUE

DU BRETON.



Des hommes de l'Ouest ont témoigné, devant nous, à plusieurs reprises, leur désir de voir s'élever un recueil périodique, moins fugitif qu'un journal quotidien, qui pût recevoir et conserver les produits les plus sérieux de leurs veilles. L'Ouest, en effet, dont l'activité intellectuelle s'est déjà manifestée

par des articles de journaux et par des livres, a besoin d'un troisième moyen d'expression littéraire, intermédiaire entre les livres et les journaux. Les mêmes hommes qui appelaient de leurs voeux la fondation d'un semblable recueil, s'accordaient à en placer le siége à Nantes, la capitale de l'Ouest, Nantes, où, sous la restauration, le *Lycée Armoricain* a laissé quelques bons souvenirs.

Plusieurs difficultés se sont long-temps opposées à l'exécution de cette idée. Quoique la plupart des divergences politiques de ce temps ne règnent qu'à la surface, et qu'elles n'empêchent point un accord parfait entre beaucoup d'hommes sur les questions capitales de la science et de l'art, cependant nos querelles politiques tenaient beaucoup d'hommes et de noms éloignés; les rapprochements deviennent plus faciles aujourd'hui. Mais l'obstacle le plus grand résidait dans l'impossibilité, pour une revue, de subsister par ses propres ressources, à moins de conditions spéciales de succès, impossibilité attestée par la chute des recueils les plus forts à Paris, notamment de la *Revue Encyclopédique*, et en province de revues estimables autour de nous. Il était donc dangereux d'appeler d'une expérience déjà faite; et cependant des temps meilleurs nous sollicitaient plus vivement à cette œuvre. L'idée de rattacher la revue nouvelle au *Breton*, journal assez bien établi pour en assurer l'existence, et de lui trouver ainsi tout de suite un nombre de lecteurs supérieur à celui que rencontrent

d'ordinaire les revues, nous a paru une bonne solution de la difficulté principale, et nous nous sommes présentés avec confiance devant le public.

En commençant cette publication, nous avons soigneusement étudié notre situation particulière, et les conditions nécessaires pour que la *Revue du Breton* fût vraiment respectable et utile ; nous avons compris qu'en province, où les travailleurs peu nombreux sont trop souvent isolés dans leur spécialité, il s'agissait avant tout d'essayer de les réunir, et que de l'association seule de leurs efforts pourrait sortir quelque chose de fort et de suivi ; et nous avons posé le principe, que notre revue n'exclurait aucun individu comme aucune matière.

Ainsi la *Revue du Breton* ne traite point une spécialité : philosophie religieuse et sociale, politique, économie politique, histoire, droit, esthétique, littérature et poésie, sciences exactes et sciences naturelles, il n'est aucune branche de la connaissance humaine ou de l'art humain qu'elle retranche de ses cadres. Nous ne dissimulons pas qu'elle s'attachera surtout au côté sérieux des choses, et que, trop certaine de son existence pour chercher à gagner des abonnés par des frivolités puériles, elle compte apporter dans sa rédaction ce soin et cette conscience qui plaisent aux esprits d'élite et par lesquels on dure. Nous ajouterons que, tout en évitant de s'imposer aucune limite, il est probable que le caractère particulier de la Revue sera déterminé par le temps où

nous vivons et par la partie du sol et la ville où elle est fondée; c'est le point de vue de l'Ouest, de la Bretagne, de Nantes, qui prédominera sans doute; ce sont les questions sociales et industrielles qui prendront la plus large place.

La *Revue du Breton* n'est pas fondée au profit d'un système, d'une doctrine particulière; elle accepte les points de vue divers de l'intelligence humaine, elle laisse la plus grande latitude aux écrivains, et ne leur impose d'autre limite que celle des convenances. Des sauvages de la Polynésie ont cru long-temps que leur île, que leur horizon était tout le monde : c'est là le plus souvent l'histoire des systèmes : les systèmes sont étroits, le monde est infini! Heureux qui peut planer au-dessus des systèmes, et embrasser l'infini du monde! Que chacun du moins éclaire de son mieux le petit coin que son œil enferme et dont il est préoccupé, et qu'ainsi tour-à-tour chaque point rayonne!

L'écrivain dont les travaux seront accueillis dans la *Revue du Breton*, n'accepte donc aucune solidarité avec les rédacteurs habituels du *Breton;* sa personnalité lui demeure entière, et par sa signature il assume sur sa tête la responsabilité propre de ses œuvres. Puissent les mœurs publiques étendre à tout cet usage de signer tout ce qu'on écrit, usage noble et moral que la loi est impuissante à prescrire! Dans la politique et dans la littérature, comme dans le commerce, la signature est et doit être quelque chose.

Dans tout ce qui ne tient pas à la politique, les con-

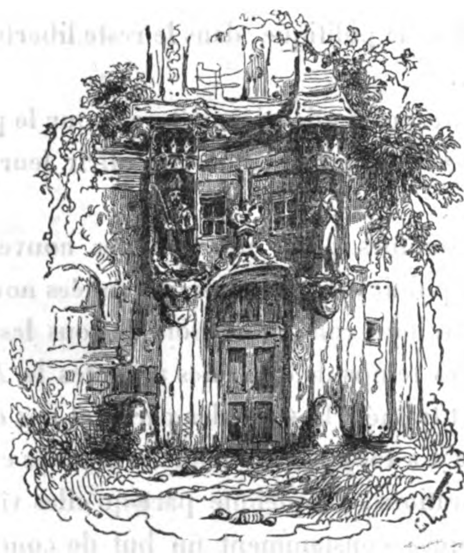
venances, avons-nous dit, voilà la seule restriction imposée à la liberté de l'écrivain; c'est-à-dire, qu'il doit s'interdire l'âpreté dans ce que son opinion propre offre de différent, de particulier, et la mauvaise habitude de flétrir l'opinion contraire, souvent également vraie à d'autres égards. Mais on pense bien que jamais il n'a été dans notre intention d'accorder la même latitude dans les matières politiques, de permettre que la ligne politique d'ordre et de progrès que nous suivons avec persistance dans le *Breton* soit brisée une fois par mois dans la *Revue*, et de tolérer enfin, sous un format, des attaques contre des institutions que nous défendons sous un format différent. Unité dans la politique, dans le reste liberté; voilà notre devise.

Nous ajouterons un dernier mot, et pour le public, et pour ceux qui pourraient nous offrir leur collaboration.

Nous ne sommes point des hommes nouveaux et inconnus du public; depuis plusieurs années nous nous lions à lui par une communication de tous les jours; si pendant des temps de querelles ardentes le *Breton* ne s'est point traîné à la suite des partis et des coteries politiques, s'il a toujours accueilli les bonnes et généreuses inspirations, de quelque part qu'elles vînssent, s'il s'est proposé constamment un but de conciliation et de moralisation, si enfin il a su mériter un certain renom de probité, de sagesse et d'amour du progrès, nous nous croyons en droit d'espérer que le public

s'intéresse à cette œuvre nouvelle, et que les travailleurs intellectuels de l'Ouest et de la Bretagne répondent volontiers à l'appel qui leur est fait par des hommes honorables.

Les Rédacteurs du Breton.





INDUSTRIE ALSACIENNE,

ET

AVENIR DE NANTES.





L'IDÉE d'exposer les produits de l'industrie à certaines époques fixes dans la capitale, et de donner ainsi un résumé matériel des efforts et des progrès de la fabrication en France, est, sans contredit, l'une des plus heureuses qui aient été conçues. Mais, dans ce vaste bazar où viennent s'étaler toutes les richesses du pays, il est bien difficile de faire un examen exact et complet : l'œil est ébloui de la multiplicité des objets ; l'esprit se fatigue à chercher l'usage de tant de choses, à en observer les détails. Les expositions provinciales ont donc cela de principalement utile, qu'elles permettent un examen plus approfondi, plus entier. On peut d'ailleurs, en consultant les traditions des pays, en recherchant les commencements, les causes de succès ou de revers des diverses industries dont on voit les produits, étudier fructueusement, sur une échelle plus

rétrécie, et par conséquent plus facile à parcourir, l'histoire de la fabrication en France.

A ce titre, l'exposition qui vient de se faire à Mulhouse des produits de l'Alsace mérite une attention toute particulière. On sait que cette province, l'une des plus industrielles du royaume, est aussi celle qui montre, dans ses efforts, le plus de constance et d'imagination. La production manufacturière des départements du Haut-et-Bas-Rhin a cela de particulier, que sa tendance a toujours été progressive: les fabriques y sont plus nouvelles que dans presque toutes les autres parties de la France, et pourtant elles sont les seules peut-être qui pourraient soutenir, sans trop de désavantage, la concurrence étrangère.

Réunie à la France pendant la république, Mulhouse n'avait alors que quelques petites manufactures de toiles peintes pour l'usage du pays, et quelques fabriques de drap. Ce dernier article formait la production la plus importante et la seule qui donnât lieu à quelques exportations; il est remarquable que ce soit précisément aujourd'hui la moins considérable. Ce fut quelque temps après sa réunion que Mulhouse vit s'établir les premières manufactures d'indiennes, et ce fut un Kœclin qui l'éleva. Cette famille, que l'ancienne république suisse devait trouver plus tard à la tête de toutes ses industries, attachant son nom à toutes les améliorations, et lui fournissant tour-à-tour des députés, des administrateurs et des manufacturiers également habiles, fit faire à la fabrication des toiles

peintes d'immenses progrès. Plus tard, d'autres industriels vinrent se joindre à eux, les impressions d'indiennes se multiplièrent dans tout le département, et gagnèrent jusqu'à celui du Bas-Rhin. Les premiers essais avaient été bien grossiers, mais les moyens de fabrication se perfectionnèrent rapidement. Il se forma des peintres qui inventèrent des dessins plus gracieux, des chimistes qui apprirent l'emploi plus heureux des couleurs, des mécaniciens qui simplifièrent les instruments et remplacèrent les hommes par les machines. Le résultat de tous ces efforts réunis fut de porter l'industrie des indiennes à un degré de perfection partout ailleurs inconnu jusqu'alors. On peut dire, en effet, que, dans l'état actuel des choses, c'est en Alsace, et particulièrement à Mulhouse, que l'on fabrique les plus belles toiles et mousselines peintes qui existent; car l'Angleterre et la Suisse, qui les importent par le bon marché, sont loin d'atteindre la même élégance, et les indiennes françaises sont encore les seules que portent les femmes riches de ces deux pays. Un tel résultat est immense, surtout lorque l'on songe qu'il a été obtenu en si peu de temps; mais il faut dire que, pour l'atteindre, les manufacturiers de l'Alsace n'ont reculé devant aucun essai, ni devant aucune recherche. La dernière exposition qui vient d'être faite à Mulhouse, dans le local et par les soins de la Société Industrielle, fait foi de leurs efforts constants. Jamais d'aussi beaux produits n'avaient été offerts aux yeux. En entrant dans ces temples de mousselines et de per-

cales peintes, drapées avec tant de goût au milieu des grandes salles, on croit pénétrer dans un de ces palais féeriques d'Orient que nous décrivent les contes arabes. Partout ce ne sont que fleurs ruisselantes, arabesques capricieuses, peintures délicates; tout brille, tout charme, tout éblouit : on dirait des nuages peints avec la poussière des ailes des papillons. Nous avons remarqué surtout, parmi ces étoffes éblouissantes de fraîcheur et d'élégance, les mousselines et les toiles peintes de M. Grosodier Roman, celles de M. Dolfus Mieg, des frères Kœclin, et surtout de M. Grosjean. Les étoffes pour meubles de M. Hofer sont aussi d'une richesse de couleurs et de dessin merveilleux.

Afin que l'on puisse voir quels progrès ont été faits depuis trente ans, la Société Industrielle a eu l'heureuse idée d'exposer, dans une salle voisine, les premières toiles peintes fabriquées à Mulhouse. Ce sont, pour la plupart, des mouchoirs au milieu desquels se trouvent des portraits de princes ou de rois étrangers. L'un d'eux représente je ne sais quel général français à cheval, avec cette légende :

C'est pour t'admirer et te voir
Que je te porte en mon mouchoir.

La même salle renferme un nombre considérable de toiles peintes dans l'Inde, formant une précieuse collection dont les frères Kœclin ont fait présent à la Société Industrielle, avec la générosité qui semble caractériser tous les membres de cette famille. On peut voir là combien le pays qui a donné son nom aux in-

diennes est encore peu avancé dans cette fabrication : tous les dessins qui couvrent les toiles sont tracés au pinceau et à la main, comme il est facile de s'en apercevoir en les regardant avec attention. Quant à l'art, on comprend qu'il n'en peut être question. Ainsi l'on voit, dans une grande toile représentant un combat d'Indiens, une cinquantaine de figures toutes sur la même ligne, qui se lancent des flèches à bout portant. Pour indiquer la différence d'éloignement des combattants par rapport à celui qui regarde, le peintre n'a trouvé rien de mieux que de faire les uns petits et les autres grands, bien qu'ils se tiennent sur un même rang. Le fond du tableau est parsemé de flèches, à peu près comme nos draperies mortuaires le sont de larmes blanches.

L'Alsace n'est pas seulement à citer pour ses toiles peintes, la fabrication des machines commence à y prendre une grande extension. La manufacture de M. André Kœclin, établie à Mulhouse, se distingue surtout à cet égard; c'est peut-être l'établissement le plus complet, le mieux dirigé et le plus solide de toute la France. Tous les ouvrages qui en sortent se font remarquer par leur achèvement aussi bien que par leur grâce. On voit à l'exposition des produits de l'Alsace une grande machine à fabriquer le papier sans fin, système Didot, et la même machine perfectionnée par M. Zuber, toutes deux d'une exécution parfaite, et sortant des ateliers de M. André Kœclin. Il n'est personne qui ne connaisse maintenant la machine Didot,

dans laquelle une toile métallique reçoit la pâte, s'étend par le moyen d'un balancement imitant le mouvement que l'ouvrier imprimait autrefois au châssis, puis, soumettant la feuille de papier ainsi commencée à la pression de plusieurs rouleaux, finit par la conduire sur un cylindre chauffé à la vapeur, qui la sèche. Deux inconvénients assez graves sont reprochés à ce système, d'abord l'usure rapide de la toile métallique qui coûte fort cher, puis le sèchement inégal du papier qui se gondole sur le cylindre chaud, et ne peut rester en pièce. La machine Zuber a évité ces deux inconvénients, en substituant le sèchement par les ventilateurs à celui par la vapeur, et en enlevant la toile métallique remplacée par une simple couverture de laine, sur laquelle un rouleau qui trempe dans la pâte dépose *une empreinte* qui, soumise à diverses pressions, devient bientôt feuille de papier. Cette machine, qui coûte deux mille francs de moins que celle de Didot, et dont l'entretien est beaucoup moins coûteux, produit les plus beaux papiers que l'on puisse voir. C'est grâce à elle que M. Zuber a pu faire d'*une seule pièce* les rouleaux de ses belles tentures dont nous parlerons plus tard.

M. Reinhard, mécanicien à Strasbourg, est l'inventeur de moulins portatifs qui peuvent être mis en mouvement par la vapeur, l'eau, le vent, des animaux ou un homme. Le système en est fort simple et fort ingénieux. Celui qu'il a exposé peut moudre 60 livres de grains à l'heure ; son prix est de 450 francs.

Nous croyons que de pareils moulins, qui peuvent servir également pour la navette, la graine de moutarde, la céruse, la garance, le bois de teinture, etc., seraient surtout d'une grande utilité dans les exploitations éloignées, et surtout dans nos colonies. Il nous semble, par exemple, que l'usage en serait aussi commode qu'économique à Alger, et nous désirons vivement que les agriculteurs, établissant des fermes dans cette nouvelle possession, puissent avoir connaissance de cette ingénieuse invention.

M. Faravicini, de *Lucelle*, a exposé quelques fontes qui prouvent une grande habileté. Nous avons surtout remarqué une noix composée de cinq roues à engrenage de diverses dimensions, le tout coulé d'une seule pièce et aussi parfait que si la lime eût régularisé les contours.

Mais ce que l'exposition offre peut-être de plus ingénieux, c'est l'horloge à marqueurs de M. Schwilgué, de Strasbourg. Voici quel en est l'usage.

On sait que, dans les grandes fabriques, le travail continue pendant la nuit; des contre-maîtres sont chargés de la surveillance des ateliers. Pour s'assurer de leur zèle, le chef de l'établissement n'a qu'à faire poser l'horloge à marqueurs dans sa chambre à coucher; un cordon, qui y est attaché, communique aux salles de la fabrique, et, toutes les heures, le contremaître vient le tirer. A chaque fois, un cadran de papier, qui se trouve au-dessous de l'horloge, est percé d'un trou qui marque l'heure et la minute où le contre-

maître a tiré le cordon. En examinant le lendemain au moment de se lever les différents trous faits dans le cadran de papier, le propriétaire de l'usine peut donc s'assurer de l'exactitude de ses surveillants. L'horloge n'a besoin d'être montée que tous les quinze jours, et il suffit de changer chaque soir la feuille de papier sur laquelle se font les trous révélateurs. Cette ingénieuse machine ne coûte que 230 francs.... c'est à peine le prix d'une horloge simple de même dimension.

Le même M. Schwilgué a exposé une table pouvant servir de balance, du prix de 140 francs, et un cric avec lequel un homme peut lever neuf cents livres. Ce cric ne coûte que 50 francs.

La belle machine à broder de M. Josué Heilman n'a pas été exposée cette fois, mais on peut voir ses produits. Ce sont différentes broderies faites en France, en Suisse, en Angleterre, sur des étoffes de tout genre, au moyen de cette merveilleuse mécanique. Nous avons remarqué surtout un coq brodé en soie de plusieurs couleurs.

Une salle du local de la Société Industrielle a été réservée pour des échantillons de l'exposition qui vient d'avoir lieu à Vienne. C'est la première que l'on ait vue en Autriche, et il est curieux d'examiner à quel degré se trouve leur industrie. Les objets les plus remarquables sont des quincailleries œuvrées et fort élégantes, connues dans le commerce sous le nom de fer de Berlin. Mais, si nos voisins d'outre-Rhin ont

porté assez loin l'art et l'élégance de la fabrication à cet égard, ils n'ont pas du moins encore atteint le bon marché; car nous avons vu un canif à manche œuvré, coté au prix de 22 francs; une paire de mouchettes, à celui de 36. La supériorité de ces deux objets sur ceux que l'on fabrique en France, ne nous a point paru équivaloir à beaucoup près à la différence des prix.

Quant aux indiennes et aux papiers peints envoyés par les industriels Autrichiens, nous n'y avons trouvé de remarquable que le mauvais goût. A la vérité, les salles que nous avions visitées précédemment nous avaient rendus difficiles. Il n'était guère possible en effet que nous pussions admirer des papiers étrangers après avoir vu les tentures admirables de M. Zuber, de Riexheim. Nous ne croyons pas qu'il soit possible d'allier plus de richesse, de somptuosité, au bon goût, à la légèreté, à je ne sais quel art capricieux et aimable. Les papiers peints de M. Zuber reproduisent tout, imitent tout, depuis la dentelle jusqu'au maroquin doré du moyen-âge, depuis les fleurs jusqu'aux boiseries incrustées, depuis les velours jusqu'aux marbres.

Pour compléter l'exposition de l'industrie alsacienne, la Société Industrielle a voulu faire au public juger des progrès des jeunes élèves qu'elle instruit gratuitement, et qui doivent devenir un jour les éléments de prospérité et de progrès de leur cité. C'est, pour ainsi dire, l'espérance à côté de la réalisa-

tion, la fleur auprès des fruits. Nous avons vu avec admiration des enfants de treize ans, fils d'ouvriers et travaillant eux-mêmes de leurs mains, qui avaient dessiné dans tous leurs détails et tous leurs plans géométriques les machines les plus compliquées. Nous avons vu un Polonais, noble débris de cette grande nation de proscrits, qui, en trois mois, avait appris à dessiner des fleurs de manière à pouvoir bientôt se faire une ressource de son nouveau talent. Certes, de tels résultats sont séduisants : ils assurent à l'avenir de Mulhouse d'heureuses chances de prospérité. Pourquoi d'autres villes n'imiteraient-elles pas cet exemple? Pourquoi l'industrie manufacturière, si florissante ici et dont les succès ont été si prompts, ne réussirait-elle pas également sur mille points de la France, plus favorisés peut-être ? N'est-ce pas ici le lieu d'indiquer les causes qui empêchent plusieurs cités, et Nantes particulièrement, de prendre un développement commercial aussi rapide, aussi fructueux.

En regardant une carte, on éprouve un véritable étonnement lorsque l'on voit que les départements de France consacrés à la fabrication des cotons sont les plus éloignés de la mer, et par conséquent les plus mal placés pour recevoir la matière première. Sauf Rouen, nous ne voyons point d'exception : toute l'Alsace est couverte de filatures, de tisseries et d'imprimeries d'indiennes, et toute l'Alsace fait venir à grands frais surtout de Marseille et du Hâvre, sa garance d'Avignon, ses campêches, ses gommes, ses

indigos, ses safrans, ses sumacs, ses fernamboucs des différents ports du midi, pour retransporter ensuite encore à grands frais sur les différents points de la France ses produits manufacturés; car l'Alsace a cela de particulier qu'elle est aussi loin de sa consommation que des lieux qui lui fournissent ses matières premières. Au premier coup d'œil, il y a quelque chose de singulièrement bizarre dans un tel fait; mais en y regardant de plus près, on y voit une grande leçon; c'est une constatation de la puissance, de l'intelligence industrielle, une incontestable preuve que l'homme fait plus que la position, et que les mines les plus fécondes de richesses sont nulles entre les mains indolentes ou craintives. Certes, il est mille lieux en France, plus avantageusement situés que Mulhouse pour la fabrication des toiles, leur impression et le filage du coton; d'où vient donc que Mulhouse seule imprime pour 40 millions de toiles, c'est-à-dire plus du tiers de ce qu'imprime *toute* l'Angleterre, qui en livre à la consommation annuelle pour environ 110 millions! d'où vient cela? de ce que l'esprit industriel règne sur cette ville; de ce que l'éducation des enfants prend de bonne heure une direction pratique, de ce que les routines n'ont aucune puissance, de ce que les capitaux immenses sont mis en mouvement sans peur et sans ménagements par des mains habiles; il est curieux, en effet, de voir une ville de vingt mille âmes fabriquer chaque année pour 80 millions de produits et agir sur un capital de 120 millions qu'elle

accroît encore tous les jours. Si l'on compare les affaires de Nantes, si riche, si merveilleusement placée, si vaste et si avancée en civilisation, à celles de cette petite ville, qui n'est pas même un chef-lieu d'arrondissement, de quelle surprise ne sera-t-on pas frappé? A cela on nous répondra que Nantes a toujours été une cité maritime et commerçante, et que ce n'est pas en quelques jours qu'une population déroutée peut changer ses habitudes et transporter ses capacités à une nouvelle industrie. Nous comprenons toute la justesse de cette objection, mais nous croyons aussi que le moment est venu de secouer la routine et de sortir de cette ornière dans laquelle notre grande cité continue à se traîner. Il est clair pour tout homme sans préventions que le commerce colonial qui a tant contribué à la prospérité de Nantes, est perdu sans retour. Le sucre commence à se produire en France, et finira peut-être par s'y produire en quantité suffisante; le coton, l'indigo nous seront un jour fournis par Alger. En fait de colonie tout l'avenir est là; Alger est pour nous les Grandes-Indes. Mais il faut encore attendre que notre conquête ait pris tout son développement. Resterait l'Amérique, si elle devient quelque jour pour nous une utile correspondante : ce ne sont là que des éventualités lointaines, et, dans le cas même d'un commerce actif avec les États-Unis ou l'Amérique du Sud, Brest, dont l'avenir est sans doute d'être transformé en port marchand, ferait à Nantes une forte concur-

rence. Le Hâvre et Bordeaux sont d'ailleurs déjà en mesure. Le seul moyen de maintenir l'activité commerciale de notre port serait donc de l'appuyer sur l'industrie manufacturière, et quel point fut jamais plus favorable? Nantes n'est-il point bâti sur la Loire, immense polype qui d'un de ces bras touche la mer; de l'autre, Paris! Nantes n'est-il pas le centre le plus considérable du plus beau bassin de la France? n'a-t-il pas pour ainsi dire à son ombre les quatre provinces les plus riches en bras, en intelligence, en productions agricoles! Pourquoi Nantes laisse-t-il fabriquer aux confins de la Suisse les toiles peintes et les cotons qu'il vend ou qu'il expédie? que lui manque-t-il pour fabriquer lui-même? l'habitude? elle s'acquiert; les capitaux? ils existent, mais enfouis dans des terres, dans des placements infructueux. Non, là ne sont point les obstacles, les obstacles, disons-le, sont dans les hommes. L'industrie est encore peu comprise à Nantes. Jugeant par quelques malheureux essais, la plupart pensent que les bénéfices y sont rares, chanceux et presque toujours enlevés plus tard par des pertes inattendues. On ne voit point de ces fortunes de plusieurs millions acquises en quelques années par la fabrication, on n'en a entendu parler que comme de ouï-dire romanesques. Aussi la confiance fait défaut, l'excitation manque. Il n'en est point de même, en Alsace, à Lyon, à Rouen, où toutes les fortunes sont nées de l'industrie. La réussite de chaque homme devient, pour celui qui commence, un

encouragement, un éperon, et de là cette concurrence de perfectionnements, cette lutte d'améliorations qui enrichissent les industriels et la nation. Certes, il faut l'espérer, un jour viendra où notre ville comprendra tous les avantages de sa position, et songera à en profiter. C'est vers ce but que doivent tendre les efforts de tous les hommes progressifs. Qu'on ne s'y trompe pas, les régénérations des villes doivent se faire dans un temps donné, sans quoi leur prospérité s'écroule à jamais. Lorsqu'une source de richesses s'est tarie pour une population, il ne faut pas qu'elle s'endorme dans sa torpeur, qu'elle attende une veine plus heureuse; c'est l'histoire du paysan d'Horace, assis devant le fleuve et attendant pour passer qu'il ait fini de couler. Il faut que, rejetés d'une voie, les travailleurs en cherchent aussitôt une autre. Combien peurrions-nous citer de villes qui, après avoir été opulentes et avoir tenu le premier rang, se sont ainsi éclipsées faute de savoir manœuvrer avec l'humanité et changer de travail selon le siècle.

Emile SOUVESTRE.



PROJET D'UN MUSÉE BRETON.



PÉTITION ADRESSÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES.



ous venons vous proposer, Messieurs, d'établir dans notre ville un musée breton, c'est-à-dire spécialement consacré à conserver, par des peintures, des sculptures, des sculptures peintes, des dessins, et tous les autres moyens possibles, le souvenir des races diverses qui habitent notre province, de leurs types, de leurs usages, de leurs costumes, de leurs mœurs, des animaux domestiques qui y vivent depuis un temps immémorial, et celui non moins précieux des faits qui s'y sont passés, des personnages célèbres qui l'ont illustrée, des œuvres d'art qui peuvent y appeler les étrangers. Cette proposition peut vous paraître étrange au premier abord; mais il ne nous sera pas difficile de vous en faire sentir l'importance, sous le triple rapport de la science, des arts, et de l'intérêt bien entendu de notre cité.

Supposons, pour un instant, que ce musée existe depuis quelques années : les savants qui s'occupent de la physiologie de l'homme, devront nécessairement le consulter. La Bretagne, en effet, renferme cinq types fort curieux à étudier. Dans l'ancien évêché de Léon, des kimri assez purs ; dans celui de Quimper, des kimri avec quelque chose de plus sauvage ; ici, l'amour de la propriété fait plus proéminer la tête aux parties que Gall lui assigne ; ici, les vieilles femmes ressemblent aux sorcières de nos artistes ; ici enfin, l'on pille encore les navires sur les côtes. Dans l'ancien évêché de Tréguier nous trouvons des hommes métis moitié kimri, moitié gaël ; dans celui de Saint-Brieux, le type gaël est souvent très-pur ; dans celui de Vannes, le type kimri est combiné avec celui d'hommes petits, qui y ont laissé de leur langue. Edowards les regarde comme des Basques, d'autres comme des Ibères. Enfin, au bourg de Batz, dans la Loire-Inférieure, nous voyons des métis de Bretons et de Saxons. Que ces désignations des cinq types de la Bretagne soient vraies ou fausses, ce n'est point là la question, les types existent, et il importe de les conserver ; car rien ne serait plus intéressant que de pouvoir les rapprocher pour les comparer à loisir, et s'en aider dans la solution de questions historiques et scientifiques. Des dessins, des peintures, et surtout des sculptures, des crânes et même des squelettes, si l'on pouvait s'en procurer, voilà pour le point de vue de la science. Mais vous remarquerez, Messieurs, que rien de ce qui concerne

les types n'est étranger aux beaux-arts. Ne serait-ce pas, en effet, une grossière faute que de représenter des Gaëls ou des demi-Saxons faisant le pillage d'un navire sur les côtes de Quimper? et cependant l'un de nos peintres renommés, publiant dernièrement dans l'*Artiste* un souvenir de voyage en Bretagne, Deveria, a eu la maladresse de mettre au pied de la même croix des Kimri et des femmes Gaëls, enlevant ainsi à son dessin une partie de la poésie locale qui s'y rattachait.

Continuons à supposer que notre musée breton soit un fait, et voyons, sous le rapport de l'art, ce qu'il nous offre de curieux. Nous y retrouvons d'abord des plâtres représentant tous ces admirables tombeaux que 93 a détruits, celui de Jean IV, qui existait autrefois dans le chœur de la cathédrale de Nantes; celui de Clisson, que l'on voyait à Josselin; les tombeaux des églises des Carmes et des Carmélites à Ploërmel, et tous ceux qui sont ou dessinés dans l'ouvrage de Don Lobineau, ou conservés quelque part, en dépit des mutilations des révolutionnaires et des démolisseurs.

Nous voyons aussi, dans ce musée, Duguesclin, Dugay-Trouin, Cassart; du Couëdic, le commandant de la Surveillante; de Trobriant; Coudé, qui, dans les combats du Brave et du Çà ira, mérita, quoique prisonnier, d'être reçu en triomphe en Angleterre; Moreau, Latour d'Auvergne, et un grand nombre de guerriers, l'honneur de nos départements; puis, à côté d'eux,

quelques-uns de ces dignes prêtres qui méritèrent, en civilisant notre province, d'être honorés comme des saints; la duchesse Anne, Le Baud son historien, Landais, Meschinot, Descartes, Le Sage, Duclos, La Chalottais, le tailleur Leperdit, ancien maire de Rennes, Richer, Athenas, Huet, etc., etc., et peut-être aussi quelques-unes de nos célébrités contemporaines, Duval, Bertrand, que la science vient de perdre; Broussais, Châteaubriant, La Mennais.

Dans une autre partie du musée, sont les sites historiques, les vieilles églises, les vieux châteaux. Ainsi le château de Nantes, celui de Clisson, Auray, Quiberon, Carnac, avec ses pierres énygmatiques; Loc-Mariaker, les châteaux de Josselin, de Pontivy, les vieilles ruines de Rimaison, de Penhouët, de Kerjean; les fortifications de Moncontour, de Vitré, de Ploërmel, les vieilles abbayes comme Bon-Repos, Beauport; enfin les cathédrales de Nantes, Vannes, Quimper, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Brieuc, Rennes, et les églises les plus remarquables des cinq départements. C'est ici que l'on pourrait admirer quelques-unes de ces sculptures sur bois qui firent tant de réputation aux artistes bretons du XVI.e siècle. Il existait encore au Faouet, il y a quelques années, dans une église sans toit, un jubé délicieux, sur lequel étaient sculptées des caricatures dignes de Grandville. L'une d'elles représentait un moine à tête de renard, dans un confessionnal; à côté de lui, une jeune fille à tête de poule; et, devant, un grand nombre d'autres.

Le moine, on le voyait, s'apprêtait à en saisir plusieurs avec les deux mains pour les croquer à belles dents; mais cette sculpture se gâtait sous l'influence de l'humidité, tandis qu'elle eût été placée au mieux dans un musée spécial. On pourrait y voir aussi quelques-unes de ces belles croix de carrefour en Kersanton comme il en existe encore dans le Léonais, et d'autres objets d'art du même genre ainsi que des armures, des blasons, etc.

La partie des moeurs et des coutumes ne serait pas la moins curieuse. — Ici, un jeune marié emmenant sa jeune épouse en croupe sur un petit cheval breton: l'un et l'autre ont le costume de leur commune, et le mari porte brodé sur son habit la date de l'année de son mariage. — Ailleurs, c'est la fameuse soule de la *Houssaye*, l'une des plus célèbres du Morbihan, dans laquelle 30 à 40 personnes furent grièvement blessées il y a 16 ans. La scène se passe au moment où l'on va lancer la soule, et les communes rivales forment autant de groupes séparés qui se surveillent attentivement. Un autre tableau représente une noce comme l'on en fait encore dans nos campagnes: une noce de 3 à 400 personnes, non compris les pauvres qui sont invités de droit; un vieillard en cheveux blancs fait la prière, et le bignou prépare son instrument pour faire danser les convives. — Plus loin, un repas de funérailles, puis un enterrement aux flambeaux comme il s'en faisait beaucoup dans les derniers siècles; puis une demande de mariage, une présentation de

bestiaux à Saint-Corneli, un tailleur un peu bossu, racontant aux filles de la maison des histoires galantes; un mendiant faisant à la veillée le récit des mille tours diaboliques de Lenderloche; enfin les principaux costumes des divers cantons, mais rattachés chacun autant que possible à une scène de mœurs.

Il n'y a pas d'art sans poésie, de poésie sans souvenirs; tout ce qui peut réveiller la pensée est donc du domaine des artistes, aussi un semblable musée serait-il propre à les inspirer. Ils y viendraient de loin en pélerinage, car ils auraient une source féconde d'études dans ce recueil complet d'une civilisation qui disparait chaque jour et fait place à notre civilisation nouvelle, si uniforme et si monotone dans ses coutumes, dans son langage, dans ses vêtements, dans ses mœurs.

A la suite des artistes viendraient d'autres curieux; mais tous visiteraient notre musée et contribueraient à faire prospérer notre ville. Le gouvernement et le département s'intéresseraient aussi à une entreprise si neuve, si nationale, si religieuse; car il y a de la religion chez un peuple éclairé, quand il ne veut pas quitter sa vieille civilisation pour une nouvelle, sans avoir auparavant conservé les usages et les traditions de ses aïeux, comme il y en a chez les sauvages à emporter avec eux, en quittant une contrée, les ossements de leurs pères. Il existe d'ailleurs une multitude de musées de tableaux, de sculptures, etc.; mais celui-ci, musée de la civilisation des vieux Bretons, musée de

leurs mœurs, de leurs usages, de leur terre, de leurs souvenirs, de leurs lieux célèbres, de leurs hommes illustres, serait tout-à-fait à part et d'autant plus curieux qu'il n'aurait point d'analogue ; d'autant plus utile à notre cité, qu'il y appellerait plus d'étrangers ; par suite il fixerait davantage l'attention et serait en même temps plus propre à créer de véritables artistes, des hommes ayant de la pensée en outre du métier.

Mais le moyen de créer ce musée, dira-t-on ; car aujourd'hui toute question se traduit en chiffres au budget. — Le voici :

Que le reste de la Halle-aux-Toiles lui soit affecté. Qu'un invalide soit préposé à la recette du musée actuel, et qu'à l'avenir on ne puisse entrer dans l'un des deux qu'en payant 15 centimes. Avec cette rétribution modeste qui n'écarterait aucun visiteur, il serait peut-être permis d'espérer une somme annuelle de plusieurs milliers de francs, qui serait ainsi partagée : un tiers pour le musée actuel, deux tiers pour le musée national. En outre, qu'un appel soit fait à tous les artistes de Bretagne et à tous ceux qui peuvent posséder des curiosités bretonnes pour obtenir comme don gratuit tout ce que leur patriotisme voudra nous accorder ; que le conseil municipal de Nantes vote une somme annuelle de mille francs ; qu'il en obtienne autant du conseil général, ce qui ne serait probablement pas bien difficile, autant du ministre qui gouverne le département des beaux-arts ; riche alors des dons qu'il aurait reçus et d'un revenu

que l'on peut évaluer à quatre ou cinq mille francs, le Musée Breton pourrait, dans vingt années d'ici, après avoir coûté 80 ou 100 mille francs, représenter une valeur beaucoup plus considérable et former une collection unique dans son genre. — Nous insisterons aussi sur ce point, que notre musée devrait faire des recettes de plus en plus considérables, et qu'il contribuerait pour beaucoup à populariser dans notre ville le goût des études consciencieuses.

Recevez, Messieurs, etc.

A. GUÉPIN.

Nota. — Ce projet a reçu l'approbation du conseil municipal de Nantes, et les détails d'exécution en ont été confiés à la commission du musée.

LES OUVRIERS ANGLAIS.

FRAGMENT. *

. . . .



l'ouvrier laborieux, qui, bornant ses désirs à une vie simple et frugale, règle sagement sa conduite, met son honneur et son plaisir à élever honnêtement sa famille, et préfère les douceurs d'un humble foyer aux excitations de l'intempérance, à celui-là suffit généralement le salaire ordinaire de la semaine, joint à ce que la femme, et les enfants sortis du premier âge, peuvent gagner de leur côté. Notez, qu'aidés dans les temps difficiles et dans leurs maladies par des associa-

---

* Extrait des *Observations recueillies en Angleterre*, en 1835, par M. C.-G. Simon, rédacteur du *Breton*. — 2 volumes in-8.°, qui seront mis en vente dans peu de jours, à Nantes, chez tous les libraires; à Paris, à la librairie de Pesron, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, n.° 13.

tions de bienfaisance, ils profitent encore des écoles gratuites et des salles d'asile pour donner une première éducation à leurs enfants et les retirer de dessus la rue, où, hors de la surveillance maternelle, ils contracteraient de trop bonne heure des habitudes d'oisiveté et de vagabondage, difficiles à déraciner par la suite.

Les honnêtes artisans dont se compose cette classe paisible et laborieuse, évitent généralement de se loger dans l'intérieur des villes. Ils laissent aux ouvriers paresseux et imprévoyants les sales habitations entassées dans des rues étroites et malsaines: à ces maisons dégradées, séjour du vice, de la misère et de la malpropreté, ils préfèrent une petite maison, ou *cottage*, propre et salubre, placée hors des faubourgs sur le bord du grand chemin et devant un jardinet proprement tenu.

Les journées, en Angleterre, ne dépassant guère douze à quatorze heures de travail y compris deux heures au moins pour les repas, qu'il en faut déduire, il reste encore à l'ouvrier actif quelques moments à consacrer à la culture de son petit jardin. Rien de plaisant et d'agréable à la vue comme ces maisonnettes bordant les routes à l'entrée de toutes les villes d'industrie, ou dans le voisinage des grandes usines élevées au milieu des champs. Le loyer étant assez élevé par ménage (150 à 200 fr.), un grand nombre de propriétaires de terrains font, par spéculation, construire de ces *cottages*, et en tirent un revenu assez

avantageux. On attache beaucoup d'importance à la construction de ces cottages, car on a remarqué qu'ils avaient une haute influence sur la moralité des ouvriers. Ceux-ci y respirent un air salubre d'autant plus utile à leur santé, qu'ils ont été plus long-temps enfermés dans les ateliers; puis ils y prennent des habitudes d'ordre et de propreté, qu'il leur serait difficile de contracter dans les habitations des villes, en général fort mal entretenues, et qui par cela même ne peuvent flatter leur amour-propre.

Dans plusieurs villes d'Angleterre et d'Ecosse, des primes ont été offertes aux architectes pour les engager à fournir des plans de cottages avantageux, et pour la commodité des distributions et pour le bon marché de la construction.

Il est rare que ces cabanes soient élevées au-dessus du rez-de-chaussée; quelquefois, cependant, une chambre est prise dans les combles, lorsqu'il est nécessaire, pour le logement d'une famille un peu nombreuse, d'accroître le local sans grande augmentation de loyer. En voici la distribution ordinaire: une cuisine, une chambre parallèle à la cuisine, et quelquefois une autre chambre prise dans les combles, lesquels sont très-élevés dans ce dernier cas. Derrière la maison, et sous simple toit en appentis, sont disposés un petit cellier, des latrines, un petit bûcher et un évier, ce dernier communiquant avec la cuisine. L'idée de ces cottages a présidé évidemment en France à la construction des logements des ouvriers employés par le gouvernement à l'établis-

sement national d'Indret, dans le département de la Loire-Inférieure. Il serait bien à désirer qu'autour de nos grandes villes, de semblables maisonnettes fussent élevées, pour retirer des rues étroites et sales où elle s'entasse, une population misérable et étiolée. Je ne me dissimule pas que cette population, en général pauvre, grossière, ignorante, arriverait difficilement à apprécier les avantages de la propreté, laquelle suppose toujours un certain degré d'aisance; néanmoins, le bien-être croissant avec l'instruction et le travail, deux choses aujourd'hui en voie d'amélioration, il est permis de supposer que la réforme s'établirait peu à peu, surtout avec les encouragements du gouvernement et des hommes les plus éclairés du pays. J'appelle donc sérieusement l'attention de mes concitoyens sur cette matière. Sans me joindre à la foule de ces déclamateurs, prétendus philantropes, qui ont constamment le nom du peuple à la bouche, pour le flatter et irriter ses passions, je dirai que, par sa misère, ses souffrances et ses durs travaux, il mérite que l'on s'intéresse constamment à son sort, qu'on fasse tout pour son amélioration morale et matérielle.

L'étranger remarque quelquefois avec surprise, des rubans, des chiffons, des chapeaux de femmes suspendus derrière les vitres luisantes de la petite croisée d'un cottage dont la porte est surmontée d'une enseigne portant ces mots: *Mistress N. N., tailleuse;* ou *Mistress N...*, *modiste*. C'est que souvent en effet la femme d'un ouvrier, au lieu de travailler dans les fa-

briques avec son mari, reste à la maison et tire parti de son adresse aux travaux d'aiguille pour habiller ou coiffer les autres femmes de sa classe, lesquelles se tiennent en général assez proprement et portent toutes des chapeaux, le bonnet étant absolument inconnu en Angleterre, ainsi que j'ai déjà eu lieu d'en faire l'observation. Le voyageur français dans la Grande-Bretagne n'est pas moins étonné, lorsqu'il visite les ateliers des manufactures, de l'honnêteté des ouvriers auxquels il adresse la parole, de leur ton empressé et poli sans bassesse, de leur déférence pour leurs chefs et tous ceux qui leur paraissent d'une classe au-dessus de la leur. Ils respectent évidemment les hiérarchies sociales, c'est-à-dire qu'ils reconnaissent le principe d'autorité. Les Anglais savent en général commander et obéir; mais, dans ce dernier cas, leur obéissance est raisonnée; ils cèdent à l'autorité, avec cette condition toutefois que l'autorité sera juste; ils accorderont volontiers que vous êtes un *gentleman*, et vous parleront respectueusement en conséquence; mais que vos manières soient d'accord avec votre titre, autrement ils les apprécieront avec un tact exquis, et sauront fort bien vous faire sentir que si vous portez l'habit d'un *gentleman*, vous n'en avez ni le ton ni le langage. La manière dont s'expriment les ouvriers anglais m'a toujours surpris par sa correction et sa convenance. Dans les fabriques, chaque ouvrier parle sans embarras, démontre avec complaisance les opérations de son travail, et toujours il a le mot propre à

la bouche, sans se servir de ces locutions triviales qui déparent si généralement en France le langage des classes inférieures. On a souvent accusé d'avidité les ouvriers anglais : à ce compte, il serait difficile de visiter une fabrique sans avoir ses poches pleines de guinées. C'est une calomnie : non-seulement un ouvrier anglais ne m'a jamais adressé ces demandes si communes chez nous d'un *pour-boire*, mais au contraire j'ai toujours eu beaucoup de peine à faire accepter une *couronne* ou une *demi-couronne* à des hommes qui m'avaient promené des heures entières à travers leurs ateliers ; plus d'une fois même j'y ai échoué tout-à-fait.

Je ne crois pas que l'ouvrier anglais possède au même degré que l'artisan français cet esprit vif et prompt qui fait si rapidement saisir à ce dernier le sens de toute chose ; mais, en revanche, le premier possède une grande patience et une aptitude merveilleuse à se prêter à une opération long-temps répétée sans éprouver autant que le Français le besoin de varier ses mouvements. De là vient la grande supériorité de nos voisins sur nous pour tous les produits dont la fabrication a été systématisée et divisée par séries ; en revanche, les Français comprennent mieux tout ce qui est du ressort de l'art et du goût.

J'ai déjà eu l'occasion de reprocher aux Anglais l'esprit de fiscalité qui préside à tous leurs établissements publics, et en ferme l'entrée au peuple. Celui-ci n'a pas la main toujours pleine de shillings superflus pour

en laisser un à la porte de chaque exposition : où veut-on alors qu'il s'inspire et se forme le goût ? Nos salons de tableaux, nos musées, nos bibliothèques, sont en France ouverts à tous, accessibles à tous ; aussi le peuple en profite-t-il, et chez lui se développe insensiblement, peu à peu, le sentiment des beaux-arts qui respire ensuite dans ses œuvres. La stricte observance du dimanche ne contribue pas peu encore en Angleterre à donner un caractère pesant à la classe ouvrière. Ce jour-là, tout divertissement extérieur étant interdit, les hommes vont seuls se vautrer brutalement et silencieusement dans les cabarets, s'y abreuver aux dépens de leur bourse et de leur santé, aux dépens de l'aisance du ménage, de bière forte, de mauvaise eau-de-vie de grain, ou de *gin* plus mauvais encore. Pendant ce temps, la mère, abandonnée avec ses enfants, passe une triste journée à la maison, n'ayant en perspective que la mauvaise humeur de son mari, lorsqu'il rentrera le soir de sa grossière débauche, ivre et fatigué. Je sais bien que telle n'est pas la conduite de tous les artisans anglais : je me suis déjà plu à le reconnaître ; mais cette privation complète, le dimanche, de tout divertissement innocent et un peu animé, n'y mène-t-elle pas tout droit. L'arc doit être détendu quelquefois ; l'homme a besoin d'interrompre ses jours de travail et de sueurs par des jours de plaisir et de repos. Au morne silence des dimanches de ce pays puritain, combien de fois je préfère nos dimanches de France si joyeux. Chez nous, les délassements de ce

jour sont partagés par la famille entière. Voyez les guinguettes autour de Paris et des grandes villes : quelle gaîté, quel mouvement ! Les jeunes filles, accortes et fraîches, se mêlent aux jeunes garçons, et par leur présence préviennent bien des excès. La danse, la musique, animent tous les groupes, on oublie les fatigues de la veille, on puise un nouveau courage pour les fatigues du lendemain. En présence de sa femme et de ses enfants, l'homme marié, pour conserver le respect de sa famille, est forcé de se respecter lui-même ; en même temps qu'il exerce sur elle une utile surveillance ; ainsi s'opère une action et une réaction mutuelle qui tournent à l'avantage de tous. Je ne me dissimule certainement pas les inconvénients qui viennent quelquefois porter ombre à ce tableau passablement flatté des divertissements populaires en France ; mais ces inconvénients sont moins graves qu'en Angleterre, et l'instruction qui commence à se répandre chez nous viendra les atténuer encore.

Je n'ai vu chez nos voisins, un mouvement réel, autre que celui du travail, une apparence de fête un peu marquée, que le samedi au soir. Ce jour-là, les douze heures de travail sont réduites à neuf pour tout le monde. Chacun reçoit son salaire de la semaine et s'empresse de déserter l'atelier. C'est un spectacle intéressant à suivre, et dont je me suis plu à retracer, sur les lieux mêmes, les impressions diverses. Voici ce que j'écrivais sur mon album le dimanche 14 juin 1835 à Glasgow :

A PAY DAY. — Il est six heures du soir : entre le maître et l'ouvrier tous les comptes sont en règle ; chacun a pris son thé et se sent *comfortable* ; alors, si le temps est favorable, on aperçoit dans chaque quartier, dans chaque rue, un mouvement, une activité, une circulation nouvelle, insolite. A peine si vous pouvez, sans être étouffé, percer cette foule remuante, affairée, mais jamais turbulente. Les boutiques se remplissent de chalands. Les uns font leurs emplettes du dimanche, les autres soldent de vieilles dettes ou en contractent de nouvelles. Le cabaretier, surtout, reçoit de nombreux visiteurs. Les femmes, les femmes mêmes, franchissent le seuil de la taverne. Elles ont partagé les travaux de l'usine, elles se sont imprégnées des miasmes de l'atelier, elles réclament maintenant leur part aux libations..... C'est justice.

C'est à Sheffield, à Birmingham, à Manchester, à Glasgow, à Glasgow surtout, qu'il faut suivre l'agitation d'un de ces *pay days* (jours de paie), se prolongeant fort avant dans la *soirée*. En France, j'aurais dit : dans la *nuit*, mais en Ecosse, il n'y a pas de nuit, à proprement parler, pendant la saison d'été. Même pour le voyageur prévenu d'avance, c'est un spectacle vraiment curieux et surprenant, que ce phénomène de lumière. A neuf heures et demie du soir, lorsque chez nous tout est ténèbre, les derniers rayons du soleil couchant dorent encore l'horizon écossais ; l'air est frais et pur ; les nuages flottent

rares et légers ; les ardents fourneaux des manufactures qui, dans le jour, enveloppaient la ville d'un noir et épais brouillard, ont cessé de vomir la flamme et la fumée. A cette heure, vous jouissez entièrement de la nature et de la vie. Les enfants, libres de la corvée industrielle, entourent la marchande de merlue sèche, puis se précipitent, en grignotant leur poisson, sur les gazons de *Calton-Green*, où mille jeux les appellent. La course, le saut, la balançoire, le carrousel au cheval de bois, sont à leur disposition et les invitent tour à tour. Comme un homme, l'enfant a travaillé et sué sa semaine, il a donc aussi lui son salaire du samedi pour payer son pain et ses plaisirs : *panem et circenses*. Là est encore le spectacle en plein vent, la baraque de sapin et son *jack-pudding* (paillasse), la bagatelle de la porte et les mille merveilles de l'intérieur....... Rien ne manque au tableau !

En Angleterre, les femmes ont généralement des traits fins et doux, une complexion délicate, un abord bienveillant et gracieux. Ce caractère se retrouve même dans les ateliers, où, selon l'usage universel du pays, toutes travaillent le cou nu, les épaules découvertes. C'est parmi ces jeunes ouvrières, la plupart du temps fort jolies, que trop souvent se recrutent la honteuse cohorte des courtisanes, sans qu'elles perdent dans cette infâme condition cette apparence de douceur à laquelle l'homme et l'éducation les ont de bonne heure assouplies. A Glasgow, l'aspect

change : la génération féminine est grande et forte ; elle a, sans effronterie, les traits hardis et fiers, mais aussi sans grâce et sans délicatesse. Les cheveux rouges, s'ils ne dominent pas en nombre, sont communs plus que partout ailleurs. Ce qui frappe tout d'abord l'œil le moins observateur, ce sont ces jeunes filles, population indépendante des ateliers, se promenant dans les rues, seules à seules ou par groupes, comme les hommes, les ouvriers en ont seuls le privilége ailleurs. Toutes sont peignées avec soin ; leurs cheveux relevés avec assez de grâce sur la tête, sont également lissés des deux côtés du front ; de longues pendeloques brillent à leurs oreilles ; la tenue de quelques-unes se montre propre, même élégante pour des femmes du peuple, lorsqu'elles ont quitté le costume du travail, composé le plus souvent d'un jupon court et d'une espèce de casaquin ou manteau de lit en coton rayé, à manches retroussées. Ce qu'il y a de plus bizarre, avec cette apparence d'aisance et de propreté, c'est de voir ces dignes descendantes de la farouche Hélène de *Rob Roy* marcher, sans exception, nu-pieds, nu-jambes dans les rues, d'un pas ferme et rapide, les bras ballants, non point avec mollesse, mais avec cet air mâle qui donne de l'aplomb et de la cadence à la marche. En les voyant, je me disais en moi-même : « Ces jeunes filles ont » comme d'autres, sans doute, un cœur et des pas» sions ; comme d'autres, elles peuvent se livrer à » un amant, mais à coup sûr elles ne se vendent

» jamais : pour elles, il n'y a pas prostitution ». Des renseignements recueillis plus tard, m'ont appris qu'en effet cette supposition était fondée. Ces femmes sont donc mêlées aux promeneurs du samedi au soir ; elles en sont une variété.

Entre onze heures et minuit, le tumulte cesse, la foule s'écoule peu à peu, chacun rentre au logis, se couche et s'endort....., j'ai presque dit jusqu'au lundi suivant, tant un dimanche en Angleterre, mais en Ecosse surtout, est calme et silencieux. Le jour du Seigneur a lui, la Grande-Bretagne entière devient muette et recueillie ; chaque fidèle se rend à l'église ; alors tout bruit a cessé ; vous n'entendez plus qu'à longs intervalles le son des cloches et les chants d'un petit groupe de méthodistes, répétant en chœur l'hymne entonné par quelque prédicateur en plein vent ; lequel, du coin d'un *square*, a fait son temple, et d'une borne sa chaire à prêcher. La foule dévote ou curieuse l'entoure ; les uns écoutent avec recueillement, chantent avec onction ; les autres regardent et se taisent ; mais personne ne s'avise de troubler ou de critiquer ce service improvisé, que termine une courte exhortation à l'amour de Dieu et du prochain, et aussi une collecte pour les pauvres co-réligionnaires.

C.-G. SIMON.



HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

EN BRETAGNE.

FRAGMENT. *

Clubs et Sociétés populaires. — Anniversaire du 14 Juillet. — Adresse et Protestation de la ville de Nantes. — 1791.

NE force nouvelle, inaperçue d'abord, et livrée à tout l'élan de l'esprit populaire, s'était formée. Et déjà, comme un levier irrésistible, les clubs soulèvent les masses et les poussent à l'action.

---

* Extrait du 2.e volume (sous-presse) de l'*Histoire de la Révolution dans les départements de l'ancienne province de Bretagne*, ouvrage publié par souscription : 4 à 5 volumes in-8.° ; à 5 francs le volume. — A Nantes, chez Mellinet, imprimeur-éditeur ; à Paris, chez Desessart, 9, rue de Sorbonne.



Ce n'est point encore le club cynique et populaire de 1793, où la carmagnole et le bonnet phrygien règneront ; ce sont des Sociétés politiques, dites des *Amis de la Constitution*, qui préparèrent les cahiers de 1790 et dirigèrent les élections de cette époque. Mais des adjonctions nombreuses et notables s'y sont faites : aux avocats, aux médecins, aux jeunes négociants, qui formulèrent, avec une énergie plus ou moins brillante, les doléances du Tiers aux Etats-Généraux et aux Etats-Particuliers de Bretagne, se sont jointes les capacités les plus énergiques, des maîtrises et des frairies composant le corps des cordonniers, des menuisiers, des perruquiers, etc.

Quelques renommées locales commençaient aussi à surgir, et, derrière elles, des ambitions dont la portée était plus ou moins grande. Les premières familles du pays ont d'ailleurs fourni, jusqu'à ce moment, les hauts dignitaires de ces réunions, mi-populaires, mi-politiques constitutionnelles, et il règne encore dans les débats quelque chose de cette candeur révolutionnaire, qui nous rappelle le tranchant d'un sabre, sur lequel un enfant porte la main une deuxième fois, parce qu'il ne s'est pas coupé une première.

Créée, cette force devait s'appliquer à tout ce qui ferait obstacle. Née de l'inquiétude, c'est elle qui a conçu et réalisé l'armement des masses et des jeunes gens ; c'est elle, ou ce sont ces hommes qui ont eu la pensée de la fédération ; ce sont ces Sociétés, ces Amis de la Constitution, qui, aujourd'hui organisés et

se réunissant à toute heure de jour et de nuit, surveillent les ennemis de la chose publique, saisissant ici leurs écrits, demandant ailleurs leur expulsion et celle de leurs agents, les poursuivant à outrance devant les municipalités ; demandant ici l'enlèvement d'un banc féodal que l'on aperçoit encore sous les arceaux d'une chapelle latérale ; ailleurs, la suppression d'un écusson qui se cache dans les enroulements d'une croisée élevée ; une autre fois, l'arrestation de telle personne jugée suspecte ; l'éloignement des prêtres insermentés ; l'anéantissement de leur ordre.

Tout est de leur ressort : une garde est-elle jugée trop faible, dix membres de la Société des Amis de la Constitution se détachent et viennent au bureau municipal déposer leur demande pour que ce poste soit doublé. Le pain et la viande sont-ils trouvés trop cher, on discute les profits des boulangers et des bouchers, et dix nouveaux membres, détachés vers la commune, demandent la taxe. Un caporal de garde a oublié le mot d'ordre : il est bientôt prouvé qu'il y a négligence de la part du commandant de la place ; le maire doit seul avoir la désignation du mot d'ordre. Un membre a remarqué que quelques choristes continuent à donner de l'encens aux chanoines dans les grandes cérémonies du culte : c'est de la féodalité, de l'idolâtrie. Un autre s'est-il rappelé qu'une tour en ruine, quelque vieux château féodal possédait une ou deux vieilles pièces de canon en fonte, la Société entière et les municipaux se rendent sur les lieux avec des char-

rettes : sans coup férir, au moyen de quelques livres de poudre, on éprouve lesdites pièces ainsi montées sur des charrettes à bœufs ; et il est aussitôt décidé que l'on pourra se mettre en campagne, dès que l'occasion s'en présentera : et ces occasions ne peuvent tarder. — C'est un courrier extraordinaire, hâtivement expédié de la petite ville de Carhaix par les Amis de la Constitution, qui vient annoncer à ceux de Quimper, à la municipalité, au district, à l'administration départementale, que les paysans des montagnes d'Arhès parlent de se réunir, pour *discuter la loi de décembre* 1790, *sur les contributions directes*, et s'opposer à son exécution. Les Amis de la Constitution de Quimper, sous la présidence de Doucin fils, sont réunis. Il est arrêté que le département sera sollicité de donner des armes aux patriotes de Carhaix ; qu'une force de 200 hommes sera prise dans la garde nationale et les volontaires, pour être dirigée sur ce point.

L'affiliation, d'ailleurs, a donné partout une nouvelle force de cohésion à ces pouvoirs d'une origine éminemment révolutionnaire.

. . . .

Toutes les Sociétés de l'ancienne province de Bretagne, ou à peu près, s'étaient affiliées aux Jacobins. Une, cependant, celle de Rennes, s'était refusée à cette subordination, et, bien qu'elle fût en correspondance, comme celle de Nantes, avec la *Revolution Society* de Londres, elle n'avait pas cru devoir établir d'affi-

nité avec le club des Jacobins. Lanjuinais fut président de cette Société, et les hommes les plus recommandables, le général Chevigné, Le Chapelier, Varin, de Fermon, Querru, Gandon, Lemerere, etc., en faisaient partie.

Mais Le Chapelier, qui s'était inscrit au nombre des membres de cette Société, étant regardé comme coupable de défection, pour avoir favorisé l'établissement des Feuillants, en opposition aux jacobins, devint bientôt un objet de discorde dans la Société même, et au-dehors un motif de répudiation pour les Sociétés affiliées. Un grand nombre de celles-ci, de tous les points de la France, de Rouen, de Caen, de Valenciennes, de Nîmes, de Grenoble, de Bordeaux, de Nantes, s'empressèrent de protester contre la réception de Le Chapelier, et déclarèrent formellement qu'elles ne correspondraient plus. — « Tant que Le » Chapelier fut vertueux, dit la Société de Caen, il » mérita notre reconnaissance et notre estime. Mais » dès qu'il a cessé de marcher dans le chemin de l'hon» neur, nous lui avons voué le plus souverain mé» pris. » — Il était aussi accusé d'avoir favorisé l'établissement de la liste civile.

Quelques Sociétés persistèrent cependant à correspondre avec celle de Rennes : de ce nombre fut celle de Saint-Brieuc.

Voilà quel était l'état des Sociétés populaires de notre pays, quand, au milieu des discussions de principes et d'intérêts généraux qui les occupaient, la fuite

du Roi et l'anniversaire du 14 juillet vinrent y jeter toutes les idées de trouble et d'action que ces deux événements étaient capables de produire. Est-il étonnant que, presque sans exception, elles se soient portées aux mesures les plus violentes. De toutes parts les patriotes se sont armés, et c'est en vain que quelques municipalités, en vue de calmer cette effervescence, essaient de prohiber le port des armes secrètes et d'interdire aux citoyens les dénominations d'*aristocrate* et de *démocrate*, rien ne pourra les contenir. Je trouve, en effet, dans une délibération municipale, que l'admission du club fut acquise, dans plusieurs de nos localités, aux jeunes élèves des colléges qui avaient atteint leur quatorzième année, sous prétexte que les discussions politiques complèteraient leur éducation. Mais nulle part, peut-être, cette exaltation ne fut portée plus loin qu'à Brest, où les citoyennes de la ville, précédées de leur orateur, se rendirent au sein de la Société des Amis de la Constitution, pour y prêter le serment formel, *de chasser d'auprès d'elles ces petits maîtres orgueilleux*, *ennemis des nouvelles lois*, *êtres sans talents et sans énergie*, *absolument nuls pour la société*, *et jurer qu'elles ne reconnaîtraient désormais pour parents*, *amis*, *amants ou époux*, *que les vrais amis de la liberté*.

Que l'on conçoive à présent, et par la pensée, une journée, une fête nationale, qui seront entièrement consacrées à la double commémoration de la prise

de la Bastille et de la fédération du 14 juillet 1790, à laquelle assistèrent tous les départements, et l'on comprendra quel principe d'agitation, de colère et de force éclata spontanément au sein des populations les plus paisibles de nos départements.

(M. Duchatellier donne ici le récit animé de cette fête à Quimper.)

. . . . . . Un roulement et des décharges d'artillerie ayant annoncé l'instant de la cérémonie, M. de Bourbria, vicaire de l'évêque, officia et bénit les drapeaux de la garde nationale et les guidons donnés par la commune aux fédérés. A l'issue de la messe, M. Gomaire, autre vicaire de l'évêque, prenant place à l'autel, prononça un discours dans lequel on remarque les passages suivants :

« Les Hébreux gémissaient depuis long-temps sous » le joug de la plus humiliante servitude : Pharaon, » roi d'Egypte, accablait ces infortunés des plus pé- » nibles travaux..... Moïse, par ordre du Dieu de » l'univers, le force de briser les fers d'Israël....., et » dès les premiers instants de sa délivrance, il crie » à ce peuple : Peuple de Dieu! Peuple de Dieu! » reconnaissez aujourd'hui le prodige de sa puissance, » la force de son bras..... Peuple chrétien, peuple » français, peuple de frères, l'auguste cérémonie qui » réunit en ce moment tous les vrais citoyens ne » nous offre-t-elle pas les mêmes motifs, et ne de- » mande-t-elle pas de nous les mêmes actions de » grâces! Vos fers sont brisés, vous êtes libres! »

Et continuant, il ajouta :

« Augustes représentants, vous avez parlé ; et, aux » éclats de votre voix, comme autrefois au son des » trompettes de Josué, se sont écroulés les murs de » cette affreuse Jéricho, la Bastille, cette horrible » demeure, qui épouvantait l'Europe, qui souillait la » France, qui faisait frémir la nature, qui soulevait » la raison, qui ébranlait tout l'homme et qui deve- » nait si souvent le tombeau de l'innocence et de la » vertu.

» Mais, qu'ai-je entendu, ô Français! ô mes amis! » on accuse d'irréligion le plan de votre bonheur..... » Evitez, évitez le piége trompeur que vous tendent » des hommes qui n'ont que le masque de la vertu, » et qui n'invoquent les droits du ciel que pour con- » server ce qu'ils ont usurpé sur la terre. Votre foi » vous reste dans toute sa pureté, votre religion, » rapprochée de ses plus beaux jours, loin d'être » obscurcie, doit recevoir un nouvel éclat..... » Et le prêtre continuant, cita Phocion et Aristide, Moïse, qui revint encore sous sa plume, Siméon qui descendit avec joie dans le tombeau, l'Agneau pascal, et bien des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, en prenant soin d'en donner le texte. (*Gomaire fut plus tard représentant du peuple à la Convention nationale.*)

Un *Te Deum* fut alors chanté au pied de l'autel de la patrie, et le serment civique de la fédération ayant été solennellement prononcé par le major Terru

qui monta à l'autel et y déposa son épée, les chefs militaires et civils suivirent cet exemple ; et, levant la main, dirent :

« Nous jurons d'être à jamais fidèles à la Nation, » à la Loi, au Roi ;

» De maintenir de tout notre pouvoir la Constitu- » tion décrétée ;

» De protéger, conformément aux lois, la sûreté » des personnes et des propriétés ;

» La circulation des grains et subsistances dans l'in- » térieur du royaume ;

» La perception des contributions publiques ;

» Et de demeurer uni à tous les Français par les » liens indissolubles de la fraternité. »

. . . .

Une autre commune, celle de Nantes, s'inspirant des actes d'amnistie et de conciliation que le 14 juillet amena à Paris, et se posant avec franchise entre les partis qui allaient diviser la France, transmit à l'assemblée une adresse qui résume, suivant nous et d'une manière admirable, la position réelle des hommes de cœur qui acceptaient la révolution en répudiant ses excès.

« Messieurs, votre décret du 15 de ce mois, porte » cet acte, aura plus d'une fois été sanctionné par » les hommages et les bénédictions des peuples ; » quand cette adresse vous parviendra, elle n'ajou- » tera rien à votre gloire, à la haute opinion que » vous nous avez accoutumés à prendre de votre sa- » gesse, mais elle importe à notre bonheur, parce

» qu'elle sera l'expression fidèle de notre admiration » et de notre reconnaissance.

» Vous avez sauvé la république. En vain des » hommes égarés s'agitent et se tourmentent pour » atténuer ce bienfait, pour en dénaturer les motifs, » pour mendier jusque sur l'autel de la patrie, une » adhésion coupable à des pétitions insensées ; l'in- » violabilité du monarque est maintenue, l'immuabi- » lité de la constitution est assurée ; le délit d'un » homme ne nous ravira pas un avantage que vous » avez créé pour nous, bien plus que pour lui.

» Qu'une troupe de rebelles ose ouvrir une scène » de carnage, dans le champ même de la fédération; » que les hommes qui les soudoient viennent s'asseoir » encore au rang des sénateurs ; que leurs exécrables » complices inondent les provinces ; que dans l'en- » ceinte redoutable où la loi reçoit ses formes sacrées, » on n'hésite pas de protester contre des décrets né- » cessaires à la permanence de la constitution ; ne » craignez rien de cet excès d'audace ; les jours de » la Ligue sont passés, et le peuple français n'ou- » bliera point ses serments, pour recommencer une » révolution, ni pour remplacer un fonctionnaire, » par un monstrueux conclave de quatre vingt-trois » rois.

» Non, Messieurs, quoique l'évasion du monar- » que semblait justifier un changement dans les dis- » positions qu'une nation aimante et généreuse avait » manifestées en faveur de sa race, nous n'avons » pas douté long-temps du sort de cette grande ques-

» tion. Le principe constitutionnel existait ; l'assenti-
» ment le moins équivoque de la nation entière l'avait
» consacré depuis deux ans ; vous ne pouviez ni le
» modifier ni l'interpréter ; la félonie seule, ou l'éga-
» rement pouvait inspirer l'idée de tergiverser
» sur des expressions aussi formelles. Nous vous le
» dirons encore, Messieurs, nous n'avons voulu,
» nous ne voulons qu'un roi ; nous l'avons voulu in-
» violable et sacré dans sa personne, parce que notre
» intérêt l'exige, parce que la majesté du peuple se
» réfléchit sur lui ; parce qu'il est constitué pour
» être le désespoir de toutes les ambitions perver-
» ses ; parce qu'enfin la royauté est notre propriété,
» que nous n'entendons pas livrer à la merci des
» usurpateurs et des brigands.

» A quels horribles dangers, vous nous avez ar-
» rachés ! que de malheurs vous nous avez épargnés !
» Déjà les factieux, forts de nos angoisses et de nos
» tribulations, sûrs du succès de leurs intrigues, se
» partageaient par avance, dans tous les départements
» de l'empire, vos importantes fonctions ; les piéges
» étaient dressés ; l'honnête électeur des campagnes
» avait entendu déjà leurs hypocrites promesses ; des
» hommes sans moralité, sans patrie, allaient peut-
» être devenir vos successeurs, si, par la plus heu-
» reuse prévoyance, vous n'aviez suspendu des élec-
» tions où les hommes honnêtes et paisibles n'auraient
» osé se montrer.

» Ah ! gardez-la, Messieurs, pour nous, pour nos
» enfants, pour tous les gens de bien que renferme

» ce vaste empire, gardez-la cette place où notre
» confiance vous appelle et vous retient encore,
» jusqu'à l'achèvement de votre ouvrage : vous nous
» la devez intacte et surtout complète, cette sainte
» constitution que vous nous avez promise. Ce code
» éternel de nos droits et de nos devoirs, déjà si digne
» du peuple magnanime que vous représentez, c'est
» de vos mains que nous voulons le recevoir, et
» pour que des novateurs téméraires ne tentent jamais
» d'ajouter au livre de la loi les leçons vacillantes
» de leur fausse sagesse, nous vous demandons,
» Messieurs, le plan d'une éducation nationale, où,
» plus heureux que nous, nos enfants apprendront,
» dès leur berceau, à connaître les mesures de leurs
» devoirs et la hauteur de leurs destinées. C'est ce
» dépôt cher et sacré, que nous avons juré, que
» nous jurons encore chaque jour de garder et de dé-
» fendre de toutes nos forces, de tout notre courage,
» de tout le sang qui coule dans nos veines, avec
» cette indomptable opiniâtreté qui fut le caractère
» et la première vertu des anciens Bretons.

» Mais vous nous devez encore, Messieurs, un
» grand et terrible exemple de justice et de sévérité.
» Tombent sous le glaive de la loi, ceux qui ont
» favorisé la fuite du monarque, ceux qui l'ont
» conseillée. Montrez aux 290 signataires d'une dé-
» claration sacrilége, l'exécration et le juste mépris
» dont les peuples ont déjà puni leur perfidie.

» Nous sommes avec respect, etc. »

Cette pièce, que les procès-vèrbaux de la commune de Nantes nous donnent comme ayant été rédigée par Laënnec, fut signée d'un grand nombre de citoyens et des officiers municipaux qui suivent : Danyel Kervégan, maire ; — Rozier; — Le Gris ; — Dobrée ; — Le Pot; — Cantin ; — Fourny; — Le Cadre ; — Barre ; — Beaufranchet ; — Bailly ; — Dupoirier ; — Français ; — Dupoirier et Lambert, officiers municipaux; — M. L. Menard, secrétaire.

A. DUCHATELLIER.



DE L'INSTRUCTION SECONDAIRE.





Les deux hommes politiques qui ont écrit ou prononcé les paroles les plus graves sur la grande question de l'instruction publique, sont sans contredit M. Guizot et M. Dubois : le premier, dans diverses occasions ; le second, particulièrement dans son rapport sur le budget de l'instruction publique, un des actes les meilleurs de sa vie parlementaire, une de ces œuvres qui survivent aux circonstances qui les ont fait naître.

Sur la question qui nous occupe aujourd'hui, celle de l'instruction secondaire, confiée au sein de la Chambre des Députés à une commission spéciale, M. Dubois a cru devoir se renfermer dans la plus stricte réserve; mais du moins une idée féconde pénètre toutes les parties de son rapport, celle de l'unité, de l'action gouvernementale, de la mission providentielle du pouvoir dans toutes les branches de l'éducation nationale. Ce droit et cette obligation en même temps, où est le pouvoir, de s'emparer de l'avenir, en formant les générations nouvelles pour l'ordre social nou-

veau, deviennent plus impérieux au moment où une loi prochaine, en accordant la liberté de l'enseignement, va tenir un grand nombre d'éducations éloignées de sa surveillance.

M. Guizot a présenté un projet de loi qui réalise la promesse de la charte de 1830, et soumet les instituteurs libres à des conditions de capacité et de moralité. La liberté de l'enseignement est bonne, non pas, sans doute, parce qu'elle a été écrite dans la charte sous l'entraînement des idées de juillet 1830, mais parce qu'elle satisfait à une nécessité véritable de civilisation. En enseignement, comme en tout autre matière, si les corps organisés ont sur les efforts individuels l'avantage de l'ordre, de la discipline, de la régularité, s'ils sont incomparables pour la conservation des traditions, l'industrie privée a une spontanéité, un génie d'innovation qui trop souvent leur est refusé. Si donc un corps enseignant est éminemment respectable, s'il est nécessaire pour assurer la perpétuité de l'éducation, il n'est pas moins nécessaire que l'enseignement libre l'empêche de s'engourdir et le remue sans cesse par son audace même et ses irrégularités innovatrices. Les idées saines qui prévalent aujourd'hui nous dispensent du soin de montrer qu'une mission aussi délicate que celle de l'enseignement ne doit pas être abandonnée à la liberté absolue, et que le savoir et la probité de l'instituteur libre doivent être officiellement reconnus.

Quant aux réformes à introduire dans le système

de l'instruction secondaire donnée par le gouvernement, M. Guizot n'en fait point la matière d'une loi; il semble résulter du rapport qui précède le projet de loi, que cet objet doit être réglé par une ordonnance ministérielle. Il n'est pas dans notre intention d'examiner ici la question de savoir si la réforme des colléges tombe sous l'empire de la loi ou de l'ordonnance; mais nous ferons observer que cette réforme est la chose essentielle, et qu'à la concurrence que la liberté va créer, il est urgent que le gouvernement oppose un enseignement solide et respectable.

Le rapport, écrit avec cette élévation habituelle à M. Guizot, indique vaguement ou n'indique pas du tout les bases de la réforme : son but unique est de remettre en honneur les études classiques et littéraires.

Les études littéraires, en effet, ont une importance que les esprits ignorants ou préoccupés peuvent seuls méconnaître; elles sont le plus bel ornement de la civilisation d'un peuple; c'est aux esprits qu'elles ont formés, qu'a toujours appartenu et qu'appartiendra toujours la direction morale des sociétés; philosophes, historiens, poètes, orateurs, ce sont elles qui leur ont donné les deux grands moyens d'action morale qu'ils ont sur les hommes, la généralité des lumières, et la puissance de la parole écrite ou parlée; c'est par elles que la France préside aux destinées du monde.

Malheur donc à qui songerait à retirer aux générations nouvelles Homère et Virgile, Démosthène et

Cicéron ! Ces magnifiques monuments de la littérature classique, ainsi que les langues dans lesquelles ils ont été composés, entrent nécessairement dans une éducation complète. Pour nous, loin de vouloir proscrire l'étude des langues et des littératures anciennes, nous désirons que, pour les individus et pour les professions à qui elle importe, cette étude devienne plus forte, plus élevée, plus rationnelle qu'elle ne l'est communément en France, et que nos professeurs empruntent quelque chose du savoir philologique de leurs confrères d'outre-Rhin.

Il est évident que la connaissance de deux langues, qui ont produit d'admirables ouvrages, celle du latin surtout, qui a été et qui est encore la langue de l'église, qui a été pendant de longs siècles la langue de la science, que la connaissance des langues et des littératures des deux peuples à qui nous devons presque toute notre civilisation, est nécessaire à un esprit philosophique et élevé. Mais il n'est pas moins clair, suivant nous, que cette connaissance aujourd'hui doit être beaucoup moins répandue et surtout qu'elle doit être beaucoup moins exclusive.

Le latin n'est plus la langue de la science et de la civilisation ; le grand véhicule des idées, c'est aujourd'hui le français, et après lui l'anglais et l'allemand. Le latin a donc singulièrement décru en importance : c'est toujours une belle langue littéraire ; mais ce n'est plus, comme autrefois, un lien scientifique et social entre les peuples. Ce lien se retrouve aujourd'hui dans

la connaissance des idiômes des peuples les plus avancés.

En outre, les littératures grecque et latine ne sont plus les seules à présenter de beaux monuments; les littératures modernes ont aussi leurs richesses; la France, l'Italie, l'Angleterre, et l'Allemagne, que M. Guizot et ses amis ont contribué plus que personne à faire connaitre à la France, ont enfanté de beaux génies, dont le temps a consacré les œuvres. Ces œuvres ne méritent pas moins d'être étudiées, non-seulement parce qu'elles sont également belles, mais aussi parce qu'elles expriment un ordre d'idées et de sentiments plus rapprochés des nôtres, et, il faut le dire, en général, plus élevé, plus délicat, plus pur.

Dans l'enseignement scientifique et littéraire, les langues anciennes ne doivent donc pas nuire aux langues modernes, qui ont droit à une large place; si l'on arguait du défaut de temps pour cet élargissement du cercle des études, nous répondrions qu'en ajoutant d'un côté, on peut retrancher de l'autre, qu'il y a dans l'étude du grec et du latin beaucoup de fatras à élaguer, beaucoup de détails à rejeter dans le domaine de l'érudition, et qu'enfin le professeur de langues mortes doit laisser une partie de sa tâche d'autrefois au professeur d'histoire ancienne.

Après avoir, nous le pensons, exprimé, sans l'exagérer, ni la diminuer, la valeur des études littéraires et des études classiques en particulier, nous allons rechercher quel doit être le but de l'enseignement

secondaire ; et, par suite, quelles matières il doit embrasser.

Si les écoles primaires dispensent l'instruction théorique dont se contentent les enfants destinés à exercer les fonctions subalternes, les travaux presque purement manuels et pratiques ; les écoles secondaires doivent former ceux qui, à un degré plus ou moins élevé, exerceront une certaine direction.

Or, il y a trois ordres de travaux : l'art, la science et l'industrie ; il est impossible d'échapper à cette division ternaire. L'enseignement secondaire doit donc être littéraire, scientifique et industriel.

Rien de plus vain que ces systèmes exclusifs ou pour l'éducation industrielle, ou pour l'éducation scientifique, ou pour l'éducation littéraire. Il est certain qu'une société ne peut pas plus se passer de littérateurs, d'orateurs, d'hommes à idées générales, que de mathématiciens, de naturalistes et de chimistes, ou d'agriculteurs, de manufacturiers et de commerçants. Le système actuel qui est tout pour les premiers, est attaqué avec raison comme incomplet ; mais les deux autres, incomplets également, n'ont aucun droit de le supplanter; ils doivent seulement se placer à côté de lui et lui servir de complément.

Cette triple division dans l'enseignement n'implique pas nécessairement trois sortes d'établissements d'éducation entièrement distincts ; M. Cousin, dans son travail sur les écoles d'Allemagne, demande que, dans les colléges, une instruction commune soit d'abord

dispensée à tous les sujets, et qu'au bout d'un certain nombre d'années l'enseignement se divise, suivant les vocations et les destinations diverses, et devienne pour les uns plus spécialement scientifique, pour les autres plus spécialement philosophique et littéraire : ce mode de séparation nous paraît rationnel. L'enseignement industriel, par sa spécialité plus marquée, exige peut-être une séparation plus complète.

Ainsi, du collége littéraire et philosophique sortiront les sujets destinés à la magistrature et au barreau, les artistes, dans le sens le plus élevé de ce mot, et tous ceux qui, par la plume ou par la parole, doivent influer moralement sur la société; du collége scientifique, les médecins, les ingénieurs futurs, tous ceux dont la pratique exige une puissante théorie, et ceux qui doivent conserver et accroître ce dépôt précieux des sciences mathématiques et naturelles, qui fait la base solide de notre civilisation moderne. Du collége industriel sortiront, en nombre incomparablement plus grand, tous ceux qui, dans une foule de professions diverses, doivent présider au développement de la richesse nationale, agriculteurs, manufacturiers, commerçants, artistes même, ceux du moins dont l'art s'exerce sur la matière.

Les écoles primaires supérieures, avec la latitude que leur a donnée la loi Guizot, peuvent satisfaire à ce dernier besoin; et, dans quelques localités, elles y tendent visiblement. Mais, si ces établissements sont évidemment utiles et pleins d'avenir, il faut convenir

qu'ils sont désignés par une dénomination vague, qui ne leur assigne pas leur place véritable, qui nuit à la justesse des classifications, et qui répand des idées fausses. Le rapport de M. Guizot semble placer dans une sorte d'infériorité sociale les hommes qui dirigent les travaux matériels; pour ceux qui ne sont autre chose que des instruments d'exécution, cela est juste, et il faut en convenir, dans l'état actuel des choses, pour la plupart de ceux qui dirigent, cela est juste également. Mais les habitudes de la société contredisent formellement M. Guizot, et l'on ne connaît que trop la supériorité sociale des hommes d'argent. Au fond, l'habileté pratique de l'industriel vaut-elle moins que l'inspiration de l'écrivain et que la science du savant? Qui doit l'emporter, du génie de Milton ou de celui de Newton ou de celui de Watt? La considération de l'industriel dépend en général aujourd'hui de l'échelle de ses opérations; que par l'éducation industrielle, elle dépende un peu plus de l'intelligence et du savoir, et que la science annoblisse toutes les professions en se mêlant à toutes!

Il ne faut point confondre l'instruction secondaire avec l'instruction spéciale; celle-ci prépare à une profession en particulier, celle-là à un système de professions. Nous y avons remarqué cependant trois grandes spécialités; mais il faut se garder de les isoler complètement l'une de l'autre. Industrielle, scientifique ou littéraire, l'instruction secondaire repose toujours sur un fonds commun : l'enseignement de la langue et de

la littérature nationale, celle d'une langue moderne au moins, les mathématiques, l'histoire náturelle, la physique et la chimie, la géographie, l'histoire, la morale, des notions d'hygiène et de droit, le dessin et la musique, voilà ce qui doit se trouver également dans les trois branches, sauf la différence des développements, sous le double rapport de la quantité et du point de vue.

Il est nécessaire que tout le monde sache sa langue, et connaisse les principaux monuments de la littérature de son pays; mais une rédaction claire et correcte suffit à la plupart; le petit nombre, qui doit régner par la puissance de l'expression, doit apprendre à écrire avec goût et avec art, et faire une étude soignée des littératures nationale, anciennes et étrangères. Une langue étrangère, l'anglais, par exemple, est utile dans l'industrie; les sciences exigent de plus une teinture du grec et du latin. Dans les mathématiques, le littérateur et l'industriel s'arrêtent aux éléments; le second cependant a souvent besoin d'aller plus loin que le premier; et il doit insister davantage sur les applications, tandis que le premier insiste plus sur les principes; le savant peut en parcourir le cercle entier. Le littérateur doit avoir des notions générales dans l'histoire naturelle, la chimie et la physique que le savant doit approfondir; l'industriel approfondira surtout la chimie, qui est la science industrielle par excellence. La géographie et l'histoire politique entrent également dans les trois enseigne-

ments, mais surtout dans l'enseignement littéraire ; chacun développe en outre le point de vue qui lui est particulier. La morale se réduira pour l'industriel à des préceptes pratiques ; le savant exigera plus d'élévation et de systématisation ; pour le littérateur, elle aura pour base des recherches approfondies sur la nature humaine. Nous n'avons pas de différence notable à signaler dans l'enseignement des notions d'hygiène et de droit, qu'il n'est permis à personne d'ignorer, et dans celui de la musique, dont la connaissance doit être universelle, personne ne le conteste aujourd'hui. Quant au dessin, le savant, et l'industriel surtout doivent insister davantage sur le dessin linéaire.

On conçoit aisément que les trois points de vue divers ne doivent point s'exclure : ainsi, on empêchera le savant et l'industriel de tomber dans la sécheresse et la brutalité, en développant en eux quelques idées de goût, d'art, de philosophie ; on fera éviter de même au littérateur l'écueil de la frivolité et du vague, par une teinture des sciences exactes et physiques ; appelés à vivre et à exercer une influence dans une société pacifique et industrielle, le savant et le littérateur ne demeureront pas étrangers aux applications de l'industrie.

Les matières des trois enseignements et la manière dont chacun doit les traiter étant déterminées d'une manière générale, nous avons à signaler une réforme capitale, qui est la base de toutes les autres, et qui, nous avons quelque raison de le croire, est désirée

toire de Paris sont loin, par exemple, d'être parfaitement digérés; ils sont surchargés de détails ennuyeux pour les élèves. Mais quelle est la principale cause de cette inconcevable indifférence, si ce n'est l'ancienne organisation des études qui refuse aux cours nouveaux la place et l'importance qu'ils méritent?

Brisez donc cette organisation aujourd'hui usée, aujourd'hui entravante; qu'il y ait dans les colléges un professeur de langue et de littérature latine, mais qu'il y ait aussi un professeur de langue et de littérature grecque; qu'il y ait surtout des professeurs de langue française, de littérature française, de géographie, d'histoire, de philosophie, etc. Mais qu'il y ait un cours de philosophie, et non une classe de philosophie; que les anciennes désignations soient effacées; qu'on soit en première année, ou en seconde, ou en troisième, ou en quatrième année, et qu'on suive tels et tels cours; mais qu'on ne soit plus en rhétorique, en seconde ou en troisième. Ce n'est point une querelle de mots que nous soulevons ici, c'est une réforme très-positive, à laquelle nous croyons attachées les destinées des améliorations de l'enseignement secondaire; c'est par elle seule que le professeur de latin sera détrôné, que l'enseignement deviendra complet et fort, et que les études littéraires, en particulier, s'élèveront en prenant le caractère qui leur convient dans notre siècle.

Henri RICHELOT.



HISTOIRE

DE L'ÉTABLISSEMENT DES BRETONS

DANS LES GAULES.

1.er FRAGMENT.

ORSQUE d'Argentré fit paraître son *Histoire de Bretagne* vers la fin du XVI.e siècle, les écrivains français ne crurent pas devoir laisser sans réponse un ouvrage où, contre tous les monuments historiques, on reculait l'arrivée des Bretons dans les Gaules plus d'un siècle avant l'époque où elle eut réellement lieu, et cela dans l'intention de leur donner, à l'égard des Francs, un droit de premier occupant. Le savant Vignier, dont l'ouvrage ne parut qu'en 1619, prouva très-bien que d'Argentré était dans l'erreur; mais, outre que son ouvrage est presque tout critique, il s'est trompé lui-même, en faisant remonter trop loin l'arrivée des Bretons.

Cette guerre de plume se renouvela, au commencement du XVIII.ᵉ siècle, entre Lobineau, auteur d'une *Nouvelle Histoire de Bretagne*, et l'abbé de Vertot. Quoique l'on puisse ajouter aux preuves données par Vignier et Vertot, cependant ils ont si complétement raison contre leurs adversaires bretons que je ne comprends pas comment les historiens modernes, Daru, Richer, M. de Roujoulx, l'auteur des *Notes sur Travers*, ont pu répéter les fables consignées dans d'Argentré et les Bénédictins. M. Daru seul s'est étayé des Mémoires de Gallet, qui sont postérieurs à Vertot; mais il est évident qu'il ne les a pas lus, car il n'aurait pas manqué de s'apercevoir que l'ouvrage de Gallet est à chaque page un chef-d'œuvre de déraison. Lobineau, le plus judicieux des historiens bretons, malgré ses préjugés nationaux, avait refusé de s'en servir.

Mon intention est d'écrire l'histoire de l'établissement des Bretons insulaires dans les Gaules. Il n'est guère possible de traiter ce sujet-là sans dire en même temps quel était l'état des Gaules et de la Grande-Bretagne dans les V.ᵉ et VI.ᵉ siècles, époque à laquelle les historiens rapportent communément l'arrivée des Bretons. Je commencerai donc par là. Mais, comme ce n'est pas l'histoire des Gaules et de la Grande-Bretagne que j'entreprends, je laisserai de côté les faits qui n'ont pas un rapport prochain à mon sujet. Quand j'arriverai à l'établissement proprement dit des Bretons, je serai plus complet.

Etat des Gaules, et spécialement de la partie qui s'est appelée plus tard Petite-Bretagne au commencement du V.e siècle.

Au commencement du V.e siècle, époque où ont été rédigées la grande notice de l'Empire et les notices des provinces, la Gaule appartenait tout entière à l'empire d'Occident.

I. — *Gouvernement civil.* — Sous le préfet du prétoire des Gaules, dont le ressort s'étendait, en outre, sur l'Espagne et la Grande-Bretagne, et qui résidait à Trèves, il y avait un vicaire pour le diocèse des Gaules, dont le siége était à Arles. Sous ce vicaire, il y avait 17 présidents ou recteurs à la tête des 17 provinces des Gaules.

La 3.e lyonnaise était celle de ces 17 provinces qui comprenait notre Bretagne.

Sous la 3.e lyonnaise, il y avait 9 cités: Tours, qui était la métropole; Le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, les Ossismiens, les Curiosolites et les Diablintes.

Notez qu'ici une cité signifie un peuple, et non pas une ville. Le gouvernement ecclésiastique ayant été copié sur le gouvernement civil, comme nous le ferons voir, et n'ayant point subi d'altération, jusqu'à l'époque de la révolution française, sauf en ce qui regarde les trois derniers peuples, il est fort aisé de retrouver l'étendue qu'avaient ces diverses cités à l'époque dont nous nous occupons.

Les cités de Tours, Angers, Nantes, Rennes et

Vannes avaient la même étendue que les évêchés des mêmes noms en 1789. Les Diablintes, qui occupaient la partie occidentale de l'évêché du Mans, de 1789, avaient cessé d'être une cité distincte, et étaient réunis à celle du Mans dès 465, puisqu'il n'y avait eu cette année, où fut tenu le concile de Vannes, que 8 évêques dans la 3.e lyonnaise, comme nous le verrons plus bas.

Ainsi, à l'époque dont nous nous occupons, les cités du Mans et des Diablintes avaient ensemble la même étendue que l'évêché du Mans de 1789.

Quant aux cités des Ossismiens et des Curiosolites, elles avaient une étendue égale : la première, à celle des trois évêchés de Léon, de Quimper et de Treguer en 1789 ; et, la seconde, à celle des trois évêchés de Saint-Malo, Dol et Saint-Brieuc, aussi en 1789.

Nous verrons plus tard que c'est vers 560 que l'évêché de Quimper fut distrait de celui des Ossismiens, lequel conserva néanmoins son nom jusque sous Nominoë, qu'il fut encore divisé en les deux évêchés de Léon et de Treguer. C'est aussi sous Nominoë, et, pour ainsi parler, du même coup, que la cité des Curiosolites fut divisée en les trois évêchés de Saint-Malo, Dol et Saint-Brieuc.

A la tête de chaque cité il y avait un comte.

Voilà pour le gouvernement civil.

II. — Quant au gouvernement militaire, il y avait, pour tout l'empire d'Occident, un maître de l'infanterie qui avait sous lui dans les Gaules trois ducs et un comte des affaires militaires, les ducs de la seconde

Belgique et des Germanies première et seconde, et le comte des affaires militaires du territoire de Strasbourg.

Il y avait, en outre, une portion des Gaules qui dépendait directement du maître de l'infanterie, sans l'intermédiaire des ducs et comte. C'était celle qui était le moins exposée aux invasions par terre ou aux descentes par mer. Il est aisé de connaître son étendue. Elle comprenait tout ce qui n'était pas sous les ducs et comte précédents, et sous deux autres ducs dont nous allons parler, qui ne dépendaient point du maître de l'infanterie, mais relevaient directement de l'empereur; c'étaient les ducs du territoire armoricain et nervicain, et de la Séquanaise. Le maître de l'infanterie, dans son ressort médiat et immédiat, était aussi le chef de la marine. Il la commandait également dans le ressort du duc de la Séquanaise, mais non pas dans le territoire armoricain et nervicain.

La cavalerie n'obéissait à aucun de ces chefs. Il y avait pour tout l'empire d'Occident un maître de la cavalerie, et il y avait, en outre, un maître particulier de la cavalerie dans les Gaules.

Une chose frappe tout d'abord dans cet exposé, c'est la division du commandement militaire. Pour l'expliquer, il est nécessaire de remonter un peu plus haut. Sous la République et dans les premiers temps de l'Empire, les fonctions civiles et militaires n'étaient point séparées. La crainte des révoltes intérieures dont l'histoire du haut empire est remplie, et le besoin de remédier à un tel état de choses firent changer l'ancien système. Ce changement est ordinairement attri-

bué à Constantin; mais je crois qu'on peut le faire remonter, du moins pour la conception et même l'exécution en partie, jusqu'à Dioclétien. Quoi qu'il en soit, au lieu d'un seul préfet du prétoire, on en créa plusieurs, et on leur ôta le pouvoir militaire. Ce pouvoir fut donné aux maîtres de l'infanterie et de la cavalerie, qui ne devaient point quitter la personne du prince. Tous les officiers militaires alors subsistants leur furent subordonnés; mais quant à ceux qui furent créés par la suite, on poussa la jalousie si loin (1), qu'à moins qu'ils ne fussent sans importance, on les fit relever directement de l'empereur. Ce n'est du moins qu'au moyen de cette interprétation qu'il est possible de résoudre la question suivante.

Pourquoi le maître particulier de la cavalerie dans les Gaules, et les ducs du territoire armoricain et nervicain et de la Séquanaise sont-ils indépendants des maîtres de la cavalerie et de l'infanterie, tandis qu'il n'en est pas de même des trois ducs de la Belgique seconde et des deux Germanies et du comte de Strasbourg ?

Cela s'explique par la date de la création de ces

(1) Ce système dura tant que les usurpations intérieures parurent plus à craindre que les invasions des barbares. Mais, après la grande invasion de 407, les frontières de l'Empire se trouvant ouvertes de tous côtés, on sentit la nécessité de concentrer le pouvoir militaire, et, dans chaque préfecture, on établit un maître de la milice qui avait le commandement suprême et effectif des troupes.

sept fonctions. Les quatre dernières sont antérieures à l'établissement du système de la division, et les trois autres lui sont postérieures.

En effet, nous voyons qu'il est déjà fait mention, dans Tacite, des ducs de la Belgique et des deux Germanies. Je ne sais en quelle année le comte militaire de Strasbourg a été établi, mais comme son ressort fut distrait de la province de Mayence, il suivit le sort du duc de cette province.

Quant au maître particulier de la cavalerie, je ne connais pas l'époque de sa création; mais elle est certainement postérieure à l'établissement des maîtres de l'infanterie et de la cavalerie.

La province de la Séquanaise fut formée d'une portion de la Belgique première et des Alpes Grecques, par Maximien, collègue de Dioclétien, vers l'époque de la division des pouvoirs.

Ce fut vers la même époque que fut établi le duc du territoire armoricain et nervicain. On lit dans Eutrope : *Carausius qui apud Bononiam per tractum Belgicæ et Armoricæ pacandum mare accepisset quod Franci et Saxones infestabant....* Ce Carausius paraît être le premier qui eut cet emploi, et l'époque de sa nomination peut être fixée entre 285 et 290. Il se fit proclamer empereur, et s'empara de la Grande-Bretagne qu'il conserva tant qu'il vécut.

On voit qu'alors ce commandement comprenait toute la Belgique seconde. Il paraît que depuis la révolte de Carausius on l'en détacha, probablement par la crainte qu'inspira le trop d'étendue de son ressort, puisqu'au

moment où fut rédigée la Grande Notice, la Belgique n'était plus de ce commandement, quoique le titre fût resté le même ou équivalent. (*Dux tractus Armoricani et Nervicani*); car le pays des Nerviens comprenait la partie de la seconde Belgique qui était la plus voisine du Rhin.

Ce duc, suivant la Notice, avait sous lui :

Le tribun de la cohorte première Armorique nouvelle, à Granville au littoral saxonique,

Le préfet des soldats Carronenses à Blaye,

Le préfet des soldats Maures-Venètes à Vannes,

Le préfet des soldats Maures-Ossismiens à Ossisme,

Le préfet des soldats Survenus à Nantes,

Le préfet des soldats Martenses à Alet,

Le préfet des soldats de la première Flavie à Coutances,

Le préfet des soldats Ursarienses à Rouen,

Le préfet des soldats Dalmates à Avranches,

Et le préfet des soldats de Granville à Granville.

On voit que toutes ces garnisons sont dans des ports.

Le territoire armoricain et nervicain s'étendait dans cinq provinces, les Aquitaines première et seconde, la Sénonaise, et les Lyonnaises deuxième et troisième. Mais il ne les comprenait pas toutes, puisque nous voyons, sous le ressort immédiat du maître de l'infanterie, des préfets de soldats à Bayeux, à Coutances, à Rennes et à Poitiers. Il n'y avait donc que les côtes qui étaient comprises dans ce commandement.

Remarquez bien, en outre, que ce territoire n'était point une division parmanente des Gaules comme les 17

provinces. C'était un commandement militaire d'abord établi temporairement, mais qui se continuait tant que l'on avait à craindre les pirates francs et saxons. Ce commandement s'étendait sur un ressort plus ou moins grand, suivant les circonstances. Ainsi nous voyons qu'il avait d'abord compris le territoire nervicain dont son chef portait encore le titre, mais que cela n'était plus, puisque la Notice dit qu'il ne s'étendait que dans les 5 provinces que nous avons nommées précédemment.

Ce terme d'Armoricain ne s'appliquait point alors à un peuple particulier des Gaules. Suivant sa signification celtique, il désignait les contrées voisines de la mer, les côtes. Plus tard, après la révolte de 409 et lorsque les Visigoths se furent emparés de la partie des Gaules qui est au sud de la Loire, il ne comprit plus que les côtes au nord de cette rivière, et enfin, on l'étendit abusivement à toute la partie des Gaules qui s'était soulevée en 409, c'est-à-dire à toute l'étendue de pays au nord de la Loire jusqu'à la mer et la Seine. C'est alors seulement qu'il eut une valeur précise, et qu'il signifia une portion des Gaules non plus sujette entièrement de l'Empire, mais reconnaissant encore au moins son autorité militaire.

L'Armorique n'était donc pas bornée à la Bretagne. Elle s'étendait sur la Loire jusqu'à Orléans. On pourrait en donner plusieurs preuves; mais en voici une tellement précise qu'elle suffira. Idace dit dans sa chronique sous l'année 463, que Frédéric, frère de Théodoric, roi des Goths, fut tué dans la province

armoricaine, en combattant contre Egidius; et Marius d'Avenche, sous la même année 463, donne l'endroit précis où eut lieu cette bataille. Ce fut, dit-il, entre la Loire et le Loir, près d'Orléans.

III. — Nous venons de décrire le gouvernement civil et le gouvernement militaire des Gaules; il nous reste à parler du gouvernement ecclésiastique.

Lorsque Constantin eut, par sa profession publique du christianisme, placé la nouvelle religion sur le trône impérial, il dut donner à l'établissement chrétien qui, jusque-là, avait été tout-à-fait en dehors du gouvernement, la sanction de l'autorité publique.

Avant cette époque, à mon avis, les évêques n'avaient été que régionnaires, c'est-à-dire sans un territoire déterminé, à peu près comme les évêques missionnaires d'aujourd'hui. Le pouvoir temporel seul pouvait leur fixer un territoire distinct, et quoique nous n'ayons pas la constitution impériale à ce sujet, l'opinion que j'émets, outre qu'elle me paraît tout-à-fait conforme à la nature des choses, se trouve confirmée par l'exemple suivant qui prouve qu'aux empereurs seuls, c'est-à-dire au pouvoir civil et non à l'autorité ecclésiastique, appartenait le droit de créer de nouveaux évêchés (1).

A défaut de la constitution de Constantin, nous

(1) Voyez la Novelle onzième dont nous n'avons que la préface. Dans cette Novelle, Justinien établit une métropole dans un village, lieu de sa naissance, et lui forme un territoire aux dépens des métropoles voisines.

avons le concile d'Antioche de 341 qui prouve que, conformément à ce qui avait lieu dans l'ordre civil où il y avait un comte par cité, on avait établi un évêque aussi par cité, et que, dans chaque province, l'évêque de la métropole précédait les autres; voici un extrait des canons 9 et 10 de ce concile : « Que les évêques de chaque province sachent que l'évêque qui est à la tête de la métropole a le droit de prendre soin de toute la province, parce que la métropole est le rendez-vous de tous ceux qui ont des affaires; d'où il a paru convenable que l'évêque de la métropole précède tous les autres évêques, et que chaque évêque ait l'administration de tous les *pagi* qui sont compris dans la cité.....

» Que ceux qui sont dans les vici ou pagi et qu'on appelle chorévêques n'osent ordonner un diacre sans l'évêque de la *cité* à laquelle sont subordonnés ces vici et pagi.....; que le chorévêque soit établi par l'évêque de la *cité* à laquelle il est soumis. »

De ces preuves il résulte, à mon avis, que c'est une opinion erronée de regarder, comme le font tous les historiens, l'établissement des évêchés comme ayant eu lieu à des époques différentes. Ce qui a donné lieu à cette erreur, c'est que, ne trouvant pas les noms des premiers évêques de chaque siége, l'on n'a pas cru devoir faire remonter la création de chaque siége au-delà de l'époque où apparaît son premier évêque connu, comme si le défaut de connaissance du nom des évêques primitifs était une raison de nier l'existence des évêchés.

Quant à moi, je regarde l'établissement des évêchés

comme une mesure générale et simultanée, que je fais remonter jusqu'à Constantin, et qui certainement est antérieure à 341, date du concile d'Antioche. Depuis cette époque jusqu'à l'année 1317, où le pape Jean XXII créa 17 évêchés dans les deux Aquitaines et la Narbonnaise, on ne trouve de nouveaux évêchés établis dans les Gaules que les suivants :

1.° Saint-Jean-de-Maurienne par les Bourguignons; 2.° Carcassonne par les Visigoths; 3.° Laon, Nevers, Bellei et Toulon dans les V.e ou VI.e siècles; 4.° Bayonne que l'on recule jusqu'au IX.e; et enfin, Quimper, Treguer, Saint-Brieuc et Dol qui, étant en Bretagne, méritent de notre part une mention particulière, mais dont nous remettrons l'histoire au moment où nous parlerons des Bretons, parce que la création de ces quatre évêchés a été une suite de l'invasion des Bretons; en d'autres termes, une réaction de l'intérêt breton contre les Francs aux deux époques de l'établissement breton au VI.e siècle et sous Nominoë. A l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire vers le commencement du V.e siècle, il y avait, dans la province ecclésiastique de Tours, huit évêchés : Tours, Angers, Le Mans avec les Diablintes, Nantes, Rennes, Vannes, Ossisme et Aleth.

Après cet exposé de l'état civil, militaire et ecclésiastique des Gaules, vers 400, nous rappellerons au lecteur qu'elles étaient encore, à cette époque, sous la domination de l'empire d'Occident. Cinquante ans après, vers le milieu du V.e siècle, les choses étaient bien changées.

1.° Les Francs avaient alors un établissement considérable sur la rive gauche du Rhin, et s'étendaient jusqu'à Tournai; 2.° les Bourguignons possédaient tout ce qui est entre la Saône et le Rhône et les Alpes; 3.° Les Visigoths, tout ce qui est entre la Loire et les Pyrénées et les Cévennes, non compris l'Auvergne et le Berri; 4.° les Armoricains s'étaient mis dans une sorte d'indépendance et occupaient presque tout ce qui est entre la Loire, la Seine et la mer; 5.° les Saxons littoraux étaient maîtres des côtes de la Manche, depuis Saint-Brieuc jusqu'à Dunkerque. Enfin, il ne restait plus aux Romains que le Soissonnais, l'Ile-de-France, la Beauce, la Champagne, le Berri, l'Auvergne, et les rives de la Loire et du Rhône, sur lesquelles encore ils avaient été obligés de placer deux corps d'Alains à Valence et à Orléans. Le préfet du prétoire des Gaules, jadis à Trèves, avait été obligé de se retirer à Arles. Vingt-cinq ans plus tard, les choses étaient encore empirées, puisque les Romains n'avaient plus que le Soissonnais, l'Ile-de-France et la Beauce, qui ne tardèrent pas à leur être enlevées par Clovis, et les rives de la Loire et du Rhône.

Il n'entre pas dans notre plan de raconter comment tout cela avait eu lieu, nous nous bornerons à parler de la révolte des Armoricains. On lit dans Zosime (traduction de Cousin, page 927) : Les Barbares obligèrent, par leurs incursions, les Bretons (de l'île), et quelques peuples des Gaules de se soustraire à l'obéissance de l'empire et de vivre dans l'indépendance. Les habitants de la Grande-Bretagne,

ayant donc pris les armes, délivrèrent les villes de leur île des courses des étrangers. Les Armoriques et les peuples des Gaules, suivant leur exemple, chassèrent les magistrats romains et établirent parmi eux un nouveau gouvernement.

Cela avait lieu vers 409, quelque temps après la grande invasion des Vandales, des Suèves et des Alains, qui causa dans les Gaules une perturbation dont elles n'ont jamais pu se relever.

Cependant, après que le torrent des Barbares se fût écoulé, l'administration romaine chercha à reprendre ce qu'elle avait perdu. Nous lisons dans le voyage en vers de Rutilius, que, vers 417, Exupérance, préfet du prétoire, rétablissait les lois et la liberté dans les Armoriques. Il est à croire qu'il n'y réussit pas complétement, ou bien s'il réussit, il y eut, vers 435, une nouvelle insurrection, car nous lisons dans Sidoine Apollinaire (poëme 7, vers 246), que, vers 437, Littorius venait de réduire l'Armorique.

Il n'est pas certain si les Armoricains ont été dans l'indépendance depuis 409, ou bien si après avoir été remis sous le joug ils se sont de nouveau révoltés en 435. Cette dernière opinion me paraît préférable: 1.° Il n'est pas probable que l'Empire, qui avait des forces imposantes sur la Loire, ait laissé si long-temps les Armoricains dans l'indépendance. 2.° Qu'auraient fait de leur indépendance des peuples accoutumés au joug de Rome, et qui, à défaut de l'autorité impériale, ne connaissant que le gouvernement municipal,

n'avaient aucune idée d'un établissement monarchique, lequel, par son intérêt permanent, était seul capable de les empêcher de rentrer sous le joug. Ils se mirent en liberté quand l'administration romaine n'eut plus la force de les contenir, ils rentrèrent sous le joug quand cette administration reprit des forces.

Au surplus, cette opinion est confirmée par la chronique de Prosper Tyron, qui dit, sous l'année 435, que la Gaule ultérieure, c'est-à-dire au-delà de la Loire, se révolta sous la conduite de Tibaton, *et à romanâ societate discedit*, et que de cette portion de la Gaule où la révolte avait commencé, elle s'étendit par toutes les Gaules, parce que tout le menu peuple s'insurgea et se fit Bagaude. Remarquez que nous ne confondons pas le soulèvement des Armoriques auquel prirent part toutes les classes de la société, et la révolte des Bagaudes. Les Bagaudes étaient de pauvres gens qui, écrasés par les exactions des percepteurs du fisc, s'insurgeaient pour ne pas payer d'impôts. Il y eut des révoltes de Bagaudes à différentes époques. Il y en eut par toute la Gaule, au pied des Alpes, en Espagne.

Quoi qu'il en soit, les Armoricains se soulevèrent encore après l'expédition de Littorius, à moins qu'on ne regarde cette expédition comme n'ayant point rempli son but; car nous trouvons dans la chronique de Prosper Tyron que, vers 442, les Alains à qui les terres de la Gaule ultérieure, c'est-à-dire au-delà de la Loire, avaient été données pour être partagées avec les habitants, soumettent par la force ceux qui résis-

tent, et s'emparent des terres, après en avoir chassé les anciens habitants. Ce fait, attesté par un historien contemporain, explique pourquoi l'on trouve si souvent le nom d'Alain en Bretagne, et même dans la famille des souverains.

L'établissement des Alains en Bretagne est un fait assez important pour que nous nous y arrêtions. Il paraît qu'ils n'ont pas subsisté long-temps en corps de nation, du moins je ne trouve qu'une seule fois qu'il en soit fait mention, c'est dans le catalogue des comtes de Cornouailles qu'on lit que Daniel Dremrud fut roi d'Allemagne, et que l'un de ses fils, revenant de l'Allemagne, recouvra le comté de ses pères.

Il semble donc qu'à l'époque de Daniel Dremrud, que je ne sais au juste à quelle année rapporter, il existait un territoire portant le nom d'Alemannie ou Alanie, car je crois qu'ici les deux noms sont identiques. Quoi qu'il en soit, ce territoire n'a pas subsisté long-temps, et c'est une chose remarquable que ce peuple, qui a dominé sur une partie des Gaules et de l'Espagne, n'ait laissé de traces permanentes de son passage nulle part.

Il est fait mention, dans la vie de Saint-Germain-l'Auxerrois, de cette guerre des Alains contre les Armoricains. Saint-Germain s'interposa pour eux auprès d'Eocaric, roi des Alains, et ensuite alla à Rome pour les réconcilier avec l'Empire; mais les Armoricains étant retombés dans la révolte, la démarche de Saint-Germain ne servit à rien, et ce fut alors probablement que les Alains employèrent la force contr'eux.

Il paraît, toutefois, que les Armoricains ne furent pas remis par les Alains dans l'état complet de sujétion où ils étaient à l'égard de l'Empire en 409; car, la première fois qu'il est ensuite fait mention d'eux, on les trouve, non plus sujets de l'Empire, mais ses auxiliaires. C'est ce qui nous est appris par un passage de Jordanès, où il fait le dénombrement des peuples qui se trouvèrent sous la bannière d'Aetius, à la bataille de Châlons contre Attila. Après les Romains et les Goths, il cite les Francs, les Sarmates, les Armoricains, les Lètes (1), les Bourguignons, les Saxons littoraux et les Bretons (2), autrefois, dit-il, soldats de l'Empire romain, maintenant au nombre de ses auxiliaires.

On voit qu'à cette époque, le lien qui attachait à l'Empire les Armoricains était bien faible. Plus tard, il ne fit encore que se relâcher davantage; car, depuis l'assassinat d'Aetius, qui eut lieu peu de temps après

---

(1) On appelait Lètes, contents, des peuples qui, au lieu de solde, avaient reçu un établissement territorial. Ils s'administraient eux-mêmes civilement, et ne dépendaient de l'Empire que sous le rapport militaire. C'était une manière de récompenser les services militaires. Ici, il n'est pas certain si le mot Lètes indique une division à part, ou si c'est un qualificatif des Francs, des Sarmates et des Armoricains. Je penche pour cette dernière opinion. Au reste, la question est sans importance; car je ne vois guère de différence en l'état de Lètes et celui d'auxiliaires.

(2) Le texte porte Briones. Nous reviendrons là-dessus quand nous parlerons des Bretons.

la bataille de Châlons, la puissance des empereurs alla toujours en diminuant, jusqu'à la conquête définitive des Francs. Entre ces deux époques, l'histoire ne parle guère des Armoriques. On voit seulement dans Grégoire de Tours, qui confirme en cela la chronique de Saint-Brieuc, monument qui, tout seul, ne ferait point autorité, que les Goths qui, depuis la mort d'Aetius et jusqu'aux victoires de Clovis, furent la puissance prépondérante dans les Gaules, cherchèrent à passer la Loire pour s'étendre aux dépens des Armoricains, et qu'ils eurent pour alliés dans cette entreprise les Saxons littoraux, tandis que, de l'autre côté, les Armoricains furent défendus par les garnisons romaines de la Loire unies aux Francs. Ces tentatives des Goths et des Saxons n'eurent pas une réussite complète, car, plus tard, Clovis trouva encore les garnisons romaines maîtresses du cours de la Loire.

(*La suite à un prochain numéro.*)

G. DEMANGEAT.



EMBELLISSEMENTS

DE LA VILLE DE NANTES,

1755.





ANTES, comme toutes les villes anciennes, n'a pas toujours eu la physionomie qu'elle offre aujourd'hui. Ses belles rues, ses larges quais, ses somptueuses demeures n'existent, pour ainsi dire, que d'hier. La Loire baignait le pied de ses murs, de ses hautes tours et de son château. A l'abri de ses remparts, dans une enceinte de peu d'étendue, de chétives maisons, la plupart en bois, bordaient ses rues étroites et tortueuses. Dans les temps de guerre, les habitants de la campagne venaient y chercher un asile, et comme ils ne trouvaient pas où se loger, force était de leur permettre de bâtir des baraques qu'ils plaçaient le long de nos monuments publics dont ils obstruaient la façade ; ils rétrécissaient encore les passages et venaient diminuer la lumière. Ces hideuses constructions, établies d'abord temporairement, se perpétuaient par les malheurs,

sans cesse renaissants, des troubles civils et des guerres étrangères, et quelles guerres! c'était la destruction avec toutes ses horreurs. En portant ses regards sur ces temps désastreux, on est moins étonné que l'on fût si à l'étroit dans nos villes fortifiées, où chacun cherchait un abri pour sa personne et ses propriétés.

La note qu'on va lire nous représente Nantes au moment où elle va sortir de cet état de gêne, au moment où, rejetant ce manteau de vieilles et tristes murailles, elle va s'étendre majestueusement sur le beau fleuve de Loire, pour respirer plus à l'aise. Ses habitants, rassurés sur leur avenir, vont se débarrasser des foyers d'infection qui les entourent de toutes parts. L'aisance que leur a procurée le commerce va leur permettre d'éloigner les chances d'incendie en construisant des maisons en pierres, et des rues plus aérées détruiront les germes de la peste, qui venait souvent les décimer.

Pour seconder ce besoin si vivement senti, l'architecte du roi, de Vigny, présente un plan et un mémoire sur *les commodités et les décorations de la ville de Nantes.*

Ce mémoire n'est pas daté; mais l'arrêt qui ordonne l'exécution du plan en fixe l'époque d'une manière certaine; il est de 1755.

Dans tout ce qu'il propose, l'architecte dit qu'il a en vue des projets en harmonie avec la réputation et la population de Nantes, dont le commerce est fort important. Cette ville, ajoute-t-il, est assise presqu'à

l'embouchure du plus grand fleuve de France, et située de manière à recevoir toutes sortes de denrées des pays étrangers, et aussi pour leur porter les nôtres, etc.

Il est important pour elle d'augmenter sa commodité, afin que, par les agréments qu'elle présentera, elle puisse attirer les étrangers chez elle et même les y fixer. Il a en conséquence fait deux plans, l'un de la ville telle qu'elle est, et un autre avec les changements qu'il propose.

L'entrée du côté d'Angers est trop étroite et remplie de détours, il en propose le redressement et l'élargissement. A partir de Saint-Clément, on fera une rue qui arrivera au mur de ville, où l'on percera une nouvelle porte pour arriver à la place Saint-Pierre, devant le portail de la cathédrale, place que l'on fera le plus régulièrement possible. On supprimera les deux maisonnettes adossées aux portes moyennes qui défigurent le portail.

Un bout de rue viendrait rejoindre la Haute-Grande-Rue, qui conduirait à la place Saint-Saturnin. (On pourrait entourer cette place d'arcades; mais il ne faut pas tenir à cette idée.) On raserait l'église Saint-Saturnin et quelques maisons, pour agrandir la place devant Sainte-Croix. De cette place à la Fosse il n'y a de passage que la rue de la Casserie, qui est si étroite, que deux voitures ne peuvent s'y croiser. Quand on est parvenu à la tour Saint-Nicolas, il faut faire, à gauche, un tournant de labyrinthe pour rejoindre la rue de la Fosse. Il n'y a pas moyen en cet endroit de niveler une place, parce que les rues Contrescarpe

et du *Bignon-Letard* se trouveraient séparées de ladite place par une chute de 15 pieds.

On augmentera la place Saint-Nicolas du quadruple; car elle est actuellement si petite, que, les jours de marché, les habitants de la campagne sont forcés d'occuper une partie de la rue de la Fosse, ce qui nuit à la circulation. On bâtira l'église Saint-Nicolas sur cette place : elle est mal située actuellement.

On changera la porte du Port-Communeau, on y fera une place; car ce sera un jour l'arrivée de Rennes. De cette place on conduira une rue à la Mairie, en face de laquelle sera une autre place. De là on percera le mur de ville et on comblera le fossé, de sorte qu'on aura des chantiers pour tous les matériaux venant de Bretagne.

On élargira les portes de ville de la Poissonnerie, et on augmentera la Halle au poisson.

Il faudrait faire un quai de chaque côté de l'Erdre, en conservant les moulins et les boucheries. Il faudrait achever les quais Mellier et Maillard, et percer le mur de ville pour communiquer des Jacobins à ce dernier quai. Il serait également nécessaire de continuer le quai du Port-Maillard le long du château jusqu'à Richebourg.

Il serait avantageux de percer une rue de la place Sainte-Catherine à Saint-Nicolas, et de placer la salle de Concert et de la Comédie de chaque côté de la porte Brancas, ouverte dans le mur de ville en cet endroit.

Il faudrait que, de la rue Haute-du-Château, on pût se

rendre au Cours Saint-Pierre, seule belle promenade de Nantes, par une chaussée sur le bord des fossés du Château, ou par des arcades. Comme cette promenade n'a pas assez d'étendue, je la prolonge jusqu'en Erdre, dans le quartier Saint-André. Entre les deux, on ferait une grande demi-lune, qui servirait d'entrée à la rue Saint-Clément, et que l'on pourrait border de belles casernes.

La rue de la Boucherie, qui sert de passage et d'arrivée à la Bretagne, est trop rapide, il sera bon de baisser le seuil de la porte de Sauvetout de six pieds. Il sera bon aussi de percer une rue de celle des Carmes à l'Erdre.

Raser la tour du Port-Commmeau, pour dégager le terrain et agrandir le port. Les moulins de ce lieu ne servent plus.

Baisser, autant que possible, les murs, tours et boulevards antiques et combler les fossés.

Il faut accroître la demeure des négociants sur la Fosse. C'est le quartier le plus commode et le plus économique pour eux. Ils peuvent surveiller leurs expéditions maritimes, entrer et sortir leurs marchandises à moins de frais. Si toutes les marchandises entraient au sein de la ville, il y aurait confusion et augmentation de frais. Bien que le terrain soit resserré par la rivière et le coteau, il ne pense pas que la Fosse puisse s'étendre jusqu'à l'Hermitage; cependant, en réfléchissant à ce qui s'est passé à Londres par la construction de deux ponts, on pourrait espérer, dit-il, un grand accroissement.

Pour faire suite au pont de la Bourse, il en faudrait un autre pour se rendre à l'Ile-Gloriette. Les maisons de l'Ile-Feydeau pourront avoir des jardins, ce qui manque à Nantes. On pourra aussi y avoir une église, desservie par les prêtres de Saint-Saturnin que l'on supprime.

On fera des promenades sur la prairie de la Magdelaine, et, au reste, des magasins de bois de construction.

On raserait la bourse actuelle, qui est mal bâtie et incommode, et on continuerait le quai du Port-au-Vin à la Fosse, et on en bâtirait une, beaucoup plus belle, à la tête de l'Ile-Feydeau avec deux ailes, l'une serait la chapelle et l'autre les bureaux de commerce, etc.

Sur l'Ile-Gloriette, on prolongerait les quais. On y planterait une promenade, de laquelle on verrait arriver tous les navires qui fréquentent le port.

Il faudrait cintrer en pierres toutes les arches des ponts qui sont en bois, sur une longueur d'environ 1000 toises, et rélargir, au fur et à mesure qu'on le pourrait, les ponts et les chaussées, et leur donner au moins 24 pieds de largeur.

Signé De Vigny.

On a pu remarquer combien, dans ce plan, il y a de bonnes et heureuses idées. La majeure partie a été exécutée, et on peut regretter que quelques autres ne l'aient pas été.

Par exemple, le projet de maisons avec des jardins sur l'Ile-Feydeau était heureux. Nous pensons que son exécution eût été fort agréable. L'auteur remarque avec justesse que Nantes manque de jardins dans son intérieur, et l'Ile-Feydeau eût fait un quartier à part et tout-à-fait remarquable. On ne peut s'empêcher aussi d'approuver le projet d'une promenade au bout de l'Ile-Gloriette, elle eût été d'un charmant effet, et la plus pittoresque de notre ville.

Ces idées n'étaient pas toutes de M. de Vigny. Il avait opéré sur d'anciens projets, et, comme quelques-uns étaient erronés, son plan fut repris et rectifié plus tard par un savant architecte, dont les ouvrages font et feront long-temps l'admiration des hommes de goût, je veux parler de M. Ceineray.

Je serais bien tenté de me livrer à quelques réflexions sur les embellissements que réclame aujourd'hui notre belle ville, et bien plus encore sur les travaux d'utilité qu'il est important d'exécuter, pour assurer la prospérité de son avenir. — On sait que son commerce extérieur va toujours décroissant, et nos écrivains les plus habiles cherchent à lui trouver un dédommagement dans l'industrie manufacturière. C'est, à mon avis, ce que Nantes, abandonnée à ses propres forces, peut faire de mieux. Mais l'avenir de notre ville n'est pas là seulement. Le jour n'est pas éloigné où le gouvernement comprendra le parti qu'on peut tirer de notre fleuve, non pour la prospérité de Nantes, mais pour celle de la France entière.

Certes, quand on demandera les améliorations coûteuses en vue de favoriser Nantes et Orléans, le gouvernement devra refuser; mais si, au lieu de ces vues étroites et égoïstes, on déroule devant lui le tableau du bien-être qui résulterait d'une navigation sûre et régulière, sur une étendue de 150 lieues au centre de la France, et au milieu d'une population riche, active et tout-à-fait avancée; si on lui fait voir que, par cette voie, on peut attirer la majeure partie du commerce de transit, qui se fait par le Nord, quoique contrarié par la navigation dangereuse de la Manche et par les glaces de la Hollande et de la Belgique, alors il ouvrira les yeux, et verra que les millions qu'il versera dans les travaux de cette navigation lui rentreront par cent voies différentes. Ce sujet nous mènerait beaucoup trop loin : nous y reviendrons, si la *Revue du Breton* peut nous accorder un peu de place dans ses prochains numéros.

F.-J. VERGER.

SOUVENIRS DU PAYS.

Nous autres apôtres du progrès, que passionne si vivement la religion de l'avenir, nous devrons comprendre mieux que personne la religion du passé.
ÉMILE SOUVESTRE.



SSEZ d'écrivains retracent les pas et gestes des grands seigneurs ou des hommes politiques qui viennent visiter une ville de province ; — aucun n'a encore tenté de reproduire les souvenirs qu'y laissent ces grands artistes que la mort nous a ravis, mais dont le nom doit vivre éternellement. Ce qu'ils ont fait, dit, écrit à Paris, on le sait presque minute par minute. S'éloignent-ils de la capitale, la curiosité parisienne les abandonne, et nous conservons à peine la trace de leur séjour dans nos villes départementales. — J'essaie de remplir cette lacune pour Nantes. — Talma a excité notre enthousiasme : j'ai demandé à ma mémoire une journée passée avec lui. — Nous avons fêté Boieldieu : j'ai rassemblé quelques détails des moments trop rapides pendant lesquels j'ai pu l'observer. — David, le grand peintre de la république et de l'empire, a été appelé dans la cité nantaise, et des recherches persévérantes me mettent à même d'y redire son séjour. — Le Poussin a peint des vues de Nantes : j'en ai trouvé l'époque précise, avec l'espoir de réunir, à cet égard, quelques documents inédits. — Des matériaux, assez nombreux et peu connus, sont en mes mains sur d'autres artistes célèbres. — Une tâche encore me reste à entreprendre. La remplirai-je ? Parfois je me le per-

suade en fouillant avidement nos archives communales et en étudiant l'histoire de l'immortel auteur dont je suis chaque pas avec une persévérante anxiété; parfois je désespère de l'accomplir, car ces archives ne renferment qu'une date, une date et un nom que M. Ludovic Chapplain a déjà cités dans *le Lycée : Molière à Nantes, le* 23 *avril* 1648. Néanmoins, en puisant à plus d'une source, peut-être pourrai-je montrer Molière organisant son orchestre avec les cinq violons ordinaires de la ville, dont les noms sont conservés dans les registres municipaux, à côté de ceux des peintres des maires, et faisant faire ses décorations par l'un de ces peintres; Molière recevant l'autorisation d'aller faire battre le tambour par la ville, pour appeler le public au théâtre de la rue S.t-Léonard, à raison de 10 sous par personne, et sous la condition de la représentation de la pièce de *Saint-Eustache*, au bénéfice de l'hôpital; Molière forcé d'interrompre ses représentations, parce que *Monseigneur le maréchal de Melleray est détenu au lit de maladie corporelle et en danger de sa personne;* enfin, Molière en rivalité avec un spectacle de marionnettes italiennes, qui représente des *Maximes*, sous la direction du vénitien Dominique Seguala, et forcé de céder la place aux comédiens mécaniques....

Aujourd'hui j'offre, pour première notice, le souvenir de Talma. Cette notice a déjà paru dans les *Annales de la Société Académique;* mais il m'a semblé qu'elle pouvait se reproduire ici comme le premier des *Souvenirs du Pays* qui doivent la suivre dans la *Revue*.

UNE CONVERSATION AVEC TALMA,

A NANTES, EN 1813.

Je vois bien des crimes là-dessous, mon cher Polynice, lui dit le poëte Ducis. — *Merci, mon parrain*, lui répondit Talma. (Tableau du peintre Ducis.)

Vous tenez de votre parrain, pour l'amour du désert, la crainte des hommes, et la bienheureuse mélancolie, liqueur ou élixir des naturels tendres et dont je ne veux pas perdre une goutte. (*Ducis à Talma.*)

Il possède tous les secrets des arts divers; ses attitudes rappellent les belles statues de l'antiquité; son vêtement, sans qu'il y pense, est drapé dans tous ses mouvements comme s'il avait eu le temps de l'arranger dans le plus parfait repos. L'expression de son visage, celle de son regard, doit être l'étude de tous les peintres. Quelquefois il arrive les yeux à demi-ouverts, et tout-à-coup le sentiment en fait jaillir des rayons de lumière qui semblent éclairer toute la scène. Le son de sa voix ébranle dès qu'il parle, avant que le sens même des paroles ait excité l'émotion. D'autres ont besoin de temps pour émouvoir, et font bien d'en prendre; mais il y a dans la voix de cet homme je ne sais quelle magie qui, dès les premiers accents, révèle toutes les sympathies du cœur. Le charme de la musique, de la peinture, de la sculpture, de la poésie, et par-dessus tout le langage de l'âme, voilà ses moyens pour développer, dans celui qui l'écoute, toute la puissance des passions généreuses ou terribles. (M.me DE STAEL.)

J'ai entendu dire à Talma, un an avant sa mort, et lorsque son talent avait atteint le plus haut degré de perfection, que, dans sa jeunesse, entraîné par le sentiment dont il était dominé, il lui avait été impossible de se maîtriser, et qu'alors, au lieu d'exciter les larmes et l'effroi, il avait provoqué le rire; mais qu'ensuite il s'était appliqué à se rendre compte de tout, à calculer et raisonner tous ses effets, et que c'est toujours lorsqu'il était le plus maître de lui, qu'il obtenait le plus d'applaudissements. (KALBRENNER.)

A peine sorti du Lycée, j'en avais encore tout l'enthousiasme, enthousiasme militaire, enthousiasme des beaux-arts: avec cette double pensée, deux grandes figures frappaient alors ma vue: Napoléon et Talma. J'appris donc avec joie l'arrivée du célèbre acteur tragique dans cette ville: j'allais voir Talma sur la scène, et peut-être, dans l'intimité, l'entendre parler de l'Empereur dont il était le protégé!... Mon espoir fut à moitié réalisé dans une conversation toute artiste, mais fort peu politique.

L'occassion de causer presque journellement au foyer du théâtre avec Talma, m'établit en rapports assez intimes avec lui pour recevoir sa visite d'adieu, et cette visite me fit obtenir sur ses études quelques détails que je me suis efforcé de demander à mes souvenirs (1).

Je néglige les phrases d'introduction, je tiens peu compte

(1) Talma, en 1813, joua à Nantes, Oreste d'*Andromaque*, Ninias de *Sémiramis*, *Manlius*, Oreste d'*Iphigénie en Tauride*, *Hamlet*, Néron de *Britannicus*, le grand-maître des *Templiers* qu'il n'avait pas encore joué à Paris, *Shakespeare amoureux*, *Nicomède*, *Œdipe*, *Ninus II*, et *Macbeth*. — Talma est né le 15 janvier 1760, il a débuté le 27 novembre 1787, il est mort le 19 octobre 1826.

de mes répliques ; mon principal but est de résumer les réponses de mon interlocuteur.

— Il me semble, lui dis-je, qu'en scène l'acteur s'oublie complétement, pour s'identifier avec le personnage qu'il représente ?

— Cette croyance, répondit Talma, est assez généralement répandue, mais sans raison. Un acteur ne s'oublie jamais en scène : il y est toujours comédien ; autrement ce serait un fort mauvais comédien, s'il gesticulait à tort et à travers suivant ses inspirations, fût-il même dans la position de se croire fermement le personnage qu'il s'est chargé de reproduire.

— Mais comment arriver à l'expression de la vérité, si ce n'est en s'efforçant d'exister de la vie même du personnage?

— Assurément, il faut cette vie; mais elle ne s'improvise pas comme un ornement dans un morceau de musique ; et encore, je vous paraîtrai trop exclusif, l'improvisation d'une seule phrase d'agrément dans un air est une faute de la part d'un artiste... Un artiste qui tient à son nom, avec l'ambition de faire école, et nul n'est artiste sans cette ambition, doit être sûr de la moindre expression de sa voix ou de son geste. Quant à cette vie même du personnage, que vous avez raison d'exiger dans le comédien, ce n'est pas l'improvisation, l'entraînement, ou, comme disent certains aristarques, l'abandon qui la communique, c'est l'étude... La plus forte critique d'un acteur est celle qui proclame son abandon: voilà pourtant le grand éloge de vos journaux, éloge bien irréfléchi.

— Vous changez ainsi les idées reçues?

— Il y a tant d'idées, lesquelles, pour être reçues, n'en sont pas plus vraies, et au théâtre plus qu'ailleurs ; mais comment les détruire ? Nous jouons, nous n'écrivons pas ; or, notre jeu, seule chose qui frappe les yeux de nos censeurs, c'est le produit de l'étude, et non l'étude elle-même, restée inaperçue: cependant en elle gît la difficulté de l'art dramatique comme de tous les beaux-arts, croyez-le bien. L'art du comédien ne s'improvise pas plus que celui du chanteur, du peintre, du sculpteur ; la plus féconde imagination du monde, sans études préalables, ne produira jamais qu'un mauvais tableau et une mauvaise statue, comme un mauvais acteur.... On dit qu'un acteur s'oublie ? Il s'anime de sa propre passion, il s'émeut de sa sensibilité, mais il ne s'oublie jamais. Eh! mon cher Monsieur, si un acteur s'oubliait un seul instant sur la scène, que deviendrait-il en présence

d'un interlocuteur qui le fait languir dans la réplique indispensable pour continuer une tirade de colère ? que dirait-il, qu'exprimerait sa physionomie à telle actrice laide et méchante dont il exalte les attraits enivrants, l'âme innocente et pure, et autres qualités dramatiques ? Pourrait-il, d'ailleurs, être à la fois, suivant ses rôles, bon, méchant, ouvert, traître, confiant, dissimulé, indulgent, féroce, rassembler enfin dans son cœur les vertus et les vices contraires de notre pauvre humanité ? Un acteur contracte l'impérieuse obligation d'être constamment maître de lui ; mais, avec cette volonté, l'obligation aussi de posséder une de ces âmes chaleureuses et impressionnables qui rendent sensible l'intelligence des passions, parce que l'on est soi-même capable de les éprouver.... Et, soit dit en passant par un des tourments inséparables de notre profession, il n'est pas loisible d'être comédien sans s'exposer à des passions vives....

— Vous excitez ma curiosité, dis-je, voyant qu'il s'arrêtait : vos études doivent fournir des idées neuves sur l'art dramatique ?

— Mon cher Monsieur, continua Talma (en répondant avec une complaisance infinie et toute absence de prétention, à des questions multipliées que je supprime pour résumer ses réponses), Préville, Dazincourt et d'autres comédiens ont exprimé les mêmes idées avant moi : elles ne sont donc pas neuves. J'y ajouterai que je ne connais d'enthousiasme irréfléchi d'un rôle qu'à sa première lecture. Ainsi, j'en fais l'aveu, je dévore les pages d'un manuscrit nouveau dont le sujet promet à ma vanité de brillantes scènes, de ces mots jetés auxquels le public réserve, comme par tradition, deux ou trois salves de battements de mains ; je me monte la tête, je me vois admiré du peuple qui remplit la salle. Souvent une seconde lecture, lecture plus attentive, plus méditée, me démontre ma fausse conception. Je relis donc encore, je me pénètre du personnage et de son entourage. Ayant ainsi examiné à fond la contexture de la pièce, je m'efforce d'imposer silence à mon imagination, afin qu'elle ne remplace pas la réalité. Alors, si mon héros est Grec ou Romain, je me promène dans les musées, j'étudie les médailles, j'examine les statues, je note celles que je dois plus spécialement consulter. Mon étude suivante consiste dans les écrivains de l'époque : je les lis, je les médite, j'y prends mon personnage extérieur dans les actes de son existence publique, heureux quand quelques précieuses pages m'initient à sa vie privée. En ces moments aucune autre pensée ne

me peut saisir: celle de mon personnage m'accompagne et m'occupe partout. Aussitôt que je crois l'avoir compris avec les écrivains, je retourne aux médailles, aux dessins, aux statues qui le représentent; j'en calcule, j'en imite les diverses positions; en quelque lieu que j'aille, et sans y songer, je me pose comme mon héros; il est toujours avec moi. J'ai vécu dans une autre vie que la mienne. Après cela seulement, rappelant à moi toute mon imagination, parce que l'étude est désormais assez forte pour l'éclairer, si elle s'égare, j'espère faire revivre sur la scène le personnage lui-même, avec son costume, sa physionomie, ses gestes, je dirais presque avec son accent, où, au moins avec ses intentions évidentes dans la situation où l'auteur l'a placé: c'est là mon étude préliminaire.

— Mais cette étude est tout.

— Tout!.... oh! non.... Tout pour moi lecteur, observateur et artiste ; mais, pour moi comédien ce n'est pas tout: si l'expression du geste ne m'embarrasse plus, n'ai-je pas à songer encore à la pureté du langage sans l'accent de l'école, à l'harmonie du vers sans faire sentir le vers, à l'effet sur le public en lui dissimulant cet effet préparé; en un mot, pardonnez-moi la singularité de l'expression, à trouver à la fois le moyen d'être naturel sans l'être réellement? C'est la grande difficulté de l'art, c'en est l'idéal. Je ne m'applique plus uniquement au personnage tel que je l'ai conçu intérieurement, mais je m'efforce de le faire parler devant le public du théâtre; car il faut à ce public, en même temps que le personnage réel, le personnage à effet. Des spectateurs ne gardent pas sans fatigue trois heures d'une immobilité attentive devant une statue parlante, quelque admirables que soient la pose et le langage de l'acteur. L'enthousiasme ne se soutient que par les contrastes. Le récit le mieux fait, la déclamation la mieux accentuée, le geste le plus expressif, n'exaltent pas le public? Ils lui plaisent peut-être, mais ils le laissent froid. On ne l'échauffe, on ne le remue, on n'arrache ses larmes, on ne le transporte, on ne fait naître sa terreur involontaire que par les oppositions, bien plus que par la vérité, chose fâcheuse à dire. Ma tâche de comédien, vous savez que certains appellent cela le métier, est donc de chercher, non tous les effets du rôle, mais ses principaux effets, et de racheter les intervalles par l'harmonie de la parole, afin que cette parole simple, douce, persuasive, parfois même monotone, mais captivant toujours l'âme de l'auditeur, le repose ou le pénètre sans trop l'exciter, et le

prépare aux scènes ou aux mots énergiques qu'un organe puissant, qu'un seul mot jeté par une intention précise, marquée, font surgir avec cet éclat qui excite les bravo, les bravo qui sont la vie de l'artiste.... Ces effets, je les essaie chez moi d'abord, ensuite aux répétitions ; et, du jour où l'essai réitéré m'a convaincu de l'irrésistible commotion qu'ils doivent transmettre dans la salle, je les grave invariablement dans ma mémoire à côté des paroles de l'auteur..... Alors, seulement alors, toutes ces études m'ont identifié à mon personnage, non pour un moment hasardé, non pour l'instant où mon sang échauffé m'aura permis de m'exalter, non pour oublier tout ce travail en une soirée de migraine ou de digestion difficile, ou de mauvaise humeur, mais pour toujours ; oui, pour toujours, pour le moment de ma volonté, j'ai le personnage à ma disposition, non pas tel que mon imagination, que mes sentiments personnels l'eussent fait dans une soirée d'abandon, non pas enfin à mon image, mais tel que l'étude, soutenue de l'imagination, de l'enthousiasme, de la sensibilité. m'a démontré qu'il devait être... Un sommeil tranquille ne m'est permis qu'après ces longues journées de méditation : jusques-là, c'est une vie sans repos : c'est l'impatience de la recherche, l'incertitude, les doutes créés par une découverte, modifiés par une pensée ; oh! c'est un insupportable et continuel tourment..... Les applaudissements du public effacent tout ce passé de fatigue, quand le succès arrive.

— Les applaudissements sont donc bien puissants sur un acteur ?

— C'est là, poursuivit Talma, qu'il puise ses forces, son courage, sa confiance, son talent, son avenir.

— Cependant les applaudissements ne sont pas moins vifs aux tours de force de Forioso qu'au Théâtre-Français.

— Nous ne songeons pas à cette comparaison, quand éclatent les applaudissements ; et, les entendre, tous les acteurs vous l'affirmeront, n'eussent-ils joué que sur un théâtre bourgeois, est une jouissance dont on ne peut se rendre compte qu'autant qu'on l'a ressentie.

— En vivant avec les grands artistes, qui tous vous témoignent de l'amitié, n'avez-vous pas puisé beaucoup dans leurs œuvres, dans leurs conversations ?

— Beaucoup.... De Méhul j'appris à varier les tons de ma voix, à y découvrir des sons ou plus tragiques, ou plus passionnés, ou plus simples que ceux que j'avais d'abord essayés.... Je dus à David mon premier travail d'études des bas-reliefs,

des médailles, des statues, des objets antiques de toute espèce; étude qui m'ouvrit une intelligence neuve de l'art dramatique : jusques-là j'avais eu des inspirations passagères; mais je n'étais pas artiste. Je comprenais bien le déclamateur passionné, le grandiose du geste, l'expression de la voix excitant l'émotion du spectateur, et certes Lekain était assurément pour moi, mais seulement ainsi, un grand comédien. Mais le personnage lui-même ressuscité sur la scène, je ne le trouvais dans aucune tradition. La vérité complète, entière, m'apparaissait bien dans Molière, Molière acteur et auteur; mais à Molière peintre des mœurs de son temps, il avait suffi d'être lui pour être vrai.... Mon ambition, peut-être elle s'agrandira plus tard, a consisté dans la reproduction fidèle du personnage antique... Et, cependant, que de tracas, que de petitesses, que de basses envies, que de haines même à subir pour réussir dans cette innovation au Théâtre-Français... Eh bien! les injustices, les jalousies, les haines, je les supportai avec calme, elles ne me donnèrent pas une seule nuit sans sommeil; mais je devins moins ferme en face du ridicule...

— Le ridicule dans la vérité!

— Choisissez le costume le plus vrai, essayez de vous en vêtir de nos jours, et si ce costume s'éloigne de la mode; s'il est ample et commode, quand le bon ton le veut gênant et serrant le corps; s'il est blanc et simple, quand la vogue l'exige rouge et chamarré; si vos cheveux ont leur couleur naturelle, quand l'usage les demande poudrés et parfumés; si votre figure offre une barbe longue et touffue, quand autour de vous on n'aperçoit que des visages soigneusement rasés, dites-moi ce que vous serez ?... Je fus ainsi à la Comédie-Française par mon opposition à l'usage, à la mode, à toutes les convenances théâtrales admises par mes devanciers et mes camarades... Lekain, suivant quelques écrivains, a commencé la transformation, c'est-à-dire qu'il a joué Achille en couvrant sa perruque blanche d'un casque moderne au lieu du chapeau à cornes avec lequel jusqu'alors le héros grec saluait Iphigénie, et qu'à l'habit étincelant de paillettes il a substitué le manteau tout resplendissant d'or et d'argent... Plus hardi, pour être plus vrai, je voulus tenter une révolution radicale dans le costume; mais lorsque nos actrices les plus aimables, nos acteurs le plus en faveur me désignèrent comme *une statue;* lorsqu'on s'ingérait à faire marcher militairement cette statue, dans l'emploi que vous connaissez ici à M. Calcina; lorsqu'on ne craignait pas de m'obliger à remplir le rôle d'un chef de licteurs dans la tragédie de *Brutus*, tant j'étais alors peu influent sur

le public ; lorsque autour de moi, enfin, il n'y eut qu'un écho continuel de plaisanteries, parfois fort spirituelles, qui me pariodaient en une espèce de bête curieuse récemment débarquée au jardin des plantes, ou bien en un monument d'avant l'ère-chrétienne, j'en fais l'aveu sans honte, je faillis renoncer à mon projet. Les peintres seuls me soutinrent, je leur dois cette justice : ils ranimèrent mon courage de leurs conseils et de leurs encouragements. D'une part, l'envie et la routine étaient contre moi ; de l'autre le génie de David embrassait ma cause ; je fus le plus fort...... Le succès, mais non pas immédiat, me récompensa de tant de peines et d'injures dévorées en silence....

— Une seule pensée, une seule observation critique demandai-je à Talma, n'a-t-elle pas quelquefois détruit en vous toute étude antérieure d'un rôle ?

— Non, car j'étudie toujours les faits dans la défiance de mon imagination ; mais j'ai souvent modifié mon jeu par suite de communications d'hommes instruits ou de mes méditations personnelles. Ainsi je croyais avoir compris tout Néron dans Tacite ; et je ne me rendis positivement compte de ce rôle que le lendemain d'une représentation de *Britannicus*, à laquelle lEmpereur avait assisté.

— Le peuple vous croit l'un des confidents de l'Empereur, et va même jusqu'à prétendre que Napoléon a reçu de Talma quelques avis pour draper le manteau impérial.....

— Cela est absurde, reprit vivement Talma, complètement absurde ! L'Empereur m'a témoigné constamment de l'intérêt et de la bienveillance ; mais l'Empereur demander des leçons ! on le connaît bien peu pour avoir cette pensée.... On sait qu'il aime à donner des conseils aux artistes, et, le lendemain d'une représentation de *Britannicus*, il me dit avec ces phrases coupées qui lui sont naturelles, que je n'avais pas compris le rôle de Néron ; que je m'y posais trop en dehors ; que je jouais comme avant la révolution ; que ce n'était pas cela ; qu'on distingue deux hommes dans les princes, comme dans les acteurs, l'homme sur les planches et l'homme en famille ; que cette séparation est fort importante à la scène, où, en résultat, la tragédie n'est que l'histoire éclairée par les quinquets ; que, dans la scène avec ma mère, je figurais un enfant maussade recevant une réprimande ; qu'un autre moyen que le remuement continuel d'un écolier grondé, devait être employé pour transmettre au public l'ennui des remontrances d'Aggrippine... Je réfléchis sur cette critique, laquelle me parut fondée, quoiqu'elle procédât à l'instar des journaux, c'est-à-dire qu'elle contînt le blâme si facile à donner, sans indiquer le remède bien au-

trement difficile à signaler. Alors, à cette impatience trop en dehors que j'avais manisfestée jusque-là dans la scène d'Agrippine et de Néron, j'ai substitué un jeu moins démonstratif; je me borne, pour peindre à la fois la déférence du jeune empereur envers sa mère et la fatigue des remontrances de celle-ci, à m'occuper avec les plis de mon manteau, sans rien abondonner de la sévérité du geste : j'en prends une extrémité avec nonchalance, j'en laisse tomber un à un les plis lentement dessinés : l'attention de Néron est ainsi toute à cet amusement : c'est à la fois la manifestation de la lassitude et de l'insouciance des paroles de la vieille impératrice... L'Empereur, parmi beaucoup d'autres conseils, m'avait dit ne pas comprendre Néron dans cet amour délicat que je supposais en lui par mon jeu et mon accent; qu'il y avait là une nuance d'amour, d'amour des sens, fort scabreuse sans doute, et que pourtant il était nécessaire de faire distinguer; que probablement je n'avais pas lu Suétone... Le rappel seul de cet auteur me fit reconnaître et mettre à profit l'observation de l'Empereur.

— Je conçois ainsi, dis-je à Talma, à l'égard des rôles empruntés aux Grecs et aux Romains, l'étude dans les monuments antiques de toute sorte; je conçois Néron trouvé dans Tacite et Suétone; Achille et les autres héros grecs dans Homère, dans Sophocle, dans Euripide; mais les rôles moins anciens....

— D'abord, vous le comprenez, mon étude fut celle de la nature : là j'ai puisé l'ensemble de tous mes rôles....

— On prétend que vous l'interrogez plus fréquemment chez les forts de la halle que parmi les gens du monde.

— Un homme du monde qui fait éclater la passion dont il est violemment agité, est assurément dans le vrai; mais où apercevez-vous cette passion, de nos jours, dans ce monde de bon ton qui se laisse si rarement deviner, quoiqu'il se rende parfois fort tragique en famille.... Au contraire, à la halle, il m'est loisible de suivre la colère sans contrainte, toute d'abandon, de ces hommes forts, nerveux, à bras découverts et à muscles prononcés, souvent d'admirable structure, qui fournissent tant d'hercules de toute sorte à la curiosité publique, et j'ai saisi plus d'une fois dans leurs physionomies furieuses, dans le son de leurs voix, dans leurs gestes même, une action éminemment tragique et d'une véhémente expression....

— Vous observiez, dans leur action, de la colère, de la fureur; mais où cherchiez-vous cet amour passionné de Pharan, d'Otello?

— *Abufar* est une création délicieuse, que j'aime d'adoration; aussi, pour cette pièce, je me suis borné uniquement à

mes sensations. Je n'avais à reproduire qu'un personnage idéal : je m'imaginai tout ce que devait être la fiévreuse passion de l'amour sous un ciel brûlant.... De cette unique pensée, je tirai la physionomie du rôle.... Mon embarras fut plus grand pour *Otello*.... L'*Otello* de Ducis est loin de ressembler à l'*Otello* de Shakespeare ; mais Ducis a de ces tableaux empreints de tous les tons, de ces descriptions abondantes de poésie riche et de grandes images, que j'affectionne autant que les scènes les plus vigoureuses du tragique anglais.... Je combinai les deux auteurs ; je méditai, avec Shakespeare, l'amour et la jalousie d'un soldat plus intrépide que tendre, d'un homme de vive passion, de passion désordonnée, plus que d'intelligence supérieure ; j'y mélangeai le sensibilité un peu *amoroso* de l'Otello de Ducis ; je fis ainsi d'Otello, non pas tout un africain, mais un composé de mauresque et de vénitien. Je n'en obtins pas un caractère d'unité, mais j'en eus un caractère intéressant par mille nuances diverses et opposées : c'était assez pour le succès ; il fut immense, et tel, que le bon Ducis songea à changer le dénouement : il avait peur, me disait-il en souriant, de faire mourir d'effroi quelques-uns de mes spectateurs.

— Et *Hamlet ?*

— *Hamlet ! Hamlet !*.... M.me de Staël m'écrit cependant qu'elle m'y admire.... La première fois que je lus toute la pièce de Ducis, je restai froid. Je n'y trouvai rien de la féconde originalité de Shakespeare ; j'y cherchais vainement ses conseils aux comédiens et bien d'autres scènes, et je me fâchai contre Ducis.... A la suite de cet accès de bouderie, de mécontentement de moi-même plutôt que du poëte, j'aperçus tout ce que la mélancolie d'un jeune prince, dans la position d'Hamlet, Oreste d'un autre temps, pouvait produire d'intérêt et de terreur ; l'effroi que je fais naître dans ce rôle est toujours le même : je n'y laisse pas respirer le public... Quant à l'aimer, je ne sais trop que vous dire ?

— En effet, répliquai-je, les pièces de Ducis ont une sorte de bâtardisme qui ne présente ni la pureté classique des écrivains du siècle de Louis XIV, ni l'allure hardie et tranchée de Shakespeare, qu'il a voulu imiter.

— Que nos critiques ne soient pas injustes, répondit Talma. N'oublions pas que Ducis forme une sorte de transition du théâtre classique pur à un théâtre qui peut-être sera plus dans la nature, mais aussi plus désordonné. Ce passage à un nouveau système ne doit pas s'opérer trop brusquement, car la scène française se verrait bientôt encombrée de pièces délirantes, surtout si nul grand acteur n'était là pour dominer les

auteurs. Cela arrivera inévitablement, lorsque notre jeune génération s'emparera du théâtre.

— Vous aimez Ducis : n'est-ce pas la cause principale de votre affection pour ses ouvrages ?

— Il y a bien quelque peu de vérité dans ce doute, car Ducis a mis toute son âme dans ses vers.

— Mais je vois peu d'entraînement d'âme dans *Macbeth ?*

— *Macbeth* sort de la ligne ordinaire : c'est une grande opposition à mes autres rôles. Il y règne un fantastique sombre et d'un puissant effet. Les sorciers n'y figurent pas pour rien. L'auteur y présente, en récit, des images bizarres qui me plaisent à décrire, parce que j'aime les vers harmonieux qui les expriment. Après cette pièce, Ducis prétendit reconnaître que mon front était marqué du sceau de la fatalité....

— Le public le dit aussi, quand il vous applaudit dans *Œdipe*. Ce rôle et celui du *Ninus*, de M. Briffault, sont les deux seuls dans lesquels je n'ai pu vous voir à Nantes.

— Je le regrette, car j'ai longuement médité le rôle d'Œdipe : c'est la tragédie de Voltaire où je me livre le plus volontiers à mes inspirations dramatiques, inspirations tout-à-fait empreintes du fatalisme qui pèse sur l'assassin de Laius et le fils de Jocaste..... Quant à *Ninus II*, si vous n'avez pas lu la pièce, il nous serait difficile d'en causer ensemble. La hardiesse du style s'y allie sans tache à la pureté de l'expression, alliance rare de nos jours; le sublime s'y aperçoit même; et, pourtant, je crains qu'elle ne reste pas au théâtre; je le crains, parce que j'estime l'auteur, écrivain de mérite; je le crains, parce que le public ne s'y émeut pas.

— L'Oreste d'*Iphigénie en Tauride* ne compte-t-il pas aussi parmi vos rôles de méditation, quoique ce ne soit pas une pièce de premier ordre, sous le rapport du style ?

— Non : elle est d'un style de *rocaille ;* elle offre çà et là un fatras de digestion difficile ; mais que de scènes pour Oreste !.... L'on m'y applaudit... les frémissements de la salle m'y entourent, m'y impressionnent, m'y subjuguent..... et alors..... oh ! soyez-en sûr, le génie de l'acteur, c'est la sympathie du public... A côté des emportements de la fureur, quel heureux contraste dans le charme de l'amitié si touchante de Pilade !.... Ce fut mon premier entraînement pour cette tragédie, où je pouvais peindre un sentiment que je n'avais pas vu dans le vieux répertoire.... J'ai pris l'œuvre du bon jésuite ; après l'avoir mûrement méditée, j'ai lu le *Traité d'Amitié* de Cicéron; j'y ai rencontré mon Oreste et mon Pilade dans une espèce d'analyse d'une imitation d'Euripide par le poëte Pacuvius;

un travail d'imagination a suivi cette lecture, et j'ai ainsi obtenu, non l'Oreste de Lekain, quoique Lekain y fût sublime, mais un Oreste de ma création, puisqu'on veut bien appeler créer, au théâtre, la représentation d'un personnage mort depuis longues années.... Au fait, ressusciter, n'est-ce pas créer... Ai-je ressuscité Oreste ?

— Certes, oui, m'écriai-je !

— Eh bien! je le crois, me dit Talma; je le crois, et c'est avec franchise que j'en fais l'aveu.

— Et *l'Oreste* de Racine ?

— Ce fut une autre difficulté. Dans l'Oreste de l'Iphigénie du père Guymond de la Touche, j'en avais agi avec assez d'irrévérence envers mon auteur, en faisant moi-même mon personnage, sans m'enquérir de mes devanciers; mais avec Racine, avec le grand poëte du grand siècle, avec toutes les traditions de Lekain, traditions en profond respect à tous, un seul changement audacieux se traduisait en un crime dramatique; une brusque mutation me faisait immoler par les classiques. Aussi, les premières représentations me mirent mal à l'aise; je n'y parus que le servile traducteur de Lekain; mais, ayant placé le public dans ma dépendance, je l'amenai successivement à quelques innovations, et je transformai, par mon jeu, par mon accent, au moins en partie, l'Oreste de Racine en un Oreste antique..... Le public m'applaudit; mais les classiques n'y furent pas pris, et Geoffroy surtout ne me pardonna pas.

— Par quel motif jouez-vous dans l'*Andromaque* de Racine, et jamais dans son *Iphigénie* ?

— Les traditionnaires prétendent que je ne sais pas porter le casque.

— Cette prétention est absurde ! Avec votre physique, votre voix, vos études, la vérité de vos costumes, Achille doit être traduit par vous d'une manière sublime.

— Oui, oui, les jeunes gens disent cela; mais leurs pères prononcent que je ne suis pas de taille et d'aspect chevaleresques à jouer Achille, voire même Trancrède.... Ils parlent de La Rive...

— C'est une effroyable injustice.

— J'ai pensé ainsi sans oser me plaindre...... Mon cher Monsieur, je vous remercie de votre enthousiasme; cependant vous ne m'avez vu qu'à Nantes; or, suffit-il, pour apprécier un acteur, de quelques représentations où son entourage le seconde assez médiocrement ?

— Il en faut moins encore pour deviner le génie dramatique.

— Le génie ! le génie !.. vous me jetez l'éloge à brûle pourpoint.... que répondre à ce mot-là.....

— Je ne suis pas le seul à le prononcer. Notre compatriote Alexandre Duval ne l'a-t-il pas proclamé en vous mettant us-même en scène dans *Shakespeare Amoureux ?*

— Oui et non. Il y a du moi dans cette pièce, comme du Molière dans *le Misanthrope*. Seulement, ce n'est pas moi qui l'ai faite, et Molière a fait *le Misanthrope*; et Molière, l'une des plus belles gloires de notre France, Molière était acteur, Monsieur.... Mais revenons à *Shakespeare Amoureux*. Si la passion du personnage est assez dans moi, c'est néanmoins avec une jalousie un peu moins violente et moins brutale; je suis peut-être aussi passionné que le Shakespeare de Duval, mais un peu moins extravagant qu'il ne l'a fait; et, en définitive, cette jolie comédie n'est pas plus Talma que *le Misanthrope* n'est Molière.

— Peut-on connaître votre pièce de prédilection ?

— *Nicomède !* je le dis sans balancer, *Nicomède*, œuvre de vraie grandeur théâtrale, œuvre brillante de vigueur réelle, et non de ce gigantesque, de ce clinquant, de cette enflure qui en tiennent souvent lieu, remarquable par cette puissante et vive ironie qui donne un caractère si remarquable au héros de Corneille, œuvre d'un tragique sublime et tout entier dans la nature.

— Vous avez mille fois raison, continuai-je, œuvre d'autant plus sublime qu'elle est exempte de ce pathos à tirade, que n'ont pas évité les écrivains dramatiques les plus célèbres, de cet amour de marquis dont quelques tragédies de Racine sont un peu entachées, de ces apparitions mélodramatiques que Voltaire n'a pas toujours rejetées.....

— Vous êtes tranchant sur Racine et Voltaire, dit Talma en m'interrompant, et je m'en étonne d'autant plus que j'y découvre une opposition manifeste à la rhétorique lycéenne. Vous oubliez que Racine est l'auteur de *Britannicus*, *d'Andromaque*, *d'Athalie* et de tant d'autres chefs-d'œuvre; vous oubliez que Voltaire a fait *Œdipe*.

— Je ne pose que des exceptions : je ne suis pas admirateur exclusif, voilà tout.... Dans nos tragédies modernes vous paraissez affectionner *les Templiers*.

— J'y ai créé le rôle de *Marigny*; mais ce personnage me gêne par son agitation; puis, je ne sais quelle pensée de vieillir m'est advenue; j'ai voulu prendre pour type de mon talent, puisque l'on consent à m'en accorder, un rôle où je pourrai vieillir impunément sans changer aux yeux du

public, en choisissant Jacques Molay.... Jamais je ne me suis cru plus élevé qu'en jouant ce rôle. Cependant, en l'étudiant à fond, des doutes me sont venus : j'ai demandé à M. Raynouard si Jacques Molay est bien aussi grand dans l'histoire qu'il l'a fait grand sur la scène ; si les aveux de ses complices ne l'ont pas convaincu de crimes qui révoltent la nature ? M. Raynouard, interdit, déconcerté, à cette objection, ne m'a pas répondu ; il a fait mieux, il a écrit une dissertation complète, un vrai mémoire d'érudition, comme en faisaient vos bénédictins, en faveur de la vertu de ses héros..... Les preuves sont évidentes, mon enthousiasme est désormais pour eux. Cependant je n'ai pas paru dans le grand-maître des Templiers *aux Français*; mais je le joue en province : vous y avez vu mon succès ?

— Des transports d'admiration vous y ont accueilli. C'est une de vos plus belles créations dramatiques.

La réponse à un compliment est toujours assez difficile : ici donc la conversation languit : j'essayai de la renouer sans trop savoir quel sujet y jeter..... En vérité, dis-je à Talma, je suis honteux de la question qui me vient à la pensée ?

— Dites, dites, répliqua Talma.

— C'est de l'enfantillage.

— N'importe, dites toujours.

— Eh bien donc, on prétend que vous aimez le faste, la dépense, que vous avez la manie de bâtir et de démolir, que vos immenses recettes y suffisent à peine....

— Vous concevez, répondit lentement Talma, en donnant à sa parole un accent de dignité remarquable, et qui contrastait avec le laisser-aller qu'il m'avait montré jusque-là ; vous concevez qu'on exagère beaucoup dans de pareilles assertions ; car, si l'on nous admire sur la scène, on nous fait sentir fort péniblement la compensation, lorsque nous ne sommes plus sur le théâtre. Après cela, vous êtes-vous rendu compte de cette exaltation factice et vraie néanmoins, dont j'ai dit quelques mots à l'occasion de mes études, et non pas seulement sous le rapport moral, mais, physiquement, de cette excitation nerveuse, sans repos, indispensable à l'acteur tragique ? Croyez-vous que ces nerfs, sans cesse contractés, peuvent rester ainsi toujours en mouvement ? Croyez-vous que ce sang toujours agité, n'ait pas quelque besoin de calme ? Pour l'obtenir, ce calme, grands enfants que nous sommes tous, il nous faut des joujoux, mais de ces joujoux qui nous apaisent sans nous abaisser. Eh bien ! ces jouets, ils sont dans ma campage, mes jardins, mes

parterres, ma maison.... S'ils n'étaient là, ils seraient dans quelque passion..... Mieux vaut donc construire ou jeter à bas quelques murs, remuer ma terre en tout sens, tendre et retendre mes cordeaux, transporter mes massifs, créer du pittoresque, composer des rochers, planter et déplanter, toutes choses qui sont de l'art encore, mais qui occupent sans enflammer, et font paisiblement attendre le moment obligé d'une nouvelle étude, d'une nouvelle inspiration, m'arrivant, lorsqu'elle est nécessaire, pleine de vivacité et de fraîcheur; car le repos occupé m'a donné des forces.... Or, où le trouver ailleurs, ce repos? Serait-ce dans la solitude sans travail? L'imagination m'y tuerait!... Dans le monde, dans les cercles? mais que m'y parle-t-on, de ce dont vous me parlez vous-même, de mon art? J'y suis donc toujours en scène. Il me faut la solitude occupée : un artiste ne l'obtient pas sans dépenses....

— Oui, je comprends tout cela, eus-je hâte d'ajouter; car je m'aperçus que Talma ne s'appesantissait pas sans quelque peine sur ce sujet, et je passai brusquement à un autre.... L'idée dominante du public, lui dis-je, sur la nature des rôles qui convient à vos moyens, consiste à imprimer à ces rôles un caractère prononcé de fureur et d'énergie..... Voulez-vous me laisser émettre une opinion contraire?

— Vous pourriez avoir raison; mais cette opinion a-t-elle une base plus fixe que celle du public?

— Je le crois du moins... Si je vous ai bien suivi, le caractère de vos rôles de prédilection est revêtu d'une mélancolie profonde, sombre peut-être, mais douce et poignante en même temps... Quand adviennent des scènes de ce genre, vous saisissez le cœur, vous l'étreignez, on ne vous applaudit pas peut-être, mais les larmes gagnent, on souffre autant que le personnage en scène.... Et j'ai pensé souvent que ce devait être aussi votre caractère personnel.

— Qui donc a pu vous donner cette pensée?

— Un événement peu remarqué de la foule, ce monument qu'en 1801 vous avez fait élever à la mémoire de la fille d'Young.

— Vous avez lu dans Young les touchants détails du récit de cet infortuné, obligé lui-même d'ensevelir et d'enterrer sa fille Narcisse à Montpellier. Etant en représentation dans cette ville, j'y appris que le cadavre de la fille d'Young avait été déposé dans le jardin de Botanique; il en fut exhumé, et je me chargeai des frais d'un monument modeste, afin de mettre à l'abri de la profanation les restes de cette enfant dont la

mémoire vivra dans les pages si expressives de son père..... Au reste, j'avoue ma sympathie pour *les Nuits* : c'est peut-être leur lecture qui m'a conduit à cette émotion profonde de mélancolie que vous avez observée, et qui m'a fait empreindre d'un caractère à part les rôles de Macbeth, d'Hamlet, et même d'Œdipe et d'Oreste; mais le public aperçoit peu cette mélancolie, quoique une teinte en soit jetée sur tous mes rôles, parce qu'elle n'est pas de nature à produire un effet éclatant; cependant, j'ai souvent reconnu, au silence profond des spectateurs et parfois à leurs larmes étouffées, cette émotion de saisissement ou de sensibilité qui vous a frappé. Ainsi, *Manlius* même m'offre quelques scènes de ce genre, celles où je laisse deviner plutôt qu'apercevoir mon amitié pour Servilius...

— Ce doit être un rôle embarrassant à étudier que celui de ce personnage, anglais ou vénitien, transformé en un conspirateur romain. Vous aurez eu quelque peine à oublier la pièce anglaise en étudiant la tragédie de Lafosse ?

— En vain j'y cherchais le Pierre de *Venise Sauvée*, je n'en rencontrais pas trace, quant au caractère; mais je reconnus de si entraînantes situations, tant d'effets à exploiter dans ces scènes de conspiration, de communicative impression sur les masses, parce qu'elles leur font croire à leur puissance, que je pris la ferme volonté de réussir; et, par mon costume, par mes gestes posés, enfin par l'extérieur du rôle, rendu intéressant, quoique concentré, je crois avoir fait de Manlius un vrai Romain, sans rien enlever à la pièce de l'éclat de ces mots isolés, dont le public y est toujours si vivement frappé.... Pourtant, la fantaisie m'a saisi plusieurs fois d'abandonner le rôle de Manlius pour celui de Rutile. Ce type du conspirateur me semble susceptible d'être rendu avec une froide profondeur que je ne connais nulle part dans le répertoire tragique... Peut-être y songerai-je, comme pendant à mon grand-maître des *Templiers*.

— Y songer, m'écriai-je avec un étonnement marqué, lorsque vous excitez dans *Manlius* ces accès d'enthousiasme si propres à flatter justement la vanité d'un artiste.

— Oui, si je ne m'apercevais que le peuple s'y anime beaucoup plus de ses propres passions que du talent du comédien. Et, tenez, voilà l'explication de ma tendresse pour *Nicomède*. J'aime *Nicomède* par-dessus tout, quoiqu'il ne puisse rien avoir de commun avec mon caractère personnel, parce que je sens que l'on m'y applaudit pour moi-même, non que je ne proclame, dans chaque scène, la sublimité du génie de

Corneille, mais parce que cette tragédie n'est pas de nature à faire recette au *Théâtre-Français* : de là vient que je la joue si rarement; tandis que *Manlius* a toujours le privilége d'attirer la foule.

— Voltaire estimait peu la tragédie de Lafosse, prétendant, en opposition précise avec votre opinion, que *Manlius* renferme des beautés plus historiques que tragiques ?

— Cependant *Manlius* est de la véritable tragédie, celle qui émeut. Hier même j'entendais votre préfet, littérateur d'un mérite supérieur, exprimer la même pensée.

— Vous avez vu M. de Barante ?

— J'avais auprès de lui la recommandation de M.me de Staël.

— Vous êtes en correspondance avec M.me de Staël ?

— En ses mains sont mes titres à la postérité, si j'y dois arriver sous son patronnage : elle m'a consacré, dans un de ses ouvrages, des pages qui du moins me feront vivre éternellement avec son livre; mais l'empereur aime peu M.me de Staël, et j'ignore quand cet ouvrage sera publié.

— Quel titre ?

— *De l'Allemagne*.

Le nom de M.me de Staël nous conduisit à parler des théâtres étrangers : je demandai à Talma, s'il n'avait pas fait une étude approfondie de leurs pièces et de leurs acteurs.

— Des acteurs, non; comme acteur j'ai plus réfléchi qu'imité; c'est sans doute un tort; mais, repoussant cette servilité d'imitation, je ne consentirai jamais à rappeler volontairement un seul de mes prédécesseurs : mon mépris des traditions, mépris peut-être blâmable, m'empêchera toujours de me traîner sur des effets transmis d'époque en époque avec assez peu de fidélité, je le suppose, parce que chaque comédien fait inévitablement subir une petite variation aux traditions, pour les arranger à son physique, à ses moyens, à son genre de talent, au point qu'elles doivent nous arriver comme les proverbes variés du Basile de Beaumarchais.

— Il n'est cependant pas indifférent de savoir quel a été le jeu d'un acteur sous l'inspiration de l'auteur lui-même.

— Mon cher Monsieur, c'est un abus que cette croyance : thèse générale. je ne sais pas au monde de lecteur qui lise plus mal une pièce que son auteur.

Mais, alors, comment l'auteur peut-il comprendre ses personnages, s'il n'est pas lui-même capable d'être leur interprète ?

— Lire est une toute autre affaire que de composer. Ne confondez pas l'inspiration, le génie du poëte, avec le moyen

de transmettre à d'autres sa pensée. En général, le poëte de génie vit en lui-même : quand la conception lui arrive, elle vient comme d'un seul jet; toutes les figures du tableau qu'il va enfanter se groupent avec harmonie devant son imagination; ce tableau, il le varie dans ses scènes, il le développe sur toutes ses faces, mais sans jamais abandonner sa pensée d'unité. Quant aux détails, il n'y songe guères, et lorsqu'il s'en occupe en corrigeant son style, le poëte n'est déjà plus qu'un écrivain.... A nous les détails, à nous la vie particulière de chaque personnage, à nous la mise en œuvre de la grande machine : nous ne sommes que les ouvriers, si l'on veut, j'y consens pour ma part; mais comment faire usage des rouages divers, si nous méconnaissons l'emploi qu'a voulu leur attribuer l'auteur? Il est donc nécessaire de chercher sa conception première. La découvrira-t-on avec sûreté dans les traditions ? non; car il suffit d'une seule interruption de quelques années entre la mort d'un comédien intelligent et l'avénement d'un autre comédien d'une égale intelligence, pour rompre la chaîne des traditions. C'est donc, vous le voyez, à la source qu'il s'agit de remonter, c'est-à-dire à la lecture approfondie de l'ouvrage, lecture faite en s'efforçant de s'éloigner de toute influence passée et présente.... Pour moi, c'est après cette lecture, comme je vous l'ai dit déjà, que j'approfondis le caractère de mon personnage par la consultation de tous les objets qui peuvent me le représenter, et par la causerie avec les peintres et les sculpteurs.... Mais nous voilà loin du théâtre étranger.

— Je ne le pense pas, car ce doit être pour vous aussi une source.

— Assurément. Ayant vécu long-temps en Angleterre, la langue m'en est familière, et je connais mon Shakespeare comme mon Racine et mon Corneille.... Notre société française a besoin de quelques années encore avant qu'on expose à ses regards un personnage à la rude façon de Shakespeare.... L'imitateur d'Otway a transformé ses personnages vulgaires en personnages drapés, en repoussant tout ce que nos Français appellent d'ignobles détails. Cependant Otway, bien plus que Lafosse, m'a inspiré l'amitié de Manlius pour Servilius, très-faiblement exprimée dans la pièce française, mais profonde dans le sentiment tendre, désintéressé et de faiblesse volontaire, de Pierre pour Jaffier. Si quelqu'un s'avisait de mettre la *Conjuration de Venise* sur notre scène, dans toute sa populaire originalité, le régent du *Journal de l'Empire* en rugirait....

— N'avez-vous jamais essayé de pousser nos auteurs à

transporter sur la scène française quelques-unes des belles et profondes productions du théâtre allemand ?

— Jamais. Chaque innovation dramatique, comme chaque innovation sociale, car le théâtre suit les mœurs bien plus qu'il ne les fait, ne se présente qu'au temps voulu.... Voyez ce que sont devenus les *Brigands* de Schiller francisés et le misanthrope Meinau ? on a crié au mélodrame, on pousserait encore le même gémissement contre l'usurpation de la barbarie sur le bon goût, et autres phrases de cette force.... Quelques années sont encore indispensables pour préparer cet essai, et surtout il faut plus encore une nouvelle génération d'écrivains et de critiques qu'un nouveau public. Au milieu de nos guerres continuelles on ne s'abandonnerait pas volontiers à la sensibilité allemande, à son idéal : les poëtes de l'Empire font de l'élégie tranquille, de la pastorale, du poëme descriptif, enfin du repos : ainsi le veut l'Empereur en France. Demandez-leur de faire de la passion comme Goëthe, ils vous répondront que, sans doute, vous leur commandez une parodie... Parbleu, au jour où nous parlons, *Goëtz de Berlichingen*, de Goëthe, serait chose curieuse sur le Théâtre-Français.

— Cette pièce, si remarquable cependant comme tableau de mœurs, s'accommoderait fort difficilement, je le conçois, au goût français ; mais le même auteur n'a-t-il pas fait *Egmont*, *Faust ?*

— Oui, Faust!... oui, vous avez raison. Quel beau rôle à créer ! Mais pour conserver la grande conception de Goëthe dans toute sa philosophie, quel écrivain français serait assez indépendant pour garder et offrir, sans nuire à la pièce allemande, ce que notre public et surtout nos auteurs et nos aristarques y appelleraient puérilités, choses oiseuses, détails niais, etc... Le docteur Faust!... A ce nom Talma s'arrêta un instant en portant la main à son front.... Il continua : Faust ? oui, ce serait une admirable création pour moi.... Je n'y ai jamais songé.... Que de vérités nouvelles à y dire à notre public blasé... Pourquoi ne suis-je qu'acteur ? Que je conçois bien Molière, comédien, Molière le plus profond des écrivains dramatiques de tous les peuples.... Peut-être je voudrais Faust plus positif que ne l'a fait Goëthe, moins lancé dans les espaces imaginaires où l'a jeté l'auteur allemand : d'ailleurs, si l'on s'avisait de le laisser ainsi, l'Empereur ferait tomber l'auteur sous son fatal nom d'idéologue... En définitive, il ne laisserait pas jouer *Faust*.

— Mais *Egmont ?*

— Il s'y trouve, en effet, des scènes délicieuses, cet

amour de grisette si pur et tout d'abandon, l'amour de cette charmante Claire, si aimante, si dévouée. Et croyez-le bien, ce n'est pas là un caractère idéal : combien de nos jeunes filles du peuple, séduites, ont la même tendresse pour leurs séducteurs!... Combien ai-je vu, Monsieur, de dévouements de ce genre dans notre révolution.... Mais ne songeons pas plus à *Egmont* qu'à *Faust*. L'Empereur ne souffrirait pas les premières scènes d'*Egmont*, ces conciliabules populaires sur la place publique, empreints de trop de vérité positive.... Or, ces scènes, quelle main barbare oserait les mutiler? Que ferait-on d'ailleurs du tableau du songe, de cet appel à la liberté avec le bonnet phrygien?... Non, non : j'en reviens à mon idée dominante, de nouveaux essais au théâtre ne peuvent désormais se tenter que par une nouvelle génération d'écrivains. La mission de nos auteurs aujourd'hui en vogue a été de régénérer le goût, de ramener la langue à la pureté du siècle de Louis XIV. Ils l'ont remplie, cette mission ; ils l'ont remplie peut-être avec trop de servilité d'imitation, à des exceptions près ; mais, après cela, le maître le voulait ainsi : c'était la volonté de l'Empereur. Les auteurs la subissent comme le peuple : ils vivent en écrivant sous son inspiration dans notre belle France, comme le peuple va mourir sur la terre étrangère en criant : *Vive l'Empereur* !

— Mais, Monsieur, je vous croyais admirateur enthousiaste de l'Empereur.... Et n'est-ce pas une mort glorieuse et désirée, que celle trouvée sur un champ de victoire, dis-je à Talma avec le ton d'un reproche de jeune lycéen ?

— Oui, oui, assurément répondit froidement Talma, l'Empereur est un grand homme, et j'en suis l'admirateur sincère.... Mais je suis aussi un peu comme tout le monde, je reconnais la nécessité d'une halte..... Toutefois, avec mes affections et votre enthousiasme de jeune homme, quoique nous soyons d'acord sur le personnage principal, ceci est un sujet brûlant....

— Eh bien! revenons à Goëthe.... Son *Iphigénie en Tauride* vous a-t-elle servi pour la conception de votre Oreste de Guymond de la Touche ?

— J'y ai puisé cette mélancolie profonde qui forme le caractère particulier d'Oreste, bien plus que la fureur.

— Vous êtes-vous occupé du Théâtre Espagnol ?

— Peu. J'ai entendu traduire ce que Corneille y a copié, c'est-à-dire, les scènes de la *Jeunesse du Cid*.

— Et vous y avez reconnu les nombreux emprunts de Corneille à Don Guilhem de Castro.

— Que fait cela? Corneille a remplacé, par des scènes sublimes, les pensées fort belles, mais éparpillées et sans suite, de l'auteur espagnol.

— Cependant, la représentation du *Cid* est froide?

— Cette froideur tient bien un peu au style qui a vieilli; mais elle dépend plus encore des acteurs.... On comprend mal cette tragédie.... Les comédiens m'y paraissent toujours gourmés et sans allure libre, et précisément dans les moments les plus dramatiques, par la souvenance de la parodie de Boileau.... En laissant le brillant rôle de Rodrigue à Lafond, j'y voudrais prendre celui de D. Diègue; et, dans ce vieux personnage, faire frémir et sanglotter toute la salle à mes accents paternels, à la fois mâles et tremblants de sensibilité, d'héroïsme et de vanité.... Point de pleurs, point de cris!.... des paroles articulées avec peine, mais senties et d'une expression pénétrante! Oh! ce serait un noble et intéressant vieillard ce D. Diègue comme je le conçois..... Que de mots heureux, que de mots applaudis dans ceux-là même que le public accueille maintenant avec un rire ironique, parce que les acteurs qui les font entendre, ont ou trop peur, ou n'ont pas assez de peur de lesproférer..... Vous vous souvenez sans doute, Monsieur, des rapides et pénibles réponses de D. Diègue à D. Gomès.

Ici Talma me cita les hémistiches: *Epargnes-tu mon sang... Tu dédaignes ma vie....* que je ne place pas dans sa bouche, par l'impossibilité de les prononcer comme mes souvenirs (qui me semblent d'hier en cet instant) me rappellent qu'il les prononça. S'animant alors, il me récita d'une manière sublime la partie du rôle de D. Diègue, depuis sa querelle avec D. Gomès jusqu'aux dernières paroles de la vengeance demandée à Rodrigue. J'étais hors de moi; et, quand il termina la scène avec son fils: *Rodrigue as-tu du cœur;* jusqu'à: *Va, cours, vole et nous venge;* à ces paroles déclamées, non point avec la colère empressée et empesée qui toujours les a jetées jusqu'à présent sur la scène, mais séparément, avec une expression s'augmentant à chaque mot, expression de douleur inexplicable, mêlée de la pensée de l'outrage à l'antique honneur que ses ancêtres lui ont légué sans tache, et du combat, mortel peu-être, auquel il oblige son fils, je m'écriai: Mais quel autre acteur, supportant le fardeau de la comparaison dans cette scène, sentira son âme assez brûlante et son talent assez mûri, pour soutenir, dans Rodrigue, cette lutte d'énergie sans emploi de la force des poumons; car vous n'y hasardez pas un seul cri, mais vous y déchirez par votre grande et profonde douleur......

— Oui, répondit Talma, il faudrait du cœur et de l'étude là

dedans, il faudrait autre chose que la rodomontade d'un matadore espagnol, autre chose que des éclats de voix et de grands gestes avec la main sur l'épée et la jambe droite en avant; du cœur, car ma voix en demanderait à mon fils ; et de telle sorte, que certes le public en exigerait amplement de mon interlocuteur........... Mais, où me suis-je emporté !.... Il n'est pas temps encore de m'occuper du père Diègue, c'est un rôle réservé pour mes vieux jours; et pourtant on prétend que je ne suis pas prévoyant, que je ne ménage pas ma fortune; or, mon imagination garde précieusement en réserve quelques autres personnages de cette trempe, que je rajeunirai pour les spectateurs, précisément à l'âge où l'on me croira près de m'éteindre...... Dites-moi donc ce que vous m'alliez demander, lorsque je me suis mis à déclamer, certainement bien contre mon usage dans le monde.

— Je ne sais plus, repris-je, interdit: nous parlions, ce me semble, des théâtres étrangers..... Vous m'avez fait tout oublier.... Il était, je crois, question du théâtre italien, tout clasique et d'un style pur.

— Oui, il se distingue par sa pureté, ou plutôt par son observation des règles posées ; il garde l'unité, il est enfin classique dans sa forme, mais il manque en général de mouvement: c'est de l'antique moderne, et je préfère étudier l'antique dans l'antiquité elle-même. Aujourd'hui, si je ne me trompe, nos regards doivent plus spécialement se porter sur l'Allemagne. Mon cher Monsieur, vous êtes jeune, attendez quelques années encore ajoutées à vos 18 ans, attendez, pour peu que la guerre cesse, et la durée en est impossible, vous verrez alors sur la scène française tout le théâtre du Nord, ou au moins son imitation, mélangé à quelque peu du théâtre anglais. De nouvelles sources jailliront ensuite, sur lesquelles j'ai bien quelques idées vagues, mais aucune pensée arrêtée : je veux parler du théâtre oriental. Il m'a toujours paru que dans l'expédition d'Egypte, préoccupé, quoique avec juste cause, de l'exploration des monuments antiques, on a trop négligé la recherche de cette littérature orientale qui eût donné une couleur nouvelle à notre scène, ou plutôt mille couleurs nouvelles. Il y avait de tout à prendre dans ces souvenirs, poésie, arts, religion; et que d'hommes incompris encore à reproduire, que d'accents nouveaux d'indépendance et d'esclavage, de liberté et d'abrutissement, tout cela mêlé aux noms que portent encore les vieilles pyramides... Sans aucun doute, vous verrez surgir la littérature du Nord : quant à la lumière à venir de l'Orient, elle ne me paraît pas encore très-prochaine, et pourtant je crois, dans des instants

d'inspiration, en voir briller quelque peu de lueur..... C'est lorsque certains rôles s'amalgament dans ma tête, avec je ne sais quels points de contact que je ne puis séparer, Ninias, Pharan, Ninus, le grand-prêtre d'*Athalie*, Mahomet, Œdipe, Tancrède, Jaques Molay, Orosmane. Alors je me dis que le temps viendra où, dans le monde comme au théâtre, au lieu de s'en tenir aux traditions, on ne craindra pas de remonter à l'origine des sociétés, aux lieux mêmes de cette origine.

—Et comment n'inspirez-vous pas nos auteurs de vos idées...

— Les inspirer.... Ils me traiteraient de fou.. . Parbleu, je me garderai bien de prononcer de ces étourderies devant nos érudits.... A l'évidente culpabilité d'un tel crime, que dirait le père, le grand père du feuilleton ?.....

Plusieurs fois déjà, et j'évitais de m'y appesantir, Talma avait ainsi jeté Geoffroy en avant, mais comme à son insçu; je m'aventurai cette fois à lui parler de la fameuse scène dans laquelle, à la suite d'une attaque injuste de l'aristarque du *Journal de l'Empire*, il s'était porté à des excès contre le vieil oratorien.

— Eh bien ! je ne devrais pas l'avouer, me dit Talma, car j'eus des torts, et cependant je ne m'en repens pas.... J'avais à venger tous les artistes que cet homme, en s'établissant juge et exécuteur, mettait chaque jour à la torture.... Le correcteur fut aussi méchant que l'écrivain...... Je m'oubliai, je n'étais pas sur la scène......... j'eus tort dans la forme, au fond j'eus raison.......... Ah! mon cher Monsieur, quiconque n'a pas monté sur un théâtre, en face d'un public qui vous reverra demain, ne peut concevoir l'effet poignant que produit, je ne dis pas le conseil bienveillant, mais la critique maligne sur l'acteur, le ridicule jeté sur lui avec toute la profusion habituelle de l'esprit médisant et de la certitude d'impunité..... Il ne reparaît sur la scène que comme sur une sellette. Sa confiance est détruite; or, un acteur sans confiance au théâtre, qu'est-ce ? un mannequin. Sans cette confiance, pas de talent possible !.... Oh ! si l'on savait cela, si l'on savait ce qu'une critique sans indication du moyen de mieux faire, jette de souffrance au cœur d'un comédien, on se garderait de ces sifflets humiliants sous lesquels votre public de province surtout accable trop souvent un artiste dramatique... Et dans *Manlius* même, n'ai-je pas entendu, il y a quelques jours, le bruit infernal de ce même public qui, le surlendemain, m'a presque porté en triomphe, m'a jeté des couronnes, m'a célébré en vers de toute façon, a fait chanter une cantate en mon honneur.... Moins de faveur et moins d'humiliation; car, dans la faveur comme dans l'humiliation, j'étais toujours en présence du maître!

— Oui, repris-je, le public garde toujours sa vanité, en plaçant toujours en évidence, comme une enseigne, la démonstration de sa puissance de faire la chute et le succès.... C'est là comme partout, comme au temps ancien,

La roche tarpéienne est près du capitole.

Mais les sifflets dans *Manlius* s'adressaient uniquement au directeur qui n'avait pas rempli ses engagements envers le public.

— Eh! que fait cela, ne sentais-je pas le droit, si ce n'était le fait.... Est-ce ainsi qu'on espère créer des artistes.... Qui voudra se livrer au théâtre en présence d'une telle perspective.... Un acteur n'est-il donc pas un citoyen comme un autre; et quel citoyen, de nos jours, souffrirait qu'on le sifflât en quelque lieu que ce fût?.... Le public ignore combien de mérite il a ainsi anéanti pour son amusement....

— Je partage toute votre opinion, Monsieur: le sifflet est une arme de sauvage, dont une masse puissante se sert envers un seul homme, que dis-je, envers des femmes... Et, lorsque de nos jours il y a lâcheté à attaquer qui ne peut se défendre, comment désigner l'emploi d'une arme dont les atteintes produisent de si terribles blessures... (1) C'est un usage barbare que nos mœurs auraient dû proscrire du théâtre; et cet usage le public l'appelle un droit, sans doute le droit du plus fort, car je ne sache pas de loi qui l'autorise... Que peut prouver un sifflet? Rien, sinon qu'un acteur déplaît à ceux qui le sifflent.... N'avons-nous pas vu tel comédien impitoyablement hué à ses premiers débuts, et applaudi ensuite avec le même discernement sans avoir rien changé à son jeu? C'est donc l'opinion publique qui avait changé? Mais le public au théâtre, c'est le monarque absolu, il est infaillible!... Dans les siècles où un comédien était mis hors la loi, les mœurs pouvaient tolérer cette singulière manifestation, à laquelle Boileau a inconsidérément donné son approbation, comme si jamais il était permis d'acheter le droit d'humilier; mais, à notre époque d'égalité sociale, on doit craindre de continuer, non moins inconsidérément, cette humiliation, par le seul motif que nos ancêtres en agissaient ainsi. Toutes les vieilles pratiques de la vieille société ont disparu dans ce qu'elles offraient de ridicule, et, en vérité, je crois que le sifflet seul est resté le représentant de ces jeunes marquis qui tuaient le temps à perdre une femme de réputation ou à humilier un acteur.... Mais, dit-on, le public est juge... Je nie ce droit, je nie la comparaison d'un acteur à

(1) J'ai déjà fait usage de toute la partie qui suit de cette réponse à Talma dans un petit écrit que j'ai publié en 1824, sous le titre d'*Un mot sur le Théâtre*.

un accusé subissant l'arrêt d'un jury qui n'a point de cour de révision et de cassation pour réformer ses arrêts, quand ils sont injustes, un jury qui se donne une puissance plus forte que celle d'aucun juge dans notre droit social, jusqu'au droit de grâce, et qui prive souvent un homme de l'exercice d'une profession sans autre raison que la volonté, le caprice... Un acteur est un artiste; qu'on le juge donc comme tout autre artiste.... Un peintre expose son œuvre, un musicien fait imprimer sa partition, et la critique, soit dans les journaux, soit dans les ouvrages littéraires, s'en empare, comme de tout objet livré à la publicité. Que la critique écrite discute donc le talent d'un acteur en l'analysant, en en montrant les parties fortes et les parties faibles; qu'elle fasse des études, qu'elle se livre à un examen consciencieux pour révéler à l'artiste lui-même pourquoi il ne rend pas bien tel ou tel effet de son rôle, pourquoi il exécute mal telle ou telle phrase musicale, qu'il serait mieux de chanter de telle manière dans la limite de sa voix; qu'elle lui révèle la pensée première, la pensée créatrice de l'auteur, qu'il a négligée en n'apprenant que les paroles de son rôle; qu'elle lui énumère ses défauts avec tout l'avantage d'une opinon motivée, raisonnée; c'est là, ce me semble, un droit incontestable, propre à contribuer à l'avancement de l'art... Mais, si l'on raisonnait à l'égard du peintre, du poëte, du musicien, comme à l'égard de l'acteur, qui peut dire où s'arrêterait le droit de siffler? Un acteur est en scène, dit-on? Mais un avocat qui plaide, est en scène aussi, et la dignité de sa profession le met hors des atteintes d'un blame hautement manifesté. Mais le professeur d'un cours public est en scène aussi, lorsqu'il est dans sa chaire; et, quand des marques d'improbation lui ont été prodiguées, l'opinion publique n'a-t-elle pas fait justice de cet oubli des convenances? Le comédien remplit-il une mission moins honorable, moins instructive, lorsqu'elle est bien comprise? Si quelques-uns, beaucoup même, s'en sont montrés peu dignes, qu'ils en portent la faute, et qu'elle ne retombe pas sur ceux qui sont restés artistes. Mais le public seul peut relever la dignité de la mission du comédien, en lui laissant cette indépendance dont lui seul est privé dans l'exercice des beaux-arts, cette indépendance sans laquelle il n'y a point de grand artiste, mais avec laquelle les beaux-arts atteindraient cette puissance moralisante que tous les hommes avancés leur présagent.

— Bien! bien! dit Talma, en me pressant la main, et je sentis que cette main trahissait une émotion satisfaite.

— Mais, repris-je, les acteurs n'ont-ils pas gâté eux-mêmes leur public par de fades compliments? En se rabaissant trop devant lui, ne lui ont-ils pas donné sa suprématie? Et vous,

Monsieur, permettez-moi de vous le dire, à l'ouverture d'une nouvelle année théâtrale à la Comédie-Française, dans le discours alors d'usage, n'avez-vous pas proclamé le public infaillible ?

— Je ne me rappelle pas cela, répliqua vivement Talma.

— Je crois avoir le journal où se trouve ce discours.

— Voyons, voyons...

Talma paraissait intéressé à la preuve de mon doute ; je cherchai le journal, et j'y lus ces dernières lignes d'un discours au public du Théâtre-Français : « Nous sommes jaloux de mériter » vos applaudissements, votre indulgence, ... et jusqu'à votre » sévérité. »

— *Jusqu'à votre sévérité*, répéta Talma : vous ne pensez pas que j'aie pu dire une semblable absurdité.

— Vous avez raison, répliquai-je en examinant plus attentivement la page que j'avais sous les yeux, et en feuilletant ensuite le journal, ces paroles furent prononcées par votre camarade La Rochelle, à la clôture d'une année théâtrale de la Comédie-Française, et votre discours ne vint que deux mois après ; le voici : « Quel fardeau nous est imposé ! Nous ne l'i- » gnorons pas, Messieurs ; mais cette sûreté de goût et de ju- » gement qui appartient aux hommes rassemblés ; qui les rend, » pour ainsi dire, *la raison vivante*, nous rassure, parce que » l'étendue des lumières n'est jamais séparée de l'indulgence. »

— *La raison vivante*, murmura Talma.... Oui, continua-t-il à demi-voix, j'ai dit cela : j'étais jeune alors.

— En effet, c'était en 1789, et voici la date, le 20 avril.

— Après cela, il y a de la vérité dans cet éloge du public. La masse a cette raison, soyez-en sûr, et des exceptions ne détruisent pas une règle générale. Le public m'a toujours rendu une éclatante justice.

— Je ne nie pas : mais il suffit du bon mot d'un seul spectateur pour disposer de cette masse : ce n'est donc pas *la raison vivante*... Il ne s'agit pas de rassembler des hommes pour leur faire acquérir, par ce fait seul, le goût qui règle le jugement, et les lumières qui le dictent. Et, par exemple, croyez-vous fermement que le public forme seul l'acteur ? N'avez-vous pas eu à soutenir une lutte contre les spectateurs, en même temps que contre vos camarades, pour l'innovation des costumes, même en 1789, où dans une tragédie d'*Astianax*, on voyait encore Ulysse paraître avec une longue perruque blanche et un casque à plumet de baldaquin (1) ?

---

(1) A ce sujet, un journal du temps publia la lettre suivante, signée du pseudonyme Megaock :

— C'est la vérité !

— Comment donc avoir exprimé, dans le même discours, que le public forme seul le comédien ?

— Voyons, s'il vous plaît.... Mais, savez-vous bien, mon cher Monsieur, que vous me mettez à la question, me dit Talma en souriant.... Et, comme je m'excusais sur mon admiration pour son talent et sur mon envie de connaître sa pensée intime... Oh ! je ne m'en fâche pas, reprit-il, ne vois-je pas l'intérêt réel que vous me portez.... Lisons donc ce que j'ai déclamé en 89.

— « .... C'est surtout pour moi, messieurs, que je viens sol-

---

« J'arrive de l'Université d'Iéna, où l'on cultive avec succès la littérature grecque. Je fus hier à la 1.re représentation d'*Astianax*, je m'imaginais que les acteurs m'offriraient, par le costume, une image fidèle des temps héroïques ; quelle a été ma surprise de voir une ville brûler pendant vingt-quatre heures sans que les flammes changeassent de place ni de couleur ! des portiques imités d'après les plus beaux monuments, tandis que, dans les temps héroïques, on ignorait la construction des voûtes rondes et les trois ordres d'architecture que le décorateur a si gratuitement prodigués.

» Je croyais voir la ville de Troye entourée de palmiers, de figuiers et de dattiers ; la décoration ne m'a offert que des marronniers-d'Inde.

» Il est plus que douteux que le marbre fût connu dans les temps héroïques, et le tombeau d'Hector était formé de marbre de couleur entouré de têtes égyptiennes, et décoré sur la principale face d'un relief représentant les adieux d'Hector et d'Andromaque. Il n'y a cependant qu'un seul passage d'Homère qui puisse faire conjecturer que la sculpture fût alors connue dans la Grèce, et rien n'indique qu'elle le fût à Troye.

» Jamais le casque des héros d'Homère n'est surmonté d'un plumet de baldaquin. Cette armure, selon lui, était couverte d'une peau de chien ou de belette. Sur le sommet on voyait un dragon ou quelque autre animal menaçant, auquel une queue de cheval était suspendue.

» Mais Achille avait des bottines d'étain, ouvrage de Vulcain. Le poëte appelle toujours les Grecs *Eucnemides*, c'est à dire, aux belles bottines ; pourquoi Pyrrhus n'avait-il point, ainsi qu'Ulysse, des bottines de métal ?

» Et cet Ulysse n'était pas alors dans un âge avancé, il n'avait pas une longue perruque blanche comme je l'ai vu hier : malgré les fatigues de ses longs voyages, ses naufrages et sa misère, il sut inspirer à Circé et à Calypso un intérêt très-tendre, et la princesse Nausicaa, qui l'avait vu parfaitement, admira sa beauté.

» Nous jouons quelquefois, dans notre Université, des tragédies grecques, mais nous ne souffririons pas que celui de nos condisciples chargé du rôle d'Andromaque eût sur les bras des festons à la Panurge. C'est ainsi que le *Journal des Modes françaises*, que j'ai lu quelquefois chez la femme de notre professeur, appelle les festons en pointe. Nous ne voudrions pas non plus qu'une princesse esclave fût armée d'un poignard découvert chargé de diamants, dans un temps où cette brillante production n'était pas connue. »

Que dirait le même écrivain, s'il voyait jouer, de nos jours, sur la même scène, les comédies de Molière avec les habits à la française des ministres de la cour impériale, imités de la cour de Louis XV, et les robes à manches à gigot de 1836 ?

» liciter l'indulgence. J'ai eu le bonheur inappréciable de n'avoir » débuté dans la carrière que sous vos yeux ; je n'ai reçu *que* » *vos leçons ;* car ceux qui m'ont enseigné ne m'ont donné *que* » *les vôtres*... » Et plus loin : « Combien de fois, en daignant at- » tendre l'effet de votre indulgence, n'avez-vous pas, Messieurs, » créé et développé des talents faibles ou timides qui ne de- » mandaient qu'à éclore, et n'avez-vous pas fini par applaudir » vous-mêmes à votre ouvrage, quand nous n'avions que le bon- » heur de vous faire jouir de vos propres leçons. »

Il faut que je vous dise avec franchise que c'était là de la flatterie au peuple, comme avant 1789 on en adressait aux rois.

— Evidemment, répondit froidement Talma, je subissais l'influence de l'époque. Ce n'est pas là, je dois l'avouer, la parole indépendante de l'artiste... Je m'en souviens maintenant, je n'ai pas écrit ce discours, qui fut composé par l'un de nos faiseurs d'usage.... Et ma mémoire me sert fort bien en cet instant, ajouta-t-il avec une expression d'amour-propre, je récitai ma harangue dramatique avec émotion, et la salle sembla prête à s'écrouler sous les applaudissements.

— Et, un an après, ce même public sifflait Talma dans le rôle d'un simple lévite d'*Athalie !*

— Un seul sifflet, Monsieur, un seul !.... suite d'un grand débat où s'étaient mêlés, et vous voyez bien que cela était honorable pour moi, Mirabeau, le jeune Chénier, le maire Bailly, Palissot.... pour la tragédie de Charles IX...., ou plutôt suite de discussions d'intérieur avec mes camarades !.... discussions oubliées aujourd'hui, et qu'on ne pourrait rappeler qu'en mettant en cause des noms chers à la comédie française, Raucourt, Emilie Contat, Fleury, St.-Prix, Dugazon....

— N'est-ce pas de là que sont provenues les accusations portées contre votre participation ardente aux excès de 1793, accusations fausses, je n'en ai pas le plus léger doute ?

— Oui, fausses accusations, bien fausses ; de ces calomnies qu'on jette impudemment, avec une basse envie, à qui sort de la foule dans les temps de commotions politiques.... Mais l'on sait la vie d'un artiste dramatique ? Admiré à la scène, excitant l'enthousiasme de milliers de spectateurs, en disposant à son gré, élevant leur âme, agrandissant leurs pensées, et, hors la scène, souvent le mépris, ou au moins l'abandon...... Alors, dit-il, en posant sa main sur son cœur, avec cette vive expression dont il s'animait à la scène, mais dont il ne faisait qu'un très-rare usage dans le monde, quand on se sent quelque chose là, et que ce mépris se dresse devant vous, alors, mon cher Monsieur, on se prend à se roidir contre la société... Vous

comprenez comme on sentait cela avant 89... Or, la révolution, c'était l'égalité, disait-on, et tous les artistes ne l'auraient pas aucueillie avec passion!.... J'eus cette passion, je l'eus ardente, mais sincère, exempte de remords, ce fut de la passion sans crime.... Plus tard, j'ai reconnu qu'une révolution, quelque belle qu'elle soit, ne se réalisant jamais à son lendemain, se borne à légiférer des droits, mais qu'elle ne modifie pas les mœurs aussi facilement qu'elle change les lois..... Le public se chargea de m'en fournir la conviction. La haine qui avait répandu ces calomnies dont vous me parlez, ne me laissa pas en repos, elle s'infiltra dans le peuple : il crut en mes calomniateurs, et ce même peuple, dont l'exaltation, toujours sans bornes, me traitait de modéré aux jours de sa fureur, et faisait violer mon domicile par ses sbires pour y trouver des suspects, arrivé à l'inévitable réaction qui suit toujours les excès, me fit un crime de mon attachement à la cause révolutionnaire. C'était le 23 mars 95, je jouais Néron dans *Epicharis*, de Legouvé ; des murmures effrayants accueillirent mon entrée : la représentation fut suspendue. Fortement ému, je m'avançai vers le public, et quelques mots froidement dits, mais profondément sentis, devinrent ma justification.

— Je les ai là, encore dans mes vieux journaux :

« Citoyens, j'avoue que j'ai aimé et que j'aime encore la » liberté ; mais j'ai toujours détesté le crime et les assassins ; » le règne de la terreur m'a coûté bien des larmes, la plupart » de mes amis sont morts sur l'échafaud. (*Interruption, ap-* » *plaudissements.*) »

— Vous le voyez, ces paroles ont, je le crois du moins, une dignité simple : on ne me les avait pas écrites, celles-là!

— Mais vous ajoutâtes :

« Je demande pardon au public de cette courte interruption : » je vais m'efforcer de la lui faire oublier par mon zèle et par » mes efforts. »

— Oui, je dis cela aussi, reprit Talma d'un air sombre, je le dis après cette interruption d'applaudissements dont la satisfaction me fit m'oublier.... Vous voyez bien qu'il ne faut jamais s'oublier au théâtre... De ce jour date mon désenchantement d'enthousiasme politique et de la prétendue égalité donnée par une révolution qui n'en sera pas moins féconde pour l'avenir de la France. Dans cette situation d'esprit, une grande figure se posa devant moi, je baissai le front comme tant d'autres, et cependant je ne m'abusai pas : à cette révolution qui m'avait fait rêver une égalité protectrice légale des comédiens comme de tous les autres citoyens, succédait

un nouveau Louis XIV, protecteur impérieux des artistes : mais, avec Louis XIV je songeai à Molière.... Et vous l'avouerai-je, un mot d'éloge de l'Empereur est autant pour moi que tous les *bravo* du public..... Pourtant il partage une bonne partie des préjugés de son époque : tous les hommes célèbres dans les sciences, dans les lettres, dans les beaux-arts, portent le ruban rouge de sa création : il n'a pas osé en parer la poitrine d'un seul comédien...... Un souvenir des vieux règnes le retient, de ces règnes qu'il croit remplacer à tout jamais...... Mais, qui le sait, peut-être il tombera plus tôt que Talma, en poussant à bout sa fortune......

Un silence assez long succéda à ces derniers mots : ceux qui les suivirent furent insignifiants... Talma me quitta rêveur, et ses adieux furent empreints de mélancolie..... avait-il alors la pensée de la chute prochaine de Napoléon.. Je l'ignore... C'était le 12 octobre 1813 qu'il me parlait ainsi.... J'eus le regret de n'avoir pu réussir à me trouver seul avec lui, à son second voyage à Nantes en 1816(1).

CAMILLE MELLINET.

Nantes, le 30 novembre 1835.

(1) A son second voyage à Nantes, en avril et mai 1816, Talma joua dans *Iphigénie en Tauride*, *Manlius*, *Rhadamiste et Zénobie*, *Gabrielle de Vergy*, *Coriolan*, *les Templiers*, *la Mort d'Hector*, *Hamlet*, *Britannicus*, *Shakespeare*, *Polyeucte*, *la Partie de Chasse d'Henri IV* et *Abufar*.



UNE PAGE DE L'HISTOIRE

DE

L'INDUSTRIE EN FRANCE (1).



E serait une belle histoire que celle de l'industrie dans notre pays, si elle était écrite autrement qu'avec l'arithmétique, et par quelqu'un qui sût trouver le point d'attache entre les chiffres et les hommes. Nous n'avons pas la prétention d'essayer cette histoire; mais nous en esquisserons une page; ce sera comme un épisode du grand poëme qui attend son Homère.

Nous avons pris pour sujet de cet épisode Mulhouse et l'industrie des cotons, parce que notre position actuelle nous permettait de recueillir, à cet égard, des renseignements curieux et positifs (2).

(1) Cet article complète ce qui a été dit dans notre premier numéro sur l'industrie alsacienne.

(2) La plupart des détails que nous donnons ici sont empruntés à une note fort intéressante de M. Daniel Kœchlin, insérée dans la Statistique du Haut-Rhin.

Nous ne croyons pas avoir besoin de dire que l'Alsace, et spécialement Mulhouse, se trouvent, au moment où nous écrivons cet article, en possession du monopole des toiles peintes, et que l'industrie cotonnière, en général, y a acquis une importance prodigieuse ; mais il est curieux de voir d'où est partie cette ville, avant de regarder où elle est arrivée. Cette étude est en même temps un document d'histoire et un renseignement instructif pour les cités appelées à un avenir industriel.

Il y a juste de cela 90 ans : un homme dont les descendants devaient se trouver mêlés plus tard à tous les progrès de leur ville et lui fournir ses députés, ses administrateurs, ses industriels, ses philanthropes, un Kœchlin arriva dans la petite république de Mulhausen, pour y fonder la première fabrique d'indiennes. Le nouveau venu avait peu de ressources, mais beaucoup de confiance en Dieu, et cette persévérance suisse à laquelle il ne faut rien comparer, si ce n'est l'entêtement breton. Il s'adjoignit deux associés, et réunit à grand'peine quarante mille francs. Ces quarante mille francs, quelques planches gravées, et une douzaine d'ouvriers amenés de Bâle, telles furent les fragiles bases sur lesquelles il fonda toutes ses espérances. D'abord ses impressions furent exécutées en couleurs d'application à l'huile siccative ou au vernis, sur des toiles grossières qu'il faisait venir de Suisse. Les plus belles avaient *jusqu'à deux couleurs !* Mais bientôt une heureuse rencontre accrut ses ressources :

un de ces ouvriers compagnons que l'on trouvait encore alors en Allemagne, apôtres industriels qui allaient par l'Europe, colportant la science et louant leur génie à la semaine avec leurs bras, arriva de Hambourg et proposa ses services. M. Kœchlin apprit de lui la manière de préparer le mordant d'alumine (dit mordant rouge), et l'acétate de fer (dit bain noir), dont on se sert pour les mordants noirs et violets. Il put ainsi fixer la matière colorante de la garance par la teinture, et obtint trois couleurs solides, le rouge, le violet et le noir : c'était plus qu'il n'en fallait pour les impressions d'alors, qui se bornaient au genre *surate* (petit dessin à une couleur violette ou noire), aux tapis et aux couvertures de lit à grands dessins, fond rouge et noir, ou aux mouchoirs *paillaca*, à double face. Cependant, on découvrit encore, quelques années plus tard, le moyen d'employer l'indigo, un jaune rouille obtenu de l'acétate de fer, et une espèce de vert formé de ces deux couleurs. Tous ces enluminages s'étendaient au pinceau comme dans l'Inde.

Malgré ces progrès, la fabrication des toiles peintes, entravée par mille obstacles, acquérait peu d'importance. La république de Mulhausen avait sa charte faite malheureusement par des fabricants de draps dont le but unique avait été de protéger leur vieille industrie au détriment de toutes les autres. Ainsi, défense de convertir en usines les moulins foulons ou les moulins à blé ; défense d'établir des pinceautages dans la ville ni même dans les villages français en-

vironnants, de peur, disait la naïve loi, *de faire augmenter la main-d'œuvre des fileurs en laine;* défense aux étrangers de commanditer des établissements d'indiennes; à Mulhausen, le bourgeois ayant seul droit de vivre sur le libre territoire de la république. Le résultat de cette adroite législation fut de refouler dans les Vosges la plupart des fabricants d'indiennes, de fils et de toiles de coton. Heureusement que la réunion de Mulhouse à la France devait détruire à temps ces entraves créées par l'esprit étroit de la bourgeoisie, et ouvrir une libre carrière aux manufacturiers. Ce fut alors seulement que l'industrie commença à prendre un essor vaste et rapide, et que se firent les grandes découvertes relatives à l'impression. M. Haussmann trouva l'enlevage blanc sur mordants d'alumine et de fer au moyen des acides oxalique et tartrique dont les autres fabricants ne soupçonnaient même pas l'existence; il trouva les couleurs d'application préparées au moyen des sels d'étain, les enlevages coloriés, l'application du beau bleu de Prusse par le moyen attribué plus tard à Raymond (1); l'usage de l'acétate et du sulfate d'indigo pour les verts pistache; enfin, l'emploi du nitrate de fer pour le noir d'application. D'autres perfectionnements d'auteurs inconnus furent ensuite introduits. En 1803, Oberkampf

(1) C'est-à-dire en le formant sur toiles de toutes pièces au moyen de l'oxide de fer et du prussiate de potasse. (*Cyanure ferro potassique.* BERZELIUS.)

employa pour la première fois à Jouy les rouleaux à imprimer. Cinq ans après, les frères Kœchlin perfectionnèrent le genre *lapis* dont quelques échantillons avaient été envoyés d'Angleterre. M. Dolfus Mieg trouva un nouveau vert solide appelé vert au bleu de pinceau. M. Hartman commença à se servir de l'oxide brun de manganèse pour produire les fonds que l'on appela solitaires. En 1819, une note du professeur Lassaigne, insérée dans les Annales de chimie et de physique, donna l'idée d'employer le jaune de chrôme pour teinture. La fabrique de Mulhouse fut la première à s'emparer de cette indication, et eut un plein succès. Cependant elle ne voulut pas solliciter de privilége pour ce nouvel emploi de couleur qu'elle seule connaissait alors. Pendant ce temps, la maison Zuber, qui avait porté l'industrie des papiers peints à un degré de perfection merveilleux et inconnu jusqu'alors, trouvait le moyen d'imprimer d'un seul coup plusieurs gommes de couleurs différentes, depuis la teinte la plus tendre jusqu'à la plus foncée. M. Dolfus Mieg et les frères Kœchlin transportèrent aussitôt ce procédé à la fabrication des indiennes. A la même époque, l'impression des mousselines prenait plus d'importance : les frères Koechlin, dont le nom se trouve si souvent sous notre plume que nous éprouvons une sorte d'embarras à le répéter, trouvèrent moyen de produire sur les mousselines des bandes satinées, qui égalaient presque l'éclat de la soie.

Tandis que ces immenses progrès s'effectuaient dans

l'impression des tissus, d'autres industries, pour ainsi dire jumelles, s'élevaient à côté. Dès 1761, M. Mathias Risler avait commencé à faire tisser des toiles communes avec le coton du Levant filé à la main dans les vallées des Vosges; mais, depuis, cette fabrication s'était peu perfectionnée. L'introduction de la *mule-jenny* et la création de l'immense filature de M. Schlumberger permirent de lever de plus vastes établissements de tissage. M. Heilman, dont on est sûr de rencontrer le nom toutes les fois qu'il s'agit d'une invention mécanique, MM. André Kœchlin et Risler construisirent différents métiers nouveaux pour la confection des toiles de coton, et les grands établissements de MM. Isaac Kœchlin, Bourcard et Dolfus Mieg se formèrent. Ainsi tout marchait, tout progressait à la fois, tendant vers le même but et se prêtant un mutuel appui. Des crises successives ébranlèrent en vain le crédit de Mulhouse; l'immense désastre de 1814 lui ferma en vain les marchés de l'Europe presque entière; ses métiers s'arrêtèrent, ses fourneaux s'éteignirent, la vie matérielle sembla la quitter un instant; mais la cité n'était pas morte pour cela : il lui restait son âme immortelle, l'industrie. Aussi bientôt la vit-on renaître. La convalescence vint, puis la santé, puis la force virile, et, toujours croissante, Mulhouse, devenue la capitale industrielle de l'Alsace, la couvrit d'usines de tout genre; les capitaux se multiplièrent miraculeusement, et, en 1827, déjà le seul département du Haut-Rhin fournissait annuellement pour 74 *millions*

de cotons teints ou manufacturés, et employait un capital d'exploitation de 106 *millions*! Comme on le voit, les 40 mille francs du premier Kœchlin s'étaient accrus et avaient prospéré.

Depuis 1827 (sauf la crise de 1830) le commerce de Mulhouse a constamment suivi une progression croissante, et il se trouve, au moment où nous écrivons cet article, à son plus haut point de prospérité.

Quant aux causes morales d'une réussite si remarquable, elles ressortent toutes des mœurs et du caractère des habitants de Mulhouse, et nous renvoyons, à cet égard, à ce que nous en avons dit dans la *Revue de Paris* du 17 juillet.

ÉMILE SOUVESTRE.



DE LA CONSERVATION
DES MONUMENTS HISTORIQUES,
ET DE
L'ÉTABLISSEMENT D'UN MUSÉE BRETON.

C'est une question depuis long-temps débattue, sans qu'on ait pu encore arriver à sa solution, que celle de savoir à quel moyen il convient de recourir pour arrêter la dévastation qui conspire avec l'action destructive du temps pour hâter la ruine des monuments de tout genre qui attestent, les uns la puissance, les autres le génie, et tous ensemble l'originalité des races qui passèrent avant nous sur le sol que nous foulons. Depuis le *dolmen* des druides, et tous ces monuments celtiques dont les masses gigantesques nous étonnent; depuis la pierre brute qui servait d'autel à ces prêtres, dont la religion ne connaissait d'autres temples que les forêts, jusqu'aux riches cathédrales dont les fines et hardies sculptures nous frappent d'admiration; depuis

les retranchements romains encore subsistants sur quelques-unes de nos collines, jusqu'aux lourds châteaux forts des premiers temps de la féodalité, jusqu'aux châteaux ornés des siècles postérieurs, tout disparaît, tout s'efface chaque jour; chaque jour emporte avec lui la flèche dentelée d'une vieille chapelle, les vitraux d'une église abandonnée, la dernière tourelle d'un manoir seigneurial, sans qu'on puisse trouver un remède à ce mal, un moyen de conservation pour ce qui reste encore aujourd'hui de tant d'admirables choses.

C'est qu'en effet la difficulté est grande, et que, pour la vaincre, il faudra plus que quelques circulaires administratives périodiquement renouvelées et vainement adressées à des fonctionnaires municipaux qui n'en comprennent pas toujours l'importance, et qui, d'ailleurs, n'ont, pour en exécuter les dispositions, qu'une autorité morale tout-à-fait insuffisante en pareil cas. Dites, par exemple, à cet entrepreneur qu'il ne doit pas s'emparer des pierres dont l'assemblage compose un monument celtique, qui, par malheur, se trouve à cent pas de la route qu'il est chargé d'entretenir; dites à un curé qu'en réparant son église il doit bien se garder de faire badigeonner les murailles, s'il s'y trouve des fresques, des sculptures, des ornements délicats et curieux; dites au propriétaire d'un vieux château qu'il prive la science historique d'un monument important, qu'il commet un acte de vandalisme en enlevant les plombs qui consolidaient

la toiture pour les vendre à la livre, en démolissant les beaux escaliers tournants composés de larges dalles en pierres de taille qu'il va faire entrer dans la construction d'une maison de campagne. — L'entrepreneur vous répondra qu'il prend les pierres où il les trouve, et qu'il croit rendre service en débarrassant le sol de ces masses inutiles. — Le prêtre, s'il est ignorant en fait d'art, et cela n'est arrivé que trop souvent, se bornera à vous dire qu'il faut que les réparations se fassent, et, qu'au reste, il est le meilleur juge de ce qui doit se faire dans le temple du Seigneur. — Le propriétaire vous répondra que le vieux château lui appartient, qu'il en dispose comme il l'entend, qu'il en est bien fâché pour la science historique et pour ceux qui s'en occupent, mais qu'il ne changera rien à ses projets, parce qu'il y trouve une économie notable, et que l'administration ne l'indemniserait pas pour aller chercher ailleurs, à grands frais, des matériaux qu'il peut se procurer sans déboursés.

Voilà le mal ; qu'a-t-on fait jusqu'ici pour y remédier ? quels efforts a-t-on tentés pour l'arrêter dans ses envahissements ?

Sous la Restauration, on a cru devoir créer quelques *conservateurs des monuments historiques*, fonctionnaires à titre gratuit, sans liens entre eux, sans direction, sans obligations déterminées, isolés les uns des autres, abandonnés à eux-mêmes, placés enfin dans une situation telle, qu'en les supposant doués de toute l'instruction, de toute l'activité, de tout le

zèle qu'il faudrait déployer pour atteindre le but qu'on semblait au moins s'être proposé en les créant, il leur serait impossible de réussir à rendre la plus faible partie des services que le pays et la science réclament si instamment. Ce mal, qu'on ne saurait trop déplorer, a surtout été funeste à la Bretagne, à cette terre de l'ancienne Armorique, toute semée de monuments que le temps et le marteau n'épargnent pas, et qu'un système bien conçu d'administration archéologique aurait sauvés de la destruction. Le Morbihan est d'ailleurs le seul, je crois, des cinq départements de la province qui ait été pourvu d'un conservateur, dont les fonctions ont duré plusieurs années, et auquel je n'ai pas ouï dire qu'un seul monument ait dû sa conservation. Mais le mal, je le répète, tient au vice de l'institution, et non au choix des hommes chargés des fonctions de conservateurs, et qui, mieux dirigés, pourraient rendre de précieux services. Seulement, il y a lieu de s'étonner que la nullité des résultats n'ait pas fait dès long-temps reconnaître à l'Administration le ridicule qu'il y a à maintenir des titres qui ne représentent réellement aucunes fonctions. Le Morbihan, au moins, s'est montré plus conséquent et plus sage; car l'inutilité d'un emploi dont le titre peut tout au plus aujourd'hui flatter un amour-propre étant bien constaté, il n'a pas jugé à propos de demander qu'on donnât un successeur à son conservateur, lorsque celui-ci a cessé d'en porter le titre.

Pour suppléer les conservateurs, le gouvernement

a institué des ***inspecteurs des monuments historiques***, agents supérieurs chargés de parcourir la France, et dont la mission, des plus importantes à coup sûr, ne se remplit que très-incomplétement, parce que la rapidité avec laquelle ces inspecteurs traversent ordinairement le pays, loin de leur permettre de tout observer, ne leur laisse pas même le temps de tout voir. On pourrait espérer de leur inspection quelques résultats utiles, s'ils trouvaient, échelonnés sur leur route, des conservateurs, selon la véritable acception du mot, qui leur signalassent les principaux monuments, les points importants à visiter, qui leur donnassent enfin tous les renseignements archéographiques propres à leur faire apprécier tout d'abord la richesse monumentale de chaque localité. A défaut de tels renseignements et de tels secours, ils n'ont d'autre parti à prendre que de se rendre au chef-lieu de chaque département, d'y prendre à la hâte quelques indications propres à les guider dans un rayon de quelques lieues qu'ils explorent en courant; ils rédigent là de rapides notes qu'ils transmettent au Ministre sous forme de rapport, afin de constater que leur inspection s'est faite, et que leur itinéraire a été suivi; puis ils remontent en voiture, emportant une demi-connaissance du pays qu'ils ont parcouru, et sur lequel, par malheur, leur position leur donne le privilége de fixer pour long-temps l'opinion de Paris.

Cette insuffisance, ou plutôt cette nullité de moyens de conservation frappe tous les esprits; les inspecteurs

eux-mêmes ont la conviction de leur impuissance dans l'état actuel des choses, et il n'y a que quelques mois que M. Joseph Bard, l'un de ces agents supérieurs, publiait, dans un recueil scientifique, un article tout empreint de cette opinion. Il présentait à ce sujet un plan sommaire d'administration archéologique, qu'il se propose, annonçait-il, de soumettre en détail à M. le Ministre de l'Intérieur, et dont la principale disposition consisterait à substituer à l'organisation incomplète qui existe, un personnel d'*inspecteurs divisionnaires*, dans les attributions desquelles ne rentreraient jamais plus de trois départements, et qui correspondraient avec le chef de la division archéologique au ministère. Les fonctions d'inspecteur-général seraient conservées, et l'on établirait de plus, à Paris, un conseil supérieur archéologique. Pour consolider cette administration, pour rendre cette création fructueuse, l'auteur du projet voudrait que les fonctionnaires, convenablement choisis, fussent aussi convenablement rétribués. Cette question de traitement est, en effet, le point principal à fixer, car s'il est une vérité démontrée chez nous, c'est qu'en toute branche de service public les fonctions gratuitement exercées sont souvent négligemment remplies; et il faut considérer qu'ici la négligence de l'agent sur lequel compterait l'administration, pourrait entraîner des pertes irréparables.

En résumé, il est urgent d'aviser aux moyens de reconnaître et de conserver ceux de nos monuments

que l'égoïsme de l'époque n'a pas encore détruits, et le système proposé par M. Bard paraît propre à atteindre ce but.

Je dis qu'il conviendrait d'abord de reconnaître les monuments existants, et je le dis à dessein. Il ne serait pas difficile, en effet, de prouver qu'une foule de choses remarquables en ce genre sont restées jusqu'ici généralement ignorées, et la péninsule bretonne, par exemple, cette terre à laquelle se rattachent tant de souvenirs historiques, où tant d'efforts d'indépendance ont été comprimés, où vit encore, plus que dans aucune autre province, le sentiment d'une nationalité éteinte depuis trois siècles; cette terre, si peu explorée encore, étonnerait, par ses richesses monumentales de toute époque et de tout genre, les hommes qui ne la connaissent que par les rapports des *touristes* superficiels et dédaigneux, qui ne l'ont vue qu'en courant. Il serait digne des conseils généraux bretons de prendre l'initiative auprès du gouvernement pour demander la création d'un système raisonné de *conservation*, et de concourir ensuite, par tous les moyens dont ils disposent, à la consolidation de cette œuvre de patriotisme.

Déjà la Bretagne, à l'exemple de la Normandie, va fonder un Musée d'antiquités. La cité nantaise, aujourd'hui la principale ville de la province, sous le rapport de l'étude des sciences, comme elle l'était déjà par sa population et par l'importance de son commerce, a voulu le posséder, et va faire les premiers

frais de son installation. Il n'y a pas un homme instruit en Bretagne qui n'applaudisse à ce projet et ne hâte de ses vœux le moment de sa réalisation. Que cet établissement recueille au moins les débris épars des curieux monuments que n'a pas respectés le marteau des démolisseurs ; qu'il les conserve à la fois comme œuvres d'art, comme preuves historiques d'événements, comme témoignages de coutumes éteintes, et de la plupart desquelles ils attestent seuls aujourd'hui l'antique existence ; que tous les amis des arts et de l'étude fouillent leurs cabinets et s'empressent de verser dans ce dépôt central les objets curieux qu'ils auraient recueillis dans leurs recherches ; mais il faut prendre garde que le désir d'augmenter rapidement le nombre des curiosités du Musée, n'entraîne à y transporter, sans nécessité, des objets d'art qui perdent toujours à être vus ailleurs qu'à leur place, et qui peuvent quelquefois y être maintenus sans danger pour leur conservation. Ici, je dois faire connaître sur quoi se fonde cette appréhension.

L'auteur du projet de Musée, M. le docteur Guépin, annonce « qu'au Faouët il existait encore, il y a quel-
» ques années, dans une église sans toit, un jubé dé-
» licieux, sur lequel étaient sculptées des caricatures
» dignes de Granville » ; et il fait observer que cette sculpture serait mieux placée dans un musée spécial, que dans un lieu où l'humidité la menace d'une dégradation complète.

C'est un principe, que les choses ne sont entière-

ment bien qu'à leur place, et je suis sûr que M. Guépin le reconnaîtra comme moi. Une fois ce point accordé, il n'hésitera pas à convenir que le Musée ne doit s'accroître que des objets qui ont cessé d'avoir une destination, et que l'isolement rend inutiles, si ce n'est à leurs possesseurs, qui, souvent encore, n'y attachent pas toute l'importance qu'ils méritent. La chapelle Saint-Fiacre, auprès du Faouët (Morbihan), qui renferme le curieux jubé dont il s'agit, est en effet depuis long-temps dans un état d'abandon qui pourrait faire craindre la perte prochaine de ce précieux morceau, dont les mille détails, brillants de hardiesse et de malice, sont aussi impossibles à imaginer qu'à décrire; mais tout récemment un dessin en a été exécuté avec la plus minutieuse exactitude, et il y a lieu d'espérer que les réparations les plus urgentes seront faites incessamment, dans le but de conserver ce chef-d'œuvre. Cela vaut mieux, à mon sens, que l'enlèvement de ce morceau et son dépôt dans un Musée, et je crois qu'il conviendra toujours d'examiner mûrement, avant de déplacer les objets, s'il n'existe pas de moyens de les conserver où ils sont. D'ailleurs, à défaut de ces objets, le Musée pourrait s'enrichir de leurs dessins, et celui du jubé de Saint-Fiacre figurerait assurément au premier rang de ceux qui sont destinés à composer cette collection.

A l'idée de fonder un dépôt d'antiquités bretonnes, se lie parfaitement celle de l'établissement d'une administration archéologique. Les attributions des ins-

pecteurs divisionnaires seraient de rechercher, de décrire les monuments de tout genre, de faire les propositions nécessaires, de provoquer les mesures convenables pour leur conservation; et, lorsqu'un objet d'art, isolé et privé de destination, soit qu'il provînt de fouilles, de démolitions, tomberait entre leurs mains, ou leur serait seulement signalé comme existant, ils seraient, par leurs fonctions mêmes, appelés à devenir de précieux intermédiaires pour l'accroissement des collections du Musée.

Toutefois, il est évident que, dans l'état actuel de la législation sur la propriété, il est impossible de concevoir un mode quelconque de conservation, sans appeler en même temps à son aide une disposition législative qui établisse des cas de dépossession, ainsi que cela se pratique déjà pour les autres causes d'utilité publique. Cette mesure préalable, dont le projet de M. Bard ne parle point, me paraît tout-à-fait indispensable. Il y aurait lieu d'entrer ici dans quelques développements que je n'aborderai point aujourd'hui; j'aurai peut-être occasion de revenir sur cet objet important.

CAYOT DÉLANDRE.

Vannes, août 1836.



Fac-similé d'une charge de David,

faite par lui-même en 1786.

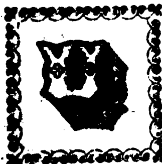
SOUVENIRS DU PAYS.

DAVID A NANTES, EN 1790. *

I.

LE PORTRAIT DU MAIRE DE NANTES.

« Un tableau digne des sentiments que nous voulons » exprimer, et du génie qui l'aura composé. » (*La municipalité de Nantes à David.*)



NE grand'mère.... oh! pardon de l'introduction: elle ressemble aux contes qui bercèrent notre enfance; cependant c'est pour rester dans le vrai que je commence ainsi.... Une grand'mère avait connu toutes les célébrités, toutes les notabilités de son temps, dans la douzaine de règnes monarchiques, populaires, consulaires, impériaux, constitutionnels, de Louis XV à Louis XVIII, et en 1814, sa dernière année, en se souvenant plus fréquemment de ses beaux jours, elle disait encore: M. Arouet de Voltaire, M. de Buffon, M. le capitaine de Florian... Jean-Jacques Rousseau était le seul qu'elle n'appelât pas Monsieur. Etait-ce par affection? Non, car elle lui préférait Voltaire. Etait-ce pour avoir vu Monsieur de Voltaire riche et Jean-Jacques pauvre? Je l'ignore, et n'ai jamais cherché la cause de cette singularité.

Dans un voyage à Paris, ayant dîné avec une partie des grands hommes de l'époque, dont elle s'enthousiasmait assez faiblement, parce que, dans la conversation familière, ils étaient descendus du piédestal que notre imagination leur élève,

* Ce souvenir est encore emprunté aux *Annales de la Société Académique de Nantes*. Ceux qui le suivront plus tard, seront inédits.

elle rappelait souvent, néanmoins, ce dîner où s'était trouvé auprès d'elle le peintre David, fort jeune alors, mais déjà si original, si bizarre dans sa conversation et dans ses habitudes, et toujours si classique devant le public, en discours et en tableaux. Au reste, comme elle s'occupait plus de sa maison que des affaires publiques, elle ignorait complétement la participation que David pouvait y avoir prise : elle ne connaissait que le David d'avant 1791, que celui qui avait posé, dans son salon, à Nantes, en 1790... Entendre les détails du séjour du peintre célèbre dans cette ville, c'était pour la famille un puissant motif de curiosité; or, la grand'maman en parlait fréquemment, mais sans admiration ; car elle se montrait volontiers aussi opposée aux artistes que son mari s'en déclarait enthousiaste. Elle les appelait des hommes à passions extravagantes, ne produisant que des dépenses, grands fous, parfois sublimes, mais toujours fous, que l'usage plutôt que la raison laisse libres par tolérance, ne sachant qu'énerver le cœur ou l'exalter outre-mesure, destructeurs des occupations du ménage, incapables de vivre paisiblement de la vie ordinaire qui, en résultat, disait-elle, est l'existence réelle. Elle ne pensait pas tout cela, je le suppose; mais son exagération s'excitait par les querelles intérieures toutes les fois qu'elle soutenait cette thèse. En effet, le chef de famille, dans une autre exagération, affirmait que les beaux-arts forment une des conditions indispensables de la civilisation ; que, sans les beaux-arts, un peuple civilisé n'a pas de repos possible; que, sans doute, leur mission n'est pas d'alimenter la vie matérielle, mais qu'ils sont les délassements obligés de l'homme en société ; qu'ils font mieux sentir le prix du lien social, et ajoutent considérablement au bien-être commun. Il s'appliquait à faire remarquer que les hommes à imagination qui n'emploient pas leurs loisirs à l'étude des beaux-arts, se jettent inévitablement dans la débauche ou dans le crime; que les hommes à imagination étant les prédicateurs habituels des innovations sociales, aucune sécurité n'est permise à une nation, si les beaux-arts ne viennent calmer les élans de ces hommes ardents, adoucir leurs cœurs, nourrir leurs rêveries, en leur fournissant un aliment en rapport avec leur nature.

Ces réflexions ne m'éloignent qu'en apparence de mon sujet; du moins, en suivant la série des pensées diverses que ce préambule me suggère, j'arrive assez naturellement à David et aux récits de la grand'maman.

Le peintre célèbre, encore enivré des succès immenses de la *Mort de Socrate* et de *Brutus*, vint à Nantes en

1790. Il y fut appelé sur une invitation spéciale des magistrats de la commune, pour faire le portrait de M. de Kervegan, maire de Nantes. d'après une délibération ainsi conçue :

« Considérant l'application continuelle de M. de Kervegan, maire en exercice, à saisir toutes les occasions qui se présentent de témoigner son zèle pour le bien et la tranquillité publics, et à soutenir les droits de la commune et de la municipalité ;

» Le conseil, dépositaire des sentiments des citoyens, arrête, d'une voix unanime, que, pour donner une preuve publique de la satisfaction qu'il a de l'administration de M. de Kervegan, maire par élection, il lui sera payé, par le sieur receveur et miseur de la ville, sur les deniers d'octroi et patrimoniaux d'icelle, sans aucune retenue de taxes royales, la somme de 300 livres, dont il a été fait fonds par arrêt du conseil du 21 mars 1721, et ce pour frayer à la dépense de son portrait, lequel sera placé, le plus tôt qu'il sera possible, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, avec ceux des autres maires par élection qui, comme lui, ont mérité de vivre dans la mémoire de leurs concitoyens ; quoi faisant ledit miseur, et rapportant la présente avec quittance comptable sur ce suffisante, la dépense lui en sera passée et allouée dans ses comptes par MM. de la Chambre des Comptes, que nous prions de le faire ainsi sans difficulté, conformément audit arrêt du conseil du 21 mars 1721.

» Fait à Nantes, le 5 octobre 1789.

» Signé : Rozier, Legris aîné, Cornet, Cantin, Genevois, Foullois, Dupoirier de la Rivaudière, Pussin, de la Haye, Lambert, Cochet, Coustard de Massy, Drouin de Parçay, Lepot, J. Le Cadre, et Menard de Rochecave, secrétaire-greffier. »

Le 26 mars 1790, David fut officiellement reçu par le corps municipal. La grande salle des séances publiques de l'Hôtel-de-Ville était décorée comme pour une solennité nationale. Le bureau municipal se trouvait au complet, assisté des notables de la commune. M. le Maire avait son écharpe à frange couleur d'or, MM. les Officiers municipaux leurs écharpes à frange blanche, M. le Substitut du Procureur de la commune (le procureur absent) son écharpe à frange violette, le Secrétaire-Greffier une écharpe à frange jaune, tous en habit noir et l'épée au côté (1). On remarquait dans

(1) M. de Kervegan portait l'épée dont la ville lui avait fait l'honorable don, le 13 octobre 1789, épée sur laquelle étaient gravées d'un côté les armes de la ville, et de l'autre celle de M. de Kervegan.

l'assemblée MM. les Officiers de l'artillerie, du génie, de la maréchaussée, et Messieurs du régiment de Rohan, à qui les officiers de la garde nationale et des volontaires, aussi présents (1), avaient fait l'honnêteté du pas, toutes les préséances observées comme pour une cérémonie d'état. L'assistance se composait de citoyens des deux sexes de la ville et faubourgs.

De chaque côté de la grande porte d'entrée figuraient six archers de ville, vêtus de l'habit d'ordonnance en drap blanc et ayant les haches hautes; plus, quatre huissiers de la Mairie et le trompette de ville en grande tenue.

Un des huissiers annonce à haute voix : *M. David, peintre du Roi, qui demande à être admis à présenter ses respects à l'assemblée.* Sur quoi le bureau ayant délibéré dans les formes accoutumées, M. David entre dans la salle et va s'asseoir sur un siége placé en face du bureau. Tous les regards sont fixés sur lui. Il tient à la main un petit chapeau à trois cornes. L'énorme loupe qui se déploie sur sa joue gauche, imprime à sa physionomie on ne sait quoi de burlesque au premier aspect; mais, à l'examen, on reconnaît l'existence du génie dans cette tête caractérisée. Son maintien est grave, et même d'une gravité austère.

M. Rosier, premier membre du nouveau bureau municipal, prenant la parole dans cette occasion où M. le Maire garde un silence que la délicatesse lui impose, demande, au nom de ses collègues et des notables, que lecture soit faite, en présence de M. David, de la délibération par suite de laquelle ce grand peintre est appelé à Nantes. M. le Secrétaire-Greffier donne lecture de cette pièce :

« *Extrait des registres des délibérations du Greffe du Comité d'Administration de la ville de Nantes.*

» Du mardi 29 décembre 1789, environ les 6 heures du soir;

» Assemblée ordinaire du Comité d'Administration de la ville de Nantes, où présidait M. de Kervegan, maire et lieutenant-général de police; assistants MM. Maisonneuve, sous-maire; Dubern, Varsavaux, Rozier, Legris aîné et Cornet, conseillers-magistrats-échevins, ayant avec eux maître Menard de Rochecave, conseiller-secrétaire-greffier en titre de la communauté de ville;

(1) On y voyait également les officiers du corps des pompiers, dont l'uniforme était l'habit bleu à collet et doublure rouge, avec revers bleu-ciel, veste et culotte chamois.

» M. Cornet, faisant fonctions du procureur-du-roi-syndic absent;

» MM. Cantin, Vaudez, Fellonneau, avocat du roi; Foullois, Lambert, Lepot, Drouin de Parçay, J. Le Cadre, Genevois, Fourmi père, Guillet, Dupoirier de la Rivaudière, Chanceaulme, Gallon père, Sottin de la Coindière, Labaye et Bridon, membres du Comité d'Administration.

» Un citoyen, adressant la parole à M. de Maisonneuve, sous-maire, a dit: Les obligations que M. de Kervegan ne cesse de contracter et de remplir avec ses concitoyens, par l'exercice d'un dévouement absolu et des qualités les plus recommandables, prescrivent à la reconnaissance publique, que nous partageons et que nous devons manifester, un hommage fait pour conserver à la postérité les traits de ce citoyen courageux et infatigable.

» Je vous prie donc, Messieurs, de délibérer sur le projet qu'un honorable membre de votre comité, après avoir consulté l'opinion publique, m'a chargé de présenter à votre sanction. Ce projet, qui intéresse et nos devoirs et nos sentiments, était sans doute le seul dont nous puissions interdire la discussion à celui qui en était le respectable objet; mais tous les motifs que sa modestie opposerait à notre glorieuse satisfaction doivent céder à la nécessité de consacrer un imposant exemple des récompenses qu'il faut accorder aux talents et aux vertus, la véritable source du bonheur public et de toute prospérité.

« *Projet proposé à la reconnaissance des citoyens de cette ville, pour faire peindre le tableau de la Mairie de M. de Kervegan, par M. David, peintre du roi, le Rubens de notre siècle.*

» Cet artiste célèbre, curieux de voir une ville qui s'est acquis tant de gloire dans la révolution actuelle, s'empressera de venir faire le portrait de l'administrateur bienfaisant qui nous offre le modèle des vrais talents et de toutes les vertus.

» Chaque citoyen contribuera, pour quelque modique somme que ce soit: c'est l'hommage du sentiment qui fait la valeur du tribut. »

« Sur quoi l'assemblée délibérant, après avoir manifesté, par des applaudissements réitérés, sa satisfaction et sa sensibilité sur cette adresse et sur le projet qu'elle contient, déclare de reconnaître, dans le vœu qu'on vient d'énoncer, l'expression de ses sentiments et les moyens d'en manifester aussitôt le témoignage;

» Arrête, en conséquence, que l'on invitera M. David,

peintre du roi, de venir à Nantes consacrer les traits du courageux administrateur dont le noble caractère offrira aux plus grands talents le modèle des plus grandes vertus;

» Arrête également que, pour ménager à tous les citoyens la satisfaction de concourir à cet hommage public, chacun pourra remettre telle modique somme que ce soit. Mais l'assemblée, voulant assurer la plus prompte exécution d'un projet si désiré, arrête enfin qu'elle contribuera des fonds de la commune pour achever la somme à laquelle pourra s'élever cette dépense, et que copie de la présente délibération sera adressée à M. David: et a nommé commissaires, pour veiller à l'exécution du projet, MM. Drouin de Parçay, Cantin, Genevois et Lefèvre de la Chauvière.

» Fait lesdits jour et an que devant.

» *Signé au registre*, de Kervegan, maire, et Menard de Rochecave, secrétaire-greffier. »

M. Rozier, reprenant la parole, dit en s'adressant à David:

« Monsieur, vous avez vu, par la délibération dont il vient d'être donné lecture, que nous avons compté sur votre complaisance pour concourir avec nous à l'hommage que nous voulons rendre au respectable chef de l'administration de cette ville.

» Si vous daignez céder à nos pressantes sollicitations, nous aurons réussi, suivant nos désirs, à immortaliser les vertus les plus recommandables par les talents les plus justement admirés. C'est ainsi que nous transmettrons à nos neveux un tableau digne des sentiments que nous voulons exprimer, et du génie qui l'aura composé. »

M. de Kervegan, profondément ému de ces paroles et de la sympathie évidente qui éclate dans l'assemblée, dont les regards se portent alternativement sur le grand peintre et sur le digne magistrat, ne peut que garder le silence.

David se lève, et d'une voix fortement accentuée, s'exprime ainsi:

« Messieurs, si jamais mon art m'a procuré des jouissances et des succès, il n'est point d'occasion où j'ai eu le bonheur de réunir plus de motifs pour m'en glorifier.

» Je me suis fait un devoir de me rendre aux nobles invitations du patriotisme et de la reconnaissance, qui vont consacrer l'histoire de la plus heureuse et de la plus étonnante révolution.

» Elle est votre ouvrage, Messieurs, et l'hommage que vous rendez au chef de votre administration, faisant l'éloge de vos sentiments et de ses vertus, en transmettra, avec votre gloire, le souvenir à la postérité. »

Sur quoi le bureau délibérant, après avoir ouï M. le procureur de la commune en ses conclusions, manifeste unanimement au sieur David sa sensibilité sur le discours qu'il a prononcé.

Un murmure approbateur avait accueilli ce discours, et le silence ne s'était rétabli que pour écouter la réponse des municipaux. Cette réponse est suivie des démonstrations enthousiastes des citoyens qui remplissent la salle.

David est reconduit avec le cérémonial qui a présidé à son entrée, l'assemblée se sépare, et MM. les membres du bureau et les notables vont signer au registre de leurs délibérations le compte-rendu de cette séance extraordinaire.

Ce registre porte, en effet, les signatures de MM. de Kervegan, maire; — Rozier, Dubern, Legris aîné, Drouin de Parçay, Varsavaux, Clavier, Riédy, Laënnec, Dobrée, Chanceaulme, Lepot, Pineau, Bar, Fourmi père, membres du bureau municipal; — Sauquet, procureur de la commune; — Blanchard, substitut; — Delaville, Videment, Gallon père, Garreau, Badaud, Lincoln, Petit des Rochettes, Berthault aîné, Marion, Vandam, Beaufranchet, Carié, Fruchard, Cochet, Guesdon, Pussin, Lahaye, de Coëne, Coiquaud, Ducros, Aug. Simon, Chiron, Chevy aîné, Bisson et Julien Leroux, notables.

II.

DAVID A NANTES.

« M. David prie MM. les municipaux d'agréer ses » remerciements pour l'accueil honnête que la ville » lui a fait. — Le bureau désigne deux de ses membres » pour faire visite à M. David, et lui témoigner » les sentiments d'estime qu'il a inspirés à la ville » de Nantes. » (*Registre des délibérations de la municipalité de Nantes.*)

On se disputa David: c'était à qui le fêterait, et sa présence devint l'occasion d'une suite de dîners où les santés *à la liberté et au Rubens du siècle* se succédèrent sans discontinuer. On en faisait autant un homme politique qu'un artiste. Il est vrai qu'au moment de son arrivée à Nantes on observait dans les esprits plus que de l'enthousiasme : l'effervescence populaire s'y manifestait avec une telle énergie que le bureau municipal venait de décider l'acquisition d'un drapeau rouge, nécessité

par la fréquence des attroupements, la loi ne permettant de les dissiper qu'après le développement de ce drapeau. Par une crainte du même genre, ou bien par un respect religieux qu'il n'est pas sans curiosité de signaler à cette époque, l'Autorité avait fait *défense aux danseuses du spectacle de donner ballet pendant la quinzaine de Pâques, aucun spectacle ni danse ne pouvant avoir lieu pendant cette quinzaine.*

Mais, à côté des appréhensions de désordre, se montraient, comme dans toutes les grandes crises sociales, ces démonstrations populaires auxquelles la cité tout entière prenait part avec une spontanéité, une harmonie, que ne peuvent jamais reproduire les temps calmes où l'on se retire plus volontiers dans la vie de la famille et du comptoir. qu'on ne se jette dans la vie dangereuse et agitée de la place publique. En 1790, cette dernière apparaissait la plus active, et précisément pendant le séjour de David à Nantes on signait le *pacte fédératif* dont le cri de ralliement était la *liberté ou la mort*, et dont les expressions renouvelaient *un hommage respectueux d'amour pour le père tendre, le monarque citoyen qui mettait son bonheur dans celui de ses peuples.* — Ainsi, comme dans toutes les révolutions, on remarquait un assemblage d'exaltation pour des innovations hardies, vers lesquelles on se précipitait plutôt même qu'on ne s'y laissait entraîner, et un hommage involontaire à ce passé qu'on n'essayait de détruire qu'en le rassurant par un respect témoigné dans les paroles et refusé dans les actes.

Au nombre des solennités auxquelles David assista, je mentionnerai la réception des *enfants patriotes militaires* pour la prestation du serment civique, parce qu'elle me permet de reproduire ici, comme une preuve caractéristique de l'influence et du style de l'époque, mélangé de burlesque et de grandeur, la harangue que prononça l'un de ces enfants :

« Magistrats de la cité, daignez admettre au serment civique des enfants qui s'instruiront par votre exemple : ils présentent à la patrie la seule offrande qui soit en leur pouvoir, les vœux les plus ardents pour le maintien de la constitution. Vous travaillez pour nous, dignes magistrats : ce sont vos enfants qui recueilleront tout le prix de vos travaux. Nous serons libres, ô nos respectables pères, et c'est à vos lumières, c'est à votre courage que nous devrons le plus précieux des biens. Si les ennemis publics pouvaient renverser vos projets, qu'ils tremblent ! une nouvelle génération de patriotes s'élève dans le silence : le ciel vous prépare des vengeurs. Nous sommes jeunes ; mais chez les Bretons, la haine contre les aristocrates n'attend pas le nombre des années. »

A part quelques phrases burlesques, du genre de celle qui termine la harangue des *enfants patriotes militaires*, cette époque se distinguait par un enthousiasme sincère et désintéressé de patriotisme. La liberté ne s'y présentait aux cœurs purs que belle, sainte, grande, sublime, imprimant la honte à qui la rejetait, agrandissant l'âme de qui se vouait à son culte; car elle s'était imposé pour mission la civilisation et le bonheur des peuples. On n'aurait que l'embarras du choix pour citer des pages admirables, des improvisations d'une émotion touchante ou d'une brûlante énergie, écrites ou prononcées alors avec une fécondité de mots heureux, d'inspirations passionnées, surtout avec une abnégation de tout égoïsme, un abandon de sentiments faciles à concevoir, parce que la pensée seule de l'avenir en dictait les expressions à des âmes franches, naïves, confiantes dans leurs désirs. Ces inspirations ne se retrouvent plus aussi complètes dans les années qui ont suivi: le passé s'aperçoit déjà dans quelques déceptions de la pensée d'avenir; la liberté ne s'arrête pas; mais les esprits timides réfléchissent, craignent, hésitent, font une halte: c'est la même ardeur chez le grand nombre, mais modifiée par la défiance...... La défiance engendre la discorde, le soupçon change l'ardeur en intolérance et en persécution, l'égarement se mêle au patriotisme, et la vertu même vient parfois, dans cet égarement systématique, se rendre complice du crime qu'elle n'aperçoit pas: les âmes les plus pures pour elles-mêmes se préparent déjà le jugement sévère de la postérité..... Quoi qu'il en soit, le sentiment dominant de notre ville, aux journées où s'y trouvait David, c'était l'enthousiasme, et ce sentiment enflammait un cœur qui ne dissimulait point le bonheur ressenti dans des solennités où se reproduisait à chaque pas, pour l'artiste, cette vie idéale qui fut peut-être sa seule vie dans ces grandes années. A cet enthousiasme, David unissait les souvenirs les plus touchants peut-être de toute son existence, des souvenirs de ses premiers succès, de ses premières affections, souvenirs remplis de douceur et d'enchantement, et qu'il a pu se rappeler toujours sans regrets. Il se retrouvait à Nantes avec Mathurin Crucy, nommé récemment architecte de la ville, et Lamarie, que l'administration municipale y appelait pour l'exécution d'une statue de Louis XVI, comme lui-même y venait pour le portrait du maire de Nantes..... Tous trois avaient ensemble obtenu le grand prix d'architecture, de sculpture, de peinture; tous trois, par suite de cette distinction qui marquait d'une manière si honorable leur triple entrée

dans la carrière, s'étant rencontrés à Rome, y avaient contracté cette amitié intime, cette amitié d'artistes qui mêle inévitablement, dans son communicatif abandon, l'enthousiasme, la sensibilité, la confiance absolue; qui, dans ses mutuelles confidences et parfois dans le même instant, confond les plaisirs et toute leur folie, les sublimes conceptions et les projets d'avenir, les espérances réalisées ou déçues, les triomphes et les mécomptes, les rêves enivrants et les pénibles désenchantements; tous les trois se revoyaient, après quinze années, honorés dans leur art, accueillis pour leur talent, ayant encore de beaux projets à se communiquer, de grandes et neuves pensées à faire jaillir de leurs discussions mêmes, de ces discussions qui, se redisaient-ils, avaient animé si souvent leurs belles soirées de Rome.

Dès lors on conçoit que Mathurin Crucy profita du séjour de David et de Lamarie pour leur faire part de divers plans de monuments qui éterniseront son nom parmi nous, et surtout pour leur soumettre les dessins d'ornement de la colonne élevée par les architectes et à leurs frais, entre les deux cours, ainsi que le projet de la statue du roi qui, modelée par Lamarie, pour être ensuite coulée en bronze, devait surmonter cette colonne où se perpétuait ainsi le souvenir de la réunion des trois lauréats à Nantes.

Après une de ces conférences, où MM. Chanceaulme et Dobrée assistèrent, ces deux municipaux firent à leurs collègues un rapport, d'après lequel fut prise une délibération pour l'exécution de la statue qui, dans l'opinion de David, devait être un des titres de Lamarie à la postérité (1).

---

(1) Voici dans quels termes les registres de la Mairie rapportent cette délibération :

« Un membre du Conseil a dit : Messieurs les architectes ont élevé, avec votre agrément et à leurs frais, entre les deux Cours, une colonne à la Liberté. Il est temps que vous les autorisiez d'une manière formelle et précise à y placer la statue du Roi, qu'ils ont annoncée au public. Ces artistes vous soumirent au mois de janvier dernier les dessins de ce monument, et vous les adoptâtes, dans leur ensemble, par une délibération du 15 même mois. Depuis, vous avez adopté plus particulièrement le projet de la statue du Roi, en souscrivant l'engagement individuel de contribuer aux frais de son exécution. Mais les citoyens ne sont pas assez influents de votre vœu pour concourir à cet acte de patriotisme avec l'empressement qu'il doit exciter, et la feuille de souscription que le sieur Mathurin Crucy s'est chargé de présenter, ne se remplit que très-lentement. Je crois, Messieurs, qu'il est de votre devoir de prendre un arrêté qui ne laisse aucun doute sur le parti que vous avez pris, et d'y donner toute l'authenticité qu'il exige.

» Sur quoi le Conseil délibérant, après avoir entendu le procureur

Mais, dans ces digressions, où David n'est pas l'unique personnage en évidence, il ne faut pas perdre de vue le motif qui le conduisit à Nantes. Or, je ne puis émettre que des doutes à cet égard. — David eut-il des séances de M. de Kervegan, pour son portrait? Y travailla-t-il? Quelques contemporains disent qu'il en termina la figure et qu'il l'emporta dans la capitale pour l'achever. Mais les traces de ce tableau, où les découvrir? nulle part. Seulement les archives de la Mairie constatent que M. David eut son audience de congé le 28 avril 1790. Il n'y fut pas question du portrait. Le peintre s'y borna, suivant les expressions du registre des procès-verbaux, à prier MM. les municipaux d'*agréer ses remercîments pour l'accueil honnête que la ville lui avait fait.* — Le Maire, au nom du bureau municipal, exprima à M. David sa reconnaissance pour la peine qu'il avait bien voulu se donner de venir en cette ville, et MM. Dobrée et Chanceaulme furent nommés pour, *et au nom de l'assemblée, faire visite à M. David et lui témoigner les sentiments d'estime qu'il avait inspirés à la communauté de la ville.*

---

de la commune, et s'être fait représenter les dessins déposés au greffe de la Municipalité par MM. les architectes, arrête que la ville de Nantes, ayant été la première à réclamer la liberté, elle sera aussi la première à rendre hommage au Roi juste et bienfaisant qui en a fait jouir ses peuples, et que l'Assemblée nationale a proclamé à si juste titre le Restaurateur de la liberté française; que, persistant, en conséquence, dans la délibération du 15 janvier 1790, et dans le préambule de la souscription susmentionnée, qui annonce le désir le plus marqué de voir la statue du Roi placée sur un monument qui, sans elle, ne serait qu'un symbole incomplet de notre nouvelle constitution, le Conseil autorise MM. les architectes à profiter sans délai des rares talents de l'artiste qu'ils ont appelé en cette ville, pour transmettre à nos descendants les traits chers et respectables d'un Roi vraiment patriote; arrête, en outre, qu'il sera ouvert au greffe de la Municipalité une seconde feuille de souscription qui ne fera qu'une avec celle que le sieur Crucy s'est chargé de présenter; afin que tous les hommes reconnaissants et les vrais amis de la nouvelle constitution puissent souscrire pour la statue, et que le public en sera instruit par les papiers qui s'impriment en cette ville. »

Plus tard, la ville se chargea seule des frais de cette statue, en bronze, évalués à 15,000 francs, suivant marché passé avec M. Lamarie. Puis ce projet fut abandonné pour une statue de la Liberté, inexécutée.

Le même sculpteur fut chargé, en 1791, de la confection des statues de la Bourse, au prix de 20,000 francs. On sait qu'elles ne furent sculptées que sous l'empire, par MM. Debay père et Bertrand.

En 1814, un modèle de la statue de Louis XVI, pour la fondre en plomb, n'eut pas plus de résultats que la première fonte projetée en bronze. Sous la restauration, M. Molcneth l'exécuta en pierre de ccrzane.

En effet, le lendemain, ces deux citoyens s'acquittèrent de cette mission, et le même jour David fut invité à dîner au *Jardin Chinois*.

III.

UN DINER AU JARDIN CHINOIS.

« Vous ignorez jusqu'où peut conduire le dévoue-
» ment d'un honnête homme en délire et trompé....
» Vous vous en apercevrez. » (*Pétion à David.*)

Les jardins paysagers commençaient à se répandre dans cette ville, mais l'exemple en avait été donné par le propriétaire de celui qu'on appelait le *Jardin Chinois*. Il avait voulu y fêter l'une des dernières journées de David à Nantes : le peintre n'eut pas grâce de la plus petite allée : il fut obligé de tout voir : il ne s'en plaignit pas, et déclara que son dernier souvenir de Nantes ne serait pas le moins durable. Fut-ce franchise ? Fut-ce politesse ? Une description rapide de ce jardin fournira peut-être la réponse.

Le *Jardin Chinois* était situé dans la vallée de Gigant, et dans la position la plus pittoresque des rives de la Chézine. Des rochers le bordaient d'un côté; de l'autre, de vastes prairies lui facilitaient de charmants points de vue. Des chemins inégaux et onduleux, interrompus par des massifs habilement disposés, en variaient à l'infini les aspects. Une porte rustique, une allée de peupliers, une grange couverte de vignes, un pavillon à la toiture en chaume, un tapis vert entouré de troène et d'amandiers, se présentaient à l'entrée. Vous pénétriez ensuite dans un chemin creux et ombragé, dont les détours offraient successivement des tonnelles odoriférantes, un banc sous un vieux chêne, un autre sous un large saule que baignait ce même ruisseau qui jadis reçut la flotte romaine, des rochers que Clisson même n'eût pas dédaignés, un pont champêtre sous lequel l'eau coulait paisible, enfin un tombeau consacré à la mémoire d'un bon et ancien ami, dont l'urne funéraire se détachait sur le feuillage sombre d'un bois de pins. Des lits de gazon s'offraient par intervalle. Après cent circuits, on arrivait à la salle de danse, formée par de beaux orangers à caisses symétriquement rangées, et d'où l'on apercevait un pavillon d'une architecture simple, se dessinant devant un feuillage touffu, tandis que, non loin de là, une porte à demi-cacheé

par des rosiers fermait un bosquet épais et mystérieux, refuge ordinaire des jeunes convives philosophes du temps, asile que chérissait Antoine Peccot, qu'affectionnait Cacault, et dans lequel Henri Bouteiller composa quelques-unes de ces aimables et spirituelles productions poëtiques qu'on aimait à lui entendre réciter.

Une large allée, bordée d'arbrisseaux et de fleurs, était le chemin du théâtre, du théâtre aux coulisses en charmille, ayant pour toile de fond un tertre élevé, planté en arbustes verts, entremêlés de lilas et de genets d'Espagne. Du sommet de ce tertre, de forme pyramidale, on découvrait tout le jardin, ses formes variées, son irrégularité sans désharmonie, des parterres classiquement dessinés, des prairies fuyantes, des plantations nombreuses d'arbres étrangers mêlées à ceux de nos pays, des plantes rares et des fleurs communes se succédant ou se confondant, là formant un salon de musique où David fut accueilli par la *Prise de la Bastille*, symphonie nouvelle d'Othon Vanderbroeke, premier cor du *Théâtre Monsieur*; ornant ici le salon des causeries, où des vers et des fleurs furent présentés à David; plus loin contournant un temple qui s'élevait au-dessus de tout ce qui l'environnait: c'était *Le Temple de la Liberté*, car partout la pensée de l'époque se retrouvait. David, en lisant la légende de son fronton, se découvrit avec respect, comme plus tard il reçut lui-même le coup de chapeau impérial qui le salua du titre de baron.... De ce temple l'on se rendit à la maison principale.

Bâtie dans le genre rustique, avec des pierres brutes et des troncs d'arbres, et soutenue par deux chênes qui, du côté du midi, l'ombrageaient de leurs larges branches, cette maison était entourée d'une galerie en balustres tortueux, entrelacés de vignes. La vue en était ravissante : d'un côté, le jardin que l'on embrassait dans son bizarre ensemble, comme dans ses mille détails; de l'autre, l'historique ruisseau de la Chézine qui serpentait dans la prairie, après être sorti du fond de la vallée, derrière des bouquets de bois dominés par des cimes de peupliers qui se balançaient sur l'horizon. — L'intérieur offrait une décoration préparée exprès pour la réception de David. La salle à manger, ayant été entièrement tapissée en buis, une main adroite y avait taillé avec art des pilastres dont la base était en verdure plus sombre, les chapiteaux en fleurs de couleurs variées, et la corniche en feuillage de chêne, d'où tombaient des guirlandes. Les quatre fenêtres de cette salle étaient garnies d'un feuillage d'une autre nuance et découpé en niches sous

lesquelles se montraient de blanches statues rappelant les principaux personnages des tableaux de David. Des vases et des corbeilles de fleurs remplissaient les intervalles.... La nuit s'avançait, lorsque le grand peintre fut conduit dans cette maison, si simple à l'extérieur, et dont l'ornement intérieur présentait une originalité qui n'avait pas proscrit le bon goût, mais qui s'éloignait des décors compassés qu'on remarquait encore partout.

Telle est la description exacte du jardin du mari de la grand'maman qui, tout en répétant que toutes ces dépenses-là étaient bien inutiles à la vie, n'osa pas refuser d'y recevoir David.

On se mit à table : on y comptait entre autres convives, tout d'abord comme premiers invités avec le héros de la fête, Lamarie et Mathurin Crucy; puis MM. Chanceaulme et Dobrée, tous deux négociants, tous deux amateurs éclairés des beaux-arts, liés plus intimement avec David; MM. Bougon et Coste, peintres de la salle de spectacle; l'un des Cacault, celui qui venait d'être nommé député de la sénéchaussée de Nantes à l'Assemblée nationale; M. Le Cadre, dont le fils et les petits-fils sont encore parmi nous avec la même estime de leurs concitoyens; M. Lefèvre de la Chauvière, docteur-médecin; M. Valot, capitaine de la cavalerie volontaire; M. Pelloutier, consul de Prusse, dont on citait partout la générosité et les brillantes fêtes artistes; M. Gédouin, dont la franchise toute bretonne, mais pleine de tact, d'esprit et d'érudition, se fit remarquer dans cette réunion en s'y trouvant plus d'une fois en opposition avec David: enfin quelques autres convives qui tenaient à honneur de professer une sorte de culte pour les grands artistes.

La conversation fut d'abord insignifiante, comme toujours, et n'eut guère rapport qu'aux nouvelles du moment : ainsi l'on parla de la mort de l'empereur Joseph II. que l'on venait d'apprendre, et dont on rappela les faits et gestes à Nantes en 1777 · du succès colossal du *Charles IX* de Chénier, et des débats que cette pièce excitait encore à Paris; de l'enthousiasme qu'y faisait naître le jeune Talma dans le rôle principal; de la maladie de Francklin, car sa mort n'était pas encore connue. cette mort qui devait être suivie de trois jours de deuil par la ville de Nantes. etc.

A l'instant où les convives s'animent habituellement dans un dîner, on pouvait croire qu'en présence de David la conversation serait tout artiste: il n'en fut pas ainsi, et la première santé en devint la cause déterminante.

M. de Coustard, commandant de la garde nationale, se trouvait placé en face de David. C'était dans ses discours (il en prononçait fréquemment), un représentant fidèle du style de l'époque et de la localité, style où surgissaient inévitablement les Grecs et les Romains. Il porta la première santé dans ces termes : « Messieurs, la liberté naissante est toujours sûre d'être adorée, lorsqu'elle reçoit des femmes son culte le plus pur. Peu de jours sont écoulés depuis que l'assemblée nationale a vu le noble et touchant cortége de onze citoyennes généreuses, allant offrir leurs hommages aux représentants de la nation, et leurs pierreries aux besoins de la patrie, comme autrefois les dames romaines dans de grands malheurs de la république.... Ces onze citoyennes étaient toutes femmes ou filles d'artistes, toutes pénétrées de cet enthousiasme que les beaux-arts nourrissent et qui s'émeut par les vertus comme devant les beautés de la nature.... Je porte une santé à celle qui marchait à la tête de ce jeune et brillant cortége : *A madame David!* »

A madame David! redirent tous les convives, *à madame David!*

— *A la liberté* qui l'inspira, répondit David en se levant avec une émotion qu'il ne chercha pas à dissimuler, *à la liberté!* A cette liberté si énergiquement exprimée dans votre pacte fédératif : *la liberté ou la mort! A la liberté!* (1) « Elle seule inspire aux hommes ce noble désintéressement qui élève leurs âmes et les rend capables d'entreprendre et d'exécuter les plus grandes choses. Sous son règne, toutes les pensées, toutes les actions se rapporteront à la patrie; mourir pour elle, ce sera acquérir l'immortalité ; les sciences et les arts seront encouragés; ils concourront à l'éducation et au bonheur public ; ils pareront la vertu des charmes qui la rendent chère aux mortels, et inspireront l'horreur du crime ; la terre féconde et généreuse répandra sur son front radieux les trésors que renferme son sein; elle comblera les vœux du laboureur et remplira ses greniers de riches moissons. Sous un ciel aussi pur, sous un règne aussi beau, la mère alors, la mère enfantera sans douleurs, et fera consister la véritable richesse dans le nombre de ses enfants; le com-

(1) Craignant de mettre dans la bouche de David des paroles autres que les siennes, je n'ai pas dû les demander à une mémoire incertaine; car depuis le récit de la grand'maman bien des années sont déja écoulées : j'en ai cherché, avec un soin minutieux, les analogues dans des discours prononcés par David. Les phrases guillemetées dans ce récit lui appartiennent donc textuellement.

merce fleurira à l'ombre de la bonne foi, la sainte égalité planera sur la terre ; et d'une immense population fera une nombreuse famille. » *A la liberté!*

La salle retentit de la même acclamation avec un accent d'énergie dont s'accrut l'exaltation de David; il continua :

— Oui, *à la liberté et à la haine du despotisme*...... « Sous les lois barbares du despotisme, les hommes avilis et sans morale, ne conservent pas même la forme altière que leur a donnée la nature. Partout il porte la corruption, le découragement; les bras sont arrachés de la charrue et restent oisifs dans les palais des grands, les terres sont incultes, les troupeaux meurent dans les pâturages, et le commerce est anéanti. Il fait plus : son joug est si pesant qu'il étouffe dans les cœurs jusqu'au désir d'être père, et que l'épouse maudit sa fécondité ; l'amour de la patrie est banni, sa voix ne se fait plus entendre, et le froid égoïsme remplace parmi les hommes les vertus qui les abandonnent; alors, leur malheur est consommé, ils deviennent lâches, féroces, perfides, comme leur gouvernement. »

— *A la liberté!* répétèrent encore une fois les convives.

— Que cet amour de la liberté, reprit Mathurin Crucy, ne s'exhale pas uniquement en paroles. Je profite de son explosion, Messieurs, pour réclamer votre concours à l'achèvement de la statue qui couronnera la colonne de la liberté et qui doit être « un hommage au roi juste et bienfaisant qui a fait jouir ses peuples de la liberté, et que l'Assemblée nationale a proclamé à si juste titre le restaurateur de la liberté française. »

Une collecte fut faite aussitôt.

— M. David, dit M. de Coustard en ranimant la conversation que la quête improvisée venait d'interrompre, notre ville vous donne l'exemple par le monument qu'elle élève à la Liberté : la capitale ne le suivra-t-elle pas ? M. Lamarie prétend que vous avez à cet égard un immense projet, un projet dont la réalisation surpasserait tout ce que nous connaissons de Rome et d'Athènes.

— Oui, un grand projet, répondit David, celui d'un « monument qui consacrerait le triomphe de la liberté sur la tyrannie et la superstition, par le Peuple représenté dans une statue colossale, portant d'une main les figures de la Liberté et de l'Egalité ; s'appuyant, de l'autre, sur sa massue. Sur son front on lirait : *Lumière!* sur sa poitrine : *Nature*, *Vérité!* sur ses bras : *Force!* sur ses mains : *Travail!*..... Les débris tronqués des vieilles statues féodales en formeraient le piédestal..... Ce serait bien là, ce me semble, l'image du géant, du Peuple Français..... » Je développerai cela quelque jour, quand le temps sera venu.

— Voilà un projet de peintre, observa Lamarie, en souriant.

— Et de citoyen, répliqua vivement David.

— En effet, reprit Lamarie, l'idée en est sublime, mais plus facile, avec le génie de l'auteur de *Brutus*, à fixer sur la toile qu'à modeler et à couler en bronze....

— Un peintre voudrait un autre plan, répondit David; mais, en fait de tableaux, je n'ai plus besoin d'en méditer les sujets, je les attends du développement de la liberté et de l'héroïsme de ses soutiens. Ce sont ses fastes que j'aimerais à retracer. « Je remercierai la nature de m'avoir donné quelques talents, si je puis les faire servir à célébrer la gloire des héros de ma patrie, de ceux qui sauront vivre ou mourir pour la liberté. C'est dans l'espoir de les consacrer à cet usage que j'en sens surtout le prix. Chaque citoyen est comptable à la patrie des talents qu'il a reçus de la nature. Je veux consacrer les miens à rappeler à mes concitoyens les traits sublimes d'héroïsme et de vertu propres à les éclairer. »

— Votre âme vous suggère là une admirable pensée, reprit un des convives qui n'avait pris part qu'avec beaucoup de discrétion à l'enthousiasme général. C'était un homme dont la haute raison et la fermeté de caractère, en même temps que le langage simple et mesuré, appuyé sur une instruction profonde, rendaient en respect à tous. Je l'ai suffisamment désigné déjà dans ma première indication des invités à cette fête. Continuant de s'adresser à David, il lui dit avec une expression de calme qui contrastait avec la fougue de celui-ci : Oui, Monsieur, suivez cette pensée, ne quittez jamais le pinceau qui nous promet tant de chefs-d'œuvre, et la postérité ne vous décernera que des couronnes.

— « Oui, c'est ma tâche, répliqua David, et je la trouve belle. Le ciel, qui répartit ses dons entre tous ses enfants, veut que j'exprime mon âme et ma pensée par l'organe de la peinture, et non par les sublimes accents de cette éloquence persuasive que font retentir en France les fils énergiques de la liberté.... Plein de respect dans ses décrets immuables, j'aurai rempli ma tâche si, reproduisant les traits d'un grand citoyen mort pour la liberté, je fais dire un jour au vieux père, entouré de sa nombreuse famille : Venez, mes enfants, venez voir celui qui mourut pour vous donner la liberté. Voyez ces traits comme ils sont sereins ! c'est que, quand on meurt pour son pays, on n'a rien à se reprocher... Voyez-vous cette plaie profonde ?... Vous pleurez, mes enfants, vous détournez les yeux ! .. Mais, aussi, faites attention à cette couronne : c'est celle de l'immortalité. La Patrie la tient prête pour chacun

de ses enfants : sachez la mériter : les occasions ne manquent point aux grandes âmes. »

— *Bravo ! bravo !* s'écrièrent plusieurs voix.

— Vous ne serez pas peintre seulement, dit M. de Coustard, vous serez aussi un homme politique : vos paroles nous le révèlent...

— J'en serais fâché, répartit le grave interlocuteur qui déjà avait donné, avec une assurance sans forfanterie, un premier conseil à David. Et, de ce moment, la conversation resta presque uniquement entre ces deux hommes, que l'imagination brillante et féconde de l'un, que la simple raison de l'autre firent écouter avec un égal intérêt.

— Eh! pourquoi fâché ? répliqua David avec une sorte d'humeur.

— Parce que les artistes dont l'imagination est aussi brûlante que la vôtre, y joignent une impatience exaltée qui ne leur laisse pas le loisir de la réflexion et donne trop d'entraînement à leur pensée, entraînement qui ne leur présente que le côté poétique des questions dont l'ordre social tout entier peut souvent dépendre. Or, les peuples ne se conduisent pas uniquement avec la poësie, quoique je reconaisse l'importance de la poësie considérée comme art en général. Il n'est guère permis à un artiste d'une exaltation comme la vôtre, de conserver ce sentiment réfléchi, cette froide raison, ce calme impartial, indispensables à l'homme d'état pour embrasser un fait sur toutes ses faces et ne pas se laisser dominer par les passions contemporaines. L'homme d'état commente l'histoire dans les événements ; l'artiste ne l'aperçoit que dans les grands hommes qui, suivant lui, ont créé les événements.

— Voilà le langage des vieux temps : c'est l'aristocratie masquée sous la figure du modérantisme ; c'e t, sous une autre forme, le même mépris pour l'artiste... Tu es peintre, tu broieras des couleurs pour orner les palais ; tu es poëte, tu ne feras que des vers à la louange des grands ; tu es sculpteur, tu tailleras la pierre pour immortaliser les traits des rois ; mais il ne te sera pas permis d'émettre et de soutenir ces pensées sublimes qui révèlent l'homme, car on ne mérite réellement ce nom qu'en se rendant utile à ses semblables.

— Je n'ai rien dit de tout cela, et votre réplique est en faveur de ma thèse. Vous prouvez que les hommes doués d'une imagination trop ardente, n'ont point le sang-froid nécessaire pour diriger les élans de cette imagination. Ils pensent de grandes choses, mais ils ne veulent pas se donner la

peine d'en chercher les inconvénients ou les obstacles pour l'exécution, de sorte que les élans de leur vertu même peuvent produire des égarements qu'il ne serait plus en leur puissance de réparer.

— La vertu ne peut jamais égarer : l'homme vertueux qui suit les élans de son cœur, ne peut faire mal.....

— Cette sentence ne me convainc pas, et j'ai plus de foi dans le génie de l'artiste qui voulut se laisser mourir de faim, quand on méconnut son talent, que je n'aurais de confiance dans un homme d'état dont l'antécédent offrirait un tel égarement (1). L'exaltation, et vous savez qu'elle tient beaucoup de la folie, est un fort mauvais guide dans les affaires publiques. L'honnête homme exalté peut s'y ranger, par erreur, sous la bannière du crime, et peut-être aller jusqu'à le défendre.

— L'homme vertueux se ranger sous la bannière du crime ! Ce sont là des mots étonnés de se trouver ensemble. Ainsi, la vertu s'unirait au crime pour faire le mal!.. ..

— Oui, Monsieur, oui, à part l'exagération de la question ainsi posée, car vous paraissez ignorer jusqu'où peut conduire *le dévouement d'un honnête homme en délire et trompé... Vous vous en apercevrez* peut-être un jour. L'influence d'un méchant, l'adroite dissimulation d'un hypocrite peuvent parvenir à rendre un honnête homme le complice d'un grand criminel.

— Jamais ! jamais!

— Cependant, si cela arrivait ?

— Si cela arrivait !.... Impossible !

— Enfin ?

— Si un scélérat « m'abusait par ses sentiments hypocrites, et certes il ne pourrait pas y parvenir autrement » , alors...

— Eh bien ! alors ?

— « La mort serait préférable à ce que j'éprouverais alors! »

— Je le conçois, Monsieur, car votre âme est noble et généreuse. Le moyen d'éviter ce danger consiste à ne jamais s'attacher aux hommes, mais exclusivement aux principes....

— Cette assertion est devenue bannale à force d'être vraie ; mais, après cela, la calomnie ne peut-elle pas ternir les caractères les plus honorables? « La calomnie ! qui n'en fut pas atteint ?... Pour moi, elle ne m'a pas épargné... L'aris-

---

(1) A son premier concours pour le grand prix, David ne l'ayant pas obtenu malgré son évidente supériorité sur ses concurrents, s'enferma dans sa chambre et résolut de s'y laisser mourir de faim. Il y resta trois jours, malgré les supplications de toute sa famille, et ne céda qu'aux instances et aux raisons de M. Doyen, peintre, qui parvint à lui persuader que l'injustice ne devait jamais être une cause de découragement.

tocratie me la jette souvent à la tête; mais laissez faire, l'humanité marche : nous verrons un jour cette exécrable calomnie, étouffant de ses deux mains ses serpents desséchés, mourir de rage en avalant ses propres poisons. C'est lorsque l'aristocratie épuisée n'osera plus se montrer. »

— Encore de l'exagération!

— C'est le mot adopté des aristocrates contre les vrais patriotes... Avec des hommes de votre modération, Monsieur, la France fut restée dans l'esclavage, comme au temps des Rois... Ce temps est passé...

— Et cependant, Monsieur David est peintre du Roi...

— Ma foi, je ne sais comment!

— Par quelle singularité, Monsieur, tenez-vous à faire revivre l'antiquité dans vos œuvres, en détruisant tout passé dans votre patrie?

— Mes œuvres expriment aussi ma pensée politique : elles vous retracent des images qui sont autant d'appels à la liberté... Mais l'intelligence s'en offre peut-être difficile pour vous, Monsieur, qui considérez comme folie dans un homme d'état ce que vous désignez comme raison dans un artiste.

— Je n'ai pas dit raison, mais preuve de cette imagination ardente, féconde, qui, dans les arts, inspire les chefs-d'œuvre et conduit l'artiste à l'immortalité, mais ne conduit trop souvent qu'au désordre dans les affaires humaines, parce qu'elle imprime toujours une action trop prompte. Or, on ne régénère un peuple qu'avec des siècles. Quand, au contraire, on veut cette rénovation subite; quand, la pensée éclose, on veut l'exécuter plus rapidement même qu'on ne la jetterait sur la toile pour en composer un tableau, que peut-on obtenir? Encore, un tableau ne s'entreprend pas sans des études antérieures, il ne s'exécute pas sans plusieurs esquisses sur lesquelles on le médite, on le modifie. Mais les essais en rénovation sociale, trop souvent inspirés plutôt qu'étudiés, les novateurs se croyant fermement doués de la science gouvernementale, ne se font pas sans danger.... Nul ne s'improvise peintre, sculpteur, musicien, et chacun se croit la faculté innée de s'improviser administrateur, homme-d'état... Je l'avoue, Monsieur, en désirant que ma franchise ne vous blesse pas, autant j'admirerais une esquisse rapidement tracée par votre main habile et exercée, autant je redouterais vos essais en politique....

— Allons, reprit David, je ne m'en dédis pas, si vous n'êtes dans l'aristocratie, vous la touchez de bien près...

— Moi, un aristocrate, un juif....

— Qu'a de commun un juif avec un aristocrate, répondit David étonné ?

— Comment, continua son froid antagoniste, vous n'avez pas lu le petit journal in-8.° de la ville ? Il vous eût appris qu'*Iscariote est l'anagramme d'aristocrate*, et, mieux encore, que *les aristocrates sont clairement désignés dans les proverbes de Salomon*, *chap.* 30.

Les convives n'y tinrent pas : leurs rires éclatèrent.

— Sans doute, répliqua David, cette explication tombe dans la charge; mais le peuple comprendra ce langage.

— Cependant, objecta la partie adverse, quelle nécessité de rendre ce langage ridicule? Pour moi, je lis avec affliction les fadaises qu'on mêle aux admirables paroles qui, de toutes parts, dans ces jours de crise, retentissent pour l'avenir du royaume....

— De la nation....

— De la nation, soit; mais, dans l'énonciation de ce qu'elle exige, trouvez-vous rien d'absurde comme l'imitation des commandements religieux : ainsi un décalogue national ne contient-il pas ces singuliers vers :

En tout, partout, et constamment
Municipaux respecteras,
Et district, et département.

— Eh! bien... après.... cela est-il clair?... Oui, n'est-ce pas ? dit David en fixant son interlocuteur qui lui fit un signe affirmatif avec un flegme imperturbable. C'est donc bien. Il ne s'agit que de savoir à qui l'on parle.

— Non, ce n'est pas ainsi qu'on doit parler au peuple. Pour lui prêcher ses devoirs il faut épurer son âme, et non l'égarer, la rabaisser par des paroles de haîne ou des trivialités. Je conçois, Monsieur, que l'esprit du peuple s'agrandisse à la vue des sublimes produits de votre pinceau ; je conçois cela... Mais, en l'instruisant avec des explications du mot aristocrate prises dans les proverbes de Salomon, l'on dépasse les bornes de l'absurde; or, les paroles absurdes conduisent à l'égarement, et savez-vous jusqu'où se peut porter l'égarement du peuple ?

— Je sais, Monsieur, que le peuple français est un « peuple généreux, magnanime, animé d'un ardent amour de l'égalité, de l'obéissance aux lois, qui soupire après l'union et la concorde, qui ne demande que le maintien de cette constitution populaire contre laquelle viendront se briser tous les efforts du despotisme et de l'anarchie. En vain des hommes perfides, qui épient tous les mouvements pour en abuser, toutes les passions pour les aigrir, tous les désordres pour les

augmenter, essaient de séduire le peuple, il déjouera leurs projets liberticides ; il punira les traîtres, quel que soit le masque imposant qui les couvre. Alors, on verra la discorde éteindre son flambeau, étouffer de ses deux mains les serpents qui se cachent sous sa figure hideuse. et qui, par leurs sifflements, pourraient la faire reconnaître : elle fuira pour toujours.»

IV.

L'ESQUISSE DU TABLEAU DE BRUTUS.

« Datez votre lettre à l'ombre de l'épée de Rubens. »
(*David à Anvers.*)

— Beau sujet de tableau, s'écria l'impitoyable adversaire de David, au moment où le peintre achevait sa tirade contre la Discorde.

— Eh ! je n'y songeais pas, répartit David avec l'expression du mécontentement d'être incompris. Je pensais à l'avenir de ma patrie.

— Pour cet avenir, Monsieur, poursuivit son antagoniste, soyez artiste, soyez, suivant l'expression flatteuse de la municipalité de Nantes, le Rubens de notre siècle ; que vos œuvres, toutes empreintes du génie de la peinture, décorent nos temples et nos palais, qu'elles procurent à vos concitoyens les plus pures et les plus douces jouissances, qu'elles se présentent aux artistes comme un inépuisable sujet d'études, enfin qu'elles soient admirées et enviées de l'étranger.

— A vous entendre, les beaux-arts ne seraient qu'une affaire de luxe ou de délassement pour l'oisiveté. Je leur suppose une mission plus féconde, et celui qui comprend cette mission doit les considérer « sous tous les rapportsqui peu vent les faire contribuer à étendre les progrès de l'esprit humain, à propager et à transmettre à la postérité l'exemple frappant des sublimes efforts d'un peuple immense, guidé par la raison et la philosophie, ramenant sur la terre le règne de la liberté, de l'égalité et des lois. »

— Cette définition est bien vaste pour n'être pas un peu vague : jusqu'à présent la définition la plus précise s'était bornée à indiquer aux arts, pour but principal, l'imitation la plus parfaite de la nature.

— Sans contredit, « les arts sont l'imitation de la nature dans ce qu'elle a de plus beau, dans ce qu'elle a de plus parfait ; mais ce n'est pas seulement en charmant les yeux que les

arts doivent atteindre le but, c'est en pénétrant l'âme, c'est en faisant sur l'esprit une impression profonde semblable à la réalité ; c'est alors que les traits d'héroïsme, de vertus civiques, offerts aux regards du peuple, électriseront son âme et feront germer en lui toutes les passions de dévouement à la patrie. »

— Quelle immense étude pour les artistes! s'écria Cacault.

— Etude immense, en effet, continua David en s'animant, car « il faut que l'artiste étudie tous les ressorts du cœur humain ; il faut qu'il ait une grande connaissance de la nature ; il faut, en un mot qu'il soit philosophe..... Socrate, habile sculpteur ; Jean-Jacques, bon musicien ; l'immortel Poussin traçant sur la toile les plus sublimes leçons de la philosophie, sont autant de témoins qui prouvent que le génie des arts ne doit avoir d'autre guide que le flambeau de la raison. »

— Vous confondez bien un peu la raison et l'enthousiasme, fit observer celui des convives qui semblait s'attacher à contrôler les assertions tranchantes de David.

— Non, Monsieur, non, je parle bien réellement de la raison, ajouta David; la raison, parce qu'elle doit se montrer en première ligne dans les arts, à cette grande époque où « les arts doivent se régénérer comme les mœurs. Nous ne sommes plus au temps où les artistes pouvaient rester dans l'ornière de la routine où ils se sont traînés devant le despotisme qu'ils encensaient. C'est aux âmes fortes qui ont le sentiment du vrai, du grand, que communique l'étude de la nature, à donner une impulsion nouvelle aux arts en les ramenant aux principes du vrai beau. »

— Cette poëtique de l'art, dit M. Coste, vous l'avez mise en pratique dans votre dernière œuvre ; car votre *Caïus Brutus* est une œuvre sublime.

— Vous trouvez cela beau, dit froidement David...... ce n'est pas l'avis de tout le monde.

— L'envie seule et David peuvent parler ainsi, s'écria M. de Coustard.

— Cependant, répliqua David, le premier peintre du Roi..... pas davantage..... repousse cette opinion..... Il dit mes personnages mal disposés, mal agencés.....

— Mal disposés, reprit M. de Coustard avec une expression d'indignation.... mal disposés, lorsque toute la toile offre un intérêt qui va remuer jusqu'au plus profond du cœur. M. David y a créé son action : il y a été autant poëte qu'historien. Il n'a point oublié que le peintre n'est pas le simple

reproducteur d'un fait, mais qu'il doit donner ample matière à la pensée du spectateur, en enflammant son imagination.... La composition de ce tableau est simple et grande à la fois, et la poësie n'en altère la vérité en rien.... Brutus, dans l'ombre et isolé, est admirablement senti. Un groupe de femmes, délicieux de tendresse et de sensibilité, forme un contraste que la parole ne peut exprimer.... La pureté du dessin est digne du maître, du fondateur de la nouvelle Ecole française..... Oh! pardon, pardon, je décris le tableau de *Brutus* en présence de son auteur, qui a la patience de ne pas m'interrompre.

— Ma foi, répondit David, c'est que ma vanité se plaisait à vous entendre, et que je me suis ému de votre louange, quand je l'ai vue sincère.... Ainsi s'exprimait Moitte devant la même toile en échange de mes éloges sur son *Dominique Cassini*.... Drouais l'eût trouvé bien aussi, ajouta-t-il avec un ton de mélancolie qui se manifestait en lui chaque fois qu'il prononçait le nom de Drouais, son élève d'affection, enlevé dès le début si brillant de sa carrière.... Eh! bien, le compliment d'un ami vivant, et la certitude de ce qu'eût pensé un ami qui n'est plus, font oublier bien des critiques envieuses... L'approbation de l'amitié console de tout, tant son charme est puissant sur les âmes qui la comprennent. Aimer, être aimé, cela est si doux et si rare dans la vie! Avoir un autre cœur, à l'unisson du vôtre pour recevoir la confidence de vos tourments, pour partager le secret de vos plaisirs! quel autre bonheur approche de celui-là? Je plains les hommes éloignés de qui les aime, n'ayant personne à qui redire leurs jours de souffrances ou leurs moments heureux : dans l'infortune ils sont doublement à plaindre; ils n'obtiennent qu'une jouissance imparfaite dans la félicité....

— Ah! c'est en mots semblables, dit M. Dobrée, qui s'était tenu silencieux pendant les débats politiques, que devaient être vos lettres à M.me David, lorsque vous étiez en Flandres. La postérité y découvrira le sujet d'un magnifique tableau : *David écrivant à l'ombre de l'épée de Rubens.*

— Quoi! vous connaissiez ce fait, reprit David. Tout poëtique qu'il paraît, il est vrai, cependant. Je me trouvais, il y a trois ans, à Anvers. Mon hôte était un grand amateur de curiosités et de souvenirs antiques. Il possédait une épée que Rubens avait reçue de la reine d'Angleterre, lors de son ambassade auprès d'elle. Comme je lui demandais un jour divers objets dont j'avais besoin pour écrire à ma femme, en même temps que ces objets il m'apporta cette épée, la piqua



junii Bruti imago.

David

nantes ce 28 avril 1790.

sur une table, et me dit avec une froide solennité, cette solennité hollandaise qui m'est toute présente encore : « Datez votre lettre à l'ombre de l'épée de Rubens. »

On parla beaucoup de Rubens; l'on revint ensuite sur le tableau de Brutus. MM. Lamarie, Coste et de Coustard, qui l'avaient vu à Paris, prodiguèrent de nouveaux éloges à cette production. Vous l'avez vu, dit un des convives : nous sommes moins heureux, et M. David nous en développera bien le sujet.

— Développer.... Et que diable vous dire, répliqua David. M. Coustard vous en a donné la conception générale, que chacun de vous a pu accueillir avec son imagination; mais on ne décrit pas un tableau comme le *Journal de Paris* décrit un incendie, même quand le rédacteur l'a vu...... Encore, si j'avais un crayon, ajouta-t-il avec quelques gestes comme s'il dessinait, je vous dirais : c'est cela.... puis cela..... enfin cela..... et vous comprendriez.

— Qu'à cela ne tienne, dit le maître de la maison, vous allez avoir le crayon.

David reçut le crayon avec une feuille de papier. Aussitôt, en quelques coups jetés avec une énergie remarquable, quoique avec une apparente négligence, entouré de tous les convives, il reproduisit la physionomie de son principal personnage.... A la vue de cette esquisse, si audacieusement tracée, tracée avec une merveilleuse rapidité, ce fut un cri d'admiration, et le peintre, après l'avoir achevée, comme en s'amusant, écrivit au-dessous : *Junii Bruti Imago*, et signa : *Nantes, ce* 28 *avril* 1790. David.

Il allait déchirer cette esquisse, lorsque avec vivacité le maître de la maison la lui arracha des mains en s'écriant : une page de David déchirée chez moi !.... Oh! non, jamais!

— Une page, dit David, une page qu'on prendrait pour le tracé d'un morceau de charbon... Parbleu, je ne veux pas qu'elle subsiste....

— Il le faudra souffrir cependant; car je ne vous la rendrai certainement pas.

— Voilà qui est fort....

— Je ne rendrai pas... à moins que vous ne capituliez.... Que proposez-vous en échange ?

— Ce que je propose pour rentrer dans mon bien?

— Du tout, c'est mon papier et mon crayon.

— C'est mon œuvre.... Au fait, reprit-il avec un accès de gaîté, le cas est difficile : la galerie jugera. Monsieur a droit à son papier, à son crayon; moi, à mon tracé.... Je

capitule par vanité.... Rendez-moi mon esquisse, et je fais votre portrait ?

— Accepté ; mais je ne rendrai l'esquisse qu'en recevant le portrait.

— C'est convenu...

Le lendemain David se mit à l'œuvre : il resta dans la ville deux jours de plus, peignit la figure dans les trois séances, figure d'une exécution digne de David ; puis, disant qu'il n'aurait le temps d'achever le portrait qu'à Paris, il redemanda son esquisse, maintenant qu'il n'y avait plus de crainte raisonnable pour la non confection du portrait....

— Non pas : échange pour échange.

— Eh ! bien, je n'acheverai pas.

— Soit... je n'en suis pas fâché : les deux productions n'en auront que plus d'originalité : elles se lieront l'une à l'autre, et mes enfants les en apprécieront davantage.

En effet, David partit en laissant l'esquisse, et laissant également le portrait inachevé comme un souvenir authentique de son séjour à Nantes..... L'*esquisse de Brutus* appartient aujourd'hui à M. Cailliaud aîné, qui en a refusé une somme assez considérable, tenant, avec raison, à conserver ce souvenir du grand peintre à Nantes, mais qui a bien voulu nous permettre d'en prendre le calque. Le portrait appartient à M. Charles Mellinet, l'un des enfants de la grand'maman qui a transmis son récit à celui de ses petits-fils dont les souvenirs essaient de le reproduire aujourd'hui.

Nantes, 30 janvier 1836.

CAMILLE MELLINET.

LA CHARITÉ.

Donnez, riches ! L'aumône est sœur de la prière.
VICTOR HUGO.



UI, je voudrais n'avoir que de douces et consolantes choses à vous dire ; je voudrais aller à votre cœur sans le faire souffrir, l'émouvoir sans le déchirer ; mais si je demande à sécher à votre âtre fraternel un vêtement mouillé d'orages, pourrez-vous, en voyant ce lambeau glacé, songer au malheureux qui en couvrait sa misère, sans vous sentir pris de peine et de tristesse ? Mais pourquoi la craindre cette peine ? Pourquoi la fuir cette tristesse qui porte à la pitié ? La pitié ! croyez-moi, il y a encore du bonheur à la sentir vivre et parler à l'âme.

On m'a dit : L'égoïsme est au cœur des heureux : moi, j'ai pensé, au contraire, que la félicité portait à la reconnaissance ; la reconnaissance à l'amour ; l'amour à la charité ; je m'adresse donc à vous heureux de ce monde, sûr d'être écouté, parce que vous êtes bons ; parce que, quêtant pour les pauvres, point n'est besoin

de velouter sa parole, d'adoucir sa voix, de composer son visage; la bienfaisance laissant tomber l'aumône dans la sébile de l'aveugle, comme dans la bourse pailletée d'or ou brodée de perles.

Certes, c'est une grande misère celle-là! qui pleure au coin des rues, se gèle sur le pavé, grelotte sur la paille; misère qui a toujours faim; misère qui a toujours froid. — Mais est-ce donc là le plus grand malheur de la pauvreté? L'indigence n'a-t-elle rien de plus affreux que ses dents qui claquent, son corps qui frissonne, sa peau bleue de souffrances, ses larmes brûlantes, ses pieds nus dans la neige? — Que regardez-vous, je vous en prie, ses sabots brisés, sa barbe longue et blanche, sa fièvre d'hiver? Que regardez-vous sa toile en lambeau, sa bure usée, son œil terne, ses cheveux tombants? Que regardez-vous cette douleur physique? C'est la douleur morale qu'il faut demander à voir! C'est au fond du cœur du misérable qu'il faut chercher la véritable infortune; c'est là qu'il faut contempler tous les amours nus et dépouillés, pleurant de rage et de désespoir. Venez donc avec moi, prenons-le cet être qui souffre à toute heure, qui gémit à toute heure; prenons-le sur la paille froide et méphitique qui est son berceau, et ne le quittons que sur la paille froide et contagieuse qui est son lit de mort. Comparons son existence à notre existence, et osons nous plaindre encore que la vie n'ait pas pour nous de miel assez doux, de fleurs assez parfumées.

I.

Seigneur, préservez-moi, préservez ceux que j'aime,
Frères, parents, amis, et mes ennemis même,
Dans le mal triomphants,
De jamais voir, Seigneur, l'été sans fleurs vermeilles,
La cage sans oiseaux, la ruche sans abeilles;
La maison sans enfants!

VICTOR HUGO.

L'enfant dans vos salons, c'est un petit lutin aux blonds cheveux, courant, riant, sautant partout, jouant sur le tabouret, se roulant sur le tapis, se cachant sous la console, boudant derrière le rideau, et jouant encore, et riant encore, et riant toujours; toujours aussi, rose, frais et mignon, auquel on dit: mon ange, pour l'appeler; mon ange, pour le gronder; mon ange, pour lui obéir; mon ange, pour le consoler. L'enfant! c'est le premier sourire de la vie, c'est ce qu'on entend de plus doux, ce qu'on voit de plus grâcieux; chacun est là disputant ses caresses, devinant les mots qu'il ne peut prononcer; c'est à qui l'aura plus long-temps sur ses genoux, à qui sera jaloux de sa mère qui l'endort sous ses baisers. On lui fait de beaux contes de fées, on lui donne de magnifiques chevaux à la housse argentée, au brillant étrier. Qui pourrait compter aussi toutes les jolies poupées du premier jour de l'an; belles dames dont la main des petites filles frôle les pèlerines; poupées élégantes auxquelles la bonne fait encore et de beaux tabliers verts et des colliers de jais. — C'est au milieu de ce

monde de carton colorié, c'est au sein de ces mille prismes de son âge, qui sont sa vie, que l'enfant grandit bon et heureux jusque dans ses larmes, quittant ses jouets pour sa mère, sa mère pour ses jouets, et revenant toujours et à eux et à elle!

Le petit pauvre que devient-il? Il mendie dès qu'il est assez fort pour marcher, dès que sa langue peut bégayer les paroles de toute sa vie : *La charité, s'il vous plaît!* Lui, il sait réfléchir et pleurer avant que de sourire, c'est un enfant assez malheureux pour penser, la veille, au lendemain! C'est le soir, surtout, que le petit pauvre souffre davantage. L'air est plus piquant, la ville plus chatoyante, plus brillante à ses yeux, mais aussi plus triste à son cœur! Le soir, il le passe, tremblant sous le givre qui tombe, le visage collé aux vitraux où sont appendus tant de beaux paillasses bigarrés, tant de pierrots, tant de tilburys et de landaus! et c'est là ce qu'il envie le plus au monde, le pauvre enfant! Oh! s'il pouvait avoir quelques-unes de ces jolies choses! Ces maisons peintes, ces arbres verts, ces villes, ces bourgs, ces villages, ces régiments, cavaliers, artilleurs, fantassins, logeant tous à l'aise, avec armes et bagages, dans une boîte moins grande qu'une bonbonnière! s'il pouvait avoir seulement cette petite chèvre blanche, Djali aux cornes dorées! Hélas! elle disparaît! Alors il court dans la rue après celui qui l'enlève; il lui demande non pas ce jouet qu'il a tant envié, tant aimé, mais un sou pour acheter du pain! N'est-ce pas là un bien grand sujet de pitié et de ré-

flexion? Et, cependant, ce n'est pas lui que je plains davantage; celle que je plains, celle qui est à plaindre, c'est sa mère, car elle a le cœur gros de soupirs et de larmes. — Croyez-vous donc que la pauvre femme n'aimerait pas, elle aussi, à donner à son enfant toutes ces brillantes bagatelles, et quelque sainte image, et de belles heures moirées, pour lire et prier Dieu? Croyez-vous qu'elle n'aimerait pas à lui donner un beau mantel de cachemire, à nouer autour de son cou un boa de cygne blanc, à lui dire avec un orgueil plein de vertu : Comme te voilà beau!

Croyez-vous qu'elle n'aimerait pas, lorsque vient la nuit, à présenter à la flamme les mains de cet être chéri, à le porter dans son petit lit, à l'envelopper sous son couvre-pieds de soie, à lui murmurer à l'oreille : Allons, dors bien; à l'embrasser; le sachant bien chaud et presque endormi dans le duvet de son nid; à placer le bonbon rose sous les dentelles de l'oreiller, et à tirer sur le petit ange un rideau plein de calme et de paix?

Mais, non; elle pleure, sans doute, en voyant qu'il fait froid partout, que l'hiver entre par la porte mal close, par la toiture du galetas, par la fenêtre entr'ouverte; qu'il se couche sur le chevet, se colle au mur, s'étend sur le carreau, et que nulle part il n'y a de feu. Il faut pourtant dormir tout habillé sur le grabat, et si, la nuit, son fils vient à pleurer, criant qu'il à froid, que voulez-vous qu'elle lui réponde? Elle ne pourra pas lui dire : Viens sur mon sein.

Comment voulez-vous qu'elle le couve et l'abrite sous son aile ? Si ses lèvres n'étaient pas glacées, du moins elle rechaufferait son enfant de ses baisers ; il ne lui reste que son haleine, et, n'en doutez pas, elle essaiera de son haleine pour le voir moins souffrir ; ou, peut-être aussi, folle de désespoir, éperdue, elle regardera du haut de sa mansarde ; son œil plongera dans un salon où rayonnent mille bougies, où s'agacent mille sourires, où mille voix se répondent, où mille flammes s'entrelacent ; au milieu de sa tristesse et de son abandon, cette pauvre femme entendra le concert harmonieux lui apporter des débris de walses, de galops, de quadrilles bruyants, tous les hurlements du plaisir enivré ! Pour comble de dérision, elle pourra même voir une main élégante briser une glace de la fenêtre, parce qu'il fait trop chaud sous ces tièdes lambris ! Dites-moi si c'est là une grande douleur dans ce monde ?

II.

. . . .
Colombes que le ciel au monde avait données,
Qui de grâce et d'enfance et d'amour couronnées,
Comptaient leurs ans par leurs printemps !

VICTOR HUGO.

Le voilà donc l'âge des songes dorés, des rêves si légers d'espérance et d'amour ! seize ans ! âge des folles pensées, âge des roses de la vie, âge du cœur, de la beauté, âge de tout ce qu'il y a de plus rieur, de plus

divin, de plus insouciant, de plus heureux, de plus folâtre parmi tous les âges ; âge où l'enfant voudrait gravir, où le vieillard voudrait descendre; beau printemps de l'existence inondé d'uu si beau soleil, d'une si douce lumière! semé de tant de fleurs, de tant de poésie, de tant de mystères, d'ombrages si frais, de brises tant aimées, de repos si calme, d'harmonie si pure, de senteur si vaporeuse, que l'on serait tenté de croire que Dieu a donné aux anges, avec leurs ailes blanches et leur regard mystique, une jeunesse de seize ans! Oui, seize ans! toujours seize ans! Au ciel, ce doit être la plus belle immortalité!

Vous toutes, ô jeunes filles, qui avez un front si pur, vous qui avez tant de joie innocente, pourquoi êtes-vous donc si belles? Pourquoi souriez-vous toujours et à votre coucher et à votre réveil, et à celui qui vous parle et à celui qui vous regarde? C'est que vous avez seize ans! Qu'elle est enchantée votre vie, quand le bal est là, quand la danse est là, quand tout vous invite, quand tout vous prie à cueillir les fruits qu'un souffle embaumé balance sous un ciel aussi bleu! Marchez toujours ainsi, ô jeunes filles si légères sous vos robes d'enfant, si oublieuses en vos charmants caprices, marchez et baissez votre voile, baissez vos yeux, car, peut-être vous verriez sur votre route l'image de vos seize ans si adorés, si gais, si bruyants, si dignes d'envie! vous les verriez tout en larmes et en misère. — Fuyez, courez en leur jetant votre bourse que ramassera la fille du pauvre qui a votre âge, et

qui ne songe qu'en pleurant à sa jeunesse vieille et courbée. — Sans doute, si elle osait parler, elle vous dirait : Que de fois, dans mes rêves, je me suis crue, moi aussi, une belle demoiselle ! j'étais heureuse, j'étais riche ; j'avais une robe de gaze, un chapeau de satin. Un soir, j'avais un collier de perles blanches sur mes cheveux noirs, et des fleurs partout, et sur la tête, et sous mes pieds, et dans mes mains. Je partais pour le bal, et l'on me disait que j'étais jolie ! Souvent je me voyais à ma toilette, toute gentille dans mon peignoir, ayant de beaux flâcons bleus et roses remplis de parfums, des porcelaines où je baignais mon visage dans une eau pure et fraîche, des glaces où je mirais mon teint et mon sourire, mes ruches et mes dentelles ; et toujours, oui, toujours, j'étais jolie ! — Croyéz-le, cette pensée, sans cesse la dernière, est celle qui la fait souffrir davantage. Car, parce qu'elle est pauvre, est-ce une raison pour qu'elle ne songe pas à sa beauté ? La beauté, ce joyau que la jeunesse apporte et remporte avec elle, cette couronne de bluets qui s'en va au souffle de l'air, que le temps pose une minute sur un front sans rides, qu'il essaie en souriant, et qu'il effeuille avec un ricanement infernal, quand il voit qu'elle sied à ravir, à l'instant où il dit à la femme : « Toi, tu ne vieilliras pas. » Que vous sachiez donc qu'il est ainsi plus d'une malheureuse jeune fille, qui n'a d'autres moyens d'existence que d'aller dans les rues chanter quelques vieilles romances. Souvent il arrive que la pauvre petite chante

faux : tant mieux pour elle, on rira davantage ; d'ailleurs, que voulez-vous, son grand-oncle ne lui a pas donné, en étrennes, l'album de Labarre ou de Loïsa Pujet. Quelle triste destinée ! avoir des larmes dans le cœur, et se graver un sourire sur les lèvres ; savoir que l'on rit de vous, et se rendre encore plus disgrâcieuse pour ramasser une obole de plus, alors qu'on est dans l'âge d'être jolie, alors qu'on aurait tant de bonheur à être belle, alors qu'on le serait, ô mon Dieu, si l'indigence n'avait jeté sur votre visage son masque hideux et déchiré !

III.

Et sur un peu de paille étendue et muette,
L'aïeule que l'hiver, hélas ! a déjà faite
Assez froide pour le tombeau !
VICTOR HUGO.

Je ne vous parlerai pas long-temps du vieillard ; votre cœur vous conseillera mieux que moi ; sans doute, vous n'avez pas attendu à jeter votre aumône dans le feutre de ce malheureux qui n'a souvent qu'une misérable hutte mal jointe, son seul abri pour la pluie, son seul ombrage pour le soleil, son seul foyer contre le froid ! C'est chose triste à comprendre que le misérable état de la vieillesse, pour nous chez qui la vieillesse a le meilleur coin auprès du feu, la douillette la plus chaude, le lait le plus bienfaisant. L'aïeul est celui que l'on respecte davantage, et que l'on doit aussi le plus respecter. Comme chacun fait

silence à l'entour du fauteuil à la Voltaire ; on semble craindre, par un ébat trop bruyant, de faire vaciller ce dernier rayon de la vie d'où nous sommes descendus. Chacun lui apporte de sa joie sage ou enfantine ; il sourit encore d'amour et de tendresse, en voyant ses petits-enfants se disputer pour l'embrasser. Toutes les vives jouissances de la vie, il les a : conteur, on l'écoute ; son journal, on le lui lit ; on vient le voir, on lui donne le bras dans ses promenades, on s'arrête quand il s'arrête, on s'assoit où il veut s'asseoir. Il a les plaisirs de son âge, voilà ce que le pauvre n'a jamais, qu'il soit enfant, jeune ou vieux. La misère a tué, chez lui, toutes les plus faibles satisfactions.

Nous tous, si malheureux, si peu riches que nous soyons, nous avons toujours, dans notre existence, ces petits détails, ces habitudes, ces lieux de rendez-vous, cet emploi de l'heure qui revient pareille chaque jour ; nous portons la vie plus ou moins lourdement ; elle nous jette pêle-mêle et ses bons fruits et ses mauvais, et ses douleurs, et son ennui, et ses plaisirs, ses rires francs qui font oublier tout le reste : étoiles consolatrices, arc-en-ciel de paix qui chassent si loin les nuages, qu'on ne pense plus aux nuages que pour trouver la nature plus embellie.

Ainsi, quel est celui de nous qui n'a pas un cercle joyeux où il va jouer et deviser gaîment ? Quel est celui qui n'a pas son entretien favori, sa promenade chérie, sa lecture aimée ? Quel est celui qui n'allume pas le soir sa bougie ou sa lampe d'albâtre, pour une

douce missive ou un travail plein de charme? Quel est celui qui n'a pas ses jours de fête où il va partager le gâteau et le sel d'un ami?

Toutes ces distractions, ce sentier de sable sur notre route, cette *traine* brodée de mousse, cet ombrage solitaire semé d'espace en espace, il n'y a que le pauvre à mendier son pain qui ne l'ait pas....

Lui, comme le chien inquiet qui flaire et court sans cesse un objet perdu, il marche la tête baissée, triste et mendiant. Voyez pourtant jusqu'où va la rigueur du sort : quand le pauvre n'a pas de famille, il n'a personne pour l'aimer et à chérir; il n'y a que le pauvre qui pourrait aimer le pauvre, mais il ne le fera pas, parce qu'il y a entre eux concurrence ! et quelle affreuse concurrence que celle-là ! Quand il a une famille, il est plus malheureux encore, parce que tous ceux qu'il aime sont dans la souffrance, leurs douleurs se joignent à ses douleurs; chaque battement de son cœur doit le faire saigner.

Puis, n'ayez pas pitié de cette vie qui n'est pas une vie, de ces amours qui n'ont que des larmes, de cette tête qui n'a qu'une idée : la faim, la cruelle faim ! Facultés intellectuelles, facultés physisiques, tout est dans ce mot : la faim ! Le malheureux, il se traîne à plat-ventre auprès de vous, il vous demande non pas ce qu'il faut pour vivre, mais ce qu'il faut pour ne pas mourir, le lui refuserez-vous?

IV.

Plus haut ! plus bas !... Vous ne comprenez rien.
Que sur mon front le saphir étincelle !
Vous me piquez, maladroite !... Ah ! c'est bien !
Bien, chère Anna ! je t'aime : je suis belle.
CASIMIR DELAVIGNE.

Donc, venez au secours de tant d'infortunes, vous tous heureux du monde qui respirez la vie dans le calice des fleurs; venez en aide à l'indigence qui a à peine un peu d'eau pure dans le creux de sa main. Faites comme le prophète, laissez tomber sur la neige quelques miettes de votre pain pour les oiseaux du ciel. Soyez riches, le Seigneur le veut : à vous les punchs enflammés, les brillants spectacles, les belles cavalcades, les concerts, les bals, les festins, les couronnes; à vous tout ce que l'industrie a créé de plus magnifique, de plus grâcieux ; étalez tout votre luxe, enivrez-vous d'encens et d'harmonie, n'ayez que glaces, candelabres, cristaux et diamants; que vos pieds ne touchent que le velours, que vos mains soient blanches sous les gants parfumés; que les plumes, les dentelles, les broderies, les ceintures, les satins, les écharpes se frôlent et voltigent à l'entour de vos femmes comme les feuilles du printemps ; apportez aux ondoyantes lumières tout ce que vous avez de plus riche, de plus précieux; versez tous vos écrins, versez toutes vos essences embaumées ; ayez tous les sourires, toutes les grâces, tous les plaisirs; car au

sein de tant de richesses jetées à pleines mains, le pauvre pourra ramasser quelques épis de fortune à vos gerbes dorées, quelques brins inutiles foulés peut-être sous vos pas.

Surtout venez à la pauvreté, quand pour vous elle essuie ses pleurs, se fait belle et joyeuse. Déjà deux fois elle vous a ouvert ses salons, et deux fois elle a pu se dire : Tous ne sont pas venus. Allons : avancez-vous, la pauvreté d'ici ne ressemble pas à celle que vous voyez accroupie près du bénitier : elle a jeté pour le bal quelques roses sur sa mantille. Elle est là, à la porte de notre théâtre, avec sa corbeille de fleurs, et elle dit à toutes les jeunes et jolies : Entrez, prenez mon bouquet, et laissez tomber l'offrande : venez, que l'on admire et vos épaules de neige, et votre pas léger, et votre parler si doux! Puis, songeant que c'est Dieu qui vous a donné une si merveilleuse beauté, une si chaste séduction, vous me remercîrez d'avoir tendu la main.

Ainsi donc, allez au bal, jeunes filles paresseuses! Que restez-vous plus long-temps votre écran à la main ? Entendez donc l'archet frémissant et léger ; entendez vos contredanses les plus aimées : courez, frileuses, faites-vous belles : allons, vite ce ruban à vos cheveux, cette fleur sur votre front; prenez ce collier : voici votre éventail. Qu'oubliez-vous encore ? votre mouchoir de batiste ? le voilà ; mais, partez donc vite, la voiture vous attend : adieu! soyez gaies, soyez aimables, soyez heureuses, soyez folles, soyez jolies.

Et toi, Cendrillon, ne pleure pas, en voyant tes sœurs parées te laisser et partir; dès ce soir, regarde à ton foyer, tu y trouveras peut-être ce que tu y trouves si rarement, un peu de braise pour rechauffer tes doigts. Console-toi, mon enfant, on a vu de belles dames adopter de pauvres filles; le destin est aussi une fée, et qui sait si tu ne perdras pas, un jour, ta pantoufle de verre au sortir d'un beau bal!

L. GUIMARD.

Janvier 1836.



LE CROISIC ET BATZ.



l'une des extrémités du Croisic, il y a une élévation de terre en forme de colimaçon, qu'on appelle le *Mont-Esprit*. Les arbres qui l'entourent et qui sont presque les seuls de ce pays aride, en ont fait un lieu de promenade, et les habitants montent souvent sur son sommet, armés d'une longue-vue, pour interroger la mer, et pour suivre de loin les évolutions nautiques de quelque vaisseau auquel ils s'intéressent. Du haut de ce *Mont-Esprit*, vous avez sous les yeux le spectacle le plus vaste et le plus magnifique : partout la mer qui presse de tous côtés la presqu'île du Croisic et de Batz; d'un côté la grande mer, la mer infinie avec toutes ses merveilles diverses, Belle-Île, l'île Dumet que les yeux exercés découvrent dans les temps clairs, les voiles blanches ou rouges des bateaux de pêcheurs qui flottent et brillent au soleil, et le soir, le feu tournoyant du phare du Four, qui semble de loin nager à la surface des eaux; de l'autre, l'anse de Paimbron qui s'avance profondément dans les terres, et qui déroule sur son rivage opposé plusieurs villages et des mas-

sifs d'arbres où la vue se repose avec délices au milieu de plaines sablonneuses et nues. Si l'on rétrécit cet horizon immense, le spectacle n'est pas moins curieux; d'un côté l'élégante église gothique du Croisic et ses maisons simples et gaies qui se développent sur une assez grande longueur le long du port; de l'autre, le clocher massif, gothique aussi, de Batz, qui, placé sur une hauteur, rappelle plus qu'aucun clocher, avec les maisons du bourg rangées autour et au-dessous de lui, le symbole de la poule entourée de ses poussins; dans son voisinage sont les débris d'une jolie chapelle, qui offrent de gracieuses ogives et des sculptures délicates. Entre ces deux clochers s'étendent la falaise longue et désolée de Batz, qui se termine du côté de l'Océan par le demi-cercle de la jolie baie de la Barrière, et à l'entrée de laquelle se trouve la fontaine de la *bonne eau*, comme disent les habitants, où l'on puise avec des cruches élégamment arrondies; les champs qui avoisinent le Croisic, tous clos avec des galets ramassés au bord de la mer et entassés les uns au-dessus des autres, qui offrent la plus effrayante image d'aridité; les marais salants aux compartiments symétriques comme un échiquier ou comme une gaufre, où l'eau qui se cristallise présente à l'œil toute sorte de reflets, et sur les sentiers étroits desquels les paludiers et les paludières courent d'un pas ferme avec leur costume original; les petits monticules de sable gris ou blanc amassés sur les bords, et les mulons d'amas, exposés à l'air ou garantis contre

ses influences par un mastic terreux, qui se dressent dans la plaine comme des tentes.

Ce pays, où il n'y a guère que des pierres et du sable, m'a laissé beaucoup de souvenirs : la côte y est si belle, elle décrit des dessins si variés, elle est hérissée de rochers si pittoresques, où, dans les jours de mer basse, apparaissent à leur extrémité des groupes fantastiques de pêcheurs de homars et de chevrettes. Je m'étonne que ces sites sauvages, mais grandioses, n'attirent pas au Croisic plus de curieux et de baigneurs. Le Croisic est le point du département où l'Océan se découvre le mieux dans son immensité ; mais, à cause de la difficulté des communications, il est abandonné, perdu au milieu de ses déserts de sable et d'eau. Le Conseil général de notre département vient cependant de voter une route de Nantes au Croisic.

Quand j'allai l'année dernière prendre les bains de mer au Croisic, son port avait une certaine vie ; rien n'était plus animé que la rentrée des bateaux des pêcheurs de sardines ; il y en avait environ une cinquantaine ; l'arrivée était plus ou moins gaie et bruyante, suivant l'abondance de la pêche ; mais le banc de sardines était assez bien fourni, pour alimenter encore une cinquantaine de bateaux de la Turbale, et autant du Pouliguen. Une foule nombreuse se répandait sur le port ; on apportait des barils, du sel ; des femmes saisissaient les sardines à la sortie des barques, et les disposaient en couches séparées par des couches de

sel avec une promptitude et une dextérité inouie. Les pêcheurs se consolaient ou se réjouissaient de leur pêche par de copieuses libations ; il est convenu que l'acheteur de la cargaison leur donne un pot-de-vin par chaque millier, et pot-de-vin ici n'est pas pris au figuré ; si l'on songe que les bonnes pêches s'élèvent quelquefois pour un bateau à vingt ou trente milliers, et que les marins se font un point d'honneur de tout boire, on ne s'étonnera pas que le Croisic soit de toutes les villes de France celle où la consommation du vin est relativement la plus considérable.

J'ai assisté une fois en pleine mer à la pêche de la sardine ; l'équipage se compose en général de deux rameurs qui font marcher le bateau ou qui le maintiennent en équilibre, d'un pilote qui tient le gouvernail, et de deux ou trois hommes qui jettent la seine et la retirent, et qui lancent la rogue, appât coûteux qu'apportent les Norwégiens en échange de cargaisons de sel, et dont l'odeur forte et corrompue attirent ces petits poissons. Rien de plus joli, rien de plus brillant à voir que l'espace où la seine et la rogue ont été jetées, s'il a été bien choisi ; on voit les sardines sautiller dans l'eau avec une vivacité pleine de grâce, et leurs dos reluire, étinceler au soleil ; quand on retire les filets chargés, ces jolis petits poissons pris par la tête dans les mailles, laissent encore mieux voir leurs dos d'argent, et les pêcheurs ont une manière de secouer les filets, et de faire tomber les sardines, fretillantes, sur le pont, qui dégage la seine en un instant.

Cette pêche est l'unique ressource des deux tiers environ de la population du Croisic; qu'on juge de l'empressement avec lequel on devait recevoir ces précieuses cargaisons. Mais cette année où les sardines avaient presque déserté ces parages, où ni le Croisic ni la Turbale n'ont plus de bateaux, où tous ceux du Pouliguen réunis ne pêchent pas beaucoup plus de milliers en un jour qu'un seul bateau dans les bons temps, qu'on juge de l'abandon et de la tristesse du port, et de la misère qui va s'appesantir sur toute cette population. La prévoyance et l'épargne pour les temps mauvais des ressources du présent ne sont pas dans les habitudes des marins et de tous les hommes dont la vie a quelque chose d'aventureux; les pêcheurs du Croisic vivent plus souvent sur leur avenir que sur leur passé; l'hiver, ils empruntent sur les produits de leurs pêches de la belle saison. Il n'y a donc qu'une voix au Croisic pour la triste prévision d'une grande détresse.

L'année prochaine ramènera peut-être au Croisic les sardines et l'abondance; mais il est impossible de ne pas gémir sur l'incurie des hommes qui placent toute leur existence dans la dépendance des caprices des saisons et de l'inconstance des flots, et ne songent pas à se ménager d'autres ressources par leur activité et leur industrie.

Pendant que le Croisic vit de la pêche, Batz vit des marais salants. J'ai entendu dire que l'année était bonne et que le sel était de bonne qualité. Les palu-

diers sont d'ailleurs une race sobre qui vit à peu de frais ; j'en ai rencontré au bord de la mer, qui déjeûnaient avec joie, avec délices même, d'un morceau de pain noir et de méchants coquillages appelés *bernicles*, qu'ils détachaient des rochers avec leur couteau. Cependant les récoltes du sel sont variables, et les paludiers n'ont pas d'occupation pendant l'hiver.

A Batz, comme au Croisic, l'industrie humaine devrait ajouter aux ressources insuffisantes et précaires que fournit la nature. Certes, elle y trouverait des bras robustes, comme il est rare d'en rencontrer.

On ne peut rien imaginer de plus sain, de plus vigoureux, de plus beau que cette race de Batz ; on en fait généralement une colonie de Saxons ; si la langue qu'ils parlaient de temps immémorial était le bas-breton (ils parlent tous aujourd'hui le français), la raison en est peut-être que les Saxons qui s'établirent dans cette presqu'île, et qui sans doute n'avaient pas de femmes avec eux dans leurs courses, épousèrent des Basses-Brettes, et que les enfants qui naquirent de ces unions apprirent dès le berceau la langue maternelle. Quoi qu'il en soit, cette race, dont le type ne s'est point altéré par le mélange, et qui a conservé ses vieilles moeurs et un vieux costume, qui aux jours de fêtes n'est pas sans élégance, offre des hommes non-seulement robustes, mais intelligents, honnêtes, et qui portent dans leur attitude une certaine dignité morale. Avec toutes ces qualités et leur sobriété rare, on ne peut imaginer des ouvriers meilleurs.

Les Croisicais sont loin d'un type si parfait ; mais il est évident que les marins et les pêcheurs sont des hommes endurcis à la fatigue, et que le travail ne peut effrayer.

Ce ne sont donc pas les bras qui manquent à l'industrie ; ce n'est pas non plus le sol.

Nous connaissons dans le pays deux établissements industriels, qui se rattachent naturellement aux deux moyens d'existence des habitants ; l'un, pour la presse des sardines au Croisic ; l'autre, pour la raffinerie du sel au Pouliguen ; ce dernier, sur une assez grande échelle, est sous la direction de M. Benoit, dont on s'accorde à faire l'éloge.

Mais ne peut-on pas créer beaucoup d'autres établissements ? La chimie ne peut-elle pas tirer parti des goëmons qui inondent la côte, et dont les habitants font un engrais, après l'avoir fait sécher ? N'en peut-elle pas tirer de l'iode ? Le sable qui recouvre les rivages ne peut-il pas être transformé en verreries ? Doit-on laisser dans sa désolante aridité la falaise de Batz qui a une demi-lieue de longueur ? Et l'agriculture ne pourrait-elle pas lutter ici contre le désert ? Des yeux plus exercés que les nôtres verraient sans doute d'autres emplois de l'activité industrielle qui vivifieraient cette terre inculte.

Les négociants du Croisic sont habitués à risquer des capitaux dans de lointains voyages sur mer, ne peuvent-ils les risquer que d'une seule manière comme l'ont fait leurs pères ? Pourquoi ne les engageraient-

ils pas dans des entreprises qui assureraient l'existence souvent compromise de leur ville ?

Nous avons dit que, d'après un vote récent de notre Conseil général, le Croisic serait directement joint à Nantes par une route. Une autre route qui sera bientôt achevée, passant par Saillé, Trégaté et le bourg de Batz, le reliera à Guerande, avec laquelle elle communique aujourd'hui par une plaine de sable et un bras de mer. Il demande à grands cris, et avec raison, qu'on améliore l'entrée de son port. Le Croisic ne peut manquer de gagner beaucoup à sortir ainsi de son isolement; mais à quoi bon ces moyens de communication et de transport, s'il n'a pas des ressources certaines, permanentes, non assujéties aux changements de la nature, pour alimenter les relations qu'ils lui serviront à entretenir ?

En émettant ces idées de progrès, ces vœux pour la prospérité du Croisic, j'ai voulu lui témoigner ma reconnaissance pour les émotions que m'a procurées la grande mer qui gronde sur ses plages.

Henri RICHELOT.



DE LA NATURE

INTERPRÉTÉE PAR LES SAVANTS.





L est une nature qui n'est souvent que ridicule, c'est celle qui est expliquée à l'aide de nos systèmes scientifiques. Nous portons nos méthodes abstraites dans nos observations physiques, nous passons du connu à l'inconnu, nous concluons par analogie, et Dieu sait où nous arrivons avec cette marche si sage et si réglée. Il n'y a de véritable physique que celle qui saisit les principes, et notre science expérimentale ne peut arriver et n'arrive jamais qu'aux effets. Il y a quelque chose de très-mesquin dans cette prudence de l'esprit humain qui se fourvoie par timidité, et, de peur d'être emportée par l'imagination, s'emprisonne elle-même dans un cercle limité où elle ne verra jamais rien. Il y a des hommes qui ne veulent pas qu'on pense en étudiant la nature. Il faut, disent-ils, ramasser des matériaux, et quand on aura recueilli tous les faits qui sont à notre portée, alors on pourra chercher à les lier par la pensée.

Il ne manque que peu de chose à ce beau raisonnement. C'est que les archives de la nature sont si vastes que notre pauvre tête ne peut les contenir ; c'est qu'à la fin de nos recherches il ne nous resterait, comme dit l'Ecriture, qu'un vaste étonnement ; c'est qu'il faut plusieurs générations pour arriver à ce but, et que, depuis deux mille ans qu'on nous donne ce conseil, on en est toujours à attendre que les matériaux se soient accumulés en assez grand nombre ; c'est enfin que, quand il se présente un Aristote, un Pline ou un Buffon qui prétendent s'emparer des faits déjà observés, il vient aussitôt un Bacon ou un Linné qui veulent qu'on en rassemble davantage, et qui critiquent les explications données par leurs devanciers ou par leurs rivaux.

Le sage sait bien à quoi s'en tenir au milieu de ces débats. Il sait avec un profond penseur que *notre intelligence nous a été donnée pour comprendre l'univers, et que la foule laisse au contraire engloutir son intelligence par l'univers.* C'est par l'esprit que l'on comprend l'esprit, et la volonté morale qui circule dans l'univers et dont les lois physiques ne sont que les expressions diverses, ne peut être interrogée que par une volonté qui s'assimile à elle. Par la pensée, on arrive à ce monde invisible qui est une unité, et c'est de l'unité que dérivent tous les principes ; par l'observation, au contraire, on s'identifie de plus en plus avec la matière, et la matière ne présente partout que le multiple qui semble offrir autant de causes premières qu'il y a d'effets.

Ceux qui oublient ces grandes vérités, en accusant les penseurs de faire le roman de la nature, font eux-mêmes un roman bien différent. Privés d'imagination, toujours en garde contre l'activité de leur pensée, ils ne voient dans la nature que ce qu'il y a dans leur tête, où, il faut l'avouer, il n'y a pas grand'chose. Parlent-ils de géologie, la seule des sciences naturelles où ils soient forcés de sortir un peu de leur sphère rétrécie, ils nivellent les continents, alignent les fleuves, les rivières, la mer elle-même, afin que tout soit plus symétriquement ordonné. On peut promener le niveau sur un parterre, il n'en résulte que de la monotonie pour son propriétaire; mais le globe ne peut pas se concevoir ainsi. Qu'on s'imagine ce que serait un océan sans golfes, pour recevoir les alluvions des fleuves, sans îles, sans caps, sans détroits. Il faudrait sans doute faire disparaître les rochers qui défendent ses côtes, parce que ce sont des traces de rupture. On aurait alors la nappe d'eau la plus régulière du monde; mais je doute que ce bassin si bien creusé soutînt mieux la critique que celui dans lequel nous ne trouvons aujourd'hui que des dépôts ou des envahissements. Que serait-ce si on appliquait cette méthode aux continents, qu'on ne voulût plus de montagnes, qu'on ne voulût plus que des rivières coulant en ligne droite? Il arriverait bientôt que ces mêmes rivières n'étant plus alimentées par les montagnes, cesseraient de couler, et que les continents ne seraient plus qu'une plaine insipide sans eaux, sans verdure et sans ombre. Ainsi,

ce désordre que nos géologues remarquent dans nos continents, pourrait bien n'exister que dans leurs méthodes incomplètes.

Les autres sciences naturelles ne s'en trouvent pas mieux. Vous voyez des gens qui clouent des insectes au fond d'une boîte, et qui, depuis quarante ans qu'ils font ce métier, ne se doutent encore pas du spectacle magnifique que la nature, interrogée jusque dans ses derniers éléments, a offert à leurs regards. Savez vous quel est le mobile qui les fait agir? C'est la manie de posséder, c'est le besoin de s'occuper, de se créer un but pour chaque jour. Ils admirent un insecte rare, comme un fleuriste s'émerveille devant une rose nouvelle. Mais n'allez pas leur demander l'usage de tel organe dans ce même insecte; vous passeriez à leurs yeux pour un partisan des causes finales, et on a tout dit dans cette classe d'hommes, quand on a parlé de causes finales. Avec un sourire dans lequel ils entendent malice, ils vous renverraient au spectacle de la nature de Pluche, qui faisait les délices de nos aïeux, ou iraient peut-être jusqu'à vous faire l'honneur de Valmont de Bomare consulté encore par ces paresseux de province qui sont toujours de 90 ans en arrière de leur siècle.

Extrait des manuscrits inédits laissés par

EDOUARD RICHER.



D'UN DENIER D'ARGENT

TROUVÉ A BLAIN.



E Blanc, en traitant des monnaies du règne de Philippe-Auguste, ne donne en métal d'argent qu'un gros tournois. Il donne ensuite des deniers de billon, dont les deux premiers, dit-il, sont incontestablement de ce prince. Ils portent, d'un côté, une croix simple entourée d'un cordon circulaire, et, en légende, le nom de la ville où ils ont été fabriqués; de l'autre côté, les mots *Philippus rex* en légende sur le contour, et celui de *Francorum*, divisé en deux lignes, dans le champ.

Je crois qu'il a été frappé des deniers d'argent de ce module, et, ce qui me le fait penser, c'est que ce sont ces deniers de billon qui seuls, dans la longue suite de monnaies donnée par Le Blanc, m'ont offert quelques rapports avec un denier d'argent trouvé à Blain, dans la rue de l'Eglise, en faisant creuser la longueur méridionale de cette rue, pour y planter un rang de tilleuls, en 1828; partie de terrain prise

sur l'ancien cimetière. Ce denier d'argent est tellement fruste que, dans la légende du côté de la croix, on ne peut guère distinguer que deux ou trois lettres, et cette croix inscrite dans le cordon circulaire. De l'autre côté, on voit parfaitement qu'il existe une légende sur le contour, et un mot en deux lignes dans le champ. Mais, de la légende, on ne reconnaît bien que les lettres *hi*...VS, et, dans le champ, que RĀ.

C'est en comparant ce denier avec toutes les monnaies recueillies par Le Blanc, que je suis parvenu à découvrir cette analogie de configuration, et cette observation n'est peut-être pas sans utilité, puisqu'elle fait connaître une monnaie d'argent du règne de Philippe-Auguste, qui avait échappé aux recherches du savant auteur du *Traité des Monnaies de France*.

BIZEUL.



DE LA CULTURE DES MURIERS, ET PRODUCTION DE LA SOIE.



Il a été donné dans le journal *le Breton*, deux articles contenant les idées mères, ou premières, sur le sujet intéressant des mûriers et des vers à soie; il s'agissait de solliciter l'attention publique, de faire naître les projets, de citer l'exemple de tant de contrées, de départements, de localités où l'on se livre à cette culture avec les plus grands succès, c'est-à-dire avec les plus grands profits, parlons net: c'est cela dont il s'agit. Nous mettrons en seconde ligne, l'idée de ne pas se laisser devancer par les autres; on peut la mettre en première. Une noble émulation est très-louable, sans doute; heureux ceux qui peuvent n'avoir pas d'autre but.

Nous avons pensé que les lectures fugitives d'un journal ne suffiraient pas; un numéro se retrouve peu

facilement sous la main, lorsqu'on veut recourir à l'examen d'un article lu. La *Revue du Breton* se présentera plus sûrement, devant former une collection moins nombreuse ou moins confuse.

Nous allons donc reprendre ce sujet.

Nous avons dit que nous avions été séduits, il y a plusieurs années, par de trop fastueux programmes sur la culture de la betterave à sucre; plusieurs entreprises y ont englouti des capitaux importants. C'est un bien facheux précédent : on a été nécessairement porté à en conclure que la betterave ne convenait pas à notre climat, et cela peut porter bien des gens à ne pas adopter facilement les idées que nous voulons émettre sur l'éducation des vers à soie. Pour obvier à cette conséquence si commode, car elle ne nécessite aucun travail, même de l'esprit, une condamnation est si facile à porter! Il ne s'agit que de comparer ce qui s'est passé à l'égard des betteraves, et ce qu'on exige pour les mûriers, et cela en peu de mots.

La culture de la betterave nécessite un changement considérable dans les assolements et dans les habitudes; il a fallu innover absolument, non-seulement pour soi, c'est-à-dire pour la propriété affectée à cette entreprise, mais il aurait fallu y amener les propriétés voisines; car l'immense consommation d'une fabrique considérable et lucrative ne peut être bornée à son propre fonds. Ici les terres, ou n'y étaient pas propres, ou étaient mal préparées; les frais d'installation de l'usine ont absorbé les capitaux. On ne pouvait marcher

seul, on a été arrêté, non pas par une cause unique, mais par une réunion de causes.

Il n'y a donc aucune parité.

La culture du mûrier, l'élève des vers à soie, la production de la soie, se projette, s'exécute, se développe peu à peu; ce n'est qu'une distraction lorsqu'elle est bornée: peu de terrain, peu de local, mais des soins et le succès encourage. On étend cette culture en raison des convenances, du sol, des bâtiments, du personnel et des moyens. Les premiers déboursés sont peu importants: quelques journaux de terres à employer en plantations, quelques chambres convenables dont on puisse disposer pendant deux mois, passé lesquels on les rend à leur destination ordinaire, et un hectare de terrain aura donné un produit net de cinq cents francs. Nous parlerons plus bas des conséquences de l'extension qu'on voudrait y donner.

Voilà ce qui est obtenu dans le midi depuis longtemps, ce qu'on imite avec succès dans l'Est, le Nord et le centre de la France: ce qu'on fait partout, nous pouvons le faire dans l'Ouest.

De grands perfectionnements ont été apportés dans le mode de culture des mûriers, tel qu'elle se pratique encore dans l'Anjou et la Touraine, sauf les modifications que des esprits éclairés ont adoptées. Autrefois les mûriers étaient élevés à haute tige, autour des pièces de labourage, comme nos chênes têtards; il en résultait des frais énormes pour la cueillette des feuilles, qu'on ne faisait qu'à l'aide de longues et

grandes échelles d'un transport pénible. Le travail était difficile, dangereux, impossible pour bien des femmes; l'apport des feuilles à l'atelier, très-éloigné, devenait très-coûteux. Il fallait trente et quarante personnes sur pied dans le dernier âge des vers, qui arrive au moment des récoltes.

Aujourd'hui, on élève le mûrier en semis, haie, taillis, ou en grande venue, sous la main, à l'entour des bâtiments; dans les grandes exploitations, on bâtit les ateliers au milieu des plantations mêmes. On conçoit l'immense différence qui en résulte : six ou huit personnes suffisent alors pour une production considérable.

Autrefois, à la production des cocons se joignait la nécessité d'en extraire la soie, opération embarrassante et coûteuse. Aujourd'hui, on vend les cocons aussitôt produits. Il y a des établissements montés pour le dévidage; il y en aurait bientôt ici, si la culture se propageait. Ainsi, il y a eu grande simplification dans les frais et dans la manutention. On peut, si on le veut, procéder au dévidage et en augmenter les profits.

D'ici bien des années, on doit espérer un facile et prompt débouché des soies. La France tire de l'étranger plus d'un million de kilogrammes de soie grége. Le gouvernement fait tous ses efforts pour s'affranchir de cette charge fort onéreuse. L'administration encourage les plantations de mûriers; cet appel est entendu partout : nous ne pouvons, nous ne devons

pas y rester sourds. Au surplus, cette masse remplie, la consommation en augmentera : il y a donc un débouché certain, un long avenir de prospérité.

Depuis plusieurs années, les journaux d'agriculture ont donné les renseignements les plus intéressants sur cette espèce de production : des ouvrages, des traités *ad hoc*, ne laissent rien à désirer. Mais ils tendent au perfectionnement de ce qui est déjà fait, et ici nous avons tout à faire. Nous nous proposons, dans cet article, de donner les notions premières les plus indispensables ; fixer les idées, le jugement de la chose, la faire concevoir dans la possibilité de son établissement, son entretien, son extension ; prévenir l'engouement qui ne voit aucun obstacle, la timidité qui en voit partout. Nous espérons faire naître la confiance de pouvoir facilement faire assez pour ne pas regretter ses déboursés et ses soins : de facilement faire mieux, et donner une idée juste de ce qu'il faut faire pour atteindre le *summum* de ce mieux ; noble rivalité à exercer contre ceux qui se flattent d'avoir réussi ailleurs. Il y a bonheur, honneur et profit, avec les moyens et l'instruction nécessaires, à entrer et courir dans cette carrière, dût-on ne faire que suivre les plus heureux.

Le mûrier prospère dans nos climats : c'est une preuve acquise. Une plantation en grand demande un terrain préparé : il le faut de qualité moyenne, un peu profonde, légère, et de facile dessication ; il ne réussit pas dans les terres dont le fond argileux ne

laisse pas infiltrer les eaux. Dans les terres grasses, humides et profondes, la feuille est plus grasse, aqueuse, moins nourrissante pour les vers, et susceptible de plus de fermentation.

On dispose les plantations soit en haies, soit espacées, pour qu'elles ne s'abritent pas du soleil, mieux encore en quinconce, à quatre à cinq pieds de distance; comme on ne les laisse pas s'élever, ils ne se gênent pas. On peut même les semer et récolter les branches à la faulx (1).

Plantés en quinconce pendant la première année, le terrain peut être cultivé à la charrue à cheval; convenablement graissé, il rapporte de beaux produits. La troisième année, on peut obtenir une récolte de feuilles, suffisante pour réaliser un certain bénéfice. La quatrième année, suivant le terrain, les soins, les saisons, la récolte approche du produit attendu. Enfin, la cinquième et sixième année, on peut compter sur un produit d'une livre et demie de feuilles par arbre, auxquelles il faut se borner pour ne pas détruire la végétation des années suivantes. Plus tard, la nécessité de tenir les feuilles à portée de la main, pour la cueillette, le bris des branches pour l'usage des vers, l'obligation de ne prendre qu'une

(1) Ce moyen est difficile, vu les binages nécessaires : il consiste à coucher sous terre la pousse du semis de l'année précédente. Chaque bouton produit un dragcon qui se fauche tous les ans : cela se pratique en Italie.

partie des feuilles, restreindra l'augmentation du produit des arbres.

Pour arriver au résultat proportionnel du produit possible des feuilles du mûrier, nous baserons nos remarques sur un hectare de terrain planté en quinconce, à cinq pieds de distance : il comporte 3730 plans. Nous nous bornons à 3500, lesquels, au bout de cinq à six ans, donneront une livre et demie de feuilles; total, par an, cinq milliers pesant de feuilles.

Or, l'expérience a démontré qu'une once de graines ou œufs de vers à soie, éclos et développés jusqu'à la transformation en cocons, consomme de 15 à 1800 livres de feuilles, suivant qu'elles sont plus ou moins nourrissantes et distribuées avec plus ou moins d'ordre et d'économie; que chaque once peut produire 120 livres pesant de cocons; en conséquence, l'hectare qui aura produit cinq milliers de feuilles, aura pu suffire à nourrir les vers à soie provenant de trois onces d'œufs, qui donneront 360 livres de cocons à 2 francs, ci. . . . . f. 720

Ces résultats ne sont pas exagérés; car, dans le Midi, on vend les cocons 3 fr. et 3 fr. 25 c. la livre.

M. Deby, dans la Tourraine, auteur d'un manuel sur la magnanerie, a retiré 210 livres pesant de cocons d'une once d'œufs qui avait consommé 1800 livres de feuilles; mais avec toutes les précautions prescrites, des observations faites avec soin par M. Lhonoré, à Montereau, lui ont prouvé que, depuis plusieurs années, l'once d'œufs de vers à soie pro-

duisait 130 livres de cocons avec une consommation de 1500 livres de feuilles. Le zèle éclairé de plusieurs de ces Messieurs les a portés à s'attacher à tous les détails qui pouvaient prouver un résultat proportionnel. M. Coyer, de Guerande, lequel possède un établissement très-intéressant dans ce genre, assure que ce résultat est beaucoup trop faible; mais, pour faire mieux, il faut des soins éclairés qui ne sont pas à la portée de tout le monde. Dans cette appréciation, comme dans les suivantes, nous éviterons tout ce qui pourrait favoriser une illusion.

Pour arriver à un produit brut de 720 francs par hectare, il reste à évaluer les frais de plantation, de culture et d'établissement; on doit concevoir combien cela est difficile et vague, et combien l'intelligence, les soins, les convenances de localités et des bâtiments peuvent y apporter de modifications.

Il faut tout d'abord pouvoir disposer de terrains convenables à portée des bâtiments, et avoir des chambres assez aérées et sèches.

Dans un premier aperçu, nous avions peut-être estimé trop bas le prix des plantes, vu l'extrême concurrence des demandeurs.

Une plantation bien conçue doit comporter diverses espèces; et, pour l'économie, divers âges et dispositions des plants, suivant chaque mode. Le nombre des plants peut varier infiniment, mettons donc par hectare :

2500 mûriers plantés en quinconce à cinq pieds.

50 arbres greffés de diverses espèces.

1000 à 1200 multicaules.

Suivant les cours assez variables, l'âge et la grosseur des plants, on peut tabler sur un déboursé de.. . . . . F. 800 »

Frais de culture et soins pendant cinq ans, défalquant les autres produits. . . . . 120 »

Loyer de la terre.. . . . . 180 »

Intérêt des avances pendant cinq ans. . 200 »

F. 1300 »

Ajoutons la mise dehors pour le matériel de l'éducation des vers à soie (toujours relativement à l'exploitation d'un hectare de terrain), soit :

En planches, échelles, tablettes. . . F. 120 »

Claies en osier. . . . . 120 »

Poële, tuyaux, etc. . . . . 60 »

Paniers pour la cueillette des feuilles. . 40 »

F. 340 »

Les frais annuels seront :

1.ent Les intérêts de ces 1600 francs d'avance, à 4 p. °/o. . . . . F. 64 »

Il est des soins, des dispositions qui étant l'œuvre des propriétaires eux-mêmes et de leur famille, ne peuvent s'estimer ; il n'est question que des déboursés.

2.ent Journées d'une femme pendant le premier mois, à 75 c.. . . . . 25 »

A Reporter. . . F. 89 »

Report. . . F.	89	»
3.ent Journées de deux femmes pendant les 10 jours suivants, à 75 c.	15	»
4.ent Journées de cinq femmes pendant les 15 jours suivants, à 75 c.	56	25
5.ent Chauffage.	10	»
6.ent Chlorure de chaux.	3	»
7.ent Frais imprévus.	14	75
F.	188	»

Calculons même sur 200 francs annuels, à déduire du produit des 360 livres de cocons à 2 f. . F.	720	»
Ci.	200	»
F.	520	»

Il reste encore plus de cinq cents francs.

Si nous nous éloignons de la vérité, c'est plutôt, en excédant les frais et diminuant les produits ; mais on sait qu'il y a trop souvent mécomptes dans les prospectus, ce que nous avons voulu éviter.

Nous ne comptons pas le produit que donne à la longue, l'élagage des arbres, pour les maintenir à basse-tige, et à portée de la main dans de grandes plantations, cela est important ; d'autant que ce bois est un excellent chauffage; et ceux qu'on doit avoir à toute venue devenant bois forestiers, propres à la charpente, à la menuiserie, au charronnage, peuvent atteindre une grande valeur ; c'est le but d'un père de

famille, dût-il ne pas employer les feuilles il n'aura rien à regretter. Nous ajouterons à ces considérations celles basées sur l'expérience acquise aux nombreuses plantations près de Lyon. Il arrive souvent que, par convenances personnelles dans une famille, on ne peut utiliser soi-même les feuilles de Mûriers. Elles ne sont pas perdues. On afferme la récolte de ces feuilles soit en bloc, soit par pieds d'arbre, depuis 3 jusqu'à 12 francs par pied, et avec la progression que doit acquérir cette culture, ou production, on trouvera qui voudra élever des vers-à-soie, sans frais de plantations ni perte de temps, ce qui peut être un très-beau revenu.

Les journaux d'Agriculture donnent les indications des diverses Pépinières où l'on peut se procurer les plants de Mûriers, le Gouvernement en favorise la multiplication, et plusieurs Préfets se sont occupés d'en pourvoir les Pépinières publiques. Notre département ne voudra pas, sans doute, rester en arrière, et d'ici l'époque de la plantation, on fera probablement connaître ce qui aura été obtenu. L'immense étendue du Jardin des Plantes et d'un terrain sur la route de Paris, offrent les moyens de propager les Mûriers, et l'administration en pourrait fournir aux planteurs à un prix très-bas, suffisant néanmoins à couvrir les frais. Il y aurait à cela un double but d'encouragement, l'économie et la certitude d'un succès de transplantation, vu la proximité et la facilité de surveiller l'arrachement et l'emballage ; car cet

arbre, d'une difficile reprise, exige de grandes précautions (1).

Déjà notre pays possède à la terre de Coessal, près Guerande, une plantation assez importante, appartenant à M. Coyer. On pourrait s'y procurer un grand nombre de plants, malheureusement ceux bous à planter cette année, onté té vendus; les annés suivantes, on y pourra recourir.

M. Coyer regarde comme essentiel de varier les espèces de Mûriers, pour avoir des feuilles à diverses époques. Il est généralement reconnu que le Mûrier blanc doit composer la masse principale de la plantation, tous les expérimentateurs ont reconnu cette feuille plus substantielle, plus riche en principes soyeux, plus propre à conserver sa fraicheur, que celle du Mûrier multicaule ou des Philippines; mais ce dernier est doué d'une faculté reproductive qui permet de le multiplier indéfiniment et sans frais, par bouture, dès qu'on est en possession de quelques pieds.

---

(1) Il est bon de savoir que le semis de mûrier, comme de toute espèce de plantes et arbres, amène une grande variété d'espèces de feuilles, parmi lesquelles le choix est important. Aussi les choisit-on feuille tenante.

M. A. de Jussieu, préfet de la Vienne (Poitiers), a obtenu du Conseil-Général des fonds pour favoriser une plantation et magnanerie modèle; des pépinières seront établies pour approvisionner les entreprises particulières.

Le Conseil-Général de notre département vient de voter des fonds pour encouragements.

— Aussi ces boutures enracinées, puis récépées, et greffées en Mûriers blancs, offrent une végétation très-active. — Les tiges coupées en tronçons de sept à huit pouces, greffées à la main, mises en bouture; les greffes exécutées sur boutures enracinées, donnent des pousses de 4 à 6 pieds. Celles faites sur tiges coupées, dépassent les sauvageons de cinq ans de semis.

Les greffes se font en écusson, et en flûte ou chalumeau, et se pratiquent au printemps, quand la sève du Mûrier blanchit.

Ces détails sont extraits d'un rapport fait à l'Académie des Sciences, le 20 avril 1836. (*Journal l'Echo des Halles*, 22 *mai* 1836, *reproduit par le Courrier de Lyon.*)

On peut juger, d'après cela, de la facile multiplication de cet arbre précieux, lequel joint à l'avantage des feuilles un fruit très-agréable à manger.

Dans l'évaluation des frais premiers d'installation d'une magnanerie, nous avons senti, et on comprendra avec nous qu'il est impossible de rien préciser; tout dépend du but qu'on se propose et des moyens qu'on voudra employer; si on veut arriver vite au but (car le temps presse pour beaucoup, et trop souvent avec raison), pour produire de la soie la seconde ou troisième année, il faut des plants forts et coûteux; il en faut à milliers, depuis 1 franc jusqu'à 4 francs, alors il en aura beaucoup coûté, et l'on aura pu perdre beaucoup de plants, car la prise du Mûrier, nous l'avons déjà dit, est assez difficile.

On doit considérer comme fort coûteuse, une plantation trop nombreuse à la fois, vu les frais nécessaires, parce que les racines de cet arbre sont molles et flexibles, et ne sont pas de nature, comme celles du frêne, de l'ormeau, etc., à pénétrer dans un sol vierge et compacte; elles se resserrent dans le trou fait, comme l'oranger dans sa caisse, et l'arbre dépérit, la stagnation de l'humidité lui est mortelle. Dix pieds de Mûriers plantés avec soins et frais, au bout de dix ans donneront plus de produits en feuilles, que quarante plantés comme on le fait ordinairement.

Pour les plantations en futaie, on recommande des trous, ou mieux, des tranchées de huit à dix pieds de large, sur trois à quatre de profondeur, le plus vaudra le mieux; quant aux distances, elles dépendent de la richesse du sol et de l'extension probable que peut favoriser une terre saine et profonde. On en fait des avenues, on en entoure les pièces de terre sur le revers des fossés.

Les tranchées devront être préparées un ou deux mois à l'avance, et les plantations faites avant les gelées. Le succès des plants est bien plus certain.

Pour celles en taillis, on les dispose en quinconce de quatre à six pieds, suivant le sol.

En haie à trois ou quatre pieds, on en met en espaliers ou contre-espaliers.

On recommande particulièrement le soin de garnir les trous ou l'endroit même dans une tranchée, de fascines déliées ou bourrées de genêts, etc., mêlées avec

de la terre, ainsi que la bonne disposition des racines, avec des terres ou débris de démolitions et pierrailles qu'elles contournent facilement. Il faut des binages fréquents pendant les premières années. L'arrosage est généralement peu favorable.

On conçoit qu'une sage lenteur est préférable pour une telle opération, il y a plus d'économie et de certitude de succès; il s'agit alors de se procurer un nombre de pieds de 3 et 4 ans, et des boutures; par les moyens indiqués ci-dessus on a bientôt des plants à milliers et peu de déboursés. Il est reconnu que la feuille n'a atteint ses qualités de saine nourriture que sur des branches à leur deuxième ou troisième sève. L'achat de plants très-coûteux n'avance pas beaucoup.

Cette grande facilité de multiplier les Mûriers par boutures écussonnées, est contestée; comme elle a été affirmée positivement après expériences faites, on doit en conclure qu'elle est plus ou moins difficile, suivant le sol, l'adresse et les soins minutieux, nécessaires à favoriser la végétation; il en est de même de tous les procédés quelconques, ce qui réussit aux uns, faillit aux autres. Il s'agit de faire bien.

Au surplus, une plantation importante par voie de pépinière élevée chez soi, est tellement préférable, qu'on conçoit peu la possibilité de succès par l'achat de gros plants, pour arriver à un résultat plus rapide. Les pépiniéristes, nécessairement, ne songent qu'à élever les plants pour les vendre, les terres sont préparées en conséquence, de la manière la plus favorable, l'arrachement et l'emballage se font trop souvent

avec la plus grande économie possible, une température ardente et sèche pendant le transport d'une pépinière éloignée, nuit aux racines, le changement de climat, le terrain nécessairement d'une qualité inférieure qui les reçoit, tout vient combattre le succès de transplantations nombreuses auxquelles on ne peut donner les soins nécessaires: prix d'achat, empactage, charois, etc.... Quels désavantages contre une pépinière située dans le lieu même! on a cru aller plus vîte, on reste en arrière.

La Société Industrielle de Mulhausen s'est plu à encourager les plantations de mûriers par des récompenses, des médailles d'argent ou de bronze, suivant les succès obtensu. Ces honorables stimulants ne sauraient trop être appréciés et insinués dans nos mœurs, dans nos habitudes; ils élèvent l'âme, ils excitent les sentiments généreux.

Nous avons à lutter contre des opinions enracinées depuis bien des années; ceux qui ont pratiqué, puis abandonné cette culture, ont conservé le souvenir de toutes les difficultés qu'on avait à surmonter. Nous avons répondu à l'objection relative à l'extrême difficulté et aux frais de la cueillette des feuilles, par le nouveau système de plantation des mûriers.

Il reste une autre objection, c'est que cette culture est très-chanceuse: un instant voit détruire l'espoir d'une juste indemnité de tant de soins pris. Par un temps orageux extrême, la majeure partie des vers périssaient, surtout à l'époque de la transformation en concons, ou trop souvent par des causes peu appré-

ciées autrefois ; on éprouvait alors une grande diminution dans les produits.

Il est évident que tous les produits de l'agriculture sont soumis à ces chances de non succès ; il est inutile de les énumérer, ils sont inévitables, on s'y soumet ; mais, dans l'éducation des vers à soie, il s'agit de bien connaître les causes de pertes et de les combattre pour en éviter les effets. Il faut pour cela de l'instruction, du raisonnement, de l'aptitude à y soumettre ses actions, ce qui n'est pas commun.

Le point essentiel sur lequel il importe d'être parfaitement éclairé, c'est la nécessité de la pureté de l'air dans les ateliers ; c'est sur cet objet que se sont portés tous les soins de l'industrie, les recherches des sciences chimiques et physiques. Toutes les expériences possibles ont été pratiquées et le sont encore pour arriver au point de perfection ; il ne s'agit que de se mettre à même de bien sentir et comprendre, et ce qu'on a fait et ce qu'on peut faire. Nous voulons présenter sommairement les principaux points de difficultés qui existent, les moyens d'y obvier et d'apprécier les effets des uns et des autres, afin de se former une opinion éclairée. On entrera ainsi dans la lutte sans engouement, et par conséquent sans désapointements. Si on n'a pas réussi on pourra toujours en apprécier les causes.

Il a fallu être savant physicien, excellent chimiste pour découvrir les moyens auxquels on doit avoir recours ; il ne faut que de l'intelligence et des soins pour les bien comprendre et les pratiquer. 16

On se faisait illusion autrefois, on ne pouvait éviter les effets dont on appréciait mal les causes, on s'est découragé, les mûriers ont continué à produire leurs feuilles inutiles, et ont en grande partie disparu. Il n'est pas hors de mémoire d'homme d'avoir vu de vieux restes de nombreuses plantations, sollicitées et encouragées sous Henri IV. Nous ne proposons rien de neuf, mais nous le proposons avec l'appui de sciences inconnues alors.

Nous avançons donc comme principe fondamental de l'éducation des vers à soie, que s'il faut au vers de la feuille de mûrier pour le nourrir, il lui faut tout aussi bien de l'air pur pour respirer. Cet insecte respire et expire par ses divers anneaux et pores, aussi fait-il une immense consommation d'air respirable, de cette partie de l'air sans laquelle tout être vivant est asphyxié. Les vers eux-mêmes supportent à un point extrême ce vice l'air; mais il n'en est pas de même pour la soie qu'ils produisent, leurs besoins, leurs souffrances, se reportent de suite au but de leur existence, la production de la soie. Ils ne vivent que peu de jours; naître, manger, filer, se reproduire et mourir, le commencement et la fin se touchent; et, dans ce court période d'un mois, le ver se dépouille cinq fois son enveloppe, augmente de quatre cents fois son volume, de mille fois son poids. Ce travail extraordinaire de la nature demande à être secondé par beaucoup de soins, sans quoi elle manque, ou mieux on manque son but.

Avec les soins, ou plutôt le défaut de soin set de pré-

voyance ordinaires, une once de graine, ou œufs de vers à soie, produit 50 ou 60 livres de cocons, tandis qu'avec tous les soins et les précautions éclairées actuelles, on peut tirer ordinairement de 120 à 130 livres, et dans certains cas 210 livres.

Il reste maintenant à examiner si tous les soins nécessaires sont à la portée de ceux qui voudront se livrer à cette culture, nous le pensons, du moins à un degré très-rassurant, sur la garantie de succès satisfaisants. Ceux qui auront le plus de moyens intellectuels ou pécuniaires, de convenances locales, feront le mieux ; c'est en cela comme en toute autre chose.

Nous engageons beaucoup à ne pas trop s'effrayer de toutes les précautions à prendre, elles deviennent faciles et familières avec l'expérience et la pratique ; nous le répétons, les produits sont très-beaux sans cette perfection à laquelle n'arrive pas qui veut.

Il faut aux vers à soie :

1.ent La plus égale température possible.

2.ent Le même degré de sécheresse ou d'humidité dans l'air.

3.ent La même composition des parties de l'air.

1.ent *L'égalité de température.* — L'atelier doit être muni de thermomètres, dans quatre ou cinq points différents, afin de pouvoir apprécier cette température et y obvier, en établissant des courants d'air lorsqu'il est trop chaud, ou par des tuyaux de chaleur, s'il est trop froid. A ce dernier égard, il faut

éviter de trop presser l'éclosion des œufs avant les gelées probables, et d'ailleurs pour ne pas manquer de feuilles avant leur pousse.

2.ent *Le même degré de sécheresse ou d'humidité de l'air.* — Le but des soins nécessaires se confond avec l'objet ci-dessus ; il faut un poële dans une chambre latérale ou inférieure avec un tuyau de chaleur, qui est celui de la fumée, et qui traverse l'atelier dans sa plus grande longueur ; on l'allume au besoin ; si l'air est trop sec ou ardent, on soumet des vases d'eau à l'évaporation, ou on arrose le plancher. Il s'agit d'avoir plusieurs hygromètres dans l'atelier. Ces instruments coûtent peu ; on s'est bientôt familiarisé avec leur usage.

3.ent *La même composition de l'air.* — C'est l'objet principal. On a très-souvent essayé d'élever des vers à soie, par quelques centaines, on a réussi ; on croit pouvoir facilement réussir par plusieurs milliers, seulement avec plus de peine pour les nourrir. Là est la grave erreur. La décomposition de l'air est dans une immense progression, soit par la respiration, soit par les émanations du reste des feuilles, et les déjections saniteuses, l'altération de l'air est très-rapide et devient délétère pour les personnes, les vers et leurs produits.

Il a été prouvé, par une expérience physique fort curieuse, que les émanations des feuilles de mûrier, et de leurs débris dans un atelier, sont beaucoup plus délétères dans l'obscurité qu'au jour ou à la lu-

mière. Pour s'en assurer, il s'agit de prendre deux bocaux ou bouteilles à large ouverture, mettre dans chacun une once de feuilles de mûrier, telles qu'on les donne aux vers à soie; bien boucher, les poser à l'envers sur une table; l'un d'eux sera tenu à la lumière solaire, l'autre couvert ou renfermé dans l'obscurité, et à la même température; au bout de quelques heures, les retourner et déboucher, y plonger une bougie allumée; la lumière s'éteindra dans le bocal tenu dans l'obscurité, elle sera plus vive et plus blanche dans l'autre; ce qui prouve que les feuilles ont dégagé dans le premier du gaz acide carbonique non respirable, et dans l'autre au jour du gaz oxigène ou air éminemment respirable. On doit en conclure que les ateliers doivent être tenus éclairés, même durant la nuit, par des quinquets, dont la fumée sera dirigée hors de l'appartement, et cela surtout au dernier période de l'éducation, lorsque la consommation des feuilles est plus grande.

La lumière est une essence nésessaire à la chaleur pour qu'elle soit bienfaisante. Un physicien, habitué à porter ses réflexions sur tout ce qu'il voit ou éprouve, à lier les effets aux causes (c'est une des jouissances les plus pures de la science), a observé qu'après avoir été exposé au froid ou à l'humidité, une flamme vive et brillante est plus bienfaisante qu'un même degré de chaleur sans lumière; il doit en être de même pour les animaux, les vers, etc. Les plantes s'étiolent dans une serre obscure. Mais revenons à notre objet.

A mesure que les vers se développent, il s'agit principalement de nourriture de feuilles sèches ou séchées, fréquemment répétées, coupées en morceaux pour en faciliter la prise par de faibles organes, données en petite quantité à la fois ; il suffira de courants d'air ménagés avec les chambres voisines.

Lorsqu'ils avancent en âge, les vers demandent plus de soins ; ils consomment beaucoup plus de feuilles, c'est alors que, par des temps orageux, l'air stagnant, chargé d'électricité, amène une prompte décomposition des substances animales, molles, aqueuses, tel que doit être le vers à sa plus grande extension ; et surtout la substance soyeuse est facilement viciée. C'est alors qu'il faut des moyens de ventilation factice ; de purification d'air par des flammes vives dans des cheminées pratiquées exprès, par des expansions de chlorure de chaux.

Les ventilations s'opèrent par des trappes ou lucarnes ménagées exprès au plancher inférieur et aux murs de cloisons, surtout au niveau du sol ; on force l'entrée d'un air nouveau par un moulin à bras avec des manches en toiles mobiles dirigées vers les points nécessaires ; on les ferme ensuite. Il s'agit toujours de conserver à l'animal la pureté des sucs destinés à fournir cette soie, qu'il filera en cocons ; tout doit tendre vers ce but. On n'a pas chaque année des températures si éminemment destructives, mais il faut être prêt à se prémunir contre elles.

On conçoit ce que les dispositions locales des bâti-

ments destinés à cette production, mettent de différence dans les frais à faire pour arriver au plus de succès possible, joint à l'intelligence, l'instruction, le caractère de persévérance réfléchie, susceptible de bien comprendre, et d'appliquer convenablement les moyens prescrits, et surtout les facultés pécuniaires; car ce n'est pas le tout que de vouloir, il faut pouvoir. De plus grands succès seraient promis à ceux qui pourraient construire des bâtiments spéciaux avez toutes les convenances désirables. Dans tous les cas, ce serait une grande imprudence de commencer par là. On ne l'a que trop fait pour les sucreries de betteraves.

Autrefois, les moyens sanitaires employés pour lutter contre les éléments de destruction des vers à soie, étaient plus fondés sur des traditions, que sur l'observation des causes physiques et réelles : on brûlait des essences de vinaigre pour purifier l'air ; on ne produisait que des vapeurs de plus ou de la fumée. *On attribuait aux coups des éclairs*, ce qui ne provenait que de l'état de l'air, lourd, stagnant, chargé d'électricité, d'un temps orageux ; on fermait les volets, on allumait des quinquets, pour en diminuer l'éclat, selon l'usage de ceux qui en ont peur. Ces préjugés existent encore dans l'Anjou et la Touraine, et tous les préjugés ne résultant pas d'un raisonnement, un raisonnement n'y fait rien. Certes, les moyens de ventilation, d'absorption des gaz délétères par les chlorures, sont bien plus rationnels.

Dans les temps de pluie, la cueillette des feuilles

et leur emploi étaient fort difficiles, fort dispendieux; ils le sont encore; mais on y obvie en grande partie, par une récolte plus facile dans les haies ou arbres à basse tige, et par un fourneau auquel est adapté un ventilateur, composé d'ailes de moulins à venter, lequel force l'entrée de l'air chaud dans une caisse où les feuilles sont déposées par couches : on leur donne ainsi le degré voulu de sécheresse, sans les faner ni les dessécher.

On se procure facilement les modèles de ces machines ou agents mécaniques, qu'on peut faire exécuter chez soi, sans grands frais, à mesure que les succès obtenus engagent aux déboursés nécessaires pour en obtenir de plus grands.

Nous avons dit que bien des producteurs se bornaient aux cocons qu'ils vendaient de suite, ne pouvant ou ne voulant pas entrer dans les détails, soins et frais du dévidage, pour vendre la soie, quoiqu'il en résulte de grands avantages. Mais pour vendre ces cocons, il faut être à proximité de ces filatures, sinon on ne peut profiter de l'intervalle qui s'écoule entre la formation du cocon et le moment où la crysalide, développée en papillon, perce le cocon. On ne peut les expédier dans cet état : les secousses de la route les tueraient ; on serait exposé à la corruption, ou le cocon arriverait percé, ce qui détruit la valeur de la soie des neuf-dixièmes ; on ne peut en retirer que de la filosèle. Il faut donc se hâter d'étouffer le ver, le détruire, le dessécher. Diverses méthodes ont été employées afin

de conserver, malgré cette opération, toute la pureté à la soie; la meilleure est *un bain-marie* : on renferme des cocons dans un vase de fer-blanc bien hermétiquement fermé, on plonge ce vase dans un chaudron contenant de l'eau en complète ébullition. Ce bain-marie concentre une telle chaleur, qu'il ne faut pas plus de dix minutes pour tuer et dessécher le ver. Le cocon a beaucoup sué, on le fait sécher au soleil ou à l'étuve.

Un autre moyen à employer est de disposer les cocons dans un tonneau, par couches séparées par une feuille de papier gris imbibée d'essence de térébenthine, mise entre d'autres feuilles de papier sec; le tonneau, exposé à la chaleur du soleil, favorise l'évaporation, et au bout de quelques heures, la crysalide est asphyxiée et se dessèche.

Lorsque le cocon peut être filé de suite, le ver vivant, le prix est de 2 à 3 francs la livre, parce que le poids du ver est perdu. Le prix est donc bien supérieur lorsque le ver est desséché et le cocon réduit au poids effectif de la soie. On peut alors en faire l'expédition pour Tours, Paris ou Lyon, sans crainte.

Nous limitons ici ces données générales, émises pour fonder une opinion juste et éclairée sur les avantages qu'on peut se promettre de cette culture. Il est une foule d'autres détails nécessaires à connaître, qu'on pourra puiser dans le *Traité de Dandolo* (1), le

---

(1) Edition 1830. Chez Bohaire, libraire, rue Puits-Gaillot, n.° 9, à Paris.

Manuel du Magnanier, par Deby (1), et autres ouvrages. — Cette culture peut entraîner beaucoup de soins et de sollicitude par l'émulation où on est amené à réussir aussi bien ou mieux que les autres ; et c'est en cela qu'elle est susceptible d'apporter à l'existence d'un agriculteur plus ou moins instruit, le vrai charme de la vie, tout occupée d'une manière lucrative pour soi et les siens, instructive et profitable pour ses concitoyens, à qui on offrira de bons exemples à suivre

PLUMARD.

---

(1) Édition 1831. — A la direction de l'*Union Encyclopédique*, rue du Jardinet-Saint-André-des-Arts, n.° 8, à Paris.



UNE SÉANCE D'ÉLECTION

DES MAIRE ET ÉCHEVINS DE NANTES,

PRÉSIDÉE PAR M. MELLIER.

1713.



L nous reste un assez grand nombre de ces procès-verbaux, mais il y a plusieurs lacunes. Aucun ne donne des détails circonstanciés comme celui que je vais citer ; aussi n'est-il point l'œuvre du greffier de Messieurs de la ville. Il a été rédigé, sinon par Monsieur Mellier, au moins sous ses yeux par son greffier particulier.

M. Mellier, qui s'intitulait général des finances en Bretagne, chevalier des ordres royaux, militaire et hospitalier de Notre-Dame-de-Mont-Carmel, et de Saint-Lazare-de-Jérusalem, etc., n'était pas encore Maire de Nantes, lorsqu'il présida l'assemblée dont je vais parler. Il y représentait Paul-Esprit Feydeau, chevalier, seigneur de Brou, Lavilleneuve aux Aulnes, Calandre le Charriot et autres lieux, conseiller du roi

en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, commissaire départi par S. M., pour l'exécution de ses ordres en Bretagne. Ce seigneur était pour lors absent.

M. Mellier nous apprend qu'il fut convoqué à cette assemblée par le sieur de Lahaye-Moricaud, procureur du roi, en personne, vêtu de sa robe de palais. L'invitation lui fut renouvelée par deux échevins en robes. M. Mellier, vêtu d'une robe longue, de satin noir, trouva, dans la cour de son hôtel, quatre archers de la ville, revêtus de leurs casaques d'ordonnance, tenant la hallebarde haute, ils étaient accompagnés d'un huissier en robe longue.

M. Mellier se rendit à l'Hôtel-de-Ville entre les deux échevins, et précédé des archers. Un de ces domestiques, assisté d'un second, portait la queue de sa robe. Il était suivi de quatre archers de la Maré-Chaussée, avec épées en bandoulières. Il entra à l'Hôtel-de-Ville par la grande porte. Il fut reçu au bas de l'escalier par deux autres échevins, députés à cet effet. Ils le conduisirent dans le haut de la salle qui était remplie d'un nombre considérable d'habitants. Il prend la peine de nous apprendre, que son siège était un fauteuil de tapisserie en point de Hongrie, ayant deux bras en menuiserie, élevé sur un gradin recouvert d'un tapis.

Le bureau était aussi orné d'un tapis vert. De chaque côté étaient des bancs-dossiers garnis d'étoffe verte. Le maire était vêtu d'un habit noir; les échevins avaient leur robe de cérémonie.

Le lieutenant du présidial était porteur de la liste des noms des candidats. Les habitants donnèrent leur suffrage verbal audit lieutenant, *qui piquait en même temps avec sa plume à côté des noms des suffragés.*

Après la nomination du maire, on se rendait ordinairement à l'église pour y entendre la messe.

Le procès-verbal continue :

« Ce fait, ladite assemblée étant levée, nous avons
» passé dans la galerie dudit Hôtel-de-Ville et sommes
» montés au-dessus *pour nous préparer à sortir.*
» Laissant passer la foule, et étant descendu, nous
» avons trouvé ledit sieur maire, avec ledit sieur pro-
» cureur-syndic, qui nous ont dit nous attendre dans
» ladite galerie pour nous conduire, ce qu'ils ont fait,
» descendant avec nous l'escalier et nous accompa-
» gnant au travers de la cour dudit Hôtel-de-Ville,
» jusqu'à la grande porte d'entrée, auquel endroit
» ledit sieur maire nous a fait les remerciements de
» la communauté et s'est retiré. Ce fait, nous sommes
» entré dans notre chaise-à-porteur, et précédé des
» quatre archers de la maréchaussée nous nous sommes
» rendu à notre hôtel.

« *Signé* MELLIER. »

M. Mellier est plus connu à Nantes comme maire que comme trésorier des finances en Bretagne. Il déploya, dans ses fonctions de maire, une grande activité et un grand zèle pour le bien de la ville. J'aurai

souvent occasion de parler de lui. Le singulier procès-verbal qu'on vient de lire semble attester le bonheur qu'il éprouva de jouer un instant le rôle de gouverneur de la province. On peut s'étonner à bon droit des minutieuses remarques qu'il consigne dans ce rapport. M. Mellier a toujours apporté beaucoup de soin dans la reproduction des actes de sa mairie; presque tous sont imprimés et déposés aux archives. Il ne s'est pas contenté de cela, et il nous a laissé un recueil en 8 vol. des ordonnances, arrêts, délibérations, lettres, etc., relatifs aux affaires de la commune, de 1720 à 1723. Si chacun de ses prédécesseurs en eût fait autant, nous aurions des documents bien positifs depuis 1566.

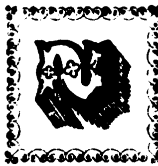
J'ai souligné les mots *pour nous préparer à sortir*, parce qu'ils me semblent dénoter toute l'importance qu'il mettait à ses fonctions, et trahir cette vanité de représentation théâtrale qui a tourné la tête à tant de grands seigneurs et de parvenus.

Il ne serait pas difficile à un contempteur du passé de jeter le ridicule sur cette faiblesse; mais le bon magistrat doit trouver grâce devant la critique.

F.-J. VERGER.



UNE LETTRE
DE JOSEPH NAPOLÉON.

APOLÉON, au temps de sa gloire, fit percer à travers le roc de la montagne, près le village des Echelles, en Savoie, un passage souterrain de plusieurs centaines de mètres de longueur, afin d'unir par une pente plus douce le département du Mont-Blanc à celui de l'Isère. Ce grand travail ne fut pas néanmoins terminé sous son règne; quelques années seulement après la chute du grand empereur, les anciens rois de Sardaigne, remontés sur le trône, ordonnèrent l'achèvement de l'œuvre commencée par lui.

Arrivant de Savoie en France, frappé de la beauté de la scène qui se déploie subitement à ses yeux, ébloui de la lumière qui l'inonde au débouché de la voûte obscure, tout voyageur pour lequel la nature n'étale point en vain ses plus sublimes merveilles, s'arrêtera sur le bord de cette magnifique vallée des deux Guiers, et laissera à sa curieuse admiration le temps de se repaître d'un spectacle aussi délicieux qu'im-

prévu. Au loin, en face de lui, apparaît à peine, comme une vapeur légère, au pied des Monts Chartreux, le joli village de Saint-Laurent-du-Pont, que le Guiers-Mort abandonne à regret, venant, par de capricieux détours, confondre ses eaux tranquilles avec les eaux bouillonnantes de son frère jumeau le Guiers-Vif, torrent impétueux, turbulent, couvert d'écume, descendant échevelé des sommets voisins en sautant de rochers en rochers, et portant, à six lieues de là, d'une course rapide, son onde neigeuse dans le sein du Rhône. A droite, le village des Echelles s'appuie à la montagne; à gauche, et un peu en avant, le bourg de Saint-Christophe baigne ses pieds à la rive gauche du torrent, qu'enjambe, à deux pas de là, un joli pont moitié français, moitié savoyard, terrain neutre où campent, en face l'une de l'autre, l'arme au bras, l'oreille ouverte et l'œil au guet, les douanes sarde et française.

Le 3 juin 1808 (1), par une belle après-midi du printemps, à l'époque où commençaient les travaux de la *grotte* (c'est le nom que porte dans le pays la voie souterraine), vers ce lieu affectionné des peintres, descendait à petits pas un cortége patriarchal, composé d'un évêque, le plus vénéré des prélats que le diocèse de Grenoble eût vus depuis long-temps s'asseoir sur son siége épiscopal, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques des paroisses voisines, tous montés

---

(1) L'auteur garantit l'authenticité des faits qui suivent.

sur des ânes ou des mulets, les seuls animaux dont le pied soit assez ferme pour affronter avec sécurité les difficiles et rapides sentiers taillés dans le roc, sur le penchant des abymes, qui arrivent du village élevé de la Ruchère au bourg de Saint-Christophe.

Profitant de sa première visite à cette limite reculée de son diocèse, Monseigneur C. S.... venait, aussi lui, payer son tribut d'admiration à la vallée du Guiers, examiner l'œuvre hardie commandée par l'empereur, près de laquelle se précipitait toujours, en l'attendant, l'ancienne route brusquement escarpée de Félix-Emmanuel de Savoie.

Tout-à-coup, pressant de ses deux éperons sa monture haletante, couvert de sueur et de poussière, arrive un cavalier à la coiffure luisante et galonnée, à la casaque verte, au couteau de chasse étroit et court. Evidemment, ce courrier si pressé précède quelque personnage d'importance : est-ce un maréchal d'empire en voyage ? est-ce un messager d'état, un aide-de-camp détaché de la grande armée, apportant à la chapelle des Invalides un faisceau nouvellement conquis de drapeaux étrangers et l'ordre d'un nouveau *Te Deum* ? Mais le Nord, mais l'Italie, sont en paix, ou plutôt ont fait un instant trève de combats avec la France. Comment s'éclairciront tous ces doutes, l'homme au juste-au-corps vert est bientôt hors de vue ? Cependant, si la brise n'apporte plus que lointain et effacé par l'espace le bruit mourant des grelots dont le licol de son cheval est chargé, un nouveau

bruit commence à se faire entendre, annonçant l'approche des équipages qu'un détour anguleux de la route ne permet pas d'apercevoir encore. Mais le bruit augmente, il devient plus distinct, un nuage de poussière est soulevé, les éclats du fouet des postillons percent l'oreille de plus près, quatre voitures, lancées au grand trot, se précipitent à la fois dans la plaine, et ne semblent pas disposées à ralentir leur allure. Le prélat et son humble escorte se rangent inquiets sur le bord de la route, faisant place aux poudreux et rapides équipages, dont le luxe impérial accuse des maîtres de la plus haute distinction : mais, qui sont-ils? Cette réflexion d'une curiosité bien naturelle traversait rapidement l'esprit des spectateurs, lorsqu'un cri d'étonnement et l'ordre de faire halte partent à la fois du fond du carrosse principal. Au même instant la voiture s'arrête, la portière s'ouvre, et un personnage d'environ 40 ans, d'une taille moyenne, mais distinguée, mis avec une simplicité recherchée, vole dans les bras de l'évêque, qui le serre avec effusion, répandant sur lui des larmes de saisissement et de bonheur. « Quoi, sire, c'est vous! » — « C'est vous, Monsieur l'Evêque ! vous ici, mon cher maître ! A quel hasard fortuné dois-je de vous embrasser sur cette route isolée? » — Ces questions de surprise et de joie se pressaient dans la bouche des deux interlocuteurs; l'un, comme le lecteur le sait déjà, M.gr C. S...., évêque de Grenoble; l'autre, le frère aîné de l'empereur Napoléon, le prince Joseph, tout-à-l'heure roi

de Naples, depuis huit jours roi d'Espagne; l'un, ancien professeur de mathématiques et de philosophie au collége d'Autun; l'autre, ancien élève de l'évêque.

Ces premiers instants d'épanchement passés, le digne prélat s'empressait de faire agréer à Joseph ses félicitations sur son élévation au trône de la Péninsule; mais celui-ci l'interrompant d'un geste lent et triste, répondit : « Puissent vos félicitations être d'un heureux augure à votre ancien élève, Monsieur l'évêque! puissent vos saintes prières détourner les malheurs que je prévois! Quant à moi, l'ambition ne m'aveugle pas, et les joyaux de la couronne d'Espagne n'éblouissent point ma vue. Je quitte un pays où je pense avoir fait quelque bien, où je me flatte d'avoir été aimé, et de laisser après moi quelques regrets; en pourra-t-il être ainsi dans le nouveau royaume qui m'attend?

» Les Napolitains n'ont, pour ainsi dire, jamais connu de nationalité; tour à tour conquis par les Normands, les Espagnols, les Français, peu leur importent leurs maîtres, pourvu que ceux-ci leur laissent leur ciel bleu, leur mer d'azur, leur place au soleil, et quelques carlins pour leur macaroni. En arrivant chez eux, j'ai trouvé tout à faire : j'ai stimulé leur apathie naturelle, donné du nerf à l'administration, mis de l'ordre un peu partout. On m'a su gré de ma bonne volonté, de mes efforts; on m'a aimé de toute la haine que l'on portait au roi de Sicile et à son odieux ministre. En Espagne, au contraire, j'aurai beau faire, je ne me dépouillerai pas si complétement

de mon titre d'étranger qu'il ne m'en reste assez pour me faire haïr d'un peuple fier et chatouilleux sur le point d'honneur, d'un peuple qui n'a connu d'autres guerres que des guerres d'indépendance, et qui abhore avant tout le nom français. Un moment on a pu croire que la haine du Prince de la Paix nous rallierait quelques partisans, mais l'invasion subite de la capitale du royaume et de ses principales villes, sans qu'on puisse couvrir une pareille mesure du prétexte du droit de la guerre et de la sûreté personnelle ; la soustraction par nous de Manuel Godoy au jugement dont le menaçait l'animadversion publique ; la présence des armées françaises, non plus comme troupes alliées, mais comme force conquérante ; la division intérieure des esprits ne connaissant d'efforts communs que pour repousser l'invasion étrangère, tout me présage d'insurmontables difficultés.

» La Péninsule compte, en ce moment sous les armes, près de cent mille soldats nationaux, qu'exciteront à la fois, contre mon gouvernement, les moines, le clergé, les amis (et ils sont nombreux encore) de la légitimité, les anciens et fidèles serviteurs du vieux Charles IV, l'or et l'intrigue des Anglais. Tout se fera obstacle à mes projets d'amélioration ; ils seront défigurés, calomniés, méconnus. En présence de l'insurrection dont le prince des Asturies lui-même a récemment donné l'exemple contre son propre père ; au milieu de la licence et de l'anarchie, suite naturelle d'une longue démoralisation et

des désordres d'une cour dissolue, d'une dynastie usée, toute liberté sage et modératrice ne sera-t-elle pas accueillie à l'égal de la tyrannie ?....

» Monsieur l'Evêque, je vois un horizon chargé de nuages bien sombres ; ils recèlent dans leur sein un avenir qui m'effraie. L'étoile de mon frère scintillera-t-elle toujours lumineuse et brillante dans les cieux ?.... Je ne sais, mais de tristes pressentiments m'assiégent en dépit de moi-même ; ils m'obsèdent, me dominent. Je crains bien qu'en me donnant une couronne plus belle que celle que je dépose, l'empereur n'ait chargé mon front d'un fardeau plus pesant qu'il ne saurait porter. Plaignez-moi donc, mon cher maître, plaignez-moi, ne me félicitez pas. »

Après ces paroles, l'ancien professeur d'Autun et son royal élève s'embrassèrent de nouveau, de nouvelles larmes coulèrent, et Joseph, se résignant à sa destinée, reprit sa place dans le carrosse, murmurant peut-être tout bas contre les ordres impérieux de Napoléon, lequel consentait bien à faire de ses frères des princes souverains, des rois, pourvu qu'à leur tour ils voulussent bien faire abnégation complète de leurs peuples et d'eux-mêmes, se résigner à n'être que les aveugles instruments de sa volonté et de ses desseins ambitieux.

« Hélas! ces tristes prévisions du roi d'Espagne ne se sont que trop tôt réalisées, vous le savez bien, » ajoutait quinze ans après cette entrevue le digne évêque de Grenoble, de la bouche duquel je tiens tous ces détails. « Les malheurs ont fondu, pressé

et terribles, sur la famille entière de mes bienfaiteurs; et depuis cette journée du 3 juin 1808, qui brille au loin dans mes souvenirs comme une journée de bonheur, je n'ai plus revu mon bon roi Joseph. Bien des gens s'empressent aujourd'hui auprès des puissants du jour, et rampent à leurs pieds pour conserver intacts quelques sales oripeaux; ils renient la main qui les a élevés, la main qui les fit ce qu'ils sont : quant à moi, je la bénirai toujours cette main. S'il m'est donné de faire ici quelque bien, je n'oublierai pas que c'est à l'empereur Napoléon que je le dois, et si mon élévation au siége épiscopal de Grenoble me vient de l'empereur, c'est que Joseph était son frère, c'est que Joseph fut long-temps mon élève chéri. D'autres auront peut-être plus que lui brillé par la science et les talents de l'esprit, nul n'aura senti dans sa poitrine battre un cœur plus généreux, plus reconnaissant. Oui, Monsieur, dans une position aussi élevée, qui en eût ébloui tant d'autres et leur eût fait perdre la mémoire, le roi Joseph n'a jamais oublié l'humble professeur du collége d'Autun. Soit pour moi, soit pour mes amis, je n'ai jamais invoqué en vain son appui. Mon portefeuille est plein encore des témoignages de bon souvenir qu'il n'a cessé de me donner tous les ans pendant sa plus haute prospérité. Date par date, j'ai conservé ses lettres; les voici réunies, vous en voyez au moins une par année, écrite de Paris, de Mortefontaine, du camp d'Outreau, de Catanzaro, de Naples, etc.... Mais en voici une que je conserve religieusement entre toutes, parce

qu'elle peint l'homme tel qu'il fut, tel qu'il sera toujours. Lorsqu'il l'a dictée, il ne portait pas une couronne, mais il venait d'embarquer pour l'Egypte ce petit lieutenant d'artillerie de Toulon, qui n'était pas encore l'empereur des Français, mais qui avait déjà inscrit sur les tablettes de l'Histoire les noms de Montenotte, Millesimo, Lodi, Arcole.... Beaucoup eussent été fiers à moins.... Mais lisez, lisez haut, c'est toujours un plaisir nouveau pour moi que de l'entendre. »

« *Paris, le* 20 *Messidor, l'an* 6.e (1)

» *J'ai reçu, mon cher concitoyen, votre lettre* » *d'Avallon. Je ne puis assez vous exprimer le* » *plaisir avec lequel j'ai lu l'expression des sen-* » *timents que vous me témoignez. Vous m'avez* » *fait retrouver mon cœur de quinze ans, et je* » *vous sais bien bon gré de m'avoir fait éprou-* » *ver que je pouvais recevoir de vos lettres avec* » *la même sensation que je reçus celle que vous* » *m'écrivîtes en* 1785, *peu d'instants après la* » *mort de mon père; j'étais alors à Aix.*

» *Vous avez tort d'avoir pu penser que votre* » *souvenir pouvait s'être effacé de ma mémoire,* » *il y est toujours resté comme celui de l'homme* » *auquel j'ai peut-être les obligations les plus* » *véritables: c'est vous qui m'avez donné ce* » *goût de la lecture qui ne m'a plus abandonné,*

(1) 8 Juillet 1798.

» *et à qui je dois le peu que je vaux. Vos pre-*
» *miers principes de morale sont restés dans*
» *mon cœur; comme les premières notions de la*
» *géométrie, de la chronologie, de l'histoire, sont*
» *encore dans ma tête.*

» *Je vous prie de me rappeler au souvenir du*
» *citoyen Rossi, de lui témoigner combien je dé-*
» *sire de lui être bon à quelque chose.*

» *Je vous prie de me donner quelquefois de*
» *vos nouvelles, et d'être convaincu du plaisir*
» *que j'aurai de vous revoir et de vous con-*
» *vaincre de mon attachement respectueux. Je*
» *serai charmé de vous être utile; fournissez*
» *m'en l'occasion: ce n'est pas un compliment.*

» *Salut et amitié....*

» J. BONAPARTE. »

« Voici une lettre inappréciable pour l'histoire, ajoutai-je, après en avoir achevé la lecture. Oserais-je vous supplier, Monseigneur, de ne pas permettre qu'elle passe en d'autres mains que les miennes, si le sort exige que vous vous en sépariez un jour? » — « Je vous le promets, répondit le vénérable prélat. » — Deux ans après, hélas! il tenait fidèlement sa parole, et ces lignes d'un homme qui fut roi quelques instants, homme toute sa vie, sont pour moi la pièce la plus précieuse que l'évêque de Grenoble ait laissée en héritage à sa famille.

C.-G. SIMON.



ESQUISSES MORALES

SUR RENNES.




L en est de certaines villes comme de certains individus, sous le rapport de leur constitution intime. Elles ont, pour ainsi parler, chacune son tempérament. Celle-ci a des mœurs vives; celle-là des habitudes de tranquillité. Quelques-unes sont travaillées de toutes sortes de passions ambitieuses ; d'autres portent le caractère de l'apathie et de la routine. Enfin, tous les modes du caractère humain (je dis du caractère de l'homme privé) apparaissent dans l'ensemble de cette existence collective qu'on appelle la cité. Donnez-moi dix habitants d'une ville quelconque, je vous dirai de suite quelle est cette ville, c'est-à-dire que la conversation qui interviendra entre mes dix interlocuteurs révèlera d'une manière infaillible les principales préoccupations du lieu de leur demeure. Cette conversation fournira encore des renseignements exacts sur l'esprit public et la moyenne intellectuelle de la ville dont nous parlons. Supposons, par exemple, dix Malouins à cent lieues de Saint-Malo, ou je me trompe fort, ou au bout de cinq minutes de conversation ils

nous auront fait connaître les mœurs, les coutumes, la nature du trafic et l'état de prospérité matérielle de Saint-Malo ; et, quant à sa moyenne intellectuelle, il sera facile de la dégager du caractère même et des formes de leur entretien. Toutefois, j'ose avancer que la morue fera le texte de la conversation, et que de près ou de loin, dans les nombreuses divagations où l'objet principal peut s'égarer, toujours sera-t-il question d'argent et de profit mercantile. Saint-Malo est marchand, et conséquemment Saint-Malo rêve incessamment argent et profit.

Au contraire, dix Rennais, à la même distance de leur foyer domestique, auraient, certes, toute autre sollicitude que de s'informer réciproquement de l'état industriel de leur ville. Après les premières politesses échangées, on parlerait d'abord du dernier grand procès jugé en cour d'assises, de quelque belle affaire civile et du mérite très-grand dont les avocats auraient fait preuve dans leurs plaidoiries. Alors viendrait à se révéler, pour l'observateur, le véritable caractère rennais, passionné pour son barreau, pour sa magistrature savante et laborieuse, derniers débris de sa splendeur de ville d'Etats et de Parlement. Il serait peu question de commerce, et surtout on ne parlerait point d'innover dans les habitudes commerciales, car Rennes, fidèle à toutes ses coutumes, est plus fidèle encore à ses traditions industrielles. Nonobstant, depuis dix ans, quelques efforts ont été tentés pour engager la métropole des cinq départements dans le mouvement de progrès que le siècle imprime à ce qu'il éclaire

et nourrit. De belles manufactures ont été bâties, plusieurs industries importées, outre un développement plus large de celles qui existaient déjà. Rennes fabrique aujourd'hui des papiers de tapisserie, d'inférieure qualité, il est vrai. Néanmoins, ce premier pas sera suivi d'un plus complet développement, car en industrie comme en toutes choses, les rudiments sont les plus laborieux ; perfectionner est la plus facile tâche. Quant aux toiles, Rennes peut revendiquer la primauté pour tout ce qui concerne le campement et la voilure. Quelques fabricants ont poussé la perfection de ces produits à un degré tel qu'on ne saurait ailleurs manufacturer aussi bien sans profiter des découvertes qui ont été faites à Rennes. Mais malheureusement on se condamne à la brièveté, quand on veut discourir de l'état industriel de Rennes; car, malgré l'envie qu'on pourrait avoir de parler, le thême est si abrégé, qu'il faut clore presque aussitôt qu'on a commencé.

Si Rennes bâtit peu de manufactures, si elle n'édifie aucune usine, en revanche elle élève de beaux édifices publics, perce des rues, construit des ponts, aligne des quais, édifie de belles et commodes habitations privées. Partout on entend le bruit du marteau qui taille le granit, de la scie qui fend le tuf et la crasane. La nouvelle salle de spectacle témoigne de l'amour du conseil municipal de Rennes pour l'art architectural, nonobstant qu'aucuns disent que le denier leur en paraît fort pesant au budget ; mais, cher ou non, toujours l'œil de l'étranger s'arrêtera avec plaisir sur ce

bel hémicycle au contour gràcieux et léger, malgré son alliance adultère, en quelque sorte, avec le style trop bourgeois des deux maisons entre lesquelles on l'a glissé, sans trop prendre garde si l'art grec se pouvait légitimement marier à l'architecture sévère et nue de l'habitation de l'homme du Nord.

Nous avons dit précédemment que Rennes était passionnée pour les joutes du barreau, et, en vérité, pour qui connaît le fond du caractère rennais, jamais vérité ne fut plus incontestable. Quelle en est la raison? on ne sait trop. Cependant, je me hasarderai à l'expliquer par deux motifs assez plausibles. D'abord, l'esprit peu actif du citadin rennais, dont les loisirs n'étant pas occupés par d'autres objets, se tourne naturellement vers les drames judiciaires, comme à un spectacle toujours offert à sa curiosité, toujours nouveau dans son espèce, et propre, plus que toute autre chose, à remplir les vides d'une existence inoccupée et généralement peu aisée. Le second motif peut se déduire de l'habileté vraiment remarquable du barreau rennais, qui ne le cède, sous aucun rapport, à n'importe quel autre barreau de France, Paris excepté. Nous venons d'être témoins de grandes et belles luttes d'éloquence judiciaire dans lesquelles les avocats de Rennes ont soutenu une avantageuse rivalité contre l'élite de plusieurs barreaux de provinces, et contre un avocat de Paris, riche des plus belles couronnes de la polémique parlementaire. Si le prestige de ce nom éclatant n'eût pas, en quelque sorte, décidé l'opinion en sa faveur, peut-être que tel de nos orateurs

rennais que l'on a relégué au second rang, aurait effacé, par ses tours pittoresques, par la hardiesse de ses images, le nerf de sa diction, par ce je ne sais d'inattendu et d'abrupt qui caractérise sa parole vigoureuse, aurait effacé, dis-je, l'éloquence plus habile, plus châtiée, plus artistique de son concurrent. Rennes alors aurait montré qu'elle pouvait aussi bien se prévaloir de la verve oratoire de ses avocats, qu'elle a fait voir, dans le même débat, que le meilleur logicien et le plus habile jurisconsulte appartenait à son barreau.

Hors ces préoccupations judiciaires, hors le soin de son existence privée, hors encore le soin des affaires de la cité et les discussions de la politique générale, le citadin Rennais ne connaît plus d'aliment à son activité. De la salle des tribunaux, on le voit descendre sur la place publique, user son temps à discourir jusqu'à midi, heure à laquelle le dîner le sollicite à table ; puis il reprend son thême à deux heures, pour interrompre à huit heures, pour recommencer ainsi de lendemain en lendemain. Cependant, il y a à Rennes une population mouvante qui contraste, par sa pétulance, avec l'apathique existence de la population sédentaire. Je veux parler du peuple des écoles, qui se compose d'emprunts faits aux départements limitrophes. Mais, malheureusement, il faut faire deux parts de ce monde étranger, qui, pendant trois années, élit domicile à Rennes. L'une contracte les habitudes peu laborieuses des enfants de la cité, et s'en retourne avec de justes motifs de maudire la dangereuse hospitalité que la capitale de la Bretagne offre à la jeu-

nesse fainéante et inexpérimentée. L'autre fraction de cette jeunesse (et c'est la plus nombreuse) profite du calme de l'existence rennaise, pour avancer dans la science, à l'aide des ressources que la munificence de la ville met sans cesse à leur disposition, soit par des cours publics, soit par la riche collection de sa bibliothèque. Nous avons mainte fois vu, dans les vastes salles de cette bibliothèque, une foule d'élèves des deux écoles, les yeux attentivement fixés sur les pages de leur livre, étudier pendant six heures consécutives, quitter l'enceinte du dépôt municipal, pour achever leur journée de travail dans des collections particulières ou dans les cabinets de lecture; de sorte qu'ils justifiaient parfaitement bien le nom de ville d'études qui a été donné à Rennes; appellation peut-être trop flatteuse, si l'on prétend honorer l'intellect urbain d'une certaine suprématie sur quelques autres villes de France; mais juste et vraie, si on entend seulement parler de la spécialité de Rennes, eu égard à d'autres villes qui ont une spécialité ou industrielle, ou de toute autre nature. Rennes vit, en quelque sorte, par l'étude; car la jeunesse dont nous venons de parler laisse de grands bénéfices dans la cité, par la consommation qu'elle y fait et par les établissements qu'elle nécessite.

D'année en année, Rennes voit successivement se perdre et se renouveler sa population adolescente. Mais, en changeant de physionomie, elle n'en conserve pas moins un air de jeunesse et de pétulance qui, comme nous l'avons déjà dit, contraste assez étrange-

ment avec les habitudes tranquilles de la population aborigène. Cette disposition du caractère rennais est, à bien considérer, la plus favorable qu'il puisse avoir à l'égard de cette jeunesse remuante et passionnée, à qui un mouvement du dehors, trop rapide, donnerait la fièvre, et entraînerait loin des voies du travail et de la science. Nous avons vu de ces villes à l'esprit chaud et exalté, aux habitudes intempérantes, surexciter la jeunesse de leurs écoles, et les distraire de toute étude, au grand dommage de leur éducation et de l'ordre public. A Rennes, Dieu merci, il n'y a rien de pareil à craindre, quoique la vie des écoles soit assez active ; car, aucune fâcheuse inspiration ne pouvant arriver du dehors, force est aux écoles de demeurer tranquilles, et de concentrer leur énergie sur l'étude, ou de la dissiper dans les distractions du plaisir.

La population rennaise est fort sympathique à la jeunesse des écoles. Elle l'accueille dans ses salons et à sa table avec la cordialité, l'abandon que chacun connaît à nos compatriotes. La moindre réunion fourmille d'étudiants. Il n'y a presque pas de bal où le premier coup d'archet ne rassemble la majeure partie des trois années du code civil et de la médecine secondaire.

Le caractère rennais est plein de bienveillance envers les étrangers ; il est obligeant, hospitalier ; mais il manque de ce vernis de politesse et d'amabilité qui recommande les habitants des villes fréquemment traversées par les voyageurs. A Rennes, on est sans façon et sans cérémonie, et c'est d'abord ce que l'habitant de Rennes recommande le plus à son hôte, don-

nant lui-même l'exemple dont il prêche la leçon. L'étranger se fait vite à ces manières pleines de bonhommie, à ce laisser-aller de la conversation où le Rennais épanouit son cœur et son esprit, avec une ingénuité, une foi en lui-même qui communiquent aussitôt la gaité et la confiance dans l'esprit de son auditeur. L'hôte du Rennais devient son ami, et par l'affection qu'il lui démontre et par celle dont il se voit l'objet.

Le bourgeois rennais est fort difficile à peindre à l'aide de la parole, mais très-saisissable à l'œil et à l'oreille. Il a une tournure, une façon d'être, un accent, des habitudes qui le font aisément distinguer de tous autres citadins bretons. Soit dit, sans offenser nos compatriotes des cinq départements, mais je trouve le caractère et les mœurs du Rennais préférables à tout ce que j'ai vu hors des murailles de sa ville, quoiqu'il laisse encore à désirer du côté de l'urbanité et de l'élégance des manières. Cependant, quelle que soit son infériorité, sous ce rapport, envers d'autres populations plus fréquemment visitées par des étrangers, il n'en reste pas moins aux yeux de l'observateur impartial comme le meilleur modèle de ce que la terre de Bretagne peut offrir sous le rapport de la politesse et de l'aménité. Je ne parle pas de l'obligeance qui est toute bretonne, de la cordialité qui est classique chez nous; le Rennais ne les possède ni plus ni moins que ses compatriotes de n'importe quel point de la Bretagne, ces deux grands traits du caractère national étant, en quelque sorte, le fond invariable

de la nature armoricaine. Seulement ici, ils se combinent avec plus de savoir scientifique et plus de savoir vivre; là, ils revêtent des formes moins souples, parlent un langage moins épuré, dans la bouche d'un peuple de mariniers ou d'industriels de mauvais ton.

Rennes possède un grand nombre d'hommes de rare mérite, mais la plupart trop modestes pour chercher le relief, ou placés trop excentriquement pour saisir l'occasion de la célébrité. Je ne doute pas que ces hommes ne devinssent un jour des illustrations nationales, s'ils étaient placés plus près du temple de la renommée, et si la presse pouvait recueillir leur parole et consacrer leurs travaux. Un Rennais a pourtant vaincu ces redoutables obstacles de position à force de persévérance et de labeur. Je veux parler de l'immortel auteur du DROIT CIVIL, qui a conçu et exécuté à Rennes ce beau monument de philosophie appliquée à l'interprétation des lois. Il serait téméraire, sans doute, d'affirmer que M. Toullier ait laissé, dans sa ville adoptive, un légataire de son génie et de sa science; mais, toutefois, quand l'illustre légiste n'a pu soutenir sa plume de ses doigts engourdis, il a désigné ses continuateurs parmi ses élèves de notre barreau, les jugeant dignes, plus que tout autre, d'achever, d'une main suffisamment exercée, l'édifice hardi dont il avait jeté les fondements trop tard pour la science, mais assez tôt pour sa gloire et pour celle de Rennes.

J.-B. TAROT.



L'ADMIRATION.

INÉDIT.

'AME de l'homme ne vit que d'admiration ; c'est l'admiration qui nous conduit, de surprise en surprise, dans le champ de la nature; c'est l'admiration qui est le motif de cette exaltation romanesque de notre esprit, par laquelle nous cherchons dans les biens imaginaires ce que les biens réels nous refusent. Où elle manque, le découragement, l'inconstance commencent à germer dans le cœur de l'homme; où elle se trouve, au contraire, l'homme est doué d'une fixité qui change en passions tous ses goûts. C'est parce qu'elle nous abandonne dans la société que la moquerie y règne ; c'est parce qu'elle nous suit dans la nature, que l'enthousiasme nous y accompagne.

S'il n'y avait pas d'admiration dans le cœur de l'homme, il n'y aurait rien au-dessus de lui qui pût combler ses vœux. Ce sentiment céleste est resté avec nous sur la terre pour nous conduire à la Divinité, et pour nous consoler, comme l'espérance restée au fond de la boîte de Pandore, de tous les biens que nous avons perdus. Livrons-nous à ce sentiment délicieux sans craindre qu'il nous trompe, puisqu'il est d'accord avec notre nature véritable: ne rougissons pas plus d'admirer que d'aimer. Admirer et aimer sont deux besoins irrésistibles: l'un et l'autre nous rendent meilleurs, parce qu'en obéissant à l'un comme à l'autre, nous sommes moins à nous-mêmes.

On dit qu'il y a un âge pour l'admiration et l'amour, et qu'il y en a un autre pour le découragement. Ce n'est point l'âme qui vieillit, ce sont les objets avec lesquels nous la mettons en contact. Si nous admirons ce qui n'est pas digne de notre âme, si nous aimons ce qui n'attache pas notre cœur, la nature, qui

ne conserve que ses propres ouvrages, nous arrache à des passions factices, et le vide dans lequel nous nous trouvons par la suite est la preuve certaine que nous cherchions l'admiration comme l'amour où ils n'étaient pas. Il est très-beau de se montrer désabusé : on se montre par là au-dessus de tout ; mais quand on cherche à prouver qu'on est désabusé de ce qui est la source de tout ce qu'il y a de sublime et de délicieux sur la terre, loin de se mettre par là au-dessus de ces choses, on fait voir qu'on est placé tellement au-dessous d'elles, qu'on ne les comprend et qu'on ne les sent plus.

Si cette fiction d'un vieillard faisant un long discours à un jeune homme ardent et inquiet, n'était pas trop usée, j'essaierais de faire parler un sage véritable à l'un de ces extravagants qui se croient désabusés, parce qu'ils critiquent d'un mot tous les enthousiasmes. Voici comment je voudrais faire parler mon mentor :

« Mon fils, la force de l'âme n'est point dans la critique, mais dans l'admiration. Il faut des élans pour élever l'homme au-dessus de lui-même, et il n'y a que l'admiration et l'amour qui fassent de ces miracles. N'avez-vous pas senti, quand vous admiriez le spectacle de la nature, que vous vous éleviez, par des élans sublimes, jusqu'à son auteur ? N'avez-vous pas éprouvé que la femme que vous aimiez était un ange qui vous rendait, à votre insçu, grand et généreux, afin de vous élever jusqu'à elle ? Mon fils, ce qui nous agrandit ne peut nous tromper, car le terme de toutes les grandeurs est la Divinité ; ce qui nous rabaisse nous trompe, car le découragement qui résulte d'une science où il n'y a plus d'enthousiasme, nous conduit à ne plus sentir. . . . .
. . . . (1) »

Ed. RICHER.

(1) Ce fragment, l'un des derniers articles écrits par Ed. Richer, pour faire partie de ses *Tablettes Littéraires*, n'était pas achevé quand il mourut. Néanmoins, nous avons cru que cette pensée première de l'auteur, même sans le développement qui devait évidemment la suivre, ne sera pas sans intérêt. — Nous publierons successivement quelques autres manuscrits inédits de cet écrivain, dont les *Œuvres Littéraires* sont proposées par souscription. (Voir le *prospectus* joint à cette livraison.)



D'UN FLORIN TROUVÉ A BLAIN

(LOIRE-INFÉRIEURE).



Le Blanc, *Tr. des Mon.*, pag. 147, cite un titre de 1068, sous le règne de Philippe I.er, qui apprend que les pièces d'or, appelées *sols* depuis le commencement de la monarchie, étaient alors nommées *francs* ou *florins ;* ce qui, ajoute-t-il, fait voir que les florins sont beaucoup plus anciens que Jean Villani ne l'a cru, puisqu'il assure que les premiers ne furent frappés à Florence que l'an 1252. Il trouve aussi mention des florins d'or dans l'*Histoire de Normandie*, sous l'an 1067 (lib. 6, c. 54, pag. 179), lorsqu'elle dit que le duc de Normandie donna à celui qui lui vint dire, de la part de Harold, de sortir d'Angleterre, un coursier, une robe et quatre florins d'or.

On les appelait florins de Florence, à cause de l'opinion où on était que cette monnaie y avait pris son origine. D'autres prétendaient que le nom de florin venait de la fleur de lys qui s'y trouve empreinte. *In unâ horum parte insculptus fuit flos lilii, indè monœtæ nomen indictum ; in alterâ effigies*

Sancti Johannis Baptistæ (*Ducange*). Quoi qu'il en soit, ces florins ont été fort célèbres dans toute l'Europe, et il n'y a guère, dit encore Le Blanc, de souverain dans la chrétienté qui n'en ait fait frapper sous cette figure. On conservait le module de la pièce, son poids et sa finesse de métal, sauf quelques variations, la fleur de lys d'un côté, et de l'autre la figure de Saint-Jean-Baptiste, ayant la tête surmontée d'une auréole, et revêtu d'une robe et d'un manteau; quant aux légendes, elles étaient appropriées au souverain qui faisait frapper la monnaie; celle du côté de Saint-Jean était toujours: *S. Johannes B.*

Le Blanc donne un florin, qu'il attribue à Louis VI ou Louis VII. Il porte du côté de la fleur de lys LUDOVIC. FR. R. *Ludovicus Francorum rex.* Je crois la gravure de cette pièce fort imparfaite. Il en est de même d'un autre florin qui se trouve parmi les monnaies d'or de la planche placée à la page 159, portant: P. DICRA. FRA., et que Le Blanc dit avoir tiré d'un manuscrit de Hautin.

Un troisième florin, donné encore par Le Blanc, planche de la page 234, porte en légende: KA. FRAN. REX DALPH. VI. *Karolus Francorum rex dalphinas Viennensis.* Au commencement de cette légende, on remarque la figure d'un dauphin. Un autre est placé aussi au commencement de la légende *S. Johannes.* Enfin, dans un écusson en forme de cœur, à droite de la tête de Saint-Jean, sont deux dauphins adossés.

Sur un quatrième florin (même planche), on voit encore le dauphin placé à la fin de la légende *S. Johannes B.* La légende du côté de la fleur de lys ne porte que *Frantia.*

Un cinquième florin (même planche) est pareil au précédent, à l'exception de la légende du côté de la fleur de lys, qui porte : KROL. DPHS. V. *Karolus delphinas Viennensis.*

On doit se rappeler, pour l'explication de ces monnaies, qu'en 1349, Humbert, dauphin de Viennois, transporta à Charles, fils aîné de Jean, duc de Normandie, et petit-fils du roi Philippe-de-Valois, la province de Dauphiné ; que Charles ayant pris possession de cette province, y fit battre monnaie d'or et d'argent à son coin et à ses armes, comme souverain. Les deux derniers florins ont été frappés pendant qu'il n'était que dauphin ; et le troisième, lorsqu'il fut venu à la couronne sous le nom de Charles V, ou le Sage, c'est-à-dire depuis le 8 avril 1364.

Charles VI, Charles VII et Louis XI, avant qu'ils fussent rois de France, firent aussi battre monnaie dans leur pays de Dauphiné. Par ordonnance du 7 juin 1456, Charles VII donna cours aux monnaies que le dauphin, depuis régnant sous le nom de Louis XI, faisait faire en Dauphiné, et Le Blanc, à qui j'emprunte ces détails, ajoute que le 11 du mois d'aoust suivant (1456) Louis XI, dauphin de Viennois, donna commission à Ravant le Danois, général des monnaies du roi, de se transporter en Dauphiné, pour y faire fabriquer au nom et aux armes du dauphin.

Le Blanc, dans la planche de la page 250 de son traité, donne plusieurs monnaies de Louis (XI), dauphin de Viennois, telles que un escu d'or au soleil et deux gros d'argent. Il soutient, dans son texte, page 249, que, sous le règne de Louis XI, on ne fabriqua, tant en France qu'en Dauphiné, que des escus d'or et des demi-escus d'or.

Il paraît que ce savant n'a eu aucune connaissance de florins d'or frappés pendant que Louis était dauphin; ce qui prouve la rareté et l'importance monétaire du florin que je possède, et qui a été trouvé à Blain, près d'un village nommé Bouguyon, en 1819, dans une terre qu'on labourait.

Ce florin, comme tous les autres, porte, d'un côté, la fleur de lys, et, de l'autre, Saint-Jean-Baptiste. La légende qui entoure la fleur de lys se lit ainsi : ✠ LU. DEL. VIENS. *Ludovicus delphinas Viennensis.* Celle placée du côté de Saint-Jean est comme à l'ordinaire : S. JOHANNES B. Un cercle en auréole entoure la tête du saint : sa chevelure est longue et en désordre ; deux mèches de cheveux forment une sorte de petit croissant au-dessus du front. Il porte une barbe épaisse. Un amict couvre ses épaules et sa poitrine ; sa robe est serrée par une ceinture et descend un peu au-dessous du genou ; par-dessus tous ces vêtements, on remarque le manteau de poil de chameau, dont le graveur, par de nombreuses hachures, a essayé de rendre la grossièreté. Les jambes et les pieds sont nus ; la main droite est étendue ; le pouce, l'index et le petit doigt sont

ouverts et élevés ; le grand doigt et l'annulaire se recourbent vers le creux de la main. Le bras gauche est replié de manière que la main est posée sur la poitrine : elle tient une verge ou bâton orné, un peu au-dessous de son extrémité, d'une petite boule ; la pointe de ce bâton va se confondre dans la branche inférieure d'une croix grecque placée au commencement de la légende. Ce rapprochement a trompé, je crois, les dessinateurs des monnaies de Le Blanc, qui mettent dans la main de Saint-Jean-Baptiste une véritable croix. Cette croix grecque est à gauche de la tête de Saint-Jean ; à droite, on remarque une tour à trois créneaux et une porte.

Ce florin a neuf lignes de diamètre. Il pèse 66 grains.

BIZEUL.



DE LA DOCTRINE

DE LA PROVIDENCE.



'EST un mot bien consolant que celui de Providence ; c'est une croyance bien douce, soit qu'elle donne l'espérance ou la résignation. Cette croyance a dû naître dans le cœur de l'homme, sitôt que le sens religieux s'y est manifesté ; ou plutôt la foi dans la Providence et le sentiment religieux sont nés ensemble, et l'une se confond dans l'autre ; car qu'est-ce autre chose que le sentiment de l'ordre universel ? C'est là le fond commun de toutes les religions et de toutes les philosophies qui ne sont pas négatives, modes divers dont l'intelligence humaine sent la vie universelle selon les temps et les lieux. Si l'on fait consister la religion dans la croyance à une autre vie, on change les termes de notre proposition sans l'altérer ; car cette croyance n'est, au point de vue théorique, qu'un moyen de concevoir l'ordre, au point de vue pratique, qu'un moyen de le faire pratiquer. Qu'on place Dieu dans un isolement sublime de la création, d'où il surveille son

ouvrage, ou que, rejetant cette solitude comme une abstraction de notre esprit, on le retrouve dans l'infini, dans l'harmonieux ensemble du monde, théiste ou panthéiste, qu'on dise Dieu, destin, fatalité, on arrive toujours à la doctrine de la Providence.

L'homme propose, et Dieu dispose, dit un vieux proverbe populaire, qui se confirme à chaque heure de notre vie. Notre activité, souvent aveugle, n'arrive pas au but qu'elle s'était marqué, et c'est un autre but qu'elle atteint; nos plans les mieux conçus échouent, et nos succès ne nous sont pas moins étrangers que nos revers; on a du bonheur ou du malheur, dit le peuple; aussi, dans toutes ses prévisions, l'expérience la plus consommée doit-elle faire une large part à l'imprévu, et nulle volonté, quelque énergique, quelque habile qu'elle soit, ne peut avec certitude arranger sa vie.

La Providence se mêle à tout; elle agit sur les plus petites existences, pour les frapper ou pour les bénir, suivant que leur élévation ou leur abaissement entre dans l'ordre universel; mais il y a des individus entre tous les autres, qui se sentent quelque chose à faire, un rôle, une mission spéciale à remplir; ce sentiment, confus d'abord, se précise plus tard avec la plus grande netteté; ils se voient, dans beaucoup de circonstances de leur vie, conduits par la main de la Providence, et ils disent qu'ils ont une étoile: cette étoile les protège ou les abandonne, et il y a un secret pressentiment qui les en avertit. L'orgueil aveugle les hommes,

et ils ne songent pas quels insignifiants rouages ils sont dans la grande machine de ce monde; mais, tous s'en aperçoivent dans toutes les conditions; il y a une force inconnue qui les pousse et qui dispose d'eux souverainement; c'est au commencement de sa carrière surtout qu'on adore cette main invisible, parce qu'on a foi en soi-même; non-seulement on n'est pas rebuté par les revers, mais on les accepte comme des événements heureux; il y a une voix intérieure qui vous dit dans les plus cruelles souffrances : tu vivras, tu agiras; plus tard, quand le sang se glace et que la vie vous abandonne, cette main n'est plus si douce, mais souvent la voix secrète vous dit que votre dernier jour est marqué. Les sociétés sont comme les individus; elles se conçoivent des vocations, elles se sentent vivre, elles se sentent mourir. Rome sait dès son enfance qu'elle est appelée à la conquête du monde; les Ottomans prédisent la chute de leur empire, et les Indiens de l'Amérique du Nord, l'extinction de leur race.

Dans tous les événements il y a des conditions, des circonstances indépendantes des volontés humaines; le concours de ces volontés elles-mêmes n'est-il pas un fait aussi merveilleux que tous les autres? Mais il y a surtout de ces événements sociaux, des créations, des destructions ou des conservations, que la philosophie moderne appelle faits providentiels entre tous les autres, et qui font que le peuple s'écrie : *le doigt de Dieu est là!* Ces faits, que tout amène, que tout

prépare, et cependant presque toujours subits, imprévus, se font reconnaître à un caractère de convenance parfaite et de nécessité irrésistible qui légitime leur avènement et écrase toutes les résistances.

Il est rare cependant que nous puissions nous reconnaître au milieu des événements contemporains; trop de passions nous troublent; nous condamnons tout ce qui contrarie nos intérêts et nos projets, tout ce qui blesse notre amour-propre et nos sympathies; c'est seulement quand le temps a marché et que les choses se sont refroidies, que nous sommes justes et clairvoyants; jusque-là les vues de la Providence, ce ne sont trop souvent que nos désirs et nos fantaisies. Il faut, pour nous éclairer, la lumière éclatante du résultat, du succès.

Mais, dira-t-on, la doctrine de la Providence n'est donc autre chose que la divinisation du succès?

Il y a plusieurs manières de se conduire en présence du succès, et, pour nous servir d'une expression plus nette, d'un événement accompli. La masse des hommes, en tout temps et en tout lieu, l'accueille par une joie ou par une résignation également stupides. Le musulman dit : *c'était écrit*, et il courbe la tête, et il fait un abandon absolu de sa spontanéité. La spontanéité indocile de l'Occidental se soulève contre ce qui l'entrave, éclate en blasphèmes, ne se soumet jamais. Rien n'est religieux comme le calme de l'Anglo-Américain dans le revers; des trésors péniblement amassés lui échappent des mains, sans qu'il

articule une plainte, sans que son visage se trouble, et il recommence avec un courage nouveau à l'édification de sa fortune.

Chaque événement est une leçon de la Providence; ces leçons sont d'une interprétation difficile, et il faut se garder d'en rien conclure sur la moralité des heureux ou des malheureux, des vainqueurs et des vaincus; il y en a, parmi ces événements, que nous ne pouvons comprendre, il y en a qui nous froissent; mais tous assurément convergent au but universel. Il est insensé de s'irriter contre les événements accomplis qui nous froissent, parce qu'il est impossible de déchirer une seule page du passé; il est honteux de désespérer et de s'abattre; il faut les accepter comme accomplis, sans bassesse, noblement, courageusement; dans certain cas, la seule ressource qui reste, est une résignation éclairée, religieuse; dans le plus grand nombre, il faut appliquer son énergie à tirer parti de la nouvelle position qui vous est donnée. Quand la Providence prononce un de ces arrêts, elle dit à l'homme : soumets-toi; mais elle lui dit aussi : vis toujours, et marche à une nouvelle destinée.

Le succès est divin, providentiel; mais c'est Dieu qu'il faut adorer dans le succès, et non l'homme qui réussit; le succès passe d'une main à l'autre, mais la Providence est toujours derrière, qui fait servir chacun tour-à-tour à l'accomplissement de ses desseins. Si l'on ne peut déchirer une seule page du passé, on ne déchire pas davantage celles de l'avenir; nulle n'est

plus sainte que l'autre, et le livre des destinées ne se ferme jamais.

Les docteurs du christianisme ont beaucoup agité la question de la Providence : à Saint-Augustin appartient la doctrine de la grâce; au moine Pélage, celle du libre-arbitre; à Luther, celle de la prédestination. Les questions se débattaient autrefois au point de vue du monde idéal; nous ne les prenons ici qu'au point de vue du monde réel.

Ramenée à ces termes, la prédestination de Luther est une idée vraie; chacun a reçu une organisation propre, des facultés spéciales innées, et des circonstances particulières, complétement étrangères à sa volonté, qui déterminent ses idées, ses sentiments et ses actes, et qui, par conséquent, lui assignent une place, une fonction dans la société, une destination en un mot.

Mais ici se présente la querelle séculaire entre la grâce et le libre-arbitre des théologiens, querelle qui se poursuit dans la philosophie moderne avec les mots de fatalité et de liberté. La conciliation de ces deux idées a toujours été si difficile, ou plutôt si impossible, qu'elles ont toujours été sacrifiées l'une à l'autre; Pélage a opté pour la liberté, Luther pour la fatalité, et c'est de ce dernier côté qu'a incliné S.t-Augustin. Dans les termes où les théologiens posaient la question et où quelques philosophes la posent encore aujourd'hui, la difficulté nous paraît en effet insoluble, et jamais les intelligences fortes n'ont pu se contenter des subtilités avec lesquelles on préten-

dait la résoudre. Un Dieu complétement extérieur au monde, par qui tout se fait dans le monde, et sans le secours de qui l'homme ne peut se sauver, et l'homme parfaitement responsable de ses actes et pouvant par sa volonté ou son libre-arbitre se dégager de toute espèce d'influence, sont évidemment deux idées contradictoires, et que nous n'aurons jamais la prétention de concilier. Aussi beaucoup de philosophes relèguent-ils la fatalité dans le monde matériel, et la repoussent du monde social.

Notre notion de la liberté n'implique point cette contradiction. La liberté n'étant pour nous que l'exercice des facultés innées dans l'homme, et modifiées par des circonstances extérieures étrangères à sa volonté ; on comprend que ces facultés et ces circonstances peuvent être providentiellement réparties dans chacun, de manière à s'harmoniser avec l'ordre général, et que liberté et fatalité sont deux termes qui ne se repoussent point. Ainsi l'homme fait ce que sa nature, son organisation le pousse à faire et ce que le milieu dans lequel il se développe lui permet de faire ; voilà comment il est libre, et sa liberté ou sa puissance, car ces deux mots sont synonymes, n'a d'autres limites que celles de ses facultés plus ou moins fortes et de la résistance que lui oppose le milieu physique ou social qui le comprime de tous côtés. Et ces vocations spéciales, ces diversités, ces inégalités de beauté, de force, de génie et de vertu, composent un ensemble, une unité sociale, aussi régulière que

les autres parties de la création ; et voilà comment la loi, la fatalité, la Providence se retrouve, et se combine avec la liberté humaine.

Les progrès des sciences naturelles, en ramenant un plus grand nombre de faits à des lois certaines, en faisant même rentrer dans la règle les irrégularités, les anomalies les plus étranges, en mettant en lumières la majesté et la variété de la création, ont donné une base scientifique à l'idée de la Providence. Mais cette idée religieuse, populaire, a pris de nos jours un caractère philosophique et sérieux, depuis qu'on l'a introduite dans l'histoire, pour l'appliquer au développement de l'humanité.

Bossuet, le premier, en a fait une application grandiose dans son histoire universelle. Bossuet a jugé les événements du haut d'une orthodoxie étroite ; les antiquités juive, grecque et romaine, mal éclairées par une érudition incomplète, sont à peu près le cercle où il s'est renfermé. Après lui, et surtout depuis un demi-siècle, l'érudition a fait des conquêtes immenses : le monde antique, l'Orient et l'Occident, ont été de nouveau curieusement explorés ; de grands événements contemporains ont projeté sur tout le passé une vive lumière ; et ce n'est plus sur les rives de la Méditerranée seulement, c'est sur tout le globe que l'histoire recherche les traces des sociétés humaines. Mais la poésie merveilleuse du tableau de Bossuet ne s'est point effacée, et il a légué à la science historique des idées qui resteront, témoin son expli-

cation providentielle des conquêtes d'Alexandre et des Romains, qui unifièrent le monde pour le Christ.

Aujourd'hui l'idée de la Providence est partout; c'est sous son influence visible que sont écrits tous les travaux historiques élevés; elle n'est pas toujours positivement formulée, elle n'est pas avouée partout; elle est même quelquefois combattue; mais elle agit sur ceux mêmes qui la combattent, et les dirige dans la rédaction des détails. M. Michelet lui-même, qui oppose sans cesse la liberté à la fatalité, parce qu'il ne conçoit ces idées que comme contradictoires, met en évidence dans chaque page de ses livres, la fatalité des races et celle des climats. Le plus furieux antagoniste de la fatalité, M. Buchez, imagine des lois historiques et pétrit les sociétés de telle sorte qu'on ne se douterait pas du libre-arbitre des hommes dont il arrange à sa guise les destinées. Celui de nos historiens modernes qui a apporté le plus de précision et de logique dans la recherche des causes fatales, est M. Mignet, quoiqu'il n'ait peut-être pas assez d'élévation et de vues d'ensemble pour qu'on retrouve dans ses livres la vraie doctrine de la Providence. Quoi qu'il en soit, elle est dans toutes les conceptions sur le passé, le présent et l'avenir des sociétés, employée avec plus ou moins de portée et de critique; elle pénètre même souvent dans la polémique de tous les jours.

Avant d'introduire dans l'histoire cette idée claire et scientifique (elle a toujours existé plus ou moins

confuse), de longs siècles ont dû s'écouler et l'humanité fournir une longue carrière. Il fallait de grands résultats, de grands changements visibles, pour qu'on découvrît dans les événements une intention morale, un sens providentiel. La révolution causée dans le monde par le christianisme, était un de ces changements qui ont dû sans peine frapper le génie de Bossuet; il est naturellement remonté aux causes qui l'avaient préparée, et dans l'enchaînement des causes il a découvert un but visible. La Révolution française n'a pas produit des changements moins notables, ni moins fécondé l'esprit de l'homme.

Il fallait d'ailleurs que les spéculations historiques embrassâssent l'ensemble, ou du moins une vaste portion du développement humain; car comment assigner une fonction à une partie, un but à un détail, quand on n'a pas une certaine idée de l'ensemble? C'est ainsi qu'après Bossuet, pendant que Voltaire, ardent à la recherche des désordres, faisait du genre humain le jouet d'un hasard cruel, Turgot et Condorcet développèrent la loi du progrès, de la perfectibilité humaine, qui, vraie seulement dans une certaine limite, n'est pas moins une des plus belles et des plus fécondes conceptions de l'esprit humain; c'était la plus haute idée qu'on se fût jamais faite de la Providence dans le monde social.

Mais ni Bossuet ni Condorcet ne pouvaient s'élever à un sentiment vrai de l'action providentielle; le premier était gêné par son orthodoxie, le second par

son incrédulité. Bossuet ne doit connaître que Moïse, Jésus et le pape ; ne lui parlez ni des révélateurs de l'antiquité, ni de Brahma, ni de Mahomet, ni de Luther. Condorcet méprise tout cela, il ne comprend rien aux religions qui ont été jusqu'à nos jours l'aspect le plus saillant des civilisations humaines; il n'aime que les sciences exactes et le scepticisme. De nos jours, la philosophie honore le sentiment religieux, lien des hommes entre eux et de l'humanité au monde; elle se garde d'en mépriser les manifestations diverses qui sont plus ou moins élevées, plus ou moins pures, suivant le degré de civilisation. Elle n'exclut, elle ne condamne donc rien; elle accepte, elle justifie tout, et se montre digne de comprendre l'œuvre de la Providence, qui fait luire le soleil pour tous les hommes.

Ainsi l'histoire providentielle recherche, dans le développement humain, l'influence de chaque sol, la vocation de chaque race, la fonction de chaque peuple, la spécialité de chaque civilisation, la mission de chaque grand homme, le travail assigné à chaque époque et à chaque période. Pour elle chaque page du développement humain est un enseignement divin qu'elle s'attache à déchiffrer; l'histoire sacrée n'est plus l'histoire d'un seul peuple; sa curiosité avide et religieuse dévore le globe entier, et, dans les murmures confus et lointains du passé, elle cherche à recueillir quelques paroles révélatrices sur les destinées sociales. Les recherches sur les langues

et sur les races humaines; les voyages entrepris sur presque tous les points de la terre par des hommes distingués, qui restituent aux lieux et aux hommes leur véritable physionomie ; le dépouillement immense de récits anciens et modernes, orientaux et occidentaux, qui se fait en France et en Allemagne, sont autant de pierres pour l'érection du monument qu'elle médite; un de ses matériaux les plus solides est le grand travail de l'Allemand Ritter sur la géographie comparée.

Il y a des objections contre cette manière d'envisager l'histoire, qui n'ont de valeur, que si l'on dénature et si l'on présente mal le système.

Il existe des esprits sérieux, qui, préoccupés de cette fatalité des choses humaines, visible pour tout esprit philosophique qui étudie l'histoire, dédaignent les efforts de ceux qui se mêlent aux affaires, parce qu'elles pourraient aller sans eux. Cette singulière aberration n'accuse pas moins une erreur de l'esprit qu'une faiblesse de la volonté. Quand on dit que la Providence préside au développement des sociétés, cela veut dire que les efforts isolés des hommes, efforts libres dans le sens où nous l'avons dit plus haut, sont soumis à des lois, et convergent vers un but, dont bien peu de leur vivant ont un sentiment confus et qui ne se manifeste qu'aux générations suivantes ; les hommes sont les agents presque toujours aveugles, il est vrai, mais nécessaires de cette Providence, et ils se confondent en quelque sorte avec elle :

ceux qui ont beaucoup de volonté, concourent pour une forte part au but commun ; ceux qui en sont dénués, n'y concourent que faiblement ; c'est dans l'ordre. Mais qu'on ne dise pas que cette doctrine tend à énerver les volontés sous le joug d'un abrutissant fatalisme. Développez votre nature, exercez vos facultés, c'est l'exercice de ces facultés mêmes qui détermine en partie l'action providentielle.

On objecte encore que, dans ce système, on juge après coup, et qu'il se réduit à ces termes : cela a été ainsi, donc cela devait être, donc il était bon que cela fût ainsi. La base de la doctrine historique de la Providence est, en effet, que tous les événements ont une portée, une utilité sociale, et qu'ils sont tous dans une dépendance nécessaire les uns des autres ; je ne crois pas que scientifiquement on puisse contester cette base, et qu'on admette des faits sans but et des effets sans cause, c'est-à-dire, le chaos. Il ne s'agit donc pas d'accorder à un fait en particulier un caractère d'utilité et de nécessité qu'on accorde *à priori* à tous sans exception ; il s'agit de rechercher en quoi il est utile, et quelles causes l'ont déterminé. Cette recherche n'a rien que de très-rationnel.

Une objection qui serait sérieuse, si elle était fondée, c'est celle qui accuse le système d'immoralité. La fatalité des actes, leur ôte, dit-on, toute moralité ; beaucoup d'infamies et d'atrocités sont mises sur le compte de la Providence, le mal est approuvé comme le bien.

Nous répondrons premièrement que, dans notre définition de la liberté, fatalité et moralité sont deux idées qui ne s'excluent point entre elles. Si la liberté n'est autre chose que l'exercice de nos facultés innées modifiées par un milieu qui ne nous appartient pas, les actes qui en résultent sont tous marqués d'un caractère de nécessité; ils seront bons ou mauvais, vertueux ou criminels, suivant qu'ils ont été produits par une nature bonne et bien dirigée, ou par une nature mauvaise et mal dirigée. Il y a donc crime, ou vertu, ou moralité, dans la fatalité.

Nous ajouterons ensuite qu'il y a deux choses à faire dans l'histoire, la recherche des causes des faits et de leur portée, et l'appréciation de leur beauté morale. Tel acte est mauvais et digne de blâme, et cependant il a une portée civilisatrice; la révocation de l'édit de Nantes est assurément condamnée par nous, et cependant c'est d'elle que date l'industrie du nord de l'Allemagne et la culture des vignobles de Constance en Afrique : qui ne frémit au souvenir des persécutions des Stuarts contre les Puritains? et ce sont ces persécutions qui ont créé la puissanc anglo-américaine. C'est un adage connu que du mal naît le bien, et cet adage, que vérifie l'histoire tout entière, est la meilleure confirmation de la doctrine de la Providence. C'est peut-être le spectacle de ces *calamités fécondes*, comme dit Béranger, qui l'a fait entrer jadis dans le cœur de l'homme. N'oublions donc pas les deux points de vue qui doivent guider l'historien,

et ne les confondons pas l'un avec l'autre ; au point de vue de la morale, Louis XI n'est pas un homme de vertu ; au point de vue du développement social, Louis XI a été un homme socialement très-utile ; mais ses services sociaux n'effacent pas ses vices privés.

Quant aux infamies et aux atrocités qu'on prête à la Providence, il y a très-long-temps qu'on a dit que Dieu se sert de tous les instruments, et qu'il fait tourner à ses desseins les vices comme les vertus des hommes.

Comme nous ne reculons jamais devant les questions brûlantes, nous allons, pour terminer, chercher une vérification sur le terrain même où l'on a le plus vivement attaqué la doctrine de la fatalité ou de la Providence, les excès révolutionnaires de 93. Oserez-vous soutenir, dira-t-on, la nécessité et l'utilité de la Terreur ?

Il le faut bien, puisque tout est nécessaire et utile. Je me hâte de rappeler la distinction que j'ai faite tout-à-l'heure ; il n'y a, à mes yeux, dans les hommes et dans les choses de la Terreur, je les juge en masse, aucune espèce de beauté morale ; je déplore ces horreurs autant que personne, et jamais, j'imagine, on ne m'accusera de vouloir en faire l'apologie. Mais là n'est pas la question.

Je laisse de côté les causes qui ont amené la Terreur, qui l'ont rendue nécessaire ; chacun les connaît. Cependant à cette question, qu'on pourrait nous adresser à cette occasion : la Terreur était-elle inévitable ?

nous répondrons : non, certainement, avec d'autres hommes et d'autres circonstances ; oui, avec les circonstances et les hommes de l'époque. C'est à ces termes que se ramènent toutes ces discussions oiseuses, pour savoir si telle chose aurait pu se faire autrement ou ne pas se faire.

Mais la Terreur a-t-elle été utile à la France et à la civilisation ? On connaît à ce sujet les paroles d'un écrivain qui n'est pas suspect, du légitimiste et catholique De Maistre : « Nos petits-neveux, qui danseront sur nos tombes, riront de ces excès qui ont sauvé le plus beau royaume de l'univers. » Châteaubriand, dans son dernier ouvrage, soutient au contraire que ces excès retarderont de plusieurs siècles la liberté dans le monde. Nous croyons que Châteaubriand se trompe ; le fantôme de 93, exhumé dans ces dernières années, inspira à la nation deux sentiments utiles, une prudence salutaire pour affermir les conquêtes de la Révolution, et le courage de les défendre contre le désordre. Les paroles de De Maistre sont dures ; mais quand le comité de salut public avait sur les bras l'Europe entière et je ne sais combien de départements français, eût-il été possible d'empêcher une invasion autrement que par une effroyable concentration du pouvoir et un régime violent ?

HENRI RICHELOT.



SOUVENIRS DU PAYS.



BOIELDIEU A NANTES, EN 1819.

I.

« Quel sera, après un siècle, le jugement qu'on portera sur les ouvrages » de nos compositeurs les plus admirés ? Tandis que tout est soumis à l'influence des temps et malheureusement de la mode, le vrai et le bon restent » seuls ce qu'ils sont, et jamais on ne portera sur eux une main audacieuse. » Faites donc ce qui est bien, marchez avec courage vers un but qu'on n'atteint jamais parfaitement; perfectionnez jusqu'à votre dernier soupir les » dons que la bonté divine vous a départis, et ne cessez jamais d'apprendre, » car la vie est courte et la science éternelle. »

BEETHOWEN.



'ÉTAIT le 19 septembre 1819 : — modeste amateur surnuméraire à l'orchestre du Grand-Théâtre de Nantes, j'avais avec empressement quitté l'atelier typographique, pour me rendre, mon basson sous le bras, à la répétition de *Zoraïme et Zulnar*. — Une répétition pour un opéra datant de plus de vingt années et figurant au répertoire journalier, révélait de l'extraordinaire! J'arrive : on allait commencer, tous les pupîtres étaient au complet. — M'approchant alors de M. Huny, chef de musique, quel est, lui demandai-je, ce monsieur qui se promène sur l'avant-scène, avec aisance, une grosse canne à la main, et qui mêle à son laisser-aller le bon ton qui dénote l'homme du monde ? — C'est Boieldieu ! — Boieldieu !.... et, de ce moment, mes yeux suivent attentivement chaque geste du compositeur.

Un chut prolongé impose silence aux instrumentistes qui cherchent leur *la*... L'ouverture commence avec une énergie inaccoutumée... Boieldieu, l'interrompant presque à son début, demande la partition, la parcourt avec une sorte d'anxiété, puis, en souriant et poussant un gros hélas : « Je m'en défiais, ce sont des péchés de jeunesse; mais, quand on devient vieux, on se corrige. » Et corrigeant sur la partition, corri-

geant sur les cahiers, il va, de pupître en pupître, changer quelques notes échappées à une jeune imprévoyance, à un défaut de science dont il s'accuse tout haut avec autant de bonhomie que de gaîté, et dont il renouvela plusieurs fois l'aveu dans cette soirée.

Au 2.e acte, M. Huny, ne pouvant comprendre un passage d'instrumentation, s'approcha du compositeur avec la partition, et lui dit : Il y a là quatre cors que je n'ai jamais pu faire accorder. — Pour y obvier, qu'avez-vous fait jusqu'à ce jour, répondit Boieldieu? — J'en ai supprimé deux. — Faites comme par le passé... Mais, le rappelant, à demi-voix il ajouta : Vous venez de m'embarrasser. — Comment cela ? — Lorsque je composai mes premiers opéras, il faut vous l'avouer, je savais qu'*ut mi sol* fait un accord parfait, mais j'ignorais complétement que *mi sol ut* en est le premier renversement. Mes premières fautes, vous le concevez, ne sont pas restées sur mes partitions, toutefois je n'ai pu les aller corriger sur chaque théâtre.... Voilà l'histoire de l'accord impossible des quatre cors de *Zoraïme*.

La répétition continua. Le chanteur Jaubert remplissait le rôle d'Hassem. Il plaça dans son premier air, au vers : *mais j'entends dire*, une appogiature qui changeait complétement le passage de l'auteur. — Pour moi, je ne vous entends pas dire ma note, dit Boieldieu en l'interrompant, et il insista pour avoir sa note. — Cet accès de sévérité fit presque aussitôt place à une extrême indulgence. Lorsque Jausserand, avec ses habitudes d'interminables broderies, arriva, dans le rôle de Zulnar, au duo du 1.er acte avec Zoraïme, à ces mots : ... *Qu'en mon brûlant délire je porte dans mon cœur*, mots déclamés sur la partition, il mit une fioriture qui en changeait complétement l'expression, mais qui n'était pas sans un certain charme. — *Bien! bien!* dit Boieldieu, en répondant par un éloge complaisant au regard que lui lança Jausserand, avec cette évidente satisfaction de son talent qui lui était familière. — Comment, *bien!* s'écria M. Huny de son pupître avec une franchise énergique qui provoqua dans toute la masse exécutante un mouvement prononcé... *Bien!*... ma foi, M. Jausserand est fort heureux que vous soyez ici, car je ne souffrirais pas certainement un trait semblable. — Je dis *bien*, reprit Boieldieu embarrassé pour exprimer que Jausserand a bien fait son trait. — Ainsi vous n'approuvez pas le trait, répliqua M. Huny, mais seulement son exécution; et, à un signe affirmatif, il continua : D'accord, mais il nous a donné sa musique et non la vôtre.

Boieldieu arrêta, par quelques paroles spirituelles, la discussion que le vieil Elleviou, très-irritable en fait d'amour-propre, allait provoquer; mais il me resta dans cette circonstance la preuve du trop de complaisance des compositeurs pour les exécutants. Cette complaisance, il faut le proclamer, n'est point partagée par les chefs d'orchestre, que les auteurs vont ensuite remercier en secret de leur exigente sévérité. Toutefois la franchise de M. Huny porta fruit, car aux répétitions suivantes Boieldieu demanda plus d'une fois ses notes.

La suite de la répétition n'offrit rien d'extraordinaire, sinon quelques corrections comme à son début.

II.

« Ouvrons à la nouvelle génération toutes les portes de l'avenir; ne » l'arrêtons pas dans son élan, ne refroidissons point son ardeur; mais » ce serait la trahir que de ne pas l'avertir du danger des innovations » précipitées. » BAILLOT.

« Pourra-t-on blâmer nos descendants, si, sans perdre de vue les » principes fondamentaux, et pour ouvrir une nouvelle route à l'imagination et au génie dont les droits sont imprescriptibles, ils usent » des ressources fécondes que leur offre si abondamment le perfectionnement rapide et technique de l'art. La nature ne s'arrête point dans » sa marche: unie avec elle, la science s'avance incessamment. » BEETHOWEN.

Le lendemain, la représentation du même opéra, en présence de Boieldieu, devint un évènement dans la ville de Nantes. Le compositeur, appelé à grands cris, fut amené presque de force sur le Théâtre par deux acteurs: les applaudissements éclatèrent alors avec un enthousiasme universel. Seul, sans doute, je n'y pris pas part. Un autre sujet, en dépit de mes efforts, captivait mon attention: mes regards se fixaient irrésistiblement sur les tables, couvertes de brillants oripeaux, d'un M. Châlon, charlatan de place publique, qui préparait ses muscades et ses gobelets pendant qu'un de ces grands artistes que les beaux-arts citeront toujours en France avec orgueil, recevait des hommages qu'on allait bientôt prodiguer, non moins vifs, aux tours de passe-passe..... Cette vue me suggéra des réflexions qui m'affligèrent. Peut-être entrait-il dans mes idées trop d'aristocratie artiste; mais je rougissais d'avoir vu côte-à-côte, en public, éclairés par la même rampe, l'escamoteur fameux et le compositeur célèbre.... Pour exhaler l'espèce de suffocation que me causait cette pensée, je courus au foyer, avec l'intention d'exprimer au directeur l'inconvenance d'un semblable rapprochement.... Une sorte de pressentiment m'avait bien servi; le directeur causait en cet instant avec Boieldieu. J'oubliai mes griefs, ou plutôt

je craignis de les exposer devant celui dont l'amour-propre aurait pu s'en blesser, et, me mêlant à la conversation, je l'amenai sur la musique dramatique.

Cette conversation fut grave, et tellement nourrie de faits cités par mon interlocuteur, que je ne me hasarderai pas à la reproduire sur mes souvenirs. J'affirmerai seulement que Boieldieu y développa l'impérieuse nécessité, pour un compositeur, de suivre les révolutions musicales comme un homme d'état suit les révolutions politiques, quand il ne se sent pas de force à les dominer. Autrement le public vous abandonne, parce qu'il marche pendant que vous le regardez dans la nouvelle voie qu'il parcourt, et que vous ne tardez pas à le perdre de vue. En résistant, même avec l'autorité d'une science profonde, on reste en admiration sans doute aux érudits, aux musiciens instruits, mais incompris à la scène, dans la supposition que l'on y soit admis, supposition peu probable, lorsqu'on refuse de se ployer au goût dominant, une administration théâtrale n'admettant que ce qui fait les recettes. Un tact éclairé, fruit du bon sens et de l'observation, est alors le seul guide à suivre. Par exemple, la vogue exige-t-elle cinq pas en avant, on se borne à trois pas, en se disant que si l'homme moderne plait seul à la masse, on n'en est compris qu'en liant le présent au passé par des transitions adroitement combinées; car, en se rendant complètement innovateur, on court le risque du ridicule ou de la moquerie, le pire de tous les risques chez un peuple aussi variable dans ses opinions que dans ses habits, aussi entêté dans ses désirs que dans ses habitudes qu'il confond sans cesse, malgré la difficulté de les accorder.... C'est ici, continuait Boieldieu, comme en politique, les arriérés sont traités d'ultrà, de voltigeurs de l'ancien régime (je rappelle que nous étions en 1819); les innovateurs, les gens trop progressifs sont désignés comme des fous, des extravagants. La position est scabreuse, délicate, parce qu'en toute innovation, en musique surtout, si l'on méconnaît les préceptes posés par les devanciers, préceptes qui sont le fruit d'une longue expérience, on pèche contre le goût; on se fait peut-être original, mais l'on ne se montre plus artiste; le beau idéal est abandonné; on fabrique du neuf, voilà tout; on songe à créer de l'inconnu, on ne cherche plus à faire bien... Alors, l'art se perd : une sorte de barbarie recommence, oui la barbarie ; car elle accompagne toujours le mépris du modèle, l'abandon de l'étude, le dédain du maître.... Vous voyez l'immense difficulté de demeurer fidèle aux règles de l'art, et de plaire cependant à la foule

en écrivant suivant son goût, mais de manière à l'épurer. La transformation musicale ne s'improvise pas... En définitive, pour réussir dans la musique dramatique, la science, l'esprit et la mode sont nécessaires ; je ne parle pas de l'inspiration, toujours indispensable.

— Je comprends alors, répliquai-je, comment, en rejetant ces admirations exclusives, trop souvent fatales dans l'étude des arts, vous êtes a-la-fois enthousiaste de Grétry, de Chérubini, de Méhul, et j'aime vos expressions de cet enthousiasme. Vous dites à Méhul, à Chérubini : « C'est en vous prenant pour » modèles que j'ai obtenu le succès dont le public a daigné » couronner mes ouvrages. J'admirai long-temps vos chefs-» d'œuvre avant d'en connaître, d'en chérir les auteurs, et » si le sentiment profond du vrai beau peut donner l'espoir » d'y atteindre, je devrai peut-être mon talent à l'enthousiasme » que m'inspirent les vôtres. »

— Ce que vous me rappelez là, dit Boieldieu en m'interrompant, je l'écrivais le 10 mai 1798, le soir même de la première représentation de *Zoraïme* : ces dates-là ne s'oublient pas.

— Mais, d'autre part, ajoutai-je, ne repoussant pas Grétry, parce que la science se développe moins profonde dans ses œuvres spirituelles, quatorze ans après, à l'époque où vos meilleurs ouvrages attestaient votre savoir, vous disiez à Grétry : « Si j'ai obtenu quelques succès, je les ai dus aux » grands maîtres que j'ai toujours pris pour modèles : à ce » titre quelles obligations n'ai-je pas à l'auteur de *Sylvain*, » de *la Fausse Magie*, de *Richard Cœur-de-Lion*, et de tant » d'autres chefs-d'œuvre.... »

— Vous êtes-vous occupé, Monsieur, à *ramasser* mes écrits ?

— *Ramasser* est un mot échappé à votre modestie ; mais savoir à Nantes l'un de nos artistes les plus célèbres, et ne pas chercher ce qu'il a fait, ce qu'il a dit, cela est peu vraisemblable pour un amateur : du moins je m'en impose la tâche. quand celui qui vient parmi nous a d'avance mes sympathies ; mais ces deux citations ne sont peut-être pas parfaitement exactes ?

—Parbleu, loin de là, ce sont mes propres paroles. Ajoutez-y, pour comprendre comment on doit composer en France, cette phrase de Méhul : « La musique française doit renfermer la » grâce et l'élégance unies à l'expression dramatique et au » sentiment des convenances. » Ajoutez encore que, Méhul mort, Berton est mon type. Je le regarde comme celui de tous nos compositeurs qui a su le mieux conserver à la musique

dramatique le caractère qu'elle doit avoir parmi nous (1). Les contemporains semblent le méconnaître, nos neveux lui rendront justice.

— Mais voici un novateur qui surgit, et dont l'Italie proclame la renommée, un auteur assez hardi pour avoir reconstruit l'œuvre de Paësiello; déjà le monde musical prononce hautement le nom de Rossini; mais on lui donne plus d'intelligence que de savoir, plus d'audace que de génie, plus d'éclat que de profondeur....

— Monsieur, reprit gravement Boieldieu, attendons à le connaître. Pour moi, je le suis de toute mon attention, sans m'en engouer, sans m'en défier; je n'aperçois encore que sa manière, mais j'étudie sa pensée, et, dans cette étude, j'ai surtout le soin, pour ne pas me prévenir, de me dire que Rossini compose dans un pays où l'on écrit beaucoup et vite pour vivre.... Attendons, et ne nous jetons pas à l'étourdi dans ces jugements toujours prononcés en France avec une précipitation qui nous laisse plus tard du repentir. Au reste, en ce moment même on répète à Paris le nouveau *Barbier*, et dans quelques jours peut-être l'entendrai-je. Toutefois, pour apprécier le talent de Rossini il faut le mettre à même de venir en France et de composer un opéra français, c'est-à-dire de produire une œuvre qu'on n'écrit pas en treize jours comme en Lombardie.

Quelques personnes vinrent saluer Boieldieu, et je fis de vains efforts pour reprendre la conversation interrompue.

III.

» Il n'y a pas long-temps qu'il était à-peu-près convenu que le génie doit » se montrer négligent, et qu'on affectait beaucoup de mépris pour les mu» siciens ou les peintres qui finissaient leurs ouvrages : cette erreur n'a pas » été de longue durée, et l'on sait aujourd'hui que la forme doit avoir au » moins une perfection relative pour donner du prix à l'ouvrage..» FETIS.

« Oui, oui, ils s'étonnent, parce qu'ils n'ont pas trouvé cela dans un livre » de basse fondamentale » BEETHOWEN.

« D'abord, je suis obligé de me mettre à la portée de ceux qui me chantent; » ensuite, étant obligé de faire des ouvrages de commande, ces ouvrages » doivent se sentir de la précipitation avec laquelle ils sont composés. . . . » Rien de tout cela n'a plu à Philis, et comme je n'ai qu'elle, je suis obligé » de suivre ses caprices. . . . . Je fais tout bonnement les pièces qu'elle » choisit. » BOIELDIEU A BERTON.

Le surlendemain fut consacré à la répétition de *la Fête du*

---

(1) Méhul partageait cette opinion, lorsqu'il écrivait à Berton : « Il » me semble que tu as saisi avec un sens exquis le point où il faut s'ar» rêter pour ne pas déclamer sans mélodie, pour ne pas chanter sans » intention dramatique... Tu t'es placé entre Grétry et Cimarosa, sans » cesser d'être Berton. »

Village Voisin et du *Calife de Bagdad:* je n'y manquai pas. J'y félicitais M. Cobourg, jeune acteur, sur des couplets adressés à Boieldieu, lorsque celui-ci s'approcha en entendant mes compliments mêlés à son nom, et me dit que l'auteur des vers et celui qui les avait reçus, pouvaient ensemble me remercier de mes éloges. La réplique engagea la conversation. M'efforçant alors de la ramener sur le sujet qui m'intéressait le plus, par conséquent sur les ouvrages mêmes de Boieldieu, je lui demandai comment nos Ellevion départementaux ne reculaient pas devant l'inconvenance d'intercaler dans le *Calife de Bagdad*, l'air de *Ma Zétulbé*. M. Fay, ajoutai-je, n'a-t-il pas eu le premier cette coupable pensée ?

— Je ne sais, répondit Boieldieu.

— Mais, repris-je, les tribunaux ont assurément le pouvoir de punir de tels actes, attentatoires à la réputation d'un citoyen ; car, certains individus vont jusqu'à vous attribuer cette musique. N'y a-t-il pas là calomnie ?

— Que la punition de ce délit rentre ou non dans les attributions des tribunaux, répliqua Boieldieu en souriant, *il est sûr et certain* que je ne les invoquerai pas ; mais il est également sûr et certain, comme dit mon invalide de *la Tante Aurore*, que l'air de Martini, sous lequel on a mis *Ma Zétulbé*, n'a pas de rapport avec ma manière.

— Il y a mieux, continuai-je, on l'a rendu plus ridicule encore de fausse situation en y ajoutant un accompagnement d'orchestre pitoyable, plus pitoyable même que les paroles, et pourtant le public accueille tout cela par des deux ou trois salves d'applaudissements.

— Aussi, ce public crierait à la vanité, si je m'avisais d'insister pour le retranchement de cet air !

— M. Huny, plus hardi, ne souffrira pas la continuation de ce crime musical en votre présence.

En effet, malgré les instances de Jausserand qui remplissait le rôle du Calife, M. Huny ne laissa pas chanter l'air de *Ma Zétulbé*. Il en exigea le retranchement, par respect pour l'auteur. On en connut les motifs, dans la salle, à la représentation, et nulle réclamation ne se fit entendre ; mais, ne pouvant le prévoir à l'instant de notre discussion, Boieldieu insista sur l'accusation d'orgueil qui l'atteindrait par la suppression de ce morceau. Il fit observer que c'était un moyen d'apprécier le jugement du public souvent en opposition avec celui des musiciens. Cependant, ajouta-t-il, nous sommes bien un peu compétents en fait de sentences de ce genre, quoique les écrivains nous nient cette compétence, lorsqu'ils traitent

de trop savantes, des productions que nous aimons à proclamer comme des chefs-d'œuvre.

— Ils pensent, sans doute, repris-je, que le compositeur doit écrire pour le public, dont l'accueil est habituellement assez froid pour la musique savante.

— Dites donc qu'ils confondent, dans leur ignorance, la musique savante et la musique sérieuse. La partition la plus bouffonne, la plus spirituelle peut être savante : voyez *Une Folie*, l'*Irato*, l'*Auberge de Bagnères*, et la musique sérieuse même, quoique savante, n'a-t-elle pas un immense effet : voyez *Montano, les Deux Journées*, *Joseph*. Néanmoins, et force est de l'admettre, on doit écrire pour le public; mais, raisonnant par analogie, si l'on proscrivait les bonnes comédies, les tragédies classiques, parce qu'elles sont écrites d'un style trop savant pour la majorité de l'assemblée qui les écoute, il ne resterait donc plus, afin de plaire au peuple, qu'à emprunter le langage des halles; car vous conviendrez bien que la langue de Racine n'est pas précisément le langage populaire. En résumé, le devoir d'un compositeur, sa tâche la plus honorable, consiste à éclairer le goût du public. Il y parviendra par la pureté de son style, tout en évitant l'emploi trop méthodique de ces formes purement classiques, difficiles à saisir, et qui repousseraient plutôt qu'elles ne captiveraient son auditoire. Le but qu'on se propose ne s'atteint jamais en essayant de changer brusquement les habitudes acquises. Le point précis à saisir est d'une incroyable difficulté : une sorte d'instinct l'indique mieux que toutes les dissertations théoriques. D'une part, courant la chance d'être incompris en s'écartant trop du goût populaire; de l'autre, on risque de vieillir trop vite, et par suite d'être abandonné en demeurant dans une lâche servilité de la mode ou des usages.

— D'où vient donc que Chérubini, dans ses sublimes compositions, où la science marche constamment sous l'inspiration du génie, a si rarement réussi à la scène ?

— Les poëmes l'ont trahi.....

— N'est-ce pas après *le Calife* que vous reçûtes ses conseils ? (1)

(1) M. Fétis dément ce fait dans sa *Biographie Musicale*; mais j'invoque les souvenirs de M. Huny, en présence duquel Boieldieu raconta ce que je reproduis aujourd'hui. Au reste, M. Fétis n'est pas d'une telle exactitude qu'on doive exclusivement s'en rapporter à ses affirmations. N'assigne-t-il pas 1802 comme l'époque de la représentation de *ma Tante Aurore*, tandis qu'elle n'eut lieu qu'en 1803 ?... Ne dit-il pas qu'après

— Oui, et je n'en perdrai jamais ni le souvenir, ni la reconnaissance, d'autant que *le Calife* parut dans une année féconde pour la musique française, car elle vit naître le *Délire*, *Ariodant*, *les Deux Journées* : je n'y apportai donc pas sans crainte mon faible contingent.... Chérubini, me rencontrant dans un des couloirs du théâtre, me prit par le collet, et me dit avec cette franchise assez rude chez lui : « Malheureux, n'es-tu pas honteux d'avoir de si beaux succès et de faire si peu pour les mériter. » Je restai stupéfait de l'apostrophe, on le serait à moins, ma répartie n'arriva pas; mais, lorsque Chérubini m'eut quitté, sentant tout ce que ses reproches avaient de fondé, je ne tardai pas à me rendre auprès de lui pour réclamer ses conseils. Il fut arrêté qu'il m'emmenerait à la campagne de S.t-Just, mon collaborateur en paroles, notamment de celles du *Calife*, et que là il me ferait broyer du noir, ce que je fis, en effet, pendant deux saisons. Après cela je sus mon affaire, mais je cessai d'être heureux; car vous ne vous figurerez jamais avec quelle facilité je composais un opéra avant d'en connaître les difficultés.

— *La Dot de Suzette* n'est-elle pas votre début ?

— Non, mon premier ouvrage fut écrit à Rouen : je n'ai pas épargné les démarches pour en ressaisir la partition, afin d'en corriger au moins les fautes d'orthographe. Je n'ai pas réussi. Ce doit être un beau gâchis!... J'éprouve une peine réelle à la pensée que je dois laisser un semblable ouvrage après moi.

L'ouverture de *la Fête du Village Voisin* se fit entendre; quand elle se termina, je dis à Boieldieu que cet opéra serait avoué par Chérubini, par allusion à ses paroles sur ses études avec ce grand maître. Sans lui, me répondit-il, j'ignorerais probablement encore que la science n'enlève rien à l'expression; mais je devins moins fécond: de 1795 à 1800 j'avais donné huit opéras, *la Famille Américaine*, *la Dot de Suzette*, *Merville et Montreuil*, *l'Heureuse Nouvelle*, *Zoraïme*, *les Méprises espagnoles*, *Beniowski*, enfin *le Calife*. La science n'y est entrée que pour bien peu : du moment où les notions exactes m'en arrivèrent, il me sembla que tout mon passé allait m'être reproché; je fis donc une halte, une halte d'études de plusieurs

---

le Petit-Chaperon Boieldieu *se retira à la campagne et y vécut dans un oubli presque complet de la musique*, lorsque ce compositeur vint précisément à Nantes à cette époque.... Ajouterai-je que M. Fétis, dans son article biographique sur un de nos concitoyens, M. Francis Benoit, est d'une inexactitude inexplicable lorsqu'on parle d'un compositeur vivant.

années pour ne reparaître qu'avec *Ma Tante Aurore*, mon premier ouvrage de savant, quoique je ne le fusse pas trop encore.

— Pourquoi donc avoir quitté Paris précisément à cette époque.

— La Russie me transmettait des offres brillantes, et, par une foule de motifs inutiles à vous expliquer, la séduction m'entraîna : je restai dans le Nord jusqu'en 1811.

— Quelques-uns de nos virtuoses les plus renommés vous visitèrent à Saint-Pétersbourg ?

— Rodde d'abord, ensuite deux talents non moins admirables, Lamarre et Baillot, Baillot que l'on peut appeler le génie du violon, oui le génie, car jamais artiste ne porta plus loin l'expression sur cet instrument : je ne connais pas au monde de musique plus purement expressive que les notes animées par l'archet de Baillot.... Quelques autres me vinrent encore, et le bonheur de les voir, de leur parler, de les entendre, me semblait s'accroître à chaque nouvelle visite.... Comprenez-vous, Monsieur, la joie de retrouver des compatriotes, après une longue absence, à 500 lieues de la patrie ?.... Quel accueil ils reçoivent ! comme leurs mains sont pressées ! comme on les regarde ! que de bonnes et douces causeries ! — Et qu'avez-vous laissé en France? — Que venez-vous faire ici ? — Une nouvelle demande s'adresse avant la réponse, et pourtant celle-ci ne se fait pas attendre. Chacun parle sans désemparer, et l'on s'entend néanmoins, et pas une phrase n'est perdue tant les cœurs se comprennent facilement, tant l'oreille est attentive à recueillir le moindre mot !.... J'aurais désiré tous les garder ; mais, non, ils voulaient revoir la France, et moi, pauvre exilé volontaire, je gelai encore quelques années pendant que mes amis se réchauffaient au soleil artiste de Paris.

— Paris !... en effet, vos souvenirs étaient là, les souvenirs des beaux jours, de ces jours où le jeune compositeur arrivait de Rouen avec toutes ses espérances, espérances réalisées, où les salons le désignaient autant comme l'homme à la mode que comme le compositeur en vogue, où les bonnes fortunes dans le monde s'offraient non moins fréquentes pour lui que les succès au théâtre..... C'étaient assurément là des jours à regretter, des jours de bonheur.

— De bonheur !.... Eh ! mon Dieu, vous savez qu'il n'en existe pas sans compensation sur cette terre : le bonheur n'arrive jamais sans être accompagné de misères qui sont

comme ses dames d'atours.... Les bonnes fortunes, avez-vous dit ? D'abord la malignité en donne plus que la réalité, d'autant, on l'a répété assez de fois, qu'un honnête-homme ne s'en vante jamais; et, d'ailleurs les plus belles bonnes-fortunes sont fréquemment la cause déterminante des fortunes les plus mauvaises. Les conquêtes dans le monde entraînent souvent à d'irrémédiables folies. Une seule femme qui vous trompe, que vous aimez et qui ne vous aime pas, vous fait parfois payer amplement les tourments que vous avez causés à dix autres femmes excellentes, que vous avez trompées, qui vous aimaient et que vous n'aimiez pas.... Les beaux jours!... les seuls beaux jours sans remords sont ceux passés en causeries d'amis.... Ceux-là se renouvellent toujours avec de nouveaux charmes, sans regrets !... Enfin, je ne m'éloignai pas de la France sous une chance de bonheur. Quitte-t-on jamais volontairement la patrie, la douce patrie.... Mais peut-être n'avez-vous jamais abandonné votre bonne ville ?

— Jamais !

— Alors, vous ne pouvez vous rendre compte de ce que j'éprouvais.... J'étais loin, bien loin, du pays, de mes amis.... Et j'en parlais avec d'autres amis, j'enviais d'être à leurs côtés, et un rire fou accueillait nos mutuelles confidences, nos mutuels souvenirs, des confidences, des souvenirs d'artistes.... Oh ! si vous n'avez pas perdu de vue votre cathédrale, votre imagination même ne peut vous faire comprendre ce que j'essaierais inutilement de vous exprimer.... Il y a de tout dans ces souvenirs, du burlesque et du grandiose, de l'oubli et de la sensibilité, de la folie et de la raison, de la crédulité et de l'athéisme, de la religion et de la moquerie, de la dissipation, de la crainte d'avenir, du dévergondage, de la dignité, mais toujours du désintéressement et de l'inspiration, et surtout de l'amour et des femmes !... Mais ces souvenirs, je ne vous les révélerai pas, non certainement; même entre nous c'est à peine si nous les redisons : nous les devinons avant que le récit s'en achève, plutôt que nous ne les racontons.... Quant à moi je ne connais pas de mots pour reproduire les confidences intimes d'artistes qui se revoient après quatre années, quatre longues années d'absence.... Ces jours sont passés, *ils sont passés, ils ne reviendront plus,* continua Boieldieu en fredonnant le motif du *Tableau Parlant* : j'ai 44 ans, je suis vieux, malade.... Ces dernières paroles furent prononcées avec tristesse; il se tut, et, subissant la même impression, je lui demandai froidement quels opéras il avait composés à Saint-Pétersbourg ?

— *Aline*, *Calypso*, et quelques autres non représentés en France. Cependant je me rappelle encore quelle fut, à l'apparition d'*Aline* en Russie, l'exclamation d'Andrieux, qui remplissait le rôle de S.t Phar : *Quel beau final!* s'écria-t-il avec un entraînement qui remua ma vanité; mais la mémoire ineffaçable du délicieux opéra de Berton éteignit vitement cet élan d'amour-propre (1).

— Ainsi ces opéras sont perdus pour la France?

— De temps à autre, avec les modifications que nécessite le sujet, je me sers des morceaux de ces partitions : par exemple la ronde du *Petit Chaperon*, au 1.er acte, n'est autre que la ronde de mon *Aline*, et le grand air de la princesse de Navarre de *Jean de Paris*, est emprunté à *Calypso*. Deux de mes opéras français-russes parurent à mon retour en France, *Rien de trop* et *La Jeune Femme Colère*.

— Oui, deux pièces faites pour une cantatrice brillante..... Je n'aime pas à voir le talent se laisser dominer par des causes secondaires...

— Il y aurait beaucoup à répondre à cette critique; car vous ne me faites pas un compliment...

— Oh! pardon, repris-je interdit: mon intention n'était pas de blamer; mais je ne sais quelle pensée m'est advenue de *Jean de Paris*, de *la Fête du Village Voisin*, du *Chaperon*, et vous avouerez bien que cette pensée m'a permis d'oublier le mérite des deux opéras russes.

— Un pardon, répondit Boieldieu en riant de mon embarras. Non, assurément... vous m'avez blessé au cœur : ignorez-vous qu'une bonne mère porte toujours plus d'affection à ses plus faibles enfants? or, le cœur d'un compositeur pour ses œuvres est peut-être cent fois plus indulgent, plus tendre, que celui de la meilleure mère pour ses fils les plus aimés. Ensuite, afin que je me défende un peu, croyez-vous que nous plaçons dans une partition toutes les notes que les exécutants nous prêtent? Hélas! non.

Se tournant alors, avec un sourire spirituel, du côté d'une jeune cantatrice (M.lle Decoquebert), qui répétait le rôle de la

(1) Les poëmes des opéras français joués à Saint-Pétersbourg étaient arrangés par une basse-taille, qui se faisait poëte de circonstance, et facilitait au compositeur les moyens de mettre musicalement les rôles à la taille des chanteurs. Cependant le manuscrit des *Deux Paravents* fut envoyé directement de Paris à Boieldieu, avec un luxe d'écriture qui le frappa, ce manuscrit ayant été copié en entier, avec une parfaite correction, sur deux simples feuilles de papier à lettre, par Petit, souffleur du théâtre de Picard.

petite marchande dans *la Fête du Village Voisin* : « Demandez plutôt à mademoiselle ? »

— Monsieur! répondit la cantatrice, qui crut que Boieldieu lui adressait la parole...

— Oh! ce n'est rien, peu de chose du moins : je parlais de notes perdues et que vous retrouverez ce soir, je l'espère, afin que le public ne me rende pas coupable de vos petits péchés....

Et comme le Martin de la troupe (M. Jaubert) s'avançait vers Boieldieu avec un sourire lourdement goguenard qui aspirait à l'esprit, le compositeur continua : Quant à vous, mon bon ami, je vous dois cette justice, vous chantez la note; mais il vous faudrait un peu de cet entraînement qui chauffe les planches, de cette verve italienne qui fait plus que donner la note, qui l'anime, qui communique la vie au son.

L'avertissement du chef d'orchestre sauva la pauvre demoiselle et le Martin de l'embarras d'une réplique.

Voulant réparer mon attaque involontaire, je dis à Boieldieu que *la Jeune Femme Colère* avait obtenu un succès éclatant à S.t-Pétersbourg; que l'année de ce succès se rappelait doublement honorable pour la musique française à l'étranger, puisque c'était aussi l'époque de la remise de la médaille décernée à Haydn par tous nos compositeurs.

— La nouvelle en vint jusqu'à moi, et j'en fus doublement heureux, lorsque j'appris que la médaille avait été portée à Haydn par Chérubini.... Quelle alliance de beaux noms, Monsieur! la postérité ne les séparera pas... Vous savez comment se passa l'entrevue?

— Non : je connais le fait, j'en ignore les détails.

— Haydn était vivement ému, et cette émotion était également à l'honneur de la France... Incapable de répondre, parce qu'il ne pouvait maîtriser son émotion, l'illustre vieillard se mit au piano avec une sorte d'inspiration, et préluda quelques phrases harmonieuses; puis, se trouvant dans l'impossibilité absolue de continuer, il s'écria, suffoqué par les larmes : « Ah! je n'ai plus qu'à mourir! » Cette scène produisit une impression profonde sur l'assemblée, qui se composait d'hommes célèbres de l'Allemagne, aussi désireux d'être témoins de la remise de la médaille française à leur grand compositeur, que de voir le maître célèbre chargé, par la France, de cette belle mission.

IV.

« A l'entrée de la promenade est la maison du portier. On y trouve un registre dans lequel on lit, avec les noms de ceux qui sont venus visiter Clisson, l'expression des sentiments qu'ils ont éprouvés. Cette lecture est susceptible d'un certain intérêt. On aime à voir la nature interprétée par tant de personnes qui la jugent d'après leurs passions, leurs idées ou quelquefois leur situation physique ou morale. D'ailleurs, il en est de la campagne, considérée à travers le prisme de notre imagination, comme de ces objets vus dans un tube, et auxquels chaque mouvement du tube donne une nouvelle forme.... » ED. RICHER.

» Ah! quel pays, que ne donnerais-je pas pour y avoir une petite maisonnette!..... Voilà le plus cher de tous mes vœux : une petite ferme, de bons amis comme toi, de bon vin, de bonne musique, de bonnes discussions sur notre art; les marionnettes, la danse des chiens : voilà de ces plaisirs qui vont à l'âme, et qu'il faut se procurer, quand il vous reste encore quelque sensibilité. » BOIELDIEU A BERTON.

La représentation de *la Fête du Village Voisin* produisit beaucoup d'effet, et Boieldieu, avec la satisfaction d'un nouveau succès, alla le lendemain visiter nos jolis sites de Clisson. Je le vis, à son retour, à la répétition de *ma Tante Aurore* et de *la Jeune Femme Colère*; je lui demandai s'il était fatigué de sa course sur les rives de la Sèvre et de la Moine, et de sa visite au vieux château des Clissons.

— Il ne m'en reste que le plaisir, me répondit-il. La propriété de mon confrère de l'institut est une délicieuse habitation. En parcourant la Garenne, des désirs envieux se sont emparés de moi; mais, en réfléchissant qu'une si charmante retraite serait trop belle pour un pauvre musicien, j'ai chassé mes désirs, j'ai fait taire une foule de pressentiments qui m'ont assailli, et, fidèle au vieil usage, j'ai laissé mes compliments et mon nom sur l'album de la jolie maisonnette du jardinier. J'ai fait ensuite une halte à l'*Hôtel du Cheval Blanc*, si pittoresquement situé.

— Et vous y avez encore laissé des souvenirs.

— Comment cela ?

— Parce que déjà vos compagnons de voyage parlent d'une phrase musicale écrite par vous sur la cheminée de cette auberge.

— Des souvenirs! eh! mon Dieu, ils les effaceront au premier blanchiment des murs.

— S'ils sont barbares jusques-là, ce sera sans profit pour leur barbarie; car j'aurai copie de cette rapide improvisation.

— Il faudrait donc aller vite; mais cela ne vaut pas la peine d'un voyage. C'est un enfantillage, et rien de plus.

M. Huny nous interrompit encore par trois coups d'archet sur son pupître de direction, et j'allai m'asseoir au parquet en pensant à cette phrase musicale écrite par Boieldieu sur

la cheminée d'une auberge, comme ces peintures d'enseignes échappées au pinceau de Lantara. Un legs du talent de Boieldieu, quelque léger que fût ce legs, ne devait pas se perdre: le lendemain j'étais à Clisson : j'en rapportai le *fac simile* d'un canon perpétuel tracé dans cinq lignes rondes, et signé, au centre, par le compositeur : cette copie est encore en mes mains.

V.

« L'époque de l'influence de la musique sur la civilisation nous presse. « On ne saurait trop tôt l'appeler. » A. Dubeiné.

M. de Brosses, alors Préfet de la Loire-Inférieure, aimait les arts et les encourageait de tous ses efforts. Boieldieu ne pouvait quitter Nantes sans le voir. Il avait, d'ailleurs, à lui remettre une lettre de M. Lemot. Il entra chez M. de Brosses pendant que j'y regardais quatre délicieuses aquarelles de Cassas, représentant des vues d'Orient, et récemment arrivées à la Préfecture. Après quelques mots insignifiants de compliments mutuels, eh! bien, dit M. de Brosses à Boieldieu, on a donc joué votre *Zoraïme* sur le théâtre de Nantes avec l'éternelle décoration du jardin français de M. Coste, sous ses bosquets de lilas et de passe-roses en toutes saisons, non que ce décors soit sans talent, mais nous ne changeons pas, et notre pauvre théâtre se rouille déjà.

Il était aisé de s'apercevoir que M. de Brosses, enthousiaste de peinture, prenait un détour pour venir à ses aquarelles. En effet, en montrant le tableau de la Tour des Pélerins en Palestine, il ajouta: Mieux eût valu la copie de cette magnifique décoration orientale.

— Je n'en demandais pas tant, répondit Boieldieu ; je ne demandais que mes notes, et malheureusement vos acteurs n'ont pas accompli ce désir. Le directeur se plaint que les autorités, qui doivent donner le ton, ne vont pas au spectacle, et que les recettes sont insuffisantes pour payer des sujets de premier rang.

— Ce reproche n'est pas pour moi: j'ai ma loge au théâtre, et j'y vais, répliqua M. de Brosses ; et, passant à un autre sujet: vous savez que notre célèbre violiniste Lafont est ici. Dans une pensée d'innovation qui m'embarrasse fort, il demande la salle de la Préfecture pour un concert. C'est, en définitive, le logement du Préfet, qu'il ne peut donner qu'avec siéges et éclairage, enfin de telle sorte que l'artiste y reçoive, sans

bourse déliée, ses auditeurs... Et, à un geste de Boieldieu qui semblait dire : vous ferez cela, M. de Brosses ajouta : Certainement je le ferai, car notre ville n'est pas encore très encourageante pour le progrès des beaux-arts; or, les artistes, j'aime à vous le dire, Monsieur, doivent être une puissance chez un grand peuple.

— Cette puissance serait comprise, répondit Boieldieu, si tous les fonctionnaires pensaient et agissaient comme vous, Monsieur le Préfet.

— Je vous en remercie; mais je me reconnais juge plus apte en peinture qu'en musique, et vous voyez ici les représentants du Musée de Clisson, en attendant qu'il plaise au chef-lieu de leur construire un asile. Après cela, l'alliance entre les beaux-arts est si intime que la culture de l'un fait comprendre les autres: je m'explique donc parfaitement l'hommage public que vous avez rendu, je ne sais dans quelle partition, au peintre Bidault, que vous appelez justement *le peintre de la nature;* car Bidault est, en effet, plein de naturel et de vérité. Bertin, quoique son rival, ne l'a point encore surpassé.

— Mon admiration pour lui est vraie, répondit le compositeur ; elle ne provient pas uniquement du sentiment qu'on éprouve à la vue de ses ouvrages, elle m'est aussi inspirée par une affection intime pour leur auteur. Je voudrais bien qu'on retrouvât dans une seule de mes compositions le reflet gracieux et séduisant, la pureté de touche et le coloris brillant des ravissantes productions de Bidault, productions qui ne sont pas l'un des moindres ornements du Luxembourg. (1)

— Ne désirez rien, répliqua M. de Brosses: c'est là précisément votre mérite, et la ressemblance de talent explique la sympathie entre les artistes.... Vous devez être content de Nantes: hommage vous y a été rendu : une charmante sérénade a célébré l'auteur de vingt chefs-d'œuvre, en empruntant à ces chefs-d'œuvre mêmes les morceaux qui la composaient. Je ne connais pas d'hommage plus flatteur. Recevez-en mes sincères compliments.

Pour ôter à Boieldieu l'embarras d'une réponse, M. de Brosses ouvrit la lettre de M. Lemot. Craignant alors d'être

---

(1) N'est-ce pas encore le talent de ce doyen de nos paysagistes ? Un de nos meilleurs critiques a dit de son tableau de la *vallée de Montmorency,* exposé au dernier salon : « Comme dans les tableaux de sa » jeunesse, l'auteur se fait aisément reconnaître au ton argentin de son » ciel, à la vérité de ses lumières, à la savante dégradation de ses lointains. Son paysage est *charmant dans l'ensemble comme dans les* » *détails.* » — C'est là aussi le talent de Boieldieu.

indiscret en restant plus long-temps, je quittai les tableaux de Cassas que je regardais par contenance, et je faisais mon salut de départ, quand un valet annonça M. Lafont. Je ne m'en allai pas sans regret ; car j'aurais voulu assister à la conversation qui ne pouvait manquer de s'engager entre M. de Brosses, Lafont et Boieldieu.

Avant son concert à la préfecture, Lafont joua dans la salle de spectacle : ce fut l'occasion d'un nouvel hommage à Boieldieu. On y exécuta trois fragments de ses opéras, un air de *Beniowski*, les ouvertures de *Charles-de-France* et de *Jean-de-Paris*. Je ne le vis que peu d'instants au foyer; mais je n'eus garde de me taire sur *Jean-de-Paris*, dont l'ouverture venait d'être unanimement applaudie, et je m'exprimai sur cette partition avec enthousiasme, en mentionnant particulièrement l'air si caractérisé et d'un style si parfaitement chevaleresque du 2.e acte.

— Pour cet éloge, je vous dois un compliment, répondit le compositeur : vous vous rencontrez avec Grétry, qui me remercia de la dédicace de *Jean-de-Paris* par l'envoi d'une tabatière sur laquelle cet air est écrit.

La suite de la conversation me conduisit à quelques observations sur la manière dont l'orchestre avait pris le mouvement de l'ouverture. Boieldieu désapprouva ma critique ; mais, en la généralisant, il insista sur l'utilité d'une indication précise des mouvements pour rendre les intentions de l'auteur, et loua l'invention du métronome.

— Depuis long-temps, lui dis-je, vous avez eu l'idée de quelque chose d'analogue au métronome, en signalant l'insuffisance des indications en usage et marquant, sur une de vos partitions, le nombre de minutes de la durée de chaque morceau. Ainsi dans *Rien de Trop*, vous marquez quatre minutes pour l'ouverture. C'est assurément la pensée première du métronome.

— Utile création! reprit Boieldieu, car le mouvement d'un morceau pris plus ou moins lentement, suffit parfois pour rendre enjoué ce que l'auteur a voulu faire sombre, ou langoureux ce qu'il a résolu de faire bouffon.

Cette fois encore des importuns m'empêchèrent de poursuivre mes questions.

VI.

« Le chant naturel fut mon but. J'ai tâché d'écrire le plus simplement possible, et je me soumets au jugement de la saine raison et du bon goût. » Ce qui est facile à chanter, facile à trouver et facile à jouer, ne saurait » être vicieux. On ne nous a imposé tant d'entraves que pour que nous n'écrivions rien qui sorte de l'ordre naturel, rien d'impraticable pour la voix » humaine. Celui qui est fidèle à ces préceptes, n'a rien à redouter. *Satis* » *pro peccatis*. . . . .

» . . . .

» Si la mort arrivait avant que j'aie pu déployer toutes mes facultés d'artiste, ce serait trop tôt. »

BEETHOWEN.

La dernière répétition à laquelle assista Boieldieu, celle du *Petit Chaperon*, alors son œuvre la plus récente et sans contredit la plus remarquable comme œuvre savante, présenta l'intérêt le plus attachant. Il s'y montra chanteur habile, comédien même, dans ses conseils à chaque exécutant, y attestant, par son énergique activité, le prix qu'il mettait à cet opéra. Il en animait la mise en scène en dictant l'expression musicale à l'un, en soufflant le dialogue à l'autre, en indiquant les effets saillants, en chantant lui-même avec les chœurs, afin de faire sentir la variété des nuances, leur gradation, leurs contrastes, leur ensemble, leur lien sympathique avec l'orchestre; il semblait se multiplier dans le but de communiquer sa verve inépuisable à tous ses interprètes (1). Pour plusieurs il y réussit, pour beaucoup ses efforts furent stériles. Par exemple *le Petit Chaperon* rassemble des situations fort scabreuses au théâtre. L'actrice (M.elle Légerot) chargée du rôle de Rose d'Amour, n'en marquait les intentions qu'avec une lourdeur, une niaiserie sans naïveté, dont Boieldieu s'impatientait à chaque instant. Il alla jusqu'à lui faire répéter mot à mot, note par note, plusieurs scènes, particulièrement celle où Rose d'Amour ôte son chaperon en présence du Loup. Après plusieurs conseils inutiles, ayant épuisé toutes les formes du langage pour se faire comprendre, il s'écria en prenant assez rudement le bras de la pauvre *Duguzon* nantaise, que jusque-là il avait traité avec une politesse de bonne compagnie : « Mais, mademoiselle, résistez-donc.... ne voyez-vous pas que Monseigneur (en montrant Jausserant).... Moi, je ne sais comment vous exprimer ces choses-là devant tout le monde.... Votre expérience doit me comprendre.... Enfin l'on veut vous faire violence, et votre rôle est celui d'une jeune fille ingénue.... — Eh! bien mon-

---

(1) S'étant fait apporter un piano, il le tint pendant la scène du *Songe*, quoique l'accompagnement soit écrit pour une harpe.

sieur, répondit froidement M.lle Légerot, sans se déconcerter, croyez-vous donc que je ne le sais pas.... — Je ne dis pas cela, répondit Boieldieu interdit; mais alors.... alors, mon duo est.... *fichu*.... Mon cher Huny, continuons.

La répétition terminée, s'approchant de M. Huny, il le félicita hautement sur la direction de l'orchestre, particulièrement sur cette verve qui, disait il, est la vie de la partition et qu'il regrettait de n'avoir pas rencontrée dans d'autres grandes villes, notamment à Bordeaux, où les musiciens étaient conduits par un bon vieux chef d'orchestre avec une indulgence fatale pour les auteurs.

Je quittai le théâtre en causant avec Boieldieu, que j'accompagnai jusqu'à sa demeure. Vous voyagez probablement pour votre santé, lui dis-je? Le travail de la composition a donc une influence bien terrible sur le système nerveux, puisque nous voyons tant de compositeurs ne pouvoir terminer une partition sans faire une maladie.

— Ne croyez pas cela; car beaucoup écrivent avec une inimaginable facilité.

— Est-ce une critique?

— Jamais je ne critique mes rivaux ou mes concurrents: je me rends cette justice, et généralement on me la rend aussi.

— Vous admettez donc la possibilité de composer un opéra sans une fatigue extrême, je dirais presque d'exténuement.

— Vous me mettez personnellement en cause: dès lors je réponds avec franchise: Non cela n'est pas loisible; cela l'est d'autant moins que les musiciens enthousiastes de leur art, les musiciens à imagination, sont, au reste comme les poëtes, très-faciles d'irritation nerveuse: peut-être même est-ce une des causes de leur talent. Je ne vous répéterai pas ce que Gluck a dit du pénible labeur d'un opéra; vous le savez, et il a dit vrai; je vous raconterai ce que j'éprouve.

— Je ne voudrais pas vous interrompre: cependant, raisonnant par analogie avec ce que Talma m'a révélé de ses études dramatiques, j'aimerais à deviner votre premier travail. A la lecture d'un poëme, si je ne me trompe, ce travail est tout d'inspiration sur le sujet. Vous ne devez guères vous inquiéter de l'harmonie du vers, car l'œuvre de musique dramatique découle évidemment des situations; or, pourvu que les paroles ne renferment rien de ridicule, peu importe qu'elles soient plus ou moins harmonieuses: mieux vaut même qu'elles revêtent la simplicité habituelle du langage, eu égard à la position des personnages, pour exprimer plus clairement la situation.

— C'est à-peu-près cela; mais vous restez dans le vague. On ne parviendrait à comprendre le travail intérieur d'un compositeur qu'en devenant lui, car je présume que chacun conçoit à sa manière. La première recherche dans un poëme est effectivement celle des situations; mais un travail d'imagination s'établit en même temps pour accroître ou réclamer ces situations, et les placer en oppositions successives, afin d'agrandir les effets et de les varier sans lassitude pour les auditeurs. Manquent-elles, je prie le poëte de se remettre à l'ouvrage, sur l'indication de mes désirs. En outre, malgré votre critique dont je me souviens encore, je lui montre pour quels exécutants mes notes seront écrites; je lui développe leurs moyens; je lui désigne les scènes où quelques mots placés à-propos me fourniront de la musique imitative; je lui signale le danger de duos, de trios, etc., entre personnages confiés aux mêmes genres de voix; je lui fais comprendre comment, après la coupe des morceaux isolés, si essentielle pour le compositeur, il me fabriquera des finales d'un effet progressif, formant contraste avec les chœurs des scènes intermédiaires. Le poëte reçoit encore beaucoup d'autres recommandations, trop longues à vous énumérer. Toutes ces mutations et additions opérées, le *libretto* m'est remis; et souvent c'est une querelle engagée, un opéra mettant toujours beaucoup de petites passions en scène, même en dehors de son intrigue théâtrale. Cependant, je suppose cette querelle terminée. Suivant alors ma disposition d'esprit, de santé, ou d'influence nerveuse, le manuscrit reste plus ou moins long-temps dans ma poche ou sur mon bureau, sans que je songe à l'examiner de nouveau. Mais, dans cet intervalle, qui paraît un accès de paresse aux non intéressés, parce qu'ils ne me voient ni l'œil en feu, ni les mains sur le piano, le sujet se dispose dans mon imagination : les morceaux qui doivent y entrer et concourir à son développement, galopent dans ma tête les uns à côté des autres, se disputant à qui arrivera le premier, comme dans une course au Champ-de-Mars. A la suite de cet accès de fièvre, l'imagination se calme, ou plutôt la fatigue nerveuse oblige au repos : on l'appelle, on ne l'obtient pas ; mais un des morceaux engagés dans la lutte atteint alors le but : c'est habituellement celui qui me flatte le plus. Je le chante intérieurement, je le lie à son instrumentation, que je m'efforce de rendre aussi dramatique que le chant. Cette conception première est parfois fort longue, fort laborieuse : toute la vie du compositeur se risque dans ce travail, et, soit dit sans plaisanterie, je ne sais trop si le travail de l'enfantement réel est plus mortel

que celui-là.... On ne reprend l'existence qu'en le terminant. Il est aussi accompagné, à-part les souffrances morales, de toutes les souffrances nerveuses, crampes, crispations, enfin tout le cortège, et souvent il laisse une bonne palpitation de cœur, en enlevant le repos, le sommeil... et l'appétit....

— Mais quand donc écrivez-vous votre partition?

— Que vous êtes pressé! je le suis moins, et cependant écrire, pour moi, c'est le repos; car je n'ai plus qu'à jeter en pieds de mouche, sur la page reglée, ce que contient ma tête; or, quand elle a déposé sur le papier ce qu'elle renfermait, ce qui la tourmentait, l'obsédait, naturellement elle n'en est plus fracassée.

— Le même travail d'imagination, la même fatigue, se reproduisent pour chacun des morceaux?

— Oui, quand on a de la conscience, oui, la même fatigue jusqu'au dernier, et ce dernier c'est l'ouverture: on lui donne la couleur de la pièce, elle imprime de l'unité aux divers morceaux en en rappelant certaines phrases placées en évidence; on y risque de légères innovations; on est fier, quand on peut la traiter symphoniquement, sans nuire à son effet, avec les quelques notes d'un motif, à la façon d'Haydn: c'est le privilège des grands musiciens, qui unissent indissolublement la science au génie.

— Les symphonies d'Haydn, repris-je, sont, en effet, de ces chefs-d'œuvre qu'on admire toujours sans lassitude, car à chaque audition elle vous en disent plus qu'aux auditions précédentes. Elles me font l'effet de la conversation la plus attachante, la plus animée.... Les basses donnent le sujet: les violons le développent, le commentent; le hautbois prend la réplique; la flûte adhère avec une légère modification. Surviennent les violoncelles qui discutent gravement l'objection présentée par les cors; l'alto se fâche; un trait malin est lancé par l'aigre petite flûte; on s'anime; un roulement de timballes vient *piano*, puis *renforzendo*, révéler l'agitation de l'assemblée par de sourds murmures; l'emportement éclate: tous les opinants parlent à la fois.... Qu'est devenu le sujet dans ce bruyant *tutti* qui fait trembler la salle sous ses formidables masses, alors que vous voyez avec force se mêler au débat, les clarinettes, les trompettes, le serpent, les notes frappées des timbales, et par fois jusqu'à la grosse caisse et les cymbales (1).... vous cher-

(1) Du temps d'Haydn, on n'avait pas encore introduit dans les orchestres, divers instruments de cuivre inventés ou perfectionnés depuis. les trombonnes, les ophicléides, les trompettes à piston, les bengl's; et la clarinette elle-même n'avait pas les honneurs du *solo*: c'était le *clarinetto*, diminutif du *clarino* (la trompette.)

chez le sujet? le voilà, quand le calme renaît, qui surgit dans les cors inséparables: ils le ramènent aux esprits égarés: la paisible discussion revient, les premiers interlocuteurs reparaissent successivement. Alors, le même sujet se développe sous de nouvelles formes, il revêt un nouveau langage: l'éloquence de chaque instrument est entraînante; mais, comme toujours, l'éclat des voix réunies termine encore la discussion. On dirait la fin d'une séance constitutionnelle, à la seule différence que, dans les discussions d'Haydn, l'harmonie se conserve constamment, même sous l'apparence du désordre!... Quel génie!... comme Grétry, lorsque j'écoute une symphonie d'Haydn, *je prononce avec plaisir les paroles qu'elles semblent me demander*.

— Bien! répliqua Boieldieu, vous comprenez Haydn en homme du monde. Vous le comprendriez avec une bien autre admiration, si vous le considériez en musicien.

— Mais, Monsieur, continuai-je, n'avez-vous pas oublié ou dédaigné le souvenir d'Haydn en composant l'ouverture du *Chaperon*...? Si j'osais me permettre une critique, je me plaindrais de l'explication écrite sous chaque phrase de cette ouverture, à l'imitation des anciennes batailles d'Austerlitz et de Marengo: *le petit chaperon se promène dans le bois... le loup aperçoit le petit chaperon*, etc.

— Pouvais-je concevoir la musique du *Petit Chaperon* sans me rappeler le conte de Perrault?.... Eh! bien, le conte est mis en action dans mon ouverture.

— Mais le public, qui n'a pas la partition annotée, se méprend sur l'intention, et reste dans le vague.

— Plein de mon sujet, ayant plusieurs fois réussi dans le style imitatif, j'ai cru qu'on me comprendrait.

— Je suis désolé de ma critique involontaire, le tort ne pouvant qu'être de mon côté. Néanmoins, une imitation trop prolongée est-elle possible en musique instrumentale, sans le secours des paroles? je vous soumets ce doute, sans ignorer que la *Chasse du Jeune Henri* est fréquemment citée; mais les couplets de chasse habituels des trompes en facilitent considérablement l'intelligence. Je n'en admire pas moins vos passages imitatifs, lorsqu'ils consistent dans l'accompagnement d'un air en situation. Par exemple, il n'existe peut-être pas de musique plus spirituellement imitative que celle de l'accompagnement des glous-glous de la bouteille du jardinier de *la Fête du Village Voisin*, du bouchon enlevé et du vin versé au valet du *Nouveau Seigneur*, l'un de vos plus délicieux opéras, l'un de ceux où l'on remarque le plus ce goût exquis et cette pureté de style, qui distinguent vos dernières partitions. Ces imitations sont parfaites et toujours applaudies, parce quelles sont en situation.

La conversation était scabreuse à continuer ainsi; elle me mettait mal-à-l'aise, je revins au sujet principal en émettant l'opinion que si les compositeurs se plaignent de la trop grande fatigue d'un travail de conception, les poëtes éprouvent absolument le même genre de fatigue.

— Soit, répliqua-t-il; mais, son œuvre achevé, le poëte le livre à l'impression, à la publicité, et se repose sans inquiétude, du moins sans autre inquiétude que celle de la critique commune à tous, en abandonnant à ses lecteurs et à ses aristarques le soin d'apprécier son œuvre...... En est-il ainsi pour le compositeur? Est-ce bien sur sa partition seule qu'on le juge? Hélas! non: il lui faut des interprètes pour être compris, et souvent beaucoup d'interprètes à initier à sa pensée intime..... Alors, cette même fatigue nerveuse qui l'obséda pendant la composition, il la renouvelle non moins péniblement dans les répétitions de son opéra, en y joignant l'insupportable tourment de voir ses intentions méconnues, en dépit de ses efforts surhumains pour les faire pénétrer dans l'âme souvent insouciante, ou inintelligente, ou froide d'une partie de ses exécutants. Il se félicite, quand cette insouciance n'est pas générale, quand le mauvais vouloir ne s'y ajoute pas... Mais je suppose toute ma masse exécutante favorablement disposée. Vingt répétitions ont mis l'œuvre sur le métier dans les parties séparées: le grand jour de l'ensemble, celui de la répétition générale, est arrivé... On a commencé... Apercevez-vous l'auteur infortuné qui semble avoir résolu le problême insoluble du mouvement perpétuel, en cherchant inutilement la meilleure place pour tout entendre, ne se croyant bien qu'où il n'est pas. Dans ses désirs contraires, il est tenté de parler à la fois à chacun de ses exécutants, et ne veut en déranger aucun. Tantôt mécontent de tous, il tremble d'en mécontenter un seul, par la crainte que la vengeance ne retombe sur ses notes. Cependant, il sent l'irrésistible besoin de pousser celui-ci, de contenir celui-là, de tempérer la fougue de l'un, de hâter la mélancolique inertie de l'autre, d'imprimer du nerf à ce *crescendo*, de modérer l'entraînement de ce *tutti*..... Avec le chef d'orchestre, il s'est arrêté sur toutes les phrases de la partition, et il s'imagine toujours avoir omis de le prévenir de l'intention d'un effet longuement médité, et que peut-être on va dénaturer... Ira-t-il vers lui? Non; la défiance refroidirait sa verve, lui enlèverait cette confiance sans laquelle toute direction est impossible. Comme les impossibilités se heurtent ainsi dans sa tête, il les comprend, se tait et souffre en silence..... Bientôt, malgré ses combats intérieurs, perdant toutes ses bonnes résolutions de souffrir sans se plaindre, comme l'exécution con-

tinue de marcher tandis qu'il délibère avec ses propres objections, une sorte d'anéantissement s'empare de ses esprits. Pour n'y pas succomber, pour échapper aux combats qu'il se livre lui-même, il s'éloigne, porte ses yeux sur le premier objet qui se présente, regarde sans voir, et croit oublier tout ce qui l'entoure, tout ce qu'il entend.... Puis, comme s'il se rappelait subitement son œuvre, la douleur lui arrache un cri d'effroi....: une note douteuse vient de frapper cruellement son oreille délicate. Profitant de cet incident, le bénissant presque, il suspend tout... On l'écoute, on recommence, on l'a compris, l'exécution marche avec sûreté; son bonheur est immense, mais il n'est pas complet..... Au jour suprême, à celui de la représentation, le même ensemble existera-t-il?... Ah! voyez-vous, c'est un tourment infernal que Dieu a placé comme un enfer anticipé dans le cœur d'un musicien, pour lui faire expier d'avance un succès..... Encore, je ne vous mets en scène que l'auteur et ses interprètes, unis par ce lien sympathique qui fait pardonner au premier bien des impatiences et des manies; aux derniers bien de petites taches. Mais ajoutez, pour compléter le tableau, ces auditeurs furtifs qui se glissent, nombreux, même aux répétitions les plus secrètes, en y pénétrant on ne sait par où..... Ceux-là ne viennent que pous observer; regarder les amuse plus qu'écouter..... Le compositeur est un fou sur lequel leurs grands yeux sont braqués avec une insatiable et tenace curiosité. Ils épient ses gestes bizarres; son enthousiasme leur arrache un sourire douteux et défiant; ils interprètent jusqu'à son silence, jusqu'à la pose de son chapeau, jusqu'au nœud de sa cravate; et si tout cela n'est pas dans l'ordre habituel, l'extravagance leur paraît évidente..... Je préfère dix publics à ces auditeurs sournois des jours défendus, véritable inquisition sans croyance, qui devine dans votre physionomie tout ce que vous pensez ou ne pensez pas, et vous prodigue, en conséquence, le ridicule à pleines mains..... Certainement, le compositeur ne s'occupe pas de toutes ces fadaises dans une répétition; sa musique suffit amplement pour captiver son attention; mais le ridicule ne l'en atteint pas moins.....

— Oh! ne le croyez pas, répliquai-je: l'homme de génie n'est jamais ridicule!

— Pardonnez-moi: c'est même le privilége des gens qui sont maîtres de leur imagination, de s'observer trop pour sortir jamais de la ligne commune.

Quelques plaisanteries insignifiantes suivirent cette boutade; puis nous vînmes, je ne sais comment, à parler de *Beniowski*.

Je m'étonnai que cet opéra n'eût pas été joué au Grand-Théâtre pendant le séjour de son auteur à Nantes. Boieldieu répondit qu'il n'était pas su.

— Cette partition, repris-je, m'a fait réfléchir qu'à l'époque où l'on écrit, la situation politique réagit sur les beaux-arts comme sur tout le reste.

— Mais *Beniowski* date de 1800, et à cette époque nous étions assez calmes en politique.

— Soit; mais il y avait dans les beaux-arts, comme partout, suite naturelle de la révolution, un enthousiasme que les encouragements et les discours du pouvoir tendaient à nourrir. Le Conservatoire annonçait déjà son avenir, et, quelques mois seulement avant le succès de *Beniowski*, Lucien Bonaparte y prononçait un éloge de la musique, éloge pompeux, dans le style du temps, alors accueilli par de grands applaudissements. (1) Ses paroles d'appel à la liberté n'ont-

---

(1) Voici le discours, adressé le 9 janvier 1800, aux jeunes lauréats du Conservatoire :

« L'humanité doit à cet art brillant ses plus aimables illusions. C'est lui » qui, par la gaîté de ses refrains, allège le fardeau du travail. Dans les » fers il charme les ennuis de l'esclavage par les hymnes de la liberté. Il » embellit jusqu'au soir de la vie par le souvenir des couplets soupirés » dans les belles années de la jeunesse... Est-il une seule chance à laquelle » cet art soit étranger? Dans la prospérité, dans les fêtes, il prête au » plaisir ses attraits les plus séduisants ; et, lorsque le malheur pèse sur » nos têtes, combien de fois l'infortuné, jouet des secousses du sort, ne » trouva-t-il pas, dans ses accents consolateurs, l'oubli momentané de ses » maux!.. Un Dieu, dit-on, apprit la musique aux mortels, et l'ingénieuse » antiquité nous l'a représenté poliçant les hommes, adoucissant les bêtes » sauvages, animant le marbre et la pierre, fléchissant jusqu'aux divinités » infernales. Partout il étend son empire : il n'est point dans l'univers une » seule patrie qui ne soit dans le concert général des êtres ; tout est en » mouvement et en harmonie dans la nature, et chez tous les peuples les » hommages rendus à son auteur semblent avoir besoin du secours de la » musique pour s'élever jusqu'à lui. Les hautes sciences sont le domaine » de l'esprit; mais la musique appartient au sentiment. Par elle, les » peuples acquièrent plus de civilisation, la société plus d'agréments, les » femmes plus de douceur, et les hommes plus de sensibilité.... Un jour » vous composerez, jeunes élèves, souvenez-vous alors que les modes se » succèdent, que les goûts changent, que les opinions varient, mais que la » nature est éternellement la même.... Etudiez-la donc, observez-la dans » son calme, surprenez-la dans ses passions, et souvenez-vous que l'art » est toujours jugé sur elle... N'oubliez pas surtout qu'avant d'être artistes, » vous êtes citoyens : consacrez vos talents à chanter les triomphes des » guerriers, à faire passer dans toutes les ames, par vos accents belli- » queux, cette ardeur bouillante qui fait les héros ; à insinuer dans tous » les cœurs, par la douce mélodie, cet esprit de concorde nécessaire aux » nations, comme aux familles.... Que les beaux-arts soient médiateurs » entre les factions.... Il fut des temps orageux où l'on prit pour devise : » *Du pain et du fer*... Plus heureux aujourd'hui, nous prenons celle-ci : » *La liberté et les arts.* »

elles rien produit sur la conception de *Beniowski* et sur l'inspiration des mâles accents de ses compagnons de captivité? Le discours de Lucien Bonaparte n'est-il pas en action dans vos chœurs si pleins d'une chaleur entraînante et d'une délicieuse mélodie?

— Ce discours, dit Boieldieu, n'est qu'un éloge académique, un jugement de poëte sur la musique. Quoi qu'il en soit, l'époque à laquelle le frère de Napoléon le prononça, fut, en effet, une époque d'enthousiasme pour les beaux-arts, et peut-être en les composant plus tard, n'aurais-je pas rencontré cette vigueur d'expression qui, je le crois du moins, distingue les chœurs de mes exilés plus que le mérite musical. Je n'avais pas encore assez mûri mes études, lorsque j'écrivis cette partition; je me croyais néanmoins plus habile qu'aujourd'hui.... En est-il ainsi dans les autres arts? je l'ignore; mais, en musique, plus on sait, plus on découvre de difficultés en même temps que plus de beautés nouvelles.

— Cependant vous travaillez avec facilité?

— Ne confondez pas le travail et la facilité de conception: je travaille beaucoup mes partitions et je ne les livre pas sans avoir vu, revu, corrigé, encore revu et corrigé. On a cru me critiquer en disant que mes ouvrages étaient tirés à quatre épingles: j'accepte l'expression, car j'ai l'amour-propre du soin pour mes compositions. Nos jeunes rivaux ne s'enquièrent pas de cela: je ne partage pas leur méthode: je pense qu'en musique, comme dans les lettres, la correction et la pureté du style sont les principales conditions d'existence.

— Mozart en est la preuve?

— Mozart et d'autres. Mais, j'en fais l'aveu, j'éprouve beaucoup plus de fatigue depuis que je crois savoir davantage. On dira que mon imagination vieillit, qu'elle est moins à ma disposition. Erreur! mon imagination est, au contraire, plus abondante que dans mes premières années de production; mais la science et le goût n'admettent plus sans examen les nombreuses inspirations qu'autrefois j'accueillais sans remords, comme elles se présentaient.... Alors je le répète, j'étais plus heureux, la vie me semblait pleine et riche. Dans mes deux années de début j'ai donné huit opéras, et plus tard il m'a fallu, plus sévère pour moi-même, plusieurs années pour écrire *la Fête du Village Voisin* et *le Petit Chaperon.* Mais, en dépit des appladissements que le public prodigue au *Calife* et à mes ouvrages de 1797, 1798 et 1800, croyez-vous que mes œuvres dernières, moins bien comprises peut-être, ne sont pas mes vrais titres à la postérité?

— Assurément, je le crois, et pourtant vous venez de me

redire que vous étiez plus heureux auparavant, plus heureux avant d'avoir acquis la science... Mais cette science procure aussi des jouissances qui valent les succès multipliés d'œuvres enfantées sans travail, et alors sans mérite réellement durable.... Vos plus laborieuses productions ne vous ont-elles pas fait appeler à l'Institut par les suffrages de ce jury qui compte dans son sein Gossec, Chérubini, Lesueur, Berton, Catel ? et à quelle place ? à celle de Méhul.

— Oui, Monsieur, oui, vous avez raison : le jour de cette admission fut un grand bonheur dans ma vie... Depuis ce jour, deux ans sont à peine écoulés.... Oui, j'occupe la place de Méhul, que je ne remplace pas.

— Ajoutez que les rivaux sur qui vous l'avez emporté, et la France entière s'en est applaudie, portent cependant de beaux noms aussi : Persuis, Kreutzer, Nicolo, Spontini. Ajoutez que Catel, nommé pour remplacer Monsigny, ne l'emporta sur vous que d'une voix, peu de temps avant le jour où vous vous êtes assis dans le fauteuil de Méhul.

— Le hasard m'a servi.

— Oh ! non, c'est le mérite, attesté par le succès immense, unanime, de l'opéra du *Chaperon*, qui suivit votre élection, succès de tous genre, éloge des feuilles qui en font le monopole, enthousiasme du public, hommages et cadeaux de plusieurs rois !....

Interprétant mal ma pensée, et croyant voir une sorte de désapprobation dans mes dernières paroles, Boieldieu me répondit avec vivacité :

— Eh! mon Dieu, oui, sous ce rapport, je l'avoue, je suis un peu de l'ancien régime. En même temps que j'aime à recevoir les applaudissements du public, je tiens aux compliments de la cour...... Et pourquoi refuserais-je l'accueil gracieux qu'on m'y fait?... Cette bague (en me montrant un brillant qu'il avait au doigt), cette bague en est-elle moins un suffrage honorable, parce qu'elle me vient d'un roi..... Cette aisance dont je jouis aujourd'hui, dois-je la rejeter, parce que la faveur de la Cour me la donne.... Combien nous sommes inconséquents! Lorsque le gouvernement ne protége pas les artistes, nous crions à l'injustice; tous les mots qui caractérisent l'égoïsme orgueilleux sont jetés au visage de qui tient en ses mains les honneurs, les récompenses, et ne les distribue qu'aux courtisans..... Mais un artiste est-il protégé, vite nous retournons nos reproches : l'artiste est un flatteur servile, un valet du pouvoir..... Ma flatterie, à moi, ma courtisanerie, ce sont mes œuvres..... J'ai présenté ma partition, elle m'a recommandé, et

je ne rougis pas des faveurs que je lui dois..... Soyons donc justes enfin, si la chose est possible, et ne mettons pas nos passions à la place de la raison et de l'impartialité.

— Mais je ne blâme nullement, repris-je.

— Eh bien! vous êtes peut-être le premier, et ma remarque subsiste.

— Le blâme siérait d'autant moins, Monsieur, que vous êtes conséquent avec vous-même : ce que vous dites en 1819, vous l'exprimiez en 1805, en adressant à l'impératrice Alexiewna ces paroles : « Le privilége des souverains a toujours été de » féconder les arts en les protégeant; leur bienveillance est » le véhicule des talents, et forme la plus belle partie de » sa gloire. »

— Monsieur, neuf ans plus tard, je disais encore : « La pro- » tection que les princes français accordent aux beaux-arts » est un des titres à l'héritage de François I.er. »

—Oui, quand les héritiers gardent les héritages; mais, de nos jours, en est-il des trônes comme des propriétés foncières? La faveur des cours est bien chanceuse, à part le mot banal d'inconstance des grands : les révolutions éloignent souvent les protecteurs.

— Elles les rapprochent aussi parfois, répartit Boieldieu.

— Sans doute, suivant la chance de la fortune; preuve qu'il y a faiblesse ou irréflexion à compter sur un appui si fragile.

— Oh! ne continuez pas ces objections, me dit Boieldieu d'un ton mélancolique qu'il n'avait pas montré jusque-là, et comme si je l'eusse arraché à une douce illusion; ne les continuez pas, car je suis superstitieux quand on me prédit le malheur..... Vous souriez en incrédule..... Je vous parle vrai, cependant, et vous me feriez trembler sur mon avenir : je ne veux pas y songer.

— Votre avenir!..... Ah! l'homme qui porte le nom de Boieldieu n'a rien à craindre de l'avenir : pour lui, la France est un plus puissant protecteur que toutes les cours passagères.

— Votre enthousiasme vous le persuade, et j'y suis sensible; mais la réalité n'est pas ainsi. L'inconstance des peuples est tout aussi changeante que celle des princes. Quand les peuples sont les maîtres, ne réservent-ils pas exclusivement leurs faveurs pour les hommes de leurs croyances ou de leurs passions.....?

Cette thèse pouvait être soutenue avec une raison égale pour et contre; mais, évidemment, Boieldieu ne la continuait pas sans affliction. Il partait le lendemain, et, sous le prétexte

qu'il devait avoir besoin de repos, je lui fis mes adieux. Il me pressa cordialement la main, et nous nous séparâmes.

Depuis, en lisant la lettre écrite par Boieldieu à Berton, en 1832, développant à une amitié intime le projet ingénieux d'une *ferme-modèle d'artistes*, je me suis rappelé 1819, et je me suis expliqué la superstitieuse mélancolie de Boieldieu par ces mots qui déjà étaient, sans aucun doute, dans sa pensée. « Il y a » bien long-temps que j'ai rêvé pour les vieux artistes, cette » retraite heureuse qui terminerait si bien leur carrière. » Depuis encore, une phrase de la même lettre m'est souvent revenue; une phrase que je voudrais voir comprise par les gouvernements, dans tous les pays où, comme en France, les beaux-arts sont une portion inséparable de la civilisation, et l'un de ses plus puissants moyens; elle finira ce *Souvenir* : « Dans » tout état civilisé, les vieux artistes devraient être aussi des » propriétés nationales que le gouvernement ne devrait pas » plus laisser tomber dans la misère, qu'il ne laisse tomber de » vétusté de vieux monuments qui n'ont pas été, plus que nous, » l'ornement de la France. (1) »

Nantes, 1.er mars 1836.

CAMILLE MELLINET.

---

(1) Boieldieu, né à Rouen le 15 décembre 1775, est mort à Paris le 8 octobre 1834.

Liste des opéras de Boieldieu : — 1793 : un opéra à Rouen (titre inconnu). — 1795 : *La Dot de Suzette.* — 1796 : *La Famille Américaine.* — 1797 : *Merville et Mombreuil.* — 1798 : *Les Méprises Espagnoles* ; *Zoraïme et Zulnar* (le 10 mai, avec dédicace à Méhul et à Chérubini). — 1800 : *Beniowski* (mai) ; *le Calife de Bagdad* (16 septembre, avec dédicace *à Bidault, peintre de la nature*). — 1799 : *La Prisonnière* (avec Chérubini). — 1803 : *Ma Tante Aurore* (15 janvier, avec dédicace à la princesse de Dolgorucki). — De 1805 à 1810, à Saint-Pétersbourg : *la Jeune Femme Colère* (18 avril 1805, avec dédicace à l'impératrice de Russie) ; *Amour et Mystère ; Abderkan ; Calypso ; Aline ; un Tour de Soubrette ; musique des chœurs d'Athalie ; Rien de Trop* ou *les Deux Paravents* (le 25 décembre 1810) ; *les Voitures Versées.* — 1811 : *Rien de Trop* (en avril, et ayant déjà paru à Saint-Pétersbourg). — 1812 : *Jean de Paris* (avec dédicace à Grétry) ; *la Jeune Femme Colère* (en octobre, et ayant déjà paru à Saint-Pétersbourg). — 1813 : *le Nouveau Seigneur de Village ; Bayard à Mézières.* — 1814 : *Le Béarnais.* — 1815 : *Angela,* ou *l'Atelier de Jean Cousin.* — 1816 : *La Fête du Village Voisin* (en mars, avec dédicace au duc de Berry, élève de Vogt pour le hautbois) ; *Charles-de-France.* — 1818 : *Le Petit Chaperon* (avec dédicace à Charles X). — Les opéras de Boieldieu postérieurs à 1819, époque à laquelle il vint à Nantes sont : *les Voitures Versées* (qui avaient déjà paru à Saint-Pétersbourg) ; — 1821 : *Blanche de Provence* (en collaboration) ; — 1824 : *Pharamon* (1 acte) ; — 1825 : *la Dame Blanche ;* — 1829 : *les Deux Nuits.*



DÉBAT ENTRE RENNES ET NANTES

SUR LE SIÉGE DU PARLEMENT.

1561.



FAITS *et* ARTICLES *sur lesquels les nobles, bourgeoys, manans et habitans de Nantes, supplient estre procédé à information et enqueste, pour faire apparoir que ce n'est incommodité ains prouffilt et commodité que les Chancelleries et Conseil résident ordinairement en ladite ville de Nantes, quelquefois pour la moitié du temps, ainsi qu'il a pleu aux Roys, Ducs et Princes de ce pays l'ordonner, et modernement par le Roy et Monseigneur, par plusieurs et réitérées foiz. Premier.*



REMONSTRENT et disent, lesdicts bourgeoys et habitans dudict Nantes, que Nantes est ville capitalle, la plus forte et la plus belle de tout le duché de Bretaigne, en laquelle les Roys, Ducs, Princes et Princesses dudict

pays, lorsqu'ils ont régné audict pays, se sont tousiours le plus communément retirez, tant à raison de ladicte forteresse que pour raison de la belle situation de cette ville, près laquelle sont plussieurs belles forestz et pays de chasse, où le Roy et Monseigneur pouront ordinairement prendre leur plaisir, s'ilz résident audict Nantes.

Que, audict Nantes, y a ung très beau et grant chasteau, lequel est le plus beau et le plus fort dudict duché, duquel ont acoustumé de habiter et loger le Roy et Monseigneur, quant leur bon plaisir est de venir en leur pays de Bretaigne. A raison de quoy ne doibt estre exténuée et apouvrie la ville de Nantes, affin qu'elle puisse fournir ausdictes venues que feront lesdictz Princes audict Nantes, et quelque chose que ayent dict lesdicts de Rennes, que leur ville est la principalle, pour raison qu'ilz dient les Ducs y prendre leurs intersignes de la principaulté de Bretaigne, disent lesdicts de Nantes que leur ville de Rennes n'est la principalle dudict pays de Bretaigne, tout ainsi que Rains n'est la principalle ville de France jaczoit que le Roy y prenne ses intersignes.

Que audict lieu de Rennes n'y a forteresse, aucun chasteau ni maison comme audict Nantes, où le Roy et Monseigneur puissent soy retirer ni faire résidence.

Que Nantes est située près la ripviere de Loyre et fort près de la mer, et que, par raison de ce, en tout temps il convient aux habitans dudict Nantes faire

le guet et porte qui leur est grant charge, chose que l'on ne faict audict Rennes, en ce sont moins grevez et lesdicts habitans de Nantes plus chargez.

Item, que la pluspart du revenu des habitans de Nantes consiste en marays sallans et en prairies.

Item, que bien souvent et quasi tous les ans arivent inondations et creue d'aulx du pays d'amont, qui submerge et gaste bien souvent toutes les prairies et environ dudict Nantes et noaye et enmoyne en la mer tout le bestail que lesdicts habitans mettent esdictes prairies pour debvoir engresser, à raison de quoy souvent advient que ceulx qui perdent leurdict bétail sont reduictz à totale pouvrété.

Que bien souvent lesdicts marays sallans et les monceaulx de sel que les habitans dudict Nantes ont esdicts marays sont submergez, perduz et noyez, par raison des vagues qui souvent advient par impétuosité de temps et tormente de la mer, qui rompt les chaussées et voyes es marays qui coustent ung grant bien à reffaire et reparer et encore l'an derroin est advenu ouragan qui a faict ung merveilleux dommaige esdicts marays sallans et gasté grant numbre et quantité de saulx.

Item, que lesdicts habitans de Nantes ne font jamays faict ni traffic de marchandises, fors de toilles, merceries et de bledz sur mer à la fortune de la mer, et que souvent advient que plussieurs y perdent la pluspart de ce qu'ilz y mettent, à raison de quoy sont leurs biens grandement dyminuez et de long-

temps après ne se peuvent relever de leurs pertes et pouvretez.

Item, que durant le tems des guerres tout le faict et traffic des marchandises desdicts habitans de Nantes a cessé et cesse encore à présent et n'ont pouoir ne moyens de proficter ne de soy marchander auculnement pour ce que, comme dict est, ilz font tout leur faict et traffic sur mer en temps de paix, ce qu'ilz ne peuvent faire en temps de guerre; ains si les guerres duroint cent ans, que Dieu ne veille, aultant seront lesdicts habitans sans pouvoir de marchander, ne proufilter aucune chose, à raison de quoy grant partie des habitans, en peu de temps, peuvent estre constituez en grante pouvrétez, tellement qu'ilz ne peuvent bonnement soy nourir, ne entretenir, ne leurs femmes et enffans.

Item, que ladicte ville de Nantes est plus propre pour y faire résider lesdicts chancellerie et conseil, que n'est Rennes pour ce qu'il y a meilleurs loyers et hostelleries et meilleur marché de vivres et en plus grante abondance d'iceulx que audict Rennes.

Item, que audict Nantes se sont renduz et habituez plusieurs Italiens et autres bancquiers, quelz espèrent que lesdicts chancelleries et conseil dudict pays y eussent résidé comme ils avoint acoustumé et avoir esté statué par les roys, ducs et princes, y ont achapté et construict plussieurs belles maisons esperant gaigner et proufilter avecques les gens d'église qui ordinairement suyvent et antent lesdicts conseil et chancelleries.

Quelz bancquiers seront contrainctz, en brieff temps, soy relever dudict Nantes et habandonner leurs maisons à leur très grant préjudice et dommaige et de toute la chose publicque dudict Nantes.

Item, que ladicte ville de Nantes est seulle en Bretaigne où y aict faict de bancques et est la plus commode que ville de Bretaigne pour ce faict; en laquelle s'expedie tout le faict de Romme, par le moyen de quoy, ceulx qui ont affaire audict conseil et chancellerie, tout d'un voyage entendent à leurs expéditions de Romme.

Davantaige que audict Nantes, s'estoient renduz et habituez plussieurs artisans, qui avoint et ont basti et achapté plussieurs belles maisons, esperans gaigner leurs vies de leurs mestiers, avec les gens suyvans lesdicts chancelleries et conseil: quelz seront pareillement contrainctz de laisser et habandonner ladicte ville, si lesdicts chancelleries et conseil ne resident audict Nantes, ainsi qu'ils avoint acoustumé, chose qui seroit cause de grandement affoiblir et appouvrir ladicte ville et en brief temps serait ladicte ville de Nantes, qui est la plus belle de tout le pays et la plus forte, rendeue quasi inhabitée, à très grand préjudice et dommaige du roy et de monseigneur et de toute la chose publicque.

Item, remontrent que le proufilt et utilité de toute la chose publicque dudict pays, est et seroit que lesdicts chancelleries et conseil facent ordinairement résidance plustost audict Nantes que à Rennes, pour les raisons cy après.

SÇAVOIR :

Que les gentils-hommes marchans et aultres de l'évesché de Léon, Cornouailles, Treguier et Vannes et ceulx de l'évesché dudict Nantes, lorsqu'ilz ont affayres èsdictes chancelleries et conseil et que ledict conseil tient audict Nantes ilz peuvent faire leurs expéditions èsdictes chancelleries et conseil et mener et conduyre par mer, leurs bledz et grains en temps de paix, pour faire rendre audict Nantes et pour retourner, ils peuvent faire, et de faict font, leurs provisions de vins, poysson et autres viandes, etc.... Aultres achaptent et font furbir et accoustrer leurs harnoys, et aultres choses requises pour le faict de la guerre: par ce, font quatre ou cinq choses en mesme voyaige, et soubz une seulle mise et despense, ce que leur serait impossible faire, si lesdicts chancelleries et conseil tenoint audict Rennes.

Item, que les villes de Brest, Lesneven, Kimper Corentin, Kimperlé, Henbont, Auray et Vannes sont aultant ou plus près de Nantes que de Rennes, et sans comparaison y a beaucoup plus beaulx chemyns et meilleures hostelleries et à meilleur marché entre lesdictes villes et celle de Nantes, qu'il n'y a entre lesdictes et Rennes.

Item, que les villes de Mesuillac, Rochebernard, Pontchâteau, Savenay, Donges, Redon, Rochefort, Rieulx, Nozay, Legâvre, S.t-Jullien-de-Vouvantes, Ingrande, Ancenis, Clisson, Machecoul, Bourgneuff, Boing, S.t-Père-en-Rays et Loyaulx sont beaucoup plus proches de Nantes que de Rennes.

Suivent 9 articles qui relatent les distances de certaines villes.

Item, que Rennes n'est en frontière dangereuse des ennemys, et quelque tems qu'il advienne soyt en temps de guerre, soyt en temps de paix, les marchans et habitans dudict Rennes pevent touiours profilter et marchander de touz coustez, tant en Anjou, Poictou, Normandie, que le Maine et partout ledict pays de Bretaigne sans soy mettre en danger de rien perdre.

Item, que ladicte ville de Rennes est bien riche et y a grant numbre de marchans bien riches et ordinayrement profiltent et pour faict de marchands nonobstant les guerres, ce que ne pevent faire ceux dudict Nantes; ains despendent en temps de guerres tout le peu de biens qu'ilz ont gaigné en temps de paix.

Davantaige que la juridiction de Rennes, ainsi mesme que disent lesdicts habitants, par leurs articles, est de si grande estendue, que le peuple qui journellement va pledoyer audict Rennes, tant à la court lays, que à la court de plest est assez suffisant pour nourir et entretenir et faire riches touz ceulz dudict Rennes, sans qu'ilz aient besoing d'avoir lesdicts chancelleries et conseil ne autres commoditez audict Rennes comme ceulx de Nantes.

Item, que la juridiction de Nantes n'est de si grande estendue que celle dudict Rennes, par quoy n'y a tant de moyen de y avoir fréquentation de peuple, comme il y a audict Rennes.

Davantaige rémonstrent que cette ville de Rennes est syse et située en pays plat et tant marcageulx, que tout le long de chacun an et siguantement en temps d'hyver, il est très-difficile et quasi impossible aller d'un cousté ne d'aultre de ladite ville de Rennes et à dix ne à douze lieues près, soit à pied ne à cheval, tant sont les chemyns des envyrons mauveix et enfonduz, au moyen de quoy doibt estre censée cette ville quasi inaccessible, qu'est grant inconvénient pour les poursuivans le conseil, et pour ce, le conseil avoyt acoustumé à tenir audict Nantes à l'yver et à l'esté audict Rennes.

Item, qu'il est très-nécessaire faire tenir lesdicts chancellerie et conseil à Nantes, tant pour le gain et profilt des habitans, etc., et pour l'entretennement de cette ville, et mesme affin que les commissaires, quelz souvent viennent de par le Roy et Monseigneur audict Nantes, soient plus auctorisez à éxécuter leurs charges, ce que ne pouroint faire lesdicts commissaires si soudainement ou si commodément, si le conseil résidoit audict lieu de Rennes.

Item, remonstrent lesdicts habitans de Nantes, que lesdicts chancelleries et conseil, affin de reprimer les crimes, estoint ambulatoires, par avant l'octroy des édictz et lettres de chartes obtenuz du Roy et Princes de ce pays, par lesdits habitans de Nantes, ainsi mesme qu'il appert par les chartes disposantes de l'érection du conseil.

Item, remonstrent que lors et à la foiz que lesdicts

chancelleries et conseil résideroient audict Rennes qui est à grande distance et loing du pays d'Anjou et de Poictou, si ceulx dudit Poictou et d'Anjou et aultres pays auroint affaire de quelque *pareatis*, pour faire mettre quelques lettres à exécution en ce pays, ils sont contrainctz aller jusques audict Rennes, à grants fraiz et mises, quérir lesdits *pareatis*, et aultrement ne peuvent exécuter leurs lettres et sentences, à raison que les gens desdicts chancelleries et conseil ont prohibé aux juges royaulx et ducaulx de non bailler lesdicts *pareatis*, et si ceulx chancelleries et conseil seroint audit Nantes, iceulx étrangiers seront fort soullaigez pour le recouvrement de leurs *pareatis*.

Item, qu'il se trouve aultant ou plus d'appellations de crimes des juridictions de Vennes, Guérande, Henbond, Kimperlé, Kimper-Corentin, le Gâvre, Loyaulx, Ancenyz, Cliczon, et aultres juridictions enclavées en icelles, qu'il ne faict d'aultres lieux et endroicts de Bretaigne, quelles juridictions sont plus prochaines dudict Nantes que dudict Rennes.

Que audict Nantes se trouve aultant et plus de crimes que à Rennes, à raison de plussieurs estrangiers et vacabonds qui se y trouvent et arivent tant par mer que par la rypviere de Loyre, et si convenoit mener ceulx criminels audict Rennes tout le revenu que Monseigneur a de sa recepte ordinayre dudict Nantes ne seroit suffizant, pour les fraiz et mises qu'il resterait faire pour la conduicte des prinsonniers, et en ce, Monseigneur aurait bien grande perte.

Item, que la pluspart de l'estandue des éveschez de Bretaigne sont aultant ou plus près de Nantes que de Rennes.

Item, que desdictes juridictions et éveschez il est beaucoup plus facille et aysé à mener les prinsonniers à Nantes que à Rennes et à moindre fraiz, par plus beau et aysé pays.

Que à Nantes, y a aussi grant numbre de conseillers, maistres des réquestes, secrétaires et procureurs du conseil, que à Rennes, lesquelz desireroint aussi bien demourer ordinairement audict Nantes sur leurs biens avecque leurs familles, comme font ceulx qui sont demourant audict Rennes.

Item, que audict Nantes y a aussi grant nombre d'avocatz sçavans et expérimentez qu'il y a audict Rennes, tellement que les parties qui ont affaire à Rennes et ailleurs en Bretaigne, sont contrainctz aller ou envoyer consulter leurs matières à Nantes, soyt en matières civiles, criminelles ou beneficiables.

Plus, disent et remonstrent lesdicts de Nantes, estre chose très-nécessaire, que ledict conseil soyt alternatiff à Nantes et Rennes; car si aultrement se faisoyt, touz les advocatz et gens de lettres se releveroint audict Rennes, si le conseil y residoit ordinayrement, comme le pretendent ceulx de Rennes, ne se trouveroit pas, cy après, gens de lettres ne bon conseil audict Nantes, et ny auroit personne audict Nantes, qui, en l'advenir, vouldroient envoyer leurs enffans estudyer, pour raison de la privation qui leur

seroit faicte desdicts chancelleries et conseil, chose qui redonderait au très grand préjudice et dommaige à Monseigneur et de tout la chose publicque.

Item, que d'empuix que aulcuns particulliers du conseil désirant demourer audict Rennes ont prouchassé à ne partir dudict Rennes et ont cessé de venir à Nantes, ladicte ville occulairement, est bien diminuée en biens, et ceulx qu'estoint advocatz ou procureurs audict conseil ne poursuyent icelluy jusques à Rennes et plussieurs aultres de ladicte ville de Nantes, ont cessé de gaigner et profilter comme ils avoint accoustumé.

Item, que le scel peult aultant valloir à Monseigneur estant le conseil à Nantes comme s'il estoict à Rennes.

Que, audict Rennes, y a ripviere portant bateaulx venant de la mer.

Item, que Nantes fut plus apouvrie du temps des guerres que ne fut Rennes pour ce que toute la gendarmerie, de France et d'ailleurs, passa et repassa à Nantes et non à Rennes; ainsi que encore puis troys moys, a passé audict Nantes, quatre grandes compaignies de gens de pied et de lancequenetz en grant numbre et par diverses bandes, qui ont faict un merveilleux dommaige tant audict Nantes que aux envyrons.

Item, que lesdicts de Nantes en cette saison difficilement pourront trouver tesmoigns en Bretaigne, pour la rayson cy-après.

Premier.

Pour ce qu'il a pleu au Roy faire ordonnances sur le faict du sel et pour les exécuter, a envoyé plussieurs foiz commissaires audict Nantes, ont esté persuadez, plusieurs des habitans dudict pays de Bretaigne, à concepvoir haine contre les habitans de Nantes, pour dire qu'ilz sont soustenant et recueillans lesdits commissaires, obéissans et consantans ausdictes ordonnances, au moyen de quoy plussieurs desdictz habitans dudit pays, ont esté suadez à avoir haine contre ceulx de Nantes, et à les apouvrir et estre d'un accord à les priver et frustrer par tesmoignaiges ou aultrement des previllaiges qu'il a pleu aux Roys, Ducs et Princes de ce pays leur accordez.

Davantaige, que grand nombre des communaultez des villes, de la noblesse et de l'église ont esté par lesdicts de Rennes, persuadez et stipullez à leur donner leurs voix, ce qu'ils ont faict.

Idem, est ligière raison, ausdicts habitans de Rennes, de dire que, à moindre mise, les causes criminelles s'expédireront audict Rennes que à Nantes; car, par les raisons devant dictes, il appert le contraire.

Et pour évyter à la grant mise, que peult faire Monseigneur èsdictz crimes, tant pour faire mener et conduyre les prinsonniers audict Rennes, que pour le payement et sallayre que ont les conseillers et advocatz, qui assistent, avecques les gens dudict conseil, au jugement des appellations criminelles, disent les

habitans de Nantes qui en chacune juridiction ducalle de ce pays, y a trois ou quatre juges de grant lelevature et grant assistance d'avocatz, de notables, sçavoir, lesquels juges de chacune juridiction en appellant bon numbre d'avocatz de leur ressort pouront deffinir les matières criminelles, s'il plaist à Monseigneur leur en laisser et bailler le pouvoir : chose qui luy seroit grandement porfitable et communément, audict conseil assistant desdictz avocatz pour juger lesdicts proceux, en sont sallarisez aux despans de Monseigneur, de laquelle mise y seront soubzlaigé et deschargé, si lesdictz crimes se deffinisoint aux principales barres ducalles de cedict pays.

Item, ores que lesdicts de Rennes trouveroint que ladicte ville de Rennes, seroit plus avant dedans le pays de Bretaigne que Nantes, et que les gens d'église seroint plus près pour pledoyer leurs possessoires des bénefflces, ce que non, sy esse que à dire pouroit l'on aisément pourveoir; parce que, en chacune des juridictions ducalles, l'on pouroit congnoistre d'iceulx possessoires de bénefflces, comme l'on a faict en toutes les juridictions de France et est très nécessaire à ce pourveoir si plaist à Monseigneur.

Et pource que lesdicts de Rennes, on dict que lesdicts de Nantes, ont en leur ville la Chambre des Comptes qui les peult enrichir, disent et remonstrent lesdits de Nantes, que pour tout ce, ils ne pevent et ne sauroint estre enrichiz, ne porfilter, pourtant que tous les gens desdicts comptes, fors troys ou quatre,

sont natiffs dudit Nantes et y demourans et n'est oupverte ladite chambre continuellement, mais seulement moytié du temps.

Item, que à ladite Chambre des Comptes y a seullement quatre procureurs jurez, lesquels occupent pour les contables dudit pays, lesquels contables ne vont audiet Nantes, mais dressent en leurs maisons et aulx lieux de leurs receptes, leursdicts comptes et après les envoyent par ung simple messaiger piéton, les porter audict Nantes, à l'un desdicts procureurs, pour iceulx comptes présanter et faire examiner et concluer, ce que font lesdicts procureurs, sans que lesdicts contables y aillent et sont lesdicts procureurs natiffs et originaires dudict Nantes, par quoy est bien veu lesdicts de Nantes ne povoir guères proufilter, pour raison de ladicte Chambre des Comptes, bien veu qu'il ny abonde gens de dehors.

Item, que les sacs peuvent estre portez en plus grande seureté et à moindre fraiz de toutes les villes de Bretaigne à Nantes que à Rennes.

Davantaige, disent et remonstrent que à raison qu'il a pleu au Roy, faire ordonnance et edict sur le faict du sel et depputer commissaires pour ce exécuter, lesquels ont résidé et que encores aulcuns desdicts commissaires resident audict Nantes a été grande partie du peuple de ce pays persuadé à croire que lesdicts de Nantes fussent invanteurs et poursuyvans desdicts ordonnances et édictz et que, soubz cette coulleur, beaucoup dudict peuple est animé et tient en haine et in-

dignation les habitans de Nantes, tellement que lorsque aucun de ladicte ville et forsbourgs, soyt officiers du Roy et de Monseigneur, ou aultre de ladicte ville ou évesché, vont par ledict pays, difficilement sont recuilliz et logés, en sorte que, aucune foiz est advenu, que lesdits habitants de Nantes allant par ledit pays de Bretaigne en marchander, ou pour aultres affaires, ont esté contrainctz céler estre dudict Nantes, ni des envyrons.

Plus disent, lesdicts de Nantes, que par cy devant lesdicts de Rennes ont esté et envoyés par les villes et bourgades de ce pays, et escript lettres aux communaultez desdictes villes et aux chapitres et communaultez et principaulx des villes, pour les persuader à donner leur advys et oppinions que la commodité estoit que lesdicts chancelleries et conseils fussent teneus audict Rennes et par telz et aultres sinistres moyens, que entendent déduire lesdicts de Nantes, ont extorqué consentement d'aulcunes desdictes villes et de plussieurs particuliers de cedict pays. Tellement que à ce moyen lesdicts de Nantes sont empeschez de faire leurs informations, pourtant mesmes que plussieurs, tant gens d'église, gentilz-hommes que aultres ont proceix et affaires pour eulx ou leurs amis ès dicts chancelleries et conseil, quelz congnoessant l'affection de Monseigneur l'évesque de Rennes, des seigneurs de Cucé et de Montbaret, qui sont les cheffz et principaulx dudict conseil et poursuyvans cette matière pour lesdicts de Rennes, ne voulderoint et espoir ne ozeroint leur

désobéir ne depposer chose qui fust au contrayre à leur voulloir et intention.

Item, qu'il est chose toute commune et notoire, que ledict seigneur Evesque dudict Rennes, et lesdicts seigneurs de Cucé et de Montbarot, poursuyvent à tout lieu povoir pour lesdicts de Rennes, le faict dont est question contre lesdicts de Nantes, et solicitent et font soliciter des habitans dudict pays, au plus grant nombre qu'ilz pevent, à donner en cette matière leur advys et oppinions pour lesdicts de Rennes.

Aultres, disent et remonstrent lesdicts de Nantes, que lesdicts de Rennes à raison du proceix et différant, dont est à présent entre parties question, voyans que lesdicts de Nantes deffendent les privillaiges et libertez, qu'il a pleu aux roys et ducs de ce pays leur donner et octroyer et quelz n'ont voullu leur consantyr et accorder qu'ilz eussent ordinairement lesdicts chancelleries et conseil audict Rennes, lesdicts de Rennes ont consceu haine et innimitié contre lesdicts de Nantes, tellement que, en présence et absence desdits de Nantes et mesme en pledoyant la présente matyère, ont dict et disent desdicts de Nantes parolles déshonestes et grandement scandaleuses et injurieuses, combien que de tout temps lesdict de Nantes aient porté ausdicts de Rennes grande et intyme amytié à présent par lesdicts moyens desdicts de Rennes, tâchant faire et rompre et abollir les statuz, edictz et privillaiges qu'il a pleu aux roys et ducs et duchesses de ce pays, donner et octroyer, et par ce moyen

porter et nourir innimitié entre les deulx villes, qui sont les deulx principalles de cedict pays : chose qui est grandement dangereuse et bonne à évyter et estre chose très-necessaire d'y pourveoir, en sorte que lesdictes deulx villes puyssent, en l'advenir, vivre en admytié et unyon et soy ayeder et secourir l'une l'aultre, quand besoign seroit : ainsi qu'ilz ont fait par le passé et comme encores de present le soubzhaictent et désirent lesdicts de Nantes, queux n'ont jamais entreprins ne pourchassé nuyre ausdicts de Rennes, ne rompre leurs previllaiges et liberté, ni contre eulx inventé chose nouvelle, comme ont faict et font encores à present lesdicts de Rennes contre lesdicts de Nantes, par une envy et pour leur proufilt particulier : taschant par lesdits moyens faire rompre et annuler leursdits previllaiges et les rendre à pouvrété, chose que redonderait à très-grand préjudice et dommaige du Roy et de Monseigneur et de toute la chose publicque dudict pays.

Davantaige, disent et remonstrent lesdicts de Nantes que dès et dempuys le temps de l'érection desdicts chancelleries et conseil fetes par le Roy Charles en l'an 1494, jusques à environ 1541, que lesdicts de Rennes, par sinistre moyen et sans appeler lesdicts de Nantes, obtindrent certaine provision en absence desdicts de Nantes et eulx non oncques, ne appellez pour faire tenir lesdicts chancelleries et conseil à Rennes, lesdicts de Nantes ont esté et estoint en bonne possession à avoir audict Nantes, lesdicts chancelleries et conseil, par le temps et espaze de seix moys par chacun an en suyvant

ladicte erection et lesdicts chartres et sentences et arrêts auparavant sur ce donnés par le Roy, parties ouyes, confirmez et renouvellées par Monseigneur et publiées, tant en la court en parlement de ce pays, que en l'auditoire desdicts chancelleries et conseil.

J'ajouterai peu de chose à ce factum, déjà bien long pour une partie des lecteurs de *la Revue*. J'ai cru devoir le reproduire en entier, parce qu'il donne une idée du style, de l'orthographe et de la manière de plaider de nos bons aïeux. Je ne cherche point à justifier l'orthographe très-irrégulière de ce morceau. Cette irrégularité peut tenir à deux causes, à l'inexpérience des copistes et à l'incertitude qui régnait alors dans une langue qui se débarrassait de ses vieux langes, pour devenir bientôt la langue de Corneille et de Racine. Une grande difficulté de cette lecture dans les originaux est l'absence totale de toute ponctuation et accentuation. Je n'ai point changé les lettres, mais j'ai ajouté les points, pour que la lecture fût moins fatigante.

En remettant au jour cette vieille querelle entre Rennes et Nantes, personne, je pense, n'aura l'idée que je veuille ressusciter le moindre sentiment de haine ou de rivalité entre deux villes dont nos révolutions successives n'ont fait que resserrer les liens d'estime et d'amitié. Il n'y a plus de jalousie. Chacune d'elles jouit de ses avantages sans porter envie à sa

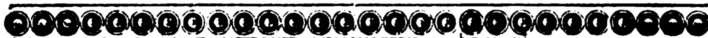
voisine. Je ne dirai pas les gages qu'elles en ont donnés, aucun de nous n'en a perdu la mémoire.

Nantes se voyait avec chagrin privée des avantages qu'entraînait à sa suite la Cour du Parlement. Elle en devait concevoir d'autant plus de dépit, qu'elle avait des lettres-patentes de François I.er en 1531, 1534, 1538; de Henri II, en 1541, qui voulaient que le Parlement tînt séance à Nantes. Ce dernier roi, par de nouvelles lettres de l'année 1557, ordonna qu'il n'y aurait plus de partage, et que le Parlement ne siégerait plus qu'à Nantes. Nouvelles lettres de la même année, qui veulent que la translation soit exécutée, et qu'à l'instar des autres Cours du royaume, le Parlement prenne le nom de la ville où il résidera désormais, et s'appelle *Parlement de Nantes*. Mais Charles IX, peu après son avènement à la couronne, rétablit le Parlement à Rennes, en 1560. On en trouve les lettres dans les preuves de Dom Morice. Les habitants de Nantes ne se tinrent pas pour battus, et bien que ceux de Rennes leur eussent remboursé les 15,000 livres qu'ils avaient payées au roi pour la concession qui leur avait été faite, ils ne cessèrent de réclamer. Ils offrirent de l'argent et couvrirent les offres des Rennais; mais tout fut inutile. Depuis 1561 jusqu'à 1596, nous trouvons une grande quantité de documents, qui prouvent que le Parlement était toujours l'objet de leur convoitise. — En 1586, ils mirent au nombre de leurs moyens la partialité intéressée du duc d'Estampes, qui avait donné un avis

contre Nantes. Les habitants de cette ville prétendaient que le Duc n'avait donné sa voix à Rennes, que pour faire valoir de grandes propriétés qu'il avait aux portes de cette ville. Il paraît qu'avant 1586, ils n'avaient pas osé parler de ce fait curieux, qui n'est pas rare, même sans remonter si avant dans le passé.

Il me semble que ce document est précieux pour l'histoire de notre ville : c'est un état de situation qu'il serait peut-être difficile de retrouver ailleurs. J'y vois, entre autres choses, que les sels et les prairies formaient un des principaux revenus de la ville et des environs; que les inondations de la Loire étaient parfois tellement désastreuses, que les foins et les bestiaux étaient entraînés à la mer (ici cependant, on peut faire la part de l'exagération); que la banque était en usage à Nantes, et qu'elle était aux mains de négociants italiens ; que de notre cité partait la correspondance avec la cour de Rome en ce qui concernait les affaires du clergé de Bretagne, que les Bretons accusaient Nantes de favoriser l'autorité française, etc.

F.-J. VERGER.



NOTE
SUR LE DESSIN DE LA FIGURE.



ES efforts de l'attention la plus soutenue ne suffisent pas seuls, dans les arts d'imitation, pour rendre parfaitement les formes du modèle : la nature a des règles qu'il faut suivre exactement, et dont l'artiste ne peut pas s'écarter sans encourir les risques d'en être repris tôt ou tard aux dépens de son amour-propre ou de sa réputation. Ces règles, si faciles à suivre, quand elles sont connues, ne sont pas cependant toujours aisées à découvrir : les époques de l'art en font foi, puisqu'elles se classent volontiers d'après leur appréciation plus ou moins juste, et qu'il est ordinaire de voir les artistes d'une époque se suivre les uns les autres, pendant de longues années, sans s'apercevoir d'une erreur commune, ou de la fausse voie dans laquelle ils sont entrés. De nos jours, par exemple, il s'est introduit dans le dessin de la figure une de ces incorrections qui paraissent rester inaperçues, et dont les conséquences cependant sont on ne peut plus malheureuses. Cette incorrection consiste dans le principe, généralement enseigné, de placer l'axe des yeux sur une ligne horizontale passant par la racine

du nez ; tandis que, dans la nature, cette ligne répond constamment, non au centre du globe de l'œil, comme on le pratique, mais plutôt au plis de la paupière supérieure, quand l'œil est ouvert, ou au rebord de la voûte de l'orbite, quand il est fermé. Différence de positions très-considérable, puisque la première, celle admise, élève l'œil plus qu'il ne doit l'être naturellement, d'une quantité égale à l'épaisseur de la paupière, plus la moitié de la portion visible du globe de l'œil. Cet excès, dans une des proportions de la face, en entraîne d'autres qui ne sont pas moins graves : le dessinateur, en effet, en plaçant l'œil trop haut, se trouve obligé d'élever pareillement le sourcil, et, par là, de diminuer d'autant la hauteur du front ; ou bien, si le front doit être découvert, d'augmenter à la fois les deux dernières proportions de la tête : or, celle-ci, pour lors, devant perdre proportionnellement en largeur ce qu'il vient de lui donner de trop en hauteur, il se voit de nouveau contraint de chercher à pallier ce défaut en augmentant la largeur naturelle du front, des tempes et des yeux ; c'est-à-dire de s'efforcer de masquer l'effet d'une première faute, en en commettant une seconde. De ces diverses considérations il résulte d'abord ceci : que, toutes les têtes des dessins modernes, de l'école française, ont une forme toute particulière, qui est celle d'un ovale très-allongé : caractère inapercevable, si l'on veut, dans les petites compositions, et plus ou moins supportable dans les grandes, mais qui, dans les portraits, est évidemment un obstacle invincible à ce qu'on puisse leur faire

acquérir jamais une ressemblance parfaite. Dans les figures d'enfants, en outre, ce vice est plus grave encore; car, ici, le dessinateur, ne pouvant pas dépasser de quelque peu que ce soit l'allongement de la face sans lui donner une physionomie d'adulte, est obligé d'augmenter davantage la largeur naturelle des traits; ce qui donne à toutes ces petites figures quelque chose de monstrueux, comme on peut s'en convaincre dans la comparaison de la petitesse ordinaire de la bouche, par exemple, avec la grandeur toujours disproportionnée et excessive des yeux. Quant aux positions où la tête est vue de profil, si le dessinateur osait placer l'axe de l'œil à la hauteur de la racine du nez, comme la règle le lui indique; l'effet en serait si étrange, qu'il ne serait plus supportable : aussi n'en existe-t-il aucun, je le crois, qui commette une pareille faute; seulement on les voit incertains se laisser guider en partie par le faux principe qu'ils ont reçu, et en partie par leur jugement, ou par leur goût.

Ces observations, données avec conviction, s'adressent plus particulièrement aux artistes et amateurs bretons, dont les progrès ont été si rapides en quelques années; puissent-ils en reconnaître bientôt la justesse, et lorsque le charme qui les fascine encore sera dissipé, nous causer de plus vives jouissances, en exposant des productions qui ne seront plus entachées d'un vice qui dépare encore généralement les plus beaux dessins de nos écoles modernes.

LE RAY.



LE RÊVE.

FRAGMENT.

. . . .



L peut même, en un instant de rêveuse méditation, jeter un regard oblique sur toutes ces maisons noires ou jaunes, vieilles masures aux galeries de chêne et de sapin, aux planches humides, aux clous rouillés; il peut, dis-je, en les voyant appuyées sur le soliveau tout au bout de ces jardins, se figurer que c'est là Galatha avec ses jolis balcons en bois peint de toutes les couleurs, et ses frêles édifices que le feu brûle aussi vite que la collerette verte d'une bougie. C'est peut-être un rêve un peu fantastique : vouloir comparer la Sévigne où l'on pêche à la ligne, où l'on prend un bain de pieds au plus fort du courant, où l'on marche sur l'onde comme Saint-Pierre, à cette vague qui nage sur ses flocons de neige, de la côte d'Asie au rivage d'Europe. Mais est-il une fée plus puissante, plus créatrice que l'imagination ? Ne ferait-elle pas, elle aussi, sortir d'une pauvre citrouille perdue dans les

champs une brillante calèche se balançant sur le sommeil? Ne changerait-elle pas, elle aussi, deux petites souris, alertes et craintives, en deux belles alezanes à la jambe fine et impatiente et au flanc chatouilleux? Oh! oui, le rêve! voilà la vie de l'homme; il faut qu'il rêve pour être heureux, parce que le bonheur est loin de la vérité comme l'ombre loin du rayon: il faut qu'il rêve partout, sur l'oreiller le plus doux comme sur la borne de Nachor, l'oreiller n'y fait rien; et lorsque Jacob rêva des anges, il rêvait sur une pierre étrangère, si déserte, que l'oiseau du ciel n'y avait jamais chanté. Aussi ne refusez pas le songe quand il vous viendra; gardez-vous bien de le chasser: au contraire, recevez-le comme un ami, afin qu'il vous couve de toute la longueur de ses ailes; caressez-le, afin qu'il vous donne tout son sourire; bercez-le, afin qu'il vous laisse toutes ces choses qui s'évaporent si vite au souffle de la réalité. Le rêve! c'est lui qui ramène chaque nuit l'exilé dans sa patrie; c'est lui qui donne la liberté au prisonnier, la santé au malade, la beauté à celles qui ne sont pas belles, le bal à la pauvre récluse, l'amour à l'infortune. C'est le rêve qui apporta l'espérance à Chénier la veille de l'échafaud; c'est le rêve qui fit entrer la cour d'Autriche chez la reine endormie à la Tour du Temple. Il se cache partout l'enfant de tous les âges: il s'assied près de Vaucluse, vogue sur le golfe de Baya en chantant Délie et Tybulle: presque toujours c'est avec les cendres du passé qu'il ensemence l'avenir; sur une de nos heures envolées il bâtit son plus gracieux men-

songe. Mais, ne le blâmons pas de nous tromper ainsi; ne lui défendons pas d'approcher, parce que les blancs fantômes qu'il conduit à notre chevet viennent à s'évanouir, quand notre main veut presser leurs mains : souvenons-nous que l'indiscrétion perdit Orphée aux portes du jour. — Le songe, c'est l'inspiration qui arrive à tous, au riche comme au pauvre, au génie comme à l'homme simple et bon, dont toute la science est dans le cœur, toute la poésie dans l'amour! la plus belle des poésies sur la terre et devant Dieu!

Stamboul efféminée mourait d'ennui sous son beau ciel, le plus beau, le plus pur; sa brise ne plaisait plus à ses sens délicats; le repos la fatiguait sur ses nattes de Palmyre; rien ne pouvait la distraire, ni ses Circassiennes aux cheveux noirs, ni les filles de la Georgie, ses plus jolies esclaves, jetant devant elle seule leurs jamaclks et leurs Fèredjès; ses lèvres qu'humectaient à peine la confiture de roses, n'avaient plus de molle volupté à respirer l'haleine embaumée de ces femmes si jeunes et si blanches; sa main se lassait à s'égarer dans les tresses d'ébène, et elle se disait : Qui donc apportera le remède à ma peine? Je suis là triste et désolée, n'ayant pour passer le jour qu'à peindre mes sourcils, me baigner dans une ondée d'ambre et de baume; mais les parfums m'entêtent, et je n'aime plus rien, ni l'étoile, ni le Bosphore. Ma reine, fit Esmé, la plus douce de toutes, vous plaît-il que je vous raconte comment Giafar, protégé du prophète, retrouva dans le désert sa cavale favorite? Stamboul ne répondait pas. Lors Zulietta qui jouait avec sa co-

lombe perchée sur son épaule, Zulietta qui restait paresseuse sur son divan presque tout le temps du soleil, s'approcha sans bruit de sa souveraine maîtresse, et versa deux gouttes d'opium dans sa coupe d'albâtre.

Dès que ses sens se furent endormis sous la tiède langueur de ce breuvage aimé, l'Orient se sentit transporté au pays des chimères; l'oisiveté ne pesait plus à son imagination; il cessa de vivre de la vie des hommes, il vécut de celle des anges; son esprit plana toujours dans les airs libre et capricieux, dérobant aux génies jusqu'à la clef de diamant qui ouvre le palais des houris. Lorsqu'il se réveilla, il fut si heureux de son songe, qu'il se fit apporter par Zulietta une cuillerée de groseilles, tout juste ce qu'il en fallait pour soutenir ce corps amolli par la pensée; il prit sa longue pipe en écume de mer, et, à travers une fumée légère, il resta encore quelque temps dans un état de demi-sommeil enchanteur, entendant les bruits de ce monde, et se berçant de l'extase du ciel. Depuis ce jour, il se laisserait prendre et son damas garni de rubis, et le tombeau de la Mecque, et l'étendard de Mahomet, plutôt que d'abandonner jamais sa nonchalance, son tuyau de jasmin, le narguilé et l'opium qui fait rêver.

. . . .

L. GUIMARD.



DOCUMENTS RÉTROSPECTIFS.



LA CONSPIRATION DES BONNETS,

CHRONIQUE NANTAISE DU XV.e SIÈCLE,

EXTRAITE DE LA CHAMBRE DES COMPTES DE PARIS (1).





N sait que les marchands-bonnetiers n'ont jamais beaucoup fait parler d'eux dans l'histoire. Voici pourtant un acte curieux contenant les tribulations d'un membre de cette nation pacifique, lequel fut traité comme un grand criminel d'état, mais dont l'innocence, hâtons-nous de le dire, fut reconnue d'une manière éclatante. Cet épisode du règne de Louis XI et du duc François II, qui était resté dans l'oubli, mérite d'être signalé à nos chroniqueurs et aux marchands-bonne-

(1) Cet acte se trouve aussi dans les *Preuves* de Dom Morice, au III.e volume.

tiers; car c'est la première fois que l'on voit des bonnets de coton jouer un rôle aussi important dans notre histoire. Nous rapporterons textuellement la narration ingénue et candide du héros de l'aventure, en nous bornant à retrancher quelques longueurs, et à rajeunir un peu l'orthographe et quelques vieilles expressions.

Pierre Le Tonnelier, marchand-bonnetier à Paris, devant le Palais, sous le règne de S. M. Louis XI, était en possession de coiffer les premières têtes de la monarchie française et des provinces environnantes; la réputation de ses bonnets s'était étendue au loin; il exportait dans toute l'Europe, et les princes étrangers lui faisaient des commandes.

Il y avait 32 ans et plus qu'il *hantait* lui-même, avec ses marchandises, le pays de Bretagne (les commis-voyageurs n'étaient pas encore inventés). Il en vendait principalement à Rennes, où un certain marchand nommé Michel Ledoux lui en prenait pour 15 ou 20,000 écus chaque année.

Or, il arriva que ledit Michel Ledoux fut nommé garderobier du duc, sous le trésorier de Bretagne Landais, et il chargea maître Le Tonnelier de confectionner des bonnets pour son grâcieux souverain, lesquels, ainsi que le déclare le bonhomme, « il lui devisa et
» lui dit que ce sont de fort grands bonnets et pro-
» fonds, et n'en faisoit nuls aussi grands et aussi pro-
» fonds, combien qu'on trouve aucune gens qui ont
» les têtes aussi grosses, mais non guères. »

Monseigneur le duc François II était, s'il faut en croire notre bonnetier, une pratique excellente, car il faisait une furieuse consommation de bonnets; il lui en fallait jusqu'à six douzaines par an : « Il y en avait les trois paires de noires et la » quarte de rouge teints en écarlate de couleur de » fleurance. Le jour, le duc portoit bonnets noirs, » et la nuit, il prenoit des bonnets rouges qui étoient » encore plus grands et plus profonds, et les mettoit » en sa tête, sans qu'il y ait linge ni autre chose entre » deux.

» Lorsque Michel Ledoux, ajoute le bonnetier, » lui parla de faire lesdits bonnets pour le duc, il » n'en vouloit prendre la charge, mais le garde-» robier le pria bien fort de ce faire, et lui bailla » un patron. Et pour la grande accointance qu'il » avoit eue en marchandises audit Michel Ledoux, » il s'accorda de les lui faire pour le prix de huit » écus la douzaine. Et autant de fois qu'il portoit des » bonnets pour le Duc, il portoit une livre de poudre » de violette, parce que Monseigneur vouloit que » tout ce qu'il mettoit à l'entour de lui sentît bon » et odorat bien fort.

» Il y a environ deux ans, il revint à Nantes, por-» tant quarante-cinq douzaines de bonnets, six pour » le Duc, et une demi-douzaine pour le roi d'Es-» pagne, que Jehan de Ferrière, marchand espagnol, » demeurant à Nantes, avoit recommandé faire.

» Après avoir fait voir ces bonnets à son ami Le-

» doux, il lui dit qu'il le despechat pour s'en aller. » A quoi le garde-robier lui répondit qu'il n'avoit » point d'argent, mais qu'il avoit un collier d'or de » balaiz qu'il vouloit vendre à un marchand de Paris, » joallier, nommé Jehan Barbe-d'Or, lequel lui assi- » gneroit son payement sur ledit collier. Sous umbre » desdites paroles, il attendit le lundi et le lendemain.

» Mais le mercredi, fort matin, lui étant au lit, » en son logis, à la Fosse, à l'hôtel d'un bourgeois » nommé Lucas de Richebourg, vint le prevost avec » six archers et un nommé François Davignon, dans » la chambre où il étoit couché avec son jeune servi- » teur, lequel ils prirent et l'emmenèrent prisonnier.

» Quant à lui, deux archers demeurèrent en la- » dite chambre à le garder, parce qu'ils ne voulurent » l'emmener devant le peuple, et le gardèrent tout » le jour. A la nuit, le prevost, accompagné de sept » ou huit archers, vinrent le querir et le menèrent » prisonnier en une tour de la ville, près la porte » Saint-Nicolas. Sitôt qu'il fut entré, il fut enferré, » et lui fut dit par ses gardes que lesdits fers étoient » faits comme carcan, et qui y mettroit lime ou fer- » rement que le feu y prendroit. Et ne lui fut dit » pourquoi on le faisoit prisonnier en quelque ma- » nière que ce soit.

» Le jour de Saint-Pierre suivant vinrent à lui » ledit prevost et les sénéchaux de Vannes et de » Ploërmel avec un secrétaire, pour savoir où avoient » été faits les bonnets pour le Duc, qui les avoit

» faits, qui les avoit teints; s'ils avoient été teints à » part ou avec d'autres bonnets. A quoi le prisonnier » répondit qu'il les avait fait faire en sa maison, qu'ils » avoient été teints à Paris avec plusieurs autres bon- » nets, et ils le contraignirent de nommer les tein- » turiers qui sont, l'un nommé Henri Langlois, et » l'autre Sévérin Canay, et ce, pour cette fois, ne » l'interrogèrent plus avant.

» Le prevost revint ensuite plusieurs fois et lui dit » qu'il étoit accusé de beaucoup de grands cas, et » qu'il avisat de bien dire la vérité, sans lui déclarer » sur quoi, et il fut bien trois mois en cet état, » toujours gardé et enferré, sans partir de ladite » tour, et sans savoir ce qu'étoit devenu son ser- » viteur.

» Au bout de ces trois mois, le prevost vint à lui avec » les senechaux et un secretaire, ainsi que le pro- » cureur-général du Duc. Ils lui dirent qu'ils étoient » bien informés que les bonnets qu'il avoit portés au » Duc étoient empoisonnés, et qu'il en dit la vérité ou » qu'il seroit mis à la *gehyne* et qu'on le lui feroit » bien dire; et ils usèrent de grandes menaces et » rigueurs. A quoi il leur répondit qu'ils avoient les- » dits bonnets par devers eux, et qu'ils les fissent » visiter ainsi que la poudre de violette, et s'ils y » trouvoient faute qu'il en fut puni.

» Le procureur-général lui déclara alors que s'il » vouloit dire et confesser librement que lesdits bon- » nets avoient été empoisonnés par ordre du roi de

» France, le Duc lui pardonneroit tout et lui donne-
» roit de l'argent bien largement. — A quoi le bonne-
» tier répondit que le Roi ne lui en avoit jamais parlé
» ni jamais personne.

» Et après que le procureur-général l'eut fait me-
» nacer tant de la question que d'être jeté à la ri-
» vière, il lui persuada encore plusieurs fois de dire
» que le Roi le lui avoit fait faire, lui promettant
» que le Duc lui feroit de grands biens, tellement que
» lui ni les siens n'auroient jamais pauvreté, et qu'il
» ne craignît point de le dire. — A tout cela le pauvre
» homme ne cessoit de répondre qu'il renonçoit à
» toutes les grâces et pardons qu'on lui pourroit faire,
» et qu'il ne demandoit que justice, étant pur et inno-
» cent du cas.

» Le senechal de Ploermel ajouta alors : Qu'il étoit
» bien possible que le Roi ne lui eût point parlé du
» cas, mais qu'il lui en avoit fait parler par le sieur
» du Lude, et qu'il le dit et confessat franchement.
» — Mais maître Le Tonnelier déclara qu'il ne con-
» noissoit point le sieur du Lude, et ne l'avoit jamais
» vu. — Sur ce, le prevost et le procureur-général
» lui firent encore de grandes menaces et de belles
» promesses, et lui demandèrent s'il vouloit faire ser-
» ment sur *Corpus Domini* et les reliques de Saint-
» Hervé qu'il n'avoit rien mis ni fait mettre auxdits
» bonnets pour les empoisonner, et s'il vouloit les
» essayer. — Ce à quoi le bonnetier répondit qu'ils
» feroient ce qu'ils voudroient, et aussitôt le procu-

» reur-général lui déclara qu'il essaieroit lesdits bon-
» nets et en feroit l'épreuve.

» Le lendemain un des sergents lui amena un bar-
» bier et lui fit raser et abattre tous les cheveux sans
» lui dire pourquoi c'étoit; et environ une heure
» après, vint un autre sergent qui lui apporta un des
» bonnets, et lui dit qu'il le mît sur sa tête, et quand
» le pauvre bonnetier vit le bonnet qui étoit tout
» décousu, *fouppy* et en mauvais état, il eut grand'-
» peur qu'on l'eût empoisonné, et il pria le sergent
» de faire venir le prevost auquel il déclara qu'il vou-
» loit bien essayer ledit bonnet, à condition qu'on
» n'y eût pas fait de mal. Le prevost lui assura qu'on
» n'y avoit rien fait; mais lui le craignoit fort, et
» pourtant il le mit en sa tête et le porta un jour et
» demi tant nuit que jour. Après, il lui en fut apporté
» un autre qu'il porta environ autant, et il en essaya
» ainsi vingt-neuf qu'il portoit 26 ou 28 heures, sans
» oser les ôter.

» Le prevost et ses gens venoient examiner nuit et
» jour s'il n'avoit rien entre la tête et le bonnet,
» renouvellant leurs menaces et leurs promesses. —
» Lui de répondre toujours qu'on fît visiter les bon-
» nets, et que s'il s'y trouvoit faute, qu'ils le punis-
» sent, sinon qu'ils le délivrassent et lui fissent
» justice.

» Environ le jour de la Saint-Nicolas, de 1481,
» et lorsqu'il en étoit à son dix-neuvième bonnet,
» on le fit sortir de la tour, et il fut mené de nuit

» au logis du prevost, où il fut de rechef enferré. Là, » le prevost lui fit encore essayer sept ou huit bon- » nets, en le pressant de dire que le Roi lui avoit fait » faire le cas dont on l'accusoit. — Le bonnetier fit » toujours la même réponse. On lui amena un cha- » pelain pour lui faire craindre qu'en essayant ces » bonnets il se mettoit en danger de mort. On ajouta » que, s'il mourroit en les essayant, on le feroit traîner » tout mort sur le Bouffay, et on lui feroit trancher » la tête comme à un criminel. — Le marchand de » bonnets resta inébranlable, disant qu'il n'avoit » crainte ni peur, et que lesdits bonnets n'avoient » aucun mal, si eux-mêmes ne l'avoient fait.

» Le jour de la Conception de Notre-Dame, lui, » le curé de Saint-Lezaire et le barbier du chancelier » de Bretagne ouyrent la messe ensemble dans l'hôtel » du prevost, et, à l'issue de la messe, en parlant » entre eux, le curé lui dit qu'il avoit fort grande peur » d'être ramené en Basse-Bretagne où déjà par long- » temps il avoit été prisonnier, et il lui apprit qu'au » château d'Auray, en Bretagne, dont Landais, le » trésorier de Bretagne, est capitaine, il y avoit deux » marchands de Normandie prisonniers, qui y étoient » il y a cinq ans et plus, et personne ne savoit où » ils étoient. Le bonnetier ajoute que, depuis, ledit » curé s'est échappé de prison et s'est mis en fran- » chise dans l'église de Saint-Pierre de Nantes, ainsi » qu'il a ouï dire à ses gardes.

» Il s'entretint aussi plusieurs fois avec le barbier

» du chancelier, qui lui dit que Landais, le tréso-
» rier, faisoit détenir prisonnier le chancelier, son
» maître, et lui avoit fait et pourchassé tous les maux
» qu'il avoit.

» Il ajouta que ce trésorier étoit le plus mauvais
» homme du monde, et qu'il étoit sorcier et *inno-*
» *vateur*, et usoit de mauvais art; qu'il avoit fait
» empoisonner feu Philippe Desessart, et que les gens
» de bien le disoient ainsi en secret, mais que per-
» sonne n'en osoit parler en public, et que si le tré-
» sorier ne pouvoit faire mourir le chancelier par
» justice, il le feroit empoisonner, ce dont il avoit
» grande peur (1).

---

(1) Une autre victime de Landais écrivait dans le même temps : « Le trésorier use d'art d'ingromance et a envoyé querir et chercher par les pays étrangers et montagnes, par un sien serviteur nommé Guillemin Duboys, des médecins usant d'art d'ingromance, lequel Guillemin lui en a amené un qui est prêtre, qui a nom messire Jehan Bourbonnais, qui fut long-temps à la Maillardière avec une vieille que Pierre Pille, son serviteur, lui avait amenée, laquelle use fort d'art d'ingromance, ainsi que disoient ses serviteurs. Et pour dire la vérité de ce qu'il a fait et a eu volonté de faire, c'est de faire mourir le Roi par son art d'ingromance, ou pour le faire malade, et aussi pour faire malade Alain Goyon, ou lui faire avoir telle maladie que ne se peut bouger, et aussi pareillement Anthoinette de Mallecles, dame Villecles; et aussi leur a baillé par écrit François de Bernon, son maître, pour faire haïr ou aimer ceulx ou celles qu'il voudra..... »

» Après l'avoir ainsi éprouvé, le prevost demanda » au bonnetier cinq cents écus pour sa délivrance; » il lui en parla par deux ou trois fois, et pareille- » ment il demanda au barbier trois cents écus pour » lui faire son appointement, en leur disant s'ils pen- » soient avoir pour rien des valets qui leur *pour-* » *chassent leurs délivrances.* — A quoi le pauvre » bonnetier répondoit qu'il n'avoit point d'argent, et » que s'il en avoit quelque peu, il le devoit aux mar- » chands. De son côté, un des archers qui le gar- » doient, venoit lui dire en confidence que le clerc » de Michel Ledoux l'avoit engagé à mettre dans le » vin qu'on lui servoit de la poudre de violette, mais » qu'il ne le feroit pas, s'il lui donnoit dix mille » nobles.

» Enfin, le prevost vint lui annoncer le dimanche » d'avant Noël qu'il seroit délivré moyennant qu'il » jureroit de ne jamais parler au Roi, ni se plaindre » de ce qu'on lui avoit dit et fait. — A quoi maître » Le Tonnelier répondit qu'il étoit contraint à le dire, » et qu'il ne le pouvoit ni ne l'oseroit celer. Alors le » prevost lui déclara qu'il devoit faire serment que » jamais il n'en parleroit et ne s'en plaindroit, si ce » n'est par force de gehyne, ce que le bonnetier ac- » corda de faire. Aussitôt le prevost envoya querir la » femme du prisonnier qui étoit à Nantes à pourchasser » sa délivrance; il les enferma tous deux en une cham- » bre, et leur fit faire ledit serment, ainsi qu'à son » serviteur qu'on envoya querir, et le prevost leur

» déclara que s'ils parloient et disoient mot de tout
» ce qui avoit été fait, il sauroit les retrouver et leur
» feroit trancher la tête.

» Il demeura enfermé avec sa femme tout le sur-
» plus du jour et de la nuit, jusqu'au lundi matin
» que ledit prevost les fit mettre dehors et conduire
» jusques hors les faubourgs, en leur commandant de
» s'en aller sans parler à personne.

» Une partie des bonnets fut retenue tant par le
» prevost que par les senechaux, l'autre partie lui fut
» rendue toute sale et gâtée, et il lui fallut s'en retour-
» ner en cet état, sans qu'il ait été récompensé ni dé-
» dommagé de la perte de sa marchandise.

» Maître le bonnetier déclara ensuite que si le Duc
» ou ses gens venoient à savoir que le curé de Saint-
» Lezaire et le barbier du chancelier lui eussent re-
» velé les choses qu'il a déposées, ils le feroient mou-
» rir sans nul doute. Aussi se promet-il bien de ne
» jamais retourner en Bretagne ni d'y envoyer des
» marchandises, à moins que le pays soit entre les
» mains du Roi.

» Le bonnetier dit de plus, après cette déclara-
» tion, que pendant qu'il fut à l'hôtel du prevost, il
» n'étoit jour qu'on n'amenât des prisonniers, la plu-
» part des gens d'église; on les amenoit toute la nuit,
» et l'on disoit que le trésorier les faisoit prendre.
» Ce trésorier avoit un très-mauvais bruit de tout le
» peuple de Bretagne, qui disoit que tous les maux
» qui se font en Bretagne, le trésorier les a fait faire. »

Après la lecture de sa déposition qu'il avait d'abord faite à Angers et qu'il renouvela à Paris entre les mains du chancelier de France, le bonnetier affirme qu'elle contient vérité, et il entend persévérer en tous les points et articles.

« Seulement il ajoute que, peu avant qu'il fût dé-
» livré, on voulut le faire passer pour clerc de l'offi-
» cial de Nantes, afin de se décharger de lui, et que
» sa prise et détention ne tournassent pas à la charge
» des officiers de justice du Duc. — Mais lui déclara
» qu'il ne vouloit point s'aider du privilége de clerc,
» qu'il y renonçoit, parce qu'il se sentoit pur et inno-
» cent, et ne vouloit point être délivré *sous umbre*
» *de clérication, mais qu'on lui fit justice.* »

L'infortuné termine sa narration en disant : « Qu'il
» a grand soupçon que le trésorier de Bretagne et le
» perfide Michel Ledoux, pour tenter d'éteindre et
» d'assoupir la matière du procès et que l'issue en
» fut à son avantage, lui ayent fait bailler à manger
» ou à boire quelque chose qui lui a porté dommage
» et nuisance en sa personne, car depuis qu'il est
» parti de Bretagne, il se trouve mal disposé de sa
» personne et autrement qu'il avoit accoutumé, et lui
» va toujours de pis en pis. »

C'est ce que prouve la lettre du roi Louis XI, qui en ordonnant la comparution du pauvre bonnetier devant son chancelier, écrivait à celui-ci : « Je vous
» envoye ce porteur qui a été long-temps détenu
» prisonnier pour moi en Bretagne, qui vous porte

» la déposition qu'il a faite devant ceux d'Angers, » et, pour ce, voyez ladite déposition devant tout » mon conseil, et advisez ce qu'il est à faire en cette » matière. — Et le despechez le plustot possible que » faire se pourra, car il n'a pas besoin de demeurer » longuement, vu la maladie de ses jambes, ainsi que » verrez.

» *Signé* LOUIS, et dessous, ROBINEAU. »

L'histoire ne dit pas quelle fut l'issue de cette affaire, mais on sait qu'à cette époque Louis XI renouvelant ses attaques contre le Duc, lui imposait le traité de Luxeuil, d'après lequel les deux rivaux juraient mutuellement de *ne chercher ni à se tuer ni à se faire tuer :* de plus, le monarque vindicatif projetait, en achetant les droits de la maison de Penthièvre, de s'assurer la succession de la Bretagne : plus tard, son successeur devait réaliser ce projet. Il se peut que l'histoire du bonnetier ait été pour beaucoup dans cette vengeance.... Et qui sait, peut-être que nous devons la perte de notre indépendance.... à des bonnets de coton.

DESTOUCHES.



VOIES DE COMMUNICATION
AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE ET EN FRANCE.

Les travaux publics américains peuvent se diviser en six classes comprises chacune dans les six tableaux suivants (1):

I. — LIGNES DIRIGÉES DE L'EST A L'OUEST DES ALLÉGHANIS.

CANAUX ET CHEMINS DE FER.	LONGUEUR. Canaux.	LONGUEUR. Chemins de fer.	DÉPENSE TOTALE. Canaux.	DÉPENSE TOTALE. Chemins de fer.	DÉPENSE par lieue.
1.re LIGNE.					
Canal Érié.	146 1/2	»	65,000,000	»	262,600
Embranchements divers	101	»			
Chemins de fer latéraux					
d'Albany à Schénectady	»	6 1/2	»	4,000,000	615,400
de Schénectady à Utica	»	31 1/2	»	8,000,000	254,000
de Rochestèr à Buffalo	»	29	»	3,000,000	103,000
2.e LIGNE.					
Canal de Pensylvanie, canal proprement dit. .	111	»	95,000,000	»	392,300
Embranchements du canal.	131 1/4	»			
Chemin de fer de Columbia.	»	33	»	19,200,000	581,800
Chemin de fer du Portage	»	14 1/4	»	8,550,000	600,000
Canal du Bald Eagle. . .	10	»	1,000,000	»	100,000
Canal de l'Union. . . .	33	»	13,870,000	»	420,300
3.e LIGNE.					
Chemin de fer de Baltimore à l'Ohio (1re part.)	»	34	»	16,000,000	470,600
4.e LIGNE.					
Canal de la Chésapeake à l'Ohio (1.re partie). .	74 3/4	»	33,000,000	»	442,800
Canal de Georgetown à Alexandrie.	3	»	2,600,000	»	866,700
5.e LIGNE.					
Canal de Virginie. Canal.	100	»	25,000,000	»	250,000
Chemin de fer.	»	60	»	15,000,000	250,000
Ancien canal du James River.	12	»	5,300,000	»	441,600
6.e LIGNE.					
Canal Richelieu.	4 3/4	»	1,870,000	»	393,700
Chemin de fer de la Prairie.	»	6 1/2	»	800,000	123,100
TOTAUX. . . .	727 1/4	214 3/4	242,640,000	75,550,000	»

(1) Les longueurs sont calculées en lieues de 4000 mètres, et les dépenses estimées en francs.

II. — COMMUNICATION ENTRE LA VALLÉE DU MISSISSIPI ET CELLE DU SAINT-LAURENT.

CANAUX ET CHEMINS DE FER.	LONGUEUR.		DÉPENSE TOTALE.		DÉPENSE par LIEUE.
	CANAUX.	CHEMINS de fer.	CANAUX.	CHEMINS de fer.	
Canaux					
d'Ohio.	122	»	22,720,000	»	186,200
Miami (1.re partie). . .	26 1/2	»	5,227,000	»	197,200
Id. (2.e partie). . .	50 1/4	»	11,000,000	»	219,000
de la Wabash au lac Érié	84	»	16,800,000	»	200,000
Michigan.	37 1/2	»	37,500,000	»	1,000,000
de Pittsburg à Érié. . .	41 1/2	»	5,000,000	»	120,500
du Beaver et du Sandy	36 1/4	»	7,250,000	»	200,000
Mahoning.	36	»	7,200,000	»	200,000
Chemin de fer de Dayton à Sandusky. . . .	»	61 1/2	»	10,500,000	170,700
Canal Welland.	11 1/4	»	11,040,000	»	982,300
Travaux du S.t-Laurent	13	»	20,000,000	»	1,538,000
Canal de Louisville à Portland.	» 3/4	»	4,053,000	»	5,400,000
TOTAUX. . . .	459	61 1/2	147,790,000	10,500,000	»

III. — COMMUNICATIONS LE LONG DE L'ATLANTIQUE.

1.re LIGNE.					
Cabotage :					
Canal du Raritan à la Délaware.	17	»	12,000,000	»	705,900
Canal de la Délaware à la Chésapeake.	5 1/2	»	14,000,000	»	2,545,500
Canal du Dismal-Swamp	9	»	3,733,000	»	324,600
Embranchement. . . .	2 1/2	»			
2.e LIGNE.					
Par les Métropoles :					
Chemins de fer					
de Boston à Providence	»	17	»	8,000,000	470,600
de Providence à Stonington.	»	21	»	8,000,000	381,000
d'Amboy à Camden. .	»	24 1/4	»	12,250,000	505,200
de Newcastle à Frenchtown.	»	6 1/2	»	2,130,000	327,700
Baltimore à Washington	»	12	»	8,000,000	750,000
d'Harper's - Ferry à Winchester.	»	13	»	2,600,000	200,000
de Frédériksburg à Richemond.	»	23 3/4	»	3,900,000	164,200
Pétersburg au Roanoke	»	24	»	3,470,000	144,600
Embranch. de Belfield.	»	6	»	840,000	140,000
de Norfolk à Weldon.	»	31	»	4,000,000	129,000
de Charleston à Augusta	»	54 3/4	»	6,400,000	116,900
d'Augusta à Athènes. .	»	46	»	8,250,000	179,300
TOTAUX. . . .	34 »	279 1/4	29,733,000	67,840,000	»

IV. — COMMUNICATIONS QUI RAYONNENT AUTOUR DES MÉTROPOLES.

CANAUX ET CHEMINS DE FER.	LONGUEUR.		DÉPENSE TOTALE.		DÉPENSE par LIEUE.
	CANAUX.	CHEMINS de fer.	CANAUX.	CHEMINS de fer.	
Chemins de fer de Boston à Lowell. . .	»	10 1/4	»	8,000,000	780,500
Id. à Worcester.	»	17 3/4	»	6,670,000	375,800
Canal de Middlesex. . .	12	»	2,800,000	»	233,000
Chemins de fer de New-York à Paterson	»	6 1/4	»	1,100,000	176,000
de New-York à Harlaem	»	2	»	2,000,000	1,000,000
de Jersey-City à New-Brunswick.	»	11 1/4	»	1,800,000	160,000
de Brooklyn à Jamaïca.	»	5	»	1,600,000	320,000
de Philadelphie à Norristown.	»	6 1/4	»	2,500,000	400,000
de Westchester.	»	3 1/2	»	540,000	154,300
Philadelphie à Trenton.	»	10 1/2	»	2,133,000	203,100
de Baltimore à la Susquéhannah.	»	24	»	7,100,000	295,800
Canal de la Santée. . . .	9	»	3,470,000	»	385,600
Canaux de la Nouvelle-Orléans.	4	»	12,000,000	»	3,000,000
Chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à Carrolton.	»	3 1/2	»	2,000,000	571,400
de la Nouvelle-Orléans au lac Pontchartrain. .	»	2	»	2,300,000	1,150,000
de Schénectady à Saratoga.	»	8 1/2	»	1,600,000	188,200
de Troy à Saratoga. . .	»	9 3/4	»	1,800,000	184,600
Totaux. . . .	25	120 1/2	18,270,000	41,143,000	»

V. — TRAVAUX ÉTABLIS AUTOUR DES MINES DE CHARBON.

CANAUX ET CHEMINS DE FER.	CANAUX.	CHEMINS de fer.	CANAUX.	CHEMINS de fer.	DÉPENSE par LIEUE.
Chemin de fer de Chesterfield.	»	5 1/4	»	1,050,000	200,000
Canal du Schuylkill. . .	43	»	16,000,000	»	372,100
Canal du Lehigh.	17 1/2	»	8,300,000	»	474,300
Canal latéral à la Déla-ware (Mémoire). . . .	»	»	»	»	»
Canal Morris.	48 1/2	»	11,000,000	»	226,800
Chemins de fer de Carbondale à Honesdale.	»	6 1/2	»	1,600,000	246,200
de l'Hudson à la Déla-ware.	»	43	»	12,600,000	293,300
de Postville à Sunbury.	»	17 3/4	»	6,000,000	338,000
Philadelphie à Reading.	»	22 3/4	»	8,000,000	351,600
Divers ouvrages voisins des mines.	»	66	»	6,000,000	90,900
Totaux. . . .	109	161 1/4	35,300,000	35,250,000	»

VI. — LIGNES DIVERSES.

CANAUX ET CHEMINS DE FER.	LONGUEUR. Canaux.	LONGUEUR. Chemins de fer.	DÉPENSE TOTALE. Canaux.	DÉPENSE TOTALE. Chemins de fer.	DÉPENSE par lieue.
Ouvrages divers :					
Canaux de la Nouvelle-Angleterre, savoir : Canal de Cumberland et Portland (Maine) ; canaux de Farmington, de Blakstone, d'Hampshire et Hampden et de Hadley	67	»	10,400,000	»	155,000
Canalisation du Conestogo (Pensylvanie).	7 1/4	»	1,000,000 (pour les deux)	»	95,700
Canalisation du Codorus (Pensylvanie).	4 1/4	»			
Canal des Muscle-Shoals (Alabama).	14	»	7,000,000	»	500,000
Canal de Savannah à l'Ogechée.	6 1/2	»	850,000	»	130,800
Amélioration de l'Hudson	11 3/4	»	5,000,000	»	425,500
Chemins de fer					
de Quincy (Massachusetts)	»	1 1/4	»	180,000	144,000
d'Ithaca à Owégo (New-York).	»	11 3/4	»	2,700,000	230,800
de Lexington à Louisville	»	36	»	6,000,000	166,700
de Tuscumbia à Décatur (Alabama).	»	18	»	3,000,000	200,000
de Rochester.	»	1 1/4	»	160,000	128,000
de Buffalo à Blackrock. .	»	1 1/4	»	50,000	40,000
Totaux. . . .	110 3/4	69 1/2	24,250,000	12,690,000	»

VII. — RÉSUMÉ DES SIX TABLEAUX PRÉCÉDENTS.

TABLEAUX.	LONGUEUR DES OUVRAGES. Canaux.	LONGUEUR DES OUVRAGES. Chem. de fer.	DÉPENSE. Canaux.	DÉPENSE. Chem. de fer.
I.	727 1/4	214 3/4	242,640,000	74,550,000
II.	459	61 1/2	147,790,000	10,500,000
III.	34	279 1/4	29,733,000	67,840,000
IV.	25	120 1/2	18,270,000	41,143,000
V.	109	161 1/4	35,300,000	35,250,000
	1,354 1/4	837 1/4	473,733,000	229,283,000
A déduire.	144	105	72,500,000	21,750,000
	1,210 1/4	732 1/4	401,233,000	207,533,000
VI.	110 3/4	69 1/2	24,250,000	12,690,000
	1,321 »	801 3/4	425,483,000	220,223,000
	2,122 3/4		645,706,000	

En raison d'un certain nombre d'ouvrages très-peu importants, sur lesquels je n'ai pu avoir de renseignements exacts, je pense que l'on pourrait porter les totaux ci-dessus à 2,150 lieues et à 660 millions de francs.

Si l'on voulait tenir compte des principaux ouvrages à l'exécution desquels il a été pourvu dans les derniers mois de 1835, ou dans les premiers de 1836, savoir : la continuation du chemin de fer de Baltimore à l'Ohio, et du canal de la Chésapeake à l'Ohio, le canal de Virginie, le chemin de fer de New-York au lac Erié, le canal Michigan, les travaux publics de l'Etat d'Indiana, le chemin de fer d'Elmyra à Williamsport et le canal Génesée, qui reliera les travaux publics de New-York à ceux de la Pensylvanie, *l'Eastern* et *le Western Railroads* près de Boston, le reste du chemin de fer de Buffalo à Rochester, le chemin de fer de Philadelphie à Baltimore, par Wilmington, ceux de New-Haven à Hartford, de West-Stockbridge à Hudson, de Lancaster à Harrisburg, de Richemont à Pétersbourg, et celui de l'Alabama à la Chattahochie, il faudrait aux totaux précédents ajouter environ neuf cents lieues et 300 millions ; ce qui donnerait pour totaux définitifs trois mille cinquante lieues et 960 millions. Je ne parle pas des deux grands chemins de fer de la Nouvelle-Orléans à Nashville et de Charleston à Cincinnati, qui cependant me semblent devoir être prochainement exécutés, et qui avec quelques embranchements, auront ensemble plus de cinq cents lieues.

Les Américains ont déjà surpassé, par l'étendue de leurs entreprises de communications et par la rapidité qu'ils ont mise à les exécuter, tout ce qu'avaient fait les peuples de la vieille Europe. Presque tous les ouvrages ci-dessus énumérés ont été faits en quinze ans. L'Angleterre est restée soixante ans, de 1760 à 1820, pour creuser, dans les trois parties du Royaume-Uni, 1,100 lieues de canaux, dont les quatre cinquièmes sont dans l'Angleterre proprement dite. Ces ouvrages anglais sont en général assez courts, à petites dimensions, et l'exécution en a été facile. Quelques-uns cependant sont fort beaux ; tel est celui de la Forth à la Clyde, qui a 3 mètres de hauteur d'eau, et dont la longueur n'est d'ailleurs que de 15 1/2 lieues ; tel est surtout le canal Calédonien, qui traverse la Grande-Bretagne de l'Est à l'Ouest. Son parcours entier n'est que de 23 3/4 lieues ; le canal proprement dit, n'a que 8 1/2 lieues ; le reste est occupé par une file de lacs allongés. Il est praticable pour des frégates de 32 canons. La dépense a été de 25,000,000 fr., ou à peu près de 3,000,000 f. par lieue.

Après avoir canalisé leur territoire, les Anglais s'occupent à le sillonner par des chemins de fer exécutés à grands frais. Ils ont en ce moment environ 142 lieues de chemins de fer achevés, ayant coûté 105 à 110 millions, soit 750,000 à 800,000 fr. par lieues et 172 lieues de chemins de fer en construction, qui ne coûteront pas moins de 220 millions, soit 1,300,000 f. par lieue.

La Hollande a beaucoup de canaux dont la construction a été fort simple, à cause des conditions hydrographiques du pays. Le plus remarquable est celui qui va d'Amsterdam au Helder. Il a 20 1/4 lieues de long. Deux frégates peuvent y passer de front.

Il existe aussi de beaux ouvrages dans le nord de l'Europe, pour abréger la navigation, soit par l'intérieur de la presqu'île du Jutland, soit à travers la Suède. La Russie possède aussi quelques grands travaux de navigation intérieure qui complètent la communication presque entièrement établie par les fleuves entre la Caspienne et la Baltique (canal Ladoga).

Il y a bien long-temps que la France a débuté dans les travaux publics. Le canal de Briare date d'Henri IV. Le canal du Midi fut commencé en 1666, et livré à la navigation en 1684. Avant la révolution, plusieurs autres canaux avaient été achevés; entre autres le canal du Centre, qui relie la Saône à la Loire. D'autres avaient été entamés, principalement par les Etats provinciaux, mais ils restèrent abandonnés tant que dura la tourmente révolutionnaire: tels furent le canal du Rhône, ou plutôt de la Saône, au Rhin par le Doubs et l'Ill; le canal de Bourgogne, qui relie la Saône et la Seine par l'Yonne; celui du Nivernais, qui rattache la Loire à l'Yonne; celui de la Somme qui suit la rivière de ce nom, et la met en communication avec l'Oise. L'empire continua les ouvrages qu'il trouva commencés, et en commença de nouveaux, entre autres celui de Saint-Quentin proprement dit, celui de Nantes à Brest, destiné à l'approvisionnement de notre premier arsenal militaire; celui de l'Ourcq; ceux du Cher (Aujourd'hui du Berry), du Blavet (de Pontivy à Lorient), d'Ille-et-Rance (de l'Océan à la Manche), et quelques autres moindres ouvrages, tels que les canaux de Mons à Condé, Saint-Denis, Saint-Martin. En 1814, le malheur de nos armes vint encore une fois suspendre les travaux. La Restauration les reprit faiblement jusqu'en 1821. En 1821 et 1822, des marchés furent passés avec des compagnies pour l'achèvement des lignes commencées et l'établissement d'un petit nombre d'autres (canal latéral à la Loire,

navigation de l'Isle, de l'Oise, etc.), en tout quinze lignes. Ces marchés onéreux au Trésor, qu'ils grevaient d'intérêts considérables ; onéreux au commerce, sur qui ils devaient faire peser des droits de péage trop élevés, procurèrent une somme de 128,600,000 fr.

Malheureusement, les devis présentés aux chambres avaient été rédigés avec une extrême précipitation. Les projets nouveaux n'avaient pas été étudiés. Les travaux furent conduits mollement. Toutes les prévisions de temps et d'argent furent dépassées. A la fin de 1833, deux lignes seulement étaient achevées, savoir : le canal d'Aire à la Bassée (10 lieues 1/4) qu'une compagnie avait entrepris à ses risques et périls, et des travaux de peu d'importance pour l'amélioration du Tarn (*) entre Gaillac et Alby (8 lieues). A la même époque, il y avait déjà trois ans que les emprunts de 1821 et 1822 étaient épuisés et que les ouvrages se continuaient aux frais du Trésor, moyennant des allocations annuelles.

La loi du 27 juin 1833 répartit une somme de 93 millions entre la navigation intérieure, les routes, les phares et les monuments. Les rivières et canaux eurent 44 millions pour leur part.

Actuellement, les travaux touchent à leur terme ; la plupart des lignes sont livrées à la navigation. Toutes le seront en 1837.

Voici le détail de leur étendue et celui de la dépense au 31 décembre 1835 :

DÉSIGNATION DES OUVRAGES.	LONGUEUR en lieues de 4,000 mèt.	DÉPENSE TOTALE au 31 déc. 1835.
Canal du Rhône au Rhin.	87 1/4	27,334,068
id. de la Somme.	39 1/4	11,145,545
id. des Ardennes.	26 1/4	14,030,142
id. de Bourgogne.	60 1/2	51,211,158
id. du Berry.	80	17,321,360
id. latéral à la Loire.	49 1/2	23,542,016
id. de Nantes à Brest.	93 1/2	42,547,234
id. d'Ille-et-Rance.	21 1/4	13,823,364
id. du Blavet.	15	4,929,106
id. du Nivernais.	44	25,145,949
id. d'Arles à Bouc.	11 3/4	11,102,391
Navigation de l'Isle.	36 1/4	4,622,685
id. de l'Oise.	34 1/2	5,074,717
TOTAL.	598 1/2	251,829,735

(*) Il avait été alloué pour ces travaux 800,000 fr., qui ne sont pas compris dans les 128,600,000 fr. ci-dessus.

Il reste à dépenser un peu plus de 17 millions sur les fonds de la loi de 1833. En admettant qu'ils suffisent pour parfaire les ouvrages commencés, la dépense totale se trouvera de 269 millions, soit 430,000 fr. par lieue.

Ces canaux donnent déjà de notables résultats. Ainsi, sur le canal du Rhône-au-Rhin, au-dessus de Besançon, où le mouvement commercial est moins actif que dans la partie inférieure, on a livré passage, en 1833, à 1,600 bateaux ou radeaux; et, en 1834, à 2,180. Il en est passé sur le canal de Bourgogne:

	1834	1835
A Dijon	825	2,324
Au bief de partage.	227	1,388

Les recettes sur ce dernier canal suivent une progression non moins rapidement croissante. Elles ont été :

En 1833, de.	171,661 fr.
En 1834, de.	211,530
En 1835, de.	591,840

Pour compléter la nomenclature de la navigation artificielle de la France, il faut, aux travaux ci-dessus, ajouter les suivants :

Canal de Saint-Quentin	23	lieues	1/4
de Briare, de Loing et d'Orléans.	45	—	1/4
du Centre	29	—	1/4
du Midi	61	—	»
de l'Ourcq.	23	—	1/2
Petits canaux du littoral de la Méditerranée.	52	—	3/4
Petits canaux du Nord et du Pas-de-Calais.	73	—	»
Divers petits canaux isolés, tels que ceux de la Bruche, de Givors, de Vauban, de Brouage, de Saint-Denis, et Travaux du Tarn.	34	—	»
TOTAL.	342		»

En y ajoutant les 15 lieues du canal de Roanne à Digoin, et les 16 1/2 lieues du canal de la Sambre à l'Oise, ainsi que les portions exécutées de divers canaux momentanément suspendus, tels que celui des Salines, ce chiffre s'élèverait à. . . . . 400 lieues.

Le total général de la navigation artificielle de la France serait donc de.	998
En outre nous avons une navigation fluviale dont la longueur peut être estimée à.	1,800
Ce qui donne pour total définitif de la navigation une longueur de.	2,798

Quant aux communications par terre, nous possédions, au 1.er janvier 1836, en fait de routes royales:

Routes à l'état d'entretien. . . .	6,129 lieues.	
Routes à réparer	1,559	
Lacunes de routes.	947	
TOTAL des routes royales. .	8,635	8,635 lieues.
La classification analogue des routes départementales donnerait:		
Routes à l'état d'entretien. . . .	5,500	
Routes à réparer	1,200	
Lacunes.	2,800	
	9,500	9,500
TOTAL des routes royales et départementales,		18,135 lieues.

En fait de chemins de fer, nous n'avons encore en France que ceux qui s'étendent de Lyon à Roanne, 38 lieues en tout; le chemin d'Epinac, qui a 6 lieues et demie, et quelques autres petits, qui élèveraient la somme totale des chemins de fer en France à 50 lieues à peine.

En résumé, il y a peu de pays au monde qui soient en mesure de présenter la même étendue de communications que la France. Cependant il nous reste encore beaucoup à faire, même pour jouir de ce que nous avons fait.

Nos canaux sont bien conçus et bien exécutés. La plupart offrent une section plus considérable que celle des canaux ordinaires d'Angleterre et d'Amérique, double au moins. Ils auront de l'eau toute l'année au moyen des réservoirs alimentaires qui s'achèvent à grands frais. Une fois nos canaux terminés, nous ne serons encore qu'à la moitié de la tâche; car ils débouchent dans des rivières qui ne sont pas navigables en été. Ainsi le canal du Midi se termine dans la Garonne à Toulouse, et la navigation du fleuve n'est régulièrement bonne que 50 lieues plus bas, à Castets, près Langon. Le canal du Berry, ceux du Nivernais, du Centre, de Briare, d'Orléans, aboutissent à divers points de la Loire, tous éloignés du confluent de la Maine; et c'est là seulement que le fleuve offre une profondeur d'eau toujours suffisante. La pensée de Henri IV et de Louis XIV, de lier deux à deux les trois mers qui baignent la France à l'Ouest, au Nord et au Midi, est enfin réalisée; mais la liaison, au lieu d'être permanente, comme l'exigerait le développement des relations commerciales, n'est encore qu'incer-

taine et interrompue. Jusqu'à ce que nos canaux soient bien fournis d'eau et nos rivières améliorées, jusqu'à ce que la continuité des grandes lignes existe autre part que sur le papier, tous les transports qui exigent de la régularité seront effectués par le roulage : on ne confiera à la navigation que les objets qui peuvent sans inconvénient rester six mois en voyage, et nos routes continueront à être défoncées par d'énormes chariots. Nous aurons beau faire des lois sur la police du roulage, elles seront inexécutables et inexécutées. La meilleure loi, la seule bonne en cette matière, sera celle qui pourvoira à la navigation du territoire. L'Administration n'a pas fait connaître les devis des travaux à entreprendre sur nos fleuves, quoique d'excellentes études aient été faites relativement à un canal latéral au Rhône, par exemple, et que d'intéressants travaux aient été déjà exécutés sur le Rhin. Il ne paraît pas qu'on doive les évaluer à moins de 200 millions.

Ce n'est pas tout. Nos 18,135 lieues de routes ne sont pas toutes praticables. Sur nos routes royales, il y a des lacunes à combler et de longues distances à réparer ; la somme nécessaire pour les porter toutes à l'état d'entretien est évaluée comme il suit:

Lacunes.	75,038,637 fr.
Routes à réparer.	56,915,831
TOTAL	131,954,468

Les départements auraient à débourser une somme au moins égale pour les routes départementales, sans parler des sommes que les chemins vicinaux exigent, et qui vont d'ailleurs leur être consacrées, en vertu de la loi de 1836.

Pour que la viabilité du territoire fût complète, il faudrait aux canaux et aux routes joindre les chemins de fer. Les études entreprises en vertu de la loi du 27 juin 1833 sont achevées, et il n'y a plus à craindre qu'à l'égard des chemins de fer nous éprouvions les mécomptes qui ont signalé nos entreprises de canaux. Les nivellements ont été exécutés sur une longueur de 2,318 lieues. La longueur totale des projets étudiés est de 1250 lieues, qui sont estimées à 908 millions, soit 730,000 fr. par lieue. S'il s'agissait de leur exécution aux frais de l'État, l'on pourrait réduire le nombre des lignes étudiées, ou du moins abandonner la plupart des embranchements aux compagnies qui les préféreraient certainement aux grandes lignes. Les seuls chemins de fer que l'état pourrait jamais avoir à entreprendre seraient, selon toute probabilité, les suivants:

De Paris au Havre, par Rouen.	55	lieues.
———— à Lille.	58 3/4	
Embranchement de Valenciennes (route de Belgique).	19	
Embranchement de Calais (route d'Angleterre).	33	
De Paris à Lyon et Marseille.	219	
à Strasbourg.	116 1/2	
à Bordeaux.	154	
Embranchement de Bayonne (route d'Espagne).	56	
— — de Nantes.	35	
TOTAL	746 1/4	lieues.

A raison de 800,000 fr. la lieue, la dépense de ce système serait de. . . . . 597 millions.

En résumé, pour compléter la viabilité du territoire, la somme requise serait:

Lignes de navigation.	200 millions.
Routes.	132
Chemins de fer.	597
TOTAL.	929 millions.

A raison de 50 millions par an, l'exécution de ces travaux exigerait de dix-huit à vingt ans.

Cinquante millions par an, c'est lourd. Mais si le désarmement pouvait enfin s'opérer, il serait aisé d'y pourvoir sans augmenter les charges publiques. Ne serait-ce pas le cas d'emprunter, si toute autre ressource venait à manquer? S'abuserait-on beaucoup en espérant que les sources du revenu public, rendues plus fécondes par l'exécution de ces travaux, produiraient par cela seul un surplus de 40 millions, c'est-à-dire l'intérêt d'un emprunt successif d'un milliard. Lorsque l'on voudra sérieusement trouver ces 50 millions annuels, il y aura lieu à se demander encore si les 50 millions de l'amortissement qui sont attribués au 5 p. 0/0, et qui restent sans emploi, parce que le cinq est au-dessus du pair, ne trouveraient pas le meilleur des placements dans cette vaste entreprise.

Un autre moyen se présente encore. Par les caisses d'épargnes, nous avons organisé un emprunt forcé d'un nouveau genre, c'est-à-dire forcé pour l'emprunteur. Quand ces excellentes institutions auront été multipliées, et l'on y pourvoit avec une louable sollicitude, elles verseront annuellement au trésor, en temps régulier, une somme de 50 millions, et davantage peut-être. L'état ne peut refuser ces fonds; le devoir

et l'intérêt du gouvernement lui commandent de devenir le dépositaire et le garant des épargnes du plus grand nombre. Et une fois dans ses coffres, que pourra-t-il en faire, sinon d'en user comme d'un emprunt à 4 p. 100 et de les appliquer autant que possible à des dépenses productives?

Les difficultés financières qui s'opposent à l'exécution d'un système complet de communications en France seraient donc aisées à lever. Il est d'ailleurs certain que les hommes, chefs et ouvriers, ne manqueraient pas pour mettre les millions en œuvre. Lorsque l'état jugera convenable de faire pour l'ensemble ce que les départements et les communes font pour les détails (*), il trouvera dans ses ingénieurs un admirable levier, et dans les rangs de son armée une force inépuisable. Il n'y a pas d'entreprise, si vaste qu'elle puisse être, à laquelle la France ne puisse suffire par le nombre, la capacité et le dévouement de ses ingénieurs, aussi bien que par ses ressources matérielles. La France a des ingénieurs en assez grand nombre pour couvrir l'univers entier de routes, de canaux et de chemins de fer. Grâce à son système de centralisation, dont l'ecole Polytechnique est l'un des produits, elle possède cinq cents ingénieurs des ponts-et-chaussées. Elle a en outre une centaine d'ingénieurs des mines, quatre cents officiers du génie, et cinq à six cents officiers d'artillerie et d'état-major, tous en mesure de prendre une part active aux plus difficiles travaux. Certes, si la France se décidait enfin à déployer sur son territoire l'énergie, l'activité et la haute intelligence dont elle fit preuve, quand elle se mit à conquérir l'Europe; si elle consacrait à enrichir son sol la moitié des trésors qu'elle engloutit dans cette tentative audacieuse, il est permis de croire que la palme des améliorations matérielles ne resterait pas long-temps à nos heureux voisins d'outre-mer et à leurs rejetons d'Amérique.

Il faut dire cependant que si en France, nous désirons avoir nos grandes communications achevées promptement et à bon marché, deux mesures doivent être préalablement adoptées.

1.° Il est indispensable de modifier les règlements d'administration qui fixent es formalités à remplir par les ingénieurs pour l'exécution des travaux.

2.° Il n'est pas moins nécessaire de modifier l'éducation des ingénieurs. On a beau être plein de probité et de zèle, et posséder des connaissances mathématiques et mécaniques fort

(*) On peut estimer à 70 ou 80,000,000 la somme annuelle qui sera consacrée par les départements et les communes aux communications départementales et vicinales sous l'empire de la nouvelle loi des chemins vicinaux.

étendues, l'on ne parviendra jamais à tirer le meilleur parti possible d'une somme donnée, ou d'une communication une fois établie, ni à bien user du temps, si l'on est étranger à la pratique des affaires commerciales. Or, c'est un point qui est complétement négligé dans l'éducation de nos ingénieurs; l'enseignement des écoles d'application et celui de l'école Polytechnique ont donc besoin d'être révisés. Il est inconcevable, par exemple, que dans cette dernière école, qui fournit au gouvernement les hommes par les mains desquels il accomplit les entreprises matérielles les plus importantes, l'on n'enseigne pas l'économie publique, c'est-à-dire la science des intérêts matériels.

Il y a lieu aussi à modifier le régime administratif de nos canaux pour qu'ils deviennent aussi utiles qu'ils peuvent l'être.

En Europe, les petits Etats donnent maintenant des leçons aux grandes puissances. Le 1.er mai 1834, une loi conçue comme il suit fut promulguée par le gouvernement belge:

« Art. I.er. Il sera établi dans le royaume un système de » chemins de fer ayant pour point central Malines, et se diri- » geant à l'Est, vers la frontière de Prusse, par Louvain, » Liége et Verviers; au Nord sur Anvers; à l'Ouest sur Os- » tende, par Termonde, Gand et Bruges, et vers les fron- » tières de France par le Hainaut.

» Art. II. L'exécution en sera faite à la charge du Trésor » public, et par les soins du gouvernement. »

Abstraction faite de la ligne de Bruxelles à la frontière de France, qui est ajournée jusqu'à ce qu'on se soit entendu avec le gouvernement français, tout le système sera achevé en 1838. Les travaux étant conçus dans un style fort simple, on estime que 45 millions suffiront à l'achèvement des trois tronçons de l'Est, de l'Ouest et du Midi, comprenant 74 lieues; ce serait 600,000 fr. par lieue. Les onze lieues d'Anvers à Bruxelles ont coûté, matériel compris, 3,373,000 fr., soit par lieue 306,000 fr. Ce chemin d'Anvers à Bruxelles a transporté, en quatre mois, 430,000 voyageurs. Autrefois les voitures publiques n'en avaient que 75,000 par an.

Le gouvernement belge se propose de diriger un embranchement de Gand sur Lille, ce qui, avec la ligne de Bruxelles à Valenciennes, portera le développement total de ses chemins de fer à 115 lieues environ. C'est comme si la France en entreprenait 1,000 lieues.

Il n'est personne qui ne doive être frappé de ce fait, qu'en ce moment les travaux publics achevés ou en construction, en Amérique, ont à peu près la même longueur que tout ce qui

a été fait, depuis deux siècles, par les puissances de l'Europe réunies.

On peut évaluer ainsi les travaux publics achevés ou en construction dans les divers Etats européens :

ÉTATS.	CANAUX en lieues de 4,000 mèt.	CHEMINS DE FER en lieues de 4,000 mèt.
Angleterre.	1,100	313
France.	998	50
Belgique.	115	74
Autres états.	400	50
TOTAL.	2,613	487
TOTAL général de l'Europe.	3,100	
Idem des États-Unis.	3,050	

MICHEL CHEVALIER (1).

(1) M. Michel Chevalier, que nos lecteurs connaissent à plus d'un titre honorable, après nous avoir promis son concours à la rédaction de la *Revue du Breton*, nous communique ce fragment inédit d'un ouvrage intitulé *Lettres sur l'Amérique du Nord*, lequel va paraître à Paris.



PHELIPPES DE TRONJOLLY.




UI ne s'est dit, après s'être arrêté devant un vaste tableau reproduisant la pensée du peintre : — J'aimerais à voir entière cette figure dont la tête ou le geste révèle tant de graces, une nature si forte.... — Mais cette figure est sur le second plan, et l'artiste, pour conserver à son œuvre une pensée d'ensemble, a dû masquer ce personnage ou n'en laisser voir qu'une partie, pour faire ressortir avec plus de vigueur un groupe dont le rôle prédomine. — Il en est, sous ce rapport, de l'histoire comme de la peinture, et il y a dans les longues scènes qui forment l'histoire d'un pays, des figures fortement caractérisées et de cette nature élevée qu'on aime à retrouver, qu'on aimerait à décrire.... Mais l'art a ses exigences pour l'historien comme pour le peintre, et il faut savoir user du raccourci avec opportunité. — Et cependant jeter ainsi ou laisser sur un arrière plan une belle et grande figure, quand elle ressortirait avec puissance sous un jour plus vif, c'est chose dure, et dont l'artiste est toujours tenté de se dédommager par des études particulières.

Ainsi j'ai fait moi-même, ainsi je me suis livré à des laisser-aller d'atelier qui m'ont conduit à reproduire en pied quelques-uns des personnages que j'ai dû placer dans le tableau plus vaste de l'histoire de notre province pendant la Révolution. — L'un des hommes qui contribua à débarrasser Nantes de Carrier, m'a paru, sous ce rapport, mériter une attention particulière, et j'essaie une esquisse de sa vie politique.

Né à Rennes, le 15 février 1751, François-Anne-Louis-Phelippes-Coatgoureden de Tronjolly se trouvait appartenir à une famille aisée et depuis long-temps mêlée aux affaires du Parlement et de la ville de Rennes; il reçut de ses parents l'éducation qui se composait alors de l'étude des langues anciennes et du droit (1). D'une stature peu élevée et d'une constitution nerveuse, extrêmement mobile, Phelippes fut de bonne heure, et dès le temps de ses études, mêlé à tous les mouvements qui se manifestèrent dès le milieu du dernier siècle dans l'ancienne capitale de la Bretagne, à la suite des résistances du Parlement et des Etats aux envahissements de la Cour. A peine âgé de 21 ans, et dès lors juge-garde de la monnaie à Rennes, il s'essaya contre la noblesse dans un conflit soulevé entre lui et Pelage de Coniac, Sénéchal et Président des Etats. Sa fermeté et sa résolution dans cette lutte, lui valurent les suffrages presque unanimes de ses concitoyens pour la place *de Procureur-Syndic* de la ville de Rennes. Nulle charge ne pouvait évidemment mieux convenir à son ardente activité pour l'innovation, et s'il était besoin de faire concevoir tout ce que cette position nouvelle devait donner d'excitation à une ardente et jeune tête, il suffirait de rappeler que Phelippes en fut pourvu dans le temps où Louis XVI et ses ministres, en soutenant l'indépendance américaine, octroyaient chaque jour aux grandes villes de nos provinces quelques franchises empreintes de la plus

(1) Je trouve, dans un mémoire du 6 messidor an XI, relatif à Phelippes Tronjolly, que Roland Phelippes de Coatgoureden, l'un de ses pères, fut, en 1346, Sénéchal de Bretagne, qu'Henri Phelippes, son fils, fut député par le Duc de Bretagne pour traiter de la paix avec le roi de France, et que plusieurs autres membres de cette famille furent successivement employés dans la magistrature et les armées du pays.

large libéralité. Toutefois, et il faut le dire, notre jeune compatriote, ainsi pourvu de l'une des premières charges de sa ville natale, au lieu de se laisser aller inconsidérément à une opposition vaniteuse et sans spécialité contre les actes du gouvernement, sembla avoir senti de bonne heure que l'homme de la communauté devait par-dessus tout s'occuper des intérêts de celle-ci. Le soin des enfants naturels, déposés aux hospices de la ville, attira donc toute la sollicitude de Phelippes. « Depuis plus de vingt ans, » dit-il dans un de ses mémoires, ces malheureux enfants » y périssaient en foule dans les premiers huit jours de leur » naissance faute de soins et d'aliments appropriés à leur » âge. Leur état n'était même pas constaté, et l'on faisait » un trafic honteux de leurs cadavres, que les sages-femmes » vendaient au prix de 24 sols aux élèves en chirurgie. » — Alimentés avec des bouillies de sarrazin, ces malheureux êtres étaient alors entassés, comme on les voyait encore du temps de la République, dans des boîtes rangées sur des rayons depuis le plancher jusqu'au plafond, ainsi qu'on y aurait disposé des livres ou des épices.

Mais ces enfants n'étaient pas les seules victimes des préjugés de leur temps ; leurs malheureuses mères, ces femmes-filles que les lois d'Henry III obligeaient à déclarer leur grossesse, en comparaissant au bureau de l'économe, y étaient soumises à un interrogatoire indécent *sur faits et articles* qui blessait les mœurs et la pudeur de la manière la plus révoltante. — Phelippes attaqua de front l'un et l'autre abus, et, se trouvant en opposition avec les Administrateurs de ces établissements, il en appela à l'opinion publique par des mémoires et des requêtes au Parlement. Mais divers sursis furent lancés en opposition à ses plaintes, et ayant pour juges plusieurs de ses adversaires qui étaient Administrateurs des hospices, il exerça autant qu'il dépendait de lui le droit de récusation; mais à quoi servait alors un droit qui ne s'appuyait que sur le fond et la justice de la cause : ses ennemis obtinrent en 1783, après deux ans de lutte, *une défense royale* de passer outre.

Phelippes restait cependant Procureur-Syndic de la ville et de la police municipale, et, repoussé sur un point, il s'empressa de porter ses attaques sur un autre. Alors, et par une extension illégale des pouvoirs les plus étendus, le premier Président du Parlement de Bretagne et quelques autres Magistrats s'étaient attribué le droit de lancer eux-mêmes des lettres-de-cachet à la sollicitation des familles. Phelippes de Tronjolly

assigna les gardiens de ces petites bastilles à l'audience de la police, afin qu'ils eussent à mettre en liberté tous ceux qui n'étaient pas détenus *par jugement ou par lettre-close du Roi lui-même.* — Une dénonciation du sieur Champion, l'un des agents subalternes de l'omnipotence parlementaire, adressée à Nosseigneurs du Parlement, déconcerta encore le malheureux Procureur-Syndic, et, mandé plusieurs fois à la barre de ces Messieurs, force lui fut de renoncer à ses poursuites.

Mais ces seules luttes, ralenties par les formes légales et judiciaires du Palais, ne pouvaient suffire à l'ardente activité de Tronjolly. Se rappelant qu'il était défendu, par une ordonnance de police, de porter des cannes à épée, Phelippes ne passait pas près d'un gentilhomme sans observer si la canne qu'il portait renfermait l'arme prohibée, et, rencontrant un jour le beau-frère de l'Avocat-Général, Laus de Beaucourt, il lui arracha des mains le jonc qu'il portait et le brisa sous ses pieds avec l'épée qui s'y trouvait contenue.

S'élevant ainsi dans la faveur du peuple et des écoles, par de sévères réglements sur la police municipale et par le maniement des armes dans des querelles privées avec les membres de la noblesse, Phelippes se vit bientôt porter comme l'élu de la ville de Rennes aux états qui allaient s'ouvrir vers 1784. Tout ce qui tenait au privilége des ordres et du rang fut pour lui l'objet de rodomontades, alors éminemment en faveur près des jeunes gens et du peuple. Est-il obligé de se tenir de trois pas en arrière de la noblesse, d'après les prescriptions du réglement, Phelippes court se mettre à côté du chevalier le Vicomte qui devait le précéder, et celui-ci, que la renommée ne désignait que sous le nom de ***Diable-Boiteux***, à cause de sa réputation de duelliste, le trouvant mauvais, Phelippes l'appelle au combat.

C'est à ces actes et à cette conduite qu'il dut d'être élu, après ses quatre ans d'exercice, au syndicat de la ville de Rennes et postérieurement à la candidature pour la place de maire. Mais déjà les grandes et profondes agitations de la révolution avaient remué toutes les classes de la société; et la Bretagne, inquiète, attendait avec anxiété l'issue des états de 1788, signalés par tant de troubles. Dépositaire des armes de la milice bourgeoise comme son lieutenant-colonel, Phelippes ouvrit lui-même le dépôt de ces armes aux jeunes gens de l'école, et, conduisant avec lui Sevestre et Moreau au lieu de ce dépôt, il leur remit les drapeaux de la milice auxquels se rallia toute la bourgeoisie dans la lutte qui s'engagea aux Cordeliers entre la noblesse et le peuple, les 26 et

27 janvier 1789. Mais il se trouvait en même temps *premier avocat du roi* au présidial de Rennes, et il voulut poursuivre les assassinats commis dans les journées des 26 et 27 janvier ; il requit, en conséquence, des décrets de prise de corps contre le chevalier de Guer, le comte de Trémergat, et le baron de Boisgelin, président de l'ordre de la noblesse. — On sait ce qu'il advint de ces poursuites, et l'on connaît l'évocation qui fut faite de cette affaire au parlement, qui n'eut garde d'inquiéter les fauteurs des troubles du mois de janvier 1789.

Ainsi s'était déjà posé, avant la révolution, celui de nos compatriotes, qui, par son éducation, ses mœurs, ses habitudes de place publique, nous semble avoir réuni en sa personne tout ce qui, dès cette époque, caractérise de la manière la plus franche et la plus large l'esprit de novation irritable qui constitua plus tard la vertu républicaine et sans-culottide avec ses excès et ses sacrifices. D'ailleurs, comment ce même citoyen dans lequel bouillonne déjà la sève républicaine, ne se serait-il pas laissé pousser en avant; comme il le dit lui-même : « Pendant que les Robins, les Ministres, » les fermiers-généraux et les principaux chefs de la no- » blesse étaient mes ennemis déclarés, la commune de Rennes, » en reconnaissance de mes services, crut devoir demander » pour moi des lettres de noblesse que je refusai. » — Et persistant, en effet, à combler Phelippes de ses faveurs, la même commune arrêtait, en mars 1790, qu'une place et l'une des rues de la ville prendraient son nom, que le plus jeune de ses enfants serait le filleul de *l'universalité des habitants de Rennes et qu'il porterait le nom de cette ville*, ou, en d'autres termes, comme nous nous en sommes assurés à l'hôtel même de la commune, que *la ville de Rennes serait la marraine de son fils*.

Cependant Phelippes, qui avait déjà refusé des lettres de noblesse, refusa aussi que son nom fût donné à l'une des rues de sa ville natale, et, allant lui-même arracher les plaques sur lesquelles on avait inscrit son nom, et les rapportant à la commune, il demanda que cette rue et cette place prissent le nom *des Jeunes Nantais*.

Bientôt Phelippes, qui n'avait point été porté si loin dans la faveur du peuple sans se faire des ennemis, même parmi les patriotes les plus prononcés, dut quitter Rennes pour aller habiter la Loire-Inférieure, qui devint le théâtre de ses actions les plus énergiques. Avant de le suivre dans les crises nouvelles où nous le verrons entraîné, nous devons rappeler qu'après l'élection de Le Chapelier à l'assemblée constituante,

et quand la faveur de ses concitoyens eut fait voter un monument à celui-ci, ce fut encore Tronjolly qui empêcha par une motion à la Société des Amis de la Constitution, l'érection de ce monument qu'il regardait comme injurieux pour la ville de Rennes dans un moment où Le Chapelier, placé à la tête des feuillants, laissait percer ses inclinations secrètes pour la cour. — *J'empêchai l'exécution de l'arrêté déjà pris*, dit Tronjolly, *et je reçus trois coups d'épée.....*

Cette opposition à l'apothéose de Le Chapelier, paraît, ainsi que Phelippes le dit lui-même, avoir été la cause de son éloignement de la ville de Rennes; du moins il reçut presque aussitôt une nomination d'accusateur public près le tribunal du district de Paimbœuf. — Bientôt placé à la tête des patriotes de cette ville comme il l'avait été à la tête de ceux de Rennes, il fut nommé président de la Société Populaire, et peu de temps après, il fut appelé comme administrateur au Conseil-Général du département de la Loire-Inférieure. Enfin, nommé juge au tribunal de Nantes, il y siégait quand en mars 1793 éclata le premier soulèvement de la Vendée et de la Bretagne. On sait, et nous disons ailleurs, quelle fut cette terrible crise : c'est au plus fort de ces déchirements, quand les représentants du peuple affluèrent dans nos départements, après la condamnation du 21 janvier, que Phelippes Tronjolly, porté par le suffrage du peuple et le choix des administrations en permanence, fut nommé par les représentants à la présidence des tribunaux criminel et révolutionnaire du département de la Loire-Inférieure. Nous avons dit également, dans notre travail général sur la révolution en Bretagne, ce que ces tribunaux et les commissions temporaires alors formées apportèrent d'activité et de zèle pour comprimer les insurgés. Phelippes de Tronjolly nous dit lui-même à quelles fureurs et à quelles menaces il fut en butte après un an d'exercice, et combien de lettres anonymes le menaçant du poignard et du poison lui furent adressées à lui et à Villenave, adjoint à l'accusateur public.

Jeté en avant des partis les plus avancés de la révolution, Tronjolly devait les suivre tous, et les dépasser en quelque sorte, jusqu'à ce qu'épouvanté des horreurs qui se commettaient autour de lui, et quelquefois en son nom, il se sentit tout-à-coup indigné contre la lâcheté des égorgeurs. Ne trouvant plus que des victimes, il s'attaqua aux bourreaux eux-mêmes. Mais ne devançons pas les faits, et suivons pas à pas cet homme d'une énergie si exaltée pour le surprendre dans une de ses faiblesses, comme il le disait lui-même.

Comprimés un instant, les Vendéens venaient de reprendre l'offensive en s'emparant de Saumur, d'Angers et des deux rives de la Loire. Ils aspiraient à se rendre maîtres de Nantes, qui leur offrait une vaste communication avec l'Océan, et, s'avançant en masses formidables, ils s'approchaient de cette ville et la menaçaient de près. Les autorités permanentes, après avoir rappelé Canclaux et s'être adressées successivement à la Convention et à ses comités, encore troublés des journées du 31 mai et du 2 juin, sentirent très-bien qu'il n'y avait qu'un moyen de sauver leur ville, qui consistait à s'adresser simultanément à tous les départements de l'Ouest pour leur demander de prompts secours. Mais quels secours Nantes pouvait-il attendre des départements voisins, quand ceux-ci se fédéralisaient successivement à Rennes et à Caen, et ne songeaient qu'à renverser la Convention pour se venger de l'arrestation de leurs députés. Quoi qu'il en soit, Phelippes fut choisi par les Administrateurs de son département pour aller demander à Rennes et à ses anciens concitoyens les secours dont Nantes avait un si pressant besoin. Il remplissait cette mission le 17 juin 1793, et, assistant à l'une des séances des corps constitués de la ville de Rennes, qui s'occupaient alors activement de l'organisation de la force départementale plus tard dirigée sur Caen, il *demanda avec instance,* ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux de la ville de Rennes, *que la force armée que l'on voulait diriger sur Paris fût envoyée à Nantes pour y porter des secours.* Et sa demande n'ayant point été accueillie, il rentra immédiatement dans la Loire-Inférieure pour se mêler aux combattants dans la célèbre journée du 29 juin 1793. On sait comment Nantes, soutenu du seul courage de ses enfants, parvint à repousser les rebelles, dont l'armée s'élevait à 75,000 hommes. Un tel succès fut pour Nantes un motif de joie et de grand triomphe. Mais, ainsi d'ailleurs que les choses arrivent trop souvent, les partis, qui divisaient la ville et qui s'étaient réunis au jour du danger, se séparant de nouveau après la victoire, reprirent avec plus d'activité que jamais leurs haines et leurs aversions. La question des secours envoyés à Caen, par les autres départements de l'Ouest, en vue de contraindre la Convention à se dissoudre ou à rappeler dans son sein les 26 députés décrétés le 2 juin, se représenta naturellement et se trouva vivement soutenue par les membres du département et de la commune réunis. A leur tête étaient Baco et Beaufranchet, auxquels s'était joint Beysser, dont les services comme général avaient été décisifs dans la journée du 29 juin. Son grade donnait à celui-ci le commandement des troupes en l'absence de

Canclaux attaché aux pas de l'ennemi, et il n'eut pas de peine à faire prendre toutes les mesures qui devaient réunir Nantes au parti fédéraliste. Un arrêté entre autres fut pris qui interdit aux délégués de la Convention toute intervention dans les affaires de Nantes, et même l'entrée dans ses murs. C'était, pour la Loire-Inférieure comme pour les autres départements de l'Ouest, un acte positif de séparation. Or, toutes les autorités furent appelées à y donner leur adhésion, et Phelippes, comme les autres, y souscrivit de son plein mouvement..... Mais les choses ne pouvaient aller ainsi long-temps, les Représentants qui étaient à peine rendus à Ancenis, à la suite de Canclaux, s'inscrivant contre ces mesures, suspendirent Beysser, et ne donnèrent qu'un court délai aux fonctionnaires nantais pour se rétracter. Phelippes, que la mobilité de son caractère, autant et plus que ses principes, semble porter vers les événements bruyants et décisifs, fut aussi prompt à se rétracter qu'il l'avait été à souscrire les arrêtés fédéralistes du 5 juillet; mais ce qui le révèle tout entier dans cette circonstance, c'est la manière dont il envisage cet acte et dont il l'explique lui-même. « Un » moment égaré avec la masse de mes concitoyens, je crus » que la république avait été en danger aux célèbres journées » des 31 mai et 2 juin, et le 5 juillet je signai *volontairement,* » *comme je l'ai toujours déclaré,* l'arrêté des corps adminis- » tratifs. L'erreur me fit commettre *une faute,* et comme elle » en est le principe, elle doit en être l'excuse. Elle me servit » successivement de justification entière dans une assemblée » des corps administratifs renouvelés et auprès des Représen- » tants du peuple qui déclarèrent: *qu'ils me remettaient ma* » *faute, à raison de mon civisme et de mes services; qu'ils* » *connaissaient la pureté de mes intentions et qu'ils étaient* » *convaincus que je n'avais été qu'égaré....* Enfin le comité » révolutionnaire lui-même m'a rangé dans la classe *des ci-* » *toyens excusables ou trompés,* et depuis il a reconnu que » j'étais un *patriote prononcé.* »

Comme nous le disions, Phelippes se révèle tout entier par ces paroles: et si le 5 juillet il votait avec les fédéralistes, et que le 6, quand le club S.t-Vincent et la commune se furent ralliés aux Représentants, il se rétractait pour s'excuser près de ceux-ci, on doit déjà deviner ce que deviendra l'ancien Président des Tribunaux Exceptionnels dans le mouvement extra-révolutionnaire où sa fougue va le pousser, en même temps que son cœur et son énergie de Breton le retiendront encore. Nous n'aurons guères qu'à le laisser parler pour faire apprécier les tourmentes qui vont incessamment bouleverser cette âme de feu.

Phelippes, comme nous l'avons dit, avait été nommé Président des Tribunaux Criminel et Révolutionnaire de Nantes, à l'époque des insurrections de mars 1793 : il resta pourvu de ces fonctions après le siège de Nantes, qui eut lieu au mois de juin ; et quand Carrier fut envoyé pour affliger nos départements, il était encore saisi des terribles fonctions qui lui avaient été conférées. Mais alors fut aussi créé ce terrible Comité Révolutionnaire, qui, avec ses *compagnons de Marat*, jeta Nantes et la Loire-Inférieure dans une si profonde stupeur. Placé sur son siége, chargé de l'application des terribles lois qu'avait rendues le parti de la Montagne, Phelippes se croyait encore un Républicain, placé à un poste périlleux, mais que rien ne pouvait lui permettre d'abandonner ; et il jugeait et envoyait de nombreuses victimes à la mort, comme d'autres tuaient leurs frères dans les sanglants combats de la Vendée.... Mais bientôt Carrier, Naux, Bachelier, Goullin, Grandmaison et tous les *compagnons de Marat*, comme ils s'appelaient eux-mêmes, impatients des lenteurs de la loi, frappèrent les victimes de leurs propres mains, les fusillèrent sans procès, les firent périr à l'Entrepôt ou dans la Loire, et voulurent exiger des juges et de leur Président Phelippes, une sorte de sanction légale à leurs atrocités. — Ici Phelippes, qui plus d'une fois s'était senti l'âme bourrelée de tant d'horreurs, ne sut plus se contenir, et, s'apercevant que les égorgeurs, impatients de ses lenteurs, avaient déjà plusieurs fois remis aux commissions militaires les accusés qui ressortaient de sa juridiction, il s'aventura hardiment, et en homme de cœur, à démasquer les atrocités sans nombre du Comité Révolutionnaire de Nantes, alors que tout fléchissait devant ses membres et que pas un seul homme osât lever la tête.

Carrier était à peine depuis deux mois à Nantes que le Comité et les compagnons de Marat avaient déjà encombré de suspects toutes les prisons et les anciens couvents de la ville. La sombre terreur qui régnait dans toutes les classes de la société était d'autant plus grande que l'entrée journalière des prisonniers Vendéens, qne les généraux Républicains expédiaient après les victoires de Chollet et du Mans, semblait autoriser les Clubistes et le Représentant Carrier à tout se permettre. Cependant le 14 frimaire quelques détenus de la Maison de Justice ayant été condamnés par le Tribunal Révolutionnaire à la peine de mort, à raison de projets d'évasions ; et, pour l'exemple, ces condamnés devant être exécutés le soir même aux flambeaux, Phelippes reçut l'ordre

de se rendre immédiatement au département, où Carrier s'était déjà rendu. L'assemblée était présidée par l'Evêque Minier, et celui-ci s'étant étendu sur le rapport que venait de faire le Comité Révolutionnaire, au sujet d'une conspiration générale des prisons, qui ne tendait à rien moins qu'à l'insurrection, et à la sortie de tous les détenus, il fut proposé de surseoir à l'exécution des condamnés pour savoir s'il ne conviendrait pas *de prendre des mesures générales contre les prisonniers en masse.* « .... J'exposai avec force, dit Phe-
» lippes, que rien ne pouvait arrêter l'exécution d'un juge-
» ment et je me retirai pour faire exécuter les six victimes
» que la loi avait frappées. »

Mais le lendemain, 15 frimaire, le tribunal révolutionnaire, se trouvant en séance, reçut une nouvelle lettre de Carrier pour se rendre au département, où le représentant et le comité conféraient déjà avec l'évêque Minier et ses adhérents. Cette fois on ne parla plus d'exécution en masse; mais Bachelier et Grandmaison, tenant à la main une liste de 300 détenus, proposaient de faire un exemple et de s'en débarrasser. — Phelippes, s'opposant de toutes ses forces à une pareille atrocité, arguait du jugement rendu la veille et du respect dû à la loi, quand Carrier, fronçant le sourcil, lui donna une nouvelle énergie qui le conduisit à demander à quel titre on prétendait lui faire prendre part à de tels actes. « Le tribunal a ou n'a
» pas fait son devoir, ajouta-t-il. S'il ne l'a pas fait qu'on en
» nomme un autre : s'il l'a fait, laissez-le juger, c'est seule
» ment au glaive de la loi à faire tomber la tête des cou-
» pables.... » Carrier se taisait.... Puis il s'écria tout-à-coup : *Il faut bannir, il faut chasser les modérés de l'assemblée.* Et Goullin qui dominait le comité et une partie de l'assemblée, s'abandonnant à toute l'exagération de son fanatisme, traita Tronjolly de *lâche et de président contre-révolutionnaire.* Grandmaison lui dit que les détenus pourraient bien ne pas être les seuls qui fussent destinés à périr..... Tronjolly, en se retirant, se rendit sans délai au greffe qui était voisin de la geole; il y resta couché, en vue d'éviter un grand crime, s'il lui était possible de le prévenir par sa présence.

Mais alors que cette scène se passait, un ordre signé Goullin, Grandmaison et Mainguet, était déjà donné au commandant temporaire de Nantes, pour que 300 hommes de troupes soldées enlevassent 4 à 500 prisonniers du Bouffay et des Saintes-Claires, avec charge de les lier deux à deux et de se transporter à l'Eperonnière pour les y fusiller *tous indistinctement et de la manière jugée la plus expéditive.* — La ré-

sistance et les fermes propos de Tronjolly, joints à la répugnance du commandant, arrêtèrent seuls ce massacre.

Mais Tronjolly, qui avait passé 24 heures au greffe du Bouffay, ne pouvait y établir domicile, et dans la nuit du 24 au 25 frimaire eut lieu, encore sur les ordres de Grandmaison, cet enlèvement de 129 détenus qui furent les premières victimes livrées aux flots de la Loire.

Je n'ai pas ici pour tâche de retracer toute cette longue page de l'histoire de Carrier et de la ville de Nantes, et il me suffira de quelques faits pour reproduire avec sa sombre et terrible couleur de sans-culottisme la sauvage et sublime énergie du président Phelippes. Alors que tout se tait, que tout tremble, il veille; et, après avoir été un instant l'instrument de ces monstres, il a le courage de les attaquer en face, de les dénoncer. — Dès qu'il sait que la Loire charrie des cadavres, il court de nouveau au Bouffay et se rend à la Geole demandant au gardien Bernard Laguèze l'exhibition du reçu que les compagnons de Marát lui ont remis pour les 129 victimes qu'ils ont enlevées. — Mais le moment n'était pas encore venu cependant, de démasquer les égorgeurs, et la terrible puissance de Carrier aurait bientôt avisé à une opposition aussi intempestive......

Le 27 du même mois il reçut, toutefois, du représentant, lui-même, une liste de 24 réfugiés venus à Nantes chercher un asile et faire leur soumission à la suite de la déroute des armées vendéennes; et au bas de cette liste étaient les mots suivants écrits précipitamment de la main de Carrier, et fortement chargés d'encre :

« Pour ordre au citoyen Phelippes, président du Tribunal
» Criminel de faire exécuter sur le champ, *sans jugement*,
» les vingt-quatre brigands ci-dessus, qui viennent d'être
» arrêtés les armes à la main.

» Nantes, ce 27 frimaire l'an 2.e de la République-Fran-
» çaise une et indivisible,

» *Le représentant du peuple*,

» CARRIER. »

Le 29, même ordre pour 27 autres victimes parmi lesquelles quatre jeunes femmes de la même famille.

.... Phelippes résiste; et, après avoir fait consigner sur les registres du tribunal les ordres écrits du représentant, il s'obstine à ne point les faire exécuter, malgré que Carrier et Goullin soient venus, au pied de l'escalier du Bouffay, lui intimer verbalement les ordres qui lui avaient été transmis

par écrit. — Mais comment ces victimes auraient-elles échappé, l'accusateur public n'eut pas l'énergie du président, et les flots de sang qui ruisselaient alors sur la place du Bouffay, se grossirent au point d'inonder les boutiques qui faisaient face à la guillotine. Le bourreau lui-même en fut troublé: et, deux jours après, il avait cessé de vivre à la suite d'un long délire.

Il n'est pas besoin de dire, sans doute, que dès lors Phelippes, en butte à la haine des membres du comité révolutionnaire et aux soupçons de Carrier, dut se tenir sur la plus grande réserve pour ne pas succomber sous les attaques de ses ennemis; mais c'était par eux, et après avoir passé au scrutin épuratoire du club Vincent la Montagne et du comité lui-même, qu'il avait été maintenu par Carrier au poste qu'il occupait. « Si je suis coupable, leur disait-il, vous l'êtes en- » core plus, et c'est vous qui avez trompé le représentant. » A l'aide de ce sillogisme, prêt à quitter le siège du juge pour monter sur les degrés de l'échafaud, il se disposa à démasquer les monstres qui grossissaient la Loire des flots de sang qu'ils faisaient couler, et qui, ne prenant même pas le temps d'enterrer leurs victimes, les livraient aux eaux du fleuve ou à la dent des chiens qui parcouraient par bandes les carrières et les cimetières des environs de Nantes.

A cet effet, il rendit le 7 nivose, et fit afficher le 11, une ordonnance portant défense expresse aux geoliers de toutes les prisons de Nantes de livrer aucun détenu *sans un décret de la Convention ou un ordre des Représentants du peuple.* Mais, à ce moment même, il tombait malade, et, obligé pour quelques temps d'abandonner son siège de Président, Carrier, à la demande des membres du Comité, le fit remplacer par Le Peley, l'un des leurs, alors membre du même Tribunal et précédemment membre de l'Administration départementale. Cet acte de remplacement était du 26 pluviose, et le lendemain Carrier quitta Nantes, où il fut momentanément remplacé par Prieur de la Marne, qui avait suivi l'armée d'opération au Mans et à Savenay.

A peine rétabli de sa maladie, Phelippes, comme ces patriotes qui ne cessaient de crier *vive la République* quand ils avaient le sabre dans le ventre, se présente au Tribunal révolutionnaire et redemande à Le Peley son siège qu'il n'a quitté qu'en raison de sa maladie. Le Peley et Le Coq, juge et autre agent du Comité, arguent de l'acte de remplacement signé par Carrier.... Force est à Phelippes de se résigner; *mais ne voulant point qu'il soit dit qu'il s'est démis volontairement d'une*

place importante qu'un républicain ne peut abandonner sans lâcheté, il fait constater sa présence et sa demande sur les registres du Tribunal révolutionnaire, et, y étant rentré presque aussitôt en qualité d'accusateur public, il écrivit, dans le courant du mois de floréal, plusieurs lettres à Prieur pour lui notifier qu'il allait poursuivre, comme assassins et concussionnaires, les membres du Comité révolutionnaire, et qu'à cet effet il rendait compte de leur conduite aux Comités de la Convention et intimait l'ordre au Receveur de l'enregistrement de lui justifier l'emploi ou le versement des sommes provenant des saisies faites par le Comité et ses agents de la compagnie de Marat. Et, en effet, le lendemain 23 floréal, il lançait un réquisitoire contre les membres du Comité, concluant à ce que *tous huissiers et gendarmes assignassent les témoins dont il fournissait la liste*, afin qu'ils vinssent le 28 au greffe du Tribunal déposer sur les faits qui peuvent jeter de la lumière *sur les assassinats et les concussions des membres du Comité*. Mais Prieur, qui s'était opposé pendant sa mission aux noyades et aux exécutions en masse, crut sans doute que c'était aller trop vite, et il intima le 24 l'ordre précis à Phelippes de surseoir à toute poursuite jusqu'à l'arrivée de ses successeurs Bo et Bourbotte. — Ceux-ci s'étant rendus à Nantes aussitôt le départ de Prieur, qui eut lieu le 25 floréal, Phelippes leur adressa, le 28, la lettre suivante :

« Malgré mon acte légal du 23 de ce mois, le cours de la » justice a été interrompu. J'ai accusé vrai ou faux ; je ré» ponds sous ma responsabilité de ma dénonciation comme » magistrat. Si j'ai voulu informer, d'après la notoriété pu» blique, c'est que la loi impose à mon silence des peines pé» cunières, même celle des fers. Dès là qu'on m'a mis dans » l'impossibilité de commencer l'instruction *que rien ne devait* » *retarder*, je sollicite, au moins de votre justice, d'adresser » aux corps constitués mon acte, avec injonction de certifier » par écrit la notoriété des faits y contenus, ou d'en nier la » réalité ; s'ils sont déclarés faux, destituez-moi provisoire» ment : s'ils sont vrais, je laisse le reste à votre prudence......

» Salut et fraternité,

» PHELIPPES. »

Mais l'un des deux Représentants auxquels cette lettre fut adressée était lié d'amitié avec Carrier, et sentant sans doute où portaient les dénonciations de Phelippes, il ne fut donné aucune suite à ses lettres, aucune réponse à ses demandes. Mais à quelques jours de là, ces mêmes Représen-

tants se trouvèrent conduits par le cri public à s'informer de la conduite des membres du Comité révolutionnaire, et se voyant amenés à des poursuites inévitables, ils prononcèrent le 24 prairial l'arrestation de Phelippes et de ceux qu'il avait dénoncés. Jeté au secret, sans connaître le motif de son arrestation, Phelippes, que les Représentants avaient déféré au Tribunal révolutionnaire de Paris, partit de Nantes le 4 messidor, ayant les menotes aux mains, et conduit de brigade en brigade, tandis que ses adversaires Chaux, Goullin, Bachelier, Grandmaison et autres, avaient obtenu la faveur de se faire conduire dans une chaise de poste.

A peine déposé dans l'une des prisons de la capitale, il recueille ses souvenirs, et, poursuivant avec la même énergie ceux qu'il a si fortement inquiétés à Nantes, il publie, à la date du 12 thermidor an 2, un mémoire récapitulatif des excès du comité révolutionnaire de Nantes, qu'il termine par le passage suivant :

« Parmi les satellites de Robespierre, il serait difficile d'en » signaler de plus abominables que les membres du comité » révolutionnaire de Nantes, et un de leurs complices (Car- » rier) que je ferai connaître lors de mes interrogatoires. L'his- » toire n'offre pas de modèles de scélérats plus consommés » que ceux que j'ai livrés au bras vengeur de la justice. Les » registres de tous les tribunaux criminels de l'Europe ne con- » tiennent pas de forfaits qu'on puisse comparer à ceux de ces » monstres, tous les éléments ont concouru à leurs assassi- » nats : ils n'ont respecté ni le sexe, ni l'âge, ni la vertu, ni » la nature, ni l'innocence, ni la beauté ; ils n'ont pas plus » respecté d'innocentes victimes dans les fers. »

Dans un deuxième mémoire écrit de la même prison et daté du 11 fructidor, c'est Carrier qu'il dénonce, et n'ayant pu obtenir, comme il l'avait demandé, à être entendu des comités de salut public et de sûreté générale, il contribua du moins par ses écrits à faire apprécier la vérité et à la faire envisager sous un jour favorable à la justice.

Enfin, traduit au tribunal révolutionnaire de Paris en même temps que les 93 nantais, restant des 132 victimes que le comité avait dévouées dans sa pensée, il fut acquitté et mis en liberté le 28 fructidor de l'an 2.

Là se termina en quelque sorte la carrière politique de Phelippes Coatgoureden de Tronjolly. Nous savons cependant qu'à sa rentrée à Nantes en l'an 4, il fut successivement nommé président de sa section, électeur, et plus tard président du tribunal criminel de la Loire-Inférieure. Mais le

mouvement politique du 18 fructidor, an 5, l'enleva de nouveau à ses fonctions, et je retrouve une pétition de lui, datée du 27 messidor an 11, qui apprend qu'il était à cette époque sans emploi, chargé d'une nombreuse famille et sans ressources pécuniaires, les désastres de la révolution l'ayant forcé à vendre une partie de son patrimoine. — A l'époque du consulat, Phelippes se fit appuyer des conseils municipaux des villes de Nantes et de Rennes, pour une place de sénateur ou de conseiller à la Cour de Cassation; mais ses sollicitations et la récapitulation de ses services à Nantes touchèrent peu le premier consul, à ce qu'il paraît, et nous savons qu'il est mort il y a peu d'années, après avoir été long-temps attaché au modeste tribunal de Pontivy.

A. DUCHATELLIER.



SALIAUX,

NAUFRAGÉ DE LA MÉDUSE.



'ÉTAIT au mois de décembre 1831. Nous étions deux. Nous marchions à pied le long de la route de Dinan à Saint-Malo, par une pluie froide et battante qui redoubla d'intensité à la hauteur d'un petit cabaret situé à un quart d'heure du bourg de Saint-Jouan. L'orthographe de l'enseigne m'est encore présente; la voici littéralement copiée du texte grossièrement peint le long d'une bande enduite de chaux bien unie qui entourait le haut de la muraille comme d'une ceinture : A LA DÉCANTE DES BON ANFAN ON VAN VEN ET SIDRE. Pour nous abriter contre le déluge qui pleuvait sur nos épaules depuis trois quarts-d'heure, nous franchîmes le seuil du cabaret, à dessein de nous emparer du coin du feu, sous le motif apparent de boire une bouteille de mauvais cidre. Mais c'était chose plus difficile à exécuter qu'à concevoir; car l'âtre brûlant était entouré de joyeux buveurs assis sur de grossiers escabots, le pot de grès entre les jambes, et dévisant

entre eux de toutes sortes de sujets agricoles, politiques, bachiques, nautiques. Un nuage de fumée de tabac remplissait l'étroit réduit où nous nous trouvions, et s'il n'eût existé une communication avec l'air extérieur au moyen d'une ou deux vitres brisées, il est plus que probable que nous eussions été étouffés dans cette épaisse atmosphère dont la densité s'augmentait encore à l'arrivée de chaque nouvel hôte qui s'empressait d'allumer sa pipe. Ils se rôtissaient, et nous gélions. Cependant, comme à tout prendre, nous étions mieux sous ce toit, assez mal hospitalier, qu'au grand air de la campagne, noyés sous un abyme d'eau, nous prenions patience, en écoutant la pluie tomber, et l'entretien des buveurs qui s'animait de plus en plus d'un caractère de joyeuseté. Mais l'orage amenait du monde. Le cabaret s'emplissait de toutes sortes de gens qui, comme nous, commençaient par demander une chopine, puis regardaient s'il n'y avait pas au feu quelque place vacante.

Enfin, las de se brûler les jambes, deux de ces butors vidèrent la place qui fut aussitôt occupée par mon compagnon et moi, en vertu du droit de premier aspirant. Tout-à-coup la porte s'ouvre avec un fracas tel qu'on aurait dû s'attendre à la subite apparition d'un duc et pair qui vient abriter sa grandeur sous le chaume d'un cabaret, faute d'un manteau contre l'orage, ou parce que l'essieu de son carrosse s'est brisé sur la route. Mais ce n'était pas tel personnage qui venait grossir notre réunion. — Ah! te voilà,

Saliaux! — D'où viens-tu comme çà, le général des fous? — Te voilà trempé comme un goëland. — Comment, scélérat, dit un autre, tu as quitté le commandement de ton armée! — Le général a déserté, reprit un troisième. Grande gaieté, unanime épanouissement parmi nous tous, car nous ne faisions pas faute tous les deux de rire à toute gorge aux dépens du nouveau venu.

Or, quel était ce Saliaux? c'était un garçon d'environ trente-cinq ans, de la plus grotesque physionomie barbue qu'on puisse trouver au monde, coiffé d'un chapeau à trois cornes en cuir bouilli, exhumé des dépouilles de la garde nationale de 1791, et sur lequel un méchant peintre d'enseignes de Saint-Malo avait tracé trois grands cercles, bleu, rouge et blanc, figurant une cocarde tricolore d'au moins vingt-quatre pouces de circonférence; ledit chapeau étant surmonté d'un superbe panache de toutes sortes de plumes et de petites bandes de papier de couleur dont l'effet à l'œil était fort éclatant. Le long de la cuisse gauche de Saliaux pendait un sabre de bois à poignée de cuivre. Quant au reste, son costume ne présentait plus aucun insigne militaire. Le général était nu-pieds dans ses sabots, un mauvais pantalon de toile, une vieille veste grise, abritaient seulement ses membres contre la brise aiguë du solstice d'hiver.

Notre ami le général demanda aussi vulgairement que possible une chopine de cidre et une place au feu. L'une et l'autre lui furent refusées, car inspection

faite de sa bourse, il n'y avait pas de quoi payer la dépense; et parce qu'il ne pouvait pas payer une chopine, il était clair qu'il n'avait pas droit au feu, dans la logique du cabaretier. Vous devez imaginer que touchant l'article de la chopine, je me portai garant auprès de l'aubergiste qui, sur la foi de ma caution, servit aussitôt à Saliaux cet objet de son ardente convoitise. Mais il lui fut impossible de se blottir contre les tisons, car les paysans sont en général sans pitié et d'une notoire mal obligeance. Saliaux, à son grand regret, demeura donc derrière les escabots, allongeant de temps en temps ses mains engourdies entre les épaules de ceux-ci et de ceux-là, pour attraper quelques rayons de calorique. C'était un tintamare de mauvaises plaisanteries sur Saliaux, la plupart sans le moindre sel, mais qui n'en obtenaient pas moins les honneurs d'un gros rire, à point que Saliaux, mécontent de n'avoir pas place au feu, prit les lazzis de travers, se fâcha tout rouge, et se mit à injurier tout le monde dans les termes les plus virulents.

Hélas! la colère de Saliaux ne fit que provoquer de plus belle la vivacité de ses antagonistes à l'accabler de mille propos bouffons et insultants pour sa dignité de général. Saliaux écumait. Il proposait des duels par milliers. Il brandissait son sabre avec un air effroyable. Mais, tandis qu'il faisait voltiger sa lame, celui-ci lui prenait son chapeau, et quand il s'efforçait de reconquérir le chapeau, on lui enlevait son sabre. On le tenait à quatre pour lui tondre ses moustaches

dont il était si fier. — Va donc chercher une poignée de paille et un tison pour faire la barbe du général. — Mets donc son sabre d'honneur à allumer le feu. — Tiens, disait un autre, en lui présentant un manche à balai, voici ton bâton de maréchal. — Il faut le faire maréchal, s'écrièrent-ils tous, il n'en coûte que cent coups de bâton. Et mes rustres de faire mine de fustiger Saliaux. Celui-ci frémissait de terreur et de colère.

Un vieillard entra, Dieu merci pour Saliaux et pour moi, car cette scène prolongée me faisait grand mal. La folie est une chose si triste en elle-même, que se railler d'un fou est un acte de mauvais cœur. Les anciens avaient bien raison de respecter les insensés comme étant sous la protection spéciale d'un dieu. Cette sainte idée de leur Mythologie sauvait au moins la dignité humaine d'une cruelle assimilation à l'espèce brute. On plaignait l'insensé d'être sous la continuelle obsession du dieu, mais on avait de lui une frayeur mêlée de vénération qui, au lieu d'en faire un objet de risée, lui menageait partout un accueil hospitalier. L'insensé frappait à la porte de chacun, et elle lui était ouverte avec empressement. On le recevait à sa table, on lui ménageait une place au foyer paternel, et il emportait toujours quelque petit présent pour se rendre propice le génie tutélaire de l'insensé. Hélas! notre philosophie a détruit cette douce erreur. Les études physiologiques, en nous rendant plus habiles sur les causes de la folie, ont arraché de notre cœur

la pitié pour les misérables jouets d'une imagination déréglée. Ils ne sont plus à nos yeux que des êtres infirmes, peu dissemblables des animaux. On les rebute grossièrement, on les injurie, on les frappe, on s'en sert de sujet de moquerie perpétuelle. Pauvres fous, la philosophie ne vous est pas bonne! Plus vos frères les humains se civilisent, moins ils font estime de vous, moins ils ont d'entrailles pour vos malheurs. Mais, consolez-vous, votre phalange devient si forte de jour en jour, que le pouvoir sur les sages de ce monde vous appartiendra. Oui, vous régnerez, pour peu que le monde dure encore quelque cent ans.

Le vieillard, homme de pitié et de mansuétude, ne se prit point à rire de la démence orageuse de Saliaux. Au contraire, ses premières paroles furent toutes de paix pour le misérable général au sabre de bois. Mais pour nous tous sa voix fut plus rude, son geste plus véhément. — Reste tranquille, mon bon ami, tu es plus sage que ceux qui te font du mal en t'irritant; et vous, vous êtes plus fous que le malheureux insensé de la folie duquel vous vous raillez; qui de vous a valu cet homme que vous accablez? Rougissez plutôt de n'avoir pas été ce que fut l'insensé, et remerciez bien Dieu de n'être pas ce qu'il est devenu sous le coup qui l'a frappé. Le conseil me parut bon. Le rire se comprima à l'instant sur mes lèvres. Déjà même j'avais cessé de prendre part à la grosse gaîté dont l'infortuné Saliaux était devenu l'objet depuis qu'elle lui avait coûté de la colère et des tourments.

Le vieillard s'aperçut de l'intérêt que je commençais à prendre à son protégé. Monsieur, me dit-il, vous voyez devant vous un malheureux jeune homme qui a passé par les plus horribles angoisses qu'il soit possible à l'humanité de subir. L'épreuve a été trop rude, car elle lui a coûté la raison; mais ni moi, ni vous peut-être, n'eussions échappé à de tels malheurs, sans essuyer les mêmes pertes. — Qu'était donc, repris-je, ce pauvre fou? — Un homme de bien, un hardi matelot; mais tout cela a péri en lui avec les dernières planches de *la Méduse*. — Quoi! cet homme est un débris de cet affreux naufrage? — Oui, me fut-il répondu, il n'échappa aux flots que pour courir des dangers bien plus affreux. Moi, je repris : Vous étiez donc de l'équipage de *la Méduse*, Saliaux? Vous avez été témoin de ce grand naufrage? — Monsieur, vous parlez de *la Méduse*? Ah! oui, je montais *la Méduse*, belle frégate! — Saliaux, je voudrais bien entendre ce récit, si vous en aviez le loisir? — Oui, Monsieur, je le veux bien, de tout mon cœur.... Mais, au nom de *la Méduse*, Saliaux avait changé de visage. Le feu qui l'allumait s'évanouit à l'instant pour y laisser l'expression d'une profonde mélancolie. Son œil s'appesantit; son front sembla se charger de nuages. Une sueur froide paraissait aussi ruisseler le long de son visage. Quelques frissons se manifestèrent. Puis, après avoir, pendant quelques instants, penché sa tête sur ses genoux pour bien rappeler ses souvenirs, Saliaux approcha son escabot du mien, et demeura encore quelque temps sans pouvoir parler.

Evidemment, le poids de ses souvenirs accablait Saliaux, et la scène dans laquelle il avait lui-même joué un rôle si dramatique, se renouvelait dans son imagination avec toutes ses terreurs et ses péripéties. Le fou avait disparu à mes yeux. Il ne restait plus devant moi que l'être consacré par le malheur. Il me parut que Saliaux avait recouvré toute sa raison, et malgré son burlesque accoutrement, il se transforma pour moi en un personnage plein de dignité et de maintien.

Quand Saliaux put recouvrer la voix : — Vous voulez donc que je vous parle de mes malheurs? Comment vous les redire; vous ne les comprendrez pas, vous qui n'avez jamais été sur mer, à ce que je vois. — Mais encore, Saliaux, racontez toujours, et soyez sûr que vous aurez un auditeur bien attentif et plein de pitié pour tous les maux que vous avez soufferts. Mon accent le pénétra, et puis il lut dans mes yeux le plaisir qu'il allait me faire. Il se mit donc à me redire l'histoire entière de ce grand naufrage qui fit tant de bruit en son temps. Vous la raconter après Saliaux me serait chose impossible. D'abord les circonstances et les termes me feraient faute; mais si, à force d'attention, je pouvais forcer ma mémoire à me les restituer, jamais je n'aurais cette vérité d'émotion, ce coloris pittoresque, cette sensibilité profonde que Saliaux mit dans un récit qui me tint pendant une heure sous le charme de la parole du pauvre insensé. Oh! non, il n'était plus fou. Il était admirable! Il était

sublime de simplicité et de drame! Sa voix était déchirante, sa phrase amenait des larmes ; son geste, son regard, sa physionomie, avaient une telle pathétique éloquence, que l'art ne parviendra jamais à imiter. Il me faisait frissonner. Il me remplissait de mille angoisses. Il m'humectait les yeux de pleurs. Il me faisait jeter des cris, ou retenait ma voix sous l'étouffement de sa narration. Les cris de désespoir de l'équipage résonnaient à mon oreille. Le vent me semblait mugir à travers ces voiles en lambeaux. Les mâts se brisaient avec un cri sinistre et prolongé. Le vaisseau, jouet des flots et de la tourmente de l'air, tantôt s'enfonçait dans les abymes ou s'élevait sur la cime des vagues, non moins près de sa perte, en creusant les sables qu'en pirouettant sur les sillons de l'océan. Saliaux nous redit les efforts inouis de l'équipage pour sauver le malheureux cadavre de *la Méduse;* cette ceinture de tonneaux vides dont on l'entoura pour la contraindre à surnager. Inutile espoir! Lasse de lutter contre la tempête, la belle frégate s'enfonça sous les eaux avec lenteur et comme à regret de finir le combat avec les éléments ligués pour sa perte.

Saliaux avait d'autres catastrophes à essuyer, de plus terribles anxiétés l'attendaient sur ce misérable radeau où quelques-uns de ses compagnons cherchèrent un refuge trop précipité, oublieux qu'ils avaient été d'embarquer des aliments suffisants pour les soutenir dans leurs courses aventureuses à travers les hasards de l'océan. La faim, la soif, firent sentir leurs pointes ;

mais les malheureux naufragés n'avaient pas une seule once de biscuit, pas une goutte d'eau. Les maux extrêmes nécessitent d'extrêmes résolutions. Le dez fatal est jeté. Une victime tend la gorge au couteau. Soudain la dernière goutte de son sang est savourée par des lèvres avides; le dernier lambeau de sa chair est partagé par ses faméliques compagnons avec une scrupuleuse exactitude. Saliaux s'assied à ce banquet de cannibales et satisfait à sa faim dévorante, en mangeant de cet affreux mets. Repas fatal pour lui! La nature humaine se révolte, l'instinct moral, plus fort que les appétits physiques, s'élève avec indignation, et jette les premiers troubles dans cette intelligence qui désormais ne doit plus s'appartenir. La raison de Saliaux s'égare; son imagination devient délirante et se peuple de noirs fantômes. Un autre festin d'antropophages est encore préparé par la même immolation humaine, et pas une voile sur l'Océan ne venait récréer leurs espérances. Un calme plus affreux que la tourmente qui avait vaincu *la Méduse* les tenait enchaînés sous le même zénith, et la mer bleue et limpide insultait, en quelque sorte, de ses caresses légères les frêles planches du radeau. Les feux du Tropique étincelaient sur la tête des naufragés. Leur voile pendait le long du mât à peine soulevée par quelque chaude brise dont l'haleine les dévorait. Enfin, un dernier sacrifice restait à faire. La faim se réveillait avec plus d'énergie que jamais dans notre triste équipage. Le couteau du victimaire va fouiller dans les

veines de Saliaux lui-même que le sort avait désigné pour servir de pâture à ses compagnons. — « Je m'é-
» tais déjà recommandé à Dieu. Mon dernier signe
» de croix était achevé. J'avais abaissé le col de ma
» chemise. Mes camarades me l'avaient recommandé,
» afin de ne pas tremper inutilement ce linge de mon
» sang ; ils n'en voulaient pas perdre une goutte. Je
» fermais les yeux pour ne pas me voir mourir ; car
» j'avoue que je n'avais pas assez de courage pour
» soutenir la vue du fer qui allait s'enfoncer dans ma
» gorge. Mais, ô divin Sauveur ! au moment où je
» sentais déjà l'acier pénétrer dans ma chair, j'en-
» tendis crier autour de moi : *Voiles ! voiles ! là*
» *bas ! là bas !* Nous répétâmes tous : *Voiles !*
» *voiles !* Et nous nous mîmes à genoux pour remer-
» cier le bon Dieu. O ! Monsieur, que je priais de
» bon cœur ! comme j'adorais mon Sauveur ! Je ne
» pouvais cependant parler à force de joie et de re-
» connaissance ! Mon Dieu ! mon Dieu ! soyez encore
» béni de cette marque de votre bonté pour moi. » —
En disant ces dernières paroles, Saliaux éleva ses mains vers le ciel avec un accent de profonde piété qui me pénétra jusqu'au cœur. Des larmes inondèrent les paupières du pauvre insensé. Les miennes coulaient le long de mes joues. « Enfin, dit Saliaux, c'étaient des
» voiles et non pas une illusion de nos regards. Nous
» fûmes recueillis par l'équipage. Je ne me ressou-
» viens pas trop de ce que je devins à bord de ce
» nouveau navire. On me débarqua en France, et je

» revins à Saint-Malo. La Restauration, qui m'a valu
» tous ces malheurs, n'a pas voulu reconnaître mes
» services maritimes, en m'élevant à quelque emploi.
» Cette injustice m'a dégoûté du service de mer.
» Aussi, après la révolution de 1830, j'ai demandé
» à Louis-Philippe un grade dans l'armée de terre. Lui
» qui ne me devait rien, m'a tout donné; car, grâces
» à Dieu, je suis général, et puis bien servir encore
» long-temps avant de demander ma retraite. Voulez-
» vous, Monsieur, que je vous raconte comment je
» m'acquitte de mes nouvelles fonctions et les grandes
» batailles que j'ai déjà gagnées ? » — Non, Saliaux, merci; votre récit de *la Méduse* m'a trop ému; je n'aurais pas assez d'attention pour ce que vous pourriez me dire. Je ne doute pas que vous n'ayez de belles campagnes à raconter; mais, quand vous verrez des étrangers, parlez-leur de *la Méduse*, comme vous m'avez fait aujourd'hui, et ils vous écouteront long-temps. — « Ah! Monsieur, *la Méduse*, Dieu lui
» fasse paix; elle m'a fait bien du mal tandis que je
» la commandais; mais si elle revenait encore sur
» l'eau, je crois que je quitterais encore mes épaulettes
» de général pour m'élancer à son bord. Qu'elle était
» belle, ma belle *Méduse!* Mais, adieu, Monsieur,
» il faut que je vous quitte pour aller passer la revue
» au fort de Châteauneuf. Je crains une révolte. Il
» faut veiller à la discipline. » En disant ces mots, le général Saliaux remit ses pieds dans ses sabots, assura son tricorne sur sa tête, puis s'esquiva légèrement, pour ne pas payer sa chopine.

Il m'avait fait passer une heure d'enchantement.

Je l'ai revu depuis à Saint-Malo, dans le même grotesque équipage, toujours poursuivi par une foule d'enfants qui ne lui laissaient pas une minute de repos. En passant à côté de lui, je lui disais souvent : Bonjour, Saliaux de *la Méduse*. Vous souvenez-vous encore de celui qui passa une heure à vous écouter au cabaret *des Bons-Enfants ?* Tantôt il me repoussait brusquement, en disant que j'étais un émissaire anglais, et que s'il avait bien su, il m'aurait fait arrêter ; tantôt il me laissait croire qu'il me reconnaissait et me demandait si je me ressouvenais bien de son récit. — Oh ! oui, Saliaux, bien, parfaitement bien. Cette réponse paraissait lui faire grand plaisir. — Vous payâtes toujours ma chopine, n'est-ce pas ? — Oui, Saliaux, et suis encore tout prêt à en faire autant. Le général tendait alors la main, et je lui comptais le prix de cette chopine, dernière passion du pauvre insensé.

Il y a peu de temps encore, je marchais le long du sillon qui conduit de Saint-Malo à Paremé. Ce chemin mène aussi au cimetière. Un triste convoi s'avançait vers moi, escorté par un prêtre et une femme du peuple assez âgée. Quelques enfants suivaient au loin. — Il avait plus d'entourage pendant sa vie, dit un passant, qu'il n'en a à ses funérailles. On n'a plus d'amis par de là le cercueil. Cet homme ôta respectueusement son bonnet et se signa en l'honneur du défunt. — Qui donc est mort, demandai-je ? — Avez-vous connu Saliaux, reprit-il ? — Lequel ? Saliaux de *la Méduse ?* Oui, je l'ai bien connu. — Eh bien !

c'est lui qu'on porte à sa dernière demeure. Sa mère seule l'accompagne, continua-t-il. Pauvre bonne femme! elle aimait bien son fils, malgré sa folie; mais, jamais Saliaux n'a manqué de respect et d'obéissance à sa mère.

Nous cessâmes l'entretien. Le passant continua son chemin, ne pensant déjà plus à Saliaux peut-être. Le fou du cabaret *des Bons-Enfants* continua de me préoccuper tristement. De temps en temps je détournais la tête pour revoir le cercueil de l'insensé, et lui jeter un dernier regard d'adieu. Enfin Dieu avait fait éclater sur lui sa dernière miséricorde, en le rappelant à lui. Il n'était sur la terre qu'un objet de risée et de moquerie. Là haut, il doit avoir l'auréole du bienheureux. La mort, en brisant la prison de son intelligence, a délivré une bien noble captive. Celle-ci, je n'en doute pas, aura monté comme une flèche vers le ciel.

Dors en paix dans le sein de ton père! dors, pauvre insensé! Je bénis Dieu d'avoir étendu sa main sur toi. Tes compagnons sont demeurés sous les flots, et toi, plus heureux, tu vas te coucher sur le sein de la terre natale. Ils n'auront jamais de monument que dans le souvenir périssable de quelques amis. Ni une pierre, ni une croix, ne protégeront leurs restes. Je te consacre ce dernier souvenir, Saliaux; il ne vivra que quelques jours : mais, par piété, je devais une page à ton nom. Heureux, si l'on ne me trouve pas téméraire d'avoir essayé d'esquisser tes malheurs!

J.-B. TAROT.



LES CINQ CANONS

DE L'ILE-GLORIETTE.



ERS le mois de juillet 1836, en creusant un puits Ile-Gloriette, à Nantes, vers le terrain dit *le Bout-du-Monde*, maison Brébion, à douze ou quinze pieds de profondeur, il a été trouvé cinq canons de diverses longueurs et proportions. La matière qui les compose, l'assemblage de toutes leurs parties, leur assignent pour origine l'enfance de l'art, et semblent indiquer la première amélioration apportée au mode informe et peu sûr pour la vie de ceux appelés à en diriger l'usage ; mode défectueux et dangereux qui présida à la première confection des armes de jet et de projection, comme il en est, en général, de toutes les inventions dans les arts, qui ne sont que le rudiment et l'appendice des améliorations que l'usage rend plus ou moins prochaine.

De ces cinq pièces, une seule était restée entière à l'instant où j'en relevai les proportions. C'est celle dont les dimensions, les différentes pièces d'assemblage vont être décrites.

Toutes les cinq sont devenues le partage d'un forgeron, marchand de ferrailles, qui, ne connaissant que la science de sa profession et son but, celui de réaliser un bénéfice sur ces achats, dans la ligne tracée par la première, et s'appuyant pour le second sur le principe émis par Saint-Mathieu, chap. IV : « *Non in solo pane vivit homo* », a vendu à raison de 17 fr. 50 c. le cent pesant, à un maréchal-ferrant, l'*ultima ratio* d'un souverain ou d'un prince puissant à qui la défaite ne permit pas de faire marcher ces pièces à sa suite, espérant du sort des batailles un meilleur avenir, pour le ramener au lieu où la victoire lui ayant refusé ses faveurs, il les laissa enfouies. Le maréchal, trouvant dans la matière une qualité supérieure, s'est empressé lui-même de les soumettre à l'action du marteau et de l'enclume pour les convertir en fers à cheval, ne jugeant que ce qu'elles avaient d'avantageux pour son art, sans s'arrêter à ce qu'elles pouvaient avoir d'intéressant pour un arsenal, ou des collections d'antiquaires.

J'ai plaidé inutilement près de ces acquéreurs la conservation des deux canons que je croyais encore exister en nature : un seul avait survécu à la destruction générale. Espérons qu'il ne subira pas le sort de ses compagnons, dignes, pour les arts, d'une meilleure fortune. Je leur ai fait connaître que, près de Calais, le 1.er juillet 1827, un canon trouvé dans la mer, également attribué à la naissance de l'artillerie, et dont il sera ici question, avait été vendu à un An-

glais 1200 fr. Alors le repentir de la destruction s'est accru de tout le regret d'une bonne affaire manquée.

La pièce dont est cas était une des plus petites; elle est en fer forgé, à l'exclusion de tout autre métal, et se compose de douze baguettes de 13 lignes de largeur, 4 lignes et demie d'épaisseur. Leur longueur est celle du canon; réunies les unes contre les autres à l'instar de douelles de barriques, elles formeraient un cylindre régulier, si ces 12 baguettes, par leur assemblage, ne donnaient pas naissance à 12 angles obtus égaux entre eux, sous un degré d'ouverture de 170 à 175 degrés environ, formant 12 pans légèrement remarquables. Ces 12 baguettes, de forme curviligne à leur face supérieure, sont maintenues dans cette position cylindrique par 17 cercles en fer artistement rapprochés les uns des autres, qui couvrent la longueur du canon. Chacun de ces cercles a 2 pouces 8 à 9 lignes de largeur et un pouce d'épaisseur, forgés carément dans toutes leurs faces de pourtour.

Par-dessus ces 17 cercles en fer, 11 à 12 autres sont placés à égales distances les uns des autres; ils ont 10 lignes environ d'épaisseur sur une largeur d'un pouce, et sont également forgés carrément dans toutes leurs faces de pourtour. A l'embouchure et à la culasse, il existe un renflement formé d'un cercle de même dimension que les 17 premiers auxquels il est immédiat, et qui se trouve recouvert lui-même d'un cercle supérieur égal aux seconds, de plus petite dimension.

Le 4.ᵉ et le 9.ᵉ de ces cercles supérieurs, à égale distance de l'embouchure et de la culasse, sont eux-mêmes posés sur un cercle de 2 pouces 8 à 9 lignes de large, qui recouvre celui qui sert immédiatement à contenir les 12 baguettes, et excède pour cette cause le niveau des 10 autres. Ces deux cercles excédents sont augmentés d'une espèce de languette qui porte un anneau de 2 pouces au moins de diamètre, fait d'un fer arrondi d'un calibre de 8 à 9 lignes, placés sur le même côté, qui devait servir, soit à les manœuvrer, soit à les transporter à l'aide de cordages ou de chaînes.

La longueur de ce canon est de 3 pieds 10 pouces 6 lignes; le diamètre de son épaisseur au dernier cercle est de 5 pouces 8 lignes; celui de son cylindre intérieur de 3 pouces 10 lignes. Il règne d'uniforme dimension de l'embouchure à la culasse qu'il affleure, ce qui donne la confirmation certaine que ces armes n'avaient que des culasses de rapport, forées elles-mêmes de lumières, soit qu'elles se chargeassent à la main, comme la pièce de canon trouvée dans la mer près Calais, dont il est déjà fait mention plus haut, et qui, ainsi préparées, étaient introduites dans le vide cylindrique opposé à l'embouchure, où elles étaient fixées par des clavettes ou des traverses, soit que ces cylindres reçussent immédiatement la charge toute confectionnée, mise en correspondance avec la lumière existante entre le premier et le second cercle, supérieure à 6 ou 7 pouces environ de cette extrémité,

où elle se trouvait contenue par un bouton fermant le cylindre d'une manière exacte et solide, par un moyen mécanique, comme semblerait l'indiquer ces cinq canons à leur partie postérieure, entièrement nue de toute entaille, destinée à recevoir clavettes ou traverses.

Le trou de la lumière n'y était qu'indiqué, l'oxidation l'ayant entièrement rempli de son ciment indestructible, en laissant à l'intérieur un point élevé qui avait fait croire aux acquéreurs que cette pièce avait été mise hors de service par l'enclouage. Ce qui n'était qu'une erreur de leur part, car l'enclouage ne remonte guère au-delà de 1400, ou peut-être à une époque un peu antérieure, si on pouvait prendre pour constant le passage suivant, tiré d'un ouvrage sur les *Francks Taupins :* « En 1440 environ, Sachier, maire de Saint-Maixent, fit une sortie avec soixante bourgeois contre les troupes qui faisaient le siége de cette ville et de sa fameuse abbaye, fondée par l'abbé Ebles, frère de Guillaume, comte de Poitiers, encloua la pièce de canon que les ennemis avaient été contraints d'abandonner, ajoutant le même auteur, page 173, que 40 ans avant, les Anglais avaient été les premiers à le pratiquer, faisant le siége de Compiègne. » Il y a au moins erreur de date, si les faits sont vrais; car le siége de Compiègne ne se fit qu'en 1415, et que déjà le système des armes de projection était totalement changé, non dans l'usage, mais dans leur mode de confection · les canons de toutes pièces avaient été

remplacés, en 1401, par des canons fondus d'un seul jet.

Le dictionnaire des *Origines* (page 391) dit, au mot *enclouer*, que cette invention est attribuée à Vimercatus de Brème, qui la pratiqua sur un canon de Sigismond Malesta, prince de Rimini, mort en 1457, et né, suivant Juvenal, des Ursins, en 1416 (1). Si, d'après le témoignage de cet auteur, un canon fut encloué au siége de Compiègne, en 1415, par Charles VI, ce ne put être, à mon avis, qu'un canon de l'espèce de ceux nouvellement fondus, déjà connus et en usage; et si l'invention de l'enclouage a été attribuée à Vimercatus de Brème, à l'encontre du canon de Matesta, il n'aurait pu la mettre en pratique qu'après Charles VI et postérieurement à l'intrépide maire de Saint-Maixent, et toujours les uns et les autres sur les nouveaux canons fondus.

De tous ces faits, on doit conclure, 1.° que l'enclouage ne peut ou ne doit avoir eu lieu que depuis

---

(1) Sigismond Malesta, prince de Rimini, passe pour avoir inventé le mortier et la bombe, dont on n'aurait fait usage en France, pour la première fois, qu'au siége de Mézières, en 1521. (Au mot *bombe*, Dictionnaire des *Origines*).

A en croire Casimir Simieno Witz, les premières bombes jetées en France ne l'auraient été qu'au siége de la Rochelle, en 1573, que faisait Henri III, encore duc d'Anjou, qui apprit devant cette place son élection au trône de Pologne.

Blondel, beaucoup plus tardif, en reporte l'usage au siége de la Motte, en 1634. (Savérien, au mot *bombe*).

que les canons de première origine ont cessé d'être des cylindres à culasse de rapport ou fermée par des boutons, que cette époque est celle de 1401 assignée aux premières pièces de canon fondues (1), lesquelles étaient coulées à peu près comme on fond une cloche; mais les dangers que cette méthode présentait, en les rendant sujets à crever, suggérèrent, vers le milieu du XVIII.e siècle, au nommé Maritz, le moyen d'y remédier par le coulage des canons massifs et le forage de l'âme à l'aide d'une machine, mode qui continua d'être en usage, doté des améliorations que le temps a successivement introduites (2); 2.° qu'avant ce premier progrès, il suffisait aux canonniers, pour inutiliser les pièces qu'ils étaient obligés d'abandonner, d'emporter avec eux la culasse d'ajustage ou le bouton de fermeture, sans s'occuper d'enclouer les cylindres destinés à les recevoir, opération que cette soustraction rendait inutile.

La pièce de canon dont il est ici fait description pesait de 220 à 230 livres, elle avait, par suite de son oxydation, perdu les deux derniers cercles supérieurs, et ceux de renflement du côté de la culasse; mais la pièce vue primitivement chez le forgeron premier acheteur, laquelle était de même dimension, les avait conservés, et laissait apparaître le trou de sa lumière moins engorgé de rouille, également placé entre son premier et deuxième cercle.

---

(1) *Vie privée des Français*, 1 volume. 1817.

(2) Au mot *fonderie*, Dictionnaire des *Origines*.

Un cercle immédiat aux baguettes, non encore converti en fers à cheval, provenant d'un des canons détruits par le maréchal-ferrand, présentait un diamètre de 6 pouces 8 lignes.

Le plus grand des cinq canons, mesuré par le forgeron et défait par lui, pesait 460 livres; il avait 5 pieds de longueur et était composé de vingt baguettes, ce qui annoncerait un diamètre d'une bien plus grande dimension, et pouvant s'évaluer à 6 pouces 5 lignes.

Après être entré dans tous les détails descriptifs de ces cinq canons, il ne reste plus qu'à assigner l'époque où l'art les a mis en pratique. Déjà notre digression sur l'enclouage en place l'existence avant 1400, puisque, suivant l'auteur de la *Vie privée des Français*, le premier canon fondu aurait paru en 1401. Il s'ensuit de toute nécessité la conséquence qu'on doit remonter à une époque antérieure, pour rechercher leur origine qui, si elle n'est pas celle de première découverte, doit en être peu éloignée; car tout leur ensemble ne présente qu'un pas fait vers le progrès. Les premiers canons décrits sont plus informes, d'un usage plus dangereux, et représentent l'art tout-à-fait à son enfance.

« Les premiers canons, dit Faverien, étaient de petites pièces formées avec de forte tôle de fer, cerclées à peu près, comme des tonneaux. D'après un registre de la Chambre des Comptes, on s'en servait en France en 1338; et il en attribue la découverte à Constantin Anchtzen, vers 1320 ou 1330. »

Les Vénitiens auraient été les premiers à en faire usage dans la guerre qu'ils soutenaient alors contre les Génois.

En même temps que Savérien constate ainsi le droit d'aînesse de ces pièces, il indique une amélioration qui succède généralement et naturellement à l'imperfection originelle des nouvelles découvertes. « Les premières pièces d'artillerie, ajoute-t-il, furent des canons formés de plusieurs morceaux de fer joints l'un à l'autre en *long*, et fortement attachés avec des anneaux en cuivre. »

Si ensuite on consulte le *Dictionnaire des Origines*, on voit au mot *canon :* « Les gros canons de » ce temps-là (1338) étaient des cylindres creux, » fortifiés, d'espace en espace, de plusieurs cercles » de fer; la culasse était terminée par un bouton, et » la lumière placée entre le premier et le second » cercle. »

Ces auteurs précisent donc parfaitement l'époque du premier usage des armes de jet et de projection, celle de leur construction si authentiquement ressemblante aux cinq canons trouvés Ile-Gloriette, qu'il ne peut rester de doutes sur leur origine.

L'auteur de la *Vie privée des Français* confirme cette opinion; il donne une gravure copiée sur une miniature du recueil de M. de Gaignères, de deux espèces de canons qui appartiennent au XIV.e, « les » uns sont formés de plusieurs barres de fer réunies, » de distance en distance, par de forts liens en forme

» de bourrelets, qui paraissent être des canons de » siége; les autres, d'une seule pièce, étaient démé» surément longs. » Les bourrelets et l'emploi comme canons de siége, indiquent deux circonstances : la première serait un changement de système dans l'emploi de destination, en affectant seulement au service des siéges les canons qui, précédemment, étaient employés comme pièces de campagne, ou comme pièces de siége, suivant que les besoins de la guerre en présentaient la nécessité; et la seconde offrirait, par son renfort de bourrelets épais et arrondis, une précaution contre le danger des explosions que déjà une imprévoyance de solidité pouvait avoir rendue indispensable.

(*La suite à un prochain numéro.*)

J.-L. SOUET D'ERMIGNY.

TABLE

DU 1.er VOLUME DE LA REVUE DU BRETON.

REVUE

DU BRETON.



A NANTES,

DE L'IMPRIMERIE DE MELLINET.

—

1837.



REVUE

DU BRETON.



En commençant avec l'année le second volume de la *Revue du Breton*, nous devons exprimer ici notre reconnaissance pour les hommes qui ont secondé nos premiers efforts. Ce n'est pas Nantes seulement, c'est Quimper, c'est Blain, c'est Vannes, c'est Rennes, qui nous ont fourni des collaborateurs de mérite. Un écrivain

compatriote, que des succès brillants nous ont enlevé, M. Souvestre ; un autre qui s'est marqué une des premières places dans la littérature, et qui, par ses relations, par ses idées et par nos sympathies, semble s'être naturalisé dans notre ville, M. Michel Chevalier, n'ont pas dédaigné de se joindre à nous. C'est grâce à tous ces noms et à tous ces talents que la *Revue du Breton* a pu être accueillie par une certaine estime.

De nouveaux noms, de nouveaux talents nous promettent encore leur concours. Nous avons remarqué autour de nous un zèle, une ardeur à laquelle nous craignons que les cadres trop resserrés de cette publication ne puissent suffire. Il y a dans l'homme une disposition qu'il faut se garder de flétrir, qui est vraiment noble, et qui accuse notre sociabilité; c'est celle qui fait que les regards de nos semblables nous excitent, et que, pour mériter leur approbation, nous approfondissons nos recherches et nous élevons nos idées. Une Revue qui demeure quelque temps sous les yeux des lecteurs, et qui obtient une lecture plus attentive, est naturellement faite pour appeler de consciencieux travaux; ceux mêmes qui se mettent par le journalisme en rapport quotidien avec le public, apportent dans leur communication par la Revue, plus de soins et plus d'études. En fondant une nouvelle tribune littéraire, dont nous ne refusons les abords à personne, nous croyons donc imprimer à nos contrées une impulsion salutaire.

En jetant les yeux autour de nous, il nous est facile d'apercevoir que nous avons bien choisi notre moment. La nature même de notre gouvernement intéresse toujours chacun aux affaires publiques; mais les rapides actualités de la politique ne suffisent plus. Le désir du mieux en toute chose est partout éveillé; l'esprit de libre examen s'applique à tout, non plus seulement pour attaquer les abus du passé, mais pour chercher les moyens de grossir l'héritage que les siècles nous ont transmis. Une nouvelle disposition des esprits à l'égard du passé, du présent et de l'avenir, crée de nouveaux besoins intellectuels à satisfaire, et offre une carrière large aux écrivains de toute espèce. Chacun d'ailleurs cherche à ennoblir son existence par les lumières de la science et les inspirations de l'art.

Dans la province, en particulier, la spontanéité morale et intellectuelle s'est merveilleusement développée depuis 1830. Les institutions départementales et municipales ne l'ont pas peu favorisée. On s'est aperçu qu'on avait autour de soi mille choses à créer, à améliorer et à embellir, et le génie de l'innovation, ayant pris une fois son vol, ne s'est pas encore reposé. La presse politique a pris une attitude à part. Quelques hommes, plus accessibles à ces excitations puissantes des temps de révolution, ont écrit, parlé sur les intérêts de la civilisation, de la France, de la localité; l'émulation fait surgir chaque jour autour d'eux des talents nouveaux, et chacun, dans sa sphère, s'agite pour le progrès social. Gloire à ces efforts de la pro-

vince, dont le but n'est point d'opérer une décentralisation puérile et impossible, mais de rapprocher la province de Paris, et de l'élever, autant qu'il est permis, à son niveau de civilisation!

Notre ville offre un spectacle très-animé sous le rapport moral et intellectuel; deux grands arts, la musique et la sculpture, y brillent d'un vif éclat; nos sociétés de science et d'art étendent chaque jour leur sphère d'action et excitent, par de sages encouragements, les producteurs de toute espèce; toutes les spécialités scientifiques ont un représentant distingué; notre littérature est féconde; nulle localité n'a fait davantage pour l'instruction publique. Cette brillante situation morale ne devrait être, à ce qu'il semble, que le couronnement d'une brillante situation financière; car le beau semble devoir être mieux senti là où abondent l'or et les loisirs; mais il n'en est rien, et nos richesses dans l'art et dans la science ne sont qu'une consolation qui adoucit un peu l'amertume de notre détresse commerciale. Faisons qu'elles soient plus encore, et qu'au lieu de dorer seulement notre misère, elles nous offrent aussi le moyen d'en sortir. La science et l'art éclairent et inspirent l'industrie; et l'industrie est la source de la fortune.

Nous nous estimerons heureux, si, avec l'aide des hommes intelligents de notre pays, nous hâtons de quelques instants le développement si désiré de son avenir.

Les Rédacteurs du Breton.



DES SIX DERNIÈRES ANNÉES.



E suppose qu'un libéral de la Restauration, jeté sur des terres lointaines, revoie sa patrie en 1836, après une longue absence. Tous ses rêves d'innovations ne se seront point sans doute réalisés, tous ceux, par exemple, qui visaient à l'affaiblissement de l'autorité : l'annihilation du pouvoir a été trop long-temps l'unique conception du progrès; mais il éprouvera un vif sentiment d'admiration à l'aspect des améliorations réelles qui se sont opérées dans son absence et de l'ardeur qui en prépare de nouvelles. Il serait facile d'établir qu'on a réalisé depuis 1830 autant et peut-être plus qu'on avait conçu et désiré avant 1830; nous tous, qui sommes restés en France, il semble que nous nous apercevions à peine des changements qu'a éprouvés successivement notre vie sociale, et comme l'imagination et le désir vont toujours en avant, qu'ils vont encore plus vîte sous l'influence d'une grande révolution, nous considérons les six années qui viennent de s'écouler comme le temps pendant lequel la France s'est calmée, s'est remise de la secousse des Trois-Jours, et la nouvelle

série d'années qui commence, nous la donnons au progrès organisateur, voie brillante et féconde où l'opinion et le gouvernement semblent disposés à marcher d'accord.

Il est donc convenable de revenir sur une époque dont nous nous éloignons chaque jour, mais qui est notre point de départ, et de la caractériser. Il n'est point question ici de raconter les événements publics que tout le monde sait, ni les événements cachés que je ne sais pas et que les mémoires politiques révèleront un jour; c'est de philosophie politique, et non d'histoire qu'il s'agit ici. Ces événements si rapprochés se sont assez refroidis, l'opinion publique s'est assez rassise, pour qu'on puisse aborder un pareil sujet sans passion. J'essaierai d'y retrouver une vérification de la doctrine de la Providence que j'ai développée dans un autre article.

Ne soyons point injustes envers la Restauration; la paix en a fait une époque brillante, une époque de renouvellement pour l'industrie et pour les études; sous le régime de sa charte octroyée, la France s'est façonnée à l'ordre légal et à la liberté politique; ces quinze ans de halte sous la vieille dynastie, après les violentes commotions de la République et de l'Empire, ont fait reprendre aux événements leur cours naturel, ont rallié la société bourgeoise, ont laissé prendre aux esprits assez de calme et de maturité, pour n'avoir plus besoin de tutelle. Mais la Restauration plaçait la France dans une position fausse vis-à-

vis de l'étranger, et vis-à-vis d'elle-même. Vis-à-vis de l'étranger, la France tombait aussi bas qu'elle s'était élevée haut sous l'Empire ; ce n'était point la faute de la vieille dynastie, c'était l'issue fatale des brillants succès de l'empire ; mais la vieille dynastie était comme le symbole de cette humiliation nationale. A l'intérieur, la Restauration cherchait à prolonger au-delà de son temps le règne politique du clergé et de la noblesse, et s'isolait de la seule force sociale réelle, la bourgeoisie. Ce double contre-sens dut séparer par des antipathies profondes la dynastie et la nation ; l'issue du conflit qui s'éleva ne pouvait être douteuse ; les nations vivent, et les dynasties passent. La Restauration ne montra, du reste, aucune espèce de tact et de génie. Nous venons de donner en même temps la justification de son existence et celle de sa chute.

Qu'arriva-t-il alors ? La dynastie, ramenée par l'étranger, fut renvoyée à l'étranger ; et la bourgeoisie française intronisa une dynastie nouvelle.

Beaucoup d'hommes, amis des libertés publiques, mais chez qui le sentiment de l'ordre était très-vif après avoir espéré jusqu'à la fin la réconciliation de la nation et de la dynastie, l'ont accompagné de leurs regrets dans l'exil. Tout changement de pouvoir es dangereux sans doute ; mais on a toujours vu dans l'histoire un pouvoir nouveau s'élever au service d'intérêts nouveaux, et je ne conçois pas comment, sou un prince de la branche aînée, la France eût pu re-

prendre le rang politique qui lui appartient en Europe. Si l'on songe aux misérables querelles qui agitaient alors les esprits, et à ces chaînes nombreuses qui garrottaient l'intelligence, on s'incline devant la sagesse de l'événement qui a brisé ces chaînes et qui a dissipé tout ce bruit.

Le mouvement des Trois-Jours a réuni toutes les conditions du succès, et par suite s'est trouvé marqué au plus haut degré du caractère providentiel: du côté de la cour, l'odieux du parjure; du côté de la nation, le droit, et l'on ne triomphe jamais, si l'on n'a la justice écrite sur sa bannière; là, l'irrésolution dans les chefs, la démoralisation dans les soldats, ici l'énergie et l'unanimité subite des chefs et des soldats, bourgeois et prolétaires; enfin des hommes connus et considérés du pays, tout prêts à s'emparer du mouvement et à organiser un gouvernement légal.

Que l'on compare maintenant cette grande insurrection aux émeutes qu'on a essayées depuis, émeutes probablement mieux concertées que le mouvement de juillet, mais qui se sont toutes brisées contre le pouvoir nouveau. Où était la justice et la sainteté de leur cause? Etait-ce autre chose qu'une fraction minime de la nation qui les soutenait de ses efforts ou les saluait de ses vœux, tandis qu'elles frappaient la masse d'inquiétude et de terreur? Quels noms obscurs ou déconsidérés offraient-elles à l'opinion publique pour composer un nouveau gouvernement? La justice, l'opinion, la force et les hommes, tout cela n'était-il pas du côté du gouvernement répresseur?

On voit quelle moralité offrent ici les événements, les tentatives misérables et impies échouent; l'insurrection glorieuse et sainte triomphe.

On n'aura d'ailleurs jamais assez d'éloges pour la belle conduite des prolétaires dans ces journées, et la Révolution de juillet peut désavouer hardiment les filles que le génie du désordre lui a données.

Alors le noyau des 221, réuni au Palais-Bourbon, nous improvisa, en quelques heures, une charte et un roi. On a parlé d'usurpation de pouvoir et de charte bâclée, c'est une chicane de barreau. La chambre des députés était le seul pouvoir ayant influence sur les masses, le seul en mesure de revêtir la Révolution de juillet de cette sanction légale qui met le droit où il n'y avait que la force; c'était aux 221 qui avaient commencé la lutte à la terminer; si la chambre des députés ne se fût pas saisie du pouvoir constituant, et l'eût remis à une Convention, qu'on juge, par ce qui s'est passé, de la crise horrible qui eût agité la France, au milieu de la division des vainqueurs et de l'exaltation des esprits, sans une autorité compétente pour la répression; la France eût peut-être péri à cette épreuve. La charte de 1830 peut offrir quelques traces de précipitation; mais elle fut l'expression fidèle de l'opinion publique, et c'est ce qui la fit accepter.

Quant au roi et à la dynastie, la France a rencontré des circonstances uniques. Il y avait un prince, dont le nom appartenait à la Révolution française, et

dont la personne était populaire. S'il n'eût pas été prince, s'il n'eût pas été un rejeton de la famille qui depuis des siècles est en possession de fournir des rois à la France, s'il ne fût pas né sur les marches du trône, certainement il n'y serait pas monté; un vieillard historique, Lafayette, pouvait rallier les Parisiens trois jours; mais au bout de ce temps, lui ou tout autre était nécessairement un drapeau usé. Mais si le nom de ce prince, ses principes, ses habitudes, ses relations, ne l'eussent pas isolé du reste de sa famille, s'il eût été féodal comme les autres, et non bourgeois et populaire, il ne lui eût pas été donné de régner sur les Français; jamais, par exemple, on n'eût jeté les yeux sur le prince de Condé, quelles que fussent ses qualités personnelles. C'est la nation qui l'a appelé au trône sans doute, après avoir juré la charte rédigée par ses envoyés; mais comme il y a été appelé, comme il y est demeuré, parce qu'il réunissait dans sa personne toutes les conditions de la royauté de son temps, on peut placer la Providence, à côté du peuple, au berceau de la dynastie nouvelle. Jamais avénement de roi ne fut salué d'une popularité semblable; jamais il ne fut prouvé par un signe plus éclatant quelle confiance, quelle sympathie naturelle la France éprouve pour la royauté, et comme elle aime à voir en elle une image de la Providence; ces témoignages populaires qui ont accueilli la dynastie de juillet, et qui l'ont tout de suite consacrée, lui ont tracé dès l'abord son but d'avenir, l'amélioration du sort des

masses. Depuis ce temps, les partis ont tout fait pour l'avilir ; ils ont ameuté contre elle tous les sentiments haineux ; l'assassinat n'a cessé de la menacer. Elle est sortie victorieuse de toutes ces épreuves, et l'opinion que la France entière, même les ennemis de la royauté nouvelle, a de son roi, c'est une ferme croyance dans sa volonté et dans sa capacité personnelles. Le maintien du nouvel ordre de choses pour le reste de ses jours ne fait plus question. Une famille nombreuse, mêlée dès l'enfance à tous les éléments de l'existence nationale, répond de l'avenir.

La situation qu'elle rencontrait en France était périlleuse au dernier degré ; car le soleil de juillet ne fit pas luire long-temps ses beaux et magiques rayons d'espérance, et de bonne heure, aux yeux des plus clairvoyants, l'horizon se rembrunit.

En principe, toute révolution est accompagnée d'un relâchement du lien social. Mais jamais le lien social et l'autorité ne furent plus affaiblis qu'après la Révolution de juillet. La faute en est au gouvernement déchu qui avait su rendre l'autorité odieuse ; la faute en est aussi au temps, qui, à l'ordre moral ancien, n'a pas encore substitué un ordre moral nouveau, en harmonie avec les idées et les sentiments actuels. L'opinion publique, en matière d'ordre et de police, était tellement faussée, que l'exercice du pouvoir était entravé même dans les actes les plus étrangers aux discussions des partis. Ce ne fut que par degré qu'on put rétablir les mesures de po-

lice sociale les plus simples, et chacune d'elles encore excita de l'étonnement et des résistances dans les meilleurs esprits.

Chose remarquable! Les dépositaires du pouvoir eux-mêmes, au moins la plus grande partie, étaient imbus, comme toute la nation, des idées critiques qui avaient fait la gloire de l'Opposition de quinze ans. Ils étaient les premiers à se lier les mains, et en quelque sorte à se défier d'eux-mêmes. Soit qu'ils fussent fidèles à leurs doctrines, soit qu'ils crussent devoir y renoncer, l'effet était également fâcheux. Ceux à qui fut confié le pouvoir qui agit, qui exécute, placés entre leurs doctrines et la nécessité, n'hésitèrent pas à opter pour la nécessité, pour le besoin du moment, et affichèrent un superbe dédain pour les théories. Ceux qui ne participaient à l'exercice du pouvoir que par le conseil, n'étant pas assiégés par les mêmes difficultés, gardèrent plus long-temps leurs illusions, et c'est ce qui explique les continuelles hésitations que les chambres ont toujours montrées jusqu'ici, excepté dans les périls imminents où il fallait soutenir le pouvoir ou périr. Si les hommes les plus graves de France par leurs positions, étaient préoccupés des anciennes idées de destruction, où ces idées ne devaient-elles pas entraîner les jeunes gens et les masses, qui sont guidés par la passion ou par la logique?

Une autre cause de danger naissait de la nouvelle situation sociale enfantée par les Trois-Jours. La féo-

dalité, disait la logique passionnée d'alors, a été vaincue ; la querelle est maintenant entre les bourgeois et les prolétaires. Il est vrai que les Trois-Jours ont donné un nouveau but à la politique, l'élévation des prolétaires ; mais c'est une œuvre qui demande plus d'un siècle ; le noviciat de la bourgeoisie en a duré 7 ou 8 ; qu'on abrège le temps pour les prolétaires, maintenant que tout marche au pas de course, nous ne demandons pas mieux ; mais la question était mal posée, et il était puéril de songer à renverser dès le lendemain les vainqueurs de la veille, et pour qui ? pour des hommes qui, dépourvus des conditions nécessaires de lumières et d'aisance, n'avaient aucune aptitude politique.

Dans un pareil temps, les crises manufacturières, communes à tous les pays d'industrie, à l'Angleterre, aux Etats-Unis, à la Belgique aussi bien qu'à la France, prenaient en France un caractère particulier de gravité. Les ouvriers s'étaient alors exaltés outre mesure, et l'esprit de parti s'appliquait à les aigrir.

Le premier devoir du gouvernement de Juillet, dans cette situation, était de ramener le calme. Deux adversaires se dressaient devant lui, le parti du passé, et le parti qui voulait continuer au-delà des justes bornes le mouvement révolutionnaire.

Les légitimistes n'ont fait et n'ont pu faire un grand effort. Ce n'est pas assez d'avoir à son service la plume du premier écrivain de l'époque, et l'éloquence du premier orateur de la chambre ; on n'organise d'in-

surrection formidable qu'avec les masses. Les légitimistes n'avaient point les prolétaires des villes; quant aux campagnes, l'événement a prouvé que la France était devenue trop homogène pour une seconde Vendée; la tentative de la duchesse de Berri a été malheureuse, quoiqu'elle ait tenu nos provinces en échec pendant plusieurs mois; la princesse a trouvé peu de sympathies parmi les paysans, sa position personnelle a perdu sa cause, et les malfaiteurs qui ont infesté les campagnes ont mis le parti, qui prétend représenter les idées d'ordre, d'autorité, de hiérarchie, en contradiction flagrante avec lui-même : il en sera de même chaque fois qu'il se mêlera d'émeutes et d'insurrection. Si quelque chose peut étonner à bon droit, c'est qu'il ait assez peu de politique pour ne pas sentir la large place qu'il peut se faire dans la France de Juillet. On se fait difficilement idée de l'influence que peut conserver ou reprendre le passé en religion comme en politique, quand il se transforme et revêt les livrées de l'avenir. Les supériorités sociales, écartées un moment par les révolutions démocratiques, ont toujours eu, quand elles ont été habiles, une facilité merveilleuse à reprendre leur position politique; heureusement que la France de Juillet renferme assez d'éléments populaires pour contenir cette influence dans de raisonnables limites.

Le parti républicain n'existait point avant 1830. Tout était alors confondu dans le libéralisme; il ne fut guère question de république dans les Trois-Jours.

Nous l'avons vu naître, se développer et accomplir toutes les phases de sa vie sous nos yeux. Il s'est emparé pendant quelque temps d'une partie notable de la jeunesse et des masses; réduit à peu près à l'inaction sous Casimir Périer, car la première insurrection de Lyon en novembre 1832 n'était point politique, il a livré son plus sanglant combat aux 5 et 6 juin 1832; son dernier effort collectif a été le mouvement de Lyon, Paris et autres villes en avril 1834; la loi contre les associations l'a désorganisé; les lois de septembre lui ont ôté son action sur l'opinion publique; parmi ses chefs et ses plus intrépides soldats, les uns sont en fuite hors de France, les autres ont été jugés et condamnés; quelques-uns viennent d'être grâciés. Pendant son existence orageuse, ce parti n'a cessé de multiplier les embarras autour du pouvoir. Comme valeur intellectuelle, son compte est facile à faire; il se réduit à deux idées que nous ne qualifions pas : le suffrage universel et la propagande à main armée; c'est l'exagération des principes critiques de la Révolution française; si quelques-uns ont mis en avant des idées d'avenir et d'organisation, ils les avaient puisées à une autre école. Les républicains en masse ne furent que des hommes d'action, et même, disons le mot, de violence; ce qui n'empêche pas que beaucoup d'entre eux n'aient un cœur chaud et dévoué. Aussi, soutenus seulement par les passions du moment, leurs hommes, les Cabet, les Marrast, ont passé vite, tandis que ceux qu'ils attaquaient n'ont pas encore quitté la scène; nous en

exceptons trois, Armand Carrel, M. Raspail et M. de Lamennais; Carrel, estimé pour son généreux caractère et pour ses vieux services à la cause libérale, surpris par la plus triste des morts dans la voie sans issue de je ne sais quelle république de bon ton; M. Raspail, grand dans la science, et qui mêlait à son fatras révolutionnaire plusieurs idées vraiment progressives; M. de Lamennais, l'écrivain illustre, l'auteur des *Paroles d'un Croyant*, républicain seulement dans la théorie, qui a émis une grande idée, dont d'autres hommes tireront peut-être parti un jour, la réconciliation du catholicisme et de la liberté. Les jeunes gens qui ont traversé les opinions républicaines, ont dû être mûris par des désappointements cruels, et pourront servir et honorer la société tout aussi bien que les autres.

L'opinion légitimiste subsistera pendant toute la vie de son jeune roi que la mort de Charles X vient de mettre en évidence; quels que soient les efforts impuissants qu'elle tente dans un pays qui n'offre point de clans écossais à un nouveau prince Edouard, le rétablissement progressif de l'ordre matériel et moral la détruira. L'opinion républicaine a porté ses plus grands coups; mais c'est un lion endormi que la moindre hésitation dans le pouvoir peut réveiller, et dont les fureurs sont à craindre, jusqu'à ce que le gouvernement travaille sérieusement à satisfaire les intérêts populaires qu'elle prétend représenter.

Trois grandes capacités politiques se sont mises dans

cette lutte au service de la monarchie de Juillet, Casimir Périer, M. Guizot et M. Thiers. Casimir Périer est arrivé aux affaires dans un moment où la faiblesse d'un ministère, né à la suite d'une émeute, et les profanations de S.t-Germain-l'Auxerrois, avaient répandu dans le pays une inquiétude générale; doué d'une volonté de fer, c'est lui qui a commencé contre l'exagération du principe révolutionnaire cette guerre franche et ardente qui l'a emporté au tombeau; l'enthousiasme qu'il a excité atteste que la France aime l'énergie dans le pouvoir. Casimir Périer passa vîte, parce que tout exercice violent de l'autorité est passager de sa nature. Ses deux successeurs continuèrent son œuvre, en hommes moins forts par la volonté, mais supérieurs par l'intelligence et les lumières : ces deux hommes, aujourd'hui séparés, appartiennent encore à la polémique de tous les jours. L'un est à la tête d'une coterie qui a presque toujours gouverné depuis 1830 et qui gouverne aujourd'hui, coterie qui a provoqué de vives attaques, mais qui a jusqu'à présent montré plus de lumières et plus de portée d'esprit que les autres hommes politiques. L'autre, aujourd'hui dans une position fausse, se trouve chef d'une opposition à la tête d'une autre coterie, d'une portée beaucoup moindre, et qui a pu se mûrir dans un court passage au pouvoir. Restent encore sur la scène politique M. Dupin, inféodé à la présidence de la chambre des députés, expression fidèle de son énergie dans les jours de danger, et de ses oscillations dans les temps ordinaires; et

M. Odilon Barrot, chef d'une opposition, qui se place vis-à-vis du gouvernement nouveau dans la même position que l'Opposition de quinze ans vis-à-vis de la Restauration, sans une idée de plus, avec une inconcevable raideur.

Du reste, les questions ne roulent plus désormais qu'entre les hommes qui se rallient à la dynastie nouvelle ; les opinions extrà-parlementaires, extrà-légales, n'ont plus d'influence directe sur la marche des événements. M. Odilon Barrot lui-même, quoique dynastique, semble perdre du terrain, et devient arriéré, c'est le mot ; tandis que M. Guizot prend parfois une couleur progressive. On a long-temps en France été préoccupé d'une erreur grave, à savoir que les hommes avancés sont ceux qui sont le moins disposés à conserver, et le plus disposés à détruire ; et ce n'est pas sans étonnement qu'on entendait M. Guizot répéter sans cesse que le progrès dans des temps d'anarchie consiste dans la résistance. On établissait une échelle d'hommes politiques, plus ou moins avancés, sur le premier échelon de laquelle était M. Guizot, tandis que sur le dernier on aurait pu placer M. Cabet ; chacun de ces hommes dédaignait comme timide celui qui était au-dessus de lui, et espérait que le pouvoir tomberait fatalement jusqu'à lui de chute en chute. L'histoire des six dernières années réfute complétement ce paradoxe ; si nous sommes, comme je le crois, dans une époque de réorganisation, le progrès ni le pouvoir ne peuvent être du côté des désorganisateurs ;

cependant il est possible que des hommes s'élèvent au pouvoir des échelons inférieurs de cette échelle, mais en se transformant et en passant aux doctrines gouvernementales.

Pour achever le tableau des six dernières années, en ce qui concerne l'intérieur, nous groupons ici les résultats les plus importants obtenus depuis 1830. Nous trouvons : 1.° comme satisfaction à la France libérale, le Panthéon rendu à sa destination, le rappel des bannis, l'abolition de la loi sur le sacrilége, les récompenses décernées aux vainqueurs de la Bastille, le rétablissement de la classe des sciences morales et politiques à l'Institut; 2.° comme garanties politiques et comme progrès des libertés, le jury appliqué aux délits de la presse, le droit de timbre réduit, la réélection des députés promus aux fonctions publiques, le vote annuel du contingent de l'armée attribué aux chambres, l'hérédité de la pairie abolie et la pairie reconstituée sur de nouvelles bases ; la garde nationale formée, des institutions départementales et municipales établies sur un système électif; le cens électoral et celui de l'éligibilité abaissés; 3.° comme améliorations sociales, la charte de l'instruction primaire promulguée, les monuments publics achevés, les chemins de fer étudiés et encouragés, les chemins vicinaux réparés, les canaux ouverts et entretenus. — L'importation et l'exportation se sont élevées, en 1834, à 700 millions, 100 de plus que dans l'année la meilleure de la Restauration.

On ne peut parler de cette époque écoulée et omettre un grand fait social, dans le monde des idées du moins, le Saint-Simonisme. Des hommes de génie, S.[t] Simon, Charles Fourier, témoins de la grande crise qui agite depuis trois siècles la société européenne, conçurent le rêve d'un monde nouveau. Enfantin et Bazar agrandirent la pensée de S.[t] Simon, leur maître, et commencèrent à l'enseigner sous la Restauration. Mais ce ne fut qu'après 1830, dans un temps d'irrégularité et d'agitation, mais de fécondité, que se forma autour d'eux cette brillante école Saint-Simonienne, dont la parole eut tant d'éclat et de retentissement, et qui remua hardiment tous les grands problêmes sociaux. Ces hommes, après avoir mis quelque temps en commun leurs intelligences et répandu autour d'eux des flots de lumières, se sont séparés; mais leur petite société brisée a légué à la grande société des idées et des hommes. Des hommes? Le ridicule qui, à tort ou raison, frappe inévitablement les novateurs, n'a pas diminué l'estime pour leurs travaux et pour leurs talents; la société s'est empressée de les accueillir. Des idées! une grande expérience a été faite, c'est que, dans les doctrines novatrices, la société aujourd'hui sait merveilleusement distinguer le vrai, l'applicable de l'impraticable et du faux; il n'est pas une des idées saines émises par les Saint-Simoniens, qui ne soit saisie de l'opinion publique et qui ne fructifie; c'est à eux qu'on doit la restauration du principe d'autorité et du principe religieux, et les grandes conceptions sur l'industrie et sur le prolétariat, qui jettent par in-

tervalles quelques germes féconds au milieu des stériles querelles où se consume une partie de la presse. Nous exploitons tous leur fonds si riche, et nous ne l'avouons pas.

Les affaires extérieures nous offrent deux grands spectacles, les contre-coups de la Révolution de juillet et l'influence morale de la France sur le monde, et le miracle de la paix conservée.

La réforme anglaise, les révolutions belge, polonaise, espagnole et portugaise, et beaucoup d'autres mouvements moins significatifs, voilà les conséquences de notre Révolution hors de France. La réforme anglaise nous a donné une alliée avec laquelle nous avons pu présenter un front respectable aux cours absolutistes de l'Europe. La révolution belge, affermie par nos armes, organisée par le concours de la France et de l'Angleterre, couvre nos frontières au Nord-Est. La révolution espagnole, quoique encore mal consolidée, nous donne une vaste ligne de frontières amies. L'insurrection de Pologne a échoué, et son cruel, mais trop irrévocable sacrifice, a tenu en échec les armées russes, pleines de menace contre nous.

Tous ces mouvements sont autant de causes qui ont conjuré la guerre. Mais beaucoup d'autres s'y sont jointes; si la crainte de l'esprit révolutionnaire a retenu les souverains d'Allemagne, eux et leurs ministres également vieux et lassés n'ont pas voulu échanger le repos d'une longue paix contre des périls effroyables; les efforts de Louis-Philippe et de M. de Talleyrand,

et la modération que la France a montrée, ont fait le reste. La paix était donc dans l'ordre de la Providence, et jamais bienfait de sa part ne fut plus signalé. Après les nombreuses créations industrielles qu'une longue paix avait enfantées, on frémit à la pensée des destructions que la guerre aurait faites; et quand on voit le génie de l'industrie, plus fécond que jamais, multiplier ses œuvres, embellir le sol et enrichir ses habitants, on sent qu'il n'y a pas de meilleure propagande que celle de la paix et des arts, parce que l'aisance et les lumières qui les suivent sont la meilleure préparation à la liberté. Et cependant l'Europe est toujours sous les armes; quoique les princes français aient pu voyager sur les bords de la Sprée et du Danube, on dirait que toutes les défiances ne sont pas calmées; c'est apparemment que l'Europe ne s'est pas encore reconstituée; le traité de Vienne est déchiré, et aucun autre traité n'a pris sa place. Quand viendra l'instant solennel, où des arrangements nouveaux, consacrant toutes les prétentions légitimes, offriront à l'Europe l'espérance assurée d'une paix indéfinie?

Pour résumer les actes du gouvernement de Juillet, on peut dire qu'il a rétabli la tranquillité au dedans, et a maintenu la paix au dehors. Son œuvre des six années écoulées a donc un caractère négatif; il a empêché, il a réprimé le mal. La fondation d'une dynastie exige d'autres conditions, que, nous n'en doutons pas, remplira la monarchie de Juillet. Il faut autre

chose qu'un rôle passif à la France devant l'étranger; sa tranquillité intérieure, sa richesse croissante, lui permettent la plus noble attitude. Elle a autour d'elle tous les peuples de langue latine et de religion catholique, les Belges, les Italiens, les Espagnols, dont elle est la patronne naturelle; d'autres peuples mêmes, les Suisses et les Allemands du Rhin sont, par le voisinage, placés sous son influence. Alger lui donne la côte septentrionale d'Afrique; et, dans le reste de l'Orient, elle a de grands souvenirs du moyen-âge et de notre siècle. En possession du premier rôle par ses idées, elle doit également jouer un grand rôle politique dans la Méditerranée et dans les affaires d'Orient, où se décideront les destinées communes du monde chrétien et du monde musulman rapprochés et presque confondus.

A l'intérieur, les victoires sur l'anarchie, quelle que soit leur utilité, sont de celles dont on porte le deuil: être l'unique sauve-garde contre le désordre, c'est un droit incontestable à gouverner, mais ce n'est pas un titre glorieux et populaire. Il ne faut pas seulement rallier par l'intérêt quelques centaines de mille hommes, il faut rallier par la sympathie une trentaine de millions. C'est au gouvernement de Juillet qu'appartient la tutelle des intérêts populaires, qui, dans notre ordre social actuel, n'ont pas et ne peuvent avoir d'autre représentant légal. Sa mission comprend trois objets; il doit procurer au prolétariat aisance, lumières et moralité. C'est aux hommes intelligents et

généreux de la bourgeoisie de le seconder; ceux qui organisent les caisses d'épargne, les sociétés industrielles, qui surveillent les salles d'asile et tous les degrés de l'éducation populaire, doivent être proposés à l'imitation de tous.

Je viens de prononcer le mot de moralité; morale et religion étant synonymes ou du moins étant étroitement unies, je saisis cette occasion de parler de la réaction religieuse qui s'est opérée depuis 1830. La Révolution de Juillet s'est faite contre l'influence politique du clergé; mais elle n'a point été hostile à la religion elle-même: le seul scandale religieux qu'elle ait donnée, l'affaire de S.t-Germain-l'Auxerrois, doit être imputé à la politique. Si une réaction religieuse s'est accomplie, c'est que, l'autel ne menaçant plus les libertés publiques, un instinct d'ordre y a ramené les esprits, et le besoin religieux s'est ranimé dans les cœurs. Le sacerdoce, il faut le dire, n'a point été chercher ses ouailles; c'est la philosophie qui les lui a rendues, c'est la science seule qui a fait le miracle. Maintenant il faut s'entendre sur le sens véritable de cette réaction; celui qui espérerait voir ressusciter la foi du moyen-âge, et celui qui compterait sur une désertion complète des autels, seraient l'un et l'autre dans l'erreur: les lumières de la science moderne, et le besoin religieux, sont deux faits également indestructibles. Deux voies sont ouvertes au catholicisme, l'une de renaissance et d'avenir glorieux, l'autre de décadence et de dépérissement. Depuis 1830, il n'a pas

encore essayé d'entrer dans la première; la cour de Rome, l'Eglise en général s'est bornée à une existence toute passive, et a découragé ceux qui ont essayé de lui donner l'avenir; que le pape ait excommunié M. de Lamennais, on le conçoit encore; mais quand les foudres du Vatican frappent jusqu'à M. de Lamartine, on se demande ce qu'est devenue la politique si vantée de la cour de Rome. Cette antipathie, cette raideur contre les dispositions du siècle qui sont excellentes, sont de nature à étouffer les plus beaux germes. Et pourtant si le catholicisme assouplissait son dogme inflexible aux idées nouvelles, si, d'étroit et d'exclusif, il se faisait large et universellement sympathique, avec son organisation, ses cathédrales, ses orgues, la pompe admirable de son culte, son ambition ne pourrait-elle pas aspirer à sortir du midi de l'Europe et de l'Amérique, et à embrasser, comme aujourd'hui la civilisation, l'Orient et l'Occident? Maintenant on se demande si c'est à Rome, si c'est en Italie, qu'est le sentiment *catholique*, le sentiment de l'association universelle, et la puissance morale sur le monde, ou si ce n'est pas plutôt dans notre France et à Paris?

HENRI RICHELOT.



QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE?



U'EST-CE que l'histoire ?

Cette question, simple en apparence, est toute hérissée de difficultés, si l'on veut y répondre par une définition rigoureuse. En effet, passons en revue les divers systèmes suivis dans les temps modernes par les plus grands historiens. — Les uns ont fait de l'histoire un plaidoyer philosophique : exclusivement préoccupés d'une idée, ils ont recherché avidement les preuves qui pouvaient en amener le triomphe, et trop négligé les raisons contraires : à la tête de cette école brillent Bossuet et Voltaire, deux hommes qui n'eurent de commun que le génie. Bossuet voulut asseoir le catholicisme sur l'histoire, Voltaire voulut le saper par l'histoire : Bossuet, voulant attacher les sociétés anciennes au pied de la croix, se laissa peut-être entraîner par l'idée de cette admirable unité ; Voltaire, esprit irréligieux et de mauvaise foi, groupa ses adroits sophismes sur la différence apparente des choses. Bossuet, quand il construisait son superbe palais aux sublimes proportions, dédaigna trop de réduire en poudre les matériaux que recueillit son antagoniste, pour bâtir à côté cet édifice rival dont, grâce à Dieu, les pierres se détachent une à une. La critique est plus exigeante, elle veut que l'histoire, en proclamant la vérité, démasque hardiment l'hypocrisie et le mensonge, et elle décide que si Voltaire fut passionné, la méthode exclusive de Bossuet laisse quelque chose à désirer, et elle ne s'est pas déclarée satisfaite.

D'autres ont fait de l'histoire une dissertation politique ; s'étayant d'un certain nombre de données, ils ont travaillé à coordonner un système. Ici encore nous adresserons les mêmes reproches : n'est-il pas à craindre que l'étude approfondie des faits ne donne un démenti solennel à ces rêves d'un esprit partial ; qu'emporté par l'imagination, par l'amour de son œuvre, on ne donne pour un tout homogène un assemblage bizarre d'idées ridiculement accouplées ? Ne reste-t-il pas démontré jusqu'à l'évidence, par exemple, que Boulainvillers, Dubos et Mably, qui s'obstinent à ne voir dans les Institutions Frankes, le premier que l'aristocratie, le deuxième que la monarchie, le troisième que la démocratie, sont tombés tous les trois dans une erreur palpable ? C'est que l'histoire se prête difficilement à tous ces plans préconçus, c'est que la complication des faits et des institutions qu'elle entasse favorise rarement toutes ces divisions spécieuses dont la simplicité frappe l'esprit; et puis, si vous écrivez dans une de ces époques mal assises et incertaines, où la vérité ne se montre qu'environnée d'obscurité, prenez garde de vous égarer dans un inextricable labyrinthe ; craignez que, sur ce terrain glissant, le pied ne vous manque ; craignez qu'en croyant poursuivre une idée, vous n'atteigniez une chimère, parce que le temps ne sera pas venu encore, parce que vous aurez tiré d'un fait isolé des conséquences générales, que vous aurez jugé une nation dans l'individu, et que, croyant peut-être défendre la thèse de la vérité, vous aurez arboré l'étendard de l'erreur. L'ignorance des faits est la cause de tant de naufrages! L'histoire ne vit que par les faits : c'est là sa nature, sa substance : elle montre, et vous créez; elle constate, et vous inventez : elle ne veut pas de vous.

D'autres se sont faits les hommes du passé, ils se sont laborieusement appliqués à relever les siècles ensevelis sous la poussière du temps, ils ont péniblement déblayé le sol, et retrouvé les cendres de ceux qui passèrent avant nous

sur cette terre; doués d'une patience admirable, d'un savoir profond, d'une érudition vaste et éclairée, ils sont descendus dans les tombeaux où gissaient les hommes et les empires, ils ont soufflé la vie sur ces ossements arides, ils ont glorieusement ressuscité devant nos yeux ces colosses que notre orgueilleuse ignorance avait méconnus, et quelquefois peut-être nous nous sommes trouvés petits devant ces géants qui dormaient. Ces amis infatigables de la science ont des droits à la reconnaissance de l'humanité. Honneur à Niebuhr, que son exagération n'empêche pas de compter au nombre des restaurateurs des études historiques. Honneur à Thierry, qu'on aime à suivre dans ses savantes excursions, à travers les ruines et les choses du moyen-âge, du moyen-âge qu'il a su revêtir de sa parure sévère et pourtant si attachante. Honneur à Muller! ils ont compris l'histoire.

D'autres enfin, à l'aide des matériaux fournis par l'histoire, ont cherché à expliquer la marche de l'humanité: indignés qu'on ne s'obstinât à ne voir dans l'histoire qu'une nomenclature sèche de dates, de faits, de personnages, ils se sont sentis transportés d'un immense désir de trouver les règles qui dirigent la marche progressive des intelligences humaines, ils ont soutenu que Dieu n'a pas laissé l'humanité au hasard, et ils ont tâché de déchiffrer les rudiments de la science sociale. Honneur à Herder! Honneur à Vico! ils ont créé la science neuve, la philosophie de l'histoire; ils ont compris que le meilleur moyen de voir dans l'avenir, c'est de lire dans le passé: leur gloire serait trop grande, si, au lieu de faire tourner l'humanité dans un cercle invariable et qui se reproduit toujours identique, ils avaient terminé leurs livres par un mot, le progrès! Mais ne soyons pas trop exigeants pour ceux qui nous ont donné la clef du temple où nous chantons l'hymne pieux.

J'ai prononcé le mot de progrès, parce que je ne crois pas au fatalisme. Lamartine a dit: Ce n'est pas se fier au néant

que se fier à l'avenir : assez donc de déclamations sonores, de phrases vides et retentissantes ; assez de rêveries faussement appelées poétiques, comme si la poésie était une fleur qui se plût sur le penchant de l'abîme, où l'on s'apitoie sur une dissolution imaginaire, où l'on gémit sur des malheurs impossibles, où l'on plaint le sort chimérique des races à venir ! et qu'est-ce donc que ces prophètes-myopes qui se posent comme des oracles sur la limite des siècles pour crier, anathème ! et qui, des goûts de l'homme, de ses affections, de sa liberté, de ses passions essentiellement mobiles et changeantes, de l'influence des temps, des lieux, des choses, ne tiennent aucun compte ? Qu'Alexandre naisse aujourd'hui à Pella, croyez-vous qu'il broie vingt sceptres en courant ; placez César à Rome, est-ce que le Capitole s'affaisserait de nouveau sous les dépouilles du monde?..... Allez, sous quelque forme que se déguise le fatalisme, je crie à mon tour anathème au mot qui tue la liberté. L'humanité a l'allure indépendante et spontanée ; essayez d'arrêter ce fleuve capricieux qui, pour vous égarer, changera ses rives, ce torrent qui se précipite tout d'un trait : vos liens se briseront dans vos mains, si vous tentez d'enchaîner ce noble coursier qui veut errer à l'aise dans de vastes plaines, sous un ciel ouvert, immense.

Je sais bien qu'il est des genres d'histoire que j'ai passés sous silence ; les biographies, les anecdotes, les mémoires, les annales, ouvrages souvent utiles qui jettent du jour sur quelques points isolés d'une époque ; mais ce n'est là qu'une lampe qui éclaire les uns après les autres les coins de l'édifice, et nous voulons le soleil qui les illumine tous à la fois d'un seul jet de sa lumière.

L'histoire sera donc l'étude consciencieuse du passé applicable à la connaissance de l'homme et des lois de l'humanité.

Cette définition de l'histoire n'appartient qu'au temps présent. Avant d'arriver à cette dernière transformation, l'his-

toire a dû subir bien des changements, passer par des phases nombreuses. On a dit que l'histoire est de toutes les sciences celle qui naît le plus tôt et se développe le plus tard : cela est vrai ; une génération n'apparaît pas isolée, elle n'est pas un accident fortuit, elle sait bien que le soleil n'a pas commencé pour elle, et qu'il en éclairera d'autres encore : elle sent qu'elle est le nœud, le lien vivant qui unit le passé à l'avenir, elle éprouve le besoin de s'enquérir de ce qui s'est fait, et de transmettre à ceux qui viendront après elle les événements qui auront accidenté sa propre existence : l'homme s'appuie sur le passé, et regarde l'avenir : l'histoire s'est donc appelée d'abord poésie : jetée au milieu de tant de merveilles, sur un monde éblouissant de tant de richesses, avec un cœur pur, une imagination vive, la reconnaissance, l'admiration de l'homme a dû éclater par des chants d'amour, de chastes élans, des exclamations spontanées : tout est poésie pour un monde, enfant sorti des mains de Dieu ; théologie, philosophie, histoire, tout avait revêtu cette robe blanche et gracieuse, tout s'était imprégné des parfums délicieux qui nous font regretter les doux rêves de l'enfance : où nous discutons, il admirait ; où nous raisonnons, il s'enthousiasmait, où nous examinons, il chantait ! Organisations harmonieuses qui charmaient une lyre à la main le rude voyage de la vie ! Natures neuves et aimantes que de vifs transports élevaient incessamment vers le ciel, et dont la vie n'etait qu'un magnifique Hosannah !

Avec et par la poésie, est venue la tradition : la tradition, qui passe de bouche en bouche, qui s'en va redisant la bravoure du guerrier, les ennemis qu'il a tués de sa main, qui perpétue les noms de ceux qui furent forts et courageux : dans les âges héroïques, et chaque nation eut le sien. c'est par la guerre que se touchaient les peuples, on argumentait avec la framée, on discutait avec l'épée : ta prairie est plus fertile que la mienne, aux armes ! tes troupeaux sont plus

nombreux, aux armes ! ton armure est plus polie et ton épée plus acérée, au plus fort! et le sang ruisselait, et la plaine se couvrait de morts, et, rentré dans sa tente, le vainqueur montrait sa dépouille à ses enfants ; le vaincu comptait devant les siens les blessures qu'il avait gagnées, et leur disait : vous serez grands un jour, vous vous en souviendrez !... Puis, s'ils avaient appris que quelque part, à quelque extrémité de la terre, il y avait un peuple qui se disait puissant et roi, qui menaçait leur liberté, leur indépendance ; si, du fond de leur désert ils avaient entendu le bruit des chaînes qui s'approchait d'eux, si déjà leurs femmes avaient été enlevées, leurs troupeaux pillés, leurs champs dévastés, alors l'indignation murmurait dans tous les cœurs, la colère grondait dans leurs poitrines, ils aiguisaient leurs armes, et, quand ils étaient assez nombreux, ils disaient à leurs coursiers : allons !. Cette transmission orale d'une défaite, d'une vengeance, d'une victoire, deuxième modification de l'histoire, s'appelle tradition : c'est la tradition qui chanta si longtemps les douze victoires de l'invincible Arthur, c'est la tradition qu'Homère a inondée des flots de son immortelle poésie, Moïse était l'interprète de la tradition, et qu'est-ce que les Nibelungen ? C'est la tradition qui arrachait Attila des steppes asiatiques, et le poussait par-delà les Alpes à la ruine d'une cité qui depuis huit siècles jetait des fers au monde ; c'est la tradition que les Germains firent descendre avec eux tout armée dans les Gaules, c'est la tradition qui faisait monter sur leurs chariots ces innombrables tribus barbares ; quand elles se furent précipitées sur l'occident où étaient entassées les dépouilles du monde, étonnez-vous que dans leur rage elles aient mis en lambeaux ce manteau impérial sous lequel on voulait les étouffer, qu'elles aient écrasé les aiglons dans l'aire maternelle ; étonnez-vous que l'empire de Rome soit tombé d'un coup dont l'écho fut si retentissant dans le monde.

Quand le torrent fut passé, que ce déluge de tribus barbares eût cessé de ravager, les nations conquérantes s'assirent et se reposèrent; le christianisme a pour mission de défricher la terre et l'esprit, et les déserts se peuplent de pieux cénobites qui, après avoir supporté toute la chaleur du jour, le soir, dans leurs cellules, écrivent, d'un style simple et naïf comme eux, la vie d'un saint ou la chute d'un empire: ne soyons pas ingrats envers ces hommes de Dieu qui nous ont conservé tant de chefs-d'œuvre, et laissé tant d'intéressants travaux : hommes généreux et bons, merci; vos labeurs n'auront pas été inutiles à la science et à l'humanité.

N'espérez pas toutefois que l'histoire ait encore fait de grands progrès : époque de foi, de croyance, le raisonnement et le doute n'ont point encore soufflé leur vent qui dessèche et flétrit. Luther est impossible encore; on suivait l'impulsion d'une religion qu'on n'osait pas raisonner, tout respirait l'orthodoxie la plus complète, et, j'oserai dire, la plus minutieuse. Aussi ne cherchez pas l'impartialité, quand la maison de Hohenstaufen dispute aux papes une suprématie que ceux-ci s'arrogent; aux yeux du moine, le vicaire de Jésus a raison, et l'empereur, lui, sera l'impie, le réprouvé. — Ou bien, le temps est calme, et ces esprits amoureux de contes puérils, d'anecdotes merveilleuses, mais dépourvus d'analyse et de discernement, ne laisseront qu'une œuvre lourde, embarrassée, une compilation pénible, indigeste, œuvre utile sans doute, compilation féconde, vienne quelqu'un assez puissant pour dire : que la lumière soit, et la lumière, croyez-le bien, n'éclairera pas le néant.

Et ce que je viens de dire ici de l'Europe chrétienne, j'aurais pu le dire du reste des nations : dans le moyen-âge d'un peuple, c'est-à-dire, dans l'intervalle de son passage de la barbarie à la civilisation, dans cet état crépusculaire du monde qui n'est plus la nuit et qui n'est pas encore le jour, qu'on me trouve autre chose que des chroniques, que ces

écrits empreints d'une pieuse crédulité, que ces compositions jaseuses dont l'éternel refrain sera Jupiter, l'Olympe, comme chez nous c'était le Ciel, Dieu ! Ce n'est pas la poésie qui leur manque, elle coule sous leurs plumes, elle inonde toutes leurs pages. Il leur manquait une autre condition indispensable sans laquelle l'histoire n'est pas possible, vous avez prononcé la philosophie. Oh ! quand la philosophie aura proclamé ses axiômes, que sur les deux rivages de l'Archipel on se sera à l'envi précipité à la recherche de la sagesse, vous verrez Hérodote écrire ses neuf Muses, vous entendrez Thucydide raconter sa sublime Épopée.

Pourquoi cela ?

Parce que l'histoire est le fruit de la maturité de l'homme, de ses longues méditations, et d'une inspiration née de ses réflexions ; parce que l'histoire est l'expression d'une société déjà avancée, qui a vécu de longues années, qui, sachant beaucoup, éprouve le besoin de faire l'inventaire de ses connaissances au profit de celles qui la remplaceront; parce que, dans cette route difficile où elle s'engage, s'il lui faut la poésie pour joncher de fleurs l'aridité du chemin, il lui faut la philosophie pour la diriger dans le dédale obscur des récits, et dans le dédale mille fois plus obscur encore du cœur humain ; parce que, escortée de la poésie et de la philosophie, l'histoire ne sera plus ce récit sec et maigre, d'une érudition froide, toute poudrée de la poussière des parchemins, narration insipide, Ephémérides décolorées de la vie du genre humain : non ! l'histoire sera grande alors, elle sera la prêtresse inspirée dont la voix prophétique déroulera aux nations les choses du passé et les leçons de l'avenir. Ai-je besoin de rappeler que Dante avait résumé le monde qui finissait avant que Machiavel balbutiât les principes d'une science nouvelle, la politique ? Que Shakespeare et Bacon écrivaient avant Robertson, Descarte et Corneille, avant Bossuet, et, pour nous rapprocher de nous-mêmes, qu'après le siècle philosophe est venu le siècle historien ?

Car le dix-neuvième siècle, il faut bien le reconnaître, est le siècle de l'histoire. En effet, rien ne lui manque pour cela : toutes les grandes luttes sont à jamais terminées, et la grande cause de la civilisation est gagnée : les motifs de toutes les guerres qui ont ensanglanté le monde, ont disparu depuis long-temps. Qu'est-ce maintenant pour nous que Grégoire et Henri, sinon les acteurs d'un drame qui s'est joué il y a quelques siècles ? La féodalité est chose morte ; il y avait long-temps qu'elle n'avait plus qu'un souffle, quand l'éloquence de Mirabeau la foudroya. L'encyclopédie et son scepticisme, les querelles religieuses et les discussions théologiques, l'égoïsme des races, les rivalités des nations, les prétentions absolues des despotes, c'est à peine si tout cela maintenant remue et frappe autre chose que l'imagination. Tous les grands principes sont conquis, et la grande bataille est gagnée ; libre à nous de nous en faire les historiens ; car, à coup sûr, nous serons exempts de tout intérêt personnel ; libre à nous, maintenant que la terre est séchée, d'y venir, spectateurs froids et désintéressés, examiner la position des combattants, et expliquer les causes de la défaite et de la victoire.

Et certes, on ne manque pas de guides pour acomplir ce pélerinage : pour les temps reculés, les Livres Saints et leur sublime simplicité ; pour les temps moins anciens, les chefs-d'œuvre des civilisations de Rome et d'Athènes ; pour le moyen-âge, les trésors si précieux des chroniqueurs : tout cela est à nous, à nous toutes ces richesses, à nous tous ces trésors ; puis, quand avec l'œil scrutateur d'un voyageur impartial, on aura tout vu, tout examiné, tout consulté, tout approfondi, alors, et seulement alors, on pourra écrire le résultat de ses explorations, et le livre attachera, plaira, instruira, parce qu'il satisfera à toutes les exigences de la critique.

Votre plan sera largement conçu, votre narration fidèle et animée, vos développements dictés par une philosophie saine et éclairée ; c'est-à-dire que vous réunirez les trois qualités de

l'historien, vous aurez la noblesse des temps anciens, le charme de la chronique, et la sévérité critique des temps modernes. Otez la première de ces conditions, votre ouvrage est décousu; ôtez la deuxième, il est ennuyeux; ôtez la troisième, il est faux. Vous ferez naître les faits des idées, comme la branche que la nature fait sortir du tronc de l'arbre; le fait est un effet dont vous indiquerez les causes: vous ne verrez pas la tempête dans le flot qui pousse le flot, mais vous découvrirez la puissance qui domina la première impulsion des vagues. Les hommes seront dominés par les faits, comme les faits le sont par les idées: il n'est pas donné à l'homme de créer, et ce qu'on appelle génie n'est que cette heureuse facilité de l'esprit qui comprend les idées et les faits, et qui se met à leur tête. Quand vous voudrez poser des jalons dans ce champ immense, vous inscrirez dessus une idée et non pas un fait, encore moins un homme. De cette attention à suivre pas à pas la marche d'un peuple ou de l'humanité à travers les temps jailliront des étincelles qui illumineront les ténèbres de l'avenir. Archimède disait: Qu'on me donne un point d'appui, et je soulèverai le monde. Votre point d'appui, à vous, historiens, ce sera les soixante siècles que vous ferez comparaître au tribunal de votre raison; avec cela, vous ferez mieux que soulever le monde, vous éclairerez sa route.

Enfin, quand vous aurez été le témoin assidu du progrès incontestable et continu de l'humanité; quand, au moment de ses plus terribles catastrophes, vous l'aurez vue renaître plus belle et plus brillante, alors, sans doute, vous aurez foi à l'avenir: Thucydide, lui, n'y croyait pas; et le pouvait-il au milieu des ruines qui s'amoncelaient autour de lui? Dites à Tacite d'espérer, quand il voit le bonheur du monde reposer sur la tête d'un homme, qu'après Trajan il a aperçu Commode, et, plus loin peut-être, Alaric et Attila. Excusable est ce grand historien, qui n'avait pas compris la divine mission du Christianisme, de n'avoir prévu que des destructeurs dans les corps

gigantesques de ceux que Rome appelait barbares : il ne pouvait deviner que ces hommes sains et vigoureux partis du Nord, et la religion chrétienne sortie du Midi, allaient bientôt se rencontrer dans le monde romain qu'ils devaient régénérer, les uns en purifiant le sang gâté par l'impureté, l'autre en ravivant l'esprit tué par l'incrédulité.

C'est en présence de toutes ces conditions qu'il faudrait faire justice de ces productions appelées historiques, et hautement désavouées par l'histoire. Il est des hommes qui n'admettent dans le passé que ce qu'ils sont convenus d'admettre, que ce qui est conforme à leurs goûts, à leurs préjugés, que ce qui s'allie avec l'étroitesse de leurs idées, et qui nient ou défigurent le reste, que sais-je ? Il en est peut-être encore qui révoquent en doute l'existence de 89 ; esprits rétrogrades qui s'attachent à des ruines ! On l'a dit, rien n'est entêté comme un fait : pourquoi donc refuser d'y croire, ou bien, pourquoi le mutiler ? Depuis quand l'abus d'une institution en dénatura-t-il la sublimité ? Quel est celui qui reprocherait maintenant à la religion chrétienne les bûchers de l'inquisition et les infamies de Borgia ? Pourquoi taire les fautes des rois ? S'il y en eut de mauvais, il y en eut de bons. Flétrir les uns, faire aimer les autres, voilà la tâche de l'historien. Si vous ne le faites pas, vous aurez beau intituler votre livre : Histoire ; je lirai : Ignorance et Mensonges !

D'autres partagent l'histoire selon les races, selon les rois, selon les dates ; ils ne savent pas que, bien rarement, une idée commence et finit avec un homme ou une génération. Dans nos jardins, ce n'est pas le même soleil qui fait la fleur et le fruit ; ainsi, l'idée née dans un temps mûrira dans un autre.... Vous voyez donc bien qu'à la place du nom propre il faut voir et dire l'idée dominante : le nom propre, lui, n'apprendra rien. On écrit un livre où tout est numéroté, étiqueté, où les faits d'un règne sont entièrement séparés des faits d'un autre règne, sans qu'on aperçoive entre eux la

moindre connexion, la moindre affinité, le moindre signe de parenté, et ils sont peut-être les fils d'une même mère, et vous appellerez cela de l'histoire ? Jamais !

Je cite un exemple. On se figure quelquefois avoir clairement résumé l'Histoire de France, quand on a nommé les trois races de nos rois : c'est une grossière erreur. Quelle idée nouvelle Pepin fit-il monter avec lui sur le trône des Mérovingiens ? Il y avait plus de cent ans que les descendants de Clovis ne régnaient plus : est-ce une date bien féconde que l'avènement au trône de Hugues-Capet ? Charles-le-Chauve, en proclamant l'hérédité des fiefs, avait frappé au cœur la royauté carlovingienne. Il n'y a donc, dans ces divisions, que de pures réminiscences chronologiques absolument insignifiantes.... Après cela, on s'évertue à détailler, les uns après les autres, tous les faits et gestes de chaque monarque ; est-ce là tout ? Mais ils vivaient donc seuls ? mais ils régnaient donc, vos rois, sur un désert ? Quoi ! vous ne voyez qu'un homme là où fourmillaient des millions d'hommes ? Et le peuple donc, et les communes, et la vie intérieure de la chaumière, et ce travail de la pensée dans le cœur du manant, et les efforts qu'il lui a fallu pour se faire jour, écrasé qu'il était par le poids des plus odieux priviléges, et les phases diverses de la royauté elle-même ; car, à coup-sûr, Charlemagne et Clovis n'étaient pas des rois comme Louis XIV et François I.er, et la coalition des rois avec le peuple pour abattre la féodalité, et les causes de la victoire définitive du peuple, vous n'en dites rien ; avouez au moins que vous n'avez pas dit un mot de l'histoire de la France.

Acн. FRANÇOIS DE CRÉCY.



LA VIVANDIÈRE.

J'ai fait plus que maint duc et pair
Pour mon pays que j'aime.
(P.-J. de Béranger.)



eux qui voyagent commodément dans leur chaise de poste ou dans la lourde diligence, rencontrent un régiment en marche, regardent avec attention les femmes peu nombreuses qui suivent à pied la longue file des soldats, coiffées du large chapeau de paille de la paysanne, ou du madras plus coquet de la grisette, le pied chaussé de la guêtre ministérielle et la jambe peu couverte ; elles voltigent gaîment sur les flancs de la colonne : le tonneau en sautoir, le panier au bras, elles vont fredonnant l'air du pays natal ; et le cliquetis des petits verres se marie harmonieusement à leur voix quelque peu fatiguée. Pour manteau, elles déroulent une ancienne capote de guérite ; pour ombrelles, elles balancent la branche verte du chêne ou de l'ormeau ; pour boa, elles contournent sur leurs brunes épaules quelques vieux restes de pelisses ou de chabraques.....

Le voyageur, qui fuit rapidement, emporte un pénible souvenir de cette apparition, et se laisse aller malgré lui à comparer la gracieuse amie qu'il vient de quitter ou qu'il va retrouver, avec la pauvre vivandière du régiment.

Mélancolique comme on l'est presque toujours en voyage, l'homme qui traverse en courant la colonne militaire, se prend à plaindre ces pauvres femmes, bientôt après il les méprise. Il les méprise, parce qu'elles sont grossièrement vêtues, et surtout parce qu'elles vivent avec des soldats.

Roule, roule, berline légère, emporte loin de nous ces hommes privilégiés de la naissance et de la fortune, emporte

ces blondes dames élégantes qui ne comprennent la vertu que brillantes de pierreries et embaumées de fraîcheur.

Ces hommes ont rêvé une beauté divine, un type admirable, une création poétique, une vierge impalpable...... Et la vivandière, avec sa robe de bure, ses grosses mains, son coup d'œil scrutateur et son sourire masculin, vient renverser l'idole de leur imagination; ils maudissent la vivandière, vérité irrécusable, femme de la nature, compagne des fatigues de l'homme.

Et nous aussi qui parcourons les grandes routes en compagnie des vivandières, nous aussi, nous avons feuilleté le livre des illusions, et nous avons caressé des rêves inachevés, des rêves de femme........ Mais notre vaporeuse compagne ne nous a pas empêché d'apprécier les mérites de la vivandière.

Sans doute il serait plus doux de voir, dans nos changements de garnison, de fantastiques formes féminines se glisser mollement le long de nos colonnes, se suspendre et se balancer en farfadets aux brides de nos chevaux, nous jeter leur rire joyeux et amical, nous consoler des longues heures de l'étape, le soir, se tapir comme Trilby dans l'âtre du foyer hospitalier; puis la nuit nous verser des songes caressants.

Mais à nous peuple nomade, il faut quelque peu de prose; car toute la poésie de la vieille Italie ne rechaufferait pas notre poitrine entre quatre et cinq heures du matin, et la vivandière, création toute prosaïque, est charmante, je vous jure, quand le givre roidit la moustache, et que le flacon circule dans les rangs.

Etranger dans tous les lieux qu'il habite, le soldat a besoin de se créer de nouveaux liens de société, et la femme lui manque partout.

Cependant ce sont des voix de femme qui frappèrent ses oreilles lorsqu'il était enfant; ce fut une mère, une sœur, une fiancée peut-être qui l'accompagnèrent aux bornes du hameau quand il quitta sa chaumière pour servir le pays; il cherche donc la femme, il la cherche partout, parce qu'elle lui rappelle les plus doux liens de la famille.

La femme du monde qui sous les lambris dorés cause avec le brillant colonel, la fraîche grisette que le sous-officier entoure d'hommages, la vivandière courtisée par le dragon, sont des témoignages de ce besoin instinctif d'amitié qui tourmente l'homme isolé, c'est un souvenir de nos meilleures années, une espérance d'avenir, un besoin d'entendre des voix amies qui murmurent de mystérieuses choses.

En lisant ces lignes de Châteaubriant, voyageur aussi sur la terre, j'ai toujours songé aux militaires de nos armées modernes :

« Heureux ceux qui n'ont point vu la fumée des fêtes de » l'étranger, et qui ne se sont assis qu'aux festins de leurs » pères ?

» Après les heures d'une marche pénible, le voyageur » s'assied tristement : il contemple autour de lui, les toits » des hommes ; le voyageur n'a pas un lieu où reposer sa » tête, le voyageur frappe à la cabane, il met son arc der- » rière la porte, il demande l'hospitalité ; le maître fait un » geste de la main, le voyageur reprend son arc et retourne » au désert.

» Heureux ceux qui n'ont point vu la fumée des fêtes de » l'étranger, et qui ne se sont assis qu'aux festins de leurs » pères !

» Merveilleuses histoires racontées autour du foyer, ten- » dres épanchements du cœur, longues habitudes d'aimer, » si nécessaires à la vie, vous avez rempli les journées » de ceux qui n'ont point quitté leur pays natal : leurs tom- » beaux sont dans leur patrie avec le soleil couchant, les » pleurs de leurs amis et les charmes de la religion.

» Heureux ceux qui n'ont point vu la fumée des fêtes de » l'étranger, et qui ne se sont assis qu'aux festins de leurs » pères ! »

Dans ce monde inhospitalier, chaque maître fait au soldat un geste de la main, et lui reprend son arc et retourne au désert.

Ce désert, une femme vient l'habiter avec lui ; et cette femme, c'est la vivandière.

La vivandière est la mère du soldat, sa sœur, sa compagne, son amie, sa maîtresse..... Elle partage toujours ses chagrins, et rarement ses plaisirs....

Il faut qu'une force bien puissante domine le militaire pour le précipiter ainsi auprès de la femme, car comment expliquer autrement que par une cause supérieure à la volonté et à l'intérêt, les mariages si nombreux des compagnons de Napoléon.

Généraux, officiers et soldats, tous jeunes, pleins d'avenir, toujours en courses, entre la vie et la mort, cherchaient à l'envi une sœur pour partager leur existence aventureuse ; et il se trouvait des femmes jeunes et roses qui venaient demander à ces soldats hâlés par le soleil, la moitié de leurs douleurs.

Il est vrai, comme l'a dit Léon Gozlan, que Napoléon avait fait un camp de la France, mais un camp antique à la manière des vieux guerriers romains : tout s'abritait sous sa tente soutenue par des lances ; les mœurs, le commerce, les arts, nos montagnes étaient des remparts; nos fleuves des fossés, nos villes, des casernes. La France s'appelait légion, tout ce qui flottait était drapeau ; tout ce qui tonnait, canon ; tout ce qui parlait, proclamation ; tout ce qui marchait, soldat. Ecouen sortit du milieu de la poudre : Ecouen était un beau pavillon de soie et d'or qui s'élevait au bruit des fanfares. L'empire avait son idéal, son olympe militaire, beau à rêver dans les nuits étoilées du bivouac, Ecouen se peuplait, pour l'imagination des soldats de Marengo et de Friedland, de jeunes filles rêveuses, endormies sous des drapeaux, assises sur des affûts de canon, appuyant leurs mains blanches sur des épées d'or, ou, debout, attachant à des uniformes déchirés par le sabre, les étoiles d'honneur de la constellation impériale, dont Napoléon était le soleil. Quand le jeune soldat s'était bravement battu, quand il avait reçu un coup de sabre au front, il espérait la croix, et une femme instruite par Ecouen, dotée par le pays ; la gloire se mariait à la gloire; l'empire ne se mésalliait pas ; le capitaine épousait la fille du colonel, l'orpheline du général acceptait la main victorieuse du sous-lieutenant. C'était à faire de la France une famille martiale, une androgyne armée, une idée invincible.

Le temps manqua à l'œuvre, la France fut brisée à la poignée.

A ces jeunes pensionnaires d'Ecouen, langoureuses et flexibles créatures, filles d'officiers morts ou mutilés, se mariaient dans la pensée d'autres femmes dont les yeux noirs et les traits brunis révélaient les fatigues..... C'étaient les vivandières.

Moitié fleur entrevue dans un rêve, la jeune pensionnaire vivait dans la solitude du cloître; moitié homme, la vivandière apparaissait, illuminée par la flamme du champ de bataille.

Parlerais-je ici de ces traits de courage que ces fortes femmes impériales prodiguaient à l'envi? dirais-je ces aides-de-camp, jolies filles qui ennoblissaient le dolman du housard? rappellerais-je ces pauvres veuves de fantassins qui s'armaient du fusil de leur mari et savaient les venger? raconterais-je les mille traits de nos compagnes et ces femmes courageuses parcourant les plaines ensanglantées pour prodiguer leurs

soins aux blessés? écrirais-je les épisodes de cette immortelle retraite de Russie où d'intrépides cantinières sauvaient l'honneur du nom francais?........

Assez d'autres avant moi, ont parlé de la *vivandière héroïne*. Je ne veux pas abandonner la *vivandière femme*, compagne du soldat, ami du militaire, faible quelquefois, bonne souvent, femme toujours.

Lecteur ou lectrice de cette page, vous avez remarqué, j'en suis certain, que les militaires sont généralement d'excellents maris, mais peut-être ignorez-vous la cause de notre bonhomie maritale.

Je vais vous la dire

Dans la foule régimentaire on est rarement soi, on se fait peu à peu un maintien grave et froid, on accentue sa parole, et tout ce qu'on prononce est pesé, sec et rude; dans l'alternative perpétuelle de l'obéissance et du commandement, on est toujours en scène, et l'on emprisonne son âme sous des formules.

Cependant cette âme emprisonnée ne meurt pas, elle se débat au contraire, se développe et devient contemplative; l'esprit, de son côté, prend de l'indépendance par cela même qu'on veut poser des bornes à son domaine: l'homme militaire devient aventureux, rêveur et isolé par-dessus tout.

Oui, la contemplation mène à l'isolement au milieu de la foule, et la solitude engendre les passions: le militaire est donc riche de passions.

Son rôle d'obéissance ou de commandement, il s'empresse de le jeter de côté lorsqu'il se trouve face à face avec lui-même, et, tout en dépouillant son uniforme et ses insignes, il dépouille aussi la gravité de son maintien, et cherche autour de lui quelqu'un qui ne soit ni supérieur ni inférieur, quelqu'un à qui il puisse se montrer tel qu'il est, ouvrir son âme ardente étouffée dans un corps discipliné: si une femme qui le comprenne se trouve sur son chemin, il l'aime.....

Mais le mariage à notre époque n'est plus une association d'heur et de malheur, d'amour et de souffrances, c'est un pacte financier où le sentiment n'entre que pour mémoire; aussi l'officier renonce-t-il au mariage (faute d'argent), et son cœur va partout cherchant des issues pour parvenir jusqu'à la femme.

Il demande au monde une amie qui l'aide à supporter la vie: les bals, les fêtes, les spectacles, les familles passent sous ses yeux, et il les interroge avec anxiété.

Puis, lorsqu'un long regard velouté vient faire vibrer son âme, il élève son idole sur un immense piédestal, le comble

de bénédictions, et dépose à ses pieds son intelligence, sa force, sa volonté, sa puissance; alors la vie devient légère, calme et limpide, embellie par l'ange gardien.

La femme se présente au militaire sous mille aspects, dans le salon, le comptoir ou la chambrette, et quelquefois, il faut l'avouer, le salon, le comptoir et la chambrette reçoivent ses confidences.

A la femme du monde la préférence, elle émeut profondément parce qu'elle souffre profondément, et l'amour s'augmente de toute la peine, de toute la faiblesse de l'être aimé. On l'a dit, s'il y a quelque poésie dans les affections de la terre, c'est vous qui l'inspirez, pauvres harpes brisées qui ne rendez plus qu'un son triste et mélancolique : c'est votre lumière qu'on se plaît à rallumer, lampes solitaires, délaissées par la main qui devait vous nourrir. Anges exilés dont l'aîle s'est repliée sur vous-mêmes, c'est vous que l'on veut consoler.

La femme du monde a plus de douleurs à dévorer, et c'est peut-être pour cela qu'on l'aime avec plus d'abandon; avec elle on est en rapport d'esprit, de sentiments et de croyances; on cause mieux, on s'entend mieux. Elle murmure les vers de Lamartine et les pages de Châteaubriant, elle comprend l'harmonie de la vieille Eglise; elle prie, les yeux levés aux ciel; elle a de vagues rêveries, de pudiques élans, des remords, et le tintement de l'horloge la fait frissonner; puis quelquefois, elle est triste, railleuse, amère, byronnienne, parce qu'elle a souffert.

Je ne sais où j'ai lu les quelques lignes suivantes qui sont faites pour cette femme du monde qu'une fois dans la vie Dieu place sur notre chemin : « Ne méritent-ils pas d'être » aimés quand on les devine ces dévouements ignorés qui » ne cherchent pas même à se faire voir de ceux qui en sont » l'objet, ces sacrifices modestes, silencieux, sombres, abandonnés, sans espoir de nulle couronne divine ou humaine, » ces muettes résignations dont les exemples ont en eux un » mérite si puissant que je ne sais nulle vertu qui leur soit » comparable. »

Oh! que le luxe sied bien à l'amour! qu'il est doux, en entrant chez sa maîtresse, de fouler un tapis discret, de respirer un air doucement embaumé, d'apercevoir un voluptueux demi-jour....... de s'appuyer à une harpe harmonieuse de Pleyel, de déposer son épée sur un piano d'Erard, de froler un gothique ameublement de Chenavard et des bronzes de Thomire.

Qu'il est doux de sentir sur son épaulette une belle tête pâlie par les larmes, et de voir cette pauvre créature enviée

de tous, chercher un peu de courage sur un cœur de soldat. Elle que les lois, les préjugés, les coutumes condamnent, elle, met sa vie tout entière, la vie de ses enfants aux mains de cet ami puissant..... C'est un drame énergique qu'un tel amour.

Mais tous ces voiles dorés et gracieux cachent bien des soucis, et la femme du monde, résignée et l'œil humide, s'offre trop souvent en holocauste aux exigences de ce tyran qu'on appelle l'opinion.

Il n'en est pas ainsi de la grisette, elle aime ouvertement, franchement, gaîment, sans crainte et sans regrets, elle est pour le soldat un gai compagnon de voyage.

L'intime et sainte joie du salon devient chez la grisette une bruyante et bonne gaîté, la main du mépris est impuissante pour flétrir sa parure, et tout ce qui détache une fleur de la couronne de la femme du monde ajoute un rayon à l'auréole de la grisette: aimer et être aimée voila sa vie; mais des règles de société, mais des textes de lois, mais de l'opinion publique, mais de l'avenir, elle en rit et pirouette en fredonnant au seul mot de morale. Vive le dimanche pour la grisette, vive le bal champêtre, vive la partie de campagne et sa chevauchée à âne, vive le spectacle et la longue veillée!

Mais avant de parler de sa vie privée, il faut définir la grisette :

Elle a toujours de seize à vingt-six ans : passé cet âge elle devient bonne épouse, bonne mère, femme de ménage, etc., etc., etc.

Elle est brune, petite, a des yeux superbes, de blanches dents, des cheveux flottants, une taille bien prise, un sourire moqueur et une petite bague inconnue à la main gauche.

Les caractères spécifiques du tempérament de la grisette se présentent dans le développement modéré du système lymphatique, qui coïncide avec l'énergie du système sanguin, de manière que ces deux sortes d'organes vasculaires soient dans un juste équilibre. Le cœur et les vaisseaux sanguins jouissant d'une activité prédominante chez la grisette, le pouls est vif, fréquent, régulier, le teint est vermeil, la physionomie animée, les formes douces et bien exprimées, les chairs assez consistantes, l'embonpoint médiocre ; la susceptibilité nerveuse, est assez vive et accompagnée d'une successibilité rapide, c'est-à-dire qu'affectée aisément par les impressions que les objets extérieurs font sur elle, la grisette, chez qui l'excès des forces circulatoires est extrême, passe très-rapidement d'une idée à une autre idée. Sa conception est prompte, sa mémoire heureuse, son imagination vive et

riante, et ce tempérament (qui était celui du maréchal de Richelieu, de Mirabeau et d'Henri IV), fait aimer les plaisirs de la table et de l'amour. L'inconstance et la légèreté sont les principaux attributs de ce tempérament; aussi une extrême variété semble-t-elle pour la grisette un invincible besoin autant qu'une jouissance.

Le docteur Richerand, dans ses Élements de Physiologie, parle ainsi des hommes du tempérament que nous décrivons : « Bons, généreux et sensibles, vifs, passionnés, délicats en » amour, mais volages, chez eux le dégoût suit de près » la volupté. Méditant l'abandon au milieu des plus énivrantes » caresses, ils échappent à la beauté, dans l'instant même » où elle croyait les avoir liés par une chaîne durable. » En vain celui que la nature aura doué du tempérament » sanguin voudra renoncer aux voluptés des sens, avoir » des goûts fixes et durables, atteindre par des méditations » profondes aux plus abstraites vérités : dominé par » ses dispositions physiques, il sera incessamment ramené » aux plaisirs qu'il fuit, à l'inconstance qui fait son partage. »

On le voit, c'est par tempérament que la grisette est aimante, volage; il faut donc lui pardonner, si elle fut née dans la deuxième moitié de l'espèce humaine, elle eut été un Antinoüs, un Apollon du Belvédère, un Marc-Antoine, ou un Alcibiade; elle est née femme, elle est grisette. Quant à sa famille on n'en parle pas, son père est mort lorsqu'elle était en bas âge, sa mère a eu des malheurs, ses frères sont à Paris, ses oncles riches, mais avares, habitent des provinces éloignées; la grisette à un nom de baptême qui se trouve plus souvent dans les vaudevilles à la mode que dans la longue liste des saintes du Paradis, et son nom de famille est presque toujours distingué et bien choisi; au reste, elle l'emploie si peu qu'il n'est question de ce nom qu'au départ de la garnison, lorsqu'on se promet de s'aimer toujours et de s'écrire toutes les semaines.

La grisette est sublime lorsqu'elle tournoie au milieu d'un bal, lorsqu'elle scintille dans la course du galop, les cheveux en désordre, le front pâle, le sein haletant, les yeux fixes, le corps gracieusement courbé, oubliant son cavalier pour la danse, enivrée par l'orchestre, la chaleur, le mouvement et les hommes : c'est là sa poésie.

Mais il faut bien le confesser, ce joli roman, si fou et si joyeux amuse, et ne console pas.

Ninon de l'Enclos disait en soupirant et en glissant sa tête sur la poitrine du grand Condé que, de toutes les comédies, l'amour était celle dont les actes étaient les plus courts et les entr'actes les plus longs.

Les talents, l'instruction, un esprit exercé, de douces pensées, des souvenirs ou des espérances sont indispensables pour les longs antr'actes........ et peut-être la grisette ne remplit-elle pas toutes les conditions exigées.

Dans l'antiquité, en Grèce surtout, la grisette était en honneur parce qu'elle avait des talents: alors elle s'appelait courtisane (mot qu'il ne faut pas prendre dans son acception nouvelle).

Prêtresse de Vénus, les grisettes n'étaient étrangères ni à la religion, ni aux mœurs, ni aux gouvernements.

La tyrannie de Pisistrate, ce prince des avocats, eut une grisette pour auxiliaire. Athènes érigea une statue, sous la forme d'une lionne privée de sa langue, à une grisette qui avait su se taire. Périclès et ses maîtresses tinrent école de philosophie et de volupté. Les grisettes de Corinthe sauvèrent la liberté. Aspasie, Socrate et Alcibiade parlèrent de sagesse au milieu de baisers brûlants. Hyppare, la jolie, résolut les problêmes d'Euclide. Laïs, cette patronne des grisettes, se fit architecte, tout en enivrant de caresses le limphatique Aristipe. Phryné voulut reconstruire Thèbes, sa patrie, du fruit de ses amours. A Rome Fulvia dénonça à Cicéron les projets de Catilina; et, plus tard, Marosia disposa du trône pontifical.

C'était l'âge d'or de la grisette, qui, dans nos siècles modernes, n'apparaît plus qu'à de longs intervalles, tantôt sous le nom de la belle Féronnière ou de Gabrielle d'Estrée, ou de Marion Delorme, pour mourir affreusement avec la comtesse Dubarry.

Il est encore une femme que je ne dois pas oublier; car souvent elle prend place dans la vie militaire : c'est la femme artiste.

Quelques-uns seulement l'ont connue, et ceux-là ne l'oublieront jamais :

Entourée de tout le confortable de la société aristocratique, elle jouit de la liberté plébéienne, et rappelle ces mots de Jules Janin :

« Les véritables Athéniens n'allaient chez une fille d'Ionie » que pour parler avec elle. Une belle esclave de Lesbos » venait-elle à Athènes, on se demandait, non pas est-» elle belle ? mais parle-t-elle bien ? On la voulait avec de » l'esprit d'abord, la beauté et les grâces étaient par-dessus » le marché. »

La femme artiste, qu'elle soit peintre, écrivain, cantatrice ou comédienne, a donné asile à la vieille causerie : la vieille causerie née à l'hôtel de Rambouillet entre le vieux Balzac et

le jeune Bossuet, est venue jusqu'à nous par les Sévigné, les Maintenon, les Geoffrin, pour se réfugier dans l'atelier de l'artiste. De cette causerie est née le journal, ce grand levier du monde politique; la première condition de l'art, c'est le sentiment, aussi les femmes artistes sont-elles remplies de poësie, elles qui ne se doutent même pas de la poëtique d'Horace et des règles d'académie.

En vérité, on oublierait presque qu'une femme est jolie, lorsque, sans prétention, elle parle de Goëthe et de Racine, des suaves ballades de Mignon, de l'architecture de Michel-Ange. et des gondoles vénitiennes; il y a autour d'elle un parfum d'épicuréisme qui fait prendre en pitié ces officielles soirées diplomatiques où la danse et le jeu sont seuls en honneur. Quelle joie, dans la solitude du cabinet de travail, de presser sur son front des cheveux qu'ont baisés les brises de l'Arno, d'entendre une douce voix murmurer les romances de Toscane et les symphonies de Florence! Quel bonheur de voir de jolis doigts effilés jeter sur l'album du guéridon des rimes riches de simplicité ou de souvenirs littéraires, et passer brusquement à l'enivrante harmonie de la peinture, cette musique fixée, puis tout à coup voler au théâtre, et confondre, en se jouant, le tragique, le larmoyant, le lyrique et le comique. La femme artiste, c'est l'Ophélie de Shakespeare; c'est Ariel, le génie de la poësie; c'est la Lizi du prince de Ligne.

Mais vous pauvres soldats, mes amis, vous ne sauriez effleurer de vos talons ferrés les glissants parquets de nos hôtels, vous ne sauriez vous contenter des parfums d'Arec ou de Betel, et l'ivresse mentale des arts chatouillerait à peine vos puissantes organisations. Sur de soyeux coussins vous seriez mal à l'aise, et votre âme se lasserait bientôt de planer dans le monde des illusions.

Vous aimez mieux la vivandière. La vivandière, grosse réjouie dont la main preste s'émeut au moindre serrement de la taille; la vivandière qui ressemble au portrait anguleux que Barbier fait de la Liberté; la vivandière, qui n'est pas une femme qu'un cri fait tomber en faiblesse, qui met du blanc et du carmin, mais une forte femme aux puissantes mamelles, à la voix rauque, aux durs appas.

Elle aussi a du blanc sur la peau, du feu dans les prunelles; elle est agile et marche à grands pas; elle se plaît aux bruyantes mêlées, aux longs roulements des tambours, à l'odeur de la poudre, aux lointaines volées de canons.

Elle habite la caserne, mêle ses chants aux chants des

soldats, caresse la flottante crinière du cheval de bataille, s'endort au bruit cadencé des pas de la sentinelle, et s'éveille au son du clairon matinal. Maintenant, veut-on savoir pourquoi les femmes aiment les militaires, Balzac le moderne vous le dira :

« C'est qu'ils ont les reins plus forts, le sang plus riche
» en fer, le cœur plus chaud que celui des autres hommes;
» et la femme se trouve si heureuse et si belle aux heures
» qu'elle est forte, qu'elle préfère à tous celui dont la force
» est énorme, fût-elle en danger d'être brisée par lui. »

La vivandière est le dernier reflet de ces femmes courageuses qui, dans les armées anciennes et dans le moyen-âge, accompagnaient leurs époux aux combats, et, si nous avions abordé historisquement le chapitre de *la Vivandière*, nous aurions facilement démontré la noblesse de son origine.

De jeunes et nobles femmes suivaient les guerriers sur les champs de bataille et pansaient leurs blessures. « A tant,
» dit une des héroïnes du roman de Perceforest, beau neven,
» il me semble que vous avez le bras à mal aise? — Par ma
» foy, respondit Norgal, chère dame, il est ainsi; je vous
» prie que garde y veuillez prendre. Lors la dame appela
» une sienne fille qui se nommait Hélaine, laquelle fist grant
» chère à son cousin, puis print garde à son bras, et trouva
» qu'il était hors de son lieu, et fist tant qu'elle lui remist;
» puis dist : Mon cousin, allez vous-en, car vous êtes guery;
» dont Norgal fut joyeut à merveille, et en remercia moult
» de fois sa cousine; car il ne s'en cuidoit aller de grant
» temps après. »

Le chevalier, accoutumé à voir la femme le secourir dans ses peines et ses douleurs, faisait de cette même femme une divinité terrestre, et dans son cœur se confondaient l'amour de Dieu et l'amour des dames : le guerrier faisait choix d'une femme et lui consacrait sa vie. Ses sentiments, ses pensées, ses actions étaient pour cette femme, car elle était alors l'ange protecteur du soldat.

Revenait il du tournoi, sa dame le désarmait et lui donnait de nouveaux habits. Avait-il combattu l'ennemi, sa dame était la première à laver la poussière et le sang dont il était couvert. Femmes tendres et généreuses, elles adoptaient la gloire des chevaliers, et le plus brave épousait la plus jolie.

Servants d'amour regardez doucement
Aux échaffauds anges de paradis;
Lors jouterez fort et joyeusement,
Et vous serez honorés et chéris.

dit une vieille ballade de Charles VI.

Dans les cercles de femmes, ce n'était pas de chapeaux, de robes et de modes que l'on s'entretenait, mais de faits d'armes, de gloire et d'honneur. Ce n'était point une fleur nouvelle que la dame demandait à son amant, mais un trait de courage comme preuve d'amour. « Un chevalier de Bour- » bonnais, nommé Bonnelance, *vaillant homme aux armes,* » dit Froissard, et de plus *gracieux et amoureux*, s'étant » trouvé à Mont-Ferrand, en Auvergne, en grant esbate- » ment, avec dames et demoiselles, elles le pressèrent de » faire quelques exploits contre les Anglais. L'une d'elles, » *qu'il avait en graces* plus que les autres, lui dit qu'elle » verrait volontiers un Anglais. *Si je puis être assez heu-* » *reux pour entreprendre quelqu'un, je vous l'amènerai,* » avait-il répondu. » A quelque temps de là, il ramena des prisonniers à Mont-Ferrand, au grand contentement des dames et demoiselles qui vinrent souvent le visiter ; et, s'adressant à celle qui lui avait demandé un Anglais : « En voici plu- » sieurs, lui dit-il, *je vous les lerrai en ceste ville tant* » *qu'ils auront trouvé qui leur rançon payera ; les dames* » *commencèrent à rire, qui tournèrent cette chose en reveil* » *et dire grant mercy.* » Bonnelance s'en alla avec elles, et fut dedans Mont-Ferrant trois jours entre dames et demoiselles.

Cet esprit guerrier élevait les femmes : elles étaient grandes et françaises, dans ces siècles où le casque et l'épée étaient en honneur. Qu'il était beau, pendant les désordres que la captivité du roi Jean jetait dans le royaume, de voir les femmes filer la rançon du malheureux monarque !

Ce trait rappelle celui de Duguesclin prisonnier des Anglais, qui comptait aussi sur l'amour des dames pour payer sa liberté : « J'ai des amis, répondit au prince de Galles le » chevalier Breton ; les rois de France et de Castille ne me » manqueraient pas au besoin. Je connais cent chevaliers en » Bretagne qui vendraient leurs terres ; enfin il n'y a point » de femme en France filant sa quenouille qui ne travail- » lât de ses mains pour me tirer des vôtres : *Si le gaigne-* » *raient ainçois à filler toutes les filleresses qui en France* » *sont que ce que je demeurasse plus entre vos mains.* »

C'était en rompant des lances qu'on faisait preuve d'amour, et le plus courageux était proclamé l'amant de la plus belle, parce qu'on supposait que la plus belle de toutes les dames ne pouvait aimer que le plus brave de tous les chevaliers. Cette puissance de la femme sur l'homme de guerre, cette influence de l'amour sur le soldat, cet esprit de galanterie

enfin, ne s'était point encore perdu dans les guerres de Henri IV et de Louis XIV. On y faisait encore le coup de pistolet pour l'honneur des dames ; on vit, au siége d'une place, un officier blessé à mort, écrire sur un gabion le nom de sa maîtresse en rendant le dernier soupir (1).

Froissard dit, en parlant du seigneur Eustache d'Aubertricourt qui commandait en Champagne en 1358 : « il aima » donc par amour et depuis épousa madame Ysabelle de Ju- » liers, fille jadis au comte de Juliers. Cette dame avait aussi » en amour monseigneur Eustache pour les grandes apper- » tisses d'armes qu'elle en oyait recorder, et lui envoya » ladite, haquenées et coursiers, et lettres amoureuses, par » quoi ledit messire Eustache en estait plus hardi et faisait » tant de chevaleries et faits d'armes que chacun gaignoit » avec lui. »

En lisant l'histoire de France on admire la pieuse reine Marguerite, femme de Saint-Louis ; on la voit à Damiette sur le point d'accoucher, et apprenant que son époux est au pouvoir des Sarrasins, auprès de son lit se dessine la vénérable figure de ce chevalier de 80 ans qui ne la quittait jamais, et disait sourdement : Madame n'ayez pas peur, je suis ici.

Ces reines, ces femmes nobles et belles, qui partageaient la vie morale et physique du soldat, qui absorbaient son existence tout entière, elles ont disparu.........

Il ne reste de la divine protection de la femme que des souvenirs épars, quelques mystérieux serments, et la Vivandière.

JOACHIM AMBERT.

(Fragment inédit d'un ouvrage sous-presse.)

(1) *Sainte Palaye*. Mémoire sur l'ancienne chevalerie.



DES REMONTES DE LA CAVALERIE

ET

DES HARAS MILITAIRES.



QUESTION SOUMISE AU CAMP DE COMPIÈGNE.

QUEL SERAIT LE MEILLEUR MODE DE REMONTE A ADOPTER EN FRANCE, EU ÉGARD AUX RESSOURCES QUE PRÉSENTE ACTUELLEMENT LE PAYS, SANS AUGMENTER CONSIDÉRABLEMENT LES DÉPENSES DE L'ÉTAT, EN AYANT POUR BUT DE METTRE LA FRANCE A MÊME DE SE SUFFIRE EN CAS DE GUERRE, ET DE N'ÊTRE PLUS RÉDUITE A TIRER DE L'ÉTRANGER LES CHEVAUX DE LA CAVALERIE, S'IL Y AVAIT LIEU A AUGMENTER RAPIDEMENT L'EFFECTIF DE CETTE ARME. EXPRIMER SON OPINION SUR LE SYSTÈME DES HARAS MILITAIRES ET SUR LA POSSIBILITÉ DE SON APPLICATION EN FRANCE ?



Epigraphe : « Confiez les haras au Ministre de la guerre, car c'est le grand consommateur. »

a première question à poser comme réponse à celle donnée aux officiers de cavalerie du dernier camp de Compiègne est celle-ci : Pourquoi la France trouve-t-elle si difficilement de bons chevaux pour ses remontes militaires ? — On voit que, sans préambule phraseur et inutile, je vais droit au but, et je réponds :

Parce que des chevaux ne se forment pas en une ou deux années d'essais; parce que l'effet de tout essai de ce genre ne peut être apprécié qu'après le temps indispensable pour faire arriver un cheval à l'âge propre au service, et qu'enfin, contrairement à ce principe établi par le simple bon sens, n'ayant eu aucun système arrêté depuis cinquante ans, nous avons varié dans nos tentatives, d'année en année, quand nous ne sommes pas restés dans l'inaction.

Procédant encore par interrogation, je demanderai d'où provient cette inconstance? Généralement on dit ce sentiment naturel au caractère français. Cette réplique, jetée toujours avec légèreté et comme pour s'épargner la peine de réfléchir plus au fond des choses, ne révèle pas la cause véritable du mal. — Cette cause, c'est que la production des chevaux en France n'a pas cessé d'être confiée à des ministères, soit de l'intérieur, soit du commerce et des travaux publics, qui n'ont eu à cette production aucun intérêt direct. Tout a dépendu jusqu'à ce jour, ou de systèmes combinés sans but positif, ou de l'opinion personnelle d'un Ministre, ou de son caprice, ou de son ignorance, ou de ses connaissances théoriques, ou de ses goûts, ou des habitudes prises, ou des routines bureaucratiques. Or, dans un siècle aussi positif que le nôtre, quelle possibilité de réussir sans un véhicule évident à tous? Qu'est-ce, je vous prie, que la question des chevaux dans les ministères de l'intérieur ou des travaux publics? Quelle place y tient-elle? — Ce n'est pas avec de la morale et des mémoires, ou de stériles discussions à la tribune, dans lesquelles la parole habile l'emporte sur l'expérience, quand celle-ci n'a pas l'éloquence pour appui, qu'on doit espérer l'amélioration des races et la propagation du nombre des bons chevaux. On n'obtiendra ce résultat qu'au moyen d'un système, non pas né d'un esprit à conception facile, mais basé sur des faits recueillis, étudiés, médités de longue main, sans rien laisser à l'imagination; on n'atteindra le but désiré que par un système si solidement établi qu'il ne puisse laisser ni doute, ni incertitude au gouvernement, une fois qu'il se sera engagé dans une route invariablement tracée, et dont il sera impossible de dévier sous peine de perdre en une seule année tout le fruit d'un laborieux passé.

Qu'ont fait les ministères qui ont eu, jusqu'à-présent, les haras dans leurs attributions? — En 1790 (c'est remonter assez loin) ils procèdent par suppression: — il n'y aura plus

de haras. — Deux ans après le ministère de la guerre est embarrassé pour trouver des chevaux : il croit à la mauvaise volonté, il procède par voie de réquisition. — Les réquisitions continuent, la France ne cesse pas de consommer sans produire; car nulle harmonie, nul équilibre, n'existent entre la production et la consommation. — L'administration des haras n'est rétablie qu'en 1805, mais sur des bases si fragiles, si peu suivies, si légèrement étudiées, qu'une réorganisation s'opère en 1809, et reste également sans résultats. — Les guerres de 1813 et de 1815 achèvent la ruine de la France en chevaux. — Les années postérieures sont employées à la rédaction de réglements de toute façon pour les haras et les dépôts d'étalons. On parvient ainsi à une grande régularité d'écritures, de comptabilité; mais la pratique disparaît sous ces petitesses de vues; aussi la tribune législative retentit incessamment contre les abus d'un système improductif, et la politique n'est pour rien dans cette opposition, qui se manifeste de tous les bancs de la Chambre, et que l'on voit encore la même en 1836 (1).

Croire, en présence de ces faits, à la négligence de l'administration, à son défaut de lumières, serait de la partialité mal entendue, quand on a dans les mains une bonne cause. En blâmant avec plus de réserve, j'essaierai de prouver que, malgré les meilleures intentions, tout ministère, autre que celui de la guerre, sera constamment et forcément impuissant, quels que soient ses efforts, pour l'amélioration et la propagation des chevaux en France; car, désormais, fatigués que nous sommes de tant de déclamations, l'opposition à un acte gouvernemental doit s'appuyer sur des preuves, si l'on ne veut pas que le dédain du bon sens public en fasse justice.

En cherchant franchement, sans entêtement des positions acquises, comme aussi sans abandon étourdi aux innovations, quel système peuvent suivre, pour la propagation et l'amélioration de l'espèce chevaline, les ministères qui ont eu jusqu'à présent les haras dans leurs attributions, les systèmes qui se présentent à l'esprit, dans cette recherche, sont tellement variés, tellement discordants, qu'on reconnaît l'impossibilité absolue de les coordonner et de les amener à une unité quelconque.

Mais que l'allocation votée annuellement pour les haras

---

(1) J'ai tracé cet historique dans une brochure publiée en 1833, et dans laquelle j'émets les mêmes idées qui m'ont dicté ce mémoire, sous le titre de : *Note sur l'amélioration et la propagation des Chevaux en France.*

soit inscrite au budget du ministère de la guerre, et les besoins de ce ministère lui tracent inévitablement sa règle de conduite, en même temps que l'administration des haras est transportée en des mains capables. Pour l'affirmer, il suffit de dire que l'armée française possède le premier établissement du monde dans la spécialité qui nous occupe. Je ne sais pas, en effet, quelle nation pourrait montrer une autre *École de Saumur*. Eh bien! c'est là que devrait être placée la direction générale des haras, car nulle autre part le gouvernement ne fait enseigner la connaissance des chevaux. Autrefois, on avait le manége civil de Versailles, qui pouvait fournir des écuyers instruits ; aujourd'hui l'*École Royale de Cavalerie* est la seule académie d'équitation, le seul établissement où soient rassemblées les connaissances diverses, pratiques et théoriques, sans lesquelles on n'a ni goût, ni sûreté dans la direction de l'élève du cheval. Là, tout serait appuyé sur les expériences et le raisonnement, et rien ne serait livré au hasard ou à l'ignorance; car l'observation sur les chevaux, sur leurs moyens, leurs races, leur reproduction, est le travail de chaque jour à l'école de Saumur, le travail exigé avec toute la rigueur de la discipline militaire, au point que la mauvaise volonté même ne peut l'interrompre. En pourrait-on dire autant des établissements civils ? Sous l'influence de cette nouvelle direction, on ne suivrait plus ce système énervant, si justement blâmé dans le *Cours d'Équitation de l'École de Cavalerie*, qui réduit les étalons à une inaction presque complète, toujours fatale, et qui certainement est l'une des principales causes des reproches adressés journellement sur le peu de produits de ces étalons.

Un haras existe déjà à Saumur : on l'accroîtrait considérablement, sans négliger la propagation des bonnes races étrangères, et du pur sang. On y placerait, avec un choix sévère et judicieux, de beaux sujets de diverses races de France, afin d'étudier chaque race dans son utilité particulière, ses qualités, son amélioration par les croisements bien combinés. Les essais ne seraient pas, sans doute, définitifs, car il y manquerait l'influence de chaque localité; mais évidemment ils mettraient sur la voie la plus sûre des améliorations positives. On conçoit qu'une marche, ainsi suivie avec fermeté, sans influence de la vogue de l'époque, comme aussi sans niaise persistance dans la routine, mais avec la science fortifiée par l'expérience, conduirait à des résultats que la partialité seule peut nier, et surtout à un ensemble de direction que, dans l'état actuel des haras, on

n'obtiendra jamais, tout y dépendant de la capacité personnelle des chefs. Ainsi, soit dit en passant, si le dépôt d'étalons d'Angers a obtenu dans les départements qui dépendent de sa circonscription, des résultats que je me plais à proclamer, on le doit évidemment au zèle infatigable, aux connaissances réelles de M. Bay, le directeur actuel. — Mais un fait isolé ne détruit pas le blâme général.

La détermination que j'indique donnerait la solution immédiate de la question posée aux officiers de cavalerie du Camp de Compiègne.

Mais, opposant à cette question principale des questions incidentes, comme on n'en a que trop l'habitude dans nos assemblées délibérantes, on dira que cet échafaudage de raisonnements tombe devant l'assertion, trop souvent émise, que le Ministère de la Guerre ne doit pas acheter les chevaux de remonte, en France, quand il les obtient à plus bas prix dans le Nord. Cette assertion n'a de vérité qu'en l'envisageant sous un seul aspect, celui du prix d'achat de chaque cheval en Allemagne; mais que l'on ajoute à ce chiffre les frais de route, ceux de courtage, les pertes de chevaux dans le voyage, et l'on reconnaîtra que le prix total s'élève plus haut que pour les achats en France; sinon, et cela est plus fâcheux encore, on n'amène de l'étranger que les animaux défectueux qu'il a lui-même refusés pour sa cavalerie.

Néanmoins, on persiste dans les achats extérieurs, et, quand les éleveurs se plaignent, le gouvernement leur répond que s'ils offrent des animaux de remonte aussi bien que ceux pris en Allemagne, ils auront la préférence et recevront le prix convenable. — Cette réponse paraît juste à l'irréflexion: elle ne l'est pas, quand on l'examine mûrement. Que fait le gouvernement pour obtenir des chevaux de remonte en France? Il fait un appel par des publications imprimées, mais qui demeurent ignorées des cultivateurs, seuls éleveurs des chevaux propres aux remontes, car nos paysans n'ont ni cercles, ni cabinets littéraires, ni journaux dans leurs métairies: on ne se livre pas à l'élève des chevaux dans les villes, dans les bourgs, mais au fond des campagnes, où les marchands savent bien aller chercher les plus beaux animaux qu'ils se gardent de venir ensuite offrir pour les remontes, parce qu'ils trouvent plus d'intérêt à les vendre ailleurs. — Sous ce rapport donc, on ne peut espérer d'améliorations successives (car se sont les seules possibles), que du jour où les officiers de remonte pourront faire savoir aux

cultivateurs que tout cheval *accepté* pour les remontes, sera payé comptant, et sans débat, suivant son *acceptation* pour l'une des deux catégories à former dans chaque arme, afin de monter les sous-officiers convenablement, et de mettre les officiers peu riches à même d'acheter de bons chevaux dans les remontes mêmes, savoir: pour la *cavalerie légère*, 5 et 600 francs; — pour l'*artillerie* et la *cavalerie de ligne*, 6 et 700 francs; — pour la *cavalerie de réserve*, 8 et 900 francs (1).

A ces prix, l'intérêt de l'élève des chevaux sera reconnu par les cultivateurs; et l'industrie agricole, encouragée, mais en même temps éclairée, dotera en peu d'années la France de beaux et bons chevaux. Si, au contraire, le prix moyen des remontes reste de 4 à 500 francs, les éleveurs se borneront à l'élève des chevaux pour les services publics de l'industrie, comme le roulage, les postes, les messageries, étant sûrs ainsi de trouver un placement avantageux.

Revenant à la discussion de la question principale, combien ne se sent-on pas disposé à solliciter la réforme des haras civils, lorsqu'on sait que, depuis trente ans, ils ont coûté à la France plus de 40 millions, sans avoir fait diminuer l'introduction des chevaux étrangers.

Au reste, ce que je demande ici, une voix bien autrement énergique que la mienne l'a déjà proposé deux fois à la tribune, comme le *seul* moyen de réparer le mal, en démontrant *l'absurdité de placer l'organisation inséparable de notre système de haras dans deux ministères sans relations, sans direction commune, presque animés d'intérêts opposés.* « Cette séparation de l'administration productive de celle consommatrice des chevaux (je l'ai déjà dit ailleurs), lui semblait un vice radical qui devait rendre à tout jamais l'administration des haras stérile en résultat, d'autant que les dépôts de remonte rempliraient les attributions actuelles du personnel des haras. Il est, en effet, aisé de concevoir quelle puissante action le ministère de la guerre imprimerait à la propagation des chevaux; car l'exemple des haras militaires de l'Autriche est là pour le prouver: elle dut à cette institution de pouvoir, en

(1) Dans la séance de la Chambre des Pairs du 8 janvier 1835, M. le lieutenant-général de la Roche-Aymon, a proposé de payer les chevaux pour la cavalerie légère, 700 fr.; pour la cavalerie de ligne, 800 fr.; pour la cavalerie de réserve, 1,000 fr. — Ce serait un chiffre à étudier sur enquête.

1820, lors de l'expédition de Naples, s'engager à fournir 60,000 chevaux dont moitié fut livrée immédiatement. »

Si le gouvernement déclare l'impossibilité de donner au ministère de la guerre l'administration des haras, tout mémoire à présenter en réponse à la question proposée est inutile.

Mais, dans la supposition de cette impossibilité surmontée, la nouvelle administration aurait tout d'abord à s'occuper de la confection d'une carte chevaline de la France par des hommes spéciaux, observateurs sans partialité, établissant, avec un soin minutieux, par division militaire, des catégories suivant la nature des cantons ruraux, à terres plus ou moins abondantes en fourrages et en grains, à terrains plus ou moins secs ou humides, à climats froids ou chauds, à grande ou à petite culture, à champs cultivés et productifs ou à landes et pâture commune, etc. — De l'examen de cette carte, sérieusement étudiée, mais sans négliger les usages plus ou moins anciens de chaque localité, ressortirait la désignation des races à améliorer sur telle ou telle partie du territoire, sans toutefois rejeter la race acclimatée dans le pays.

Plus de difficultés ensuite pour la découverte du meilleur mode de remontes; car partout on saurait où sont les chevaux propres à chaque arme, et surtout où l'on pourrait créer pour l'avenir.

Réduisant ce mode à sa plus simple expression, on établirait les six chiffres d'achat, pour les trois armes de la cavalerie, ainsi que je les ai posés déjà, une connaissance plus approfondie les modifiant ou les élevant suivant les besoins du service.

Toutefois, pour obtenir des animaux convenables avec un prix uniforme par catégorie, quand un officier de remonte irait dans un canton, ce ne serait pas pour marchander les chevaux *sou à sou* comme un maquignon : sa manière de traiter serait plus large, précisément parce que son examen serait sévère et qu'on ne confierait, d'ailleurs, cette mission qu'à des praticiens habiles. Cet officier choisirait tous les chevaux propres au service, et les paierait au prix de la catégorie de leur arme, par tête, comme agissent les marchands en Normandie, dans le Poitou et ailleurs. Ces animaux présentés, l'examen passé, il se bornerait à classer les chevaux en *admis* et *refusés*, et chaque admis serait immédiatement payé au prix fixé pour son arme.

Il me semble qu'un moyen fructueux de favoriser les achats et d'obtenir la concurrence des vendeurs, serait de créer,

par division militaire, une série de *foires militaires* dans le plus grand nombre possible des communes les plus centrales de chaque département, en les calculant de manière à rendre leur fréquentation aisée, par date et proximité, pour les officiers de remonte.

L'itinéraire, rendu ainsi facile pour tout vendeur ou tout acheteur qui voudrait parcourir successivement toutes les foires, dans la saison convenable, ces foires, annoncées longtemps d'avance et plus particulièrement dans les almanachs populaires, offriraient en peu d'années des chevaux pour tous les services militaires, et seraient, en outre, fort avantageuses à l'industrie chevaline; car l'autorité militaire aurait soin de prévenir publiquement que tout acheteur y serait admis à faire des acquisitions en concurrence avec les agents des remontes. On conçoit, en effet, que le ministère de la guerre, par ses nouvelles attributions, ayant pour but d'acheter et d'encourager la production, n'essaierait pas d'en faire un monopole nuisible aux intérêts communs.

Dans ces assemblées, des primes pourraient être distribuées par ce même ministère; mais aux secours en argent seraient substituées des juments données aux éleveurs qui présenteraient au jury les plus beaux produits. Ces juments de belle conformation, choisies avec discernement pour l'amélioration de la race dont l'élève conviendrait le mieux à la localité, seraient accordées aux cultivateurs en pur don, sous l'unique condition de les garder *tant* d'années au moins, et de les amener chaque année à la saillie (consentie gratuitement) de tels étalons du dépôt ou du haras militaire convenables à la race de la jument donnée et au climat.

Le ministère de la guerre aurait égalemont la direction des courses. Il n'en ferait pas exclusivement une affaire ou d'imitation, ou de luxe, ou de spectacle, ou de privilège, mais, de plus, une affaire d'utilité, en les variant, dans chaque localité, suivant la nature et les moyens des animaux de la contrée où elles seraient établies, et en y faisant concourir au trot les animaux d'attelage propres à l'artillerie, ainsi que le Conseil-Général de la Loire-Inférieure l'a décidé pour ses courses de 1837.

Après cela, pour continuer les courses actuelles, car elles ont également leur intérêt, et d'ailleurs la destruction n'améliore jamais, le ministère de la guerre ferait comprendre que si le gouvernement doit des encouragements, il ne les doit que pour l'utilité générale; que, faisant les frais d'organisation des courses destinées à l'étude et à l'amélioration des chevaux

destinés à l'armée, ce serait aux départements à voter, sur leurs budgets, des prix aux animaux de luxe et aux autres chevaux recherchés pour le service des industries du département. C'est encore ce que fait le Conseil-Général déjà cité.

Quant à un système d'amélioration dans l'état actuel des choses, le trouver serait un miracle; car un vieux proverbe dit: *Où il n'y a rien, le roi perd ses droits.* Si ce proverbe n'est pas applicable dans toute son extension, il l'est du moins en ce sens que, de tous les éleveurs, sans exception, et le fait est incontestable, aucun n'essaie de faire des chevaux pour l'armée, par la raison, sans réplique, qu'elle ne les paie pas suffisamment, et que la production n'en est nullement encouragée. Les seuls chevaux passables obtenus pour les remontes sont dus au hasard, ou aux moments d'interruption momentanée de vente à l'industrie. On offre à l'armée tout ce qui n'est pas acceptable ailleurs, tandis que le luxe, les fabriques, le roulage, les messageries, les postes, sont abondamment pourvus; c'est qu'aussi tel charretier de grand chemin, maintenant surtout que la multiplicité des charrettes à un cheval fait rechercher les forts animaux, achète mille francs et plus un cheval doué de cette énergie et de ces belles proportions, qu'on devrait avoir dans notre cavalerie de réserve, mais qu'on ne songe pas même à lui offrir, quand on sait que son budget ne va pas à 600 fr. par tête.

Que le ministère de la guerre reçoive les haras dans ses attributions, qu'il augmente le chiffre d'achat de ses chevaux de remonte, que ses encouragements pour le perfectionnement des races soient basés sur un système de persévérance, et, dans six ans, la France aura des chevaux à fournir à tous les services militaires, au-delà même des besoins.

Un de nos plus célèbres agriculteurs, en traitant le sujet de la propagation des races et de l'amélioration des chevaux en France, a montré comment l'agriculture s'y pouvait trouver intéressée. En examinant le sujet avec la même pensée, on trouve un motif de plus à l'appui de cette conviction, que toute amélioration doit provenir uniquement du ministère de la guerre. Ici je suis forcément appelé à répéter ce que j'ai écrit ailleurs. « M. de Dombasle prouve que les cultivateurs élèvent les seules espèces de chevaux pour lesquelles ils trouvent des acheteurs à un prix convenable; que, dès lors, *le véritable encouragement à produire un bon cheval, c'est, comme pour tous les autres genres d'industrie, l'espoir fondé de le bien vendre.* Or, à qui laisser le soin des encourage-

ments à décerner, si ce n'est à celui qui peut acheter? Eh bien! le Ministre de la guerre est évidemment le seul des Ministres qui ait un intérêt réel, matériel, à la propagation et à l'amélioration des chevaux, le seul qui puisse y mettre son influence : les autres Ministres n'y ont qu'un intérêt purement moral, relativement à leur administration; mais cet intérêt moral, le Ministre de la guerre l'a également, et, de plus, il y a, pour lui, besoin, nécessité, obligation de propager à la fois les chevaux de remonte pour la troupe, les chevaux de luxe pour les officiers. D'ailleurs, c'est à l'armée que se rencontrent le plus grand nombre d'hommes capables dans une spécialité qui exige pratique et étude constantes pour être suivie avec profit, et c'est du ministère de la guerre exclusivement, on ne saurait trop insister sur ce point, que peuvent provenir les encouragements réels, tandis que les autres ministères ne cherchent à propager, et inutilement, que les animaux de luxe. Or, cet encouragement fut-il même détruit, l'industrie y suppléerait tant qu'elle aurait des acheteurs; car elle est toute puissante, toujours créatrice où elle est sûre du profit. Et encore, portant le raisonnement à une rigueur excessive, les chevaux de maîtres fussent-ils impossibles à trouver, qu'importerait à l'utilité et à la sûreté du pays? Mais les résultats sont dangereux, si nous abandonnons l'élève des chevaux de remonte, si nous ne faisons pas en sorte de les propager de manière à n'être plus tributaires de l'étranger; car nous détruisons une de nos forces militaires, en nous plaçant dans une position véritablement périlleuse en cas de guerre, en présence de cavaleries étrangères si solidement montées. Qu'on donne donc à qui doit sentir l'impérieuse obligation de bien faire, une direction qu'on ne saurait laisser plus long-temps, sans une fatale imprévoyance, en des mains forcément indifférentes ou désintéressées. Le ministère de la guerre seul, secondé par l'excellente école de Saumur, peut arracher la race chevaline à l'anéantissement qui la menace; car il faut bien reconnaître que les chevaux propres au service des diverses armes, le sont tous également aux services d'utilité publique; de sorte qu'encourager la propagation des chevaux pour l'armée, c'est non-seulement ajouter à notre force militaire, c'est encore fournir à toutes nos industries. »

Je me résume dans les termes mêmes de la question, mais avec le regret de n'avoir, quelle que soit ma conviction, ni le talent suffisant, ni l'expérience nécessaire pour la mieux résoudre :

Le meilleur mode de remonte à adopter en France, eu égard aux ressources que présente actuellement le pays, serait de confier immédiatement au ministère de la guerre, et subsidiairement à l'école de cavalerie, la direction générale des haras, en reportant au budget de ce ministère les fonds du budget de l'intérieur pour le même objet, *sans augmenter en rien les dépenses de l'état.* Ce simple revirement opéré, six années *mettraient à même la France de ne plus être réduite à tirer ses chevaux de l'étranger;* car la production serait encouragée par le Ministre qui a l'intérêt le plus direct à la propagation des bons et beaux chevaux en France, la bonté dans un cheval ne se séparant pas de sa beauté.

En succédant aux haras civils, les haras militaires ne se borneraient pas, néanmoins, à produire pour les services de la guerre; mais, suivant le mode actuel, ils livreraient leurs étalons aux éleveurs, et récompenseraient les produits les plus remarquables par la distribution et le don gratuit de juments bien constituées, même de prix, sous les conditions aux propriétaires des animaux primés, de garder ces juments et de les faire saillir par tels étalons pendant un nombre d'années déterminé.

On conçoit alors que les haras militaires, portant leurs prévisions bien au-delà des besoins de l'armée dont le contingent de chevaux peut varier à chaque budget, s'occuperaient avec zèle et dans une pensée d'avenir bien comprise, de la propagation des animaux destinés au luxe et à l'industrie. La richesse chevaline de la France s'accroissant ainsi chaque année sous une persévérance d'efforts non interrompus, *la cavalerie trouverait facilement, en cas de guerre, s'il y avait lieu d'augmenter rapidement l'effectif de cette arme, un grand nombre de chevaux* parmi ceux qu'elle aurait elle-même créés, car ses officiers seraient les agents intéressés de la nouvelle administration.

La possibilité de l'application des haras militaires en France dépend donc uniquement d'une ordonnance royale, donnant à un Ministre une portion des attributions d'un autre Ministre.

Autrement, il n'y a rien de possible; et, avec cette opinion, on conçoit que je ne m'occuperai pas de la solution d'une impossibilité. Je me bornerai à rappeler que, confier à des Ministres dont les intentions changent à chaque modification du cabinet, l'exécution d'une mesure gouvernementale qui veut impérieusement de l'unité et de la suite, c'est essayer d'établir une fondation sans appui. Tandis que le Ministre de la guerre, chef d'un corps qui est sous l'empire d'une même pensée, ne

subira pas les mutations de pensée qui accompagnent les mutations personnelles, surtout si la direction des haras était confiée, non à des bureaux dont les commis savent mieux écrire une circulaire qu'apprécier un cheval, mais à cette belle Ecole de Cavalerie que les peuples étrangers nous envient, et que nous seuls semblons ne pas apprécier.

Dans ces aperçus, craignant le trop grand nombre de pages, j'ai négligé tous les détails d'exécution, j'ai rejeté les mille preuves qui pouvaient étayer mes raisonnements: je me suis borné à indiquer des points de repère, parce que je savais, qu'en adressant mes notes à la commission d'examen du Camp de Compiègne, je parlais à des hommes instruits et expérimentés; mais je demeure fermement convaincu que des seules bases de départ posées, on peut obtenir le bien qu'on se propose, et qu'en dehors de ces bases tout continuera de rester dans la confusion et d'être livré au hasard.

D'un autre côté, nulle objection n'est possible contre l'intérêt personnel qui aurait pu dicter ce mémoire; car je n'ai jamais servi: mais, lié de parenté, d'amitié ou de relations d'estime avec beaucoup d'officiers de cette armée dont la France doit à juste titre s'honorer, et qui a droit, par son amour désintéressé pour la patrie, à la reconnaissance de tous, il est naturel que je me sois occupé d'études qui me rapprochent des hommes que j'aime et que j'honore. Je saisis donc avec bonheur cette occasion d'offrir ici, comme officier de la garde nationale dans l'arme qu'intéresse la question posée, un témoignage de sympathie à cette armée dont j'admirai toujours la vieille gloire, et dont, j'en fais l'aveu, j'admire plus encore, au milieu de nos débats égoïstes ou passionnés, la noble conduite, et le dévouement sublime; car ce dévouement, c'est celui de l'abnégation, tant est pur et désintéressé son culte pour la France.

Nantes, 18 septembre 1836.

CAMILLE MELLINET.



UNE RUINE ROMAINE

EN BRETAGNE.



ES vieillards s'en vont, et avec eux les antiques souvenirs ; le sol perd chaque année l'empreinte du passé ; la tradition s'oublie ou se dénature en passant de bouche en bouche ; les monuments qu'on a si bien nommés la bibliothèque en plein air des vieux âges, ces monuments qui ne sont plus pour nous que l'alphabet de l'art ancien, cathédrales et châteaux meurent et disparaissent, un à un, comme nos vieillards. L'antiquaire, simple touriste, ou délégué par le pouvoir, implore en vain des secours et crie au quintuple vandalisme! Il ne les sauvera pas de la destruction qui s'avance pas à pas, sourdement, avec chaque jour, chaque année, chaque siècle. Mais du moins, et la postérité lui en saura gré, en déversant le blâme sur les hommes de notre temps, du moins ses pages nous conserveront un vivant souvenir de nos gloires antiques. Il a consulté les vieillards, étudié, fouillé le sol, visité et décrit les monuments, épié parfois la

tradition jusqu'au foyer du villageois, dans les jeux, dans les chansons des enfants; car le passé le plus lointain a des traces inobservées souvent, mais certaines, que l'œil le plus dénué d'illusion ne peut s'empêcher de reconnaître.

Le département d'Ille-et-Vilaine passe généralement pour être le moins riche de la Bretagne en monuments de la domination romaine, et cette cause a fait nier long-temps l'occupation de notre pays par les maîtres du monde ancien, les légions des empereurs de Rome. De fréquentes et d'importantes découvertes ont cependant, depuis quelques années, prouvé, par des faits, que notre coin du globe avait subi à son tour, le dernier peut-être, l'invasion des soldats romains, et que si les établissements qu'ils y ont créés ont été purement militaires, c'est qu'ils n'ont pu faire mieux, c'est que la servitude ne put s'implanter dans le sol armoricain, pas plus que dans celui des montagnes d'où descend la Clyde, avec lesquelles l'Armorique échangea souvent ses habitants, fuyant l'esclavage étranger.

Le séjour des cohortes romaines dans notre pays dura quatre siècles, non sans contestation. L'un des nombreux camps fortifiés qu'elles élevèrent pour la défense de leur conquête, a laissé sur une colline de l'Ille-et-Vilaine une trace qui n'est pas encore tout-à-fait effacée du sol, ni du souvenir traditionnel des habitants, et dont plus d'une fois le hasard est venu révéler l'origine, en exhumant sous la bèche du laboureur des objets d'art de la civilisation romaine.

Non loin des rives de la Seiche, et de la petite commune d'Essé, un plateau s'élève, environné de pentes douces qui, d'un côté, s'inclinent jusqu'à la rivière, et de l'autre, aboutissent à une plaine herbeuse. De là, l'œil domine le pays et compte tous les clochers d'alentour, jusqu'à Rennes, le point le plus reculé de son horizon. Sur tout le contour du plateau, une vaste enceinte carrée se dessine, formée des débris d'un retranchement en terre, en dehors duquel on suit encore facilement un large fossé resté de plusieurs pieds au-dessous du sol, malgré la chute du rempart, et ce que chaque année, depuis dix siècles, a dû y apporter, pour le combler, d'humus et de détritus végétaux. Mais le Huelgoat et d'autres localités bretonnes fournissent plus d'un exemple de camps romains, dont le périmètre est aussi bien conservé.

Or, selon deux des premières autorités, en fait d'antiquités romaines, Polybe et Végèce, la forme carrée, l'assiette sur une colline à pente douce, le voisinage de l'eau et des plaines, indispensable aux besoins et aux manœuvres des cohortes, tels étaient les principes de la castramétation romaine. Leur application entière se rencontre dans le lieu dont on vient de donner la topographie.

La construction du rempart en terre est commune, il est vrai, à tous les peuples, pour la défense des camps et de plus d'un manoir, jusqu'à l'invention de la poudre; mais les découvertes que le hasard a fait faire en ce lieu révèlent toutes le séjour des Romains.

Des médailles et des vases qu'on y a trouvés, tous appartiennent, sans nul doute, à la civilisation romaine (1). Le christianisme de la féodalité, le moyen-âge et ses châteaux ont passé sur ce sol, et n'y ont pas laissé pourtant de traces matérielles aussi évidentes. Dans tous les cas, ne serait-il pas juste de conclure que Rome a dominé là avant les barbares, qui l'en expulsèrent comme elle avait expulsé les chefs de la nation gauloise.

L'origine de ce rempart en terre est donc suffisamment prouvée par la découverte d'objets de fabrique romaine, et cette preuve concourt avec les autres circonstances indiquées plus haut à fixer la nature et la date de cette enceinte, qui, dans le pays, porte un nom analogue à celui de *camp*, sans parler ici de César, dont le souvenir en Bretagne est presque aussi populaire que celui de la duchesse Anne.

La tradition, ainsi appuyée de vraisemblances, ne devient-elle pas une autorité ?

Une voie romaine, indiquée par les vieux géographes, passait non loin du bord opposé de la rivière. C'était la voie principale qui se dirigeait vers Carhaix, où ses traces ont été retrouvées, et dont les embran-

(1) C'est non loin de là, près d'Amanlis, que le pic d'un laboureur, qui payait son impôt en nature sur le chemin vicinal, déterra, il y a quelques mois, plusieurs centaines de médailles romaines, qui ont été décrites dans une notice adressée à la Société Académique de Nantes.

chements conduisaient à Occismor, autre mansion romaine, et dans le pays des Vénètes.

Le monument qu'on nomme aujourd'hui *Roche-aux-Fées,* était un centre de réunions druidiques au milieu des forêts qui couvraient alors la commune d'Essé et tout le pays à l'entour jusqu'aux portes des *Rhedones* (Rennes). Le collége de druides, qui présidait à ces réunions devenues séditieuses, était l'objet des poursuites des Romains, jaloux de toute puissance qui n'émanait pas d'eux. Cette cause détermina, sans doute, dans le voisinage du temple druidique, l'établissement d'un camp qui, d'ailleurs, ne fut pas le seul assis sur ce point de la contrée, pour surveiller les mouvements du peuple conquis, étouffer son culte, et lui imposer le paganisme de Rome.

A deux lieues de là, dans un bois dit de Sainte-Christine, vers le sud, les traces d'un établissement du même genre sont encore empreintes sur le sol, et seront décrites plus tard, comme tenant au même système d'occupation sur ce point du territoire conquis.

Revenons au camp établi sur les rives de la Seiche, et cherchons dans l'histoire une nouvelle preuve à notre opinion, en indiquant ce que devint ce lieu, ses diverses mutations, quand ses premiers conquérants eurent été remplacés par d'autres.

Les dissensions des milices prétoriennes et les vices des empereurs avaient ouvert le chemin de Rome aux barbares. Les persécutions avaient fécondé dans le sang des martyrs la foi naissante du christianisme.

Déjà il commençait à sourdre des catacombes de Rome, et il envoyait ses missionnaires dans les Gaules. Ils y rencontrèrent d'autres palmes du martyre, au milieu des deux cultes qui se combattaient. Constantin vint et fit asseoir les nouvelles doctrines sur le trône. Bysance s'éleva, Rome déclinait sous les flots des barbares. Le christianisme s'appuya sur eux, par d'adroites conversions, abandonné qu'il était dans les Gaules à ses propres forces : les institutions romaines s'écroulaient de toutes parts. Maxime, revêtu de la pourpre impériale par ses soldats, et quittant avec eux la Grande-Bretagne où ils se regardaient comme exilés, Maxime avait passé en Armorique, et succombé avant d'atteindre Rome. Conan Mériadec, son lieutenant, nommé, dans les premiers succès de la conquête, au gouvernement de l'Armorique, la gouverna pour son propre compte, après la mort de son chef, en se bornant, toutefois, par nécessité, à la Péninsule, qui prit le nom de Petite-Bretagne. Il la divisa, peuple et terres, entre les chefs de ses soldats. L'un d'eux, dit la tradition locale, obtint le territoire où les Romains avaient construit un de leurs camps retranchés, sur les rives de la Seiche, et trouvant là sur une hauteur une forteresse toute faite, il s'y établit avec ses hommes, pour former un des anneaux de la nouvelle chaîne sous laquelle se courba le pays.

Cette colline, qui avait fixé le choix de deux conquêtes, vit, après bien des siècles, les lointains héritiers du Breton d'outre-mer descendre de son som-

met, quitter ses remparts trop modestes, en leur laissant toutefois le nom du *Châtellier*, et venir dans la plaine édifier un manoir plus conforme aux idées du temps. Les retranchements qu'ils avaient abandonnés, n'en furent pas moins un signe respecté de leur puissance, et ils ne permirent qu'au temps seul d'accomplir son œuvre de destruction sur cette preuve de l'ancienneté de leur race.

Le moulin qui fait tournoyer ses ailes au vent, sur l'un des angles de l'enceinte, forme un singulier contraste avec ces débris de deux civilisations éteintes. La charrue a laissé là aussi des vestiges qui ramènent involontairement l'esprit à l'utile comparaison du passé avec le présent; car c'est là que doit aboutir toute science historique. L'expérience des pères est perdue, dit-on, pour les enfants. Le monde avance pourtant, et sa loi de progrès est heureusement inviolable, puisque providentiellement tout concourt à en assurer l'exécution; ainsi l'enfant devient homme, le gland devient chêne, malgré les hivers.

E. DUCREST DE VILLENEUVE.



MÉDITATION.



ISOLE-TOI, mon cœur : laisse au siècle sa tâche
Et ses illusions ;
Laisse-le tourmenter, sans trève ni relâche,
De stériles sillons :

Qu'il aille tout le jour, courbé sur la charrue,
Roidir ses faibles bras,
Pour se dire, le soir, quand l'ombre est reparue :
« Ai-je avancé d'un pas? »

Qu'il rouvre, après la nuit, ses paupières lassées
Et pleines de sueur,
Et puis qu'il recommence, avec des mains blessées,
Son visible labeur;

Moi, je n'userai pas mes genoux sur la pierre
Pour un travail si vain,
J'irai plutôt dormir, sous l'aile de mon père,
Dans son verger divin.

Là, je remplacerai, par la coupe de fête,
Le calice de maux,
Et l'arbre de l'amour parfumera ma tête
Du miel de ses rameaux.

Sépare-toi, mon cœur, des voluptés de l'homme;
Fais trève au vain désir;
Dédaigne ce qu'il cherche, et surtout ce qu'il nomme
Espérance ou plaisir.

Quand il s'est bien repu de vide et de fumée
Et qu'il meurt sans soutien,
Où va-t-il? on ne sait; car, une fois fermée,
La fosse n'en dit rien.

Oh! plus doux mille fois l'asile où Dieu m'accueille!
Les bords en sont fleuris,
Et l'espoir des mortels pousse à peine une feuille
Que le mien a des fruits.

Quand je marche épuisé par trop de lassitude
Il m'enivre de foi.
Suis-je seul? ô mon Dieu, la douce solitude
Est plus douce avec toi.

C'est un reflet charmant de la céleste aurore
Sur le front ranimé;
C'est la montagne sainte où se conserve encore
L'odeur du bien-aimé.

Édouard Turquety.



DE L'IMPOT DU SEL.

« Les impôts sur le blé, sur le sel, sous un
» air de justice, renferment l'injustice la plus
» criante, en ce que celui qui a peu paie beau-
» coup, et celui qui a beaucoup paie peu. »
(*Lettre de Rousseau à d'Alembert.*)



De tous les impôts que le génie fiscal a inventés, le plus pesant, sans contredit, c'est l'impôt du sel. Établi sur une denrée de première nécessité, sur une denrée d'un usage indispensable, les contribuables ne peuvent s'y soustraire, de même qu'ils éludent la perception des autres contributions indirectes, en diminuant leurs consommations ; d'un autre côté, c'est sur la classe indigente que pèse surtout cet impôt, c'est elle qui consomme le sel en plus grande quantité, c'est à elle qu'il est surtout indispensable, afin de donner quelque saveur aux aliments grossiers dont elle se nourrit, et qui, sans cet assaisonnement, seraient toujours insipides, et quelquefois indigestes et malsains. En établissant l'impôt du sel, le législateur a donc méconnu cette règle fondamentale en matière de contributions ; une répartition proportionnée à la fortune des contribuables.

Mais cet impôt si lourd pour toute la France, c'est surtout en Bretagne que le poids s'en fait sentir; en Bretagne, où long-temps affranchie de l'empire de cette nouvelle *loi salique* (1), la population a contracté l'habitude d'employer le

(1) C'est à Philippe-de-Valois que l'on doit l'établissement de l'impôt d'odieuse mémoire, connu sous le nom de *gabelle*. Ses prédécesseurs avaient déjà perçu des taxes sur le sel, mais ce fut lui qui, en 1344, les rendit permanentes, en obligeant tous ses sujets à prendre leur provision de sel dans les greniers publics, au prix qu'il lui plairait de fixer.

sel à discrétion. Enfin, dans un pays tel que la France, dans une contrée où la première industrie, la principale source de richesse est l'agriculture, l'impôt du sel produit encore de fâcheux résultats en surhaussant outre mesure le prix d'une denrée que l'on emploie avec avantage et pour l'amendement des terres, et pour la nourriture des bestiaux. (1) Aussi, nul impôt n'a jamais excité de plus vives réclamations, et si l'état pouvait se passer aisément des sommes immenses qu'il fait verser dans les coffres du trésor, l'on convient assez généralement, dans toutes les parties de la France, qu'il faudrait le supprimer à l'instant. Mais l'impôt du sel produit chaque an-

---

Ce nouvel impôt devint très productif, Philippe en retira des sommes considérables, et ce fut à cette occasion qu'Edouard III, roi d'Angleterre, l'appela assez plaisamment l'*auteur de la loi salique*. Cette facétie avait d'autant plus de *sel*, qu'Edouard ayant des prétentions à la couronne de France, Philippe ne l'emporta sur ce redoutable concurrent qu'en vertu des dispositions de la véritable loi *salique*, loi fondamentale en France, et qui exclut de la succession au trône les femmes et leurs descendants.

Par suite des priviléges particuliers à la province, la Bretagne, jusqu'au moment de la révolution, était demeurée affranchie de la gabelle.

(1) Tout le monde sait qu'en matière d'impôt, il n'est pas exact de dire que 2 et 2 font 4. Les taxes excessives ont pour effet de restreindre la consommation, de sorte que, pour doubler le produit d'un impôt, il ne suffit pas de doubler le chiffre du tarif. Souvent, au contraire, et l'Angleterre l'a éprouvé pour les cafés, abaisser le droit, est un moyen certain d'en augmenter le produit.

En ce qui concerne le sel, la raison seule indique que la consommation d'une denrée qui vaut 30 fr. sur la saline, et qui, en raison du droit, coûte au consommateur 900 fr., doit être singulièrement restreinte. Les données de la statistique confirment cette observation.

Dans le Wurtemberg, par exemple, la consommation du sel, tant pour les hommes que pour les bestiaux, sans y comprendre celui que l'on emploie dans les fabriques de produits chimiques, s'élève chaque année, par tête d'habitant, à 8 kil. 34.

Dans le district de Raquenau (Grand-Duché de Bade), pendant les années 1833 et 1834, la consommation s'est élevée jusqu'à 8 kil. 655.

Dans le district de la saline de Durheim, pays très-pauvre cependant, la consommation est plus considérable encore *.

En France, au contraire, en 1834, elle a été de 5 kil. 40, c'est-à-dire un peu plus de la moitié.

Cette différence dans la consommation du sel en France et dans d'autres contrées moins riches et moins industrieuses, semble étrange au premier abord; mais, pour découvrir l'explication de ce phénomène, il suffit de comparer le prix du sel dans les deux contrées.

* *Annales des Mines*, pour l'année 1836, 3.e livraison. Mémoire de M. Combes.

née 52 millions; y renoncer ce serait compromettre tous les services publics ; aussi, à toutes les réclamations des contribuables et sans en contester la justesse, le gouvernement se borne à opposer les besoins du trésor. Ce motif peut être vrai; dans tous les cas, l'acceptant pour tel, nous ne venons point solliciter la suppression de l'impôt.

Mais s'il est reconnu que, déjà fort onéreux par lui-même, l'impôt du sel est encore inégalement réparti ; si, renversant sans esprit de justice l'ancien ordre de choses, il anéantit des intérêts positifs et des positions acquises; si, en donnant à la denrée qu'il frappe, une valeur factice, trente fois supérieure à la valeur réelle, il encourage la contrebande et bouleverse toutes les relations commerciales; s'il ruine certaines populations afin d'en enrichir d'autres à leurs dépens, l'on concevra que, menacés dans leur fortune et dans leur existence, les propriétaires et les cultivateurs de marais salants réclament avec énergie, avec une sorte d'indignation contre le mode de perception et l'assiette de l'impôt. Or, telle est la position où se trouvent placés les départements qui composent l'ancienne province de Bretagne. Atteints par l'impôt comme consommateurs, les habitants de certaines localités ont plus à souffrir encore à titre de producteurs; et l'on pourrait citer dans la Loire-Inférieure toute une population de paludiers (1), probe, frugale et laborieuse qui, déjà réduite à la mendicité, finira par succomber sous le fardeau de la misère et de la faim.

Depuis quelques années, il est vrai, le gouvernement a reconnu la nécessité de modifier à cet égard la législation.

Dans le Wurtemberg, le prix, déterminé par le gouvernement, suivant la distance de la saline au lieu de consommation,
varie de 18 fr. 20 c. à 21 fr. 84 c. les 100 kil. pour le sel raffiné,
et de 10 fr. 53 c. à 13 fr. 57 c. dito pour le sel gemme.

En France, et en raison du droit, le prix est de 35 à 36 fr. les 100 kil.

Ainsi en France, le sel se vendant deux fois aussi cher que dans le Wurtemberg : la consommation se trouve aussi réduite dans la même proportion. D'où l'on est fondé à conclure que si, diminuant d'un tiers la taxe sur les sels, on la réduisait à deux décimes par kilogramme, l'accroissement qui en résulterait dans la consommation, pourrait compenser la différence, et faire verser, dans les coffres du trésor, une somme égale à celle que l'on perçoit aujourd'hui. Déjà dans le Wurtemberg et dans le Grand-Duché de Bade, la consommation a augmenté à mesure que, par suite d'une réduction dans les droits, le prix du sel a diminué.

(1) L'on appelle paludiers les cultivateurs de marais salants. *Palus paludis*, marais.

« La perception de l'impôt sur les sels, disait à la chambre » des députés le ministre des finances, la perception de l'im- » pôt sur les sels provenant des sources salées, n'est pas » toujours assurée et intacte ; la législation est éludée... Les » mesures prises par le gouvernement n'ont pas détruit le » mal, elles l'ont seulement atténué; une partie de l'impôt » échappe à la perception. » (1) En effet, aujourd'hui même, dans certaines localités, le sel provenant des sources salées se vend ostensiblement à un prix inférieur au droit; tandis que, rigoureusement assujéti à la taxe, le sel de mer se voit repoussé par une concurrence frauduleuse, avec laquelle toute lutte devient impossible, des ports qu'il approvisionnait jadis.

En conséquence, et le 17 juin 1833, un projet de loi sur les sels fut présenté à la chambre des députés. Ce projet n'ayant pas obtenu les honneurs d'un rapport, le Ministre des finances le présenta de nouveau à la session suivante, le 13 janvier 1834. Mais de graves discussions s'étant élevées au sein de la commission chargée de l'examiner, le gouvernement sentit la nécessité de l'élaborer de nouveau, et le projet modifié fut présenté une troisième fois à la chambre des députés, le 23 mars 1836. La session cependant s'écoula sans que le projet fût converti en loi; il paraît qu'à la prochaine réunion des chambres, le ministère se propose d'en presser la discussion; la session est ouverte, avant deux mois peut-être les chambres auront voté sur le projet ministériel, c'est le moment de s'en occuper.

Depuis long-temps, l'on se plaignait que l'exploitation des sources salées donnait lieu à une fraude considérable, fraude qui, préjudiciable au trésor, n'était pas moins nuisible aux intérêts des propriétaires de marais salants. Le gouvernement a reconnu la justice de ces plaintes, des mesures sont proposées afin de remédier aux abus que faisait naître l'exploitation illicite des sources salées; mais, au milieu de dispositions de nature à obtenir l'assentiment général, il en est une contre laquelle il est permis de réclamer. L'article 8 du projet de loi, en effet, porte en termes exprès:

« Il n'est rien changé aux lois et réglements relatifs à l'exploitation des marais salants. »

C'est sur cet article que nous venons présenter quelques observations, c'est précisément dans la législation relative aux sels marins, que nous demandons quelques modifications. Mais

(1) Exposé des motifs de la loi sur les sels.

afin d'en faire apprécier et l'objet et le résultat, il est nécessaire de commencer tout d'abord, par faire connaître en détail, l'état actuel des choses en ce qui concerne l'impôt du sel.

Parmi les substances que leur nature dispose à absorber l'humidité, le sel occupe le premier rang; ces propriétés hygrométriques sont connues, et pour s'en convaincre, il suffit au surplus d'observer, par un temps pluvieux, le sel que l'on sert sur nos tables. D'un autre côté, au nombre des parties qui concourent à la formation de certains sels, il existe des substances déliquescentes que la moindre humidité fait dissoudre. De sorte que, dans le transport, les sels de cette nature éprouvent un déchet considérable. Cette observation, confirmée par une longue expérience, a donné lieu à une disposition toute particulière en matière d'impôts. L'on a reconnu qu'en principe, l'impôt devant être perçu uniquement sur la denrée livrée à la consommation, il convenait d'accorder une réduction proportionnée au déchet qui s'opérait durant le transport. Cette règle, une fois adoptée, il semblait naturel de décider que l'on percevrait l'impôt sur les quantités constatées à l'arrivée, sauf à fixer pour le déchet, une certaine limite au delà de laquelle il y aurait présomption de fraude. Cependant, l'on a procédé autrement; l'on a fixé pour tous les cas une réduction égale; et quel que soit le déchet réellement éprouvé par un changement de sel, l'expéditeur obtient une remise de 5 pour cent sur le montant des droits (1).

Ainsi, l'expéditeur qui charge à bord d'un navire 100 mille kilogrammes de sel et qui, au moment du déchargement, en retrouve la même quantité, n'acquitte cependant le droit que pour 95 mille. La douane lui faisant remise du surplus, il introduit réellement en franchise 5,000 kilogrammes de sel. Si, au contraire, sur 100 mille kilogrammes qu'il avait embarqués, il n'en retrouve au déchargement que 95 mille, il paie encore le même droit. De sorte que deux expéditeurs qui livrent en même temps à la consommation, l'un 100 mille kilogrammes de sel, et l'autre seulement 95 mille, sont néanmoins assujétis au paiement d'une taxe égale. En un mot, l'un d'eux réalise de suite un bénéfice de 5 pour cent, tandis qu'à l'autre, la loi le refuse.

Cette faveur, assez légère en apparence, est cependant immense, et, pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler

(1) Art. 12. Décret du 11 juin 1806.

que l'impôt dont les sels sont grevés, est hors de proportion avec la valeur intrinsèque de la denrée. Cet impôt a pour effet de leur donner une valeur factice 40 fois supérieure au prix de revient; en ce moment en effet, les propriétaires du département de la Loire-Inférieure livrent sur la saline un muid de sel, pesant 3,000 kilogrammes, pour la somme de 20 fr.; tandis que la même quantité paie au trésor un droit de 900 fr.; c'est-à-dire que le droit est égal à 45 fois le prix de la marchandise. D'un autre côté la remise de cinq pour cent s'élevant à 45 fr., tandis que le prix du sel n'excède pas 20 fr., il est évident que c'est sur la remise du droit et non sur le prix du sel que se porte l'attention du spéculateur.

Cette faveur cependant ne serait en rien contraire à la justice, si elle s'étendait proportionnellement à tous les producteurs, à tous les expéditeurs; mais cette remise de 5 pour cent au contraire est répartie avec une inégalité choquante, et voilà ce qui justifie nos réclamations.

Il existe, en effet, entre les sels provenant des divers lieux de production, une notable différence; et, suivant leur nature, le déchet qu'ils éprouvent durant le transport de la saline aux lieux de consommation, varie à l'infini.

Dans l'est de la France l'on extrait du sein de la terre des masses de sel gemme entièrement pur et sans aucun mélange de parties humides ou de substances déliquescentes.

Ailleurs l'on exploite, au moyen de divers procédés artificiels, les eaux provenant de l'Océan ou de sources salées; et, suivant le degré de cristallisation et de dessication que l'on obtient à volonté dans la fabrication, le sel éprouve un déchet plus ou moins considérable.

Enfin, disséminés sur le littoral de la Manche, du Golfe de Gascogne et de la Méditerranée, des marais salants produisent des sels marins de nature aussi diverse que le climat qui les produit. Chaque année même la qualité est différente; le sel récolté dans les années très-chaudes, celui qui a séjourné long-temps dans le marais, contient moins d'humidité que celui que l'on recueillie dans les années pluvieuses, ou au moment même où il vient de se cristalliser. D'après cette simple remarque, l'on conçoit qu'il existe une énorme différence entre le sel des environs de Marseille, par exemple, et celui que produit le département d'Ille-et-Vilaine. Recueilli sous l'influence d'un soleil brûlant, dans un climat d'une sécheresse dévorante, le sel de Bouc est tellement pur, que souvent on lui reproche une certaine âcreté qui le rend

impropre aux salaisons ; tandis que, récolté dans un climat humide, sous l'influence d'une température peu élevée, le sel de Saint-Suliac (1) est tellement déliquescent, que les cultivateurs estiment à un 5.e le déchet qui s'opère durant les deux premières années. Ces résultats, constatés par une expérience pratique, la science les a confirmés, et d'après des analyses faites avec le plus grand soin, tandis que certains sels contiennent uniquement du chlorure de sodium pur et sans mélange, d'autres au contraire ne renferment que 75 parties de sel proprement dit, et 25 de substances étrangères. (2) Et tous les sels cependant sont rangés par

(1) Département d'Ille-et-Vilaine.

(2) Afin de justifier cette assertion, nous joignons ici un tableau de l'analyse des différents sels, faite par M. Berthier, membre de l'institut, professeur de chimie à l'école des mines. (V. Dumas, Cours de Chimie, t. 2, p. 469.)

	CHLORURE de sodium ou sel marin.		SULFATE de magnésie.		CHLORURE de magnésie.		SULFATE de chaux.		MATIÈRES insolubles.		EAU hygrométrique.	
Sel de S.t-Ubes,												
1.re qualité. . .	95	19	1	69	»	»	»	56	»	»	2	45
2.e qualité. . .	89	19	6	20	»	»	»	81	»	2	3	60
3.e qualité. . .	80	09	7	27	»	»	3	57	»	2	8	36
Figueras. . . .	91	14	3	54	»	70	»	33	»	»	4	20
Bouc.	95	11	1	30	»	23	»	91	»	1	2	35
Croisic.	87	97	1	58	»	50	1	65	»	8	7	50

SEL DE VIC.

		BLANC.	DEMI-GRIS.	GRIS.	ROUGE.
Muriate de soude ou chlorure de sodium. . .	anhydres	» 993	». 978	» 903	» 998
Sulfate de chaux.	anhydres	» 005	» 003	» 050	» »
Sulfate de soude.	anhydres	» »	trace.	» 020	» »
Sulfate de magnésie. . .	anhydres	» »	*id.*	» »	» »
Argile bitumineuse. . . .		» 002	» 019	trace.	» »
Peroxyde de fer.				» 020	» »
Humidité.		» »	» »	» 007	» 002
		» 1000	» 1000	» 1000	» 1000

D'après les résultats constatés par M. Berthier, l'on voit que, tandis que certains sels (le sel rouge de Vic, par exemple) contiennent 998 millièmes

la loi, dans la même catégorie. Quelles que soient leur provenance et leur nature, quel que soit le déchet qu'ils éprouvent réellement dans le transport, leur perte ne donne droit qu'à une remise toujours égale, toujours la même, et que la loi a fixée à cinq pour cent. Ainsi les sels de Vic, les sels de Marseille qui n'éprouvent dans le fait aucun déchet, obtiennent néanmoins la même faveur que les sels d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, qui éprouvent parfois une perte de 10 pour cent. Voilà où gît l'injustice, et pour la rendre aussi odieuse que palpable, il suffit d'en signaler les conséquences. L'on sent déjà que la moindre faveur, la moindre tolérance dans le poids ou la mesure accordée par l'administration des douanes dans certaines localités et refusé dans d'autres, suffirait pour changer tout-à-coup l'équilibre commercial. Cependant l'on se sert pour le mesurage des sels de mesures fort petites, de sorte que la plus légère différence souvent répétée en occasionne d'énormes sur le résultat définitif.

Mais, sans parler d'une faveur abusive, il suffit de signaler les conséquences et les effets de la tolérance légale. Au moyen de la remise de 5 pour cent, voici quels en sont les résultats.

Qu'un négociant expédie de Marseille 3,000 kilogrammes de sel parfaitement sec et bien cristallisé, au prix de 20 fr., il retrouvera à Nantes la même quantité, de sorte que, droit payé et 5.e déduit, le sel reviendra à 875 fr.

Que le même négociant tire de Saint-Suliac, département d'Ille-et-Vilaine, la même quantité de 3,000 kilogrammes,

---

de chlorure de sodium, c'est-à-dire de matière imposable; d'autres sels, tel que le sel gris de la même provenance, n'en contiennent que 903. Le sel de Saint-Ubes, première qualité, contient 95 19 sur cent de chlorure de sodium; la troisième qualité seulement, 80 09; et celui de la Loire-Inférieure, 87 97. Le surplus se compose d'eau, de parties déliquescentes ou terreuses qui devraient être exemptes du droit, et que cependant on y assujétit; de sorte que la remise de 5 pour cent, trop élevée pour certains sels, pour les autres devient insuffisante. Si l'on se rappelle ensuite que les sels ignifères de la Manche jouissent de la même faveur, et qu'on leur accorde, en outre, une remise de 20 pour cent pour déchet présumé dans les magasins, déchet qu'il est facile d'éviter *; si l'on ajoute que pendant de longues années, les sels provenant des sources salées d'Aincille n'ont payé au bureau des douanes de Saint-Jean-Pied-de-Port qu'un droit de 10 fr. par quintal métrique **; si l'on réfléchit enfin qu'aujourd'hui même en Corse, l'on ne paie que 7 fr. 50 c., tandis que dans le département de la Loire-Inférieure la taxe est de 30 fr., l'on reconnaîtra, sans doute, la justice de nos réclamations.

* Ord. 19 juin 1816, art. 16.
** Ord. 15 octobre 1817, et 13 février 1835.

toujours au prix de 20 fr.; il est plus que probable, qu'en raison du déchet, il n'en trouvera à Nantes que 2850 kil., qui lui reviendront également à 875 fr.

Ainsi, pour la même somme, il peut livrer à la consommation, d'une part 3,000 kil. de sel, et de l'autre seulement 2850. C'est une différence d'un 20.e équivalant à 44 fr. environ. C'est plus du double du prix du sel; de sorte que, par suite de l'impôt, l'on arrive à cette conséquence injuste, bizarre, et pourtant nécessaire; c'est-à-dire que le propriétaire de Saint-Suliac offrirait à un marchand de Nantes son sel pour rien, que celui-ci, aurait plus d'avantage à le faire venir de Marseille, en le payant 40 francs.

Tel est le résultat injuste, et pourtant légal, contre lequel nous sommes forcés de réclamer. Du moment qu'il est reconnu que les sels que le commerce livre à la consommation, diffèrent par leur nature, il est contraire à tout esprit de justice de les soumettre au même régime, de les admettre à jouir de la même faveur.

La remise de 5 pour cent étant destinée à indemniser le marchand de sel du déchet qu'éprouve la marchandise, soit durant le transport, soit pendant le séjour dans ses magasins, il n'existe aucun motif pour en faire jouir le sel gemme, lorsque l'administration des salines de l'est le livre à la consommation, tel qu'il sort de la mine, en se bornant à le faire gruger. Dans cet état, en effet, le sel gemme ne contient aucune partie aqueuse, et ne supporte dans le transport aucun déchet. D'un autre côté, et ainsi que déjà nous l'avons fait observer, il contient de plus que les sels cristallisés par des procédés artificiels, au moins 6 ou 8 pour cent de chlorure de sodium.

Mais si le sel gemme est favorisé outre mesure, celui que l'on extrait des sables lessivés, ne l'est pas moins; et tandis qu'il est reconnu que rien n'est plus aisé que d'atteindre, pour les sels fabriqués par l'action du feu, le dernier degré de pureté et de siccité, une ordonnance contenant réglements pour les sels ignifères du département de la Manche, leur accorde une remise de 25 pour cent (1); l'on sait, d'un autre côté, de quels priviléges abusifs jouit l'exploitation des sources salées; de sorte que c'est uniquement sur les sels provenant des marais salants que retombe, en définitive, tout le poids de l'impôt.

Il est temps de mettre enfin un terme à cet ordre de cho-

(1) V. Ord. 19 juin 1816, art. 16.

ses aussi injuste qu'odieux, et déjà le Conseil-Général du département de la Loire-Inférieure en a fait l'objet d'un vœu spécial. Loin donc de sanctionner la législation existante en adoptant purement et simplement l'article 8 du projet de loi, il conviendrait d'y ajouter une disposition ainsi conçue :

« Néanmoins, à l'avenir, la remise accordée par l'article » 12 du décret du 11 juin 1806, sera calculée proportion» nellement au déchet que les sels auront réellement éprou» vé durant le transport, sans que cette remise puisse ja» mais excéder 5 pour cent. »

Ou mieux encore : « Néanmoins, à l'avenir, la remise de » 5 pour cent accordée par l'art. 12 du décret du 11 juin » 1806, sera remplacée par une remise proportionnelle, cal» culée d'après la quantité de chlorure de sodium que con» tient le sel de chaque provenance. Un réglement d'admi» nistration publique déterminera le mode à suivre afin d'en » constater la quantité. Ce réglement sera converti en loi à » la prochaine réunion des chambres. »

Cette disposition, d'une justice évidente, est fondée sur un principe dont le législateur a déjà fait application aux eaux-de-vie. (1) Depuis le premier janvier 1825, la taxe sur les esprits est perçue, en raison seulement de la quantité d'alcool pur que contiennent les liquides soumis au droit. Les mêmes raisons d'équité militent en faveur des sels, et avec plus de force peut-être. Lorsque le droit est d'une valeur égale à quarante fois le prix de la marchandise prise sur la saline, il est souverainement injuste de le faire peser, non-seulement sur le sel, mais encore sur les substances étrangères, la terre ou l'eau qu'il contient. C'est le sel pur que l'on entend soumettre au droit, c'est donc d'après la quantité de chlorure de sodium que l'on doit le calculer. La chimie donne le moyen d'y parvenir aisément; de même que par un travail que le législateur a converti en loi, l'Académie des Sciences a déterminé la quantité d'alcool que contiennent les eaux-de-vie.

Ainsi l'on peut choisir entre les deux dispositions que nous venons d'indiquer. Sans doute, elles ne sont pas d'une égale justice; l'une ne fera qu'atténuer le mal, tandis que l'autre tend à le détruire dans sa racine; mais, dans tous les cas, si l'on ne veut ruiner à jamais les propriétaires de marais salants, situés dans l'Ouest de la France, et particulièrement dans les départements d'Ille-et-Vilaine, de la

(1) V. loi du 24 juin 1824.

Loire-Inférieure et du Morbihan, il est urgent d'adopter à ce sujet une mesure réparatrice. Déjà les marais salants ont éprouvé depuis quelques années une dépréciation notable ; et tandis que le prix vénal des autres propriétés foncières augmente dans une proportion inconcevable, les salines situées dans le département de la Loire-Inférieure, diminuent chaque jour de valeur; et, dans le Morbihan, les récoltes s'accumulent, sans qu'il soit possible de trouver d'acheteurs. Dans le cours de l'été dernier, l'on a vu des paludiers, obligés de rejeter du sel dans le marais, faute de place pour le recueillir et le conserver.

De là une gêne, un malaise qui se fait cruellement sentir parmi les populations dont la prospérité se rattache à la culture des marais salants; mais peu éclairées, pour la plupart, sur leurs intérêts; ignorant souvent la cause du mal, elles n'ont point, pour se faire écouter, les moyens d'influence et de crédit que possèdent la compagnie des salines de l'Est et les propriétaires de sources salées, représentés en général par de riches capitalistes. Aussi, tandis que les réclamations isolées des cultivateurs de marais salants n'ont pu obtenir jusqu'à ce jour que le gouvernement fît cesser un abus aussi préjudiciable au trésor qu'à leurs propres intérêts, les propriétaires des sources salées ont trouvé moyen de ne payer qu'un impôt illusoire, quelques-uns même n'en paient pas du tout. Ainsi encore, après qu'une adjudication publique eût fixé les conditions du bail qui lui était concédé, l'Administration des mines de Vic a obtenu, par faveur, que d'importantes modifications y fussent apportées. C'est ainsi que toutes les faveurs sont réservées pour les sels de sources ou de mine; et les refus, les charges écrasantes, pour les propriétaires de marais salants.

Dans le Midi, du moins, à Bouc, aux environs de Marseille, la nature du sel assure aux paludiers certains avantages; mais dans l'Ouest de la France, dans les départements surtout qui composent l'ancienne province de Bretagne, et où l'on ne peut récolter, sous l'influence d'un climat froid et humide, qu'un sel essentiellement déliquescent, la condition des cultivateurs et des propriétaires est vraiment déplorable. S'il était permis d'en juger par les faits, l'on serait tenté de supposer que l'ancienne province de Bretagne a encouru l'animadversion du gouvernement. En toutes circonstances, ses intérêts sont méconnus. Souvent l'on reproche à la Bretagne d'être fort arriérée, les faiseurs de statistique l'accusent d'ignorance, les poëtes qualifient de ver-

mine, tous ses habitants; et chaque fois qu'elle s'efforce de marcher dans la carrière industrielle, on lui suscite de nouvelles entraves. Privé du commerce des colonies, Nantes s'efforce de devenir ville de fabrique, on le sacrifie à Bordeaux, dans l'importante question des houilles. Une des principales richesses du département de la Loire-Inférieure, consiste dans le produit de 36,000 œillets de marais salants; par une fausse application des lois de douane, on les frappe d'interdit, et c'est encore au profit du Midi, c'est aux habitants de Bouc ou de Marseille, que l'on sacrifie nos intérêts. Trop long-temps l'on a suivi cet usage abusif d'ôter à qui n'a rien, afin d'enrichir encore ceux qui ont déjà beaucoup; espérons qu'enfin le gouvernement entendra nos justes réclamations.

A. LORIEUX.



LES CINQ CANONS

DE L'ILE-GLORIETTE (*)

(Suite.)





UANT aux deux autres canons d'une seule pièce et démésurément longs, c'est le seul auteur de ceux consultés qui les mentionne avant 1400, et je dois le dire, les renseignements qu'il donne sont confus.

La planche des gravures porte la figure de deux oriflammes; la première est celle de Charles V, et la seconde celle de Charles VII, sous laquelle la fameuse Jeanne rallia le salut de la France.

Immédiatement au-dessous de ces oriflammes, sont gravés ces deux genres de pièces, avec l'indication de canons du XIV.e siècle.

Le texte explicatif de ces gravures porte : « Puis deux oriflammes françaises, dont l'une appartient au règne de Charles VII; viennent ensuite deux espèces

---

(*) Voir le 1.er volume de la *Revue du Breton*, 6.e livraison, page 381.

de canons très-singuliers *qui appartiennent à la même époque.* » Il sera facile de concilier ce que ce passage peut avoir d'obscur, en conservant au XIV.ᵉ siècle les canons à bourrelets, et en donnant au XV.ᵉ, temps du règne de Charles VII, les deux canons d'une seule pièce, dont la longueur démesurée semble se rapprocher par leur construction de l'époque de ces longues coulevrines devenues hors d'usage, depuis long-temps consignées dans les villes aux soins des gardes bourgeoises des cités, ou reléguées au stérile ornement de la courtine crénelée du château féodal, et que 1789 fit rentrer pour la paix intérieure dans les arsenaux du gouvernement.

D'après toutes les explications qui précèdent, on ne peut refuser aux cinq canons de l'île Gloriette d'être d'une époque fort reculée, qui tient à la première amélioration introduite par le temps, et qui remplaça immédiatement les pièces confectionnées en forte tôle. Cette condition précise du cerclage qui n'admet point d'antécédent, est remarquable et conduit nécessairement à ne pas regarder comme bien authentique, la haute paternité canoniale que les rédacteurs de *la Revue Anglo-Française*, vol. 2.ᵉ, page 233, art.ᵉ Beaupré, et que le *Magasin Pittoresque* reproduit dans sa 4.ᵉ année, juin 1836, page 200, accordent au canon trouvé dans les eaux de Calais, en 1827, et dont ils donnent chacun la gravure sous le nom de *Ribaudeau.*

Si nous ne pouvons recourir au témoignage d'actes écrits; car il n'était pas donné dans ces temps si

éloignés des nôtres, lorsque de nouvelles découvertes perçaient la croûte d'ignorance de ces époques, de les voir enregistrer aux actes civils du brevet d'invention, brevets qui ne font, pour la plupart, que constater l'emprunt perfectionné fait aux anciens.

Aux premières époques, les amis des arts les encourageaient, l'usage en proclamait l'existence, et le temps, par sa succession périodique, à force de retourner son sablier, y complique la question d'origine, pour en enrichir le champ des controverses.

Mais il est des choses qui, à défaut d'actes écrits, s'indiquent d'elles-mêmes dans les arts surtout qui se dévoilent par leurs usages, et s'expliquent par la matière, le mode de leur emploi, leur composition et leur destination ; c'est ici le cas d'en faire l'application.

Quant à l'historique de ce canon, pour ne rien lui faire perdre de sa précision, je dois renvoyer aux indications ci-dessus, et me borner à constater deux choses : la première, que ce canon est de fer, forgé d'une seule pièce et non fondu ; la seconde, que la poudre retrouvée dans sa culasse de rapport, était « d'une once environ, qu'elle avait perdu toute sa » force, mais conservé sa forme et son odeur. »

Il est prouvé que la condition du cerclage fut inhérente à la fabrication des premières armes de jet ; avant elles, les chroniques ne font point mention de canons forgés, elles n'en parlent pas même comme d'une amélioration qui aurait suivi les canons *cerclés*, pour arriver à l'usage qui déjà était un perfection-

nement sur les premières découvertes des canons fondus, dont le premier parut en 1401. Jusqu'à cette époque, le *Ribaudeau* n'est pas même orphelin, car son existence est encore ignorée. Cependant ses dimensions de 5 pieds 8 pouces de long, sa forme cylindrique, propre à recevoir vers sa culasse un tube de 7 pouces 4 lignes de long sur 2 pouces et demi de diamètre, était un fait digne d'être remarqué et qui ne pouvait exister inconnu à une époque qui vit changer totalement, par suite de la nouvelle invention, la tactique de la guerre, dont elle devint l'âme, en portant un coup mortel à la chevalerie, qu'elle força d'abandonner son armure de fer et d'adresser un éternel adieu aux cuissards, aux jambières et aux gantelets. Le pointeur le moins brave en imposa dès-lors à la valeur de la lance.

La première application, dans les batailles rangées des canons qui, jusque-là, n'avaient été employés qu'aux siéges, est rapportée historiquement à la bataille de Crécy, livrée si imprudemment en 1346, par Philippe VI à Edouard III, avec des troupes harassées de fatigue, épuisées par la faim et par une longue marche.

Ce monarque y dut donc sa défaite, non au bruit et à l'effet inattendu de l'artillerie anglaise, puisque déjà en France l'emploi des canons était connu depuis 1338 ; l'armée française ne pouvait donc avoir été frappée de surprise, mais si elle fut vaincue, il faut l'attribuer au caractère vain et fougueux de son chef, qui préféra une brusque attaque de l'ennemi à la sage

et prudente précaution de faire rafraîchir et reposer une armée affaiblie par la marche et les besoins.

Cette digression, qui n'est qu'épisodique, tend à redresser, comme Français, l'erreur de l'historien sur les causes invraisemblables de terreur dont il prétend qu'aurait été saisie l'armée française, et à faire remarquer que les canons, encore voisins de leur origine, ne devaient avoir reçu aucune amélioration dans leur confection, et que rien n'indiquait l'existence du *ribaudeau*, totalement inconnu jusqu'en 1400. C'est donc seulement de cette époque que l'on doit chercher à en fixer l'emploi.

Dans la *Vie privée des Français*, on retrouve qu'en 1414, on employa, pour la première fois, des arquebuses au siége d'Arras, qu'on les appelait *canons à mains*, qu'on les appuyait sur des supports, et qu'elles étaient des *tuyaux de fer* chargés de grosses balles. Il est à croire que ces tuyaux de fer auront servi, sinon de modèles, au moins de bases à la confection d'un cylindre en fer, forgé d'une seule pièce, sur une plus grande échelle, pour en composer un canon, auquel on aurait adapté une culasse de rapport qu'on y introduisait après l'avoir chargé à la main. Si cette explication n'est pas celle d'un fait entièrement vrai, elle n'est pas dénuée de quelque fondement, puisqu'elle fait partager une dénomination de *canons à mains*, sinon commune, au moins applicable à l'arquebuse et au ribaudeau, et que l'une et l'autre sont des armes de projection fabriquées en fer forgé d'une seule pièce; que le ribaudeau ait con-

couru au gain de la bataille d'Azincourt, de néfaste mémoire, perdue, en 1415, par Charles VI contre Henri V, cette circonstance, couverte de doutes, ne serait pas suffisante pour conférer un titre à une ancienneté aussi reculée. Le temps ou le hasard serait seul habile à jeter quelque clarté sur son origine et l'époque à laquelle il aurait appartenu, si une preuve plus accablante encore que le cerclage et la fonte, contre la prétention usurpée d'être le plus ancien canon de l'Europe, n'était pas subséquemment fournie par la notice même qui lui donne ce titre. « *La poudre avait perdu toute sa force*, y est-il dit, *mais elle avait conservé sa forme et son odeur.* »

En remontant à l'origine de la poudre, dont je ne prétends point faire ici l'exposé, mais en parler seulement, pour rappeler les premières conditions sous lesquelles elle fut mise en usage, ne permet pas de passer sous silence que cette découverte n'est pas européenne. Un manuscrit, existant à la librairie de Madrid, constate qu'elle fut apportée de la Chine par les Persans, et que les Arabes, qui la reçurent de ceux-ci, l'employèrent, en 691, au siége de la Mecque (*Paul de Wint*, p. 362); que le moine Berthold Schwartz, cordelier de Fribourg, donné comme inventeur, ne dut cette découverte, que peut-être il ne recherchait pas, à un accident qui pensa lui coûter la vie. Il triturait dans un mortier, sans connaître, comme il est à croire, les effets que pouvait produire leur amalgame, trois substances qui, depuis, ont constitué la poudre à canon, lorsque ayant eu besoin de feu, après avoir

couvert son mortier d'une pierre, il se prit à battre le *fusil* (briquet), car le phosphore, ni les muriates, ni les fulminants métalliques, encore inconnus, n'avaient prêté leur appui prompt et puissant aux besoins domestiques; le vulgaire briquet était sans concurrent au service du riche, au service du pauvre; enfin, les étincelles produites par le choc du *fusil* tombèrent sur la composition, l'enflammèrent et produisirent une forte détonnation, qui enleva la pierre au plancher : dès-lors la poudre fut créée, son explosion détermina le mode et dirigea le but de ses applications.

Roger Bacon parle, au XIII.[e] siècle, de l'explosion de la poudre renfermée dans des globes, comme d'une chose connue et familière, elle n'affectait aucune forme et n'était pas granulée; « d'abord on se hâta d'en faire usage sans aucune préparation, et on l'employa telle qu'elle était après l'avoir broyée. » (Savérien, au mot *artillerie*.)

Il suffisait donc de réduire en poudre très-fine, à l'aide d'un mortier, d'après les proportions données, le soufre, le charbon et le salpêtre; qu'ainsi, dans ses premiers usages la poudre consistait en un simple mélange de ces matières réduites en poudre fine à l'état de pulvérin, qu'elle conserva long-temps telle qu'on la décrit avant de la soumettre au granulage, qui est définitivement une amélioration moderne, laquelle précéda d'une manière informe sans doute, la poudre anguleuse, la poudre ronde, la poudre lisse et la poudre superfine, semblables à celles que

nous voyons de nos jours en usage à la guerre et aux plaisirs de la chasse.

Le nom de *Ribaudeau*, en le donnant au canon, paraît donc avoir reçu une fausse application; Froissard, qui ne parle pas même des canons, dit: « *Les Ribaudeaux sont brouettes*, *haut*, *bandées de fer avec*, *etc.* »

Et quand, par le terme *Ribaudeau* on entendrait les canons transportés sur les *brouettes*, *haut*, *bandées*, rien n'indique que celui produit par *la Revue Anglo-Française*, fût de l'espèce de ceux derrière lesquels se *quatirent les Gaulois* à leur arrivée devant Bruges, en 1382.

Il faut le répéter, point de canons fondus, ni forgés avant 1401; point de poudre en grains aux premiers temps de son usage.

Nous devons considérer le Ribaudeau comme l'acteur d'une scène beaucoup plus récente, que l'auteur se plaît à revêtir d'un costume à l'antique. Je crois donc ce canon dans l'obligation expresse de justifier de son âge par témoignages plus positifs et moins récusables, avant de continuer à porter le titre du plus ancien canon de l'Europe, et comme puîné de quelques générations peut-être, de ne pas s'arroger un droit d'aînesse; l'obscurité dont il se couvre pour usurper ce titre, ne tardera pas, sans doute, à s'éclaircir par la nouvelle découverte du plongeur Dean, qui vient de retirer de la mer, près de Spithead, cinq pièces de canon, dont l'une fondue sous le règne d'Henri VIII, en 1554, époque à laquelle eut lieu

le siége de Boulogne. Parmi les trois opinions émises lors de l'apparition du Ribaudeau, celle qui compta comme la plus accréditée fut, que ce canon avait été perdu au retour du siége de Boulogne.

Ces cinq canons aideront vraisemblablement à fixer les incertitudes qui ont accueilli celui qui se dit le plus ancien d'Europe.

Le journal *le Messager*, dans son n.° 248, du 3 septembre de cette année 1836, nous apprend qu'après avoir quitté leur longue résidence sous-marine, ces pièces viennent de faire élection de nouveau domicile à Portsmouth. Là, les amateurs de l'antiquité pourront aller les visiter et recueillir tous les renseignements propres à leur assigner la place qu'elles doivent tenir, soit dans la voie des inventions, soit enfin dans celles des progrès.

J.-L. SOUET D'ERMIGNY.

LÉGENDE.

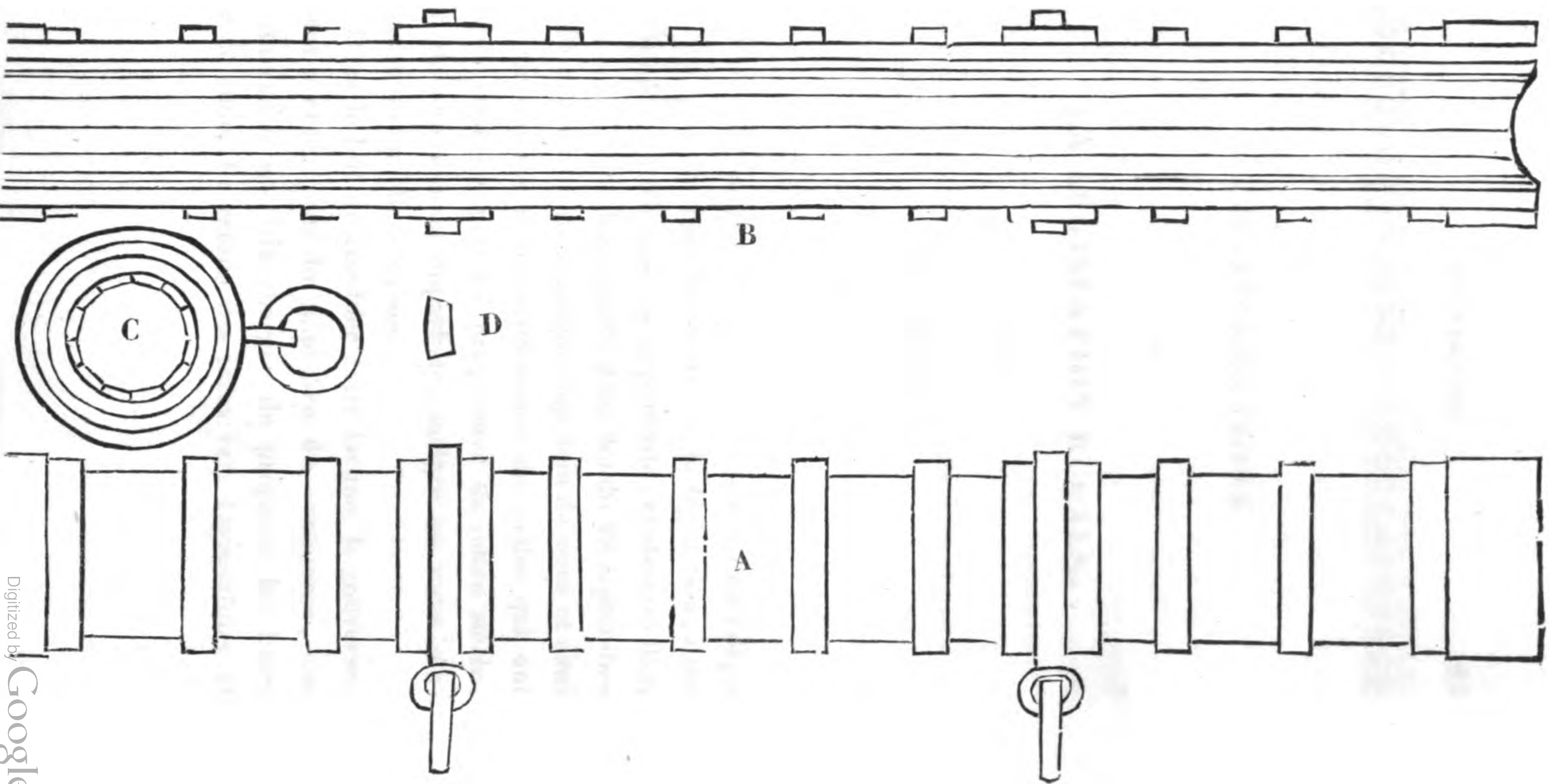
Les figures de la planche ci-jointe, sont dressées sur une échelle de deux pouces pour un pied.

A. Plan du canon.

B. Coupe longitudinale.

C. Coupe transversale.

D. Coupe transversale ou profil des baguettes en fer en forme de douelle, dont la pièce est composée. Cette dernière figure est dessinée sur une échelle de 4 lignes pour un pouce.


B
C
D
A



CONSIDÉRATIONS

SUR

LA LÉGISLATION RURALE.

1.ᵉʳ ARTICLE.



EPUIS long-temps un code rural est l'objet de tous les vœux, et la législation, dans cette matière importante, renfermée dans les dispositions d'une loi du 28 septembre 1791, rendue à une époque déjà loin de nous et dans des circonstances bien différentes de celles qui ont accompagné la marche progressive de notre siècle, est demeurée bien imparfaite, malgré les rares modifications qu'elle a subies.

Dans le but de combler cette lacune, le gouvernement a créé, près du ministère du commerce, une commission spéciale chargée de préparer les bases de ce code. Le retour des idées vers l'agriculture et

la tendance de tous les esprits vers les améliorations agricoles, rendent plus nécessaire encore ce travail pour lequel la commission ne saurait s'entourer de trop de lumières; aussi, dès 1835, le ministre du commerce a-t-il adressé aux préfets une circulaire dans laquelle il réclame de la part des conseils généraux et des administrations départementales tous les renseignements propres à éclairer la commission et à diriger ses opérations.

Combiner les intérêts de l'agriculture avec ceux de la propriété rurale; concilier des usages souvent en opposition entre eux d'une localité à l'autre, les ramener à une sorte d'unité, sinon dans la forme au moins quant aux principes généraux; réprimer les délits et favoriser le développement de l'industrie agricole; fixer l'interprétation de diverses lois, sur laquelle la jurisprudence est très-vacillante; enfin, réunir, dans un corps de doctrine (1), tout ce qui peut intéresser l'économie rurale, tel est le but vers lequel on doit tendre, en préparant un code rural, tâche difficile, sans doute, mais digne de notre époque.

L'agriculture fut abandonnée long-temps à une classe d'hommes voués, pour ainsi dire, à l'ignorance et au mépris, oubliés, malgré leur utilité, et presque

---

(1) La commission, ainsi qu'on le verra dans l'extrait ci-dessous de la circulaire du 4 septembre 1835, n'a pas envisagé sous le même point de vue l'importance d'un corps complet de législation rurale.

réduits en servage comme autrefois sous l'empire de la féodalité. Aujourd'hui elle a repris son rang et marchera bientôt à la tête de toutes les industries dont elle est la mère ; le temps est venu où le cultivateur qui nourrit l'état, recueillera par ses travaux autant de gloire que le soldat qui, dans la carrière des armes, apprend à le défendre. Si j'avais à m'occuper de l'importance de l'agriculture, je dirais que tout émane d'elle ou s'y rattache dans l'ordre social comme dans l'économie politique : industrie manufacturière et commerciale, aisance des propriétaires fonciers, revenus publics, etc.... Je dirais que ses progrès sont la base et la garantie de la paix, de la prospérité publique comme de la sécurité des citoyens.

L'objet de la législation rurale est :

1.° D'établir l'équilibre entre les droits de l'homme qui travaille et produit, et ceux de l'homme qui possède et consomme ;

2.° De fixer les droits résultant des rapports de position entre les propriétés rurales ;

3.° De garantir à la société des productions d'une bonne qualité, en même temps qu'elle prescrira des règles pour l'augmentation, la conservation et la facilité de transport de ces mêmes produits, sans nuire à la liberté du cultivateur dans l'ordre et la marche de ses travaux ;

4.° De concilier les besoins de l'état avec les intérêts de l'agriculture.

Dans la première catégorie se trouvent placées les

obligations résultant des baux à ferme et les dispositions relatives aux biens communaux.

Dans la deuxième, les servitudes rurales.

La troisième comprend les réglements relatifs à la propreté des céréales livrées à la consommation, aux bans des vendanges, à l'échenillage, à l'entretien et aux réparations des chemins vicinaux et communaux.

Enfin, la quatrième détermine les impôts dont les produits de l'agriculture sont susceptibles d'être frappés ; l'importation et l'exportation des céréales, etc., etc.

Enumérer toutes les questions qui se rattachent aux intérêts ruraux serait entreprendre un travail beaucoup trop étendu.

Dans une suite d'articles sous ce titre : *Considérations sur la législation rurale*, j'examinerai les points qui me semblent principaux dans l'état de la législation comparé aux besoins actuels des populations agricoles et à la marche progressive de l'agriculture. « La pensée qui dirige la commission chargée » de l'examen du projet du Code rural, dit M. le » Ministre du commerce dans sa circulaire du 4 sep- » tembre 1835, est de ne soumettre aux discussions » législatives que ceux des articles de nos lois et de » nos codes qu'il est nécessaire de modifier, et les » dispositions nouvelles dont le besoin se fait sentir. »

La première question posée par le Ministre est relative à l'abolition du parcours et de la vaine pâture. Cette question, du plus haut intérêt, sera la première sur laquelle j'appellerai l'attention.

DE L'ABOLITION DU PARCOURS ET DE LA VAINE PATURE.

« *Le parcours* est, dit l'art. 2, sect. 4 de la loi » du 28 septembre (6 octobre) 1791, une servitude » réciproque de paroisse à paroisse, qui consiste à » mener paître les bestiaux de l'une sur le territoire » de l'autre, et qui, continue le même article, en- » traîne avec elle le droit de vaine pâture. *La vaine* » *pâture* est le pâturage commun aux bestiaux des » habitants d'une même commune. »

Le droit de parcours admis dans quelques coutumes, rejeté par d'autres, prenait sa source dans des intérêts de localité, et, comme le dit Fremainville, *il était l'effet d'une convention faite entre deux ou plusieurs paroisses, par laquelle les habitants se donnaient mutuellement la liberté de faire pacager leurs bestiaux sur chacun de leurs territoires;* d'où il résultait qu'il n'y avait pas lieu au parcours, lorsqu'il n'y avait pas réciprocité d'usage.

Le parcours pouvait s'établir par titres, par une possession immémoriale ou par les lois coutumières. Comme servitude, il était inhérent au fonds, et ne pouvait être exercé que par les habitants et en faveur des bestiaux résidant sur le sol de la paroisse; il s'étendait de clocher à clocher. Ce droit étant du nombre des servitudes que la loi nomme *Discontinues* et *Apparentes*, ne saurait aujourd'hui s'acquérir que

par titres ; la possession la plus longue serait insuffisante.

Par rapport à *la vaine pâture*, il y a, dit Merlin dans le Répertoire de Jurisprudence, deux sortes de pâtures : les pâtures *grasses* ou *vives*, et *les vaines pâtures*. Je rapporterai textuellement la définition qu'il en donne :

« Les pâtures grasses ou vives sont les landes, ma-
» rais, pâtis et bruyères qui appartiennent à des com-
» munautés d'habitants ou sont asservis envers elles à
» un droit d'usage, de manière qu'elles seules puis-
» sent y faire pâturer leurs bestiaux. Les vaines pâ-
» tures sont : les grands chemins, les prés après la
» fauchaison, les guérets et terres en friche, les bois
» de haute futaie, les bois-taillis après le 4.e ou 5.^{e}
» bourgeon, et généralement tous les héritages où il
» n'y a ni semences, ni fruits, et qui, par la loi ou
» l'usage du pays, ne sont pas en défends. »

Il semblerait, d'après l'interprétation rigoureuse donnée à la vaine pâture, que le pâturage résultant du parcours ne dût pas s'étendre aux terrains sur lesquels cependant il s'exerce le plus communément. Réduit à ce que Merlin nomme spécialement *vaine pâture*, l'agriculture souffrirait moins qu'elle ne le fait de l'usage du parcours, et la liberté accordée aux cultivateurs par la loi du 5 juin 1791, rendrait le droit de parcours presque illusoire.

Tour-à-tour adopté et proscrit par les coutumes, l'exercice des droits de parcours et de vaine pâture

fut fixé par la loi du 28 septembre 1791, dont le Code Civil (art. 648) sanctionna les dispositions, en ce qui concerne l'étendue de cet exercice.

Quoi qu'il en soit de la législation ancienne sur le parcours et la vaine pâture, leur usage désastreux a diminué d'une manière bien sensible dans les pays où l'agriculture moderne a fait des progrès. L'accroissement de la population rendant les défrichements nécessaires, et les améliorations agricoles devenant de jour en jour plus nombreuses, on peut espérer voir cet usage tomber de lui-même en désuétude. Cependant bien des années pourraient encore s'écouler avant qu'il disparût entièrement, si une disposition législative, en conciliant les intérêts de l'agriculture et les besoins des populations rurales, n'intervenait pour l'abolir.

Déjà, d'après la loi du 28 septembre 1791, les particuliers peuvent se soustraire au parcours et à la vaine pâture qui ne seraient pas fondés sur un titre, en clôsant leurs propriétés qui y étaient soumises, et, dit le Code civil, ils perdent leur droit au parcours en proportion du terrain soustrait, ce qui est de toute justice, puisque le parcours et la vaine pâture sans titre, ont pour base la réciprocité. Mais, s'il existe un titre qui astreigne ces propriétés à la vaine pâture entre particuliers, les propriétaires du fonds grevé peuvent, suivant la même loi, s'affranchir de cette servitude moyennant une indemnité réglée par experts. Ici, comme on le voit, la loi fait

une distinction entre le parcours qui est une servitude *communale*, si je puis parler ainsi, et la vaine pâture considérée comme servitude privée. Dans le premier cas, le fait de la clôture seule fait cesser le parcours et conséquemment la vaine pâture; dans le second, la clôture ne dispenserait pas de donner l'équivalent du droit acquis. La jurisprudence a consacré ces principes (arrêt de la cour de Rennes du 27 mai 1812), mais en même temps elle décide que le droit de vaine pâture, considéré comme *servitude légale*, n'est pas aboli par la loi du 28 septembre 1791 (Cour de Cassation, 23 décembre 1808).

C'est précisément cette servitude légale du parcours et de la vaine pâture qu'il importe de détuire dans l'intérêt de l'agriculture. Comment, en effet, concilier une servitude générale, frappant en même temps et les propriétés communales et les propriétés privées, avec la faculté accordée au cultivateur de varier à son gré la culture et l'exploitation de ses terres (loi du 5 juin 1791), liberté qui résulte surtout du droit de propriété ? Peut-être, dira-t-on que ce droit de propriété est et doit être limité par la loi ou les réglements, d'accord ; mais il faut que la loi et les réglements soient en rapport avec les besoins généraux du pays. Qu'on mette, si on le veut, dans certains cas particuliers des conditions à l'abolition de cette servitude ; qu'on laisse, par exemple, aux localités dans lesquelles le parcours et la vaine pâture sont le plus en usage, un délai passé lequel

ils seront définitivement abolis ; sauf à prendre pendant ce délai les mesures nécessaires au recouvrement d'indemnités légitimes, dans le cas où le parcours et la vaine pâture seraient fondés sur des titres contradictoires ou obligatoires ; que la vaine pâture subsiste, quoique rachetable comme servitude privée, de particulier à particulier, mais qu'elle cesse dans tous les cas d'être considérée comme servitude légale ! (1).

Après avoir examiné ce qu'est le droit de parcours et de vaine pâture dans ses rapports avec la législation, voyons de quelle importance est son abolition dans l'intérêt des progrès agricoles.

Le parcours tel qu'il s'exerce aujourd'hui comprend le pâturage non-seulement sur les terrains soumis à ce que nous avons nommé avec Merlin *vaine pâture* mais encore sur les pâtures que le même auteur désigne sous le nom de *grasses* et *vives*. Je ne parlerai que du parcours dans les terres cultivées et dépouillées de la récolte, et dans les landes ou terres non cultivées.

J'ai fait plus d'une fois la remarque que plus la propriété est divisée, plus long-temps se conservera

---

(1) L'intention des rédacteurs du Code Civil n'a évidemment pas été de classer le parcours et la vaine pâture parmi les servitudes légales, tout en renvoyant aux lois sur la police rurale (art. 652). Ils ont gardé à cet égard un silence absolu.

dans les terres labourables l'usage du parcours ou de la vaine pâture. Lorsque, dans un même champ, on rencontre, ainsi qu'on le voit dans quelques départements, un grand nombre de petites parcelles séparées les unes des autres par de simples bornes, il est impossible que le pâturage ne demeure pas commun dans ces parcelles dont l'agglomération peut seule le rendre utile. Mais souvent on ne se borne pas là, et les pièces de terre entourées de clôtures jusqu'à la maturité des céréales, sont ouvertes à tout venant aussitôt la récolte enlevée. Il en résulte que la culture des plantes qui peuvent remplir le vide entre la récolte d'automne et l'ensemencement de printemps (celle du trèfle incarnat par exemple) en devient impraticable, et le préjudice qu'en éprouvent les cultivateurs est immense. Aussi, jusqu'à ce moment, la culture intercalaire n'a pu être adoptée dans les pays soumis au parcours et à la vaine pâture. La conservation de cet usage met les cultivateurs dans l'impossibilité de varier leurs cultures ; la rotation de leurs assolements est forcée et subordonnée à l'usage routinier adopté dans le pays. Il est vrai que le cultivateur peut se soustraire à ces graves inconvénients en conservant sa propriété close, sauf à perdre dans la même proportion son droit au parcours et à la vaine pâture; mais peut-il le faire sans se mettre en guerre ouverte avec ses voisins qui ont intérêt à trouver de bons pâturages? Le peut-il sans s'exposer à voir ses clôtures détruites, ses prairies artificielles

ravagées par des gens qui ne présentent souvent aucune responsabilité, et contre lesquels les lois répressives demeurent sans force et sans puissance ? Il n'en sera plus de même lorsqu'une loi formelle frappera de proscription le parcours et la vaine pâture, tout en admettant quelques exceptions indispensables.

Le parcours sur les terres vaines et vagues ou *landes*, est-il moins préjudiciable aux progrès de l'agriculture ?

Je n'entends pas parler ici de ces terrains qui semblent condamnés à une stérilité presque absolue, où la main de l'homme ferait de vains efforts pour corriger la nature avare de ses dons. Ils sont rares en France les terrains de cette espèce, mais cependant il en existe encore sur quelques points, et le seul parti que l'on en puisse tirer est de les livrer au pâturage de quelques chétifs troupeaux dont la maigreur atteste la diète à laquelle ils sont réduits. La majeure partie des landes de notre territoire ne sauraient être classées dans cette catégorie ; la plupart peuvent être mises en valeur par une culture appropriée à la nature de leur sol. Des succès heureux justifient chaque jour cette assertion que la routine cherche vainement à combattre, en propageant ce ridicule adage fruit de l'ignorance : *lande tu as été, lande tu es, et lande tu seras !*

Beaucoup de ces landes appartiennent aux communes, ou sont devenues, par suite de concessions

faites par les seigneurs, la propriété indivise d'un grand nombre d'individus, et sont soumises au parcours et à la vaine pâture. Il y a certainement perte réelle pour la France dans la conservation de cet usage en présence duquel il est physiquement impossible de consacrer les landes à une culture quelconque. Tant qu'il subsistera, nous ne verrons point de défrichements (je parle en général), point d'amendements du sol par le labourage, point d'aménagements en bois, soit par semis, soit par plantation ! Cependant, quel avantage immense ne résulterait-il pas de l'emploi de ces terrains, qui dans leur état actuel ne produisent rien ou presque rien aux communes ou aux particuliers?... La conversion des landes en terres cultivées serait une source de prospérité pour la France ; on peut les comparer à une mine précieuse long-temps ignorée et dont l'exploitation jette tout-à-coup l'aisance et la richesse au milieu du pays qui la possède.

Ce bienfait sera le fruit de l'abolition du parcours et de la vaine pâture. Les transactions entre les communes et les particuliers en deviendront plus faciles; elle donnera une forte impulsion à la circulation des capitaux, en livrant au commerce des biens jusqu'ici restés morts; elle ouvrira la porte aux défrichements, et par suite à de nouveaux développements de l'industrie. Je dirai plus : Je regarde l'abolition du parcours et de la vaine pâture comme un moyen de hâter les progrès de l'agriculture, en ce sens qu'elle forcera les hommes négligents à remplacer, par de

nouveaux procédés et dans un degré supérieur, les faibles ressources que leur procure cet usage. Ils crieront, sans doute, il faut s'y attendre; il en sera de cette mesure comme de tous les réglements conçus dans l'intérêt général, mais qui froissent des intérêts particuliers; condammés d'abord par quelques hommes, ils reçoivent l'approbation des masses, parce qu'ils sont justes et utiles à tous.

E. NEVEU-DEROTRIE.



FRAGMENTS

D'UN

MÉMOIRE STATISTIQUE, HYGIÉNIQUE ET MÉDICAL,

SUR LES ORPHELINS ET LES VIEILLARDS

DE

L'HOPITAL GÉNÉRAL DE NANTES.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE LA MÊME VILLE (1).



Fortunati ambo, si quid mea carmina possunt.
(VIRG. *Eneid.*)



L est bien peu de monde actuellement qui ne connaisse ou du moins n'ait entendu parler de notre nouvel Hôpital-Général; mais, jusqu'à ce jour, si j'ose m'exprimer ainsi, l'extérieur et les dispositions matérielles de ce vaste établissement ont à peu près seuls fixé l'attention du public.

(1) Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier en entier un mémoire si riche de faits de toute nature, et dont la commission d'examen a donné un rapport si honorable pour son jeune auteur ; mais l'étendue de ce travail et la nature des matières qui y sont traitées, ne sauraient entrer dans le cadre ordinaire de ce recueil périodique ; nous ne pourrons en livrer au public que quelques fragments, et encore serons-nous obligés d'en faire la matière de plusieurs articles. (*Note du Directeur de la Revue du Breton*).

Puissé-je arrêter aujourd'hui quelques instants son esprit et ses regards sur sa triste et misérable population, et faire entrevoir que cette classe malheureuse, que la société n'envisage trop souvent qu'avec répugnance ou un œil de dédain, pour ne pas dire de mépris, renferme cependant dans son sein une source féconde d'instructions! Population infirme et délaissée, puissé-je te faire connaître et te justifier des calomnies dont on te charge chaque jour!

O vous qui jusqu'à ce moment avez été l'objet de mes soins empressés, soyez donc aujourd'hui, pauvres enfants abandonnés et vous vénérables vieillards, le sujet de mes premiers essais.

Quel que soit votre rang et votre condition sociale, vous tous qui rêvez le bonheur de vos concitoyens, vous tous dont le cœur généreux s'épuise en vains projets et cherche depuis si long-temps les moyens d'une réhabilitation physique et morale, venez, s'il vous est possible, étudier quelques instants la population de cet hospice, et bientôt vous connaîtrez ce que c'est que la misère et quelles sont les voies nombreuses qui y conduisent, ce que jusqu'à ce moment vous n'avez aperçu que dans le lointain, parce que jusqu'à ce jour vous n'avez envisagé que les dehors de la pauvreté. Venez vous asseoir près de ce malheureux, prenez part à ses faibles intérêts, donnez-lui quelques paroles d'espoir et de consolation, et bientôt à votre voix vous verrez s'épanouir le cœur de cet infortuné que le chagrin et le désespoir semblaient avoir à jamais flétri. Sans que vous ayez besoin de le lui demander, il vous fera de lui-même le récit fidèle de sa vie tout entière; il vous apprendra quels furent ses premiers goûts, ses inclinations, ses penchants; il vous fera connaître les espérances qu'il avait, les revers qu'il a éprouvés; et, si vous avez su gagner sa confiance, il vous avouera avec l'ingénuité de l'enfance et le discernement du sage, les vertus et les vices de sa conduite passée; enfin, dans un tableau rapide, il vous exposera les événements divers qui l'ont réduit au triste état dans lequel il gémit depuis si long-temps, et par quels sentiers affreux il est arrivé à ce terme fatal.

Comment se peut-il faire qu'avec les lumières du siècle où nous vivons, nos économistes modernes, qui depuis quelques années surtout, s'occupent si particulièrement du sort de la classe indigente et des moyens de l'améliorer, aient à peine songé, avant d'émettre leurs projets et leurs systèmes de perfectionnement, à étudier les véritables besoins de cette classe malheureuse? C'était au sein de nos hôpi-

taux généraux et non du fond du cabinet qu'ils devaient considérer cette classe d'individus : c'est là qu'ils l'auraient connue à peu près telle qu'elle est ; car au milieu de la société, ces malheureux savent encore, et mieux que personne peut-être, se contrefaire et cacher leurs déportements et leurs vices sous le manteau de la réserve et de la vertu. Dans ces maisons au contraire, si nous n'acquérons pas tous les renseignements que nous désirerions, du moins nous acquérons, avec beaucoup plus de certitude et de facilité, une foule de documents précieux que la délicatesse et les convenances ne nous permettraient pas même d'espérer obtenir des malheureux qui vivent encore au milieu du monde.

L'examen des professions que ces indigents exercèrent au sein de la société, la connaissance de leur âge, de leur état civil, de leurs lieux de naissance et de domicile, des recherches sur les causes et les genres nombreux d'infirmités et des maladies auxquelles ils sont le plus sujets ; enfin la détermination approximative des lois de leur mortalité et des causes physiques ou morales qui peuvent avancer ou retarder ce dernier moment, sont autant de sujets du plus haut intérêt, dont la discussion ne pourrait manquer de fournir des données précieuses sur les causes et les effets du paupérisme, et ferait connaître assurément les moyens hygiéniques et moraux les plus propres à l'amélioration du sort des classes indigentes et malheureuses. L'intérêt naturel qu'entraînerait après lui l'examen d'une question aussi importante, puisqu'elle embrasse les plus chers intérêts de la société tout entière, m'est un sûr garant de l'accueil favorable avec lequel seraient reçues de semblables recherches, dans un moment comme celui-ci surtout, où tant d'esprits distingués travaillent à résoudre le fameux problème de la vie et du bonheur des peuples, et où chaque individu dans son particulier cherche les moyens d'améliorer sa condition et de perfectionner le mode d'existence que lui léguèrent ses pères. Les documents précieux qu'un travail de ce genre fournirait enfin à tous ceux qui s'occupent de statistique, d'économie, d'hygiène et de morale publique, devraient être un nouveau motif de zèle et d'encouragement à son exécution ; mais ce n'est point à mon âge qu'un travail aussi étendu, d'une importance aussi grande et entouré de tant de difficultés, saurait être entrepris, j'en laisse à d'autres, plus instruits et plus sages, l'exécution et la gloire : trop heureux si je puis aujourd'hui, où je me vois forcé d'abandonner un travail projeté depuis si long-temps, offrir, sur ce sujet,

quelques simples réflexions qui soient dignes de fixer l'attention de l'Ecole. (1)

Les détails dans lesquels je vais entrer ne sont en grande partie que le résultat des remarques et des recherches que j'ai faites dans le service dont je fus chargé en 1835. Dans tout ce que je vais dire, l'on doit faire abstraction complète de la section des aliénés dont M. Mouilleras, mon collègue, était alors seul spécialement chargé.

Je divise ce travail en trois parties :

1.° Statistique générale.

2.° Statistique médicale.

3.° Observations cliniques. (2)

---

(1) Ce travail n'était point celui que M. Deluen comptait soumettre à l'examen de l'Ecole. Son intention première était de présenter le résultat des recherches et des observations qu'il avait faites depuis le commencement de son internat, sur les affections du cœur dont la section des vieillards de l'hospice général offre des cas si fréquents. Il espérait en former la matière d'un mémoire où il aurait essayé de prouver :

1.° Que chez les vieillards la maladie complexe, désignée sous le nom *d'Asthme*, est un symptôme et non une maladie, dépendant le plus ordinairement d'une lésion organique du cœur.

2.° Que les lésions organiques de cet organe sont les plus fréquentes qui se rencontrent chez les vieillards.

3.° Que chez eux ces mêmes lésions sont une des causes les plus directes des affections chroniques des viscères thoraciques et abdominaux et la cause premièe de ces tremblements, de ces démences, de ces paralysies que nous rencontrons si fréquemment chez les personnes âgées.

4.° Que ces lésions organiques du centre circulatoire sont les causes presque uniques de ces morts subites, connues sous le nom d'*apoplexie foudroyante*, et il aurait fait voir ici, d'après des faits nombreux, que l'hémorrhagie cérébrale la plus violente, celles des parties centrales mêmes du cerveau, ne produit jamais la mort *instantanément*, mais qu'elle est toujours suivie d'une agonie dont la durée est en raison directe de l'état physiologique des poumons.

5.° Enfin, les faits auraient parlé assez clairement pour démontrer que tous les agents employés pour combattre les altérations de fonctions, que suscitent ces lésions organiques, ne sont que d'heureux palliatifs qui modifient l'état actuel de l'organisme sans apporter le moindre changement à la nature des lésions.

Détourné de ce travail, par des recherches historiques et statistiques sur l'ancien Sanitat, recherches qu'il avait intention de présenter au dernier concours de notre Société Académique, M. Deluen s'est vu dans l'impossibilité de réaliser son premier projet. Nous ne doutons aucunement de l'intérêt avec lequel l'école eût reçu ce travail ; nous engageons fortement son auteur à ne pas l'abandonner, et à continuer également les recherches qu'il a commencées sur notre ancien Hôpital-Général.

(2) Cette troisième partie, uniquement médicale, ne pouvant être pour la plupart de nos lecteurs que d'un intérêt tout-à-fait secondaire, nous avons cru devoir la retrancher entièrement.

PREMIÈRE PARTIE.

STATISTIQUE GÉNÉRALE.

La population de l'Hôpital Général de Nantes se compose de personnes de l'un et de l'autre sexe qui se subdivisent en différentes classes. L'on y distingue trois classes principales, les Orphelins, les Vieillards indigents et infirmes et les Aliénés. Ces trois classes, qui déjà sont distinctes et séparées, vont présenter des divisions encore plus tranchées, lorsque le dernier projet qui vient d'être adopté relativement aux orphelins aura obtenu son entière exécution (1). L'Hôpital Général pourra être considéré alors comme la réunion de trois hospices différents, renfermés dans une même enceinte : *Hospice d'Orphelins, Hospice de Vieillards, Hospice d'Aliénés.* Outre ces trois classes principales, la population renferme encore une section de pensionnaires âgés, une classe de sourds et muets récemment fondée, une classe d'employés supérieurs, de préposés, et de sœurs hospitalières.

Voici quel était le mouvement de la population au commencement de septembre 1836.

Vieillards et Infirmes		Hommes	161	412	412
		Femmes	251		
Orphelins	Indigents	Garçons	11	25	104
		Filles	14		
	Abandonnés	Garçons	38	79	
		Filles	41		
Aliénés		Hommes	108	264	264
		Femmes	156		
Pensionnaires et traités comme tels		Hommes	10	42	42
		Femmes	32		
Sourds et Muets		Garçons	7	9	9
		Filles	2		
Employés divers		Hommes	27	48	48
		Femmes	21		
Sœurs hospitalières			20	26	26
Économe, Médecin, Aumônier, Chirurgiens, Régent			6		
				Total	905

(1) D'après un arrêté de l'administration, tous nos orphelins vont être réunis dans l'ancienne abbaye de bénédictins qui joint l'église paroissiale de Saint-Jacques : l'on n'attend que l'autorisation du Ministre pour commencer les travaux et opérer cette translation, qui va mettre à la disposition de l'administration près de 70 places vacantes. (L. D.)

Malgré le grand nombre de travaux et de recherches statistiques qui ont été faits dans ces dernières années, nous devons l'avouer, cette science est encore dans l'enfance; à peine en connaissons-nous les premiers principes. Les difficultés nombreuses et presque insurmontables qui entourent surtout la statistique morale ont pour ainsi dire arrêté les plus intrépides; aussi les documents que nous possédons sur cette partie sont-ils encore moins nombreux et moins satisfaisants que ceux que nous possédons sur la statistique générale.

Le travail que je présente aujourd'hui paraîtra peut-être au-dessus de mes connaissances et de mes forces, il est bien au-dessous, j'en conviens, de ce qu'il devrait être; mais je compte sur la bienveillante indulgence de mes professeurs; le désir que j'avais de bien faire, le soin que j'ai apporté à ce travail, m'excuseront près d'eux, je l'espère, dans ce qu'il pourrait offrir d'incorrect et d'incomplet. Du reste, quel que soit le jugement que l'on en porte, élève sensible et reconnaissant, je m'estimerai toujours heureux d'avoir pu présenter à mes premiers maîtres, comme témoignage de ma profonde reconnaissance, l'hommage de mes premières pensées; puissent-ils y reconnaître le fruit de leurs judicieux conseils et de leurs savantes leçons.

Après avoir dit quelques mots sur l'état actuel de nos orphelins et sur le mode vicieux d'éducation qu'on emploie à leur égard, je passerai à la section des vieillards; quelques réflexions sur le lieu de naissance, l'âge, l'état civil, les professions et les infirmités de ces malheureux vieillards formeront la matière d'une seconde section. Un coup-d'œil rapide sur les dispositions générales de ce vaste établissement terminera cette première partie, et sera comme le complément de ces deux divisions.

PREMIÈRE SECTION.

ORPHELINS.

Cette première classe se compose de deux sortes d'enfants, les enfants *indigents* et les enfants *abandonnés*. Les premiers sont des enfants de parents pauvres qui, dans l'impossibilité de les élever et de fournir à leurs besoins, les confient aux hospices; les seconds, au contraire, sont des enfants qui, par suite de leur naissance ou des condamnations encourues par les auteurs de leurs jours se trouvent sans parents. Le plus grand nombre de ces derniers provient des enfants qui naissent

dans les sallès de la maternité, ou qui sont exposés. Le nombre des enfants à la charge des hospices, c'est-à-dire au-dessous de 12 ans, est ordinairement de 11 à 1200.

Ces malheureux enfants, tristes fruits d'un commerce coupable, se ressèntent presque toujours du vice de leur naissance, et non-seulement au physique mais encore au moral. Il semblerait que la nature se plairait à se venger contre ces infortunés de l'infraction à ses lois, en les rendant la victime de l'inconduite et de la débauche de leurs coupables parents : car à quelle autre cause qu'à leur naissance attribuer ces maladies nombreuses et cette affreuse mortalité qui pèsent annuellement sur les hospices d'orphelins ? S'il est encore quelques personnes qui doutent de la transmission des maladies et de l'influence fâcheuse que les premières années peuvent exercer sur notre organisation, qu'elles visitent ces maisons, et bientôt la teigne, les scrophules, la phtysie et le cortège affreux d'infirmités et de maux qui marchent à la suite de ces terribles maladies, leur aura démontré l'existence trop certaine de ces tristes vérités.

La population orpheline de cette maison ne peut guère s'élever au-delà de 100 à 130 individus, les deux sexes réunis. Nous ne recevons pas ordinairement d'enfants au-dessous de sept ans. Ceux qui nous sont ramenés par les nourriciers ou par les personnes auxquelles ils avaient été confiés ne restent à la maison que le moins de temps qu'il est possible; cependant quelquefois l'on est obligé d'attendre un peu, avant de les placer, faute d'occasion ; mais, dans l'état ordinaire, la plus grande partie de cette population est malade ou infirme. La maison ne peut les garder, comme orphelins, que jusqu'à vingt-un ans. Si quelques maladies ou infirmités les met à cet âge dans l'impossibilité de se suffire, l'administration les fait alors passer à la classe des infirmes.

Les 104 enfants qui se trouvent en ce moment réunis ici, peuvent, d'après leur âge, leur sexe et leur naissance, se diviser ainsi :

AGE.	GARÇONS		FILLES		TOTAUX.
	Indig.	Aband.	Indig.	Aband.	
Au-dessous de 10 ans.	3	3	»	2	8
de 10 à 15.	6	22	11	21	60
de 15 à 20.	2	13	3	18	36
TOTAL. . . .	11	38	14	41	104

Quelque âgé que soit déjà un certain nombre de ces enfants, il n'en est presque aucun qui soit actuellement capable d'exercer une profession : cependant, abstraction faite de tous ceux qui ne sont pas parfaitement bien portants, je connais au milieu d'eux un bon nombre de sujets forts et vigoureux, capables de travailler, qui deviendraient probablement d'excellents ouvriers, s'ils se trouvaient dans des conditions favorables, et qui seraient du moins au comble de leurs vœux, s'il leur était permis d'embrasser la profession qu'ils désirent. Mais non, le mode funeste de direction en usage actuellement dans les hospices d'orphelins ne le permet plus. Il semblerait aujourd'hui que le premier devoir de ces maisons à l'égard de ces pauvres infortunés serait de s'en décharger au plus tôt; à peine accorde-t-on quelques instants pour former leur esprit et leur cœur. Il faut qu'ils soient placés; leurs goûts, leurs inclinations, leur force, leur capacité, tout est à peu près mis de côté. Une personne se présente et demande un enfant, on la conduit au milieu de la division, et souvent on lui dit : *Choisissez.* Cette conduite n'a-t-elle pas quelque chose qui repugne et fait mal? On regarde, on considère, on vise ces pauvres orphelins, de même que le mercenaire cherche, au milieu du troupeau, le sujet qui lui présentera les plus belles chances de spéculations.

Au lieu de ces placements successifs et irréguliers, auxquels ces enfants orphelins sont presque tous assujétis, et d'où le plus grand nombre, au bout de quelque temps, nous sont ramenés par manque de conduite, et ne rentrent au dépôt que pour corrompre et pervertir ceux qui sont encore innocents, ne conviendrait-il pas beaucoup mieux d'appliquer ces enfants à des travaux en rapport avec leur goût, leur âge, leur sexe, et les commodités que présente cette maison, d'où ils ne sortiraient bientôt plus que riches d'instructions et de connaissances? Si l'on préfère continuer à les placer, que ce ne soit du moins que chez de bons artisans, à la condition seule qu'ils leur apprennent une profession. Tel est, je crois, le seul moyen de diminuer les charges énormes qui pèsent sur les maisons d'orphelins, et de réformer, du moins en partie, les abus nombreux que présente chaque jour l'éducation de cette jeunesse malheureuse, qui de plus en plus devient inutile à la patrie et perverse à la société.

Je regarde, en effet, comme contraires à l'intérêt de ces enfants et au bien général de la société, ces placements d'orphelins chez des particuliers qui, n'ayant aucune occupation fixe à leur donner, sont obligés de les employer tantôt

à un travail, tantôt à un autre. Qu'arrive-t-il alors ? Ces enfants, sur lesquels on veille à peine, et que rien ne fixe au travail, tombent peu à peu dans une honteuse et coupable oisiveté, bientôt ils y croupissent et contractent ainsi ce penchant à la paresse et cet esprit d'incertitude et d'inconstance que nous voyons chez presque tous, et qui les rend pour l'avenir incapables de tout travail appliqué et sérieux. Cette habitude funeste, que rien ne contrariât dans son principe, s'est enracinée de plus en plus chez eux, avec le progrès des années; et, arrivés à la fleur de l'âge, nous les voyons s'abandonner à tous les vices que l'oisiveté entraîne après elle. Si une mort anticipée, fruit de leur inconduite, ne vient mettre un terme à leur misérable vie, ils ne connaîtront bientôt plus d'autres asiles que nos hôpitaux et nos maisons de force, d'où ils ne sortiront chaque fois que plus corrompus et plus coupables.

Ce que je viens de dire regarde surtout nos orphelins valides; mais il serait également à désirer que l'on pût trouver, pour les enfants que nous sommes obligés de conserver ici, surtout pour nos infirmes capables de travailler, quelques genres d'occupation en rapport avec leur position.

Le tableau suivant nous donne un aperçu léger de l'état physique de ces pauvres enfants.

ÉTAT PHYSIQUE.	GARÇONS		FILLES		TOTAUX
	Indig.	Aband.	Indig.	Aband.	
Scrophuleux.	3	3	1	5	12
Teigneux.	3	3	2	4	12
Atteints de tubercules et phtysiques.	»	5	»	6	11
Épileptiques.	»	4	1	3	8
Hystériques.	»	»	»	2	2
Idiots.	»	»	»	2	2
Infirmes.	1	3	7	6	17
TOTAL. . . .	7	18	11	28	64
Sains et bien portants.	4	20	3	13	40
TOTAL GÉNÉRAL. . . .	11	38	14	41	104

De ce tableau je déduis la proportion suivante : 40 : 64 :: 1 : 1,60, d'où il résulte que pour 5 enfants bien portants, nous aurions ordinairement 8 invalides : proportion effrayante,

si elle se rencontrait sur toute autre population que sur celle que nous considérons présentement. Cet état de chose paraîtra beaucoup moins affreux, lorsqu'on se rappellera qu'ici est le dépôt central des orphelins, où, par conséquent, doivent se trouver réunis tous les enfants, soit indigents, soit abandonnés, que leurs infirmités ou leur faible santé empêche de pouvoir placer. Ainsi il serait imprudent, je crois, de vouloir de cette proportion tirer quelques conséquences

Les dix cas d'infirmités relatés dans le tableau ci-dessus, peuvent se diviser ainsi, d'après la nature des lésions :

Lésions. . .	des membres supérieurs.	5
	id. inférieurs.	6
	de la colonne vertébrale.	4
	de l'organe de la vision.	2
		17

Les renseignements que j'ai pu recueillir m'ont appris que la petite-vérole et les humeurs froides auraient au moins produit le tiers de ces affections ; les autres seraient congéniales, ou du moins dateraient de la première enfance.

Tout le monde sait combien la teigne, les humeurs froides et la phtysie se rencontrent fréquemment dans les hospices d'orphelins, et combien ces deux dernières maladies surtout contribuent à grossir le chiffre affreux de mortalité que nous offrent chaque année ces tristes enfants.

Il n'est pas besoin d'un séjour bien prolongé au sein des hôpitaux pour reconnaître l'intime liaison qui existe entre la teigne et les scrophules ; et certes, si ces deux maladies ne sont pas des modifications d'une même affection, l'on ne peut disconvenir qu'elles ne présentent de nombreux points de ressemblance.

L'analogie qui existe entre les tubercules et la maladie scrophuleuse est encore plus évidente, et bon nombre de praticiens distingués n'envisagent aujourd'hui ces deux affections que comme une seule et même maladie, qui se présente sous un aspect et des rapports différents.

Mais quelque multipliés qu'aient été les travaux que cette affreuse maladie a suscités dans tous les temps, la médecine impuissante, revenue à peu près au point d'où elle était partie, est, pour ainsi dire, à se demander encore quelle est la nature de ce mal et quel doit en être le traitement.

A la vue de ce nombre prodigieux d'enfants phtysiques et scrophuleux que nous offrent les classes inférieures de la so-

ciété, je m'étais demandé plusieurs fois quelle pouvait être la cause de la fréquence de cette maladie chez ces enfants en général, chez ceux surtout qui forment la population des hospices d'orphelins, et en particulier chez ceux que j'avais sous les yeux : mes recherches avaient été infructueuses, et j'étais resté sans réponse satisfaisante. Ne voyons-nous pas en effet tous les jours, me disais-je, des enfants issus de parents faibles, infirmes, scrophuleux, syphilitiques, des enfants d'un tempérament lymphatique, des enfants mal nourris, mal vêtus, élevés au milieu d'un pays humide et marécageux, ne présenter aucun symptôme de scrophules; tandis que ces autres enfants, issus de parents sains, forts et robustes, élevés sous un climat chaud et sec, entourés de tous les soins que peuvent suggérer le luxe et la délicatesse, nous offrent malheureusement quelquefois des signes trop évidents de cette triste maladie. D'après ces réflexions, sans rejeter aucunement l'influence funeste que le tempérament lymphatique, le manque de vêtements, la mauvaise nourriture, l'habitation d'un pays froid et humide, la syphilis, les préparations mercurielles et l'*hérédité surtout*, doivent exercer sur l'organisation encore faible et délicate de ces malheureux enfants, j'en étais du moins venu à douter que ces agents divers fussent des causes suffisantes au développement de cette affection. Aujourd'hui j'en ai acquis la presque certitude; *ces circonstances prédisposent certainement à cette maladie, et influent peut-être puissamment sur son développement;* mais je crois avec M. Baudelocque (1) *que la respiration d'un air impur et vicié, pour n'être pas suffisamment renouvelé,* doit en être regardé comme la cause la plus directe et la plus active. Ne nous étonnons donc plus de voir cette maladie se développer dans les circonstances les plus opposées, puisque sa cause efficiente se trouve *virtuellement* en tous les lieux.

Où sont élevés, pour la plupart, en effet, les enfants que nous voyons réunis dans cet hospice ? Au fond de nos campagnes, dans ces maisons basses, étroites et humides, où il faut qu'une famille entière trouve à se loger dans l'unique appartement qui, le plus souvent, forme toute l'habitation. C'est au fond de ces tristes demeures, où la lumière ne pénètre que quelques instants dans la journée, à travers l'obscur vitrage que l'ouvrier scella dans la muraille, où une porte étroite et presque habituellement fermée permet à peine à l'air intérieur

(1) *Etudes sur la maladie scrophuleuse*, par A.-C. Baudelocque. Paris, 1834.

de se renouveler; c'est dans ces lieux, dis-je, souvent infectés par le voisinage d'égoûts d'étables et de fumiers qui vicient la nature de l'air et entravent sa circulation, que ces pauvres enfants sont condamnés à passer les premières années de leur frêle existence. C'est là que, plongés dans une espèce d'obscurité habituelle, privés de l'air libre et vivifiant que nous offre la nature, ils passent presque entièrement la triste saison des pluies et des froids, et au moins six à huit heures chaque jour, durant la belle saison, dont les chaleurs viennent encore accroître les dangers qu'offrent ces demeures, par suite des émanations nombreuses dont se charge l'air impur qui les remplit.

Si l'air que l'on respire est vicié dans ses principes constituants, l'hématose doit être nécessairement imparfaite. Le sang ne renfermant plus les matériaux nécessaires à la nutrition, ou du moins ne renfermant que des principes pauvres et mal élaborés, comme le mouvement de composition et de décomposition ne saurait s'arrêter, et que ce mouvement est d'autant plus rapide que l'âge est moins avancé, bientôt chez ces jeunes enfants les organes ne se réparent plus qu'avec des éléments de mauvaise nature, les sécrétions s'altèrent, et si cet état persévère quelque temps, tous les tissus avant peu participent à l'altération, et nous annoncent, sous mille formes différentes, l'approche plus ou moins éloignée d'une destruction presque inévitable (1).

L'on conçoit facilement, après des données semblables, quel doit être le traitement de cette maladie; il est presque uniquement hygiénique. Cette maison, où nous réunissons déjà des salles vastes et aérées, des cours spacieuses et bien exposées, une nourriture saine et abondante, et des vêtements en rapport avec la température de chaque saison, nous offrira bientôt, je l'espère, toutes les conditions nécessaires à ce mode de traitement. Nous avons déjà pour ainsi dire abandonné presque entièrement cette foule de médicaments dont on gorgeait naguère encore les enfants de cet hospice; et les résultats que nous avons obtenus, durant le cours de 1835, semblent nous engager à continuer; en effet, sur dix cas d'engorgement, d'ulcère et d'ophtalmie de nature essentiellement scrophuleuse, nous avons obtenu six guérisons, qui semblent radicales.

Je suis convaincu que, si nos jeunes garçons, au lieu de passer, en silence et immobiles, des journées presque entières un tricot à la main, pouvaient être employés à quelques

(1) Ouv. cit.

travaux qui demandassent l'usage de leur force physique, nous obtiendrions certainement des guérisons plus nombreuses et plus rapides : je puis en dire autant de nos jeunes orphelines. Il serait également à désirer, dans l'intérêt de ces enfants, que les personnes chargées de la haute surveillance des différents emplois de la maison, veillassent attentivement à ce que les heures assignées au travail et aux récréations fussent employées selon leur assignation ; car, malgré les nombreuses réclamations qui ont été adressées à ce sujet, je sais qu'il existe encore de nombreux et très-graves abus relativement à cet article. Le bien général et particulier de ces enfants demanderait encore que, dans les nouvelles dispositions que l'on va faire pour réunir toute la section des orphelins dans l'ancienne abbaye, l'on songeât à des lieux couverts, où, durant la mauvaise saison, ces enfants pussent prendre leur récréation, et se livrer à tous les jeux que comporte leur âge, et qu'ils ne fussent pas, comme l'a été jusqu'à ce moment la section des orphelines, condamnés à passer cette triste saison dans des appartements fermés, souvent chauffés par de malheureux poëles en fer, appartements qui, fussent-ils même plus spacieux, auraient toujours l'inconvénient de tenir une population assez nombreuse, une grande partie de la journée, au milieu d'une atmosphère échauffée, pleine de poussière et d'émanations de toute nature.

Parmi les enfants qui rentrent au dépôt, soit pour cause de maladie, d'inconduite ou autre, il nous est arrivé plusieurs fois d'en recevoir dans un état de faiblesse et d'abattement capable d'induire en erreur et de faire attribuer à l'existence de lésions organiques anciennes, ce qui n'était que le résultat de manque de soins et de privations de toute espèce ; aussi les voyons-nous, sous l'influence d'un simple régime, recouvrer rapidement cette vigueur et cette santé qu'ils semblaient avoir perdues pour toujours. D'autres, au contraire, et en bien plus grand nombre, nous sont ramenés avec les apparences de la santé la plus brillante ; quelques mois sont à peine écoulés, que leur visage commence à se flétrir : une sombre pâleur se répand sur ces traits naguère si délicats. Ils deviennent apathiques et indifférents, et bientôt une faiblesse générale vient prendre la place de cette force et de cette agilité qui les faisait autrefois remarquer au milieu des autres. En considérant ces faits, je me suis demandé quelquefois si le changement subit qu'éprouvent ces enfants dans leur mode d'existence, où une vie tout-à-fait monotone, captive et sédentaire, succède, sans aucune transition, à une existence

active et laborieuse, ne devait point être considérée comme la cause de cette affligeante transformation (1) : mais c'en est assez sur l'état physique de ces enfants. Jetons un coup-d'œil rapide sur leur état moral, et voyons quels moyens l'on emploie pour faire naître au fond de leurs cœurs l'amour du travail et de la vertu.

S'il est pénible d'avoir presque continuellement sous les yeux le tableau des misères et des infirmités de ces enfants malheureux, la vue de leur inconduite et de leurs défauts est un spectacle non moins désolant. Il y a déjà long-temps que l'on gémit sur l'état déplorable des maisons d'orphelins : mais à quoi servent ces gémissements ? Les uns accusent la patrie, ceux-là l'autorité, ceux-ci ces propres orphelins, et nul ne songe à remédier au mal..... Cependant, la contagion se propage de plus en plus ; l'inconduite et la débauche d'un grand nombre ne nous annoncent que trop hautement les ravages affreux de ce fléau terrible. Si la jeunesse est telle qu'on la forme, comme nous l'atteste l'expérience, je soutiens que, si la plupart de ces maisons ne sont plus actuellement, comme on le répète tous les jours, que d'affreuses pépinières de bandits et de filles publiques, c'est parce que *l'éducation qu'y reçoivent ces enfants est incomplète et vicieuse ;* car fussent-ils même *essentiellement pervers*, comme quelques personnes voudraient le persuader, je soutiendrais encore que, si, dès le bas âge, on savait leur faire aimer le travail et la vertu, l'on ne verrait bientôt plus sortir de ces pieux asiles que des enfants vertueux, instruits et utiles à la société. La nature du cœur humain ne saurait varier, et ce qui fut autrefois peut encore avoir lieu actuellement.

Je pourrais, en effet, citer ici l'exemple du Sanitat, et demander pourquoi l'on ne formerait pas aujourd'hui des enfants semblables à ceux que le siècle dernier vit former au sein de cet ancien hospice. Les éléments de cette population ne sont-ils donc pas les mêmes ? Les moyens dont on se servit jadis pour faire de ces enfants des citoyens honnêtes, ne sont-ils pas encore à notre disposition ? Sur qui donc rejeter le blâme aujourd'hui, si la plupart de ces enfants ne nous offrent plus que des sujets indociles et vicieux ?.... O patrie chérie ! seras-tu donc tou-

(1) De funestes et cruelles habitudes, contractées fort souvent depuis leur rentrée, sont quelquefois cependant la cause de ces changements non moins rapides que désolants : nous n'en avons malheureusement que trop d'exemples sous les yeux. (L. D.)

jours insensible à nos larmes? Ces pauvres orphelins ne sont-ils donc plus tes enfants? Quoi! tu les vois courir vers le précipice, et tu n'étends pas le bras pour les arrêter!.... Allez, enfants malheureux, courez où le destin vous appelle : si un jour l'on vous accuse, votre ignorance vous excusera. Mais vos gémissements s'élèveront jusqu'au ciel, et votre fin malheureuse criera vengeance contre votre coupable patrie.

Que sont devenus ces temps heureux où l'ancien Sanitat ouvrait chaque année ses portes à vingt, trente et quarante enfants qui venaient offrir à la patrie qui les éleva, le tribut de leurs travaux, et dont la conduite et les connaissances faisaient l'éloge des personnes chargées de leur éducation? Il existe encore, au sein de cette nouvelle maison, des personnes qui se rappellent ces temps, et gémissent sur l'état actuel de notre population orpheline. Si nos pères, moins éclairés que nous, trouvèrent l'heureux secret de faire naître au fond de ces jeunes cœurs le bonheur et la vertu, c'est qu'ils surent y graver ces principes de morale et de religion négligés ou méconnus aujourd'hui, et sans lesquels il ne saurait exister ni paix ni félicité individuelle ou sociale.

Le mal a déjà fait dans cette maison de rapides progrès et ne peut qu'augmenter encore, si l'on ne se hâte d'y apporter quelque remède puissant. Plût au ciel que l'active et vigilante administration qui régit aujourd'hui les hospices de cette grande ville, daignât arrêter ses regards et fixer un instant son attention sur l'éducation de ces jeunes orphelins! Les changements qui, depuis quelque temps, se sont déjà opérés au sein de cette classe de notre population, grâce aux soins paternels de ce noble administrateur, dont le cœur généreux, pareil à celui d'un Vincent-de-Paule, voudrait embrasser tous les enfants du malheur, me sont un sûr garant des améliorations qui surviendraient un jour, si l'autorité daignait seconder ses vues bienfaisantes.

L'enfant, nous dit la fable, est un jeune arbrisseau qui reçoit avec facilité la forme qu'on lui veut donner; mais, si, malgré sa faiblesse, il semble résister à vos efforts, n'allez pas, continue-t-elle, vouloir le redresser subitement; car au lieu de détruire ce défaut qui vous choque, vous pourriez briser cette tige encore tendre; usez de ménagement, et peu à peu vous obtiendrez ce que vous désirez. Que ne m'est-il donné de faire comprendre cette vérité aux personnes qui dirigent nos orphelins! Ah! que ne puis-je, pauvres enfants abandonnés, graver au fond de leur cœur une maxime si consolante et si sage, avec laquelle il serait si facile de vous

conduire au bien, de vous faire aimer la vertu, et de vous rendre heureux ! L'exemple du passé n'est pas encore suffisant : l'avenir sera peut-être plus heureux..... Je l'espère.....

J'entends répéter tous les jours que ces enfants n'ont ni vertus ni sentiments, que le blâme et la louange sont pour eux chose indifférente, qu'ils sont blâsés sur tout.... Au lieu de s'étonner de ce triste état, les personnes qui répètent ces plaintes ne devraient-elles pas s'apercevoir que ce qu'elles voient aujourd'hui n'est que la conséquence immédiate du système de direction qu'elles emploient ? Comment les corrections, par exemple, pourraient-elles agir sur un enfant qui, du matin au soir, n'entend parler que de réprimandes et de punitions ; qui ne voit presque aucune différence entre la peine qu'on lui inflige pour une faute grave et une simple étourderie ; qui voit chérir et féliciter un voisin souvent plus capable que lui, par la raison qu'il a su plaire et capter une injuste faveur ? Comment pourraient-elles agir sur cet infortuné qui se voit menacé du dernier châtiment, *si, dans sa douleur amère, il cherche à épancher son cœur dans le sein d'un ami, d'un directeur zélé ?*... Les sentiments qu'éprouvent alors ces enfants ne sont que l'expression des sentiments que la nature grava au fond de tous les cœurs : ils commencent par murmurer contre un pouvoir qui les opprime, cherchent à se soustraire à son inquiète vigilance, afin d'éviter ses coups, et soupirent après le moment où ils seront délivrés d'un semblable esclavage. Mais, s'apercevant bientôt de l'inutilité de leurs désirs et de leurs efforts, dans leur aveugle dépit, ils se raidissent, affectent une froide indifférence, et semblent braver la réprimande et la correction. L'enfant est plus clairvoyant, et son jugement plus sûr qu'on ne le croit vulgairement : il reconnaît lui-même sa faute, sait en apprécier la grièveté, et juger avec une sagacité remarquable, si la punition qu'on lui inflige est en rapport avec son délit.

Un des premiers principes d'éducation générale est de n'établir jamais, pour instruire et surveiller la jeunesse, que des personnes dont l'âge, la position, les connaissances et la conduite soient capables d'inspirer le respect ; mais ceci n'est pas suffisant, il faut que l'enfant trouve encore dans son mentor la bonté d'un père, la douceur d'une mère, la tendresse d'un ami ; sans cette condition, tous les efforts de ce dernier seront inutiles. Il faut à tout prix qu'il gagne le cœur de son jeune élève ; mais la confiance et l'amour sont les seules armes qu'il puisse employer à cette conquête.

S'il m'était permis de faire entendre ma voix aux personnes

chargées, dans cette maison, de la direction de nos orphelins, je leur dirais avec cet accent du cœur que donne la conviction : Quittez ce front sévère et ce ton impérieux qui éloigne de vous ces pauvres enfants, ou ne leur permet de vous approcher qu'en tremblant; prenez un visage serein et joyeux; n'ayez, autant que possible, que des paroles de tendresse et d'affection pour eux, et bientôt vous les verrez au comble du bonheur, se réunir et se presser autour de vous. Ne craignez pas, en vous abaissant près d'eux, de porter atteinte au respect qu'ils vous doivent: commencez par gagner leurs cœurs, et vous serez aimées, chéries et respectées. Car, en formant la jeunesse, le secret d'être heureux et de la rendre heureuse, réside uniquement, il me semble, à savoir gagner son esprit et son cœur. Dirigez donc vos efforts vers ce but; pleurez, s'il le faut, avec celui qui a de la peine; prenez part aux divertissements de celui qui est dans la joie; consolez celui qui souffre; rassurez celui qui craint; félicitez celui qui réussit; reprenez *avec bonté* celui qui a failli, et sachez près de tous employer habilement les innombrables moyens que nous avons pour exciter l'émulation de la jeunesse : bientôt vous connaîtrez les heureux résultats d'un moyen si facile et si simple. Les enfants confiés à vos soins ne vous offriront plus alors que des cœurs soumis et dociles, toujours disposés à vous entendre avec joie, et pour lesquels vos avis et vos conseils seront chaque jour de nouveaux motifs de reconnaissance et d'amour. Si, par malheur, le découragement ou l'ennui venait ébranler votre courage, rappelez-vous que les difficultés et les peines doivent être, pour un cœur généreux, le sujet d'autant de victoires et de triomphes. Portez vos regards vers l'avenir, et contemplez les heureux instants que bientôt vous coulerez au milieu de ces jeunes enfants. Oui, certes, les jouissances que vous éprouverez alors vous dédommageront bien amplement des privations et des peines que vous pourriez rencontrer dans l'exercice des fonctions de votre noble mais pénible emploi. S'il faut un jour que ces enfants vous quittent, ce ne sera plus qu'avec peine et regret, et le souvenir de vos bienfaits et de vos conseils restera toujours gravé au fond de leur cœur. Que de sages avis, en effet, vous serez à même de donner chaque jour à cette population docile et respectueuse! Dans ces entretiens familiers que vous aurez avec eux; qu'il vous sera facile, sans avoir l'air de chercher à les instruire, de leur faire connaître ces principes de morale, de justice et d'équité qui sont les bases de la société. C'est là que vous pourrez également leur faire voir tout ce que

la vertu a de beau et de sublime, combien elle contribue à rendre l'homme heureux et content. Qui vous empêchera de dérouler à leurs yeux les suites funestes du vice et de l'inconduite, de leur faire voir les écueils nombreux que la jeunesse rencontre au milieu du monde ? N'aurez-vous pas enfin dans les principes de la religion, dans l'existence d'une providence tutélaire, les plus puissants motifs d'encouragement et de consolation à présenter au cœur de ces pauvres enfants abandonnés ?

Que de changements nombreux, sous une telle direction, nous apercevrions bientôt parmi les enfants de cette maison ! Au lieu de ces enfants indociles et rebelles, indifférents à la louange comme au blâme, dénués de tous sentiments élevés, sourds à la voix de l'amitié et de la reconnaissance, à la place de ces enfants dont la corruption et l'impiété ont peut-être devancé les années, nous ne verrions plus que des enfants soumis, humbles, respectueux, sensibles et délicats, des enfants pleins d'amour et de reconnaissance pour ceux qui les dirigent, des enfants vertueux et religieux, dont les plus chères délices se trouveraient dans l'amour du travail et l'accomplissement de leurs devoirs.

Pour obtenir ces heureux résultats, il suffirait, il me semble, de trouver des personnes capables de diriger ces enfants, et dignes de la confiance dont on les honorerait, de ces personnes qui, par goût et par inclination, aiment et chérissent les enfants, et jouissent du précieux avantage de savoir s'en faire aimer et respecter à la fois. Il serait bien à désirer que nos Dames Hospitalières, dont on ne saurait trop admirer le zèle et le dévouement, lorsqu'il s'agit de secourir et de soulager les malheureux, comprissent un peu mieux ce que c'est que de former et instruire la jeunesse. Cette première condition remplie, je demanderais alors que les réglements de la maison fussent exécutés, chez ces enfants, avec la plus exacte ponctualité en ce qui regarde les heures de classe, de travail et de repos. (1) Je demanderais qu'une *instruction solide et religieuse* vînt prendre la place de cette multitude de prières et d'exercices de dévotion, qui, loin

---

(1) Il serait aussi bien à souhaiter que l'administration convertît en arrêté le désir qu'elle a manifesté plusieurs fois, que ces enfants fussent conduits au moins une fois chaque semaine, pendant quelques heures à la campagne ou ailleurs, et que ces promenades hebdomadaires, établies comme des moyens d'encouragements et d'hygiène, fussent obligatoires et non pas abandonnées, comme elles l'ont été jusqu'à ce jour, à l'humeur et aux caprices. (L. D.)

de former le cœur de ces jeunes enfants, ne peut que les en dégoûter et leur faire prendre en aversion ce que nos dogmes sacrés présentent de plus auguste et de plus respectable. Je demanderais également que chaque enfant, durant le séjour plus ou moins long qu'il peut faire dans l'établissement, fût appliqué à un genre de travail, en rapport avec ses goûts, son âge, son sexe, ses dispositions et ses forces physiques; et que, dans son placement plus tard, l'on tînt également compte de ces circonstances, qui doivent exercer une influence si directe sur leur avenir. Je demanderais enfin que tous les enfants qui rentrent au dépôt par suite de fautes graves, ainsi que ceux de la maison, dont la conduite ou les discours pourraient être d'un exemple funeste, fussent à l'instant sequestrés des autres orphelins, et qu'à cette fin l'on créât, je ne dis pas une prison, nous n'en avons déjà que trop, mais un *pénitentiaire*, où ces enfants coupables seraient assujétis à un travail *actif et déterminé*, et d'où ils ne pourraient sortir qu'après un temps plus ou moins long, selon la grièveté de leurs fautes, et dont la durée d'ailleurs serait toujours subordonnée aux preuves non équivoques d'un changement sincère et véritable (1).

---

(1) Il n'est personne aujourd'hui qui ne sache combien sont funestes les impressions que l'exemple du mal produit sur les premières années de l'enfance, et quiconque réfléchit, ne peut s'empêcher de reconnaître que la contagion du mauvais exemple est la source principale de la dépravation de notre siècle. La jeunesse se perd mutuellement aujourd'hui, parce qu'elle n'est pas surveillée, et que, bien loin de chercher à réprimer ses passions naissantes, on les flatte au contraire quelquefois, *afin dit-on d'en émousser la sensibilité et de mettre plus tard ces malheureux enfants à même de comprendre par leur propre expérience, la futilité et les dangers des plaisirs auxquels ils s'abandonnent*.... Mais, que sont devenues ces maisons d'éducation, d'où l'on a banni, dans ce prétendu siècle de lumières, tout principe de morale et de religion ? D'affreuses écoles d'impiété et de libertinage, qui au lieu de former des citoyens instruits et vertueux ne fournissent chaque année que des êtres abrutis, dégradés et séditieux. Ah ! puisse l'ère religieuse vers laquelle nous tendons aujourd'hui, et dont les premiers rayons déjà semblent apparaître, dissiper au plus tôt les ténèbres épaisses qui, depuis un demi-siècle surtout, se sont répandues sur la société. Comment se peut-il faire qu'on se rappelle ces vérités, qu'on sache avec quelle rapidité la contagion du vice s'est propagée quelquefois parmi les enfants de cet hospice, et qu'on soit encore, je ne dis pas à remédier au mal, mais à chercher les moyens de le réprimer. Je suis convaincu que des raisons bien graves ont arrêté jusqu'à ce jour; mais si l'exemple vicieux de quelques maisons d'éducation ou la crainte de quelque opposition est le seul motif de ce retard, je puis me taire....., ce que je pourrais dire serait inutile, et peut-être m'exposerais-je à blesser des personnes que j'estime et respecte. (L. D.)

Si une réforme aussi indispensable ne peut cependant s'opérer de si tôt, puissé-je du moins être assez heureux, pour voir bannir de cette nouvelle maison le système de rigueur et de crainte qui régna jadis au Sanitat, et qui subsiste encore aujourd'hui parmi nos orphelins! Puissé-je voir un système d'encouragement et d'émulation prendre la place de ses réprimandes et de ces punitions dont la fréquence, loin de changer le cœur de ces tristes enfants, ne fait que les aigrir et les rendre quelquefois plus vicieux, en étouffant le reste de sensibilité qu'ils possédaient encore! Qu'il serait beau de voir cette jeunesse infortunée marcher sous l'influence unique de principes religieux et moraux! Mais, je le sais, il est de ces esprits rebelles que rien ne saurait toucher, et qui sont la désolation des personnes qui se dévouent à l'éducation de la jeunesse : il n'est pas rare d'en rencontrer au sein des maisons d'enfants trouvés, nous en avons ici malheureusement quelques-uns. Ces enfants, doublement malheureux, sont à plaindre, et quelquefois même plus à plaindre qu'à blâmer; car quelques-uns ne sont, je crois, tels que par défaut de jugement ou manque de sensibilité. Du reste, que cet état déplorable soit l'effet d'un vice naturel, ou le produit d'un cœur corrompu et coupable, loin d'abandonner ces infortunés à leur malheureux sort, je tenterais encore un nouvel essai, et ce ne serait qu'après avoir employé inutilement près d'eux, la bonté, la douceur, les prévenances, les sollicitations et les encouragements que je me permettrais enfin quelques moyens de rigueur. Et quels seraient ces moyens? Ceux qui me sembleraient les plus propres à rappeler quelques sentiments au fond du cœur de ces malheureux; pour cela je voudrais étudier leurs goûts, leurs inclinations, leurs penchants, afin de puiser dans cette étude la nature même des moyens de correction que j'emploierais et que je rendrais ainsi *propres et individuels*, car des punitions *banales*, comme j'en ai vu infliger quelquefois, sont pour le moins inutiles, lorsqu'elles n'offrent pas les mêmes inconvénients que des punitions trop multipliées. Oui, je le répète, *le talent d'élever la jeunesse réside presque uniquement, il me semble, a savoir gagner et diriger son cœur.* Aussi, je crois qu'il est inutile de chercher à réformer notre population orpheline, jusqu'à ce que ce principe ne soit reconnu et établi dans cette maison.

Je ne dis rien des punitions qui peuvent être infligées aux enfants de cet hospice; seulement, j'aime à croire que certains moyens de correction dont on s'est servi quelquefois ne reparaîtront plus ici;.... puisse-t-il en être de même de quelques

punitions qui ont encore lieu, et qui me semblent plus propres à montrer à ces enfants le chemin du vice, en leur apprenant à fouler aux pieds tout sentiment d'honneur, qu'à les ramener à la vertu. (1)

Tel est, je crois, le seul moyen de réformer la section de nos orphelins. Puissé-je être assez heureux pour contribuer à cette régénération morale et physique, qui, à la place des enfants que nous avons actuellement sous les yeux, ne nous offrirait bientôt plus qu'une jeunesse active, laborieuse, riche de vertus, de force et de santé. (2)

(*La suite à une prochaine livraison.*)

LUD. DELUEN.

---

(1) Quelque désolant que soit l'état actuel des enfants de cet hospice, loin de moi la pensée de vouloir en rejeter tout le blâme sur nos Dames Hospitalières : seulement je crois qu'elles auraient pu mieux faire qu'elles n'ont fait jusqu'à ce jour ; mais, je le sais, l'*obéissance religieuse ne leur permit pas toujours de suivre les impulsions et les désirs de leurs cœurs*.... Quoi qu'il en soit, si je ne craignais de blesser la modestie de ces Dames, je pourrais cependant encore citer au milieu d'elles des personnes non moins dignes d'éloges et d'admiration que le respectable Instituteur de nos jeunes orphelins, auquel je m'empresse de rendre aujourd'hui publiquement le juste témoignage que méritent la tendresse et les bontés qu'il ne cesse d'avoir pour les enfants confiés à ses soins. (L. D.)

(2) L'installation d'une nouvelle Supérieure, choisie par l'administration elle-même, et non moins recommandable par ses vertus que par ses talents, semble déjà m'inviter à jeter avec confiance mes regards sur l'année où nous entrons. Puissent mes espérances se réaliser, et ce changement de pouvoir être, pour cet hospice, pour ces pauvres enfants surtout, l'annonce d'un nouvel et meilleur avenir ! Ah ! puisse-t-elle être pour tous une nouvelle Elisabeth ou une autre Théodulphe ! Puissent également, sous sa conduite, les nobles compagnes de ses travaux, redevenir, comme autrefois, de véritables mères dont la tendresse et les soins puissent faire oublier à ces malheureux leurs douleurs et leurs peines, et bientôt ramener au sein de cette demeure, la paix, l'union, la joie et le bonheur ! (L. D.)



PRÉCIS HISTORIQUE

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS

DE L'ÉCLAIRAGE AU GAZ.



Ce n'est pas de suite et d'un premier bond, que l'on est arrivé à l'éclairage perfectionné par le moyen du gaz ; avant d'atteindre ce brillant résultat, il a fallu traverser bien des années de ténèbres. Je dis de ténèbres physiques, entendons-nous ; et pourtant ne pourrais-je pas aussi bien dire de ténèbres intellectuelles ? Car enfin, les perfectionnements des arts, les améliorations de l'industrie, les progrès matériels, en un mot, ne sont-ils pas toujours en raison directe des progrès de l'intelligence et des travaux de l'esprit ?

Sans parler des rues de nos villes de province, les rues de la capitale de France, jusqu'à la fin du XVII.e siècle, se changeaient chaque nuit en véritables coupe-gorges, dont la sombre apparence était à peine interrompue de loin en loin par la lueur rou-

geâtre et vacillante de quelque pieuse chandelle, allumée par un dévot citadin devant l'image de la Vierge ou de Saint-Nicolas, ornement grossièrement sculpté du carrefour. Tout bon bourgeois assez téméraire pour se hasarder alors, à nuit close, dans l'obscur et tortueux dédale des rues de Paris, se voyait obligé de porter avec lui son falot, comme nous le rappelle la piquante carricature de ce maître écornifleur, M. de *Goguelu*, que vous voyez s'en allant, avec son fanal, quêter un souper par la ville; et voiturant dans sa hotte, à défaut d'*Omnibus*, femme, enfants, chien et chat.

Ce n'est qu'en 1666, qu'on commença d'user de lanternes à Paris; maigre et chétif éclairage, toujours douteux et triste, toujours balloté par les vents, produisant à peine de lumière et rendant tout au plus les *ténèbres visibles*, selon l'expression du poëte; de ce poëte dont le génie prophétique prédisait ainsi, 150 ans d'avance, le futur avénement du gaz:

« . . . . From the arched roof,
» Pendent by subtle magic, many a row
» Of starry lamps and blazing cressets, fed
» With naphta and asphaltus, yielded light
» As from a sky. . . . . » (1)

---

(1) « Au dôme du palais, suspendues par une subtile magie, des files infinies de lampes étoilées, de resplendissants fanaux, nourris d'huile de Naphte et d'Asphalte, épandaient comme d'un firmament des flots de lumière dans *Pandémonium*. » (*Paradis Perdu*, livre 1.er)

Par les *blazing-cressets*, les fanaux, Milton tenait à son siècle ; par les *lampes étoilées*, *magiquement suspendues*, nourries de bitume et de naphtée, il s'élançait dans l'avenir, annonçait le *gaz-light* (1) ; et si dans ses vers fatidiques, le poëte ne parle pas de charbon de terre, c'est probablement que le charbon ou la houille étaient peu dignes de figurer dans cette haute et sublime poésie.

En 1767, cent ans juste après l'installation des lanternes, celles-ci cédèrent la place aux réverbères, qu'à son tour le gaz hydrogène doit bientôt supplanter.

Plus favorisée que la boueuse Lutèce, la ville de Londres fut éclairée 250 ans avant Paris. Chaque citoyen y fut tenu, dès 1414, de suspendre à sa croisée une lanterne afin d'éclairer la rue ; et, suivant Stow, sir Henri Barton, lord Maire en 1417, ordonna qu'on allumât durant la nuit des lanternes avec bougies, de la *Saint-Michel* à la *Chandeleur*. A ce compte, Londres fut la première ville d'Europe régulièrement éclairée ; pourtant, les citoyens se firent souvent tirer l'oreille ; et, comme ces bons habitants de Falaise qui portaient bien le fanal selon l'ordonnance, mais sans chandelle allumée dedans, *parce qu'on ne l'avait pas dit*, ils se montrèrent plus d'une fois sourds aux injonctions de leurs magistrats,

(1) Gaz-light, *gaz-lumière*, expression consacrée par les Anglais, et admise en France aux honneurs de la naturalisation.

lesquels n'exigeaient rien cependant que pour la *tranquillité* et la *sécurité* de la ville; car ici se représente, comme toujours, l'éternelle lutte de l'intérêt privé contre le bien général. A cela, que pouvons nous dire? Trop coupables nous-mêmes de ce vice honteux d'égoïsme, replions-nous dans nos cœurs, et, sous ombre d'amour du progrès, ne jetons point, fils ingrats, la pierre à nos aïeux.

En 1690, les juges-de-paix fixèrent les distances auxquelles les fanaux seraient suspendus. En 1716, il fut arrêté que chaque maison aurait, de 6 à 11 heures du soir, sa lanterne allumée pendant chaque mois, depuis la seconde nuit après la pleine lune, jusqu'à la fin du premier quartier. Mais toutes ces ordonnances ne concernaient que la cité de Londres, tandis que les quartiers extrêmes, plongés dans une obscurité complète, restaient exposés aux désordres les plus scandaleux, à l'exploitation permanente de tous les malfaiteurs. Enfin, pénétré de ces inconvénients, le parlement vota, en 1743, un bill ordonnant l'éclairage complet de la double cité de Londres et de Westminster.

Voilà donc un système régulier d'illumination institué dans la métropole britannique; cependant les employés des compagnies d'éclairage avaient beau fourbir les miroirs métalliques de leurs réverbères, les mèches, imbibées d'une méchante huile de baleine, luttaient difficilement contre les classiques brouillards de la Tamise. C'était de rue en rue, de véritables

feux à éclipse, renvoyant à peine à dix ou douze pas une lumière incertaine, voilée d'épaisses vapeurs. Il n'appartenait qu'au gaz hydrogène-carbonné d'apparaître au milieu des nuits dans tout l'éclat de sa splendeur solaire, suppléant le jour absent par le jet de ses flammes blanches et vives, et défiant en toutes saisons les éternels caprices de la lune.

J'abandonne à un autre le soin de donner aux lecteurs de notre *Revue*, le détail complet des manipulations diverses d'où résulte le gaz par la distillation du bois ou de la houille, des matières oléagineuses, de la tourbe ou de la résine ; à moi de dire seulement le nom de qui renouvela le miracle de la séparation de la lumière et des ténèbres, de qui le premier ramassant à ses pieds un informe et noir fragment de charbon de terre, le jeta dans la cornue, en lui disant : FIAT LUX ! — *Et lux facta est.*

Depuis longues années la combustibilité du gaz hydrogène pur, produit par la décomposition de l'eau au moyen de l'acide sulfurique et de la limaille de fer, était connue ; mais le peu de puissance éclairante de cette substance dépourvue de carbonne, avait fait reléguer dans les cabinets de physique, cette expérience plus curieuse qu'utile, signalée dans quelques vieux recueils d'arcanes, sous le titre de *Lampe Philosophique* : sauf tout le respect qu'on doit à la philosophie. Dalsémius fit, dit-on, à Paris, en 1686, quelques expériences sur la lumière de ce qu'on appelait alors air inflammable. Cinquante ans plus tard,

le docteur anglais Clayton, recueillit du gaz échappé naturellement des houillières, et publia ses expériences sur la combustion de ce gaz, désigné par lui sous le nom *d'esprit de charbon de terre*. Le docteur Richard Watson, postérieurement évêque de Llandaff, poussa en 1767 ses expériences plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs, et analysa les divers produits de la distillation de la houille; mais, dépourvu sans doute d'appareils convenables, vu l'état d'infériorité où étaient alors les sciences mécaniques, il n'alla point jusqu'à rêver une réforme dans l'art de l'éclairage, et ses procédés, loin de faire concurrence au soleil, n'éclipsèrent pas même la pâle lueur de la lampe philosophique.

Toujours progressive, quoique lente dans sa marche, la science avançait pas à pas. En 1787, Driller communiquait à l'Académie des Sciences de Paris, un mémoire dans lequel il cherchait à établir la possibilité de s'éclairer par la combustion de l'hydrogène. Mais, tous ces essais abortifs et incomplets n'eurent d'autres résultats, sans doute, que d'inspirer des essais postérieurs. Jamais une invention n'apparaît au monde sans précurseur; Minerve, une seule fois, est sortie parfaite et armée du puissant cerveau du père des Dieux; chez les faibles mortels, au contraire, tout progrès nouveau est le fils d'un progrès précédent; c'est un flot qu'un autre flot a poussé vers la rive.

L'ingénieur français Lebon songea sérieusement, pour

la première fois, en 1785, à faire servir à des usages domestiques la combustion du gaz produit par la distillation du bois. Il préparait du charbon en vases clos, et obtenait ainsi (outre ce produit principal et l'acide acétique, dit acide pyroligneux ou vinaigre de bois), de l'hydrogène en quantité assez notable pour l'appliquer au chauffage et à l'éclairage des appartements. Dans ce but il fit connaître, quelques années plus tard, un appareil de son invention, qu'il désignait sous le nom de *thermo-lampe*. Cet ustensile, d'un emploi et d'un maniement peu commodes, n'eut aucun succès comme meuble de ménage. Le gaz extrait du bois, trop peu riche en carbonne, ne produisait, d'ailleurs, qu'une faible clarté. Le système proposé fit donc, par toutes ces raisons, une nouvelle mais courte pose; car dans cette dernière moitié du XVIII.e siècle, aussi fertile en grands événements qu'en magnifiques découvertes, les sciences positives commençaient à s'avancer d'une allure bien rapide.

Lebon avait indiqué la houille comme propre à remplacer le bois avec avantage dans la production de l'hydrogène carbonné, c'est là le grand mérite de ses recherches; quant à la véritable gloire de l'invention perfectionnée, elle revient en entier à l'anglais VVilliam Murdoch, de Soho, près de Birmingham, dans le comté de VVarwick. Ce fut lui qui, le premier, découvrit que le gaz distillé de la houille pouvait être accumulé dans de vastes réservoirs, purifié par son passage à travers un liquide, et enfin dirigé à grande

distance des fourneaux générateurs, vers les points de combustion où il devait produire dans des becs convenables une lumière plus vive, moins coûteuse que la lumière ordinaire dérivée du suif, de la cire ou de l'huile. Voilà le résultat incontestable des expériences de Murdoch, voilà ce qui place cet inventeur au premier rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité.

Reprenons les faits plus en détail. En 1792, M. Murdoch, employé à Redruth, dans le comté de Cornouailles, éclairait habituellement au gaz de la houille sa maison et ses bureaux; plus tard il répétait la même expérience à Old-Cunnock, en Ecosse (1). Cependant ce n'est qu'en 1798 qu'il fit part, pour la première fois, de sa découverte au public, lorsqu'il se mit en mesure d'obtenir un brevet d'invention, pour s'en garantir l'exploitation privilégiée. Il reprit alors ses essais sur une échelle plus grande qu'il n'avait fait jusque-là; mais à cette période primitive d'une industrie qui a jeté plus tard un si vif éclat sur son inventeur, les

(1) M. Murdoch était un homme d'un esprit tout-à-fait inventif. Pendant son séjour en Cornouailles, il obtenait du gaz de la plupart des substances combustibles qui lui tombaient sous la main. Non-seulement sa maison était éclairée par le gaz au dedans et au dehors, mais il remplissait encore des vessies de cette substance, pour en alimenter les deux lanternes d'une petite voiture à vapeur avec laquelle il courait le pays; laissant dans l'étonnement et l'admiration tous les témoins de ses merveilleuses expériences.

procédés d'opération étaient bien moins précis, les appareils infiniment plus grossiers que de nos jours; tellement, que si l'on prouva la possibilité de produire ainsi une belle et vive lumière, le point important de l'opération, le bon marché, demeura un problême encore à résoudre.

Sans être absolument décourageant, cet essai n'offrait pas néanmoins un résultat assez satisfaisant aux amis de Murdoch, pour qu'ils osassent former avec lui une compagnie d'éclairage. Il eut fallut, d'ailleurs, payer de 200 à 300 liv. sterling (de 5000 à 7500 fr.) un brevet que le moindre échec, le plus léger dérangement dans des appareils encore imparfaits pouvait rendre inutile : c'était trop de chances à la fois; ils renoncèrent donc à livrer aux hasards d'une industrie naissante les capitaux indispensables à son exploitation.

Cependant, en 1802, la renommée des expériences tentées en France par l'ingénieur Lebon, se répandit en Angleterre, et vint à propos stimuler le courage abattu de M. Murdoch. Secondé par les riches manufacturiers de sa ville natale, il procura à la population de cette laborieuse cité, le spectacle splendide d'une illumination au gaz, à l'occasion de la paix d'Amiens qui venait d'être signée. La même année, MM. VVatt et Boulton, si célèbres par leurs beaux perfectionnements de la machine à vapeur, ayant, en homme supérieurs, saisi toute la portée de l'invention de Murdoch, leur ami, et moins embarrassés qu'aucun pour

la confection des appareils, la mirent immédiatement en pratique, et éclairèrent en entier au gaz extrait de la houille, leur magnifique usine de Soho.

Dans ces mains habiles, le nouveau mode d'éclairage subit chaque jour d'importantes et utiles modifications, tandis que M. Murdoch travaillait activement de son côté à l'amélioration de son système. En 1806, MM. Watt et Boulton furent chargés d'établir un grand nombre d'appareils pour l'éclairage des immenses manufactures de coton de plusieurs villes industrielles du royaume, à la tête desquelles il faut placer la superbe filature de MM. Philips et Lée, de Manchester, la première dont les vastes ateliers furent intégralement éclairés au gaz. Celui-ci se répandait ainsi peu à peu dans les établissements particuliers, mais ne trouvait point encore d'application générale pour l'illumination d'une ville entière. C'est en 1807, qu'un allemand du nom de Winsor, s'emparant des procédés de Murdoch et Lebon, conçut l'idée de fonder une société d'éclairage général au gaz pour les rues, les usines, les boutiques, les hôtels et les maisons bourgeoises de Londres. Dans le but d'appeler à soi les capitalistes, il rédigea et répandit dans le public d'amphatiques prospectus, auprès desquels pâliraient les promesses merveilleuses de nos instituts agricoles, de nos compagnies modernes à primes et bénéfices anticipés. Au dire de M. Winsor, le gaz lui-même n'était qu'un produit fort secondaire; on le donnerait pour rien, qu'il y aurait encore bé-

néfice par la vente du goudron, du coke, de l'ammoniaque, etc., résultants de la distillation du charbon de terre (1).

---

(1) Veut-on avoir une idée du style de M. Winsor ? en voici un échantillon : « Sous votre patronage et celui de » vos amis, cette magnifique et nationale entreprise va » bientôt ouvrir une mine inépuisable de richesses à l'empire » britannique, plonger dans le désespoir nos ennemis surpris » au milieu des affreux complots qu'ils méditent pour notre » ruine. »

Aux économistes, aux physiciens, aux moralistes à méditer les questions suivantes que pose et tranche d'une manière vraiment originale M. Winsor dans un autre de ses innombrables prospectus :

Demande. « Que deviendront nos fabricants de mèches, de chandelles, de mouchettes, etc.? » — *Réponse.* « Ils travailleront tous pour l'exportation ; c'est-à-dire qu'ils exporteront directement eux-mêmes, ou vendront aux négociants qui se livrent habituellement au commerce d'exportation. Des milliers de caisses contenant de 20 à 100 douzaines de chandelles assorties, sont, tous les ans, exportés de Russie dans le monde entier. J'ai confiance que l'Angleterre pourra s'emparer de tous les marchés étrangers par des chandelles de qualité supérieure et à bien meilleur compte. »

D. « Votre gaz ne sera-t-il point insalubre? » — *R.* « Pas le moins du monde ! au contraire, il convient bien mieux aux poumons que l'*air vital* (c'est sans doute *oxigène* que veut dire M. Winsor), lequel est trop énergique, n'étant répandu dans l'atmosphère que pour un quart ou un cinquième ; d'où suit que l'air inflammable existe pour plus des deux tiers dans les règnes animal et végétal, dans tous nos aliments,

Toujours confiant dans des annonces pompeuses, et audacieux dans ses entreprises, le public anglais se laissa prendre à ces paroles dorées; des actionnaires confièrent leurs fonds à M. Winsor, lui permirent de construire une usine, de planter d'élégants candélabres en fonte dans *Pall-Mall* et dans tout le voisinage du palais de Saint-James. Jamais les nuits d'Angleterre n'avaient brillé d'un si prodigieux éclat; Londres en fut émerveillé. Mais ce n'était qu'un feu de paille. En 1809, la compagnie Winsor réclama son *incorporation* par acte parlementaire; ici commencèrent les difficultés: Murdoch et ses amis, inventeurs réels du nouvel éclairage, mirent opposition à cette demande, insistant avec raison sur le tort irréparable que causerait le vote d'un pareil acte, après les incalculables dépenses que leur avaient occasionnées des expériences sans nombre et des appareils dispendieux, pour la plupart devenus successivement inutiles. Au reste, l'association Winsor s'arriérait tous les jours. Les cours du coke et du goudron baissaient-ils? l'ammoniaque perdait-il de son prix? je l'ignore. Le fait est

---

dans toutes nos boissons. Il constitue une part de notre individu même. »

D. « Vos projets ne rencontreront-ils pas une vive opposition? » — *R.* « Non! pas de la part des personnes *sensibles* et *éclairées*; quant à l'*obstination*, *aux préjugés*, *à l'ignorance*, *à la méchanceté*, je m'attends à les avoir tous contre moi, mais je les réfuterai. »

que les beaux résultats prônés dans les prospectus, s'en allèrent en fumée, que les affaires déclinèrent graduellement, et que peu à peu s'éteignit dans l'ombre et le silence, la société qui s'était, dans son orgueil, intitulée tout d'abord : *Compagnie Nationale de lumière et de chaleur*.

Chez nous, une issue pareille eût été probablement l'arrêt de mort du *gaz-light*. Une compagnie nouvelle se fût difficilement élevée sur les débris fumants d'une compagnie en déconfiture. On dit vulgairement en France : *Chat échaudé craint l'eau froide* ; je dirai plus, nous appréhendons l'eau froide pour l'eau tiède tombée sur l'épaule du voisin. Téméraires sur un champ de bataille, nous sommes au dernier point timides, poltrons même en spéculations commerciales; ardents à détruire, dès qu'il s'agit d'édifier, le premier obstacle nous arrête. Si des Français seuls avaient entrepris la Tour de Babel, Dieu n'aurait pas eu besoin de confondre leur langage; pour interrompre l'audacieux travail, la chute d'un échafaudage, une fournée de briques manquée eût suffi (1). En Angleterre, au contraire, qu'un soldat tombe sur la brèche industrielle, un nouveau soldat lui succède aussitôt. Dans cette énergique race anglo-

(1) Combien chez les Français de beaux et riches monuments à moitié construits ! Les uns restent incomplets depuis des siècles, ou sont tombés en ruine avant d'avoir été terminés; les autres n'ont dû leur récent achèvement qu'à la vive

saxonne existe un esprit de suite et de persévérance qui défie tout obstacle matériel. Lutter contre la nature est son lot ; un besoin impérieux d'occuper son génie mécanique, d'exercer ses forces musculaires, toujours l'agite et la tourmente. Chez cette génération vigoureuse et obstinée, l'homme ne renonce à ces projets qu'avec la vie. Dans sa jeunesse, l'Anglais conçoit un plan, ce plan croît et vieillit avec lui; il le mûrit, l'accomplit ou meurt. Que de bonne heure au contraire il ait atteint son but, son ambition n'est pas pour cela satisfaite; sans perdre de temps, il court vers un but nouveau, ne se permettant dans sa course incessante, ni un jour de repos pour renouveler ses forces, ni un moment de halte pour reprendre haleine. — Riche à souhaits, garçon, sans famille, le front couvert de cheveux blancs, l'un d'eux, chef actif, malgré son âge, d'une importante manufacture qu'il avait héritée de son père, le fils du célèbre James Watt, me disait un jour : « Vous, Français, je l'ai » vu, vous travaillez la veille pour vous reposer le » lendemain ; nous, Anglais, nous travaillons pour tra- » vailler, et quand la mort nous surprend, c'est » toujours le marteau ou la navette en main. » — La méthode française a certainement plus de charmes

---

impulsion imprimée à la France par la révolution de Juillet, à la volonté ferme, à l'amour de bâtir de S. M. Louis-Philippe, et peut-être aussi à son éducation, perfectionnée chez les Anglais d'Europe, et chez leurs frères, les Américains du Nord.

pour l'individu ; la méthode anglaise seule est féconde en grands résultats.

La ruine de la compagnie Winsor, n'effraya donc pas de nouveaux entrepreneurs. M. Grégory, simple particulier à Londres, homme d'un mérite distingué et doué d'une persévérance rare, même parmi ses compatriotes, résolut de fonder une nouvelle société pour l'éclairage au gaz. Sans adresser un prospectus décrédité d'avance à un public prévenu, il n'opéra que parmi ses amis le placement de ses actions, et par suite d'arrangements avec M. Murdoch, obtint, en 1812, pour sa compagnie dont M. Accum, fut nommé directeur apparent, une charte constitutive en autorisant l'*incorporation* pour vingt et un ans.

Grâce aux importantes améliorations introduites par M. Grégory dans la nouvelle industrie, grâce aux hommes de talent dont il sut s'entourer, à l'économie de ses procédés et à son excellente administration, les avantages du nouveau mode d'éclairage sur l'ancien, devinrent évidents pour tout le monde, et ceux-mêmes qui jusque-là s'étaient montrés ses plus violents antagonistes en devinrent les plus ardents promoteurs.

C'est donc de 1813 que date en Angleterre l'admission incontestée du gaz de la houille, comme élément d'éclairage public. Chaque année qui suivit apporta au système de Murdoch son tribut de perfectionnements, et pour rendre justice à qui de droit, ajoutons que la plupart des améliorations, postérieures

à cette époque, furent le fruit des laborieux travaux de M. Samuel Clegg, ingénieur de la compagnie Grégory, et des études spéciales sur la construction des fourneaux d'un savant distingué de Londres, M. Georges Lowe.

La France, de son côté, sans avoir autant fait que l'Angleterre, peut revendiquer quelques-unes des améliorations apportées à la production du gaz-light. Nous citerons comme une des plus importantes, celle du *gazomètre télescopique*, inventé en 1817, par un célèbre ingénieur-mécanicien, M. Philippe Gengembre, actuellement directeur de l'usine royale d'Indret (1). Le gazomètre télescopique, ainsi nommé à cause des différentes parties qui le composent et se développent comme les tubes d'une lunette d'approche, a surtout l'avantage d'être moins dispendieux et moins encombrant que le gazomètre primitif. Perfectionné en Angleterre par M. Tait, de Londres, il est aujourd'hui adopté dans la plupart des nouveaux établissements d'éclairage.

A l'instar de la capitale, les principales villes du royaume uni s'empressèrent à l'envi d'introduire dans leur murs l'heuruese innovation. En 1822, on comptait déjà dans Londres 7268 candélabres pour l'éclai-

---

(1) En 1817 et en 1819, MM. Gengembre père et fils obtenaient du gouvernement deux brevets d'invention pour différents appareils perfectionnés, propres à la production du gaz.

rage des rues, et plus de 61,000 becs dans les maisons particulières, alimentés par le gaz (1). Le problême était dès-lors complétement résolu. Aujourd'hui, la quantité de lumière fournie par le procédé Murdoch est incalculable; à peine trouverait-on, dans toute la Grande-Bretagne, une ville de deux à trois mille âmes qui n'ait pas son gazomètre; les grandes routes mêmes aux approches de Londres n'en sont pas dépourvues; et, quelle que soit entre elles la concurrence qui met leurs produits au rabais, toutes les compagnies d'éclairage sont en voie de prospérité.

Concurremment avec les compagnies du gaz de la houille, se formèrent peu après, soit à Londres, soit dans les villes des comtés, des sociétés d'éclairage au moyen de l'hydrogène extrait de l'huile ou autres substances grasses, suivant les procédés du docteur anglais Henry et de M. John Taylor. Ces sociétés nouvelles ne purent long-temps soutenir la lutte; ce n'est qu'en France qu'elles ont eu quelque succès. Mais n'anticipons pas, et revenons à M. Winsor, que nous avons un instant perdu de vue. Cet entreprenant personnage voyant sa chance épuisée à Londres, quitta le sol britannique, passa le détroit, et vint en 1816, chercher fortune à Paris. Instruit par l'expérience, il fit connaître en France l'industrie nouvelle avec toutes les améliorations dont elle s'était succes-

(1) Rapport de sir William Congrève au parlement.

sivement enrichie ; et si, pour le reporter à Lebon et Murdoch, il faut lui retirer l'honneur de la découverte que quelques écrivains mal informés lui ont attribué, accordons-lui du moins, malgré tout son charlatanisme, celui d'en avoir le premier tiré partie pour l'éclairage des rues.

Malgré la bonne volonté de M. Winsor, Paris ne s'est décidé que lentement à l'adoption du gaz-light ; pendant quelques années on n'a pu s'y faire une idée de ce qu'était cette lumière merveilleuse que par les quelques aigrettes pâles et chétives qui brûlaient silencieusement le soir à la porte d'un petit café borgne de la place de Grève. Le propriétaire de cet établissement, fondant l'espoir de sa fortune sur un système d'éclairage peu connu, avait, après s'être pourvu des appareils nécessaires, décoré son estaminet du titre de *Café du Gaz*. Peu à peu cependant l'hydrogène-carbonné étendit ses empiètements ; des boutiques et des galleries-passages, de l'hospice Saint-Louis qui avait eu son gazomètre privé en 1821, il pénétra dans les théâtres ; quelques parties des Boulevards en furent successivement éclairées ; bientôt après le Palais-Royal brilla chaque soir de mille feux, dont l'aliment aériforme lui arrivait, sous le pavé de Paris, par mille canaux de fer fondu. Aujourd'hui, dans des quartiers entiers, les élégants candélabres du gaz, vont détrôner l'antique réverbère, et l'on peut prédire qu'avant long-temps le nouveau système aura supplanté l'ancien dans toute la capitale ; d'où, graduellement,

il se répandra sur les provinces (1). Déjà plusieurs villes de département, sans que toutes aient leurs rues éclairées par l'hydrogène, possèdent des gazo-

---

(1) Les lanternes ou réverbères qui éclairent les rues de Paris pendant la nuit, étaient au nombre de 5339 au 1.er janvier 1836, et contenaient 12,643 becs de lumière, divisés en 6,345 becs permanents et 6,298 becs variables. Les becs variables ne répandent point leur lumière à certaines phases de la lune; c'est celle-ci qui reste chargée de nous éclairer, que le temps soit couvert ou non. Les becs permanents sont contenus dans 2,688 lanternes; ces lanternes sont marquées d'un P à la droite de leur boîte. Les becs variables sont contenus dans 2,651 lanternes, et ne portent aucune marque.

Pour compléter l'éclairage de la capitale, il faut ajouter encore 11 becs de lumière d'après le système Bordier-Marcet, et 205 becs d'éclairage au gaz. C'est à ces 205 becs au gaz que se bornaient les progrès faits par l'administration depuis douze ans. L'allumage de toutes ces natures de becs doit être effectué en quarante minutes; c'est une clause rigoureuse imposée à l'entrepreneur.

Cet allumage doit s'opérer, dans les jours les plus longs, du 15 juin au 4 juillet, à neuf heures cinq minutes du soir, et l'extinction doit s'effectuer à deux heures et demie du matin. Dans les jours les plus courts, du 4 au 27 décembre, l'allumage doit commencer à quatre heures quarante minutes du soir, et l'extinction à six heures trois quarts du matin. Il résulte de ces temps d'allumage que, dans les grands jours, les réverbères doivent éclairer Paris pendant cinq heures vingt-cinq minutes, et dans les courts jours, pendant quatorze heures cinq minutes. C'est une différence de huit heures quarante minutes des plus longs aux plus courts jours.

mètres communs, à l'usage des établissements particuliers. Bientôt, après avoir vu, en 1828 (1), crouler une première compagnie de gaz-light dont les plans arrêtés avec un zèle dépourvu d'expérience, étaient venus échouer contre des obstacles matériels, Nantes va se voir éclairé par une Compagnie nouvelle entièrement composée de souscripteurs anglais. Car l'opiniâtre industrie de ces actifs insulaires, leurs abondants capitaux, débordant du sol britannique, maintenant s'épandent sur le continent Européen pour en renouveler la face et le fertiliser. Déjà nos concitoyens ont pu remarquer l'expéditive allure de ces ouvriers qui, en peu de jours, ont sillonné notre ville

---

La dépense de l'éclairage est calculée par heure et par bec. Il est alloué 1 cent. 647 millièmes par heure et par bec. Ce centime et sa fraction multipliés par les trois cents soixante-cinq nuits de l'année, formaient une dépense d'environ 700,000 fr., non compris l'entretien du matériel.

(1) Le 5 juillet 1827, la Société Académique de Nantes écoutait avec intérêt la lecture d'un rapport sur un petit appareil d'éclairage au gaz installé chez l'un de ses membres, M. F.-A. Guilbaud, agent spécial de l'hospice des orphelins. Les différentes pièces de cet appareil avaient été établies chez M. Sarrazin, fondeur, rue du Chapeau-Rouge, lequel dans les premiers jours de 1828 et sans autre guide que les renseignements incomplets fournis par les journaux, éclairait avec succès tous ses ateliers au gaz. M. Sarrazin n'a cessé l'emploi de ce procédé économique que tout récemment, à la nouvelle de la construction d'une usine pour l'éclairage général de la ville.

de longs tuyaux ; et ceux d'entre eux qui ont dirigé leurs pas vers le Port-Communeau n'ont pas aperçu sans surprise à l'extrémité du quai des Tanneurs, ce bâtiment élégant, élevé comme par magie, et que domine, en forme de colonne, une haute cheminée à pans coupés. Sans doute ils se seront demandé, comme je l'ai fait moi-même, quel était cet établissement nouveau, et s'ils ont fait rencontre d'une personne bien informée, ils auront appris qu'une société anonyme anglaise, formée sous la raison sociale de *Compagnie Européenne du gaz*, venait à Nantes, comme au Hâvre, comme à Boulogne, comme à Versailles, Tours (1), Amiens, etc..., riche d'un capital de plus de cinq millions, nous faire jouir de l'importante découverte de Murdoch; ils auront appris encore que les travaux ont été entièrement dirigés, et avec une rapidité peu commune, par un jeune anglais, M. Clive, d'après les plans d'un autre anglais également jeune, actif et instruit, M. Grégory, ingénieur de la Compagnie Européenne, et fils de ce M. Grégory que nous avons vu plus haut fondant à Londres, après Winsor, la première usine d'éclairage public au gaz.

---

(1) L'usine au gaz de Tours, en plein exercice depuis trois mois, n'appartient pas à la Compagnie Européenne ; c'est une société particulière qui l'a fondée, sous la direction de M. Campbell et de M. Grégory, le même dont il a été parlé ci-dessus.

Pour terminer sans interruption ce que j'avais à exposer sur le gaz de la houille, j'ai passé légèrement sur l'hydrogène extrait des substances grasses ou résineuses : j'y reviens présentement. J'ai dit que les compagnies fondées pour l'exploitation de cette dernière industrie, avaient toutes amené pavillon à Londres devant le bon marché du gaz du charbon de terre ; en France, nos organes plus délicats, blessés, au foyer de l'Opéra aussi bien qu'au parterre des *Bouffes*, d'une odeur sulfureuse et perfide, ont, en dépit d'un prix plus élevé, préféré, dans nombre de circonstances, le gaz extrait de l'huile. Mais celui-ci ne se transmettant guère de l'usine au consommateur par voie souterraine, sous le nom de *gaz portatif* comprimé, il fut chaque matin, enfermé dans des cylindres de fer battu, vrais gazomètres ambulants, transporté à domicile. Comme il était difficile, cependant, de vivre en paix dans le voisinage de cette manière de bombe chargée à grands efforts de piston, jusqu'à 25 et 30 atmosphères, et toujours menaçant d'éclater, le public prit ombrage, et aurait fini, en dépit de ses qualités inodores, par renoncer au gaz extrait de l'huile, si M. Houzeau-Muiron, de Rheims, n'avait découvert le moyen d'établir dans chaque maison, à peu de frais et sans trop d'embarras, un réservoir permanent que l'on remplit chaque jour de ce gaz non comprimé. Aujourd'hui ce nouveau gaz accapare peu à peu l'éclairage des intérieurs, tandis que, pour l'illumination extérieure des cours et des escaliers chez

les particuliers, des quais, des places et des rues sur la voie publique, le gaz de la houille conserve par son bas prix un avantage incontestable.

Sous la raison sociale, Santerre et Compagnie, il se forme actuellement à Nantes une société pour la distribution du gaz résineux, non comprimé. Probablement que, comme dans les autres localités, le partage des becs à entretenir se fera entre les deux établissements, ainsi que nous venons de le dire (1) et de la sorte, nous n'aurons bientôt plus, sous le rapport

---

(1) Voici pour Nantes les prix des deux espèces de gaz :
Gaz de la houille. . . 14 fr. les mille pieds cubes.
Gaz Houzeau. . . . . 65 fr. *d.°*

Cette différence énorme de prix, qui peut étonner au premier abord, cessera de surprendre dès qu'on saura que la puissance éclairante du gaz-light extrait de l'huile ou de la résine, est environ trois fois et demie plus grande que celle du gaz de la houille. Selon Peclet, pour obtenir un même degré de lumière, il faut 68 parties de gaz de la houille et 19 parties de gaz de l'huile. Ramenant donc les choses à une proportion uniforme, on verra qu'aux tarifs ci-dessus, la quantité de lumière coûtant 9 fr. 52 c. en gaz de la Compagnie Européenne, sera du prix de 12 fr. 35 c. en gaz de la Compagnie Santerre. Cette dernière Compagnie offre, en outre, un léger dividende de ses bénéfices aux consommateurs de ses produits; disposition qui pourra diminuer un peu pour eux le prix du gaz. De son côté, la Compagnie Européenne affirme que son gaz sera assez complètement dégagé de toute substance impure, pour être brûlé en tous lieux, sans blesser l'odorat; c'est ce que l'expérience ne tardera pas à démontrer.

de l'éclairage au gaz, rien à envier à aucune autre ville (1). Reconnaissons cependant, à cette occasion, que pour réussir dans nos murs, il faut qu'une industrie soit importée par des spéculateurs étrangers. Serait-ce que les Nantais manquassent de la sagacité convenable? Nous ne le croyons pas; mais il nous semble que l'esprit de spéculation, plus tourné chez nous vers les opérations commerciales que vers l'industrie, néglige beaucoup trop cette dernière source de bien-être et de richesses; source que tous les bons esprits s'accordent pourtant à reconnaître comme la seule voie de salut aujourd'hui ouverte à notre pros-

---

(1) La ville de Nantes est éclairée aujourd'hui par 658 réverbères et 31 appliques, donnant ensemble 1675 becs d'éclairage.

L'éclairage a lieu pendant chacun des douze mois de l'année, selon les heures d'allumage nécessitées par les saisons et les diverses phases de la lune; il se fait pendant 23 jours, à compter du lendemain de la pleine lune, et doit durer depuis la chute du jour jusqu'à une heure du matin, pendant les six mois d'été, c'est-à-dire depuis le 1.er avril jusqu'au 30 septembre, et jusqu'à cinq heures du matin pendant les six mois d'hiver.

L'allumage doit s'effectuer en 40 minutes, dont moitié avant et moitié après l'heure précise indiquée pour chaque jour de l'année sur un tableau spécial.

La dépense de l'éclairage, tout compris, figure au budget de la ville pour une somme de 57,000 fr. — Il est alloué 1 centime 57 centièmes par bec et par heure. Le bail actuel pour l'éclairage, commencé le 1.er janvier 1833, expire le 31 décembre 1841.

périté décroissante, la seule capable de retenir sur notre port, sans affaires, une activé qui nous déserte et se réfugie de droit chez des populations mieux avisées.

C.-G. SIMON.





FRAGMENTS

D'UN

MÉMOIRE STATISTIQUE, HYGIÉNIQUE ET MÉDICAL,

SUR LES ORPHELINS ET LES VIEILLARDS

DE

L'HOPITAL GÉNÉRAL DE NANTES.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE LA MÊME VILLE (1).



SECONDE SECTION.

VIEILLARDS ET INFIRMES.



CETTE section se compose de deux genres de personnes; mais, quelle que soit la classe à laquelle elles appartiennent, la première condition nécessaire à leur admission est l'existence d'un état d'indigence telle, qu'elle les mette dans l'impossibilité de pouvoir subvenir à leurs besoins. Les premiers sont reçus en considération de leur grand âge, les seconds en vertu de quelque infirmité qui les empêche de

(1) Voir le 2.ᵉ volume de la *Revue du Breton*, 8.ᵉ livraison, page 108.

pouvoir continuer leurs travaux ordinaires. L'admission de ces derniers est déterminée d'après la nature de leurs maladies ou de leurs infirmités. Les premiers, au contraire, ne peuvent être admis avant soixante ans ; néanmoins, leur entrée peut être anticipée en vertu de quelques services rendus, ou d'une indemnité offerte en leur faveur. Les enfants de la maison qui, à l'âge de vingt-et-un ans, n'ont pu être placés par suite de maladie, passent alors, sur l'ordre de l'administration, à la classe des vieillards ; ce sont ces enfants que, plus tard, je désignerai sous le nom d'*anciens élèves :* il est rare que ces enfants aient appris un état, aussi la plupart se contentent de rendre à la maison les petits services que permet leur position ; dans ce moment, la section des femmes nous offre plusieurs de ces enfants qui, malgré leurs maladies et leur faiblesse, remplissent les fonctions d'employées et de filles de service.

La commission administrative seule a le droit d'admettre et de refuser les individus qui se présentent pour entrer. Actuellement, où il faut attendre deux, trois et quatre ans avant de pouvoir être admis, ces malheureux sont obligés de se faire inscrire et ne peuvent être appelés qu'à leur numéro d'ordre, à moins de raisons particulières dont l'administration est seule juge.

« Pour être inscrit, l'indigent doit présenter les pièces suivantes à l'une des séances mensuelles indiquées par l'administration :

» 1.° Certificat d'indigence délivré par le commissaire de police de son quartier, attestant en même temps qu'il est domicilié de Nantes depuis trois ans au moins, et qu'il n'a point de parents en état de le soutenir.

» 2.° Visa du bureau de bienfaisance constatant qu'il est déjà admis aux secours publics, sous un numéro que désigne le bureau.

» 3.° Acte de naissance ou de mariage, ou autre acte administratif propre à le suppléer. » (*Réglement de l'Hôpital Général de Nantes, titre* 2, *article* 7.) Si l'indigent se présente comme infirme, il doit, de plus, être muni d'un certificat d'un des médecins des hospices de cette ville, qui constate son état d'infirmité.

Il est facile de concevoir, d'après cet aperçu, quelle doit être la population de cette maison. Ce sont des personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, un amas d'individus de différents pays, qui, pour la plupart, ont exercé toutes sortes de professions, et dont un trop grand nombre malheu-

reusement ne se voient réduits à terminer ici leurs jours que par suite de leur manque d'ordre et de conduite. Je dois cependant le déclarer ici, outre nos infirmes dont l'entrée est le plus souvent la suite de maladies ou d'accidents fâcheux, il se trouve, parmi nos vieillards, des personnes vertueuses et estimables, que des revers de fortune, le soutien d'une famille nombreuse, la haîne de quelques rivaux jaloux, leur grand âge et l'abandon à ce moment d'enfants ingrats, sur lesquels elles avaient tout droit de compter, ont conduites dans cette maison, où jamais elles ne pouvaient penser devoir terminer leur carrière ; mais, au milieu de leur malheur, la noblesse de leurs sentiments, cette espèce de calme et de sérénité qui règne sur leur visage les fait bientôt reconnaître et distinguer de ces malheureux que l'inconduite et la débauche plongèrent dans les angoisses de la plus honteuse misère, et conduisirent enfin dans cette demeure, où chaque jour le souvenir de leur condition passée rappelle au fond de leur cœur les plus cruels remords. Entrons dans quelques détails sur l'existence de ces malheureux.

La connaissance du pays natal de ces individus et le désir de savoir si ce lieu de naissance ne pourrait point être considéré comme une des causes premières de leur misère, m'a semblé d'un certain intérêt. Je crois, en effet, que chaque individu doit nécessairement se ressentir toute sa vie de l'ignorance et de la pauvreté du lieu qui le vit naître : mais les conséquences que je pourrais déduire de cet examen ne sauraient s'appliquer aux individus nés hors de ce département, car ils sont d'abord en trop petit nombre ; puis, pour raisonner avec quelque certitude, il me faudrait avoir, sur chaque localité, des connaissances beaucoup plus étendues que celles que je possède. Du reste, ce tableau aura un autre avantage, celui de nous faire connaître les lieux d'où sortent en grande partie les personnes qui viennent exercer leurs professions dans cette grande ville.

Voici comment se divisent, d'après leurs lieux de naissance, nos 412 vieillards et infirmes.

LIEUX DE NAISSANCE.			HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.			
Loire-Inf.re	Nantes	*Extrà muros.*	34	52	86	86	228	280
		Intrà muros S.t-Nicolas.	18	23	41	142		
		S.t-Similien.	13	19	32			
		S.te-Croix. .	6	14	20			
		S.t-Jacques.	3	12	15			
		S.t-Pierre. .	3	11	14			
		S.t-Clément	1	11	12			
		S.t-Donatien	4	4	8			
	Savenay.		5	15	20	52	52	
	Châteaubriant.		3	11	14			
	Ancenis.		4	5	9			
	Paimbœuf.		3	6	9			
Ille-et-Vilaine.			14	21	35	85	132	132
Maine-et-Loire.			16	6	22			
Morbihan.			3	16	19			
Vendée.			3	6	9			
Départements divers et pays étrangers			28	19	47	47		
			181	251	412			412

Loire-Inférieure. . . . . 280 : 412 : : 1 : 1,49
Ville de Nantes. . . . . 142 : 412 : : 1 : 2,90
Arrondissement de Nantes. . . . . 228 : 412 : : 1 : 1,81
1.er, 2.e, 3.e et 5.e arrondissem.ts de la Loire-Inf.re 52 : 412 : : 1 : 7,94
Départements voisins. . . . . 85 : 412 : : 1 : 4,84
Départements divers et pays étrangers. . . . . . 47 : 412 : : 1 : 8,97
Départements réunis. . . . . 132 : 412 : : 1 : 3,19

D'après le tableau précédent et les proportions que j'en ai déduites, il résulte que les personnes originaires de ce département forment à elles seules un peu plus des deux tiers du chiffre de notre population. Ces deux tiers pourraient, à peu de chose près, se diviser ainsi : un tiers pour la ville proprement dite, cinq neuvièmes pour l'arrondissement de Nantes, et un huitième seulement pour les quatre autres arrondissements réunis. Les quatre départements voisins, dont la population se mêle et se confond presque continuellement avec nous par l'effet de nos relations commerciales, ne nous donnent qu'un cinquième ; et le reste des individus provenant des autres départements et des pays étrangers à peine un huitième. La ville de Nantes et le département de la Loire-Inférieure peuvent donc voir avec satisfaction que leurs en-

fants jouissent en première ligne des avantages qu'ils ont créés pour eux, et que les personnes admises à partager leur bonheur ne sont que ces mêmes individus qui partagèrent autrefois leurs travaux et leurs peines.

Je ferai remarquer ici, qu'en général, la somme des individus fournis par chaque localité se trouve en raison directe de la population de ces lieux; mais la somme particulière des individus fournis par chaque paroisse de la ville se trouve en raison directe et composée de la population et de la misère des quartiers qui les virent naître. Car, bien que ces malheureux changent fréquemment de demeures, ils s'éloignent cependant rarement des quartiers où ils naquirent, par la raison que la plupart n'embrassent pas d'autres professions que celles qu'exercèrent autrefois leurs parents, et que presque toutes les professions exercées par cette classe indigente ont des quartiers spéciaux.

D'où vient la différence qui existe entre le chiffre des hommes et celui des femmes que renferme cet hospice? Est-ce le résultat des lois générales de la vie, ou plutôt n'est-ce point un effet de la misère? Nous savons, en effet, qu'au moment de la naissance le nombre des garçons offre sur celui des filles un excédant d'environ 7,50 pour 100; mais, par suite d'une funeste prédilection pour le sexe masculin, dont nous ignorons encore la cause, la mort ne tarde pas à changer ces rapports, et, à l'âge de dix ans, l'excédant des garçons sur les filles n'est plus que de 1 pour 100, et la mort continuant toujours à frapper sa victime, il arrive qu'à vingt ans les filles offrent sur les garçons un excédant de 7,30 pour 100. Cette proportion se soutient et semble augmenter encore avec le cours des années, sans que l'on puisse attribuer cet excès de mortalité chez les hommes aux accidents nombreux que peuvent faciliter les travaux auxquels se livre un grand nombre d'entre eux (1).

Le nombre des personnes du sexe féminin surpassant dans cette ville, comme presque partout ailleurs, celui des hommes, la différence que nous rencontrons dans cette maison ne devrait donc nullement étonner. Cependant, si je n'étais pressé de livrer ce mémoire au concours, j'aurais cherché à déterminer si l'excès de nos indigentes sur nos indigents ne dépendrait point aussi de ce que les femmes seraient plus exposées à la misère que les hommes, et j'aurais entrepris ce travail avec d'autant plus de plaisir, que j'aurais pu com-

---

(1) Recherches sur la mortalité des enfants à Philadelphie; par G. Emerson, docteur-médecin. (*Annales d'hygiène*, avril 1836.)

parer les résultats auxquels je serais parvenu avec ceux que nous présente le relevé statistique de la population indigente de Paris en 1835, où l'on a trouvé que, dans la population générale, les hommes sont aux femmes comme 1 est à 1,05; tandis que les hommes indigents sont aux femmes indigentes comme 1 est à 1,50 (1) : d'où il suit que la misère à Paris se ferait sentir plus fortement chez les femmes que chez les hommes (2).

Si l'influence salutaire que l'état du mariage peut exercer sur la santé et la longueur de la vie avait encore besoin de quelques preuves, je pourrais présenter aujourd'hui, à l'appui de cette opinion, les deux tiers de notre population, et je ferais voir que la presque totalité de nos vieillards, qui ont pour ainsi dire dépassé les bornes ordinaires de la vie, ont tous été mariés, et quelques-uns jusqu'à deux et trois fois. Le petit nombre de célibataires parvenus à un âge avancé, chez les hommes surtout, comme nous le voyons au tableau suivant, ne peut que confirmer les avantages de la vie conjugale.

(1) Notice sur les indigents de Paris, etc., par M. Leuret. (*Annales d'hygiène*, avril 1836.)

(2) La communication qui m'a été faite du dernier recensement de la population de la ville m'a mis à même d'effectuer le désir que je formais au mois d'octobre dernier. Mais, au lieu de comparer, comme je l'eusse fait alors la population indigente de cet hospice à la population générale de la ville, je crois beaucoup plus rationnel de comparer cette dernière avec le nombre des malheureux inscrits pour entrer ici. Dans ce nombre ne sont pas compris, à beaucoup près, tous les indigents de cette ville, qui auraient besoin de secours; mais j'approche cependant beaucoup plus de la vérité que je ne l'aurais fait, en agissant uniquement sur nos 412 indigents.

La population fixe de la ville de Nantes se composant de :

Garçons.	18111	31936	75895
Hommes.	12593		
Veufs.	1232		
Filles.	25835	43959	
Femmes.	12784		
Veuves.	5340		

et le relevé des registres d'inscription donnant :

Hommes.	577	1982
Femmes.	1405	

J'en déduis les deux proportions suivantes :

31936 : 43959 : : 1 : 1,37
577 : 1405 : : 1 : 2,41

D'où il résulte qu'à Nantes les hommes sont à peu près aux femmes comme 3 est à 4, et les indigents aux indigentes dans le rapport de 5 est à 12. D'où il résulte, en second lieu, que, relativement à la population, les femmes seraient plus nombreuses à Nantes qu'à Paris, et tomberaient de même, mais en bien plus grand nombre que dans cette dernière ville, beaucoup plus fréquemment dans la misère que les hommes. (L. D.)

AGE ET ÉTAT CIVIL.

	MARIAGE.		VEUVAGE.		TOTAL.	CÉLIBAT.		TOTAL.	TOTAUX.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.		Hommes.	Femmes.		
De 20 à 30 ans. . .	»	»	»	»	»	4	20	24	24
30 à 40.	1	»	1	»	2	6	14	20	22
40 à 50.	3	1	»	»	4	2	12	14	18
50 à 60.	2	1	3	5	11	2	15	17	28
60 à 70.	12	7	29	44	92	6	25	31	123
70 à 80.	26	5	34	46	111	6	20	26	137
80 à 90.	6	»	18	28	52	»	8	8	60
	50	14	85	123	272	26	114	140	412

272 : 412 :: 1 : 1,51

L'état du mariage est la vocation commune ; pauvres et riches, tous y sont appelés : tous y cherchent et espèrent y trouver le bonheur. Quelle différence cependant entre le sort des uns et des autres ! Tandis que ce fortuné du siècle accroît son bien-être et cherche le moyen d'ajouter encore aux jouissances que lui offrent déjà d'immenses richesses, cet indigent, ce pauvre ouvrier dont les sentiments sont peut-être mille fois plus purs que ceux de ce favori de la fortune, ne fait qu'augmenter ses privations et ajouter un nouveau poids au fardeau déjà trop pesant de douleurs et de peines que la nature, en naissant, le condamna à porter toute sa vie. Il est facile de se former une idée des jouissances que la vue d'une famille nombreuse, l'espoir d'une vieillesse avancée peuvent faire goûter à celui qui jouit de la fortune ; mais qui pourrait se figurer les émotions déchirantes qu'une situation pareille doit faire naître au fond du cœur de celui qui est plongé dans la misère ! Celui-là seul qui s'y est trouvé peut, il me semble, comprendre tout ce que cet état renferme d'affreux. Je ne connais rien de plus triste que le sort des personnes de la classe indigente qui furent autrefois mariées, et qui parviennent à un âge avancé ; oui, leur état est certainement mille fois plus pénible que celui des personnes qui vécurent dans le célibat, où du moins elles purent songer à leurs besoins futurs, et faire quelques réserves pour l'avenir.

En effet, quelque misérables que soient les dernières années de la vie délaissée de nos vieilles filles, il est cependant de remarque que l'on rencontre tous les jours, dans les hospices de vieillards, un nombre bien plus considérable de

femmes mariées et surtout d'anciennes veuves, que de filles âgées. Trois causes rendent, il est vrai, raison de ce fait : 1.° La différence qui existe entre le nombre des personnes qui se marient et celui des personnes qui restent célibataires ; 2.° la facilité qu'ont la plupart de ces dernières, comme je le disais tout-à-l'heure, de se ménager quelques ressources pour l'avenir ; 3.° enfin, l'âge beaucoup moins avancé auquel parviennent ordinairement ces célibataires qui, pour la plupart, ont cependant éprouvé beaucoup moins de peines, de fatigues et de privations que ces respectables mères qui, après avoir sacrifié leurs plaisirs, leur santé et leur vie pour élever des ingrats, se voient aujourd'hui, où leurs dernières forces commencent à les abandonner, réduites à implorer les secours que leur refusent de coupables enfants.

Pour moi, je regarde le grand nombre d'enfants dont la classe indigente se trouve ordinairement surchargée, comme une des plus puissantes causes de sa misère et de ses besoins. Le tableau suivant va nous servir à faire voir cette vérité.

NOMBRE DES ENFANTS DONT FURENT AUTREFOIS CHARGÉS NOS INDIGENTS MARIÉS.

HOMMES.	FEMMES.	NOMBRE d'enfants.	ENFANTS	
			chez les hommes.	chez les femmes.
9	25	ont eu 0	0	0
10	8	1	10	8
15	15	2	30	30
15	20	3	45	60
15	11	4	60	44
18	12	5	90	60
18	13	6	108	78
9	3	7	63	21
6	4	8	48	32
6	6	9	63	63
4	11	10	40	110
2	3	11	22	33
3	»	12	36	»
»	3	13	»	39
2	2	14	28	28
»	»	15	15	»
»	1	16	»	16
1	»	19	»	19
1	»	22	»	22
135	137		658	663
272			1321	

658 : 135 :: 1 : 4,87
663 : 137 :: 1 : 4,83

1321 : 272 :: 1 : 4,85

D'après ce tableau, il résulte que, dans la classe indigente, le terme moyen des enfants serait de 4,85 par ménage, puisque le nombre d'enfants dont se sont trouvés chargés les hommes et les femmes que nous avons dans cet hospice, considérés individuellement comme chefs de famille, nous apprend que chaque homme indigent, outre les autres dépenses de ménage, aurait eu à fournir aux besoins et nécessités de 4,87 enfants, et que chaque femme aurait été chargée de 4,83 enfants. Or, je soutiens que ce terme moyen 4,85 est pour des malheureux dont la plupart ne peuvent fournir à leurs premiers besoins qu'en s'imposant des privations journalières, une charge bien au-dessus de leurs moyens. Quelle a donc dû être la position de ces malheureux, lorsque l'on considère que le nombre des enfants de plus des trois quarts a été bien au-delà de ce terme moyen, puisque chez un grand nombre il a été double, triple et même quadruple quelquefois. Quelle économie, quel ordre ne faudrait-il pas chez ces malheureux, pour subvenir à tous les besoins d'une famille aussi nombreuse ? L'on a peine à comprendre comment ils peuvent subsister, quand on considère que chez le plus grand nombre le salaire de douze et quatorze heures de travail n'égale pas 40 sous, et chez beaucoup se trouve même au-dessous de la moitié de cette modique somme.

Je ne saurais déduire aucune conséquence de l'âge avancé de l'immense majorité de cette population, car elle n'est qu'une suite immédiate du mode d'administration de cette maison, où le plus grand nombre n'est admis, comme je l'ai déjà dit, qu'au-delà de soixante ans : ainsi vouloir, sur cette masse d'individus, dont les trois quarts au moins sont au-delà de la soixantième année, chercher à établir quelques données sur l'âge en général, et dans ses rapports avec les différents sexes, serait s'exposer, je crois, à tomber dans quelques erreurs. Jetons plutôt un coup-d'œil rapide sur les professions diverses qu'exercèrent autrefois ces malheureux.

Bien que la plupart de ces vieillards aient exercé plusieurs professions, presque tous cependant se rappellent avec plaisir avoir exercé une profession première, qu'ils aiment à reprendre en entrant ici, lorsque la maison leur en offre la facilité; et, autant que possible, l'on se plaît à leur accorder cette légère satisfaction, qui ne peut tourner qu'à l'avantage de cet hospice.

Les légères et modiques gratifications que recevaient autrefois ces malheureux, en raison des travaux auxquels ils se livrent ici, ont été supprimées; mais j'aime à croire que l'autorité supérieure, sensible aux justes réclamations qui lui ont été adressées en leur faveur, rétablira l'ancien ordre de choses, et s'estimera heureuse de pouvoir, avec ces faibles récompenses, que chaque jour ces malheureux redemandent en gémissant, alléger un peu le poids énorme de leurs privations et de leurs peines (1).

PROFESSIONS.	HOMMES DE 20 à 30	30 à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	TOTAL.
Arpenteur	»	»	»	»	1	»	»	1
Barbiers	»	»	»	»	1	1	»	2
Blanchisseur	»	»	»	»	»	1	»	1
Boucher	»	»	»	»	»	»	1	1
Boulangers	1	»	»	»	1	»	2	4
Chamoiseur	»	»	»	»	1	»	»	1
Chapeliers	»	»	»	»	1	1	»	2
Charpentiers	»	»	1	1	3	5	1	11
Cordiers	1	»	»	»	2	2	1	6
Cordonniers	»	»	»	1	3	6	1	11
Forgerons	»	»	»	1	2	4	»	7
Imprimeurs	»	»	»	»	1	1	»	2
Jardiniers	»	»	2	»	3	4	2	11
Laboureurs	»	»	2	1	1	2	1	7
Maçons	»	1	»	»	1	2	1	5
Manœuvres	»	2	»	»	3	6	1	12
Marins et Mariniers	»	»	»	2	5	4	4	15
Menuisier	»	1	»	»	»	»	»	1
Orfèvre	»	»	»	»	1	»	»	1
Portefaix	»	»	»	»	2	3	1	6
Sabotiers	»	»	»	»	1	1	2	4
Scieurs	»	»	»	»	»	1	2	3
Sculpteurs	»	»	»	»	»	2	1	3
Sellier	»	»	»	1	»	»	»	1
Sergers	»	»	»	»	2	3	»	5
Tailleurs d'habits	»	1	»	»	3	4	1	9
Tailleurs de pierres	»	»	»	»	1	4	»	5
Tanneur	»	»	»	»	1	»	»	1
Teinturier	»	»	»	»	»	1	»	1
Tisserands	»	»	»	»	4	4	»	8
Tonneliers	»	»	»	»	1	3	3	7
Voilier	»	»	»	1	»	»	»	1
Nuls	2	3	»	»	1	»	»	6
	4	6	5	8	48	63	25	161

PROFESSIONS.	FEMMES DE 20 à 30	30 à 40	40 à 50	50 à 60	60 à 70	70 à 80	80 à 90	TOTAL.
Anciennes élèves	10	3	4	4	2	»	»	23
Brodeuses	»	»	»	»	»	1	1	2
Cardeuses	»	»	»	1	»	»	1	2
Cotonnière	»	»	»	»	1	»	»	1
Cuisinières	»	1	1	2	1	3	»	8
Cultivatrices	»	»	»	1	1	1	2	5
Devideuses	»	»	»	»	»	1	4	5
Domestiques	1	1	1	1	5	6	6	21
Fileuses	»	1	»	2	7	9	6	25
Filles de confiance	»	»	»	»	1	1	»	2
Journalières	»	»	»	1	8	7	4	20
Laveuses	2	»	»	2	4	7	2	17
Lingères	3	4	1	3	14	7	7	39
Marchandes	»	»	»	»	5	3	1	9
Matelassière	»	»	»	»	1	»	»	1
Ménagères	»	»	1	»	5	4	2	12
Ravaudeuses	»	»	1	»	»	2	»	3
Revendeuses	»	»	»	»	6	2	1	9
Tapissières	»	»	»	»	2	1	»	3
Tailleuses	»	»	»	1	8	12	1	22
Tricoteuses	»	»	1	»	2	1	»	4
Nulles	5	3	5	2	»	1	»	16
	21	13	15	20	73	69	38	251

En parcourant les colonnes de ce tableau, l'on ne peut

(1) Qu'il me soit permis d'être l'interprète de la reconnaissance de ces malheureux auprès de la commission administrative, qui, depuis quelques mois, a daigné rétablir ces gratifications, et se charger elle-même des avances nécessaires à leur paiement, jusqu'à l'arrivée du nouveau budget, où une somme particulière sera, nous osons l'espérer, affectée à cet objet. (L. D.)

s'empêcher de reconnaître que, chez le plus grand nombre de ces indigents, la profession qu'ils furent obligés d'embrasser (ce qui n'arrive malheureusement que trop souvent chez eux) a dû contribuer puissamment à les plonger dans la misère, par suite du modique salaire attaché à l'exercice de la plupart de ces professions : le grand nombre de tisserands, de sergers, de tailleurs, de cordiers, de manœuvres chez les hommes, et un nombre encore plus élevé de fileuses, de tailleuses, de journalières et de lingères chez les femmes, démontre clairement cette vérité.

Il est de ces esprits altiers et rigoristes qui, du sein de leur abondance, semblent dédaigner et regarder avec un œil de mépris cette classe infortunée, dont le malheur, à les entendre, ne serait que la suite unique et immédiate de l'inconduite et de la débauche : je le sais, et la présence au milieu de ce tableau de professions lucratives et honorables aux yeux de la société n'est une preuve que trop évidente de l'inconduite de quelques-uns de ces malheureux ; mais, au milieu de cette population, il est cependant, je le répète, quelque distinction à faire, et à côté de ces hommes dénués de tous sentiments d'honneur et de vertu, je pourrais montrer les plus beaux exemples de probité, de désintéressement et de grandeur d'âme. D'ailleurs, quand bien même ils seraient tous coupables, serait-ce une raison pour les mépriser et les repousser ?... Ne devrait-on pas, au contraire, leur tendre la main, soulager leur infortune, et tâcher de dissiper surtout cette ignorance profonde dans laquelle ils croupissent ? Car tel est encore aujourd'hui, malgré le progrès de nos lumières, le principal agent de la misère publique et de tous les vices qui marchent après elle.

Bien que l'on ait démontré depuis long-temps que la durée de la vie des classes indigentes est considérablement plus courte que celle des classes aisées, et que M. le docteur Villermé ait fait voir qu'à Paris la mortalité des quartiers est d'autant plus élevée qu'il y a moins d'aisance, et la vie d'autant plus longue qu'il y a moins de misère, loi dont M. le docteur Guépin, opérant sur la population de cette ville, a dernièrement encore démontré l'exacte vérité, il ne s'en suit pas cependant que l'on doive vivre d'autant plus vieux que la masse de nos richesses est plus considérable. L'expérience nous démontre le contraire et atteste même depuis long-temps qu'il n'y a guère que les personnes d'une condition médiocre qui parviennent à un âge fort avancé. Pour atteindre cet âge, en effet, « il faut une constitution physique originairement

» vigoureuse, entretenue par de longs exercices musculaires, » par des travaux en plein air, modérément poursuivis dans » l'âge avancé (1). » Aussi est-ce à ce genre de vie active et laborieuse, qui, en augmentant la somme de leurs forces physiques, les rend, pour ainsi dire, par l'effet de l'habitude, insensibles à ces accidents nombreux et à ses vicissitudes atmosphériques presque continuelles, qui sont pour nos riches opulents autant de causes funestes de maladies et de mort, que nos indigents doivent l'avantage, si c'en est un pour eux, de voir ainsi leur carrière se prolonger bien au-delà de la vieillesse. L'absence ou la cessation plus ou moins complète de ces travaux physiques est probablement, chez les gens riches, la cause la plus directe qui les empêche de parvenir à cette extrême vieillesse que nous admirons parmi les gens de la classe ouvrière.

Si quelqu'un peut espérer, avec fondement, parvenir à un âge avancé, ce sont ces personnes surtout, comme nous l'apprend Huffland (2), qui, après une vie tout entière passée au milieu des travaux et des fatigues, se voient, par suite de quelques heureuses circonstances, dans la position de couler une paisible vieillesse. Cette maison nous en fournirait de nombreux exemples; mais il est un fait qui mérite d'être signalé, et que M. de Tollenare avait observé déjà durant les dernières années du Sanitat: *c'est que, presque tous les ans, près du tiers de la mortalité de ces vieillards est formé par des individus reçus dans l'année, et plus de la moitié de cette même mortalité par des individus qui ne comptent pas encore deux ans de séjour dans la maison.*

Le tableau suivant et les proportions que je vais en déduire vont servir à mettre ce fait en évidence. J'ai retranché de cette série d'années les morts de 1832, dans la crainte que les ravages du choléra n'eussent dérangé cette loi de mortalité.

(1) Note sur les recherches de sir Francis d'Ivernois sur les centenaires. (*Annales d'hygiène*, avril 1836.)

(2) *L'Art de prolonger la vie de l'homme.*

MORTALITÉ DES VIEILLARDS.

ANNÉES.	VIEILLARDS DÉCÉDÉS				TOTAL GÉNÉRAL.
	dans l'année de leur entrée	dans le cours de l'année suivante.	avant deux ans de séjour.	après un séjour de plus de deux ans.	
1830.	28	22	50	53	103
1831.	23	23	46	36	82
1833.	24	36	60	27	87
1834.	36	26	62	48	110
1835.	8	14	22	24	46
	119	121	240	188	428

RÉSULTAT COMPARATIF DE LA MORTALITÉ GÉNÉRALE AVEC CELLE DES INDIVIDUS MORTS

ANNÉES.	Dans l'année de leur admission.	Avant deux ans de séjour.
1830.	28 : 103 : : 1 : 3,67	50 : 103 : : 1 : 2,06
1831.	23 : 82 : : 1 : 3,56	46 : 82 : : 1 : 1,78
1833.	24 : 87 : : 1 : 3,62	60 : 87 : : 1 : 1,45
1834.	36 : 110 : : 1 : 3,05	62 : 110 : : 1 : 1,77
1835.	8 : 46 : : 1 : 5,75	22 : 46 : : 1 : 2,09
	119 : 428 : : 1 : 3,59	240 : 428 : : 1 : 1,78

D'où il résulte, comme on le voit dans nos deux dernières proportions, que la somme des vieillards morts, pendant ces cinq années, dans l'année de leur admission est à la mortalité générale comme 1 est à 3,59, c'est-à-dire un peu moins du tiers, tandis que la somme des individus morts avant deux ans de séjour dans l'établissement est à la mortalité générale, comme 1 est à 1,78, c'est-à-dire un peu plus de la moitié.

Le changement subit, et peut-être un peu trop rapide, qu'un grand nombre de ces malheureux éprouvent en entrant ici, tant dans leur alimentation que dans le genre de vie auquel ils sont assujétis, doivent, il me semble, être assignés comme les causes déterminantes de cette loi de mortalité. Je ne dis pas qu'il ne puisse en exister quelques autres, dont l'influence délétère se ferait ressentir sur l'organisation de ces individus, et qui, jusqu'à ce moment, se seraient soustraites à notre observation; mais une nourriture saine et abondante

pour des malheureux qui avaient à peine le nécessaire, et qui, après une vie active et laborieuse, se trouvent pour ainsi dire abandonnés à eux-mêmes, ou du moins livrés, pour la plupart, à un travail qui ne demande qu'une application et un emploi de force bien faible, m'a toujours semblé une des causes principales de ces réactions morbides qui s'opèrent si fréquemment chez ces vieillards, et nous les enlèvent, au bout de quelques mois de séjour ici, avec une si affligeante rapidité.

Les affections de l'abdomen et du cerveau, qui ne sauraient reconnaître de causes plus directes que celles que je viens de mentionner, sont en effet celles qui attaquent le plus fréquemment ces nouveaux arrivés. Ceux qui, en entrant ici, conservent assez de forces, pour se livrer à quelques-unes des occupations actives que leur offre la maison, et parviennent à passer, sans accident, les deux premières années, peuvent avec fondement espérer voir leur carrière se prolonger encore quelque temps. C'est ainsi que l'on a vu et que nous voyons encore actuellement des personnes âgées de soixante et soixante-dix ans, vivre ici huit, dix, douze, quinze et même vingt ans. Ces individus, généralement forts et vigoureux, semblent à peine se sentir des misères de la vieillesse : le travail est un besoin pour eux, et la maladie seule, qui doit les conduire au tombeau, peut mettre un terme à l'activité de leur vie laborieuse. Ceux au contraire qui, par goût ou par nécessité, ne se livrent qu'à un travail sédentaire, sont enlevés beaucoup plus rapidement, et succombent le plus ordinairement à un afflux de sang trop considérable vers le cerveau, qui les enlève presque subitement, ou du moins détruit en partie le mouvement et la sensibilité, et devient fort souvent le principe de ces altérations secondaires que l'on rencontre si fréquemment dans le cerveau des vieillards. Quelques-uns, après des diarrhées qui n'ont semblé présenter aucun symptôme inquiétant, et que quelques jours de régime à l'infirmerie suffisaient ordinairement pour arrêter, reviennent une dernière fois dans un état de faiblesse générale que suit prochainement la mort; et, à l'ouverture, nous trouvons quelquefois le tube digestif presque entièrement rosé dans toute son étendue; le plus souvent, cependant, le gros intestin seul est malade, et nous offre quelquefois de nombreuses ulcérations. D'autres enfin, et surtout nos asthmatiques, après plusieurs attaques dont ils s'étaient heureusement tirés sont frappés de mort subite, et nous ne trouvons pour expliquer ce genre de mort que des lésions organiques

du centre circulatoire. Le repos presque absolu dans lequel tombe la majeure partie de ces vieillards ne pourrait-il pas contribuer puissamment à la formation des ossifications que nous offrent si fréquemment chez eux, chez nos asthmatiques surtout, les valvules du cœur et la tunique moyenne des artères. Je le crois, et regarde en effet, ces altérations comme une suite du ralentissement général des fluides et de la facilité que le phosphate calcaire, en plus grande quantité par la mauvaise élaboration des agents nutritifs, trouve de s'accumuler dans les interstices d'un tissu déjà relâché par les progrès de l'âge, et que la faiblesse qui augmente chaque jour, laisse distendre encore avec plus de facilité.

Quelque délétère que puisse être l'influence de certaines professions sur la santé et la vie des personnes qui les exercent, qu'il me soit permis de faire remarquer cependant qu'il est encore un nombre assez considérable d'individus exerçant ces professions qui parviennent à un âge avancé. Ne pourrais-je pas, en effet, citer à l'appui de cette assertion, un nombre assez considérable de tisserands, de sergers, de tailleurs, de cordonniers, de maçons, de boulangers, de sculpteurs, dont la vie moyenne est bien au-dessous de soixante ans, parvenus au-delà de soixante-dix et même quatre-vingts ans, comme on peut le voir ci-dessus au tableau des professions. La section des femmes nous présenterait un nombre non moins élevé de personnes arrivées à un âge fort avancé, quoique entièrement livrées à des professions, telles que celles de fileuse, de laveuse, de lingère, de tailleuse, qui sont généralement regardées comme tout-à-fait défavorables à la durée de la vie, par suite de maladies nombreuses qu'elles suscitent, et de l'influence trop funeste qu'elles exercent sur la production de la phthisie.

La taille moyenne est celle que nous rencontrons le plus fréquemment parmi les vieillards de cet hospice. Je suis presque certain que la section des hommes offrirait à peine un tiers de sa population, et celles des femmes, un cinquième au-dessus de cette taille. Cette circonstance n'a-t-elle point exercé quelque influence salutaire sur leur existence ? L'on pourrait le croire, si la taille moyenne est, comme le disent quelque physiologistes, une des conditions anatomiques nécessaires à la longévité.

Les infirmités qui se rencontrent le plus ordinairement parmi ces vieillards peuvent, d'après leur fréquence, se ranger dans l'ordre suivant : l'asthme dépendant presque toujours d'une lésion organique du cœur, le tremblement des vieillards,

la paralysie et ses anomalies variées, le catarrhe chronique, le rhumatisme et ses nombreuses variétés, l'ophthalmie chronique, la surdité, les ulcères des jambes, la dysurie, l'amaurose, les affections cancéreuses et la cataracte. (1)

Quelle qu'ait été autrefois la conduite de ces malheureux, quelle que soit leur ignorance et les voies diverses qui les conduisirent dans cette maison, l'on remarque qu'il existe, chez presque tous, un certain fond de religion ; à l'exception de deux étrangers partisans de la religion réformée, toute cette population reconnaît et admet les croyances de la foi catholique. (2)

Le vice principal et presque général de cette population est l'ivrognerie. Il n'est pas de jour de sortie où l'on ne voie un certain nombre de ces indigents, et même des femmes quelquefois, rentrer dans un état d'ivresse plus ou moins complet. Je connais de ces malheureux, qui n'ont en ville, ni parents, ni amis, ne demandent à sortir qu'afin de pouvoir satisfaire ce désir de boire, qu'une trop longue et malheureuse habitude a rendu pour eux une espèce de besoin.

Il y a peu d'union et d'intimité entre ces indigents, et si l'on retranchait quelques-unes de ces liaisons particulières, qui malheureusement trop souvent n'ont d'autres fondements que le vice, je doute que l'on trouvât parmi eux un grand nombre d'amitiés réelles et sincères. Les femmes cependant, me semblent être un peu plus unies entre elles, et surtout plus communicatives.

Malgré leur grand âge et leurs infirmités, un bon nombre de ces vieillards conservent encore une certaine gaîté, qu'ils savent répandre, avec un talent tout particulier, et sur leurs amusements et sur leurs conversations. Plus d'une fois, j'ai pris plaisir à les voir jouer, et surtout à les entendre raconter les histoires de leurs temps, les événements dont ils furent les témoins, leurs campagnes et leurs hauts faits.

---

(1) *Senibus, spirandi difficulates, catarrhi tussiculosi, stranguriæ, dysuriæ, articulorum dolores, nephritides, vertigines, apoplexiæ, mali corporis habitus, pruritus totius corporis, vigilæ, alvi. et oculorum, et narium humiditates, visûs hebetudines, glancedines, auditûs gravitates.* (Hippocrate, sect. iij, aphor. 31.)

(2 L'un de ces protestants, non moins connu par ses écarts que par ses talents, et le rang qu'il tint autrefois dans la société, vient de mourir ici tout dernièrement, après avoir demandé à être reçu au nombre des enfants de l'Eglise catholique, et fait une abjuration solennelle de l'erreur dans laquelle il était né.

Le réglement de cet hospice permet aux protestants et aux personnes qui feraient partie d'une autre communion, de sortir pour assister aux cérémonies de leur culte. (L. D.)

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Tout individu faisant partie de la population de l'hospice, doit se conformer à tous les réglements, tant généraux que particuliers, établis pour le bon ordre et la discipline : leur transgression ou omission volontaire, dans certains cas, pourrait être une cause immédiate d'expulsion.

Lorsque quelqu'un, soit orphelin, soit vieillard, est admis à la maison, ou y rentre après une absence de quelques mois, les formalités d'entrée, ayant été remplies au bureau du Directeur, le nouveau reçu est conduit chez l'élève, qui détermine, d'après son état, le lieu qu'il doit occuper, et les premiers soins à lui administrer en cas de maladie. Les enfants orphelins ne peuvent de même recevoir de cartes de sortie, pour être placés au dehors, que sur un certificat, qui constate que l'enfant présent est actuellement bien portant, ou que les infirmités qu'il porte ne sont pas suffisantes pour s'opposer à son placement.

Actuellement, je ne puis que former le désir de voir les personnes, nouvellement reçues, ou qui rentrent à la maison, à même de prendre un bain de propreté le jour même de leur entrée ; mais j'espère qu'un jour un système d'eau bien organisé, permettra d'exécuter avec facilité ce désir que l'intérêt général et le bien des particuliers me font seuls former aujourd'hui. J'aime à croire également qu'alors les soins de propreté individuelle, qui jusqu'à ce moment ont été pour ainsi dire presque totalement oubliés, seront l'objet d'une surveillance particulière, et que les enfants comme les vieillards seront obligés de prendre, de temps en temps, quelques bains, et trouveront avec facilité les moyens de satisfaire, au moins chaque matin, aux devoirs que demande la propreté. Quiconque a quelques notions d'hygiène, et connaît surtout l'état de notre population, ne pourra s'empêcher de reconnaître combien ces demandes sont justes, et combien leur exécution pourrait être utile et avantageuse à l'état sanitaire de cet hospice.

La loi du travail est obligatoire et générale, nul ne peut s'y soustraire qu'il ne soit muni d'un certificat du médecin, qui constate que le travail demandé est impossible, ou qu'il peut être nuisible. Les ateliers divers que renferme la maison, les services nombreux qui se trouvent dans chaque emploi, sont autant de branches d'occupation auxquels nos enfants et nos vieillards peuvent se livrer, selon que leur âge et leur

santé le leur permettent. Malheureusement, l'humidité qui règne dans ces ateliers les rend non-seulement tout-à-fait mal sains, mais elle altère et détériore très-rapidement la plupart des objets qu'on y pourrait déposer. Je souhaite que l'on obtienne, des moyens que l'on propose pour assécher ces lieux, tous les succès qu'on en attend.

Le filage, la couture et la charpie occupent le plus grand nombre de nos vieilles femmes: quelques-unes d'entre elles sont employées comme infirmières. Celles qui travaillent sont réunies dans une vaste salle, sous la surveillance d'une sœur hospitalière chargée de recevoir et de distribuer le travail. Les emplois de la dépense, de la cuisine, de la pharmacie, de la buanderie, de la lingerie et autres, occupent un nombre de femmes encore assez considérable.

Les hommes sont sous la surveillance d'un infirmier-major, qui reçoit les ordres du Médecin et du Directeur, surveille les différents travaux de la maison, et la manière dont les infirmiers subalternes et les gens de service s'acquittent des fonctions qui leur sont confiées. De même que chez les femmes, un certain nombre de ces vieillards remplissent, dans leur section, les fonctions d'infirmiers ; les autres se partagent entre les divers ateliers que renferme l'hospice, et les travaux intérieurs que suscite nécessairement chaque jour le mouvement d'un établissement aussi vaste et aussi populeux : les plus âgés et les infirmes s'occupent enfin à faire de la charpie ou du calfat.

Nous n'avons point encore de salle de travail pour ces vieillards ; ils se tiennent actuellement dans un lieu que l'on a dispose, à cet effet, dans une des salles du rez-de-chaussée, mais qui ne se trouve séparé du réfectoire que par une simple claire-voie : un tel ordre de choses, contraire à la propreté et à tout principe d'hygiène, ne saurait subsister : ce n'est qu'un provisoire. L'exécution du projet de translation des orphelins à l'abbaye donnera prochainement, je l'espère, la facilité de remédier à cet inconvénient (1).

---

(1) Ces salles de travail, ainsi que les réfectoires et les infirmeries, sont chauffées, durant la saison froide, par des poëles; mais, quelque énorme que soit la quantité de bois que consomment ces nombreux poëles, nos malheureux se plaignent encore du froid, et certes leurs plaintes ne sont pas toujours dépourvues de fondement. Durant les derniers froids qui viennent d'avoir lieu, nous avons été à même de nous en assurer : dans ces salles, qui sont parfaitement closes, où une population nombreuse se trouvait réunie toute la journée, nous n'avons pu obtenir *huit degrés de chaleur*, cependant les poëles étaient allumés dès cinq heures du matin : dans nos grandes infirmeries mêmes, où le feu était

La maison n'a point adopté de costume particulier pour ces malheureux : chacun peut porter les habillements qu'il apporte avec lui, ou qu'il peut recevoir de la charité publique. Cependant, dans la section des orphelins, l'on tend, autant que possible, à la similitude et à l'uniformité d'habillements des enfants. Ceux que la maison fournit à ces indigents sont presque tous confectionnés ici : c'est une espèce de serge grise ou brune, dans laquelle entre, en grande partie, la charpie de laine que font nos infirmes. Outre l'habit commun, chaque personne a ordinairement un autre habillement, plus ou moins complet, qu'elle appelle *son bel habit* ou *son habit du dimanche*. Ce n'est, le plus souvent, que le reste de quelques friperies, mais ce vêtement lui est agréable, parce que sa forme ou son ancienne beauté flatte encore son amour-propre. L'habillement d'hiver et celui d'été offrent peu de différence ; autant que possible, cependant, l'on tâche de couvrir ces malheureux, selon la rigueur de la saison.

La rechange et la distribution de ces vêtements n'a été

---

entretenu la nuit, nous n'avons pu les obtenir. Qu'est-ce qu'une chaleur de quatre, cinq, six degrés, pour de malheureux vieillards de soixante-dix et quatre-vingts ans, dont les deux tiers au moins sont chétifs et maladifs? Je ne chercherai point quelles peuvent être les causes de ce vice de chauffage, seulement qu'il me soit permis de signaler ce fait et d'appeler de tous mes vœux l'attention de l'autorité sur cet article. Je crois qu'avec un système de chauffage bien organisé, le bois qui se consomme dans les différents services serait plus que suffisant pour entretenir dans ces salles une chaleur tempérée (+ 10°). Quiconque a quelques notions de physiologie et sait avec quelle lenteur s'opère la circulation du vieillard, celle du système capillaire surtout, ne peut s'empêcher de reconnaître quelle terrible influence l'impression du froid doit produire sur ces malheureux infirmes. Pour moi, je le regarde comme la cause presque unique de cette espèce de *stagnation* et de *concentration* du sang, vers les organes intérieurs, que nous dénotent chaque hiver ces congestions cérébrales et pulmonaires, ces révolutions d'asthme, ces apoplexies si fréquentes et malheureusement si souvent funestes; et je crois qu'en entretenant la chaleur des extrémités surtout, l'on agirait sur la circulation tout entière, et, par ce moyen, l'on préviendrait peut-être quelques-uns des accidents fâcheux que nous avons à déplorer chaque année. Si les abus et les dangers qui pourraient résulter de l'usage des chaufferettes s'opposent à ce qu'on en permette l'introduction dans cette maison, je crois qu'on pourrait les remplacer, et remédier ainsi aux accidents du froid, par des cylindres métalliques que traverserait un courant de vapeur ou d'eau chaude, et qu'on pourrait disposer de manière à chauffer, non-seulement les salles, mais encore de manière à permettre à ces vieillards de pouvoir au besoin s'en servir, pour réchauffer leurs extrémités engourdies. Ce système de chauffage pourrait être, il me semble, employé dans cet hospice très-avantageusement et sans aucun inconvénient ; son exécution serait, je crois, extrêmement facile et même peu dispendieuse, si l'on y songeait, lorsqu'on s'occupera de l'organisation de nos salles de bains. (L. D.)

soumise encore à aucun réglement ; aussi, jusqu'à ce jour, n'a-t-elle eu d'autre règle que le caprice de ces malheureux et des personnes chargées de ces distributions, ce qui ne pouvait manquer de donner naissance à une foule d'abus, comme nous en avons eu des preuves évidentes ; c'est ainsi que nous avons vu des individus conserver, pendant des six et huit mois, des vêtements dont l'odeur et la malpropreté étaient capables de soulever le cœur. C'est également par suite de ce manque d'ordre que nous avons vu, durant le cours de l'hiver dernier, des personnes couvertes de deux habillements, tandis que tant d'autres avaient à peine de quoi se couvrir et se mettre à l'abri des rigueurs du froid (1).

Le linge de corps doit être changé ordinairement tous les huit jours ; les mouchoirs de poche deux fois la semaine ; et les draps, à la fin de chaque mois. Ces règles sont fixes, la difficulté de blanchir le linge dans l'hiver pourrait seule y apporter quelques différences légères et momentanées. Puissent ces réglements, dans l'intérêt général de cette maison, être exécutés avec la plus sévère exactitude, et les personnes chargées de ces distributions et des soins de propreté, sentir de plus en plus tout ce que leur mission a de grave et d'important.

Ne serait-on pas tenté déjà de féliciter ces malheureux de leur bonheur ? Cela n'est cependant qu'une bien faible partie des avantages qu'ils trouvent ici. Les dortoirs sont vastes et bien disposés, l'air et la lumière y circulent avec facilité.

---

(1) Je ne sais sur quoi fondées, quelques personnes ont pu croire que les indigents, en entrant ici, perdaient leurs droits de propriété sur ce qu'ils pouvaient apporter avec eux. Un fait bien positif est que le réglement de cet hospice ne s'explique aucunement sur cet article, et s'il se prononçait, ce ne pourrait être qu'en faveur de ces malheureux. Qu'à leur décès ce qui leur appartînt devienne la propriété de cette maison, je ne vois là rien que de juste et d'équitable ; mais que de son vivant ce malheureux se voie dépouillé de vêtements auxquels il tenait, et qui peut-être sont le fruit de ses travaux et de ses peines, par la raison qu'il a plus qu'il ne lui faut actuellement, et que la maison doit fournir à ses besoins futurs, je vois ici quelque chose d'indigne, et je ne puis m'empêcher de regarder comme justes les plaintes amères que j'ai entendu proférer à cet effet à quelques-uns de nos indigents. Je ne signale ici ce fait qu'afin de disculper l'administration sur laquelle j'ai entendu rejeter tout l'odieux de cette conduite ; elle y remédiera, j'en suis convaincu, et les moyens qu'elle emploiera feront également cesser deux graves abus auxquels ce principe a donné naissance, 1.° la vente de tout ce que ces malheureux possèdent avant d'entrer ici, dans la crainte d'en être dépouillés ; 2.° la malpropreté des vêtements de quelques-uns de ces indigents, qui les usent sans les faire laver, dans la crainte de ne pouvoir les recouvrer, s'ils les donnaient à blanchir. (L. D.)

La propreté et le bon ordre sont les deux premières qualités qui s'y doivent remarquer ; et, sous ce double rapport, je ne puis que féliciter les personnes chargées de cette surveillance chez les femmes, de la manière dont sont presque tenus tous les dortoirs de cette division. Chaque personne a un lit particulier, dont la garniture se compose ordinairement d'une paillasse, d'un matelas ou d'une couette, d'un traversin, d'une paire de draps, d'une ou de deux, et même quelquefois trois couvertures, selon la saison. Durant la journée, ces dortoirs sont inviolablement fermés, nul ne peut y monter qu'avec une permission formelle, qui ne doit être accordée que pour des raisons graves.

Notre population fait trois repas par jour ; le pain est donné à discrétion ; mais rien ne doit être emporté des réfectoires. Le matin, à déjeûner, ils ne reçoivent que du pain sec ; ce n'est que par faveur que l'on accorde un peu de beurre à quelques ouvriers et employés de la maison. Depuis quelques années, l'on a eu l'heureuse idée de convertir en panade les croutes et restes de pain, que l'on recueille dans les différents réfectoires ; on leur sert ce simple potage à déjeûner, et presque tous en mangent avec plaisir. Au dîner, ils ont une soupe grasse le plus ordinairement, et au moins quatre onces de viande. Le soir au souper, ils ont également de la viande, au moins quatre fois par semaine. Les deux jours maigres, le régime ne varie que par la nature des aliments, qui sont le plus ordinairement du riz, des haricots, des pruneaux, des pommes de terre, des bouillies et quelquefois des légumes verts.

Tout pain qui se consomme ici, est confectionné dans la maison ; il est de pur froment et d'excellente qualité. L'on en distingue deux espèces, une première, plus blanche et plus légère est accordée aux octogénaires, aux pensionnaires, aux malades et aux employés supérieurs ; les autres personnes de l'hospice ne reçoivent que le pain de seconde qualité, à moins que le médecin n'en ordonne autrement.

L'on accorde aux jeunes enfants une légère collation ; mais, à moins de quelque fête extraordinaire, cette division ne boit jamais que de l'eau. Les vieillards reçoivent, à chaque repas, un verre de boisson contenant à peu près un tiers de vin.

Telle est la vie de nos indigents valides. Sont-ils malades ou infirmes, les soins les plus empressés leur sont administrés à l'instant. Des infirmeries vastes, spacieuses, bien aérées et bien garnies sont établies dans chaque section ; des lits sont toujours prêts pour y recevoir les malades qui

peuvent subvenir ? Le médecin, accompagné des deux élèves internes, qui font le service médical de la maison, et qui le remplacent en cas d'absence et de maladie, fait chaque matin la visite des différentes infirmeries. Il y reçoit les personnes qui se trouvent indisposées, et accorde, à celles dont l'état le réclame, soit quelque exemption de travail, soit quelque différence dans la nourriture. Quand il survient, dans la journée, quelque cas fortuit, l'élève de service ordonne l'admission et administre les premiers secours.

Quand on considère quelle énorme différence existe entre l'état actuel et l'existence qu'avaient autrefois ces malheureux, plongés dans la dernière des misères, en proie à toutes les privations, sans amis, sans soutien, ayant à peine un lieu où reposer leurs membres fatigués, et un pain chétif et grossier pour réparer leurs forces défaillantes et calmer les besoins d'une famille languissante ; quand on établit, dis-je, ce parallèle, l'on serait tenté de croire que ces malheureux se regardent comme les plus heureux des hommes ; mais non, ils murmurent et gémissent encore, et parfois se rappellent avec regret les jours de leur vie misérable ; mais où du moins *ils étaient encore libres* ; tant il est vrai que l'homme sent au-dedans de lui-même qu'il est né pour la liberté, et que tout ce qui tend à détruire cette heureuse prérogative est incompatible chez lui avec toute idée de bonheur parfait. Qu'on ne croie pas cependant que ces malheureux soient ici captifs et retenus comme de tristes esclaves. Les réglements de police intérieure de cette maison, outre les récréations journalières, en permettant à ces indigents de sortir au moins une fois chaque semaine, et en leur assignant un jour pour recevoir leurs parents et leurs amis, loin d'être sévères, me semblent au contraire extrêmement généreux, et peut-être même un peu complaisants, car ces sorties nombreuses sont la cause de bien des abus.

L'emploi du temps de chaque section a été l'objet d'un réglement particulier ; l'heureuse distribution qu'on a su faire de chaque instant de la journée, l'exactitude avec laquelle on s'y conforme, du moins pour les exercices généraux, rendent compte de l'harmonie et du bel ordre qui règne au sein de cette maison.

En été, le lever est à cinq heures et demie ; en hiver, à six heures. Le déjeûner varie également de six heures et demie à sept heures, selon la saison. La visite médicale à six heures durant l'été, n'a lieu qu'à sept heures durant les six mois de la saison froide et humide. Le dîner est à onze

heures en tout temps, mais le souper à cinq heures durant le semestre d'hiver, n'a lieu qu'à six heures en été. Ces deux repas sont suivis d'une récréation ; la première, d'une heure et demie ; la seconde, de deux heures. Le coucher suit immédiatement cette dernière ; mais le plus grand nombre de nos vieillards n'en attendent pas la fin, pour gagner leurs dortoirs. Les autres moments de la journée sont uniquement employés au travail, sauf les courts instants consacrés le matin à l'exercice du culte religieux. Les ouvrages de main et l'assistance à la classe remplissent la journée de travail des orphelins ; seulement, dans l'intérêt de leur santé, l'on a jugé à propos de séparer ces deux exercices par une nouvelle récréation d'une demi-heure.

Les jours de dimanches et de fêtes gardées, tous les travaux se suspendent, et les cérémonies du culte catholique sont célébrées dans la chapelle de l'hospice, où sa population se réunit dans les galeries et les bas côtés, qui ont été disposés pour la recevoir ; la nef est réservée pour les personnes du dehors.

Il m'eût été facile de terminer par un parallèle entre l'ancien Sanitat et ce nouvel hospice, et de faire voir les heureux résultats et les améliorations nombreuses dont on est redevable au nouveau mode d'administration établi dans cette maison ; mais les limites de ce travail, déjà fort étendu, ne sauraient me permettre d'entrer dans de nouveaux détails. L'état sanitaire de cette maison démontre d'ailleurs clairement l'heureuse influence de ces modifications ; l'exposé rapide de l'état maladif et mortuaire, durant l'année 1835, des deux divisions que je viens de parcourir, va en fournir une nouvelle preuve à l'instant.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

LUD. DELUEN.



L'ANGLETERRE SOUS ÉLISABETH.



La guerre terrible des Roses avait été terminée depuis plus d'un demi-siècle par l'avènement au trône de Henri Tudor de Richmund, qu'on a appelé, je ne sais pourquoi, le Salomon de l'Angleterre. — Henri VIII s'était violemment séparé de la communion romaine et avait forcé l'Angleterre à embrasser une religion bâtarde, imaginée par ce monarque-théologien. Roi et chef de l'église tout-à-la-fois, il réunissait deux pouvoirs immenses qui firent comparer sa royauté au despotisme oriental. — Edward VI, *Monstrificus puellus*, était mort trop tôt pour achever l'ouvrage commencé par Cranmer et Somerset, et Marie, sa sœur, *the bloody Mary*, ne savait pas que l'échafaud n'a jamais convaincu personne, ni que prétendre immoler des croyances dans le sang, c'est donner à ces croyances leurs titres de noblesse, puisque le sang fait les martyrs.

On ne voit pas que l'Angleterre ait fait d'énergiques et d'unanimes protestations contre ces changements alternatifs de religion ; c'est que, d'un côté, le génie breton n'était pas ennemi d'une réforme religieuse ; de l'autre, que les Tudors tenaient leur sceptre d'une main vigoureuse ; cela explique les innovations de Henri et d'Edward, et la réaction catholique de Marie : l'aristocratie, décimée pendant les guerres civiles, appauvrie par la politique sombre et cupide de Henri VII, s'était jetée avidement sur les dépouilles du clergé que lui avait prodiguées la ruineuse munificence de Henri VIII ; mais, en recevant, elle abdiquait de plus en plus sa vieille indépendance, elle échangeait la libre solitude de ses châteaux contre la pompeuse domesticité des cours, et l'homme féodal disparaissait pour jamais sous la livrée chamarrée du *varlet;* telle était la destinée du XVI.e siècle, que la royauté fût partout le seul pouvoir prépondérant : en

France, sous François I.er et Henri II; en Espagne, sous Charles-Quint et Philippe II; en Suède, sous Gustave Wasa; en Angleterre, sous Henri VIII et Elisabeth.

Pour démontrer cette prépondérance du pouvoir royal sous Elisabeth, les preuves abondent; nous n'en citerons que quelques-unes que nous choisirons dans les paroles prononcées par elle-même, ou en son nom, dans des occasions solennelles, devant le parlement, qui se réunit douze fois sous son règne :

— En 1559, Nicolas Bacon, garde-des-sceaux, annonce aux chambres qu'elles sont convoquées pour l'établissement d'un réglement uniforme sur la religion; mais que, du reste, la reine, en sa qualité de chef suprême de l'église, *supream head of church*, aurait pu y pourvoir de sa propre autorité. — Trente-deux ans plus tard, on alla même plus loin; les juges déclarèrent que, comme *reine d'Angleterre*, Elisabeth avait tous les droits.

— En 1566, c'est elle-même qui parle : Je vous avertis de ne jamais mettre ma patience à bout.

— En 1584. — Dieu m'a préposée pour gouverner l'église, à moi seule appartient le droit de diriger l'église.

— En 1589, un ministre, pour appuyer la demande qu'il faisait d'un double subside, osait prononcer ces paroles : Tout est au roi, les sujets ne sont que des usufruitiers.

— En 1593. — J'ai le droit d'infirmer, de confirmer les arrêts du parlement.

— Enfin, en 1601. — Les rois d'Angleterre sont comme des divinités, leur pouvoir est sans bornes; et l'orateur citait, en les appliquant à Elisabeth, ces paroles de l'Ecriture : *Dixi quòd dii estis*. — Et encore : Les législateurs ont précédé les lois, donc les souverains sont au-dessus des lois. Cette supériorité du roi sur la loi est même écrite dans ce statut : Quiconque aura encouru la peine de *præmunire*, sera hors de la protection *du roi!* on ne dit pas, *de la loi*, parce que le roi, c'est la loi.

Il n'en faut pas davantage pour établir que le pouvoir du souverain était illimité; et si l'on peut s'étonner d'une chose, c'est qu'il n'en ait pas abusé davantage : avec une royauté aussi absolue, et, il faut le dire, reconnue comme telle par la nation, il est inutile d'ajouter qu'Elisabeth réunissait dans ses mains toutes les branches du pouvoir, *législatif*, puisqu'elle seule a le droit de faire la loi; *judiciaire*, les juges de ses tribunaux ordinaires et extraordinaires sont amovibles, et par conséquent sous une dépendance continuelle.

Que restait-il donc à faire au parlement ? il avait été si rudement battu pendant les règnes précédents, il s'était prêté si docilement à tous les caprices des rois, il avait accepté si servilement toutes les variations du pouvoir, qu'il n'était plus bon qu'à *enregistrer* les actes du souverain, qu'à *voter* les subsides qu'on lui demandait ; ce n'était plus ce parlement d'Edward II, où les communes se plaignaient que les pourvoyeurs prissent toujours sans payer, ni le parlement d'Edward III, qui proclamait que le concours des chambres était indispensable pour changer une loi, qui se reconnaissait le droit de s'enquérir des abus et d'accuser les conseillers du roi, de discuter les affaires importantes, de traiter de la guerre et de la paix ; ce n'était plus le parlement de Richard II, que les communes forcèrent à chasser son ministre Suffolk, en lui rappelant qu'elles *pouvaient déposer*. Non, le parlement avait perdu le sentiment de sa dignité, et s'il fallait expliquer cette tutelle humiliante à laquelle il se soumettait alors, j'en trouverais une des principales causes dans la réforme : pour mon compte, je n'aime pas qu'on vienne nous dire que la liberté religieuse enfanta la liberté politique ; c'est un fait évident qu'elle s'allia dès sa naissance à toutes les formes du pouvoir; si en Allemagne elle aida la cause des libertés germaniques, elle favorisa en Suède la restauration du pouvoir royal, elle s'associa dans le Danemark au triomphe de l'aristocratie, et, dans l'Angleterre, elle créa le despotisme le plus violent et le plus brutal; c'est la réforme avec tout ce parlage biblique qu'elle mit à la mode, avec toute cette puissance et ces richesses qu'elle jeta dans les mains du roi, avec cette infaillibilité dont elle arma la royauté et qu'il eût encore mieux valu laisser au pape; c'est la réforme, disons-nous, qui détruisit l'ancienne indépendance du parlement anglais, et le condamna à la plus complète nullité.

Se hasarde-t-il à demander à la reine de se choisir un époux ? c'est dans les termes les plus soumis et les plus respectueux, et cependant Elisabeth déclare qu'il ne convient pas à des sujets de porter leurs prétentions jusqu'à imposer quelque chose à une reine indépendante.

C'était une chambre bien commode, celle qui souffrait que la reine lui tînt ce langage : Tous vos votes ne sont que du vent sans mon consentement. — La reine d'Angleterre ne confiera jamais ses intérêts à des politiques à cervelles de lièvres. — La reine désapprouve la sottise que vous avez faite de vous occuper de choses qui sont fort au-dessus de votre entendement.

Il est bien vrai que, de temps en temps, quelques membres isolés osèrent prévoir que tel ne serait pas toujours le rôle des représentants d'une nation, et les noms de Wentworth, de Strickland, de Yelverton, sont des noms chers à la liberté; mais le souverain avait le droit, en vertu de son omnipotence, de faire taire des voix qui lui déplaisaient, et plus d'une fois la prison fit justice des paroles indépendantes d'un orateur que la reine relâchait, *quand elle le jugeait à propos*. Une chose surprend au premier coup-d'œil, c'est que 40 ans à peine nous séparent du temps des Hampden, des Pym, des Selden, des Elliot; mais ne nous bornons pas à voir les résultats définitifs, entrons dans l'enceinte de ce parlement, si humble et si soumis : il se recrute tous les jours de Puritains qui, malgré leurs excès, sont les pères de la liberté britannique; l'honneur d'être élu membre des communes était peu recherché, et avec raison; les Puritains seuls, plus ardents, comme le sont toujours les novateurs, se mirent sur les rangs; la puissance d'Elisabeth aura beau étouffer la voix de ces austères députés, le mot a été prononcé, *la loi est au-dessus du roi*, c'est à la génération suivante à faire triompher ce principe; le combat est engagé : on dirait de ces attaques partielles, de ces fusillades isolées qui précèdent la grande bataille, et encore ces tirailleurs hardis et aventureux finirent par remporter presque une victoire à la dernière session, lorsqu'ils obligèrent la reine à renoncer à plusieurs monopoles qu'elle appelait *la fleur de son jardin*.

Malgré cela, on peut dire en général qu'Elisabeth jouit du pouvoir absolu, dans l'acception la plus large du mot : quels étaient donc les instruments dont elle se servit ponr suffire à une tâche aussi colossale?

D'abord les tribunaux judiciaires existaient à peu près tels qu'ils sont aujourd'hui, et il paraît que la loi ne présidait pas seule à leurs jugements, si l'on s'en rapporte à ce proverbe qui nous est transmis par Dewes : *Un juge de paix est un animal qui vendrait une douzaine de lois, pour une demi-douzaine de poulets*. Au-dessus des tribunaux ordinaires, il y avait des tribunaux extraordinaires, dont voici les fonctions:

1.° *La chambre étoilée*, composée en partie des membres du conseil privé, en partie de magistrats, connaissait des fautes, des injures, des désordres qui n'étaient pas du ressort du droit coutumier. Elle infligeait *à discrétion*, amendes, prisons, châtiments corporels.

2.° La cour de *haute commission ecclésiastique*, composée de quarante-quatre commissaires, dont douze ecclésiastiques,

jugeait tous les délits religieux. — Le crime d'hérésie se prêtant à une grande élasticité, et les commissaires ne rendant de compte à personne, on conçoit facilement que la comparaison que l'on a faite de la cour de haute commission avec l'inquisition espagnole n'a rien de bien exagéré, surtout quand l'inexorable Whitgift eut remplacé Grindal à l'archevêché de Kenterbury.

3.° *La cour martiale*, connaissait des révoltes, désordres publics; punissait l'importation des livres séditieux; Elisabeth lui recommanda expressément de ne pas s'inquiéter des lois, statuts ou réglements qui pourraient être contraires à ses décisions; pour apprécier la sévérité de ce tribunal, nous citerons ces malheureux paysans d'Oxford, qui, pour avoir brisé des clôtures, furent punis de mort; et ces ouvriers apprentis de Londres qui, pour avoir réclamé leurs compagnons enfermés dans les prisons *furent passés par les armes.*

4.° Enfin le *conseil privé*, composé des ministres conseillers d'état : Ce tribunal était supérieur à tout, il pouvait appeler à lui toutes sortes de causes. — Un seul Conseiller suffisait pour juger! *One privy Counsellor sufficeth to judge!* et cela se comprend, puisqu'il était l'homme choisi par le souverain, il devait participer de son inviolabilité et de son infaillibilité.

Au moins, devant les tribunaux ordinaires, l'accusé avait des garanties? Non, les jurés choisis par le shériff, tremblaient pour eux-mêmes, et voyaient toujours le glaive au-dessus de leurs têtes, et cela est si vrai qu'on peut défier de citer dans le long règne d'Elisabeth un accusé renvoyé absous par le jury, quand cet accusé était noté comme suspect par le shériff. — Les témoins n'étaient pas confrontés avec l'accusé, on changeait l'axiôme de jurisprudence, et l'on disait : *Testimoniis, non testibus credendum.* Il est vrai que, par un statut de 1570, Elisabeth ordonne la confrontation; mais on peut encore citer des exemples d'infraction à ce statut. Norfolk, accusé d'un crime capital, se vit refuser l'avocat qu'il demandait; les lettres qui servaient de base à l'accusation ne lui furent pas montrées, et on ne lui signifia les charges que la veille du jugement : on semblait avoir pris pour principe, que *tout accusé est coupable.*

Voilà, certes, un pouvoir bien armé, bien fort, bien exorbitant; plaçons à côté le peuple.

Au XVI.ᵉ siècle, on le sait, la politique était religieuse, la voix de Luther avait remué la société jusqu'au fond de ses entrailles, et tout se ressentait de cet ébranlement encore nou-

veau. Les grands événements de ce temps-là, ainsi que les grands hommes appartiennent, au moins autant à l'histoire religieuse qu'à l'histoire politique; et c'est cette complication d'intérêts, cette variété de choses qui rendent si instructive et si animée la grande époque de la réformation. Ainsi il ne serait guères possible d'étudier isolément et sous un seul point de vue la situation politique des esprits d'alors; c'est l'aspect religieux qui vous frappe tout d'abord: Pour revenir à l'Angleterre, on ne peut nier qu'il n'y ait régné une grande fermentation; toute catholique trente ans auparavant, elle devait compter encore un grand nombre de catholiques; un peuple tout entier ne rejette pas si vite des croyances long-temps respectées, et j'admets sans difficulté cette supputation d'un historien qui affirme que, même au milieu du règne d'Elisabeth, il y avait encore en Angleterre autant de catholiques que de partisans de la réforme. Ceux-ci se divisaient en deux grands partis; les Anglicans, et les Puritains. Les Puritains avaient des principes trop sévères et trop démocratiques pour une royauté de droit divin; aussi le gouvernement d'Elisabeth les redoutait-il à l'égal de ceux des catholiques qui croyaient au droit que s'arrogeaient les papes de faire et de défaire les rois. De là cette inflexibilité religieuse qui, selon Hallam, est le fond du caractère de cette reine: elle veut faire triompher la religion qui place sur sa tête la tiare de pontife et la couronne de roi; bien du sang coulera, mais du moins elle restera maîtresse du champ de bataille.

Je n'ai pas l'intention de détailler toutes les persécutions qui ont ensanglanté le règne d'Elisabeth; si les tribunaux on dépassé ses intentions, c'est ce que je ne résoudrai pas; mais il faut reconnaître que des abus scandaleux furent commis, que beaucoup de sang innocent fut versé, que d'injustes confiscations furent infligées, que la liberté de conscience fut étrangement violée, et que l'intolérance fut en Angleterre, comme elle l'avait été à Genève et partout ailleurs, le péché originel de la réforme; et cependant bien des motifs pourraient nous porter à excuser le gouvernement d'Elisabeth, si une infraction aussi flagrante des lois de la morale et de la politique était jamais excusable: d'abord les idées du temps. — C'est pour cette époque de haines enthousiastes qu'aurait dû être fait le proverbe. — Qui n'est pas pour nous est contre nous. — Protestants et Catholiques se détestaient, se haïssaient, se persécutaient également; Servet et l'Inquisition, la Saint-Barthélemy et Whitgift se répondent l'un à l'autre; Elisabeth fut intolérante, mais comme Philippe II fut into-

lérant, comme Charles IX fut intolérant, et puisqu'il faut admettre comme principe en histoire, qu'un homme ne doit être jugé que comparativement aux hommes avec qui il vivait et à l'époque où il vivait, il est juste, ce me semble, d'attribuer au temps la plus grande partie du tort que nous reprochons à Elisabeth. — Ensuite, les circonstances dans lesquelles elle s'est trouvée méritent aussi notre attention : On sait qu'Elisabeth était la fille de cette infortunée Anne de Boleyn dont les charmes avaient été cause du schisme de Henri VIII ; on sait encore que les papes n'admirent jamais la légitimité d'Elisabeth, qu'ils la regardèrent constamment comme le fruit d'un mariage criminel, et qu'à la mort de Marie, Paul IV ne voulut pas consentir à l'installation de sa sœur ; on sait qu'en 1570 Pie V, qui se croyait encore au temps de Hildebrand ou d'Innocent III, déclarait dans une bulle, au moins imprudente, qu'Elisabeth était déchue du trône d'Angleterre, et fulminait les plus terribles anathêmes contre ceux qui reconnaîtraient *la fille du crime*, que des intrigues continuelles dont le foyer était à Douai ou à Rome purent à peine être déjouées par l'active surveillance de Walsingham et l'inexorable sévérité d'Elisabeth, que des écrits séditieux, des pamphlets alarmants sortis de la plume des jésuites Person et Campian, circulaient dans le royaume, et nécessitèrent les mesures de répression, plus sévères de jour en jour, à mesure que la couronne se croyait plus menacée. — Oh ! sans doute, je suis loin d'approuver ces rigueurs impitoyables, ce système de délation qui s'en allait corrompre la sainteté du foyer, qui plaçait le soupçon et la défiance là où la nature a mis l'affection et l'amour. — Cependant, je me sens moins disposé à blâmer, quand je vois tant d'épreuves opiniâtrément tentées pour ébranler la fidélité des Anglais, quand je pénètre dans cette entrevue mystérieuse de Bayonne, où Catherine de Médicis et le farouche duc d'Albe, jurèrent l'extermination du protestantisme, quand je vois le biographe du pape Pie V, faire honneur à ce pontife d'avoir fomenté des complots contre la couronne, je n'ose pas dire, la vie d'Elisabeth, quand j'ai sous les yeux la liste de toutes les conspirations, de toutes les insurrections qui se multiplièrent d'une manière effrayante ; en présence de tant de faits je me demande si le gouvernement d'Elisabeth ne se trouvait pas dans le cas de légitime défense et de légitime précaution ; s'il n'était pas de son devoir d'étouffer l'incendie qui menaçait d'une conflagration générale.

En parlant d'Elisabeth, on ne peut pas ne pas parler de

Marie-Stuart ; certes, voilà une page que je déchirerais volontiers dans la vie de la reine d'Angleterre ; quand on admettrait que la malheureuse captive souscrivit à des projets qui devaient amener sa délivrance, qu'elle ne fut pas étrangère au plan hasardeux de ce jeune gouverneur des Pays-Bas, cet aventureux Dom Juan qui voulait une couronne pour son front, et qui ne trouvait rien de plus beau que d'arracher de sa prison celle qui s'était appelée reine de France et d'Ecosse, pour s'asseoir avec elle sur le trône qu'il lui aurait rendu ; j'accorde que la veuve de François II eut tort de céder à de funestes influences et de s'obstiner à porter le titre de reine d'Angleterre, qu'elle fut imprudente d'écrire aux jours de sa prospérité cette lettre légère où les défauts et la vie d'Elisabeth n'étaient pas ménagés, j'accorde tout ce qu'on voudra, mais je soutiens qu'Elisabeth fut coupable de consentir au jugement de celle qui était venue lui demander un asile, elle fut coupable de fermer les yeux sur l'iniquité de la procédure, de faire périr auparavant Rabington et Ballard dont le témoignage servait de base à l'accusation, de ne pas permettre la confrontation de la royale accusée avec ses deux secrétaires dont la déposition était d'un si grand poids ; elle apprenait enfin à ne plus respecter l'auréole sacrée qui entourait le front des souverains, elle légitimait, autant qu'il était en elle, la condamnation du fils de son successeur, le jour où elle signait la sentence de mort d'une femme qui dit en mourant : J'ai été reine de France, j'ai été reine d'Ecosse, j'avais des droits à la couronne d'Angleterre, et je meurs sur l'échafaud ! — Car on se rappelle que soixante ans à peine séparent le billot de Fotheringay de l'échafaud de White-Hall....

J'ai hâte de détourner les yeux d'un spectacle qui m'afflige, et après avoir conclu qu'Elisabeth fit un usage quelquefois blâmable de son exorbitante prérogative, après avoir ajouté une chose qui se devinera facilement, qu'elle se montra aussi jalouse de ses droits temporels que de sa suprématie spirituelle, qu'elle exigea de ses sujets une obéissance *aveugle* et *passive*, et qu'elle voulut que la recommandation en fût faite tous les dimanches par son clergé, je laisserai à juger la situation politique et religieuse de l'Angleterre sous Elisabeth.

Essayons maintenant d'apprécier l'état intellectuel de ce pays : là, comme partout ailleurs, à la même époque, l'intelligence était sortie de son long engourdissement; l'Angleterre aussi avait participé à ce mouvement universel des esprits ; c'était une immense ardeur de connaître, de savoir,

et les rois eux-mêmes se faisaient honneur de placer leur nom à la tête d'un livre de controverse. Quand le protestantisme eut été établi, que les rois eurent à leur insu sans doute, ouvert libre carrière à toutes les opinions, ou, si l'on veut, à toutes les convictions religieuses, ce fut sur toute l'Europe un débordement soudain de libelles controversistes, de pamphlets mystiques, de livres théologiques, farcis d'un jargon que nous ne pourrions plus comprendre. C'était une *réhabilitation*, comme on disait, de l'Ancien Testament, dont les textes défigurés, torturés servaient, à la démonstration que recherchaient les auteurs : expliquons notre pensée par des preuves. — Si Elisabeth épargne Marie, dit l'orateur Pickering, elle sera comme Saül épargnant Agag, ou bien comme Achab épargnant Benhadad. — D'Essex s'excuse de n'avoir pas paru au conseil, sur l'exemple de David désobéissant à Saül ! — Le ministre Cecil disait, quelques années auparavant à ce même d'Essex : Les hommes altérés de sang ne vivront que la moitié de leurs jours; ces paroles, comme on sait, sont textuellement tirées de l'Écriture. — A l'époque où la reine paraissait donner quelque espoir à l'amour du duc d'Alençon, Stubbs comparait ce mariage à celui du Diable avec Dieu. — Quand Morton fut sur le pied de l'échafaud, il tomba dans des convulsions, signes du travail intérieur de l'esprit de Dieu. — Un imprimeur fut mis à mort pour avoir imprimé un livre, où l'on conseillait aux filles d'honneur de la reine d'imiter l'exemple de Judith tuant Olopherne, etc.

La renaissance des études classiques se fait aussi sentir : Elisabeth prononça plusieurs fois des harangues latines dans ses visites aux Universités de Cambridge et d'Oxford; plusieurs citoyens fondèrent, à leurs frais, des collèges où l'on enseignait la rhétorique, l'astronomie, la géométrie, la physique et les langues anciennes; lorsque quelques nuages s'étaient élevés entre la reine et son premier ministre, c'était avec des citations de l'Écriture ou avec des tirades de Virgile et d'Horace que Cécil les dissipait; Elisabeth traduisit Boëce, elle ornait ses dépêches de grec et de latin : lady Burleigh et lady Bacon étaient plus fières de leur savoir que de leur naissance, et Smith, de professeur devint ambassadeur et ministre. — Cependant l'ardeur pour les études classiques ne fut que secondaire en présence de la grande invasion biblique qui caractérise la littérature anglaise de ce temps-là et aussi celle du siècle suivant, et ici je ne puis m'empêcher de faire une observation qui n'est pas seulement applicable à l'Angleterre;

elle portait autrefois le nom de Joyeuse Angleterre, *Merry England;* quelle est la cause du changement opéré dans le caractère national? Je n'hésite pas à dire: la réforme! Le protestantisme, religion de doute et de froideur, assombrit l'âme et glace le cœur: examiner, est un travail; croire, est un plaisir: la réflexion et la foi ont toujours lutté dans le monde, et cette lutte n'est pas encore terminée: si celle-là triomphe, adieu les purs épanchements du cœur, les doux épanouissements de l'âme! Elle pourra se glorifier de ses penseurs profonds, elle pourra montrer avec orgueil Bacon et Leibnitz, ces deux protestants pères de la philosophie moderne; mais l'art, mais les prestiges, la poésie de l'art resteront toujours à la foi ardente et créatrice. — Si la réforme était venue 500 ans auparavant, nous n'admirerions point tant de basiliques superbes, ces hymnes de pierres que la foi lançait dans les airs, nous ne resterions pas en extase devant les tableaux de Raphaël!

Il nous reste à examiner l'Angleterre sous le point de vue matériel. Melville nous apprend que, dans un voyage qu'il fit d'Ecosse en Angleterre, il rencontra à Newcastle un Anglais envoyé par Elisabeth pour tracer une carte de ces contrées *dont on disait que le terroir était bon*, et que les guerres qui suivirent empêchèrent l'exécution de ce projet. — Ce passage serait précieux, si nous ne savions d'ailleurs qu'avant Elisabeth l'agriculture était souffrante, et qu'il n'y avait presque que des pâturages. Cette grande reine savait aussi bien que son contemporain, Sully, que le pâturage et le labourage sont les deux mamelles d'une nation; aussi protégea-t-elle la culture des terres, s'appliqua-t-elle à purger les campagnes des brigands qui les infestaient, à propager un goût ou plutôt une science qui est la source de la prospérité des empires; mais, comme il y a deux personnes dans Elisabeth, la reine habile et capable, et la reine jalouse outre mesure des droits de sa couronne, il arriva qu'elle comprima d'un côté l'essor qu'elle favorisait de l'autre. Comment cela? Une taxe odieuse, *purveyance*, s'était établie depuis long-temps, et insensiblement elle avait gagné tout le royaume. Les pourvoyeurs royaux avaient le droit de prendre dans les campagnes *tout ce qu'ils voulaient*, pour l'approvisionnement de la cour; si la reine voyageait, on prenait les chariots et les chevaux des cultivateurs, et comme Elisabeth se faisait toujours escorter d'une suite nombreuse, que ses voyages étaient assez fréquents, on conçoit tout ce que cet impôt avait d'onéreux. Ce qui encourage l'agriculteur, c'est l'espoir d'une moisson; mais, si

l'on vient couper ses épis, enlever ses bestiaux, il ne trace plus son sillon qu'avec dégoût, et pourtant c'est la sueur qui féconde la terre.— Ces abus excitèrent tant de clameurs, que l'année qui précéda celle de sa mort, Elisabeth fut contrainte de les abolir.

Mêmes obstacles à l'industrie naissante. Les monopoles, les priviléges sans nombre, l'entravaient : malgré l'arrivée des Flamands qui fuyaient les échafauds du duc d'Albe, malgré le grand nombre des réfugiés protestants qui affluaient en Angleterre comme dans un port, malgré l'accroissement et l'extension considérable que prirent les manufactures, elles furent loin d'atteindre à ce degré de prospérité que semblaient lui promettre tant d'éléments de fortune; l'industrie veut la liberté. — Cependant il y eut des améliorations notables : les Anglais apprirent à construire eux-mêmes leurs vaisseaux que jusqu'alors ils avaient achetés à la Hanse; les monnaies furent réformées, et les pièces anglaises furent les plus pures de toute l'Europe. Le goût du luxe éleva des palais, enrichit les commerçants et les artistes, répandit dans les classes moyennes une aisance, une richesse inconnues. Tout le monde sait que ce fut un simple particulier, Gresham, qui fit construire, pour le commerce et l'ornement de Londres, la bourse, qu'Elisabeth appela *Royal-Exchange*.

Mais ce qui accrut d'une manière inouie la fortune publique, ce qui prépara les brillantes destinées de l'Angleterre, ce fut le commerce extérieur, bien qu'il fût aussi comprimé par la prérogative royale. Ce fut sous le règne d'Elisabeth que le commerce anglais commença à prendre un développement immense; avant cette époque, l'Angleterre, aujourd'hui reine de la mer, était si peu connue, que, quand des négociants parurent pour la première fois dans les états Ottomans, le sultan confondait les Anglais avec les Français. — Il y avait bien eu déjà quelques essais, Henri VII avait encouragé l'expédition dans le Canada du Vénitien Gabotto : sous Edward VI, Chancelor avait découvert Archangel, et jeté les fondements du commerce anglais dans les mers et les Etats du Nord; mais ce n'était là qu'un début dans une carrière qu'il devait parcourir si belle et si glorieuse. — Elisabeth commence par détruire tous les priviléges dont jouissaient, en Angleterre, les Easterlings, la Compagnie de la Balance, et les Villes Hanséatiques, qui ne payaient jamais que 1 %, quelque considérable que fût l'impôt exigé des Anglais eux-mêmes; puis, elle accorde des priviléges à une foule de compagnies qui se partagent toutes les mers et les points

les plus importants du globe, Compagnie russe, Compagnie turque, Compagnie pour le commerce de Barbarie, Compagnie pour le commerce de la Guinée, Compagnie des Indes, dont le capital primitif ne fut que de 400,000 liv. st., Compagnie pour les découvertes, etc. Alors, on vit se jeter sur la mer une foule d'*adventurers* qui la sillonnèrent dans tous les sens, allèrent faire connaître partout le nom et la puissance des Anglais, rapportèrent en Angleterre les trésors audacieusement enlevés sur les caraques espagnoles, ou dans les villes mal défendues de l'Amérique; alors, sur toutes les latitudes du monde, on vit flotter le pavillon d'Elisabeth, préludant, par de soudaines apparitions, à une possession définitive; Forbisher le montre au Labrador et au Groenland, Raleigh à la Guyane; Davis cherche au nord-ouest un passage pour les Indes et pénètre jusqu'au 73.me degré de latitude; Cumberland se signale par dix expéditions brillantes, Cavendish fait le tour du monde et renvoie en Angleterre 19 vaisseaux chargés d'or, avec cette lettre à Elisabeth : J'ai découvert tous les endroits soumis à l'Espagne. — Drake apparaît partout, partout navigateur heureux, capitaine habile, et aperçoit, en pillant Carthagène, les eaux de la mer Pacifique qu'il devait bientôt traverser le premier : je n'en finirais pas, si je voulais citer tous les noms qui le méritent; c'était dans toute l'Angleterre une ardeur immense, un élan irrésistible, une universelle activité; la reine encourage ses braves *adventurers* et *s'associe* avec eux; lorsque Drake, de retour de son fameux voyage autour du monde, eut débarqué à Plymouth, elle voulut dîner avec lui sur son vaisseau; les grands suivirent l'exemple de leur souveraine, ils équipèrent des vaisseaux, et coururent ou envoyèrent à la recherche d'une côte inexplorée.

On serait presque tenté de pardonner à Elisabeth son despotisme et sa violence, quand on la voit seconder si puissamment une impulsion qui doit être si favorable au bien-être de ses peuples. — Une nation éclairée, et l'Angleterre commençait à le devenir, ne supporte le despotisme que quand il lui donne la fortune ou la gloire; Elisabeth donna l'une et l'autre à l'Angleterre. — Laissons faire d'ailleurs, lorsque l'esprit commercial sera devenu l'esprit public, le commerce qui ne vit que de liberté saura bien briser les chaînes dont la royauté veut le charger; l'histoire est là tout entière pour prouver la vérité de cette pensée de Goldsmith : Il n'y eut jamais de peuple essentiellement commerçant et essentiellement esclave !

L'histoire d'une nation, dans les temps modernes surtout, sera toujours incomplète, si l'on isole cette nation de celles qui l'entourent, et avec lesquelles elle a dû se trouver en rapport : jusqu'ici, nous n'avons étudié l'Angleterre que chez elle, et comme si elle avait existé seule au monde; nous devons maintenant chercher à connaître le rôle qu'elle a joué dans les événements politiques de l'Europe, l'influence qu'elle a conquise, la part de gloire qu'elle a obtenue. — Ici s'ouvre une carrière bien longue, que nous abrégerons le plus possible, comme nous avons fait pour le reste.

Lorsque Elisabeth monta sur le trône, elle était seule, sans alliés; reine d'un pays où elle comptait beaucoup d'ennemis, voisine de l'Ecosse livrée à l'influence de la France, de la France où régnaient les Guise, elle avait à redouter la puissance et les trésors du roi d'Espagne qui se posait en champion du catholicisme; elle pouvait craindre les foudres de l'église qui allaient gronder dans la catholique Irlande.... La fille des Tudors comprit tout le danger, conjura tous les orages, brava toutes les tempêtes; elle choisit pour conseillers des hommes éclairés, des politiques adroits, des serviteurs fidèles; il suffit de citer trois noms : Cecil, Bacon, Walsingham! et, sans ambition, mais aussi sans peur, elle attendit. Le péril le plus imminent vint de l'Ecosse, elle se tourna de ce côté-là. L'occasion était favorable; la reine Marie était catholique, et le terrible Knox avait rendu l'Ecosse protestante. Elisabeth s'annonce comme la protectrice des réformés, l'or grossit tous les jours le nombre de ses partisans, les Français sont chassés, et Marie-Stuart est déjà prisonnière dans son royaume; sa légèreté, son imprudence, travaillaient pour Elisabeth, la nièce des Guise ne sut qu'amasser des tempêtes, et quand elles se déchaînèrent, elle fut forcée de demander un refuge à la femme qu'elle avait offensée; la colombe s'était abattue dans le nid du vautour. — On sait le reste. — Dès-lors l'Ecosse avait fini son rôle de nation, l'habile Elisabeth divisa, arma les hommes contre les hommes, les passions contre les devoirs, les intérêts contre la fidélité; elle affaiblit un pays qui l'inquiétait à bon droit, et put dire qu'on ne verrait plus *d'armée descendre des monts Grampians dans les plaines d'Albion.*

Dans le même temps, Philippe II, qui ne respectait que les arrêts de l'Inquisition, décrétait la ruine des libertés flamandes. Il avait fait passer les Alpes à ce duc d'Albe, sombre comme son maître, sanguinaire comme Néron : le *conseil de sang* couvre les Pays-Bas d'échafauds, et l'exécrable exécuteur des

ordres du roi d'Espagne se vantait d'avoir fait périr 18,000 personnes en six ans. Tout ce qui n'avait pas été tué se sauva dans les bois ou sur les flots, et les *gueux* de terre et les *gueux* de mer jurèrent de ne pas obéir au *tyran*. Guillaume d'Orange était l'âme de cette généreuse insurrection d'où est sortie la liberté hollandaise. Philippe s'obstina ; il envoya pour l'écraser des milliers de soldats et les trésors du Pérou: tout fut perdu. Elisabeth applaudissait de l'autre côté de l'Océan, et quand elle sut que Dom-Juan projetait une descente en Angleterre pour délivrer Marie-Stuart, elle descendit elle-même dans l'arène ; elle donna de l'or, elle donna des hommes, elle prit ouvertement en main la cause des insurgés, et les insurgés l'emportèrent enfin sur Farnèse lui-même. — Cette protection accordée par Elisabeth à la Hollande naissante faillit être fatale à ses successeurs ; car, 60 ans plus tard, Ruyter pénétrait dans la Tamise, et les marchands d'Amsterdam étaient les rois des Indes.

Ce fut la même politique qui dirigea la conduite d'Elisabeth à l'égard de la France. — Le jésuite Daniel, avoue que si l'Ecosse et la France avaient été tranquilles, l'Angleterre aurait été attaquée. — Elisabeth le savait bien, elle savait bien que les Guises étaient ses ennemis déclarés, elle les prévint : Alors fermentaient en France les premiers germes des guerres religieuses qui devaient l'ensanglanter pendant trente ans ; l'ambassadeur anglais Trockmorton s'abouche avec les principaux chefs du parti protestant ; leur promet les secours de sa souveraine, les engage à lever l'étendard de la révolte. La Renaudie ne tenta la fameuse conjuration d'Amboise qu'au retour d'un voyage qu'il fit en Angleterre. Des sommes d'argent furent remises à l'amiral Coligny ; cent mille écus d'or et des munitions d'artillerie furent expédiés à Condé ; et quand le massacre de la Saint-Barthélemy vint épouvanter le protestantisme, Elisabeth n'oublia point ce qu'elle devait à sa sûreté personnelle et au maintien de sa religion. Elle travailla à diviser le parti catholique lui-même, elle encouragea l'ambition du jeune duc d'Alençon ; puis quand elle eut exaspéré le frère contre le frère, elle fit accepter sa médiation, stipulant quelques garanties pour ses co-religionnaires. Plus tard, lorsque des rochers du Béarn sortit un jeune prince, rempli d'ardeur et de courage, zélé pour la cause protestante, Elisabeth comprit bientôt que c'était là le rival qu'il fallait opposer à Henri de Guise, hautement appuyé du roi d'Espagne. — Henri de Navarre déconcerta tous les plans ambitieux de Guise et de Philippe II, qui avait voulu faire de

la France une succursale de l'Espagne et ajouter un nouveau royaume à tant de royaumes. — Grâce à Elisabeth, la maison de Bourbon monta sur le trône, et la nationalité française fut sauvée.

Il n'y avait pas long-temps que les rois d'Angleterre avaient pris le titre de rois d'Irlande; mais l'Irlande ne leur appartenait pas : Toute cette population cotholique ne voyait qu'avec indignation les efforts de l'Angleterre pour l'arracher à la religion de ses pères, et le fameux Shane O'Neal se rendit assez redoutable dans l'Vlster pour que Elisabeth consentît à traiter avec lui. Il vint à Londres, la cour voluptueuse d'Elisabeth fut ébahie à la vue de cette taille colossale, de ces membres nerveux couverts de peaux de bêtes, de ces traits mâles et robustes qui rappelaient les temps barbares : O'Neal fut l'allié d'Elisabeth ; quelque temps après, l'Anglais Piers l'assassina ; on avait peut-être eu peur. — Quoi qu'il en soit, les ennemis d'Elisabeth ne manquèrent pas de profiter de l'aversion des Irlandais pour elle; Philippe et le pape Grégoire virent que c'était là le côté le plus vulnérable : Grégoire déclare Elisabeth déchue du royaume d'Irlande, Philippe envoie des troupes qui débarquent à Smerwich, où descend dans le même temps San-Giuseppe avec 700 hommes et 5,000 fusils que lui a fournis le pontife. Les Irlandais sont appelés à une croisade, en vain le comte Desmond rallie des milliers d'indigènes, la fortune n'abandonna pas Elisabeth, les Espagnols furent égorgés à Smerwich, et la tête de Desmond fut portée en Angleterre, où on la planta sur le pont de Londres. On envoya en Irlande des colonies agricoles, l'Irlande n'en voulut point, et Tyrone renouvela avec l'Espagne et le pape une alliance formidable, et battit les Anglais à la célèbre journée de Blackwater; mais mal secondé de l'Espagne affaiblie, et du pape qui ne lui envoyait que des indulgences, il se soumit, Mountjoy pacifia l'Irlande.

Enfin, après s'être rencontrés partout, en Flandre, en France, en Irlande, en Amérique, les deux ennemis vont se prendre corps à corps. Philippe veut se dédommager de la perte de la Hollande par la conquête de l'Angleterre, conquête certaine. — N'a-t-il pas une bulle du pape qui lui donne l'investiture? N'a-t-il pas dépensé pour l'armement 36 millions? N'a-t-il pas équipé 150 énormes vaisseaux, chargés de 3,565 pièces de canon et de 21,855 marins? N'a-t-il pas ordonné à Farnèse de se tenir prêt à passer la Manche avec l'élite de sa noblesse? Si sa flotte est mal pourvue de vivres, ne l'a-t-il pas remplie de chaînes réservées aux Anglais, de poëtes

pour chanter l'hymne de la victoire, de prêtres pour entonner le *Te Deum* sur le rivage ennemi ?.... Elisabeth monte à cheval, anime, exhorte ses soldats : l'enthousiasme fut général. L'Angleterre avait des marins habiles, Drake et Cavendish et Forbisher et Howard et tant d'autres. Les énormes vaisseaux de l'Espagne manœuvraient péniblement, Drake les harcelle, en prend quelques-uns, brûle les autres, le reste échoua sur les côtes de la Hollande, de l'Ecosse et de l'Irlande, et Medina-Sidonia fut heureux de retourner à la Corogne, avec les débris mutilés de l'INVINCIBLE ARMADA. — Philippe fut atterré, mais non pas son ambition; trois fois encore il arma contre l'Angleterre, et ses flottes furent trois fois battues et repoussées par les vents et les Anglais; il y perdit l'honneur et la fortune de l'Espagne : après s'être défendue, Elisabeth attaqua à son tour; d'Essex brûla Cadix, dévasta les côtes du Portugal et menaça Madrid; cet empire immense, qu'on appelait les états Espagnols, était un grand corps dont Philippe brisa tous les ressorts; après lui ce ne fut plus qu'un je ne sais quoi qui tombait en dissolution.

La fin du XVI.e sciècle présente un spectacle curieux : d'un côté une grande nation qui s'en va, de l'autre un grand empire qui s'élève. L'Angleterre prend en main le sceptre de l'Océan, sa marine est forte et exercée; elle commence à peser d'un grand poids dans la balance européenne; des ambassadeurs ou des rois de tous les pays viennent reconnaître sa grandeur st sa puissance; pendant que Philippe II, maitre des plus riches pays du monde, laissa mourir dans ses mains tant de germes de fortune et d'élévation : il a brisé les antiques fueros de ses provinces; il a mis ses soldats au service d'une religion qui n'a pas besoin du bras des hommes : son insatiable ambition a fait verser le plus pur sang espagnol; il a épuisé ses états par les impôts, les guerres, les persécutions; il a étouffé la pensée, en augmentant encore les pouvoirs de l'inquisition, la plus formidable machine de compression intellectuelle qui soit sortie du cerveau des hommes, pour me servir de l'expression de M. Carné : il a imposé la stérilité à la terre en lui enlevant les bras qui l'eussent fécondée; il a ruiné l'industrie en s'acharnant à la destruction d'une race malheureuse, à laquelle l'Espagne avait dû tant de siècles de bonheur; il a déshonoré son siècle par une banqueroute infâme, il a tué enfin une nation pleine de santé et de vie... Oh! je ne crois pas Ferreras, quand il raconte que cet homme là mourut calme.

ACH. FRANÇOIS.



DE LA MUSIQUE A NANTES,

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS,
JUSQU'A NOS JOURS.

CONCERT HISTORIQUE

DONNÉ AU BÉNÉFICE DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE NANTES,

LE 2 AVRIL 1837, A LA MAIRIE.

RÉSUMÉ HISTORIQUE.

« Celui dont l'âme repousse la musique, et qui » n'est point ému par l'harmonie des tendres ac- » cords, est capable de trahison et de perfidie : les » mouvements de son âme sont lents et mornes » comme la nuit. Ne vous fiez point à un pareil » homme. » **SHAKESPEARE.**



L'ALLIANCE intime entre les travaux manuels et les beaux-arts, qui se protègent, se soutiennent mutuellement, est un des traits les plus saillants de notre époque sur tous les siècles antérieurs. Tout tend, au reste, aujourd'hui, à l'unité. La société humaine n'est plus parquée. Les jouissances diverses se présentent accessibles à tous. Ainsi, n'est-ce pas un des faits caractéristiques du temps actuel, appliqué spécialement à la

ville de Nantes, qu'un des membres d'une Société Industrielle vienne ici présenter le résumé historique de la musique dans notre ville ? — Ne croyez pas y voir une individualité. Non, c'est le fait général de notre siècle. Sa tendance est l'union en tout et pour tous. Quelques discussions intéressées, plus bruyantes que profondes, ne détruisent pas cette assertion, et la masse s'en occupe plus qu'elle ne s'en agite. Pour exemple, je montrerai cette assemblée et son but : l'un des beaux-arts s'alliant à l'industrie pour l'éducation du fils de l'indigent. — Il nous a fallu avoir sans cesse ce but devant les yeux pour ne pas abandonner vingt fois cette séance musicale. En effet, l'épidémie, qui semble n'avoir pas épargné une seule maison de cette ville, nous poursuivant avec une fatalité désespérante, nous a, depuis deux mois, forcés à des remises successives. Aujourd'hui encore, elle devait nous arrêter : plus d'un douloureux motif pouvait nous y engager ; mais nous nous sommes dit que nous n'avions pas le droit de remettre un acte de bienfaisance auquel chacun de nous, auditeur ou exécutant, s'est empressé de s'associer ; car, je dois le déclarer avec franchise, s'il ne se fût agi que d'un amusement sans profit pour les classes souffrantes, nous n'eussions pas balancé un instant à renoncer à notre projet.

Soyons donc fiers de nos efforts d'aujourd'hui, quelque légers qu'ils paraissent à des esprits irréfléchis : soyons-en fiers, je le dis avec vanité, lorsque rien dans le passé ne peut nous offrir une alliance aussi complète pour faire le bien ; car, rien, dans ces efforts communs, ne dénote la vanité de position, la pensée exclusive d'une opinion, la domination d'un parti. Une même pensée unit en ce moment toutes les âmes, et cette sympathie, tolérante et généreuse, garantie d'indulgence, m'enhardit dans la tâche que j'entreprends. — Non, le passé n'offre rien de ce qui nous frappe en ce jour...... mais c'est un autre passé que je dois résumer.....

I.

Sans affirmer qu'au temps d'Abraham, un barde (1) celte inventa la musique, on conçoit que, pour dire sérieusement ce qu'elle fut chez nos bons aïeux, je n'invoquerai ni l'Apollon des Grecs, ni l'Apollon des Celtes, ce *Bélénus* breton, ou plutôt le Dieu nantais *Bol-Janus* (2), en honneur chez les prêtresses des îles sacrées, parmi lesquelles brilla la plus célèbre des fées bretonnes, cette fameuse *Mor-Gane* (3), *née de la mer* comme la Vénus antique. Il serait fort difficile, en effet, de retrouver la trace des chants mystérieux au moyen desquels les neuf prêtresses (le nombre des muses) calmaient ou agitaient les flots, quand les matelots tremblants invoquaient leur céleste puissance, dans la retraite mystérieuse que baignait la Loire (4), ces mêmes prêtresses qu'on retrouve dans le culte emblématique de Vesta (5).

Mais, dans mon ignorance, car peut-être la persévérance m'initierait davantage à ces secrets du passé que Dieu révèle aux imaginations laborieuses, je n'irai pas médire de nos ancêtres sur la vieille terre bretonne. Cette nation qu'on dit barbare, n'a-t-elle pas fondé Venise? — Sous la conduite d'Ogmius, ce demi-dieu du chant chez les Celtes (6), les Samnites de Nantes ne sont-ils pas allés donner naissance aux Samnites de l'Italie (7)? — Des habitants des bords de la Loire, long-temps avant le siècle d'Homère, n'ont-ils pas quitté ces bords pour aller habiter les côtes de la Méditerranée (8)? — Enfin, la langue armoricaine n'est-elle pas en-

---

(1) Voir, dans la *Chronique Musicale* du *Breton* du 12 mars 1837, la notice sur *la musique aux premières époques de la Bretagne*, publiée comme note à l'appui de ce résumé.

(2) Voir la note précédente.

(3) « Morgain, la sœur du roi Arthur, sut des enchantements et » des *carreaux* (sortiléges), plus que nulle autre femme. » (*Roman de Lancelot du Lac.*)

(4) Voyez Strabon, Amédée Thierry, Michelet, etc. — Voyez aussi M. Meuret, *Annales de Nantes*.

(5) Numa introduisit à Rome les druidesses, gardiennes du feu sacré, et, sous le nom de vestale, les rendit héritières de l'antique vénération dont jouissaient les prêtresses des Celtes. (M. Ursin. *Sur la religion primitive des fondateurs de Rome. Lycée Armoricain*, 5.e vol., p. 213 et 214. — Rapport de M. de Tollenare à la Société Académique, en 1822, p. 114.)

(6) Voir la première note.

(7) *Histoire de Nantes*, par l'abbé Travers.

(8) Les Ligériens, qui pénétrèrent dans le Latium. — *Lycée Armoricain*, vol. 5.e, page 227 : *Dissertation de M. Ursin*, *sur les colonies celtiques*.

core parlée dans plusieurs contrées de l'Italie (1)? Et si, plus tard, nous avons pris à ce même peuple des chants plus mélodieux, affirmera-t-on que les Italiens ne nous ont pas rendu, embellis et perfectionnés, les premiers chants que leur portèrent nos aïeux ? — S'il faut en croire Emile Souvestre, l'Italien lui-même n'a pas une oreille plus juste, un sentiment musical plus passionné que nos paysans bretons (2). Il est vrai que Souvestre ne parle pas des Nantais. Cependant pourquoi ce Rossini tant vanté ne descendrait-il pas d'un des vieux Bretons, fondateurs de la Venise Musicale, où naquirent Stradella, les deux Marcello et Salieri (3)?

Des suppositions moins probables ont été faites par les plus vénérables antiquaires des temps présents et passés, et si nos chroniqueurs attribuent l'origine de la Bretagne au *duc* romain Brutus (4), il est bien permis de chercher des arrière-petits enfants des Venètes, dans les compositeurs vénitiens. (5)

Dans une autre supposition, et l'on n'écrit guères autrement l'histoire ancienne, si, comme un de nos étymologistes les plus hardis l'a démontré, le premier collége de druides fut établi à Nantes par un fils du patriarche Noé lui-même, qui fonda notre ville, et lui donna son nom, *Naounet*, la ville de Noë (6), nous n'avons pas moins à nous enorgueillir de notre passé. En effet, quand partout les peuples chantaient à l'unisson, comme le font encore des Bretons dégénérés, *les anciens Bretons chantaient en parties différentes*, ainsi que le prouve la découverte récente d'un manuscrit contenant des *morceaux de musique des anciens druides Bretons, à deux parties, c'est-à-dire la basse et le dessus.* (7)

Après cela, car on ne découvre pas tous les jours des

(1 et 2) Voir la première note de la page précédente.

(3) On sait que Pesaro, lieu de naissance de Rossini, est situé sur le golfe de Venise.

(4) Suivant *le bréviaire des Bretons*, le fabuleux Brutus et son compagnon Corineus débarquèrent près de Nantes.

> Les deux ducs et leurs gens tant ensemble nagèrent
> Qu'àl a bouche de Loire leurs vaisseaux arrivèrent.

(5) Voir la première note de la page précédente.

(6) Démonstration de l'avocat Biré. — Voir la biographie des écrivains de la Bretagne, par M. Miorcec de Kerdanet.

On lit dans un livre du conseiller Tassin, imprimé en 1631 : « Plusieurs » croyent que Nantes ou Nantez (issu de la race de Noé), l'un de nos » vieux rois Gaulois, qui regnoit environ l'an 1253 d'auant notre Seigneur, » en ietta les premiers fondements de long temps auparauant la naissance » de Rome, selon Maneton, et lui imposa son nom. »

Moreau de Mantour prétend que *Bel-Janus* était *Noé*.

(7) Voyez le résumé de *l'Histoire Philosophique de la Musique, par M. Fetis.*

manuscrits druidiques, ou au moins des manuscrits écrits d'après les traditions druidiques ; après cela, rien, hors quelques souvenirs vagues sur les fêtes musicales données par les Romains, chez ce même peuple qui, hélas! loin de pénétrer en conquérant dans le Latium, ou d'aller fonder Venise, était à son tour subjugué par les légions de Rome... Tristes souvenirs, souvenirs des étrangers foulant de leurs pas le sol de la patrie, en y laissant une trace que la honte n'efface jamais !.. Je ne m'y arrêterai pas : c'est déjà trop de les trouver dans l'histoire... Et cependant je ne puis m'empêcher de dire qu'un peuple envahisseur, au milieu de ses vengeances et de ses rapines, porte toujours avec lui quelque bien en compensation (1). Ainsi, pour effacer d'un seul trait de plume deux souvenirs pénibles, ces soldats du Nord que le courage trahi de notre grande armée laissa pénétrer dans la France à des temps plus rapprochés, donnèrent à nos musiques militaires une amélioration remarquable.... *Rassurez-vous*, je ne dirai plus rien de semblable, *je n'en parlerai plus*. (2)

J'ai de plus nobles, de plus doux souvenirs à rappeler ; car nos traditions ont perpétué les noms des bardes armoricains qui furent les devanciers des troubadours, les instituteurs des trouvères, et dont la tâche était de célébrer la gloire des héros. — Assis sur les vertes alluvions de la Loire, peut-être dans cette prairie qui porte encore le nom de *trente moult* braves chevaliers, le barde chantait aux accords de sa harpe d'ivoire. Sa voix était comme la voix de la patrie; elle disait : « Le passé n'est rien sans sa lyre.... Elle » résonne ! soudain le passé se ranime.... Il ne reste de té- » nèbres et d'oubli que dans le tombeau du traître ou du » lâche. » (3)

— Et quels étaient encore les chants du barde ? — Des leçons que nous pourrions suivre encore : « Adore Dieu.... » Aime ton ami, et malheur à toi si tes pleurs ne l'ont pas » accompagné dans son dernier asile.... Le ciel punit les » cœurs ingrats.... Ecoute avec délices la voix d'une femme... » Que ton regard s'enivre de la voir.... Donne-lui ta vie pour » en être aimé.... Regarder, écouter, aimer ainsi, c'est avoir » une belle âme, c'est se rendre digne de la tendresse de sa mère. »

La musique était si bien en honneur chez nos aïeux, qu'au IV.e siècle, le roi Erech portait, dans la cérémonie de son

(1) « Les peuples que Rome avait vaincus cultivèrent comme elle les beaux-arts, qui consolent dans l'adversité, et donnent de la dignité à l'infortune. » (*Ed. Richer, Histoire de Bretagne.*)

(2) En me rappelant Béranger.

(3) Marchangy.

couronnement à Nantes, un manteau brodé par les fées bretonnes, ces belles vierges des îles sacrées de la Loire, dont l'aiguille avait représenté sur le manteau royal les sciences et *la musique* dans leurs attributs. (1)

Alors, pour faire l'éloge de nos paladins bretons, on disait :

Moult scut de lais, moult scut de notes.

Il ne faut pas omettre d'ajouter qu'un *lai* n'était pas seulement un récit poétique, mais une pièce de vers chantée (2).

Or, plus tard, ces lais furent traduits dans toute l'Europe (3), et si nous avons quelque droit de revendiquer l'origine bretonne de Rossini, ne nous est-il pas égalcment permis de croire que les immortels génies dont l'Allemagne s'honore, ont pu faire des emprunts aux mélodies mélancoliques de l'Armorique, puisqu'au XIII.e siècle cette Allemagne vit les plus célèbres trouvères se réunir pour chanter les anciens *lais* (4) que nos bardes faisaient jadis entendre en s'accompagnant de leurs instruments. (5)

Les bardes bretons étaient, en effet, les plus renommés de leur temps (6), et l'on appelle encore aujourd'hui *bards*, en Bretagne, les joueurs de vielle et de violon (7).

Partout nos traditions repoussent cette accusation de barbarie, qui nous est jetée si gratuitement. — Quand, au VI.e siècle, l'invasion de l'Angleterre par les Saxons fut consommée, ses bardes vinrent chercher un asile dans le pays où régnaient les lois qu'Hoël avait apportées en débarquant sur le sol nantais (8). — Ces lois exigeaient qu'un musicien fît partie de la maison du roi. « Aux trois fêtes principales de l'année, l'officier du palais, qui devait être le plus proche parent du roi, remettait la cithare (9) aux mains du musicien; mais le musicien devait ses chants à ce grand officier toutes les fois que celui-ci les demandait. A la reine était acquis le même privilége. — Lorsque l'office du musicien vaquait, le concours en décidait. Le vainqueur devait au juge une corne de buffle, un anneau d'or et le coussin sur lequel il s'était assis. — Le musicien prenait rang immédiatement après

---

(1) Chrestien de Troyes, dans son roman d'*Erec.*

(2 et 3) Voyez *M. De la Rue*, et surtout *Marie de France.*

(4) Discours de M. Ursin à la Société Académique, en 1828.

(5) Chaucer, dans ses contes de Cantorbery, cité par M. Ursin.

(6) Voir la note première de la page 195.

(7) *Richer*, *Histoire de Bretagne.*

(8) Discours de M. Ursin à la Société Académique, en 1828.

(9) La cithare du roi était estimée 120 deniers. — Le musicien du roi Hoël s'appelait Huvarnion, *parfait musicien*, *composeur de balets et chansons*, et qui fut le père de Saint-Hervé.

le juge. Il chantait d'abord la louange de Dieu, puis celle du chef du pays ou des autres chefs des nations. S'il avait quelque demande à faire au roi, il entonnait un chant. S'il sollicitait quelque chose d'un homme libre, il chantait trois cantiques. S'il s'adressait à un homme du peuple, il devait chanter jusqu'à ce que celui-ci tombât de lassitude ou n'osât se coucher (1). »

Les chants des bardes gaulois ne se conservèrent alors que dans notre Bretagne. Là seulement ils eurent des successeurs, et l'on vit encore au V.e siècle le barde *Guinclan chanter aux Bretons les destinées futures de leur patrie* (2).

Les lois de Hoël disaient aussi : *Un baron doit avoir pardessus toute chose sa harpe, son manteau et son échiquier....* La harpe est indiquée la première. — *Tout Breton doit avoir une femme vertueuse et une harpe bien accordée....* La femme est ici la première, et c'est une preuve nouvelle de cette délicatesse qu'on voudrait refuser à nos pères (3).

Ces citations font ajouter croyance aux érudits qui désignent la Bretagne comme ayant droit au plus ancien usage

---

(1) Documents recueillis par M. A. Duchatelier. (Voir aussi la note première de la page 195, et les *Lettres d'un Armorique* par Richer.)

(2) Voir *les Derniers Bretons* d'Emile Souvestre, notamment le chapitre des *Poésies de la Bretagne.*

Le manuscrit de *Guinclan* existait encore en 1701, à Landevennec, et l'on assure que M. Hersart de la Villemarqué avait retrouvé, en 1836, ce manuscrit, qui s'est de nouveau perdu. On affirmait également que ce manuscrit avait été remis à M. Mérimée, qui a déclaré cette assertion fausse.

(3) Les mêmes lois disaient :

« *Il y a trois choses dont l'homme libre ne doit pas manquer, une cithare, une natte en jonc et un chaudron....* »

Toutefois, comme il n'y a rien de nouveau en ce monde, et que l'invention n'y est qu'une amélioration ou un souvenir plus ou moins éloigné du passé, la charte de Hoël n'était qu'une loi renouvelée des Grecs et des Romains. Tous les écoliers savent que l'orateur ami de Roscius, affirmait qu'on n'était rien, *si l'on ne savait pas chanter.* Chez les Grecs, la rhétorique lycéenne nous rappelle que *Thémistocle ayant refusé, dans un festin, de jouer d'une lyre qu'on lui présentait, fut regardé comme un homme mal élevé....*

Cependant, par une singulière et injuste contradiction, une vieille coutume de Bretagne porte que *les vils ménetriers ne étaient dignes de se entremetire de droict....*

Mais, puisque j'en suis aux anecdotes anciennes, une encore, ce sera la dernière, pour m'élancer ensuite loin au-delà. Aristote raconte fort sérieusement que les chevaux sybarites aimaient passionnément la musique ; les Crotoniates imaginèrent, pour vaincre plus sûrement leurs cavaliers, de conduire avec eux un grand nombre de joueurs de flûte. Animés par ces instruments, les chevaux musiciens se débarrassèrent de leurs cavaliers par des bonds de gaîté, et allèrent se ranger, en piaffant, du côté des Crotoniates.

de la harpe dans l'accompagnement. Nous pourrions aussi revendiquer l'ancienneté de l'usage de l'orgue, puisque nos plus vieux chroniqueurs en font mention (1).

La musique eut un grand éclat à Nantes, à la fin du VI.e siècle, à l'inauguration de la cathédrale de Saint-Félix (2).

N'ayant pas la moindre envie de faire parade d'une érudition dont je serais fort embarrassé, s'il fallait suivre l'art dans ses diverses transformations, tâche qui ne peut appartenir qu'aux histoires générales de la musique, je me borne à constater que, dans le VII.e et le VIII.e siècle (3), au milieu de l'ignorance générale de cette époque, la musique était le seul des beaux arts en honneur dans notre province (4). — Ensuite, sans trop m'inquiéter de quelques omissions, j'arrive plus spécialement à notre ville, en rappelant qu'un de ses enfants, Abeilard, fut au nombre des musiciens que nous pouvons considérer comme nous appartenant.

Héloïse a vanté *la douceur et l'expression de ses* mélodies, *auxquelles les cœurs les plus insensibles ne pouvaient refuser leur admiration. — Eh! quels charmes,* lui écrivait-elle, *n'avaient pas les chansons tendres que l'amour vous dictait! Quelle douceur dans les paroles et dans les* airs!

Un de nos compositeurs les plus érudits cite Abeilard comme le seul compositeur de mélodies du XI.e siècle, dont le nom soit parvenu jusqu'à nous (5).

Je prie de croire, quelque passion que j'aie pour les chevaux, que je n'invente rien. Je copie textuellement mon auteur.

Chez nos chevaux bretons, la puissance de la musique n'eut pas une aussi funeste influence; elle les animait au contraire au combat. Les légendes mentionnent qu'au temps de ces tournois qui se donnaient sur notre place du Bouffay et au château de Nantes, nos chevaux nantais hennissaient et prenaient une ardeur nouvelle, quand les trompettes annonçaient leur entrée dans la carrière. Leurs successeurs sont bien dégénérés !....

(1) Voir, dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 23 et du 24 mars 1837, la notice sur *la Musique à la cathédrale de Nantes.*

(2) Voir, dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 12 mars 1837, la notice sur *la Musique à la fin du VI.e siècle à la cathédrale de Nantes.*

(3) Au VIII.e siècle remonte l'usage des cloches dans la plupart de nos églises. (*Guépin, Histoire des Progrès de Nantes.*)

(4) *Ed. Richer, Histoire de Bretagne.*

« Les chants nationaux, le plain-chant, telle était alors toute la musique des peuples les plus civilisés.... Mais les chroniqueurs ont traité la musique avec trop de négligence et de légèreté, pour qu'il soit facile d'en écrire l'histoire. » (*Chapelle, musique des rois de France, par M. Castil-Blaze.*)

(5) *Résumé philosophique de l'Histoire de la Musique, par M.*

Dès lors je trouve un autre nom qui ne manquera pas d'éclat dans mon récit : c'est celui du sire de Bouteiller, trouvère du XIII.ᵉ siècle, qui, adressant une chanson à l'un de ses amis, lui demande : *S'il estoit fins amis d'une dame jolie, et elle sans tricherie l'aimast, que personne ne le scût, lequel doit plus douter, ou lui de la prier d'amours, ou elle de lui octroyer* (1) ?

Jean Bouteiller était contemporain de Pierre-de-Dreux, duc de Bretagne, qui composa à Nantes diverses chansons, musique et paroles. — Plusieurs auteurs ont cité celle où il demande à Benard de la Ferté *lequel vault mieux de proesse ou largesse* ? mais aucun de nos érudits parisiens n'a fait mention du manuscrit trouvé en Bretagne et *noté* (2), qui renferme une chanson adressée par ce duc à son amie :

Nouviaument m'est pris envie
De bien aimer por amors :
Car mon cuer ne pense aillors
Qu'en ma douce seignorie ;
Mon cuer qu'elle tient doucement
En sa prison estroitement
Ou j'aime miex tosjors languir
Que d'autres fere mon plesir, etc.

Ces mêmes érudits ont également gardé le silence sur les chansons de l'ami de Pierre-de-Dreux, ce poëte champenois Gaces Brulez, qui demeura plusieurs années à Nantes. Ils firent ensemble *les plus belles, les plus délectables et les plus mélodieuses chansons qui furent oncques oyées.*

Mais voici quelque chose de plus grave : D'après l'évêque poëte Fortunat, qui, dans ses œuvres, vante la musique des Bretons (3), et ne recommande pas moins la gloire des princes de son temps à la harpe armoricaine, qu'à la lyre la-

---

Fetis. — Abeilard se trouvait à Nantes en mars 1128. — « Abeilard a composé un grand nombre d'hymnes, paroles et musique ; il a dirigé tous les chants qui s'exécutaient à l'église du Paraclet, et il a fait le bréviaire pour l'office divin. » (*Delaborde.*)

(1) Dans le XIII.ᵉ siècle, un autre Bouteiller est cité comme un habile chanteur pour son temps ; mais il n'est ni Nantais, ni Breton ; c'est le chevalier Bouteiller de Senlis, dont partout on louait les gracieuses chansons, composées et chantées par lui.

(2) Note sur les chansons de Mauclerc, par M. de Kerdanet. (9.ᵉ vol. du *Lycée Armoricain.*)

M. Lédan, de Morlaix, a recueilli chez les paysans un grand nombre de chansons bretonnes, paroles et musique. Presque toutes ces chansons ont rapport à la chevalerie. Leur publication formerait un volume fort curieux.

(3) M. de la Rue.

tine (1); nos bardes, dès les premiers temps de l'ère chrétienne, se servaient d'un instrument à archet, monté de six cordes. J'ajouterai que le *rebec*, le plus ancien instrument à cordes en France, est connu depuis l'éternité dans l'Armorique. Un professeur du conservatoire, M. Cartier, appuyant cette croyance, a prouvé que le violon, inconnu aux anciens, est né chez les druides, où le trouva Jules César après la conquête.

Un autre instrument n'est pas moins ancien dans nos contrées, c'est le *bignou* ou *cornemuse*. A toutes les fêtes, de temps immémorial, les danses se sont animées dans nos campagnes, au son de cet instrument, connu sous le nom populaire de *vèze* (2).

Mais notre musique n'ayant vraiment de nationalité que dans les chansons traditionnelles dites encore dans les campagnes les plus voisines de Nantes, on conçoit que mes recherches, pour arriver jusqu'à nos jours, ont dû se porter plus sur l'exécution de la musique à Nantes à diverses époques, que sur les airs de tradition. Autrement, c'eût été chercher une impossibilité; car, dès le XI.e siècle, les chants des bardes n'étaient plus redits, plus connus même dans nos cités. Déjà toute la mythologie du passé avait perdu sa poésie sur la terre même de son origine, et la musique à Nantes n'offrait plus alors que la reproduction de cet art dans le reste de l'Europe, sans se revêtir d'aucun caractère particulier. Les maîtres de chant des églises lui furent presque constamment envoyés par les autres pays, comme les institutions musicales qu'elle imita. Le système perfectionné par Gui d'Arezzo pénétra dans le clergé, après avoir été étudié dans les couvents.

Au XIII.e siècle, la musique vint ajouter à l'éclat d'une fête assez singulière (qu'on ne retrouve pas plus tard), la fête des *Grousailles*, où l'on se réunissait pour manger des *grous* et des *galettes* de blé-noir, usage conservé à Nantes aux *jours gras*, mais avec la substitution des crêpes et baignets de froment aux *grous* et *galettes*.

Dans le XIV.e et le XV.e siècle, la musique reçut une véritable organisation dans notre province, et principalement à Nantes, à l'abri de l'église et sous la protection du clergé. Elle devint presque une institution religieuse. — Les confréries ou associations, soit par corporations, soit sans dis-

(1) M. Ursin.

(2) Les meûniers des environs de Nantes ont encore le privilége de jouer du bignou en tête de toutes les noces, ou pour rendre plus actives les infatigables rondes bretonnes.

tinction d'états, fournirent l'occasion de fêtes nombreuses, où la musique se plaça en première ligne. (1)

De ce moment, la musique se montra partout dans les maisons ducales de Bretagne. — En 1341, Jean IV ne marchait point sans avoir en tête de son cortége, *tabourins, trompes, naquaires, bousins, cornemuses, chalemises* et *menestrieux*. (2)

Les ducs avaient, en outre, leurs chanteurs de nuit et de jour. J'ai pu même découvrir quelques noms de ces artistes. Ainsi, en 1417, les chanteurs de Jean V sont Stroffrelan, Gillequin, Loaille et Jancelet (3), et son premier chanteur de chapelle Jehan Tromelin. Son *physicien*, M.e Jacques Ferré, était un musicien habile.

Plusieurs fous des ducs passaient pour dire joyeusement des *guerz* plaisants, notamment *Coquinet*, fou de Jean V, dont les chants amusèrent beaucoup les seigneurs réunis au château de Nantes, en conseil, le 4 mars 1424, et qui assistèrent ensuite au *Mystère de la Passion et Résurrection de N. S.*, représenté, avec mélange de chants, par des *joueurs* de la ville de Rennes.

En 1455, figurent dans la maison ducale de Pierre II, *Jehan du Mont*, *faiseur de ballades* (4), et *Poncet*, un de ses chanteurs de nuit (5). Son fou, M.e Denis, est en même temps l'un de ses chanteurs. Albert et Lobineau nous disent que Françoise d'Amboise, épouse de Pierre II, *savait la musique, et jouait parfaitement bien du luth.*

En 1498, je trouve, auprès de la reine Anne, les chanteurs *Yvon le Brun*, *maître Pierre Toupe*, *Pierrequin Brunel* et *Préjan*, ainsi que l'organiste *Jacques*. Le nom même du *tabourin* ne fait pas faute : c'est le *Petit Jean Chargaigne*, exécutant fort utile, sans doute, car ses gages sont plus élevés que ceux des chanteurs. (6)

Mais je ne veux pas anticiper sur les dates de mon résumé chronologique. — Au XIV.e siècle, à Nantes, la musique n'était réellement que le plain-chant. On rencontre la première trace du chant mesuré, d'après Jean de Muris, en 1409, à l'école de musique dirigée par le chantre scolastique du prieuré de la Magdelaine (7). — La fondation de l'Université

(1, 2, 3, 5 et 6) Voir, dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 12 mars 1837, une notice sur les musiciens des ducs de Bretagne et des églises du XIV.e au XVII.e siècle.

(4) Ballades, chansons à *baler*. — Baler, *danser*. (*D. Morice*.)

(7) Voyez *Travers :* Nomination d'un chantre scolastique en 1409, et enseignement du plain-chant au prieuré de la Magdelaine, en 1411. — Voyez aussi *Meuret* : Le chantre du prieuré de la Magdelaine tenant école de musique, en 1412. — *M. Cuepin* fait remonter à 1412 la fondation

Nantaise, dont un maître de musique fit partie, vint attester un nouveau progrès en 1414.

On se demande si la classe de musique de l'université fut la cause de la défense des charivaris, défense alors faite par l'évêque, sous peine d'excommunication. Le fait est que cette épouvantable atteinte à l'harmonie n'a guère reparu que de nos jours avec toute l'énergie des accords bruyants qui l'avaient fait interdire (1).

Quelques années plus tard, des musiciens se montrèrent, en grand nombre, aux fêtes sataniques de Gilles-de-Retz, notre Barbe-Bleue Breton (2), qui se faisait suivre partout d'un orgue portatif.

Mais l'époque à laquelle la musique reçut un éclat qu'elle n'avait point eu jusqu'alors, fut celle des brillantes fêtes données par François II (3) à la belle Antoinette de Villequier, parente d'Agnès Sorel (4). Les *trois galants Sans-Soucy*, comédiens célèbres du temps, furent appelés exprès à Nantes. Ils y représentèrent des farces pieuses et profanes, *la Passion*, de maître Jean-Michel, d'Angers ; *une Sottise à huit personnages*, par le même auteur; *le Mystère du Jugement de Pâris, le Mystère de Saint-Donatien et de Saint-Rogatien, enfin une Pastorale dans un boccage, avec musique et grandes réjouissances.* (5)

---

de la Psallette ou Spalette de la cathédrale, instituée dès le principe par deux maîtres et six enfants de chœur.

(1) « Charivari, ou chalevalet. Jeu prophane inventé pour insulter ceux qui se mariaient en secondes noces. Borel dérive ce mot de chalibarium, à cause des instruments de cuivre dont on use dans les charivaris ; mais il y a plus d'apparence qu'il vient du breton *gueler*, qui signifie *lit* et *houri* qui signifie *jeu*. (*D. Morice*.)

(2) « .... Avec moult outrageuses dépenses, il tenait une chapelle de chantres en sa maison, quelque part qu'il allât, en laquelle il avait de 25 à 30 personnes, tant enfants, chapplains, jeunes clercs que autres ; les menait avec lui, quand il allait par le pays ;.... avec plusieurs paires d'orgues, une desquelles il faisait porter à six hommes avecques lui..... Il faisait faire jeux, farces, musiques, jouer mystères à la Pentecôte et à l'Ascension sur de hauts échafauds. (*Mémoire des héritiers de Gilles-de-Retz, pour prouver sa prodigalité.*)

(3) Notamment dans le fameux tournois de Bouhourdis, le 5 janvier 1460; aux joutes qui eurent lieu au château de Nantes, en 1482, et au tournois de 1486, où le maréchal de Rieux fut déclaré vainqueur.

(4) Antoinette de Magnelais, veuve de Villequier, et *nièce* de la belle Agnès Sorel, dit M. Massé Isidore (*la Vendée Poétique.*) — MM. Lescadieu et Laurant (*Histoire de Nantes*) disent Antoinette de Villequier *cousine* d'Agnès Sorel.

(5) Le spectacle n'était pas cher alors, car en novembre 1485, le trésorier Gilles Thomas ne paya que 20 liv. aux compagnons de Sans-Soucy, pour avoir représenté une *farce* devant le duc. (Voir, dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 17 mars 1837, la notice sur les Mystères et le Théâtre à Nantes.)

Sous la reine Anne, cette protectrice du poëte chansonnier Meschinot, dont elle aimait à redire de gracieux refrains, en s'accompagnant de la mandore (1), la représentation des *Mystères* (2) se multiplia, particulièrement en 1498, à son retour à Nantes, après la mort de Charles VIII, ce roi que notre duchesse *avait espousé lorsque le ciel voulut moucheter le manteau royal de France des hermines de Bretagne.* On représenta *la Feinte de Fortune* au carrefour Saint-Jean, *la Feinte du Mystère de vérité* au carrefour Saint-Vincent, et la ville donna, au carrefour du Pilori, une *Morisque* de moralité (3), une sorte de ballet.

Le 8 janvier 1499, dans la chapelle du château de Nantes, la musique fut surtout en honnneur (et cette fois mieux qu'en mystères et pastorales) à la célébration du mariage de Louis XII avec cette petite reine, dont on vantait partout merveilleuse beauté, gentil savoir, et qui devenait deux fois reine de France. (4)

Louis XII avait avec lui, exprès pour cette solennité, son premier chanteur, Josquin Desprez, *le plus grand artiste de son siècle, et le maître de tous les musiciens qui se distinguèrent dans la suite* (5). Luther disait de lui : *Josquin fait ce qu'il veut de ses notes, les autres font ce qu'ils peuvent.* (6)

---

(1) La reine protégea également Jean Marot, le père du célèbre poëte. — En 1456, le duc Arthur III donna *cinq escus au poëte Jehan Meschinot,* pour un rondeau, et, l'année suivante, il lui fit un cadeau de dix escus. Ce même duc avait neuf clercs de chapelle, neuf trompettes et menestrieux.

(2) *Mystères*, tragédies anciennes, prises des Livres Saints. — En 1746, on en voyait encore des recueils qu'on appelait *pois piles*. (*D. Morice*.) Il y eut même, dans les cérémonies qui suivirent à Nantes le second mariage d'Anne de Bretagne, la représentation d'une petite pièce composée par Simon Bourgeois, valet de chambre de Louis XII.

(3) *Dictionnaire de l'ancien Comté Nantais*, par M. Macé de Vaudoré.

Morisques, espèces de danses, dit D. Morice. — D'après cette explication de D. Morice, je croyais les morisques des espèces de danses moresques introduites à Nantes au retour de la Croisade. Cette croyance n'est pas tout-à-fait exacte. La morisque se divisait en deux genres, la *morisque* ordinaire, qui était une espèce de ballet, et la *morisque* de moralité, qui formait une véritable pantomime de nos jours.

(4) Suivant les *Annales de M. Meuret,* Anne de Bretagne devait avoir 22 ans, car il indique sa naissance, époque de grandes réjouissances à Nantes, le 25 janvier 1477.

(5) Expression de M. Fetis (*Revue Musicale.*)

Ses ouvrages étaient étudiés à Nantes, dans les communautés savantes, dès l'époque de son séjour dans cette ville.

(6) Josquin fut un de ces hommes de science qui préparèrent, par l'emploi de l'harmonie dans leurs partitions, la révolution musicale que fixa plus tard Palestrina. On sait qu'il avait composé pour Louis XII,

Et ne croyez pas que la musique fut alors regardée comme un vain bruit. Les âmes s'en impressionnaient avec la même émotion que fait éprouver, de nos jours, un morceau de Meyer-Beer ou de Rossini, et les accompagnements n'en étaient guère moins bruyants. Je veux en donner pour preuve le fragment d'un écrivain de l'époque que je rappelle, sans changer un seul mot à l'éloquence naïvement enthousiaste de son langage :

« La musique est un chant, recueillant harmonieusement en soi des paroles bien dites, mesurées en quelque gracieuse cadence de rimes, ou balancées en une inégale égalité, doucement pesle-mêlant les sons graves et aigus, bas et hauts, fendants et perçants, ou rabattus, etc.....

» On fait dire au luth tout ce qu'on veut...... Quand un brave joueur en prend un, et, pour tâter les cordes et les accords, se met sur un bout de table à rechercher une fantaisie, il n'a si tôt donné trois pinçades et entamé l'air d'un fredon qu'il attire les yeux et les oreilles de tout le monde. S'il veut faire mourir les cordes sous ses doigts, il transporte tous ses gens, et les charme d'une gaie mélancolie, si que l'un laisse tomber son menton sur sa poitrine, l'autre sur sa main, et lâchement s'estend tout de son long comme tiré par l'oreille; l'autre a les yeux tout ébahis, ou a bouche entr'ouverte comme s'il avait cloué son esprit sur ses cordes. Mais si, changeant son jeu, il ressuscite ses cordes, il remet en vie tous les assistants, ramène tout le monde avec étonnement, et fait ce qu'il veut des hommes........

» .... Le petit rossignolet, choriste de nature, sait tout cela sans étude. Esclattant d'une voix qui gringotte en haute et basse note à sa douce fantaisie, et, d'un siffletis trenchent, hachant, coupant, entre-rompant ses chansons, il dégoise cent fredons, et en chantant il charme ses soucis, et adoucit ses aigreurs et ses cuisants regrets, qui autrement le liment...

» C'est qu'en effet, pour désaigrir les amertumes de notre pauvre vie, Dieu nous a donné les douceurs de la musique, qui est le refrain et l'écho des chansons harmonieuses du

---

qui avait la voix très-faible, un canon à quatre parties, où le prince faisait une tenue. On sait aussi que Louis XII, lui ayant promis un bénéfice, et oubliant de tenir sa parole, Josquin, pour la lui rappeler, composa un motet sur ces paroles : *Memor esto verbi tui*, etc. (Souvenez-vous, Seigneur, de vos promesses....) Le roi comprit, et Josquin eut son bénéfice.

M. Perne confirme ainsi mes recherches :

« Louis XII épousa, à l'âge de 37 ans, Anne de Bretagne (1499). Le sacre et le mariage du roi auront été cause que la musique, qui était déjà en grande faveur dans les cours des souverains, n'aura pas été dédaignée lors de ces événements. »

ciel...... Quand cette divine harmonie sort du jubé de nature, comme si c'était la princesse de tous nos sentiments, habillée de ses accords et parée de ses fredons, elle manie et ménage nos pensées avec une puissance souveraine..... Elle efface tous les ennuis, et bannit ces esprits familiers des chagrins qui tyrannisent notre vie. Elle désenfle les enflures de nos colères qui nous grossissent le cœur, adoucit nos cruautés, récalme les orages, donne pointe à nos conceptions, éveille nos courages, ouvre nos appetits, desserre la vivacité endormie de nos beaux esprits et les rejouit, allume le chaste amour de l'innocence, et, par une bienheureuse et divine pharmacie, par le miel des plaisirs, elle chasse le fiel de nos passions......

» Ah ! que je sais bon gré à celui qui a mis Musée en enfer ayant son écharpe au cou et sa harpe en l'air, et ses mains embesognées à donner des aubades, apaisant la barbare cruauté des enfers et sucrant les aigreurs des martyres, endormant leurs souffrances, et quasi mettant le paradis en enfer......

» Otez-nous ces fables, et jetez les yeux et oreilles sur cette divine harpe, tombée du ciel en terre entre les mains de David, qui, faisant parler ses cordes et chanter les divins psaumes, exorcisa Saül, étrangla le follet par les innocents fredons de ses doigts virginaux en pinçant saintement ces tant savantes cordes. L'harmonie chassa cet esprit noir, l'harmonie desserra le cœur et le gosier de ce pauvre roi qui se sentait mourir. Cela souda les plaies et fit écouler les fâcheries qui étouffaient le cœur royal de ce pauvre possédé.....

» C'est donc un avant-goût du paradis que la musique, puisque, dans le ciel, on ne fait autre exercice que de chanter les grandeurs de Dieu, à deux chœurs, les anges d'un côté et les hommes de l'autre..... (1) »

Mais je reviens à la reine Anne pour mentionner la députation de jeunes paysannes qui fut admise devant elle le jour de son mariage, et qui lui chanta la chanson si populaire encore et toute philosophique de *Madame la Mariée* (2), cette chanson que peut-être nos bonnes paysannes chantaient à la veillée, pour la rançon de Bertrand Duguesclin, sans se douter qu'un des descendants de ses compagnons de captivité la ferait revivre parmi nous à quatre siècles de là (3).

---

(1) Voir le complément de cette citation dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 16 mars 1837.

(2) Voir, dans la *Chronique Musicale* du *Breton* du 19 mars 1837, une notice sur *les Noces aux environs* de Nantes.

(3) Cette assertion est exacte. En 1370 et 1371, on trouve au nombre

Une foule de chansons du même genre, presque toutes plus longues que des complaintes, ont passé, de génération en génération, dans la mémoire des habitants de la campagne autour de Nantes. Les airs, dont tous, ou à-peu-près, appartiennent au mode mineur, ont un caractère grave et mélancolique, si spécial, qu'en les écoutant il est impossible de nier leur antique origine (1).

Mais voici venir Marie-Stuart à Nantes.— Le 22 septembre 1548, messire Jehan de Bretagne a donné ordre au sénéchal « de recevoir la petite royne d'Ecosse au plus grand honneur » qu'il sera possible, afin qu'on puisse lui donner du plai- » sir. » Ainsi fut-il, et l'on envoya au-devant de la petite reine une compagnie de 150 petits enfants, richement et mignonement accoutrés, en bel équipage de guerre, avec leurs capitaine et porte-enseigne, tous armés de lances et hallebardes, et marchant en bon ordre au son des fifres et des tambours (2).

La riche et belle enfant, reine à 7 ans, objet de ces fêtes, ne se doutait guère de son triste avenir, en s'abandonnant, toute joyeuse, à son jeune cortége : elle ne songeait pas alors à la tant douce romance qu'elle-même composa plus tard, en faisant ses adieux au beau pays de France.

Aux fêtes données à Nantes pendant le séjour de François I.er et de la reine Claude, le 13 août 1558, on dressa divers

---

des chevaliers, compagnons de Duguesclin, Jean et Richard Bouteiller, de la famille même de M. Joseph Bouteiller, qui a présidé à la formation de ce concert. Au reste, dans mes recherches, ce nom, toujours de la même famille, m'a souvent frappé. J'ai montré un Jean Bouteiller, contemporain de Pierre-de-Dreux, au XII.e siècle : c'était un petit-fils de Jean Bouteiller, de Dol, et aieul de Jean Bouteiller, *chevalier bachelier*, compagnon de Duguesclin, et que ce guerrier désigna comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. Au XV.e siècle, des individus de la même famille font partie des maisons ducales, et l'un (*Jean*) est, entre autres, ambassadeur de la duchesse Anne en Angleterre. Au XVI.e siècle, ils figurent encore parmi les gentilshommes du duché, puis aux Etats, et enfin se suivent sans interruption jusqu'à nos jours. (*Preuves de D. Morice.*) — Voilà presque une généalogie à propos de musique. C'est qu'il est bon de prouver qu'on n'a jamais dégénéré en cultivant les beaux-arts, et si l'un des descendants des Bouteiller mêlait ses chants à ceux de Pierre-de-Dreux, nous n'aimons pas moins à entendre celui de nos jours faire entendre sa voix en faveur des classes souffrantes. De tels titres de noblesse sont ceux qu'on aime de nos jours, ceux dont on garde la mémoire la plus durable.

(1) *Revue de Paris.*

(2) On n'entendit les tambours en France, pour la première fois, qu'en 1347 : cet instrument nous vient des Sarrasins. -- Le fifre fut introduit en France par les Suisses, sous Louis XI. (*Essais historiques sur l'armée française*, par M. J. Ambert, 1.er vol., p. 129.)

En 1580, *le tambourin* d'une compagnie formée pour garder les bannières de Nantes, recevait 12 livres de gages.

théâtres à l'entrée de la ville et aux carrefours Saint-Nicolas, des Changes, du Pilori et de Saint-Denis (1), où se firent entendre des *fauvettes*, nom alors donné aux chanteuses (2), dans des pièces imitées de celles composées par la sœur même du roi (3).

En 1562, le baptême d'une fille d'un gouverneur de Nantes fut regardé comme la cérémonie la plus pompeuse qu'on eût encore vue dans cette ville. Un chariot triomphal y figura, *plein de nymphes, satyres et musiciens, qui faisaient une harmonieuse mélodie de voix et d'instruments* (4).

Il est plus que probable que ces musiciens ambulants étaient fort ignorants des savantes combinaisons de Palestrina, qui commençaient cependant à se répandre dans le reste de l'Europe. Toutefois, le progrès pénétrait dans les communautés religieuses : quant à l'extérieur il était encore inaperçu.

A la présence de Charles IX à Nantes, la musique, que ce prince aimait et cultivait, fut en grand honneur. Toutes nos annales ont rapporté sa somptueuse réception chez le riche négociant André Ruys, dans la maison des Tourettes.

Les trompettes de ville, aux bannières dorées, accueillirent seuls Henri IV à Nantes (5), quoiqu'il fût avec la belle Gabrielle d'Estrées, musique, hélas! peu flatteuse, si les trompettes municipaux Nantais du XIX.e siècle sont les dignes succes-

---

(1) 14 août 1532. — Le même prince étant revenu à Nantes avec sa seconde femme, la reine Eléonore, la ville, parmi les réjouissances à cette occasion, fit représenter plusieurs mystères ou feintes, de la composition de Dubochet, procureur du roi.

(2) *Dictionnaire de l'ancien comté Nantais*, par M. Macé de Vaudoré.

(3) On sait que Marguerite-de-Valois a fait plusieurs pièces de théâtre, *Mystères et Farces*, tels que *les Innocents, la Nativité de Jésus-Christ, l'Adoration des Trois Rois, le Désert, la Comédie des Quatre Dames et des Quatre Gentilshommes*, la farce de *Trop, prou, peu, point.*

Quelques livres sur Nantes et sur la Bretagne mentionnent, parmi les pièces jouées dans le même temps : *Moralité très-excellente à l'honneur de la glorieuse Assomption de Notre-Dame*, par Jean Parmentier ; — *Mystère du Vieil Testament*, par Jean Petit ; — *Mystère de la Conception et Nativité de la glorieuse Marie Vierge, avec le mariage d'icelle, la Nativité, Passion, Résurrection et Ascension de N. S. J.-C.*, par Joseph de Marnef, etc.

(4) Voir, dans *la Chronique Musicale* du *Breton* du 31 mars 1837, la notice sur les cérémonies extérieures.

(5) 13 avril 1598. — Voici le portrait d'Henri IV, écrit par un contemporain, Jehan Pichart, qui l'avait vu à son arrivée en Bretagne :

« C'est un fort agréable prince, et fort familier à tout le monde, et » meslé en toute chose sans grande longueur de discours, et adonné à tou-

seurs des trompettes de ville de 1598, lorsqu'ils attaquent bravement un *si bémol* fatal, au lieu de l'*ut* que l'oreille demande vainement à ces Bretons dégénérés. Mais, en fait d'harmonie, le bon roi ressemblait à nos amateurs d'opéra-comiques: ils n'aimait que la chanson.

Le 16 août 1614, il en fut autrement à l'arrivée de Louis XIII: on connaissait son goût pour la musique, et l'on établit un théâtre de musiciens près de la porte Saint-Nicolas, par laquelle il entra. Ce fut ensuite une flatterie de bon goût, de chanter en sa présence un des psaumes qu'il avait lui-même composés. Par échange de bons procédés, il fit entendre aux Nantais le célèbre Dumanoir, *le roi des violons* (1), ce Dumanoir dont plus tard, assure-t-on, l'un des descendants exerça, sur la scène nantaise, le modeste emploi de *père-noble*.

Dumanoir rencontra dans notre cité des violons assez habiles pour l'époque. Ils marchaient en tête des processions, étaient inséparables de toute fête, et, près de vingt ans avant l'arrivée de Dumanoir, ils avaient commencé à accompagner les chants des enfants de chœur de la cathédrale (2), dont le maître de musique fut, en 1619, M.e Guillaume de la Jannière, quand s'y monta le premier orgue; mais déjà ce même instrument existait à l'église de Saint-Saturnin, qui avait pour organiste M.e Julien Legall.

Les progrès de l'art musical à Nantes furent, en effet, remarquables alors. Quand, au commencement du XVII.e siècle, en 1616, les Oratoriens vinrent y fonder un collége, ils y établirent une classe de musique où le contrepoint fut enseigné.

Dans mes recherches sur cette classe, j'ai pu m'assurer que la bibliothèque de l'Oratoire renfermait les ouvrages les plus

---

» tes sortes d'exercices, de moyenne taille, la barbe toute blanche, le poil » blond, commençant à griser, et l'œil plaisant et agréable; peut avoir » l'âge de 46 à 47 ans; néanmoins la barbe, le rend plus vieil qu'il n'est. »

Quoique la belle Gabrielle fût à côté du roi, le *vert galant* n'en courtisait pas moins nos jolies dames de Bretagne, et le contemporain Pichart dit que Henri IV se prit de passion pour une jolie Rennaise, femme d'un capitaine appelé Des Fossés, auquel le roi fit beaucoup d'avantages en l'envoyant sergent-major à Calais.

(1) *Guillaume Dumanoir* obtint, en 1630, après la mort de Constantin, la charge de *Roi des violons*, maître des ménétriers. (*Delaborde.*)

(2) Un manuscrit de cette époque indique que le rit romain fut adopté en 1611 par les églises de Nantes, et non en 1616, comme le disent toutes nos annales. Ce manuscrit est intitulé: *Liber officiorum Ecclesiæ Nannetensis propriorum ad normam breviarii Romani, de mandato Reverendi patris D. Caroli dictæ Nannetensis episcopi vigilantissimi reductorum et excusorum. Anno. D.* 1611.

avancés pour la composition. Un hasard heureux m'a fait acheter quatre volumes, qu'on trouve fort difficilement aujourd'hui, provenant de cette bibliothèque, et datant du XVI.e siècle. Deux sont de Pietro Aaron, attaché à la chapelle de Léon X, en 1516. Le troisième est de Vannæus, moine à Rome, en 1553. Enfin, le quatrième, de Claude Sébastiani, organiste à Metz en 1563, est un livre rare et fort curieux, intitulé : *De la Guerre musicale entre les Rois du plain-chant et du Chant mesuré* (1).

Aussi, grace à la savante communauté de l'Oratoire, Nantes connut, presque dès leur apparition, ces grands maîtres de l'Italie, au milieu desquels surgit Handel, à la fin du XVII.e siècle, Handel dont M. le général Clouet a, de nos jours, eu la belle pensée de reproduire les œuvres savantes.

Mais, dans les cérémonies extérieures, à quelques rares exceptions près, comme les grandes solennités religieuses ou la venue d'un prince, Nantes en était encore au passé, sous le rapport musical, et ce rapport était assez bien exprimé dans les six violons qui précédaient les processions, en exécutant, à l'unisson, des cantilènes, mélangées à une sorte de plain-chant, quand Molière vint à Nantes en 1648....... Oui, Molière, cet immortel génie, dont chaque page révèle l'audacieuse sublimité et que toutes les nations peuvent nous envier comme notre plus belle gloire littéraire, vint à Nantes, simple chef d'une troupe de comédiens ambulants, faisant appel (à son de caisse) aux bons bourgeois de Nantes, de venir entendre ses pièces, *après vespres*, moyennant 15 sous et 10 sous par personne (2). Ses musiciens firent merveille autant que ses acteurs..... Puis un spectacle de marionnettes italiennes arriva pour entrer en concurrence avec Molière !.... Oh ! l'aveu est pénible, l'avantage resta aux marionnettes.... Molière fut obligé de partir ; mais, par un des effets de ce système de compensation, toujours visible dans les affaires de ce monde, Dominique Seguala, le directeur des marionnettes, était un musicien, sinon habile, du moins doué de cette facilité expansive qui distingue les artistes de sa nation, et bientôt les belles

(1) Voir, à la page 270 de ce volume, la notice sur *la musique à l'Oratoire de Nantes*.

(2) On sait que parmi les pièces de Molière, jouées à Nantes, se trouvaient deux petites comédies en un acte, *la Jalousie de Barbouillé* et *le Docteur amoureux*, en prose ; car Molière n'écrivit sa première comédie en vers (*l'Etourdi*) qu'en 1653, à Lyon.— Sa troupe était composée de sujets capables de briller à Paris. Je continue mes recherches sur son séjour à Nantes (Voir la page 95 du 1.er vol. de *la Revue du Breton*), et peut-être ma persévérance ne sera pas inutile.

dames de Nantes ne redirent plus que les chants de Dominique.

Toutefois, les vénérables violons de la ville ne disparurent pas, et, long-temps après, on les trouve recevant 30 livres du maître des deniers communaux pour chaque assistance aux grandes processions publiques. Les archives de la mairie nous ont gardé les noms de ces artistes : c'était Guillaume Lemaurice, Guillaume Lecoq, Guillaume Moreau, Guillaume Delestré, Jacques Aubert et Joseph Coustaud, portant le nom de *violons ordinaires de la ville*; plus tard, Pierre Bonnefoy et Guillaume Mercier (1).

Molière avait donné ses représentations dans l'ancien jeu de Paume de la rue Saint-Léonard : un véritable théâtre, celui du Bignon Lestard, maintenant atelier de chaudières, fut construit quelques années après, et, en 1687, sous la direction du sieur Aumont, l'opéra se montra, pour la première fois à Nantes, dans la scène lyrique des *Pygmées*...(2), qui fut suivie des pastorales d'*Ariane*, de *Pomone*, des *Peines et des Plaisirs de l'Amour*, musique de Cambert. Les ouvrages de Charpentier, de Rameau de Lully, leur succédèrent et ne tardèrent pas à donner à la scène nantaise l'éclat que leur avait dû celle de Paris. Le véritable opéra fut créé.

Afin de mettre, pour ainsi dire, en action la première partie de ce récit, on conçoit que notre embarras a été grand : il s'agissait de seize siècles écoulés. — Notre auditoire a entendu la vieille chanson bretonne, transmise par tradition. — Nous plaçons, à côté, l'un de ces cantiques que chantaient les ouvriers des confréries vouées à la Vierge Marie, en travaillant aux riches églises de Bretagne, à cette grande

(1) Le 20 juin 1637, les registres de la commune de Nantes contiennent l'ordonnance du paiement de la somme de 30 livres tournois auxdits violons *pour avoir joué de leurs instruments aux processions du Sacre*, et l'année suivante, même somme, pour avoir joué à la même procession et à celle de *Notre-Dame de la Mi-Août*, célébrée à Nantes pour la première fois en 1638. Le 17 janvier 1641, semblable ordonnance leur fait payer 18 livres *pour avoir joué de leurs instruments au bal donné par Messieurs du corps de ville à M.me de la Melleray, à la maison commune, le 7 novembre* 1640. On remarquera que la plupart de nos violons avaient le prénom de *Guillaume*, comme le *Roi des violons* Guillaume Dumanoir.

(2) Voir, dans la *Chronique Musicale* du *Breton* du 17 mars 1837, une notice sur le *Théâtre à Nantes*, donnée comme note à l'appui de ce Résumé.

époque où Michel Colomb taillait l'admirable tombeau de François II (1). Nous y joignons, en rappelant trois beaux noms dans un seul morceau, sans cesser de lier ces noms à l'histoire de notre ville, un de ces chorals de Luther, qui datent du XV.ᵉ siècle, qu'Handel lui-même ne dédaigna pas d'étudier, que de nos jours Meyer-Beer a rappelés, et qu'au XVI.ᵉ siècle chantaient les calvinistes dans leurs assemblées, à Nantes même, lorsqu'ils devinrent si nombreux, qu'ils osèrent braver les catholiques jusqu'en les insultant dans leurs églises (2).

Pour rappeler le XVII.ᵉ siècle, nous avons choisi parmi les morceaux les plus en vogue de ce temps, un petit air de cour de Guédron, sur-intendant de la musique de Louis XIII, et une chansonnette de Lambert, qui quitta jeune nos provinces de l'Ouest pour aller se fixer à Paris, où il devint un musicien distingué, fort admiré à la cour de Louis XIV, et dont la fille épousa Lully; car la musique de Lambert n'était pas moins en faveur parmi les dames de Nantes que parmi les dames de la cour (3).

---

(1) Nous avons cru pouvoir emprunter ce morceau aux concerts historiques de M. Fetis : c'est celui qu'il intitule *laudi spirituali*, cantique en chœur à la Vierge, chantés par les ouvriers italiens des confréries vouées à la Sainte Vierge, et que probablement ces ouvriers introduisirent en France parmi les confréries du même vœu, quand ils furent appelés en France pour travailler aux nombreuses sculptures de nos églises; du moins nous avons dû le croire, puisque nous avons trouvé les analogues de ces mêmes chants chez plusieurs ouvriers maçons des environs de Nantes, transmis par tradition dans leurs familles.

« Les mille clochers, les mille cloîtres, les mille chapelles, qui étalent, sur le sol breton, leurs prodigieuses sculptures, leurs opulentes dentelles de granit, s'élevèrent au commencement du XVI.ᵉ siècle, au moment où la Bretagne entrait dans une de ces inspirations poétiques auxquelles on doit les chefs-d'œuvre...... Des confréries de picoteurs, de menuisiers, de maçons, etc., se formèrent de toutes parts; quinze mille ouvriers parcoururent la Bretagne, leurs outils sur l'épaule et le chapelet à la main, mêlant des cantiques populaires au son du bignou qui marchait à leur tête.... Alors s'élevèrent au bruit des hymnes et des prières répétées en commun, ces églises miraculeuses, où le granit, pétri comme de l'argile, se déroulait en arabesques flamboyantes, où le chêne, découpé à l'emporte-pièce, tapissait les chœurs mystérieux, etc. »

(2) Aux chants religieux du catholicisme vinrent, au XVI.ᵉ siècle s'ajouter à Nantes, non sans discorde, les chants des huguenots, fort nombreux alors dans cette ville, si nombreux qu'ils avaient bravé les catholiques en pénétrant dans l'église cathédrale et y avaient causé un grand scandale par des voies de fait contre les manants en prières. Les calvinistes avaient alors à Nantes des assemblées régulières où ils chantaient le choral de Luther, quoiqu'ils n'adoptassent pas toute la religion luthérienne.

(3) Lambert, né en 1610, dans le Poitou, alla fort jeune à Paris. — Il devint maître de musique de la chambre du roi, et fut le maître à la mode des dames de la cour et des hommes du bon ton. (*Delaborde.*)

Enfin, pour marquer une opposition tranchée, nous avons pris un psaume de Marcello, [redacted] que l'Oratoire de Nantes étudiait avec fruit au commencement du XVIII.e siècle, quand la ville n'en était encore qu'à Rameau et Lully, de Marcello écrivant il y a plus d'un siècle, et dont l'expression profonde et large est et sera toujours admirée.

EXÉCUTION.

A l'introduction, ancienne chanson de *Madame la Mariée*, avec chœurs chantés par MM. les amateurs (Voir la page 272.) et couplets solo, par MM. Cuissart, Joseph de Rozé, Dubochet et Emile Mellinet.

Après la première partie du Résumé :

1.° Cantiques en chœur à la Vierge, exécutés par les confréries à la fin du XV.° siècle, chantés par MM. les amateurs.

2.° Air de cour, de Guédron, du XVI.° siècle, avec accompagnement de clavecin, chanté par M. Philippe.

3.° Choraux de Luther, au XVI.° siècle, chantés par MM. les amateurs.

4.° Petit air de cour au XVII.° siècle, par Lambert, chanté par M. Pitre Cuissart, avec accompagnement de deux violons et basse.

5.° Psaumes de Marcello, du commencement du XVIII.° siècle, chantés par MM. les amateurs.

II.

La Toilette de Vénus dressée par l'Amour, recueil de romances (1742.)
La Marseillaise, hymne républicaine (1793.)

Je commence le XVIII.e siècle par un fragment de *la Relation de la fête célébrée à Nantes, le dimanche 7 septembre 1721, à l'occasion du rétablissement de la santé du roi Louis XV* (1).

« Un repas avait été préparé dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et à dix heures précises on entendit une musique aimable de hautbois et de violons, exécutée par les symphonistes de la ville.... On se rendit ensuite à l'église, dont les orgues jouèrent pendant l'entrée du cortége dans la cathédrale... La grand'messe, célébrée solennellement, fut chantée par le corps de musique, augmenté de violons, bassons et basses, choisis par M. Prevost, maître de musique (2). Rien ne fut laissé à désirer dans ce genre, soit du goût français, soit du goût italien, tant pour le chant que pour les symphonies, et pour le motet composé à cette occasion. A l'élévation, le salut fut donné par vingt-un canons, placés exprès sur la motte Saint-Pierre.... (3) Après la messe, on chanta le *Te Deum* avec symphonie, et lorsque le cortége sortit par la grande porte de la nef et descendit sur la place, des cascades de peuple sortirent comme des quatre bouches d'un jet d'eau par les quatre portes latérales... C'était un beau spectacle que cette cathédrale toute noire, et comme éclaboussée dans le bas par les manants qui s'étaient cramponnés aux niches, aux statues, aux saillies, aux angles, comme autant d'araignées...... » (4)

Rarement à cette époque une cérémonie religieuse avait lieu sans musique. Aux processions de la Fête-Dieu, suivant un usage immémorial, le cortége, auquel on faisait une distribution préalable de gants et de bouquets, se ren-

(1) Relation publiée dans *le Breton* par M. Etiennez fils.
(2) Contrapuntiste dont Lechner a conservé plusieurs morceaux.
(3) *Cérémonial de Nantes.*
(4) Le 21 août de la même année, la pose de la première pierre des quais et cales de Chézine, appelés port d'Estrées, fut aussi l'objet d'une solennité musicale qui eut lieu après la cérémonie, chez M. Witvont, négociant, au bas de l'Ermitage, où les autorités de l'époque furent accueillies par *une symphonie de basses et de dessus de viole*, que suivit un bal avec *violons et symphonie*.

dait à l'église Saint-Nicolas pour y entendre *un motet.* Ce chant terminé, « les fabriqueurs en charge de ladicte église » faisaient présenter à Monsieur le Maire, par une petite da- » moiselle bien accoutrée, un bouquet garni d'un nœud de » rubans noir et blanc, lequel Monsieur Maire recevait, et » donnait son bouquet à la place après avoir baisé la » petite damoiselle sur une joue. » En 1724, et le procès-verbal se garde d'omettre cette circonstance, le baiser municipal fut donné *sur l'une et l'autre joue.* On cessa en 1726 de se rendre à Saint-Nicolas (1).

D'autre part, et dans cette même année, la musique ne manqua pas de figurer aux représentations théâtrales que Michel Lecochais avait obtenu de donner dans la salle du Bignon-Lestard, à la charge de remettre chaque jour, *aux écoliers du droict*, 12 *billets francs du parterre.*

Le progrès musical se constata, en 1727, par la fondation d'une académie de musique qui dura jusqu'en 1742.

A ce titre : *Académie de Musique*, peut-être on se figure un Conservatoire provincial. Nullement. Ce fut tout simplement une Société Philarmonique, établie le 2 avril 1727, sur la proposition de M. Mellier, Maire de Nantes. Le nombre des académiciens s'élevait à 200, payant chacun 50 francs par an. Les réunions se tenaient à la Bourse, rue de la Fosse, une fois par semaine, du 15 septembre au 15 octobre. Les académiciens seuls y étaient admis, avec droit d'y amener une dame. Cependant, vingt billets pour étrangers étaient délivrés par chaque concert; suivant les statuts, les académiciens ne devaient donner leurs billets qu'*aux dames qui pouvaient honorer l'assemblée.* C'était porter loin la défiance. — On comptait parmi les académiciens exécutants MM. de Montaudouin, Sauvaget, Moriceau et Bonamy, chevaliers du Papegault; M. Rivet, enseigne de la milice bourgeoise; MM. Burgucrie, Bertrand, Bellot et Fourcade, commerçants (2).

Le célèbre flûtiste Blavet fit fureur à l'Académie de Mu-

(1) *Cérémonial de Nantes.*

(2) J'ai fait imprimer à part une notice sur *les sociétés musicales à Nantes.*

Dans cette même année, le Papegault fut remis en grand honneur. Ce jeu s'ouvrait avec solennité. Je m'imaginais trouver la musique y présidant. Celle qui précéda les officiers de ce jeu royal se composa de *quatre tambours battant aux champs* et de *quatre hautbois jouant alternativement avec les tambours*, puis du trompette de ville sonnant la marche, tous les chevaliers du Papegault suivant en habits rouges uniformes.

sique (1), où l'on exécuta plusieurs fragments de son opéra *du Soleil Vainqueur des Nuages*, ainsi que les cantates de Clérambault, avec accompagnement de clavecin, violons, contrebasse, basse de viole, viole récitante, flûte traversière et musette ; enfin, la symphonie à-peu-près complète de l'époque.

Au milieu du XVIII.ᵉ siècle, comme à toutes les autres époques plus modernes, Nantes ne fit à-peu-près qu'imiter Paris, et son théâtre reproduisit la plupart des opéras joués dans la capitale, entre autres *Zéphyre dans la Lune*, *Sancho Pança*, *Acajou*, *Blaise le Savetier*, *Nicaise*, etc.

Après 1742, une nouvelle Société s'établit et paraît avoir duré jusqu'à la démolition de la Bourse de la rue de la Fosse en 1768 (2). La musique alors en vogue était *la Toilette de Vénus, dressée par l'Amour; les Thémirèides*, ou *Recueil d'airs à Thémire*, etc. Mais, à côté de ces singuliers titres se plaçaient des productions plus élevées. Ainsi Mesdames de Montaudouin et de Limoëlan chantèrent à cette Société le fameux *Stabat* de Pergolese, connu depuis peu en France (3).

Cet exemple a été suivi, aux dernières solennités de la Semaine-Sainte à Nantes, par vingt jeunes personnes tenant également aux premières familles de cette ville, qui ont chanté, dans la nouvelle église de Notre-Dame, un *Stabat Mater* composé par M. Bordese, dont j'aurai l'occasion de parler plus tard. — L'hymne touchante et sublime de Santeuil a été rendue par les voix pures et naïves de tant de jeunes femmes réunies dans une même pensée de bienfaisance et de piété, avec cette candeur angélique dont le charme pénètre plus vivement que l'expression la plus passionnée, et qui, exerçant sur l'âme une sorte de prestige, émeut d'autant plus, dans sa timidité même, qu'on l'éprouve plus rarement.

C'est bien ici la place d'un fait musical que je ne veux pas passer sous silence.—Vers l'année 1772, pendant les trois jours de la Semaine-Sainte, M. Grou, jeune officier de dragons (ayant

(1) Un poëte lui adressa les vers suivants :

O toi qui, mieux qu'Orphée, eus fléchi Proserpine,
Blavet, de tes concerts, telle est donc l'origine ;
De là naissent ces sons dont chacun est surpris,
Toujours redemandés et toujours applaudis.
Pan, ce dieu fabuleux, ne fit jamais entendre
Des accords si touchants, une plainte aussi tendre,
Quand son cœur regrettait, encor plus enflammé,
L'objet de son amour en roseau transformé.

(2) A cette époque, l'organiste était M. Desforax, reçu en 1749, et il existait des orgues dans les églises des Carmes, des Cordeliers et des Jacobins.

(3) Pergolese le composa en Italie en 1736.

son uniforme), chanta, dans l'église des Pères de l'Oratoire, les *Lamentations de Jérémie*, par divers maîtres de France et de l'Italie. L'orchestre l'accompagna et se composa d'amateurs. L'affluence des assistants fut considérable, pendant ces trois jours, à l'église des Oratoriens. M. Grou était leur élève.

La musique était alors en honneur dans nos églises. Le célèbre violoncelliste Lamarre vint à Nantes et joua de la basse de viole à Saint-Pierre, aux fêtes de Pâques (1). Un compositeur très-renommé, de Plaisance, nommé Fortunato ou Fortunati Lamberti, touchait l'orgue de Notre-Dame, et y fit exécuter la première messe en l'honneur de Sainte-Cécile, le 22 novembre 1773 (2). — A Saint-Pierre, l'organiste était le sieur Walter, fils du célèbre auteur du Lexicon de musique (3), et qui avait remplacé M. Desforaz (4).

L'époque qui suivit fut vraiment mémorable pour Nantes. Un artiste d'une grande distinction, M. Rey, qui, à 17 ans, avait remporté, dans un concours, la place de la maîtrise à la cathédrale d'Auch, fut appelé à Nantes. Il dirigea l'orchestre du théâtre, où ses succès mêmes l'empêchèrent de rester. Un ordre supérieur l'obligea d'aller prendre la direction de l'orchestre de l'Académie Royale de Musique à Paris, direction qu'il a gardée pendant 35 ans. M. Rey a eu l'honneur d'achever la partition d'*Arvire et Evelina*, dont Sacchini, son ami intime, lui avait légué la tâche en mourant, et il a été ensuite

---

(1) Lamarre, élève d'Henri Levasseur, était alors fort jeune.
Une délibération du chapitre de Saint-Pierre, du 27 avril 1772, porte qu'il lui fut *payé* 12 *livres pour avoir joué de la basse de viole à la musique de l'église, pendant la Semaine-Sainte et les fêtes de Pâques*.

(2) Voici quelle fut à ce sujet la délibération du chapitre de Notre-Dame : « Comme, le 6 septembre dernier, le sieur Fortunato obtint du chapitre qu'il y aurait la musique lundi prochain, fête de Sainte-Cécile, afin que la cérémonie du sieur Fortunato fût plus illustre, le Chapitre a arrêté que le jour on ne commencera la grand'messe, qu'à 10 heures, qu'on portera le bâton de chantre ; enfin, que cette messe sera célébrée comme une fête canoniale pour la grand'messe seulement. »

(3) Plusieurs musiciens distingués du nom de Walter figurent dans les biographies musicales. On croit que l'organiste de ce nom, qui était à Nantes en 1772, était Jean-Christophe Walter, de Weimar, alors âgé de près de 60 ans, fils du célèbre auteur du Lexicon de musique, et qui lui-même composa un grand nombre de sonates pour le clavecin.

(4) M. Desforaz se retira à Paris, avec une fortune acquise à donner des leçons de clavecin. Desforaz avait formé de bons élèves, entre autres M. de Codrosy, aussi habile sur le piano qu'il avait de réputation dans les armes, auteur de plusieurs pièces de piano, et de plusieurs recueils de romances gravées dont il a composé la musique, et qu'on s'est plu à chanter à Nantes.

maître de musique de la chapelle impériale de Napoléon (1).

M. Rey contribua à donner de la renommée au *concert des amateurs*, fondé par MM. Ducamp frères, à l'imitation du *concert des amateurs* créé à Paris par Gossec, et dans l'orchestre duquel on introduisit, pour la première fois, les cors, les clarinettes et les trombonnes. Des dames ne dédaignèrent pas d'y chanter et d'y jouer des solos de clavecin et de harpe. Un professeur distingué de ce dernier instrument, M. Hosbruck, vint alors dans notre ville, et fut entendu dans ce concert qui avait lieu à l'entrée de la Fosse. L'orchestre était composé d'artistes et d'amateurs, Le célèbre violoncelliste Duport s'y fit applaudir, ainsi que MM. Piot, cor, et Vidal, guitariste.

On se disputait le plaisir d'être admis dans cette société, lorsque l'empereur Joseph II passa par Nantes en 1777.

Certes, je me garderai de négliger ce nom dans mon récit. A lui seul il rappelle Gluck, Haydn et Mozart.... Haydn, que Joseph II protégea sans cesser de l'admirer; Gluck, qui composa, pour son mariage, cette fameuse scène musicale dans laquelle quatre archiduchesses représentaient Apollon et les Trois Grâces, pendant que l'archiduc Léopold tenait le clavecin; enfin, Mozart, pour qui ce monarque chargea, plus tard (1785), le poëte italien Casti, de traduire *le Mariage de Figaro*.

Joseph II voyageait incognito, sous le nom de comte de Falkenstein. MM. Peloutier et Mellinet le présentèrent comme un amateur distingué sur le violoncelle; et, en effet, il joua sa partie, en petit comité, dans un quàtuor *d'el Signor Haiden*, comme on disait alors. Il partit dès le lendemain (2).

En 1778, M.e Brunard, maître de musique à Notre-Dame,

---

(1) M. Rey a fait un traité d'harmonie qui se trouve à la Bibliothèque de Nantes, sous le titre de *Théorie des Accords*. Il est auteur d'*Apollon et Coronis*, opéra représenté avec succès, le 3 mai 1781, à Paris.

(2) Voici ce qu'un écrivain contemporain a écrit au sujet du passage de ce prince :

« 1777, 16 *juin*. — *Arrivée de l'empereur d'Allemagne*. — Joseph second, empereur d'Allemagne, archiduc d'Autriche, âgé d'environ 36 ans 3 mois, beau-frère de notre roi, étant à parcourir la France, arriva à Nantes samedi dernier, 14 de ce mois, accompagné de quelques princes de sa suite. Comme il gardait l'incognito pour qu'il ne fût pas connu, on ne lui fit aucun honneur, ni compliment, ni aucun canon ne fut tiré. Sa majesté impériale descendit à l'Hôtel de Bretagne, rue de Gorges, chez Caton, aubergiste. L'après-dîner l'empereur fut à pied jusqu'à Chésine, voir la construction des navires. Il se trouva une si grande affluence de peuple qu'il ne pouvait passer, ce qui l'obligea de prendre deux porte-faix qui allaient devant lui pour obliger le peuple à faire passage. Il était habillé très-simplement, avec un habit de drap brun sans aucun galon, des

fit exécuter à cette collégiale un *Dies iræ* de sa composition, et la même année, dans une salle de la maison dite *Retraite des Hommes*, rue du Moulin, une nouvelle société de musique fut fondée sous le nom de *Concert de la ville*, avec 150 à 200 abonnés, à 72 fr. par an, recevant chacun 2 à 3 billets d'entrée. Le nombre des amateurs exécutants était d'environ 40. Une première chanteuse, venue exprès à Nantes, et recevant des appointements, s'y faisait entendre une fois par semaine. Elle avait du talent, une voix très-légère. Cette jeune cantatrice était fort considérée. Les premiers sujets de l'opéra du théâtre étaient, en outre, appelés à chanter au *Concert de la ville*. Ce concert dura cinq ans (1).

Une grande nouvelle circula bientôt dans tous les salons de Nantes : La célèbre Todi, cantatrice portugaise, était arrivée, avec le violoncelliste Duport (2). L'énivrement fut général et se soutint, car la Todi sacrifiait tout à l'expression, expression d'autant mieux sentie que la beauté de sa voix ne laissait rien à désirer pour le charme et l'étendue.

---

boutons seulement d'acier, un petit couteau de chasse, un chapeau sans galon et sans plumet, ses cheveux sans frisure et sans poudre, ou du moins très-peu, et mis en cadenette. Il était de hauteur d'environ 5 pieds quelques pouces, le visage brun. Il est considéré comme un prince très-pieux et très-charitable. Le dimanche, 15 de ce mois, environ midi, il partit pour se rendre à Rochefort et à Bordeaux. »

M. Grélier, dans le *Lycée Armoricain* (6.e vol., page 211), rapporte ce qui suit à l'occasion de ce voyage : « L'empereur d'Autriche Joseph II, voyageant sous le nom de comte de Falkenstein, disait à M. Mellinet, qui l'accompagna dans la promenade qu'il fit sur le port de Nantes : *Vous avez là, Monsieur, une belle rivière. — Oui*, M. le comte; *mais elle n'est pas aussi belle que le Danube. — Ne nous enviez pas le Danube*, répliqua le prince, *il ne vaut pas à mon pays ce que la Loire vaut à la France ; elle en est la veine cave : c'est la principale source de sa richesse et de sa prospérité.* »

(1) Voir la note 2 de la page 216.

(2) Duport est venu deux fois à Nantes donner des concerts à l'ancienne salle de spectacle, rue du Bignon-Lestard. La première fois il était accompagné de Guichard, chanteur des italiens (l'Opéra Comique), qui depuis est devenu professeur au Conservatoire, et de Chartrain, habile violon, regardé en 1780 comme l'un des meilleurs violinistes de l'Opéra, auteur du *Lord Supposé*. L'orchestre fut composé des amateurs et des artistes du Théâtre réunis. Duport revint plus tard avec la célèbre M.me Todi ; dans ce voyage, il exécuta au concert de la rue du Moulin une sonate de sa composition, et M.me Todi chanta un cantabile, avant de donner leur concert, à la salle de spectacle. Cette fois, l'orchestre ne fut composé que des seuls amateurs, par suite d'une brouillerie survenue entre Duport et les artistes du Théâtre.

Le malheureux Descarsins, peintre de portraits, a fait entendre ses deux filles dans les concerts de Nantes, à deux époques différentes. La première fois vers 1789. La plus âgée de ses filles avait 11 ans, la plus jeune, 8 ans. Elles excellaient sur la harpe. La cadette surtout exécutait

Les femmes ajoutèrent beaucoup à ce succès, parce qu'elles aimaient son bon ton, sa tenue simple et modeste.

Bientôt elle fut remplacée par une virtuose non moins célèbre, par la cantatrice allemande Mara, dont l'organe brillant, plein, sonore, produisit un immense effet. La Mara chanta successivement en allemand, en français, en italien et en anglais. Ce fut à son occasion, que se dit à Nantes le fameux calembourg, qui bientôt courut tout Paris en faveur de sa rivale. — On la citait, à son concert comme la plus célèbre cantatrice, quand un amateur de bons mots, enthousiaste de la Todi, répliqua vivement : *C'est bien Todi!*

M. Rey n'était pas le seul compositeur que possédât notre ville. Joubert, qui remplaça Walter comme organiste de Saint-Pierre, écrivit la partition d'un opéra (*la Force de l'Habitude*), et fit exécuter dans les concerts un oratorio français (*la Ruine de Jérusalem* ou le *Triomphe du Christianisme*). J'aurai l'occasion de rendre justice à son talent d'organiste (1).

A peu près dans le même temps, Lescot, maître de musique de la cathédrale, place qu'il conserva jusqu'à la destruction de la Psallette, composa les paroles et la musique de deux petits opéras (*Thémire* et *l'Amour et l'Hymen*). Il écrivit aussi un grand nombre de morceaux pour l'église. (2)

Toute cette époque est à signaler sous le rapport musical : la seconde messe en l'honneur de Sainte-Cécile, se chanta dans l'église de Chantenay. Cette œuvre peu savante consistait uniquement dans de petits airs d'opéras-comiques, arrangés par M. Boyer, professeur de chant, auteur de la scène lyrique des *Etrennes de l'Amour*. Elle fut néanmoins *très-goûtée*, quoique assez inconvenante pour le sujet; car les paroles, que les petits airs à la mode rappelaient dans l'église même,

---

les morceaux les plus difficiles avec une hardiesse et une précision fort rares à rencontrer sur cet instrument. Il vint avec ses enfants quatre ou cinq ans plus tard se fixer à Nantes. Il y a péri misérablement, victime de la révolution, et peut-être de quelques haines et jalousies secrètes.

(1) M. Denis Joubert, du diocèse d'Angers, avait obtenu la place au concours, en 1776.

(2) Lescot était un homme bien élevé, instruit, fort passionné pour la musique, auteur de plusieurs morceaux de musique d'église, et de différents recueils d'airs et de romances gravés. Poëte et musicien, il en composait souvent les paroles et la musique; les unes et les autres ne sont pas sans talent. Il est mort ruiné par la révolution, qui lui a enlevé une fortune acquise par ses travaux et sa sagesse. (Voir la notice sur *la musique de la Cathédrale de Nantes*, publiée dans la *Chronique Musicale* du *Breton* du 23 et du 24 mars 1837, comme note à l'appui de ce résumé.)

M. Lescot a dédié à M.ˡˡᵉˢ Drouin un recueil d'airs, romances, et duo, avec accompagnement de 2 violons et basse.

étaient celles de *la Fée Urgèle* ou *ce qui plaît aux Dames*, et d'autres pièces du même genre, assez peu en rapport avec les versets latins. Au reste, dans des temps plus rapprochés, nous avons vu cette inconvenance inexplicable se reproduire plusieurs fois.

La fête des perruquiers était toujours magnifique à Nantes. Pour cette fête, rien ne coûtait à MM. les coiffeurs. Ils célébraient la Saint-Louis avec une magnificence de grands seigneurs. La messe en musique, on le conçoit, ne s'oubliait pas, non la messe notée pendant laquelle six descendants de la bande des *violons de la ville* jouaient la marche antique, non la messe aux petits airs d'amoureux langage, comme à Chantenay, mais la véritable musique sacrée. — Dans l'année qui suivit la célébration de Sainte-Cécile, les perruquiers firent chanter une messe de M. Flamand, maître de chant établi à Nantes. Ils s'y montrèrent en grande toilette, l'épée au côté, la perruque frisée et poudrée dans le meilleur style de l'époque. Six maîtres des cérémonies portaient l'habit brodé, le chapeau à plumes, enfin un costume si éclatant de l'ancienne cour qu'on ne l'eut pas refusé, de nos jours, aux bals des Tuileries, plus les gants blancs pour donner la main aux dames et les placer dans l'église.

En 1790, cette même solennité patronale fut renouvelée par MM. les coiffeurs, dans l'église des Carmes (dont l'orgue était touché par M. Meyer), où était alors le magnifique tombeau sculpté par Michel-Columb. Martias (Lefevre) y chanta les *solo*, et ceux de nos contemporains qui ne l'ont vu que, dégénéré, dans *les Maris-Garçons* avec ses bottes d'emprunt, ou dans le Thésée d'*Ariane* avec sa perruque de filasse que M.me Fay s'amusait à faire flamber, ou enfin dans Cinna de *la Vestale*, quand il entrait gravement en scène avec les longues épingles noires que la grande prêtresse (M.lle Burgère) avait malicieusement piquées dans ses faux mollets, ces contemporains incrédules ne voudront pas croire que l'on se disputait le plaisir d'entendre *Martias*, en restant en stupéfaction devant le charme et l'étendue de sa voix.

(Je dirai ici, entre deux parenthèses, que Martias fut un sujet impayable pour une direction. On l'a vu successivement, dans l'*Œdipe* de Sacchini, remplir les personnages de Polynice, d'Œdipe et de Thésée. Dans le *Tableau Parlant* il a chanté tous les rôles, voire même ceux d'Isabelle et de Colombine; il est vrai qu'il ne se hasarda dans ces derniers rôles qu'aux pièces travesties du carnaval.)

L'élan musical, provoqué par les concerts des amateurs et de

la ville, donna naissance à plusieurs sociétés du même genre, entre autres à celle établie par M. Ogée père, dans la rotonde de la rue de Briord. Plusieurs dames y obtinrent des succès dont la mémoire n'est pas encore effacée. On y exécuta divers morceaux composés par M. Ogée, auteur de plusieurs opéras représentés alors, et que nous comptons encore aujourd'hui parmi nos amateurs les plus distingués. (1)

Au second étage de la maison des Tourettes, une autre société avait été fondée par Dugué, ancien *Laruette* du Théâtre, auteur de la scène lyrique de *Jupiter et Europe*, et maître de chant à Nantes. Il n'admettait à ces concerts que les demoiselles qui prenaient ses leçons et leurs familles; cependant quelques amateurs y étaient reçus pour accompagner.

Toute la musique en vogue à Paris était exécutée dans ces diverses sociétés, et les opéras représentés avec succès dans la capitale paraissaient sur le théâtre de Nantes. On citait particulièrement *le Jugement de Midas*, à l'occasion duquel MM. les clercs de procureurs reçurent tous le billet que voici: « MM. les clercs de procureurs sont invités à aller siffler le » Jugement de Midas, parce qu'on dit, dans cette pièce, que » Midas était leur confrère, et que l'acteur anglais (M. d'Hell) » donne des oreilles d'âne aux amis de Rameau, en face des » Français eux-mêmes. » — Les clercs eurent l'esprit de faire justice de ce billet ridicule : au lieu de siffler, ils applaudirent, et le succès fut complet : c'était à-la-fois donner tort à l'auteur de l'opéra et à l'écrivain trop susceptible du billet. Lefevre produisit un effet tel dans le rôle de *Martias*, que le nom lui en resta. (2)

Ces opéras attiraient la foule au Théâtre-Graslin, qui avait tout l'attrait de la nouveauté (3), et dont la direction fut, plus tard, confiée à Rodolphe, musicien de mérite, auteur de l'opéra d'*Isménor* et d'un solfége devenu populaire. Rodolphe vint se ruiner, comme ses prédécesseurs et comme ses successeurs, dans l'entreprise difficile et peu lucrative des spéculations dramatiques à Nantes (4).

Parmi les cantatrices qui parurent sur le Grand-Théâtre

(1) M. Ogée est le fils de l'auteur du *dictionnaire de Bretagne*, où si souvent ont puisé nos modernes historiens Bretons sans indiquer leur source.

(2) Un autre chanteur de ce théâtre, nommé Gaillard, également en faveur, reçut un ordre de début pour l'opéra de Paris; mais il n'y resta pas.

(3) Cette salle de spectacle, commencée en 1786, fut achevée en 1788.

(4) Voir, dans la *Chronique Musicale* du *Breton* du 17 mars 1836, la *Notice sur le Théâtre à Nantes*. Rodolphe est mort à Paris, en septembre 1812, à l'âge de 82 ans.

avant son incendie, on cite particulièrement M.mes Maillard et Saint-Huberti.

M.elle Maillard donna, pour sa première représentation, *le Devin du Village*, opéra de son début à Paris en 1782. Cette cantatrice spirituelle, toute pleine d'abandon, dont le nom se trouve lié aux principaux rôles de la scène lyrique, fit courir tout Nantes pour l'applaudir dans la *Colette* de Jean-Jacques, l'auteur en vogue. Elle n'obtint pas un triomphe moins étourdissant dans *Armide*, *Iphigénie en Tauride*, et les autres grands opéras montés sur la scène nantaise avec un luxe effrayant de mise en scène.

M.me Saint-Huberti, devenue depuis la comtesse d'Entraigues, et qui a péri si malheureusement, ainsi que son mari, assassinés par un nègre à leur service, vint effacer tous les souvenirs de M.elle Maillard, et pourtant M.me Saint-Huberti n'était plus jeune; mais sa profonde sensibilité dans *Ariane* (l'opéra de son début à Paris en 1777), dans *Didon*, *Phèdre*, *Armide*, remua fortement tous les cœurs, et l'enivrement fut général. On lui demanda le *Devin du Village* (1), qu'elle n'avait jamais chanté à Paris : elle y fit fureur. Pendant ses représentations on ouvrait les portes à midi, et le public, tant les places se disputaient, avait la patience d'attendre durant cinq heures le lever du rideau.... M.me Saint-Huberti n'était peut-être pas précisément une cantatrice dans l'acception toute musicale du mot; mais c'était une actrice passionnée, imprimant à son chant cet accent irrésistible qui remue les masses, et ajoutant à cet effet par l'énergie d'un jeu qu'elle rendait éloquent jusques dans son silence (2).

Au nombre des artistes distingués qui ont visité Nantes avant la révolution, on doit citer Drevelle, compositeur,

---

(1) A propos du *Devin du Village*, des contemporains se rappellent que cet opéra a été joué par des amateurs, en 1775 ou 1776, et l'un d'eux a bien voulu me donner cette note :

« Le rôle de *Colette* était joué par M.me Mosneron (mère de M. Mosneron de Saint-Preux), qui s'acquitta de cette tâche difficile avec une rare perfection de talent. Son mari lui adressa le lendemain de la représentation, et sous le voile de l'anonyme, un compliment en vers, où, faisant allusion au personnage qu'elle avait rempli, il finit par lui dire :

» Si Colette avait eu ta grâce et ton langage,
» Jamais Colin n'aurait été volage. »

(2) L'opéra de *Castor et Pollux* fut joué pendant le séjour de M.me Saint-Huberti. Elle chanta, dans un concert spirituel, un morceau de Jomelli, et le *Dies iræ*, de Gossec.

On représentait au Grand-Théâtre (1789), le ballet de *Mirza*, dont les principaux personnages étaient MM. Legé, Mercerot, Giraud, Movetti; M.mes Saint-Julien, Lombard, Chabert.

violoncelliste et chanteur agréable (1), et M. Tasset, fils d'un tourneur fort en vogue à Nantes, pour la facture des flûtes et des hautbois. M. Tasset alla chercher fortune en Angleterre: il fut long-temps le meilleur et le plus habile flûtiste de Londres. Il revint ensuite à Nantes (2).

L'organiste de Notre-Dame était alors un aveugle, nommé Tareil, qui occupait cette place depuis 1774. Il donnait des leçons de clavecin et ne courait jamais le cachet sans la toilette la plus soignée, toujours frisé à la pommade de Jasmin, poudré au plus fin blanc, portant une fleur à la boutonnière de l'habit français en drap noir luisant qui recouvrait la veste et la culotte de satin, où s'appendaient les deux chaînes de montre. Ajoutez, pour compléter le costume, des boucles de jarretières et de souliers en argent façonné, qui faisaient ressortir l'élégance des bas de soie, et encore un large éventail vert en été, ou en hiver un moëlleux manchon, et, enfin, en toute saison, le chapeau à cornes à la main, pour ne pas détruire l'harmonie de sa coiffure. Son domestique Julien Thomas, qui était en même temps son souffleur d'orgues, le suivait en portant ses cahiers de musique et son parasol à ramages. Et qu'on ne voie pas là une mise ridicule: loin de là, M. Tareil donnait le ton; sa toilette était du meilleur goût. Dans les grandes cérémonies, dans les concerts, il substituait au drap et à la soie le velours noir; des brandebourgs en jai ornaient son habit, les boucles à diamants remplaçaient celles d'argent, et le chapeau français s'entourait intérieurement d'une plume blanche. M. Tareil, par une méthode qui lui était particulière, donnait fort bien ses leçons, quoique

(1) Drevelle exécuta plusieurs morceaux au Concert des Amateurs, en 1781. Il jouait bien le solo ; mais ce n'était pas là ce qui attirait principalement le public. Il avait une jolie voix, chantait juste, et s'accompagnait sur le violoncelle en variant ses accompagnements avec beaucoup de grace et d'originalité. Après une absence de 12 ou 13 ans, il revint à Nantes, où il donna deux concerts. Ce fut au milieu du premier que la nouvelle de la révolution du 9 thermidor et de la chute de Robespierre fut reçue par estafette.

(2) M. Tasset n'était pas anglais, comme on le dit dans le *Dictionnaire des Musiciens* de Choron et Fayolle : il est né à Chartres. C'est à tort que ce même ouvrage lui refuse l'honneur de l'invention des clefs à la flûte : il est positif que M. Tasset ajouta à la flûte 3 ou 4 clefs, pour corriger les tons sourds et faciliter les modulations. Il excellait à jouer des airs écossais variés. Il s'est retiré à Nantes en 1785, où il est mort en 1801, fort âgé, et jouissant d'une honnête fortune. Il a composé beaucoup de musique pour la flûte. Sa fille unique a épousé M. Villenave, homme de lettres et continuateur de l'*Histoire de France* de l'abbé Velly.

aveugle. En 1787, une messe de sa composition avait été chantée à Notre-Dame.

La plupart des artistes de talent que possédait notre ville étaient attachés aux églises, soit comme maîtres de musique, soit comme organistes; mais venait rapidement le jour où les fêtes du culte catholique ne devaient plus s'animer des chants sacrés des grands maîtres, tels qu'Handel, Marcello, dont les divines harmonies avaient souvent fait retentir les voûtes de l'antique cathédrale, et probablement la dernière de ces solemnités est celle du 25 août 1790, à la fête du roi. Après une messe en musique, M. de Coustard, l'orateur de l'époque, montant dans une chaire placée au milieu de Saint-Pierre, prononça avec une mâle énergie l'un de ces discours qui alors enflammaient les esprits. Ce fut un grand tort de mêler ainsi la politique irritante au culte qui ne doit prêcher que l'union et la sympathie; car, dans tout mélange de ce genre, la politique, qui est la passion du moment, devient envahissante: l'on apprit donc sans étonnement, en 1791, la suppression, ordonnée par le directoire, des musiciens de la cathédrale de Nantes, malgré les réclamations faites dans le conseil municipal (1).

Vers cette époque, un compositeur nommé Fridzeri, dit Frixer, que M. le comte de Châteaugiron avait amené en Bretagne, fonda une nouvelle société musicale, et fit jouer au théâtre deux opéras de lui, sous le titre des *Deux Miliciens* et des *Souliers mordorés*.

1793 arriva. Tous les esprits étaient préoccupés des événements politiques. Les concerts publics furent abandonnés. La

---

(1) Le 8 août 1791, un des membres de ce conseil représenta que « le » clergé n'était pas assez nombreux pour que le renvoi des musiciens ne » laissât pas un vide très-sensible dans le chœur de cette église; que le » public verrait sans doute avec déplaisir que, dans un temps où les frais du » culte étaient à la charge de la nation, on anéantît en quelque sorte ce » qui en faisait la solennité, surtout dans une église épiscopale, et quand » personne n'ignorait que les revenus de prébendes considérables, vendues » au profit de l'état, étaient ci-devant affectés au paiement de ces musi- » ciens. Il demanda que le conseil de la commune s'adressât directement » au corps législatif pour en obtenir la conservation de la musique ac- » tuelle, dans l'église cathédrale de Nantes, puisque le produit des biens » assignés au paiement des musiciens pouvait, dans les mains de la nation, » comme dans celles des ci-devant chanoines, être employé au traitement » desdits musiciens. »

Le conseil rejeta la proposition, sur le motif *que le droit de pétition était interdit aux corps administratifs*. C'était s'en tirer par une fin de non-recevoir, et la musique religieuse ne fut plus entendue, pour une cause certainement étrangère à l'art lui-même. (*Registres municipaux de Nantes.*)

musique se réfugia dans les salons. Au nombre des Nantais qui lui donnèrent l'hospitalité la plus éclairée, il faut citer MM. Pelloutier fils et Charles Bouteiller. Elle dut un éclat passager au séjour du représentant Prieur (de la Marne), qui s'était fait accompagner d'une musique composée des meilleurs instrumentistes de Paris, afin de trouver moyen de les arracher à la réquisition. Rode, Lamare, Baudiot, faisaient partie de la musique du représentant, et ce fut une belle et joyeuse soirée que celle où ces trois grands artistes jouèrent *la Volière*, de Boccherini, gracieux quintette où les deux violoncellistes rivalisèrent de talent, pendant que Rode exécutait le premier violon avec cette supériorité que lui reconnaissaient ses émules (1). Le second violon fut joué par M. Giraud, père d'un des artistes qui ont bien voulu prendre part à notre concert de ce jour.

De ce temps, sans doute, datent les réunions en comité secret, où s'exécutaientsces savants quatuor qui n'ont cessé que depuis peu d'années, et dont MM. Sylvain Pâris et Poirrier firent toujours partie, avec autant de persévérance que de talent (2).

Quand les passions se calmèrent, les souvenirs des fêtes artistes revinrent : on alla prier M. Pelloutier de faire revivre les anciennes sociétés musicales, et, par son influence, de nouveaux concerts s'organisèrent, et attirèrent encore à Nantes plusieurs artistes distingués des théâtres lyriques de Paris.

Depuis peu de jours M.elle Rolando, plus habile actrice que cantatrice, s'était fait entendre au théâtre Graslin, lorsque le 24 août 1796, l'incendie de ce théâtre vint plonger toute la ville dans la consternation. On donnait *Zémire et Azor*...... Je ne rappellerai pas les pénibles détails de cet événement : ils sont consignés dans toutes nos annales.

Pour remplacer le théâtre Graslin, une salle fut construite dans la cour du Chapeau-Rouge (aujourd'hui salle de l'enseignement mutuel); mais la troupe d'opéra s'y montra bien faible jusqu'en 1806, car, malgré sa réputation, M.elle Valeroy, la première chanteuse en vogue d'alors, n'est pas même à citer (3).

---

(1) La quinte était jouée par M. Moria.

(2) L'exécution des quatuor pour instruments à cordes, de Mozart et d'Haydn, exécution à laquelle il faut avoir participé pour se rendre compte de l'intérêt soutenu qu'elle excite, s'est refugiée successivement chez MM. Ogée, Pelloutier, Lourmand, Dauphin, Luminais, Mareschal, Chaigneau, de Novion, Marsson, Doré-Graslin, et chez plusieurs autres amateurs dont les noms m'échappent en ce moment.

(3) M.elle Moulin, 1.re chanteuse alors, ne connaissait pas plus les

Mais si cette salle, où la comédie comptait des acteurs de talent que la capitale refusa de nous laisser, était assez mal partagée sous le rapport musical, la ville renfermait plusieurs professeurs d'un mérite réel. A leur tête se plaçait M. Dessentis, qui a formé à Nantes un nombre considérable de bons élèves sur le piano. M. Dessentis a peu fait parler de lui, parce qu'il a plus de savoir que de savoir faire, et que, dans sa pensée, le talent seul doit assurer la réputation de l'artiste. En effet, si cette réputation ne s'est pas propagée d'une façon bruyante, du moins s'est-elle établie de manière à n'avoir été effacée par aucune autre jusqu'à nos jours.

Dans cette revue, je ne dois pas omettre MM. Carrilès et Gallot, deux violinistes distingués, et M. Scheyermann, professeur de piano, dont les compositions ont ajouté à l'éclat de nos fêtes (1).

Je ne parle pas de M. Mansui, parce que j'aurai occasion de le citer ailleurs (2). Je suis, d'ailleurs dans la nécessité de revenir sur mes pas, pour dire quelques mots de la part que prit la musique aux *fêtes républicaines* (3).

Lorsque la musique se montra dans ces fêtes où l'élan populaire entraînait les masses, ce fut surtout pour exécuter, en tête des cortéges, les chants républicains pendant que ces chants étaient entonnés, à l'unisson, par des milliers de voix où l'enthousiasme frappait beaucoup plus fortement que l'harmonie. L'art ne se présente donc que secondairement dans ces solennités : il serait impossible de le séparer des événements politiques, et faire l'histoire de la musique sous la république à Nantes, entraînerait à l'histoire presque totale de la cité dans le même temps. D'ailleurs, ces fêtes, aux jours de l'effervescence révolutionnaire, une seule les résume toutes : c'est celle dont le grand peintre David a tracé le plan, que la municipalité de Nantes reçut en 1793, avec le décret qui en ordonnait l'exécution. Afin de marquer une nouvelle époque,

---

lettres de l'alphabet que les notes de musique; aussi avait-elle une personne pour lui faire apprendre ses rôles de mémoire, comme elle avait un répétiteur pour le chant. Une autre actrice de cette troupe avait le même degré d'instruction. (*Notice sur le Théâtre de Nantes*, *par MM. Gaullier et Chapplain.*)

(1) M. Charles Bernède a publié, dans le *Lycée Armoricain*, en 1823, une notice sur Carrilès.

(2) Le frère de M. Mansui possédait également un très-beau talent comme pianiste.

(3) A propos de musique, dirai-je qu'en 1793, le trompette de la cavalerie nantaise était la *citoyenne* Boireau. (Procès-verbaux du conseil-général de la ville de Nantes, 17 juillet 1793.)

bien tranchée dans mon récit, par opposition à la citation d'un auteur du XV.e siècle dans la première partie de ce résumé, je citerai les paroles mêmes de David pour ce qui concerne la musique :

« L'aurore annonce à peine le jour, et déjà les sons d'une musi-
» que guerrière retentissent, et font partout succéder au calme
» du sommeil un réveil enchanteur..... L'airain tonne : à l'ins-
» tant les habitations sont désertes : elles restent sous la sauve-
» garde des vertus républicaines, et le peuple remplit les
» promenades publiques..... Il frappe les airs de ses chants
» d'allégresse..... Telles mugissent les vagues d'une mer agi-
» tée, que les vents sonores du midi soulèvent et prolongent
» en échos dans les vallons et les forêts lointaines..... Le son
» du tambour se fait entendre, le son perçant de la trom-
» pette éclate : le peuple se dispose, il est en marche, il
» part..... Le cortége arrive au champ de la réunion..... Une
» montagne immense devient l'autel de la patrie..... Un silence
» profond règne de toutes parts...... Il est bientôt interrompu
» par les accords touchants d'une musique harmonieuse.....
» Les pères, accompagnés de leurs fils, chantent une pre-
» mière strophe : ils jurent ensemble de ne poser les armes
» qu'après avoir anéanti les ennemis de la république : tout le
» peuple répète la finale. — Les filles avec leurs mères, les
» yeux fixés vers la voûte céleste, chantent une seconde
» strophe : celles-ci promettent de ne jamais épouser que des
» hommes qui auront servi la patrie ; les mères s'énorgueil-
» lissent de leur fécondité. — Une troisième et dernière
» strophe est chantée par le peuple entier..... Un chant mâle
» et guerrier, avant-coureur de la victoire, répond au bruit
» du canon. Tous les citoyens confondent leurs sentiments
» dans un embrassement fraternel : ils n'ont plus qu'une
» même voix, dont le cri général : *Vive la République*, monte
» vers la divinité... »

Les solennités du même genre se succédèrent, en se modifiant suivant les fréquentes mutations des pouvoirs, et suivant les réactions non moins fréquentes de l'opinion populaire. En 1796 (1), une instruction, adressée par le pouvoir exécutif aux magistrats de la ville de Nantes, voulait « que

---

(1) Quelques années auparavant, dans un rapport à la Convention, Grégoire avait dit : « L'influence salutaire des arts sur l'existence politique
» et le caractère de la nation n'est plus un problème : on commence à sen-
» tir qu'ils sont un des premiers éléments dont se compose le bonheur
» social. Ils n'ont plus pour détracteurs que quelques hommes à vues
» étroites ou perfides. »

» la musique, les hymnes et les chants patriotiques vinssent » embellir les cérémonies publiques, *établies*, disait la loi » *pour entretenir la fraternité entre les citoyens, et les at-* » *tacher à la patrie et aux lois;* —que des prix fussent donnés » à ceux qui se distingueraient dans la musique vocale et ins- » trumentale; que des ordonnateurs des fêtes, sous le nom de » Chorèges, fussent chargés de rechercher et d'exercer les » jeunes gens des deux sexes qui voudraient bien former des » chœurs dans les cérémonies et dans les jeux, enfin concourir à » l'éclat des fêtes par leur talent dans la musique. »—L'instruc- tion se terminait par une leçon aux « administrations qui, » ne voyant dans les fêtes nationales que des cérémonies fri- » voles ou précaires, devaient sortir de leur erreur, et cé- » lébrer désormais, avec intérêt, et par attachement pour la » Constitution, des fêtes qu'elles célébraient par indifférence » et pour obéir à la loi. » (1)

Je me bornerai à montrer la part que prit la musique dans deux des solennités les plus remarquables qui suivirent en notre ville l'instruction que je viens de citer, et que cependant nos annalistes ont passée sous silence.

La première eut lieu le 20 nivôse an 6 (7 janvier 1798) à l'occasion du traité de Campo-Formio. Le théâtre représenta une scène lyrique du citoyen Saint-Amant, auteur d'un grand nombre d'opéras, « artiste distingué, dont les compositions » (disent les *chorèges* dans leur rapport) ont embelli plusieurs, » de nos fêtes » (2).

Dans la seconde fête, le décadi, 20 prairial an 7 de la république (7 juin 1799), il s'agissait d'une cérémonie funéraire,

---

(1) Instruction du ministre de l'intérieur Benezech, le 27 ventôse an 5.

(2) Saint-Amant, auteur de la musique d'*Alvar* et *Mencia*, du *Porier*, du *Médecin d'Amour*, de la *Coquette de Village*, etc.

Né à Marseille en 1749, ce compositeur, par passion pour la musique, suivit fort jeune une troupe d'italiens qui jouaient en Provence. Etant allé en Italie avec cette troupe, il étudia Durante, Pergolese, et revint en France avec un talent fort estimé. Il se fit connaître à Paris par plusieurs opéras, entre autres par *Oroës* et *la Mort de Didon*, tragédies lyriques; et par l'oratorio de *David* et *Goliath*. De là il se rendit à Bruxelles, où l'appelait une place assez lucrative. Il fit représenter plusieurs opéras. Il fut rappelé en 1784 à Paris, comme professeur à l'Ecole Royale, y composa pour la cour le *Prix de l'Arc* et plusieurs autres opéras. La révolution l'ayant privé de sa place, il se réfugia dans la Province et vint à Nantes en 1794, où il fit représenter deux opéras de lui, et enfin la *Fête de la Paix*, à l'occasion du traité de *Campo-Formio*. Il fut rappelé à Paris, comme professeur au Conservatoire, puis réformé, et se rendit de là à Brest, où il a laissé un grand nombre de compositions.

en mémoire des citoyens Bonnier et Roberjot, plénipotentiaires français, fusillés par ordre du cabinet de Vienne. Je ne fais que relater ce qui concerne la musique dans cette lugubre et imposante solennité (1) :

« Le cortége se rassemble à la Maison-Commune, et, avant de se rendre à *l'édifice, cy-devant Saint-Pierre, servant de temple décadaire*, il entend l'éloge des deux victimes, éloge précédé et suivi des airs : *Allons, enfants de la patrie*, et *Mourir pour la patrie*, exécutés par la musique militaire. La même musique s'avance ensuite, en jouant des morceaux funèbres en tête du cortége qui se rend au temple décadaire. Alors, un orchestre, composé de plus de quatre-vingts musiciens, fait entendre l'ouverture d'*Iphigénie en Tauride*, de Gluck ; un chœur nombreux continue, en chantant, avec accompagnement du même orchestre, une *Invocation* et le *Serment de Vengeance*, musique du citoyen Gossec. — Le président du jury des fêtes prononce un discours énergique, terminé par le mot *vengeance !* que tout le peuple, rassemblé dans le temple, répète, comme d'une seule voix, avec un accent de colère qui fait trembler le vieux temple de Janus.... Mais des voix plus douces répondent à cette redoutable imprécation, en chantant, en chœur, une *complainte*, sur des morceaux de Gluck et de Piccini, arrangés par le citoyen Le Breton, chef de musique de l'orchestre du spectacle. — Enfin, après une nouvelle invocation, accompagnée d'un sourd roulement des tambours voilés de serge noire, l'orchestre joue la marche funèbre composée par le citoyen Rozine, pendant que les canonniers, placés près de leurs pièces et dans le temple même, exécutent des évolutions guerrières. Le chœur répond par une autre marche sur un air de Piccini, et la cérémonie se termine par la strophe : *Amour sacré de la patrie*, dite par le chœur, auquel s'unit toute la population. »

On le voit, la musique n'est là qu'en action politique. La rechercher dans toutes les solennités du même genre serait, je le repète, tracer l'histoire de nos événements politiques et sortir de mon sujet.

La plupart de ces fêtes républicaines avaient lieu dans la cathédrale, d'où le culte avait été banni; mais lorsque Napoléon rappela le clergé, Saint-Pierre, naguères servant de dépôts de caissons et de grenier à foin, vit son jeu d'orgues rétabli. On chargea trois pianistes de l'essayer, comme à une

(1) Extrait d'un procès-verbal du 22 prairial an 7, signé des administrateurs de la commune de Nantes.

sorte de concours. L'assemblée fut nombreuse. Le premier commença par une ouverture d'un style noble et grave, dont l'exécution éclatante séduisit les auditeurs. — Le second préluda avec un charme entraînant, avant de faire entendre un *cantabile* largement soutenu, qu'il modula avec grace et abandon. Le public oublia son prédécesseur, et plaignit celui qui allait terminer cette lutte, car on le savait moins brillant que ses rivaux. C'était Joubert, ancien organiste de la cathédrale. Il posa un motif bien simple, sans prétention, en quelques notes ; mais ces quelques notes furent comme le thême d'une symphonie d'Hayden. Il les employa avec toutes les ressources de la science, et nos meilleurs amateurs, au souvenir des vieux organistes, que Joubert faisait revivre, laissèrent éclater leurs bravos. Joubert fut nommé (1).

Presque au même moment, un nom que j'ai déjà cité dès l'introduction de mon résumé, se faisait prononcer avec éloge à Paris. L'Institut de France décerna le grand prix de composition à M. Guillaume Bouteiller (1805), et, lorsque la cantate d'*Héro et Léandre*, sujet du concours, fut exécutée, on se plut à lui prodiguer les éloges les plus flatteurs (2). Cette même cantate, dont les paroles sont aussi d'un Nantais (M. Binsse de S.t-Victor), fut chantée deux fois sur le théâtre de Nantes, avec le succès le plus honorable pour le compositeur.

M. Guillaume Bouteiller, comme pour justifier les suffrages

---

(1) Quelques recherches m'avaient fait croire d'abord que l'un des concurrents de Joubert était le fameux pianiste Hermann, maître de piano de la reine Marie Antoinette ; mais des personnes qui ont connu Hermann m'assurent qu'il était trop fier pour venir concourir en Province pour une place de 25 louis d'appointements. D'ailleurs, sa réputiou a commencé dès 1781, et très-peu de temps après il était déjà en première ligne parmi les pianistes de Paris, maître de la reine et admis à ses concerts.

(2) Voici ce qu'on dit alors de M. Guil. Bouteiller : « Le sujet de la scène qui a mérité le 1.er prix à M. Bouteiller est *Héro et Léandre*. Le jeune musicien a su répandre dans son ouvrage un style aimable et élégant, un chant large et naturel, et un accent très-dramatique ; ses récitatifs sont parfaitement déclamés ; ses airs ont l'expression juste des paroles et de la situation ; il a écrit son orchestre en maître ; ses accompagnements se font remarquer par une légèreté, une grace, une variété, un brillant et une force convenables au sujet. Mais c'est principalement dans la distribution des couleurs musicales, leur liaison entre elles, leur opposition, les repos et les masses d'effets, qu'on a pu apprécier le goût éclairé et le talent du compositeur.

» Si la perfection de l'art consiste dans la beauté des chants et la variété de leurs accents, dans l'attention du compositeur à rendre les intentions du poëte, et à donner, par une musique énergique, une plus grande expression aux paroles, on doit dire, à la louange de M. Bouteiller, que sa scène réunit toutes les qualités essentielles. »

qu'il venait d'obtenir, fit exécuter, dans l'église de l'Abbaye-aux-Bois, à Paris, un *Stabat* à trois voix, dont les chants larges et naturels frappèrent vivement.

Malgré cette suite de succès, M. Guillaume Bouteiller n'a continué la musique que comme amateur (1); cependant il a donné à Feydeau, le 26 mai 1817, un opéra intitulé *le Trompeur sans le savoir*.

Dans toute cette revue de la musique à Nantes, pendant la révolution, c'est avec étonnement que je ne l'ai pas vue figurer dans l'enseignement donné à l'Ecole Centrale de Nantes; cependant elle y devait tenir une place honorable, puisque, dans le discours prononcé à l'installation de cette école, le 19 juin 1796, par M. Letourneulx, commissaire du directoire exécutif de la Loire-Inférieure, on trouve ce passage qui termine la seconde partie de mon résumé;

« Heureux qui peut suivre les progrès de l'esprit humain » et consacrer ses loisirs à l'étude de ses découvertes journa- » lières! Vous que le devoir attache à ces douces occupations, » ne négligez rien pour faire chérir et fructifier les arts : ils » ont formé les sociétés, ils en font tout le charme; ils éclai- » rent le magistrat, délassent des fonctions publiques, et con- » solent l'homme, dans sa vie privée, des caprices de la for- » tune et des injustices de ses égaux : eux seuls donnent le » bonheur, cet éternel objet des désirs et des méditations des » hommes; eux seuls forment cette chaîne qui lie tous les » êtres sensibles et pensants de l'univers; eux seuls répan- » dent sur l'état qui les protège, sur l'individu qui les cultive, » cette gloire durable que le temps respecte et consacre (2). »

Quel siècle que celui qui a produit Gluck, Haydn et Mozart! — A qui devions-nous demander de le représenter?

Nous avons le regret de n'avoir pu, dans l'embarras du choix, exécuter quelques fragments des partitions d'Haydn, de Grétry et de plusieurs autres contemporains; mais nous

---

(1) Au reste, la musique n'a pas cessé de rester en honneur dans plus d'une de nos vieilles familles de Bretagne, et, pour n'ajouter qu'un nom à celui de MM. de Bouteiller, nous connaissons tous le talent de M. Bertrand de Saint-Pern sur le piano, ainsi que plusieurs de ses gracieuses compositions.

M. de Saint-Pern a publié dans le *Lycée Armoricain*, 11.ᵉ volume, quelques pages sur *la musique*, pages dans lesquelles il prouve que *tout ce qui est d'expression et de sentiment est du domaine de la musique*.

(2) On croit que M. Huet était l'auteur de ce discours.

pouvons du moins faire entendre un air du dernier opéra de Sacchini.

Nous ne pouvions, en nous rappelant Joseph II à Nantes, négliger Gluck et Mozart; — Gluck, qui, le premier, imprima à la scène lyrique la véritable énergie de la déclamation ; — Mozart qui, devançant d'un siècle tout progrès musical, non-seulement n'a pas été dépassé, mais n'a pas même été égalé; Mozart que nous trouvons, pour la musique sacrée, le rival d'Haydn, en traçant la route à Le Sueur et à Chérubini; qui se fait, en même temps sur la scène, plus tragique que Gluck, plus mélodieux que Sacchini, et plus vrai même que Grétry en visant plus à la situation qu'à l'effet du mot, et qui ne trouva plus tard de rivalité que dans le style parlé de Boieldieu; Mozart qui nous a livré son *Dom-Juan*, comme l'œuvre inimitable, œuvre sublime rassemblant la perfection dans tous les genres, en plaçant les mélancoliques chants d'Anna et les mystérieux accents du commandeur auprès de la verve comique de Leporello, *Dom-Juan* où Mozart n'est pas moins grand que Molière lui-même dans la conception de l'ensemble de son œuvre, pas moins spirituel et entraînant dans l'exécution et dans les détails. — J'aimerais à suivre cette comparaison entre Molière et Mozart; mais la peur de fatiguer mon auditoire me préoccupe, et je fais place à nos chanteurs. Un morceau de Mozart le fera mieux comprendre que tous mes vains compliments (1).

EXÉCUTION.

1.° Duo d'Iphigénie en Tauride, de Gluck, pour tenor et basse, chanté par MM. Joseph Bouteiller et Emile Mellinet.

2.° Air d'*Arvire et Evelina*, de Sacchini, chanté par M. Pitre Cuissart.

3.° *Tuba Mirum*, du *Requiem* de Mozart, chanté par MM. Pitre Cuissart, Roux, Dubochet et Emile Mellinet.

4.° Air bouffe de *Dom-Juan*, chanté par M. Emile Mellinet.

---

(1) Il suffit d'entendre Mozart, même auprès des plus grands compositeurs du XVIII.e siècle, pour voir combien Mozart dépassa son siècle, par son harmonie profonde et neuve, par ses formes piquantes et variées, et que nul encore n'avait osé employer.

III.

« J'exécutais fréquemment, soit en public, soit dans les salons, les œuvres de Beethoven, Weber et Hommel; et, je l'avoue à ma honte, afin d'arracher les bravos d'un public toujours lent à concevoir les belles choses dans leur auguste simplicité, je ne me faisais nul scrupule d'en altérer les mouvements et les intentions : j'allais même jusqu'à y ajouter insolemment une foule de traits et de points d'orgue qui, en me valant des applaudissements ignares, faillirent m'entraîner dans une fausse voie, dont heureusement je sus me dégager bientôt. Vous ne sauriez croire, mon ami, combien je déplore ces concessions au mauvais goût, ces violations sacriléges de *l'esprit* et de *la lettre*, car le respect le plus absolu pour les chefs-d'œuvre des grands maîtres a remplacé chez moi le besoin de nouveauté et de personnalité d'une jeunesse encore voisine de l'enfance. A cette heure, je ne sais plus séparer une composition quelconque du temps où elle a été écrite, et la prétention d'orner ou de rajeunir les œuvres des écoles antérieures me semble aussi absurde chez le musicien, qu'il le serait, par exemple, à un architecte, de poser un chapiteau corynthien sur les colonnes d'un temple d'Egypte. » (*Litz.*)

J'arrive à une époque trop récente pour que les faits, les dates et les noms ne se multiplient pas : autrement, tous les souvenirs contemporains m'accuseraient, et deux écueils viennent me jeter dans un double embarras, l'inexactitude et l'ennui..... A mon auditoire de juger de ma position, et à moi de continuer une tâche que je commence à sentir assez scabreuse, quand elle consiste uniquement dans une chronologie d'artistes, à l'imitation de nos histoires classiques..... Mais, subissant le sort de la position que je me suis faite étourdiment, la nécessité me crie *marche*, malheureusement sans me donner quelque peu de l'éloquence de l'orateur que ce mot rappelle, et je reprends ma course plus péniblement. — En ne m'abusant pas, j'aperçois la lassitude qui m'écoute, et cependant je rejette dans mes notes une foule de faits et de noms qui joindraient trop de pages à ce résumé. Sans doute, en se bornant à l'aperçu rapide des progrès de la musique à Nantes, ce récit se rendait plus brillant, plus animé; mais il devenait la copie des concerts historiques de M. Fétis, car nos progrès ont suivi servilement ceux de Paris, dont la province n'est encore aujourd'hui que le reflet, tant elle redoute de faire acte d'indépendance dans sa lâche habitude

d'imitation. — D'ailleurs, je n'ai pas honte de l'avouer, avec une laborieuse patience, j'ai pu rassembler des faits; mais en déduire les conséquences était au-dessus de mes forces, et cet aveu dit assez pourquoi je laisse à de plus habiles à compléter un travail dont je n'ai fait qu'amasser quelques matériaux.

Le commencement du XIX.e siècle à Nantes est fort insignifiant sous le rapport musical (1). A cette époque de guerre, nos jeunes hommes avaient en mains des armes plus lourdes que nos instruments d'harmonie. Cependant 1808 rappelle le séjour de Napoléon et de Joséphine à Nantes, que je dois citer, puisque la puissance, si grande alors, de l'empereur et roi, ne l'empêcha pas d'assister à la fatigante exécution d'une scène lyrique, toute soporifique, exécutée devant LL. MM. impériales.

Cette même année est celle de l'inimaginable succès de *Cendrillon* sur le théâtre de Nantes, de cet opéra-féerie, dont les cent représentations n'ont pas même trouvé de rivaux dans *le Cheval de Bronze* et dans *Robert*, ce *Robert* qui, sans transition, me rappelle à l'instant l'improvisation d'un poëte-musicien qui venait d'en accompagner la partition :

Le chantre de *Robert*, ce foudre de musique,
Cherche au fond des enfers un sujet fantastique :
Il rencontre Bertram !.... et, soudain, transporté,
S'élance avec le diable à l'immortalité.

Mais, en 1808, on se fut gardé de traiter un pareil sujet, avec le mélange du bouffon et du grandiose ; car on ne voulait pas savoir que la musique tire des oppositions successives ses effets les plus énergiques ; du moins on ne voulait pas le savoir en France, car Mozart avait composé déjà son divin *Dom-Juan* (2).

---

(1) Je me suis arrêté à 1806 : c'est la date du premier essai de l'enseignement simultané du chant à Nantes, au cours de musique vocale fait par M. Latour, à l'école de MM. Darbefeuille et Delmoré, premier essai d'enseignement simultané, qui méritait l'encouragement.

Les seuls artistes remarquables de l'année 1807 sont MM. Canongia, clarinettiste ; puis une dame Jausse, première chanteuse. L'orchestre est conduit par M. Cajon, doué de cette volonté de fer, sans laquelle il n'y a pas de direction possible d'un orchestre, Cajon qui eut l'honneur de mettre en scène *la Vestale*.

(2) Tout le monde sait que Mozart composa l'admirable ouverture de cet opéra dans l'espace d'une seule nuit, la veille même de la première représentation. Aussi, par l'absence de répétition, *Dom Juan* fit d'abord peu d'effet à Vienne. Comme il en était question dans un salon où se trouvait Haydn, chacun lui jeta quelques mots de critique pédante. Haydn

Néanmoins, la musique était en progrès en France : le Conservatoire avait été fondé, et Nantes obtint la faveur (1809) d'y présenter chaque année de jeunes candidats à places gratuites. La commission se composa de MM. Sylvain Pâris, Ogée, Poirier, Cajon, Le Breton et Scheyermann. — Ce droit ne nous a point été enlevé : il appartient à la Société des Beaux-Arts de le réclamer dans l'intérêt de nos diverses classes de chant (1).

Ce même Conservatoire nous envoya alors M.lle Pelet.

Depuis je ne sais combien d'années, *les Prétendus* étaient l'opéra de début imposé aux premières chanteuses du théâtre : c'est là que les attendaient nos redoutables abonnés, sans se douter que ces belles dames, rentrées dans leur loge, ap-

---

seul n'avait pas parlé. On lui demanda son avis : « Je ne suis pas en » état de rien décider sur vos différentes opinions, répondit-il avec sa » modestie accoutumée ; mais ce que je sais, ajouta-t-il avec vivacité, » c'est que Mozart est le plus grand compositeur que l'univers possède » aujourd'hui. » — Au reste, Mozart montrait pour Haydn la même estime. Ainsi, fatigué d'entendre un compositeur de Vienne fort instruit, mais que l'on n'a pas nommé, se plaire dans toute rencontre à déprécier Haydn ; un jour, en présence d'une nombreuse assemblée, il répliqua vivement à une nouvelle critique, sur laquelle on appelait son jugement : « Sachez, Monsieur, que si l'on nous fondait tous les deux ensemble, il n'en résulterait pas encore un Haydn. »

(1) Lorsque, dans le cours de cet exposé, se développera la liste des artistes entendus à Nantes, on verra que presque tous sont sortis du Conservatoire, établissement que les étrangers ont mieux apprécié que ne l'a fait la France. La preuve, Haydn nous la donne lui-même. Un jeune élève du Conservatoire venait de réussir à Vienne ; il l'avait applaudi, et après l'avoir interrogé sur les travaux du Conservatoire, il lui dit : « Jeunes Français, vous voici dans la bonne route. Pourquoi un peuple sensible et spirituel, gouverné par un génie qui vivifie tout, ne porterait-il pas la musique au degré d'élévation où il a porté tous les autres arts? »

Au reste, le Conservatoire répondait à cette sympathie par une profonde admiration. On sait qu'il vota une médaille à Haydn, qui répondit : « J'ai souvent douté que mon nom me survécut, mais vos bontés me » rassurent, et le monument dont vous avez daigné m'honorer m'au- » torise peut-être à croire que je ne mourrai pas tout entier. »

N'oublions pas qu'Haydn a été chanté en beaux vers, par un de nos compatriotes, M. Ed. Mennechet.

D'autres poëtes Nantais ont également consacré leurs vers à la musique. M.me Dufresnoy l'a célébrée dans son Elégie sur *les Consolations que procurent les arts dans toutes les situations de la vie*, et M.me la princesse de Salm (M.lle Piclet) a publié un éloge du célèbre violiniste Gaviniès. M.me de Salm a aussi composé la musique de plusieurs romances.

En citant ceux des Nantais qui se sont occupés de musique, n'oublions pas notre célèbre voyageur Frédéric Cailliaud, dont les dessins nombreux, réunis avec une patience si ingénieuse en Egypte et en Nubie, représentent des dessins d'instruments, et notamment de harpes, dont les formes gracieuses ne seraient pas dédaignées de nos plus fameux luthiers.

pelaient ce passage de leur début *le Pont aux Anes*. M.[lle] Pelet, élève du Conservatoire, plus respectueuse envers les maîtres de la scène lyrique, parut pour la première fois dans *la Vestale*, où son succès fut constaté par la double expression de son chant et de son jeu (1). — Les mélomanes nantais se firent ensuite une grande fête d'entendre M.[lle] Lemaire, la *chanteuse à roulades* (expression consacrée), dire tout *le Devin du Village*, et le terminer en attaquant l'air de bravoure : *Vole à nos voix.* Il n'y eut pas assez de bravo dans la salle..... c'est que l'on jouait encore *les Chasseurs et la Laitière*, *la Fée Urgèle*, etc., en appelant Mozart un *barbare allemand* (historique). Mozart pouvait, en effet, n'être qu'un musicien barbare, quand on traitait Châteaubriand de froid gazetier. Mozart n'avait-il pas l'audace de se faire entendre à côté des *Prétendus!*.... Mais trève de médisance, car aux jours dont je parle se montraient sur le théâtre de Nantes *les Deux Journées*, de Chérubini; *Montano*, de Berton; *la Caverne*, de Lesueur; *Stratonice* et *Joseph*, de Méhul, en même temps que les œuvres de Grétry, de Daleyrac, de Boieldieu, de Catel, de Kreutzer, tous ces brillants compositeurs à qui M. Canongia, professeur de clarinette à Nantes, voulut faire rivalité en essayant la décentralisation. Alors parut son opéra des *Deux Julies*, qui dut se borner à deux ou trois représentations (en 1812); puis, faisant revivre le vieux répertoire, la vieille M.[lle] Clairville vint chanter

---

(1) A ce beau rôle, M.[lle] Pelet ajouta, comme souvenirs principaux, *Françoise de Foix* et *le Magnifique*, puis se retira en 1815, pour se livrer à l'enseignement, à Nantes, où la même estime qui n'avait pas cessé de l'entourer au théâtre, l'a accompagnée dans le monde.

A côté de M.[lle] Pelet se plaça le vieux tenor Joseph, acteur plutôt que chanteur, acteur même assez maniéré, cependant assez bon musicien, et qui jouait surtout dans l'*Irato* avec une bouffonnerie tout italienne. Aussi se rappelait-on, en le voyant, l'histoire de la première représentation de cet opéra.

L'*Irato* fut joué sous le nom de Fiorelli. Le lendemain, le fameux critique Geoffroy n'eut garde de manquer de louer cette musique, avec force déclamations contre les compositeurs français, *incapables d'écrire ainsi*. Le surlendemain, la salle fut pleine. On applaudit d'enthousiasme, on se crut en Italie, et, pour en suivre l'usage, on fit chanter deux fois les morceaux..... A chaque trait, à chaque phrase, les dilettanti disaient reconnaître l'école italienne, on affirmait que personne en France n'était capable de composer ainsi. — L'auteur fut demandé à grands cris..... On nomma Méhul : le parterre resta stupéfait; mais les applaudissements n'en éclatèrent bientôt qu'avec plus de vivacité.... La franchise fut plus forte que la vanité.

Ici un souvenir des concerts du *Lycée Impérial*, où nous étions tout fiers de nos succès dans cette grande salle, au fond de laquelle s'élevait la statue équestre de l'empereur, en 1811.

Didon, *Ariane*, où M.me Fay lui succéda, mais en y ajoutant quelques autres opéras plus modernes (1).

Jusques-là, depuis l'incendie de la salle Graslin, notre scène était restée bien mesquine : 1813 nous la rendit aussi brillante qu'au temps de sa construction, et sa réouverture eut lieu par *Aline*.

Sur cette nouvelle scène on couronna, dans *la Vestale*, M. *Cinna*-Jaubert, que plus tard le public accueillit si froidement. — A qui la faute? A nos pères? ou à nous? — On ne prononce pas entre telles parties, et, pourtant, quand notre vanité contemporaine se croit dans le progrès, notre théâtre n'oserait nous donner le *Dom-Juan* de Mozart, tandis que ce chef-d'œuvre paraissait à Nantes le 15 novembre 1814...... J'en garde la date pour la honte actuelle, et j'ajoute qu'à quelques mois de cette représentation, on chantait sur le même théâtre *les Mystères d'Isis*, et dans un concert spirituel, *la Création*, d'Haydn, ainsi que la grande scène du *Sacrifice d'Abraham*, de Cimarosa (2).

Aussitôt se montrèrent MM. Ponchard jeune et Cassel, tous deux sortis du Conservatoire, tous deux pleins de zèle pour l'art dont ils venaient d'étudier les modèles sous l'inspiration même de leurs auteurs, et qui nous les firent connaître avec un charme d'exécution tout-à-fait entraînant, que ne détruisit point le chant gracieux de M.lle Foulquier (3).

Mais voici de belles années pour nos souvenirs de musique, les souvenirs de 1817 et de 1818. — La *Fête de Sainte-Cécile*, délaissée depuis sa célébration à l'église de Chantenay, fut chantée à Sainte-Croix dans une messe d'Haydn; et ensuite dans une messe de Chérubini, en constatant de nouveau cette vérité, que les talents isolés, désireux de bien faire, mais inactifs par leur nature indolente, sont impuissants

---

(1) Au même temps, M.lle Lemaire quitta Nantes. On lui jeta force couronnes et vers, entre autres ceux-ci :

..... Pour bien te payer du plaisir que tu fais....
Il faudrait Apollon lui-même.....
Il faudrait des lauriers comme on n'en vit jamais.

Et que l'on accuse, après cela, la flatterie de nos jours.

(2) Les solo chantés par MM. Darius, Jaubert et M.me Liger.

(3) Je ne sais pas si M.lle Foulquier était de la famille d'une demoiselle Suzette Foulquier, née à Nantes, et qui épousa, en 1761, le célèbre arlequin Carlin, famille qui, depuis, s'est perpétuée dans l'enseignement de la musique.

M.lle Marido était à Nantes vers cette époque.

En ce même temps, nos instrumentistes à vent, pavoisant une élégante chaloupe, parcouraient la Loire, de Richebourg à Chézine, en exécutant des morceaux d'harmonie militaire.

pour les progrès de l'art, tandis que la volonté persévérante d'un seul à rassembler ces éléments épars pour les faire concourir à l'œuvre commune par un attrait quelconque, est toujours féconde en résultats. M. Eugène Boistard eut cette volonté créatrice : à lui seul sont dues les solennités musicales que je rappelle. — A la même époque, je le retrouve en présence des quatre chanteurs de Vienne, dont les chants d'ensemble nous étaient connus, car MM. Boistard, Autrusseau et Guillemet les faisaient entendre depuis long-temps, et ces mêmes chants venaient de trouver d'autres interprètes dans MM. Cuissard, Benoist jeune et Sallentin. Un repas fut donné aux chanteurs Allemands. Au dessert, ils entonnèrent un de leurs airs de tradition. Nos Nantais répondirent, et les graves habitants du Nord, d'abord étonnés, stupéfaits de ces chants que, dans leur longue tournée en France, ils n'avaient rencontrés nulle part, se levant avec enthousiasme, vinrent presser les mains de nos chanteurs Nantais, en les embrassant avec effusion, en s'écriant qu'ils retrouvaient des compatriotes à quatre cents lieues de la patrie.

Si nous rendions alors à la Germanie jusqu'à ses chants populaires, nous préparions en même temps deux cantatrices pour l'Italie, M.lle Lalande (1) commençait dans notre ville cette brillante réputation qu'elle s'est acquise depuis dans la patrie de Rossini, et nous applaudissions la petite Alexandrine à ses premiers débuts. Cette Alexandrine, enfant intelligent, connue depuis, sous le nom de M.me Dupré, n'a pas séparé ses succès de ceux du célèbre *tenor* (son mari) qui, naguères, a traversé notre ville en rentrant en France et se disposant à paraître sur la scène que Nourrit n'a pas encore délaissée (2).

A côté de ces talents qui prévoyaient leur avenir, vint se placer un vieil artiste qui terminait sa carrière. La direction théâtrale fut confiée à Jausserant, ancien chanteur de l'Opéra Comique, ayant conservé le charme d'organe, cause de ses premiers succès, mais brodailleur éternel, à qui chaque compositeur pouvait appliquer le mot de Cimarosa : « Vous venez » de chanter votre air, vous plairait-il de chanter le mien ? » (3)

---

(1) M.me Méric Lalande.

(2) N'a-t-on pas vu M.me Alexandrine Dupré, le 1.er août 1830, chantant auprès de M.me Pasta sur un théâtre Italien, seconder si bien ce grand modèle, qu'elle a été rappelée sur la scène avec la célèbre cantatrice ?

(3) Deux artistes de talent, MM. Brice et Demonchy, vinrent alors à Nantes, ainsi que M.lle Thibaut.

Un opéra de deux habitants de Nantes, anciens colons de Saint-Domingue, parut sous le titre du *Colon Bienfaisant*, ou *le Triomphe de l'Amour Filial*. Il ne réussit pas.

1819 et 1820 vont nous redire encore de précieux souvenirs : — La troisième messe en musique à Sainte-Croix, pour la fête de Sainte-Cécile, par l'abbé Rose ; — les deux Bohrer, dont l'admirable talent entraînait seul tout Nantes au théâtre, où leur furent prodigués des applaudissements frénétiques ; — le jeune nantais Clavel, élève de Kreutzer ; — le célèbre violiniste Lafont ; (1) — un concert, à l'enseignement mutuel, au bénéfice de cette école ; — Fontaine, violiniste au jeu pur et grâcieux ; — Mazas, à la verve originale sur le même instrument, et qui fit représenter à Nantes son opéra de *Mustapha* ; — M. le capitaine de cavalerie Barrault, dont le talent sur le violoncelle pouvait être envié des premiers virtuoses ; — M. Mansui, revenu parmi nous avec ce prodigieux mérite d'exécution que nous connaissons depuis long-temps, et dont l'âge n'a pas affaibli la verve énergique, non moins recommandable d'ailleurs comme compositeur que comme pianiste ; — enfin la présence de Boieldieu (2), présence à laquelle M. Huny sut pour toujours lier son nom dans notre ville, par l'énergique et intelligente direction du *Petit Chaperon*. (3)

En rencontrant sur ma route deux hommes d'honneur et de talent, j'aime à citer le premier prix remporté par M. Rebeyrol, en 1820, au Conservatoire, et la succession de l'immortel Séjan, non donnée, mais également remportée, au concours, par M. François Benoist, à peine de retour de Rome, où l'avait conduit le grand prix de composition. (4)

---

(1) Sans oublier le fameux guitariste Carulli, et le jeune violiniste Larsonneur.

(2) Voir dans le 1.er volume de la *Revue du Breton*, une notice sur *Boieldieu à Nantes*.

Boieldieu n'oublia pas sa réception à Nantes : il adressa à M. Cuissart un quatuor, dédié à nos amateurs, et que ceux-ci firent entendre dans un concert.

On ne peut pas quitter Boieldieu sans un mot à la mémoire de M. de Brosses, dont les encouragements au progrès des beaux-arts et particulièrement à la musique, ne se ralentirent pas un seul jour durant son administration du département.

A cette époque, M. Gama constata l'invention, faite par lui, d'un procédé pour tenir l'accord des pianos. (Communication de M. Mareschal à la Société Académique.)

(3) Nous eûmes momentanément, au théâtre, Gavaudan, l'ombre de celui qui avait créé à Feydeau les rôles d'Ariodan, de Coradin et de Siméon ; et Batiste, l'un des barytons qui se partagèrent la succession de Martin sans pouvoir le remplacer ; enfin, nous encourageâmes les premiers essais des jeunes Eléonore et Jenny Colon ; depuis, elles se sont fait une célébrité qui a justifié tout ce que promettaient leurs débuts.

(4) François Benoist, le 7 juin 1812, appelé à la place d'organiste de

Méhul disait que, pour s'inspirer des mélodies pures et touchantes, il allait à la Comédie Française, écouter M.[me] Talma. M.[me] Allan-Ponchard eut aussi fourni de délicieuses inspirations à l'auteur d'*Uthal*, d'*Ariodant*, de *Stratonice* et de *Joseph*; car on ne pouvait écouter sans émotion ce timbre d'une si suave douceur, cet accent expressif, ces sons purs et sonores qui semblaient provenir de l'âme pour aller chercher l'âme et l'envelopper d'une impression pénétrante.... Ce fut donc une charmante soirée que celle où l'on entendit, en 1822, M.[me] Ponchard dans le rôle de la Comtesse *des Noces de Figaro*, M.[me] Dangremont paraissant dans Suzanne, M.[me] Bousigues dans le page, et M.[lle] Eléonore Colon dans Fanchette. — Sans décor, sans pompeux spectacle, cet opéra procura des recettes inconnues jusqu'à présent pour le même nombre de représentations.

Cette année reste comme une époque à part : des amateurs se hasardèrent à chanter sur le théâtre, dans un concert au bénéfice de la Société de Charité Maternelle. Le but expliqua la témérité, et la soirée fut digne de ce noble but. Les deux cantatrices en rivalité s'y disputèrent les *bravos*. L'éclatante facilité de M.[me] Dangremont y lutta contre la voix si expressivement touchante de M.[me] Allan-Ponchard. Un duo du *Maître de Chapelle* y produisit un effet prodigieux, et l'air militaire du *Figaro* de Mozart y fut applaudi avec fureur. — Le concert commença par la savante ouverture de la *Lodoïska* de Chérubini, et se termina par un fragment de *la Création* d'Haydn, sublime production pour laquelle l'admiration des musiciens doit rester inépuisable comme le génie de son auteur. Le fragment choisi fut celui qu'Haydn, entendant à ses derniers jours (27 mars 1808), exécuté par les meilleurs artistes de Vienne, accueillit par cette exclamation de bonheur : « Que je meure en ce moment, j'entrerai en bienheureux

---

la Cathédrale de Nantes, recueillit ensuite, au concours, la succession du célèbre Séjan. Avant d'avoir obtenu le grand prix décerné par l'Institut, et terminé ensuite ses études musicales en Italie, il avait remporté un premier prix de piano et un premier prix d'harmonie au Conservatoire.

Ce ne fut pas son seul succès. Le théâtre représenta son opéra de *Léonore et Félix*, poëme de peu d'intérêt dramatique ; mais partition délicieuse dans ses détails, en même temps qu'œuvre de vrai mérite comme savoir. M. Benoist avait auparavant composé un opéra italien, dont le poëme est une imitation de *Pourceaugnac*....

Séjan devait fournir à Nantes plus d'un organiste : MM. Minard sont ses neveux : nous avons eu plusieurs fois le plaisir d'entendre les improvisations de M. Minard père sur l'orgue de Saint-Pierre, et M. Minard fils occupe honorablement la place d'organiste de cette cathédrale.

» dans l'autre monde. » — Ainsi, se rendait-il à son insçu le plus magnifique hommage !

Le lendemain de l'exécution de l'oratorio d'Haydn, on écoutait à la cathédrale une de ces messes de Mozart, qui se placent au premier rang dans la musique sacrée, si riche déjà d'œuvres sublimes, parce que toute la puissance du génie s'y déploie, parce que toute l'étendue d'une science profonde s'y manifeste, en doublant l'effet des inspirations du compositeur ; et, bientôt après, une messe de Jomelli remplaça celle de Mozart.

Espérons que désormais se multiplieront dans nos temples, pour lesquels les grands maîtres de l'art ont écrit leurs plus larges pages, ces accents solennels, ces chants divins par lesquels l'âme s'élève jusqu'à sa source même, ces chants dont l'effet a été si heureusement exprimé par un de nos modernes historiens nantais, quand il s'est écrié : «.... Ecoutez ! voici que » des voix sonores entonnent le divin motet; voici l'orgue » frémissant qui joint son harmonieuse poésie aux presti- » ges du Saint-Sacrifice, et module ses larges accords dans le » cœur des assistants. » (1) Cette émotion fut surtout profondément sentie, lorsque M. Benoist vint toucher l'orgue de Saint-Pierre et l'animer de ses savantes improvisations. On comprit alors pourquoi notre compatriote était cité comme le seul organiste de France, capable de lutter avec l'Allemagne (2). Chacun de nous sut combien il était digne d'occuper, au Conservatoire, la chaire où venaient de l'appeler d'illustres suffrages. Sous ses doigts créateurs l'orgue est bien véritablement une source d'harmonie : ses accords se succèdent, se reproduisent, et multiplient sous mille formes le motif qu'il s'est lui-même donné, en entraînant l'auditeur de modulations en modulations, de surprise en surprise, mais en n'abandonnant jamais ce caractère religieux sans lequel l'instrument né pour le temple chrétien, n'est qu'un frivole amusement, indigne de la sainteté du lieu.

Encore en 1822, Nantes fut la première ville où, après Paris, se jouèrent les délicieux quintettes de Reicha... Je ne

---

(1) *Nantes au XIXe siècle*, par MM. Guépin et Bonamy.

Nous entendîmes à un concert spirituel un *Kirie Eleison* et un *Agnus Dei*, de Masker, dans lequel chantèrent deux dames et MM. les amateurs. Rappeler toutes les occasions où les femmes du monde ont consenti à soumettre leur timidité naturelle pour se faire entendre en public, c'est créer autant d'antécédents pour parvenir à obtenir de nos jours le même et précieux avantage.

(2) Expressions de M. Fétis.

puis dire avec quel charme, nous qui n'avions eu, jusque-là, sur nos pupîtres, que les stériles quatuors fabriqués à la page, sur des thèmes d'opéras défigurés, nous possédions enfin une musique qui pouvait se placer, sans honte, à côté des quatuors d'Haydn et de Mozart, et qui ne nous forçait plus à rougir devant les vieux amateurs d'instruments à cordes (1). Nous pouvions donc nous poser leurs rivaux comme, au même moment, un Théâtre Bourgeois s'élevait, en rivalité du Grand Théâtre, dans une salle improvisée de l'ancien couvent des Minimes; et mon devoir est d'en parler, car on ne s'y bornait pas aux tragédies de Racine et de Voltaire, aux comédies de Molière et de Beaumarchais, même aux vaudevilles de M. Scribe. Plusieurs opéras y furent mis en scène, notamment *Adolphe et Clara*, *le Bouffe et le Tailleur*, *le Tonnelier*, *l'Opéra-Comique*, *les Chasseurs et la Laitière*, *la Jambe-de-Bois*, *les Deux Avares*, *Annette et Lubin*, enfin *la Mélomanie*. L'orchestre était conduit par l'un des commissaires actuels de la section de musique de la Société des Beaux-Arts (M. Bellier) qui, riche de traditions dramatiques recueillies auprès de Dazincourt, de Dugazon et des autres acteurs célèbres du même temps, traditions perdues aujourd'hui, savait joindre d'excellents conseils comme comédien à ses avis comme chef d'orchestre.

1823 s'annonça sous de favorables auspices. — Depuis trois ans, Rossini était connu à Paris, critiqué avec acharnement d'une part, de l'autre exalté avec enthousiasme, lorsque Mme Montano, douée d'une voix, sinon flexible, du moins pure et expressive, nous traduisit *le Barbier;* mais cette musique, spirituelle comme la prose de Beaumarchais, fut peu comprise: on semblait avoir peur de se compromettre, parce que la nouveauté des effets rendait défiant envers le compositeur italien, qui ouvrait de nouvelles routes à l'art, en franchissant, avec indépendance, les limites tracées par ses devanciers.... Je ne suis pas admirateur *quand même* de Rossini, mais je ne puis m'empêcher de dire que toute démarcation dans les arts est une sorte d'absurdité. Toutefois, pour produire une œuvre belle et durable, l'étude et le savoir doivent indispensablement s'unir à l'intelligence et au génie (2). *Le Barbier* fut l'œuvre

---

(1) Les quintettes de Reicha furent exécutés, la première fois, par MM. Rebeyrol, clarinette; Frogier, hautbois; Emile Mellinet, flûte; Péligry père, cor; et Camille Mellinet, basson.

(2) Je dois dire en note que, dans mon opinion, « un opéra ne peut être bon, s'il n'est pas écrit selon les règles, et s'il ne convient, en même temps, à la foule des auditeurs, aux amateurs et aux connaisseurs. Le point essen-

de tout cela, et pourtant on demeura froid : il fallait M.me Thillon pour que cet opéra provoquât, dans la cité nantaise, les applaudissements avec une fureur tout italienne, et M.me Thillon, alors enfant de six ans, ne se doutait guères, en Angleterre, de la destinée qui l'attendait sur la terre de France (1).

L'année 1824 vit une révolution complète dans l'enseignement de la musique vocale à Nantes. M. Talvande avait pris à Paris des leçons de Galin, l'inventeur du méloplaste. Esprit posé, réfléchi, cependant enthousiaste, M. Talvande voulut transmettre à ses concitoyens un enseignement placé sur ses véritables bases, *le sentiment de la tonalité et le sentiment de la mesure.* M. Galin est parti de ces deux faits, conséquence même de notre organisation, pour marcher à la découverte de tous les autres, passant toujours du connu à l'inconnu, de telle sorte, il le dit lui-même, « qu'un élève peut se rendre le témoignage qu'il découvre une à une toutes les idées qui entrent dans sa tête, et que le professeur ne fait que le placer dans le point de vue propre à les lui faire découvrir. » — M. Talvande rassembla quelques amis, et bientôt l'on ne parla plus que de sa méthode (2). Il se fit un plaisir de la communi-

tiel est de plaire, répondent les critiques, et si l'on y parvient sans suivre les règles, c'est qu'elles sont inutiles. Singulier raisonnement qu'une seule comparaison peut détruire. Lisez devant un homme qui aura beaucoup d'esprit naturel, mais aucune espèce d'instruction, un poëme où il y aura des vers faits à plaisir, où seront violées toutes les règles de la versification ; il n'apercevra pas même les fautes les plus grossières : les fausses rimes, les hiatus, ne le choqueront point. Malgré toutes les beautés qu'une imagination déréglée aura répandues dans ce poëme et qui exciteront l'enthousiasme de cet auditeur, sera-ce un bon ouvrage ?... Mais si l'étude vient éclairer cet homme, ou s'il s'accoutume insensiblement à la cadence poétique, en suivant les académies et les spectacles, on ne pourra plus le mystifier de la sorte. Il en est de même pour l'art musical, car je ne vois pas pourquoi la poésie serait plutôt assujétie à des règles arbitraires que la musique.

» Il faut donc prendre un maître de solfége pour pouvoir jouir de l'exécution d'un opéra? Je ne dis pas cela. Il suffit, non pas d'acquérir des connaissances profondes, mais seulement cette teinture légère de l'art, cette expérience nécessaire à tout homme qui veut juger sainement et écouter avec attention les chefs-d'œuvre de nos grands maîtres, en cherchant à se rendre compte des idées ingénieuses qu'ils renferment. A force de fréquenter les musées, sans être peintre, on devient habile à connaître les tableaux, les statues, les vases, les médailles. »

(1) M.me Ponchard venait de nous quitter. Elle était à Bordeaux. Une lutte de critique musicale s'engagea entre *la Ruche d'Aquitaine* et M. J. Bouteiller, de Nantes, et certainement à l'avantage de ce dernier.

(2) Je recommande à tout lecteur attentif les quelques excellentes pages sur ce même sujet, de l'ouvrage sur *Nantes au XIX.e siècle*, par Messieurs Bonamy et Guépin. (Pages 221 à 226.)

quer à M. Larivierre, qui entra le premier dans la Lice. M. Huart et M. Schatz l'y suivirent.

Un autre mode d'enseignement, celui de Guilhem, fut introduit à Nantes par les soins de deux de nos concitoyens dont les noms se trouvent liés à toutes les fondations honorables et utiles de notre ville, M. de Tollenare père (1) et M. Verger aîné (2).

A propos des succès de M. Larivierre dans l'enseignement simultané, se placent tout naturellement les soirées musicales qui, pendant d'assez longues années, eurent lieu dans ses salons; ces véritables assemblées de famille, où l'on applaudissait avec bonheur des talents formés, où l'on se plaisait avec non moins de bonheur à encourager les premiers essais (3), rappellent un grand nombre d'amateurs qui, depuis, semblent avoir abandonné l'art musical. Souvent même on essayait chez

---

(1) M. de Tollenare, dans ses *Notes sur l'Italie*, publiées par le *Lycée Armoricain*, a donné un chapitre plein de verve sur la musique en Italie. (7.e vol. de ce Recueil, page 406.)

(2) L'enseignement individuel recruta des professeurs capables : M.me de Montevrin vint donner des leçons de piano, et le violoncelle trouva un professeur instruit dans M. Charles Mellinet, élève de Baudiot, dont le charme d'exécution serait plus souvent apprécié, s'il pouvait surmonter son impardonnable timidité.

1824 réunit un grand nombre d'artistes distingués dans notre ville, entre autres le célèbre flûtiste Drouet; le jeune Chapuis, dont l'exécution sur la harpe promettait un talent que la mort trop rapide n'a pas laissé se développer; M.lle Belleville, de Munich, pianiste d'un vrai mérite; Messieurs Schunck et Poussèze, tous deux entendus avec plaisir sur cet instrument dont, plus tard, M. Gallay devait nous faire apprécier le charme; M.me Haudel-Poussèze, cantatrice; Huet, ancien acteur de Feydeau, émule de Gavaudan, et, comme lui, n'existant plus que par son passé; enfin, Dabadie qui fit revivre l'*Anacréon* de Grétry sur la scène nantaise.

(3) Pour terminer dignement l'année, j'aurais dû mentionner l'exécution d'une messe d'Haydn à la Cathédrale.

Heureux d'apprendre les succès de nos jeunes compatriotes, nous avions su avec plaisir que M. Adolphe Hugot, dont le frère professe avec talent dans notre ville, avait remporté le premier prix de clarinette au Conservatoire, et que le prix de basson avait été accordé à M. Alp. Leduc.

Un violiniste de talent, M. Jupin, accompagna à Nantes M. Rhein que, depuis, nous avons pu souvent applaudir, et dont le beau talent, comme exécutant, est non moins remarquable comme professeur. Ses élèves le révèlent chaque jour mieux que nos compliments.

Un autre professeur de violoncelle, M. Testé, élève aussi du Conservatoire, vint retrouver ses concitoyens, et des suffrages flatteurs l'accueillirent.

Plus tard, nous eûmes encore un violoncelliste non moins distingué, M. Ghys jeune, et notre orchestre peut tirer vanité de posséder, sur le plus précieux instrument de l'accompagnement, trois artistes dont nul autre théâtre de province n'offre peut-être la réunion.

M. Larivierre quelques morceaux des opéras modernes avant leur représentation au théâtre. Ainsi nous connaissions le chœur des chasseurs de *Robin des Bois*, lorsque l'œuvre fantastique de Weber apparut avec tout l'effet de sa profonde originalité. — A côté de ces chants, si nouveaux dans leur sévérité mystérieuse, M. Lavigne vint accrocher *le Rossignol*, *les Prétendus*, *le Devin du Village* et la chanson du *Borysthène*, M. Lavigne qui, suivant ses modestes expressions, *chantait la romance comme Garat... et l'opéra... comme Lavigne.*

L'un des plus délicieux opéras de l'Ecole française nous fit promptement oublier le tenor gascon : *La Dame Blanche* parut (1826), et son succès surpassa celui de *La Vestale* et de *Cendrillon.*

Un morceau de cet opéra fut chanté dans une solennité musicale, donnée à la salle de l'Enseignement mutuel au bénéfice des Grecs. Cette fête, belle par l'empressement du public, fut belle aussi par sa composition, puisque Mozart, Boieldieu, Méhul, en firent les honneurs. M. Bley, cet excellent violon de quatuor et d'orchestre, dont le jeu net et ferme gagnait chaque jour, s'y fit entendre. Les élèves de M. Talvande, d'après la méthode Galin, y dirent un chœur avec un ensemble remarquable. M. Eugène Boitard y chanta, avec cette expression pénétrante qui lui était particulière, l'air de *Joseph*, si entraînant dans sa magnifique simplicité, et la partie de Siméon, de l'énergique chœur du 2.e acte, dans le même opéra. Plusieurs dames enfin, heureusement inspirées, y recueillirent ces suffrages, toujours flatteurs, quand l'unanimité les donne. Le concert se termina par *le Chant des Grecs.*

Le théâtre reçut alors un grand éclat de mise en scène: *Les Bayadères* et *Fernand Cortez* s'y montrèrent avec une pompe de spectacle et de ballets, qui fit revivre les jours mêmes de la fondation du théâtre Graslin.

Au même moment, M. Ogée fils, architecte de la ville, dont je ne croyais pas avoir à vous dire aujourd'hui la mort récente et inattendue, cette mort qui nous a tous surpris si péniblement, songeant alors aux progrès d'un art qu'il cultivait lui-même avec succès, ayant terminé sa salle de l'Hôtel-de-Ville, si favorable à la musique, la livra à la Société Philarmonique, et concourut à la formation de cette société, dont les premiers commissaires de musique furent MM. Luminais, Cuissart et Metois, et dont le premier concert fut ouvert par la symphonie qu'Haydn avait composée pour se venger du public anglais. Qui ne connaît pas cette anecdote ? Haydn, se trouvant à Londres, était mécontent de voir ses auditeurs

s'endormir à ses symphonies. Pour ranimer leur attention, il écrivit la *symphonie turque*. Le premier morceau est sans instruments bruyants ; mais, dans l'*andante*, après avoir modulé avec autant de science que de goût, son motif principal, il fait arriver inopinément la grosse caisse et les cimballes..... L'auditoire se réveille à ce bruit inattendu.... Mais un intervalle de silence succède au tapage produit par les instruments orientaux, le public croit la tranquillité rétablie. Tout-à-coup un léger roulement de timballes prépare un *crescendo*, à la suite duquel un *tutti* vigoureux termine ce fragment original. Ainsi Haydn, à l'imitation de notre Molière, se voyait souvent obligé d'abandonner les inspirations de son génie créateur pour se conformer au goût du public (1).

La Société Philarmonique exista jusqu'en 1833 (2) ; mais aucune publicité n'ayant été donnée à ses séances, dont plusieurs eurent lieu, cependant, au bénéfice des pauvres, je ne puis que généraliser ici ses succès, en affirmant que son influence fut on ne peut plus favorable à l'étude du chant et à l'exécution des *solo* d'instruments. Quant aux progrès de la musique d'orchestre, ils se manifestèrent dans le salon d'un de nos professeurs de violoncelle (3), où la symphonie reçut une sorte de culte.

Là s'écoulèrent rapides, sans bruit, sans vanité, mais avec un égal désir de bien faire, des soirées où chaque exécutant apportait un zèle pour la perfection qu'en vain on a demandé depuis dans nos orchestres. A dire vrai, les exécutants

---

(1) A cette même société, on exécuta le fameux *Menuet du Bœuf*, dont l'anecdote est si connue :

Un boucher se présente un jour chez Haydn, et lui dit, sans préambule : « Monsieur, j'ai toujours eu un goût particulier pour vos menuets: » J'en aurais besoin d'un bien dansant, tout neuf, pour les noces de ma » fille, qui se feront dans deux jours. » Haydn, souriant à cet hommage tout nouveau, promet son menuet pour le surlendemain, et tient parole. Peu de temps après, un bruit d'instruments frappe les oreilles de l'illustre compositeur ; il écoute.... Il croit reconnaître son menuet.... Il ouvre sa fenêtre, et voit un bœuf magnifique, aux cornes dorées, qu'entourait un orchestre ambulant.... Le boucher monte, exprime au grand homme tous les sentiments dont il est pénétré, et termine ainsi sa harangue « Enfin, » Monsieur, j'ai cru que je ne pouvais mieux vous témoigner toute ma » reconnaissance pour un aussi beau menuet, qu'en vous offrant le plus » beau de mes bœufs. » Haydn fut forcé d'accepter, et pendant plusieurs jours la ville de Vienne ne cessa pas de retentir du menuet, qu'on appela le Menuet du Bœuf.

(2) Voir, dans la *Chronique musicale* du *Breton* d'avril 1837, la notice sur les Sociétés musicales à Nantes, publiée comme note à l'appui de ce résumé.

(3) M. Charles Mellinet.

étaient en petit nombre, mais, avides d'apprécier ces beautés de détail, ces pensées ingénieuses, ces mille traits spirituels dont abondent les symphonies d'Haydn, ils les dirent, les redirent avec une persévérance infatigable, tant leur admiration était éclairée et sincère pour le maître. Ils finirent par obtenir une précision, un sentiment exquis d'exécution, qui permettaient de suivre ces poëmes délicieux dans tout leur développement (1). Mais plus on obtint, plus on désira, et la pensée d'un orchestre plus nombreux donna naissance à la Société instrumentale fondée, en 1828, rue Marivaux. En effet, cette Société, qui ne comptait pas moins de trente violons et vingt basses, parvint avec une masse imposante d'exécutants et par leur ensemble, à faire comprendre toutes les beautés des symphonies de Beethowen, dont l'intelligence veut une exécution parfaite, en même temps que les moyens de produire les grands effets qu'elles rassemblent (2).

La Société Marivaux dura jusqu'à 1831. — Alors la Société des Beaux-Arts fut fondée : elle donna son premier

---

(1) Notre théâtre constata les succès du baryton Welsch ; de M.me Delanoue ; de Darancourt, ancien pensionnaire de Feydeau ; de Derivis le père, à la voix redoutable ; de Nourrit père, qui venait de léguer sa succession à son fils Adolphe, pendant que son autre fils Auguste venait populariser sur la scène nantaise les œuvres de Rossini.

Cette même année je tentai l'essai de publication d'un recueil de musique de compositeurs bretons, sous le titre de la *Lyre Armoricaine*, essai qui n'eut guères que deux années de durée, sans succès.

M. Gama fit entendre, dans cette salle, le *Plectroeuphon*, piano à archet, de son invention, imitant un quatuor d'instruments à cordes, offrant dès lors sur le forté-piano l'avantage de filer les sons, de les renforcer et de les affaiblir à volonté et par gradation. Cet instrument rappelait, mais sans plagiat, l'*Orchestrino* inventé par M. Poulleau, qui en avait emporté le secret dans la tombe.

Le jeune Albert Shilling, pianiste, sembla nous annoncer le talent non moins précoce, mais plus remarquable encore, du jeune Charles Delioux, qui vient de nous quitter, et dont le jeu si puissamment énergique et intelligent, dans un âge aussi tendre, doit promettre un grand artiste de plus à notre Bretagne.

Nous n'avions entendu M. Adolphe Leduc que comme flûte et comme basson, et nous l'avions applaudi pour un talent honorable sur ces deux instruments ; mais quand, en 1828, il exécuta publiquement divers morceaux sur la guitare, il nous fut permis de croire que M. Adolphe Leduc compterait peu de rivaux sur cet instrument.

Je citerai, à la même époque, M. et M.me Farrenc, pianistes, et M. Becquey, flûtiste.

(2) On y entendit une symphonie de M. Rebeyrol, où les préceptes du savant Reicha, son maître, sont mis en œuvre par une imagination supérieure, à laquelle il ne manquerait qu'une occasion pour que leur auteur vît son nom se placer sur la liste de nos premiers compositeurs.....

concert en 1832. Je la retrouverai à cette époque, et je reviens à 1828, date de la reprise du *Guillaume Tell* de Grétry, réinstrumenté par Berton, et nous préparant, près de dix ans d'avance, aux mâles et purs accents de l'autre *Guillaume* (1).

A peu de temps de là (4 novembre 1829), le théâtre se signala par une sorte de tour de force en musique : on entendit dans la même soirée *la Vestale* de Spontini, et *Tancrède* de Rossini, au bénéfice de M.lle Lemoule, dont la voix avait de l'éclat, de la facilité, mais dont le chant était dénué de cet entraînement d'âme qui seul assure les succès durables, de cette délicatesse de style qui seule satisfait les gens de goût (2).

C'est ici la place d'un mot d'éloge à M. Ghys, ce violiniste à la verve fougueuse, doué du sentiment d'enthousiasme qui fait les artistes, et qui, plus tard, étendant ses succès, alla se faire applaudir en Angleterre (1834), où Joseph Napoléon ne le laissa pas repartir pour la France sans lui écrire un touchant adieu : « Je me suis cru dans » l'harmonieuse Italie, au temps de ma jeunesse, en enten- » dant M. Ghys. Aux rives de la Seine il me semblait être » transporté, lorsque, bien jeune encore, je partageais l'en- » thousiasme de tout un peuple pour la liberté, la gloire et » l'indépendance de la patrie. »

Ce nom de Napoléon, lié à toutes les grandes crises de notre histoire moderne, s'offrirait comme transition naturelle pour arriver à 1830, si j'avais à parler de politique, mais l'harmonie, qui forme tout mon sujet, m'éloigne, Dieu merci, de toute récrimination, et si 1830 vit les haînes ravivées, pour des questions gouvernementales, entre les fils de la même nation, du moins la bienfaisance les réunit-elle tous pour soulager le pauvre..... Et le pauvre eut alors cruellement à souffrir pendant un hiver rigoureux ; mais la bienfaisance, se multipliant sous toutes les formes, prodigua les concerts. Au premier rang se plaça celui des deux sociétés réunies (la Société philarmonique et la Société Marivaux) dans la salle de l'Enseignement mutuel. Un orchestre, composé de

---

(1) Nos chanteurs dramatiques furent alors Théophile et Adrien Potet, et M.lle Camoin ; et, l'année d'après, MM. Rodel, Lemonnier, M.lle Lemoule, et Nicolo Isoard, qui resta à peine quelques jours à Nantes

(2) Les artistes voyageurs ne nous firent pas faute : nous eûmes M.me Boulanger, La Feuillade ; Hertz, le pianiste ; Romagnesi le chanteur de romances ; et le sévère M. Baudiot, qui retrouva parmi nous plusieurs de ses élèves. Nous revîmes, en outre, Lafont et les frères Bohrer.

près de cent exécutants, y fit entendre deux magnifiques partitions de Beethowen et d'Hummel, et des chœurs non moins formidables chantèrent des morceaux d'ensemble de *Moïse* et du *Siége de Corinthe*. Là encore des femmes du monde, dans une pieuse obligeance, ne refusèrent pas leurs chants à cette belle et bonne œuvre.

Un second concert termina l'année, encore au profit de l'indigence.

Nantes reçut la visite, toujours flatteuse quoique intéressée, de ces grands artistes dont la mémoire ne s'efface jamais. Cet éloge ne semblera pas exagéré, quand j'aurai nommé Ponchard aîné, Gallay, Kalbrenner et Brod. — Brod, dont le hautbois et le cor anglais pénètrent tous les sens d'un charme indéfinissable; — Kalbrenner, chef d'une grande école, qui n'a jamais oublié (sur l'instrument si facile dans ses difficultés, mais sur lequel peu savent se rendre expressif), que la musique est l'art du cœur plutôt que celui de l'esprit, qui n'a jamais pensé que le talent d'un pianiste doit se borner à faire des notes avec une merveilleuse agilité; — Gallay dont l'exquise pureté d'intonation sait empreindre d'un charme séducteur le motif le plus simple, tant il est maître de son instrument, en employant avec un goût exquis, sur le cor, ces nuances délicates que Baillot compare, pour la mélodie, au clair-obscur et au jeu des lumières dans la peinture; — Enfin Ponchard aîné, ce modèle de l'école de chant du Conservatoire (1).

Dans cette revue, je m'en voudrais d'oublier M. Mosneron de Saint-Preux : jusqu'à 1830, ses salons ont été constamment le rendez-vous de nos amateurs et de nos artistes les plus distingués; son zèle infatigable a coopéré au succès de toutes nos fêtes musicales, et partout et toujours nous l'avons vu concourir activement à la propagation de l'art autant qu'à ses progrès..... Il n'a rien moins fallu qu'une révolution pour arrêter ce zèle, ou plutôt pour le porter ailleurs.

Je ne dois pas oublier non plus de parler de la mort du célèbre chanteur Lays, qui conserva long-temps une immense réputation, et qui vint terminer ses jours tout près de Nantes (2), en 1831, dans une campagne où il s'était retiré depuis plusieurs années, loin des pompeuses solennités

(1) M. Bruguières, chanteur de romances; M. Felippa, élève de Paganini; M. Cottignies, flûtiste; M. et M.me Dabadie et La Feuillade, du Grand Opéra, vinrent aussi à Nantes.

(2) A Ingrande.

de l'Opéra et du fracas de la grande ville. — Lays avait débuté à Paris, en 1779, dans *Pétrarque*, pastorale lyrique de M. Candeille.

Il y a loin de la pauvre pastorale, oubliée, à la riche partition de *Zampa*, cette partition qui semble briller des reflets de Mozart et de Weber, et que nous connûmes pour la première fois, en 1831, mais avec d'assez faibles interprètes (1).

1832, année de luttes civiles, divisant les amis mêmes les plus intimes, par la défiance qui semble inséparable de toute opposition d'opinion dans les crises sociales, n'offrit qu'un petit nombre de fêtes musicales, et je me tairais, si je n'avais à mentionner le premier concert public de la Société des Beaux-Arts, à la suite de l'exposition de peinture, dans la Bibliothèque de la ville; puis le séjour de M. Sowinski (2), pianiste au jeu expressif et hardi; enfin le retour de M. Rhein et l'arrivée de M.me Ducrest, dont les élèves n'oublieront pas les excellentes leçons, dont nous n'oublierons pas nous-mêmes le chant gracieux, spirituel, et toujours de bon ton (3).

En 1833, les dissensions commencent à s'éteindre, et les révolutions sont plus pacifiques : ainsi du moins est celle qui s'effectue dans le chant solo par l'arrivée de M.me Viganò et le retour de celui de nos amateurs que l'unanimité place au premier rang (4). C'est la verve animée de l'Ecole Italienne, introduite pour la première fois à Nantes, comme en 1822 M.me Allan-Ponchard nous avait initiés à l'expressive simplicité de l'Ecole Allemande. C'est principalement l'apparition des œuvres de ce Bellini, que l'on a hâte d'applaudir, comme dans la prévision de sa fin prochaine. — D'autre part, c'est la première représentation de *Robert*, composition si belle dans son magique ensemble, immense partition dont

---

(1) M. Tiste-Petit et M.mes Gossens et Marido.

Un opéra, composé exprès pour le théâtre de Nantes, *le Sergent Brutus*, paroles de M. Souvestre, musique de M. Pilati, chef d'orchestre, élève de M. Fétis, eut, dans la même année, plusieurs représentations sur le théâtre de Nantes; une cantate polonaise des mêmes auteurs obtint un succès d'enthousiasme.

M. Baudiot vint nous faire une seconde visite, mais cette fois accompagné de M.me Baudiot, d'un beau talent sur la harpe. Nous revîmes également MM. Fontaine et Drouet.

(2) Voir *la Chronique Musicale* du *Breton* du 17 décembre 1832.

(3) C'est aussi l'époque du séjour de M. Alma, violiniste, et du début de M. Lefebvre, comme chef d'orchestre. — Le théâtre eut pour chanteurs nouveaux deux barytons distingués : l'un, M. Grignon, ne fit que passer; l'autre, M. Valbonte, se montra chanteur sage et bon musicien.

(4) M. Joseph Bouteiller.

l'intérêt ne connaît pas le repos et la lassitude, accumulant plutôt qu'essayant les effets, rejetant tout système, toute école, et au milieu de tout cela n'abandonnant presque jamais le grandiose, en restant dramatique dans toute l'expression du mot, rassemblant enfin ce même mérite que nous avons retrouvé, à la dernière séance de la Société Industrielle, dans plusieurs fragments des *Huguenots* (1).

C'est avec plaisir qu'on voit se propager, dans les populations, le sentiment musical qui doit faire mieux comprendre ces grandes partitions. Ainsi déjà les progrès de la classe de chant instituée en 1834, à l'Ecole Primaire Supérieure, font prévoir l'époque à laquelle la musique se fera populaire parmi nous comme elle l'est en Allemagne, en devenant un moyen d'amélioration sociale. — M. Rebeyrol, qui dirige cette classe, s'est emparé de la méthode de Galin, non pour l'appliquer servilement, mais pour l'enseigner avec

---

(1) Les principaux rôles de *Robert* furent remplis, en 1833, par M. et M.me Bizot, M.me Roux et M. Lemonnier. (*Chronique Musicale* du *Breton* des 19 juin, 26 novembre et 8 décembre 1833, et 11 février 1835.)

Nous entendîmes, dans des concerts, M. Andrade, encore un chanteur de romances; M.lle Boucault, pianiste et cantatrice; M.lle Brunet, harpiste; enfin M. Artot, violiniste au talent grave et sévère, auprès duquel M. Lhuillier faisait opposition par son chant grotesque.

La Section de Musique de la Société des Beaux-Arts alla chanter dans un concert à Ancenis, et donna un autre concert à Nantes, tous deux au bénéfice des pauvres.

M.me Pradher, accompagnée de son mari, l'un de nos plus célèbres pianistes, obtint au théâtre une suite de succès.

M. Choron, dont la mort récente a été sentie, venu à Nantes en cette même année, y donna quelques leçons à plusieurs élèves du Séminaire, qui chantèrent à Saint-Pierre un chœur à trois parties, sans autre instruction que ces quelques leçons de M. Choron.

M. Rhein et M.me Ducrest donnèrent un concert au bénéfice des inondés de Saint-Etienne, et les suffrages flatteurs ne leur manquèrent pas. On y écouta avec le plus vif intérêt une élève de M. Rhein, M.me Bouron, qui professe elle-même aujourd'hui avec un talent, fruit d'études persévérantes.

M. De Arreguy, pianiste et professeur de chant, se fixa à Nantes.

Le théâtre qui nous avait donné le jeune Ferville, fut occupé momentanément par M.me Ponchard aîné, dont le souvenir restera indissolublement lié à celui de *Sarah la Folle*. Nous y vîmes, en outre, M.me Ferry-Fay et M.lle Lemery.

Les artistes voyageurs qui s'arrêtèrent dans notre bonne ville furent nombreux : MM. Terby et Ernest Depas, violinistes; M.me Salmon Hantute, élève de Rubini, cantatrice italienne, qui se fit entendre dans trois langues; notre enthousiaste Ghys, à la verve expressive, aussi de retour; enfin MM. Miro, Coniex et Monpou, ce dernier alors chanteur de romances, aujourd'hui compositeur du *Luthier de Vienne* et des *Deux-Reines*.

la supériorité d'un homme capable, qui s'assimile ce qu'il trouve bon, retranche ce qui lui semble mauvais, perfectionne au besoin, et par ce travail continu de l'intelligence, sait s'approprier l'œuvre première d'un autre, qu'il poursuit dès-lors avec inspiration (1).

En écoutant les intelligents enfants de l'école de M. Rebeyrol, je me suis rappelé le jeune Ferville, à la voix si fraîche et si pure, si flexible, si tendrement expressive. On n'a point encore oublié ces paroles d'adieu que, dans son dernier concert, il nous jetait avec ses larmes, et dans lesquelles il nous demandait de lui garder *un souvenir!*

Pauvre enfant, sans protecteur, sans fortune, qu'allait-il devenir en s'éloignant de Nantes? Il le sentait en versant des pleurs, et pourtant il se disait que l'avenir ne devait pas être perdu pour lui.....

Tout monarque en France prend l'engagement, en montant sur le trône, de protéger les beaux-arts, qui sont ainsi l'un des plus beaux diamants de la couronne royale..... Le jeune Ferville eut cette protection (2), et alors il écrivit ici :

« Tâchez que les bons Nantais sachent que, par leurs en-
» couragements, je suis parvenu au but que je désirais pour
» avoir du talent un jour. »

Il nous reviendra, je n'en doute pas, avec ce talent, avec la réalisation de ces rêves, qui occupaient sa jeune imagination, et dans lesquels il se voyait un grand artiste (3).

Que de réflexions fait naître ce mot!.... Sans doute il en est qui ne comprennent pas la vie de l'artiste. Il en est qui ne savent pas que ce cœur, où doivent s'agiter toutes les grandes passions pour les exprimer noblement, doit être rempli de cette sensibilité extrême qui fait ressentir à l'excès les peines les plus légères.... Ceux-là n'accordent à l'artiste leurs *bravos* que pour le plaisir qu'il leur donne, et non pour ce qu'il leur jette d'émotion dans l'âme; car l'émotion générale n'est pour eux souvent qu'une raillerie..... Ceux-là croient l'artiste né pour les amuser, en leur faisant oublier, dans une soirée rapide, l'ennui de la longue journée de l'oisiveté. Ils ignorent que, sur le théâtre, d'affreux tourments, de pénibles douleurs, sont souvent dissimulés pour donner l'apparence de la vérité à cette gaîté grimacée qui doit leur plaire; ils ignorent que le plus doux sourire, que le chant le plus enivrant leur sont parfois jetés

---

(1) Nous vîmes se renouveler en 1834, au Collége Royal, les anciens concerts du Lycée impérial.

(2) Par les démarches obligeantes de M. de Robineau, député.

(3) Voir *la Chronique Musicale* du *Breton* du 24 janvier 1834.

avec des yeux pleins de larmes...... Et, dans un de ces intervalles de tristesse involontaire, si la voix de l'artiste, s'affaiblissant, vient à donner une fausse intonation, la vengeance cruelle ou étourdie ne se fait pas attendre..... Etre artiste, c'est cependant tout cela, sourire dans la tristesse, vaincre ses douleurs sans laisser même deviner qu'on souffre, enfin subir l'humiliation sans se plaindre.

Ainsi, sans doute il est un public qui, méconnaissant la haute mission de l'art, sa mission civilisatrice, n'y veut voir qu'un métier.... Mais si l'artiste venait à se plaindre de cet injuste dédain, je lui dirais : Cherchez, dans ce monde qui vous entoure, cherchez qui n'est pas victime des injustices du méchant, ou de la calomnie du lâche, ou de la présomptueuse vanité ? Non, l'artiste ne les subit pas plus que ses concitoyens. Il a reconquis la place qu'assigne l'égalité de nos mœurs à quiconque unit la conduite sans reproche au talent réel.... Et combien a-t-il de priviléges inconnus à tout autre ?.... Dans ce siècle de liberté, où tant de pensées diverses, d'opinions opposées, ne font apprécier les hommes que par la faction qui partage leurs croyances, la domination de l'artiste s'exerce sur tous.... Lorsque tant de couronnes roulent autour de nous, la sienne a conservé son éclat ; et sa royauté n'est-elle pas la plus belle, la plus heureuse de toutes les royautés..... Quel poignard est à craindre pour lui ?.... N'est-il pas libre de lui-même..... Les villes se le disputent..... C'est à qui, pour l'avoir, jettera le plus d'or à ses pieds....: Partout on l'entoure d'hommages et de fêtes..... Ces innombrables auditeurs, pressés, gênés, foulés toute une soirée, dans une salle étroite, sont là pour l'entendre quelques minutes seulement et pour l'applaudir..... En l'écoutant, ils craignent de respirer dans la peur de perdre une émotion.... Les voyez-vous tous sous la même pensée, la pensée de l'artiste..... Il peut, à son gré, exciter leurs larmes, arracher leur pitié, les émouvoir de toutes les sensations dont s'agite l'âme..... S'il a des tourments à dissimuler, n'oublie-t-il pas tous ces tourments, quand, se révélant à lui-même son pouvoir, tout le public lui répond par un de ces frémissements irrésistibles dont tous les auditeurs sont simultanément frappés comme par un même et magique effet..... Et alors ne donnerait-il pas toute sa vie pour le bonheur de cette seule émotion ?

Le choix n'était pas difficile parmi les compositeurs du XIX.e siècle le plus en vogue à Nantes, à l'époque où nous

sommes : Meyer-Beer et Rossini se présentaient d'eux-mêmes ; mais nous avons dû ne pas négliger un autre compositeur qui se place sans désavantage auprès de ces deux illustres maîtres : c'est Schubert, mort plus jeune que Beethoven, aussi jeune qu'Hérold (1).

Vous entendrez un morceau des *Huguenots*, la seconde œuvre française de Meyer-Beer ; œuvre empreinte de cette vigueur de pensée, de ces effets inattendus qui surprennent à chaque pas dans *Robert*.

Guillaume Tell était le choix obligé dans le répertoire de Rossini, ce Rossini qui composa le *Barbier*, quand il fallut, à ses débuts, effacer d'un seul coup la célébrité respectée de Paesiello ; — qui composa *Guillaume Tell*, quand, voulant le repos et fatigué du dédain mal dissimulé des maîtres français, il répondit à leurs leçons en leur laissant un modèle sublime pour adieu.

EXÉCUTION.

1.° *La Mélancolie*, quatuor de Schubert, pour deux tenors et deux basses, chanté par MM. P. Cuissart, Joseph Bouteiller, Roux et Emile Mellinet.

2.° Duo de *Guillaume Tell* de Rossini, pour tenor et basse, chanté par MM. Joseph Bouteiller et P. Cuissart.

3.° Septuor des *Huguenots* de Meyer-Beer, pour trois tenors et quatre basses, chanté par MM. Joseph Bouteiller, Pitre Cuissart, Roux, Philippe, Richardson, Harauchipy et Emile Mellinet.

---

(1) Je ne connais qu'un seul morceau de Schubert, celui que l'on a exécuté dans ce concert, et j'y trouve dans la douce et mélancolique expression dont il est empreint un caractère à part, qui n'a rien de la sensiblerie moderne ; ce n'est pas seulement une passion humaine qu'il exprime, c'est quelque chose de plus grave, de plus religieux : on sent que l'auteur a demandé ses inspirations au-delà de ce monde, qu'il est allé les puiser dans cette sainte patrie où son âme est retournée. C'est donc avec raison qu'on place le nom de Schubert près de ceux de Weber et de Beethowen. En l'écoutant, on ne songe pas à froidement analyser l'œuvre de l'auteur, car on n'y trouve pas l'envie de surprendre par les effets.... On l'écoute, parce que c'est le génie qui parle : il vous trouble et vous agite, vous émeut et vous fait comprendre la sublime puissance de l'art en vous mettant, à votre insçu même, sous sa domination.

Schubert m'a rappelé ce qu'Edouard Richer a dit de la musique :

« ...... Chercher ce qui provoque l'inspiration est le seul moyen de l'éprouver. C'est alors que ce beau, ce sublime, qui n'est pas l'unique produit des règles, se dévoile à nous comme il s'est dévoilé aux grands maîtres dont nous admirons les ouvrages..... La musique ébranle bien plus fortement que les mots, parce que l'affection lui donne son éloquence.... La poésie, la peinture nous dirigent vers telle ou telle idée, la musique seule s'adresse à ce qu'il y a en nous d'instinctif. En l'écoutant on se sent mieux vivre. Elle ne peut exprimer une vérité ou une erreur ; elle fait mieux, elle fait comprendre ce qu'il y a d'incontestable, le sentiment, la passion, l'amour sous toutes leurs formes. » (*De la Nouvelle Jérusalem, tome 7, chapitre des Beaux-Arts.*)

IV.

« Dans ce siècle de controverse, tout le monde étant sceptique, même en fait d'art, le seul temple où l'on puisse se rencontrer dans la même foi est le temple de la musique, parce que la musique, loin de blesser les convictions de personne, n'en suppose même aucune, et ne parle, comme on l'a dit, qu'à notre âme sensible. »

(*Journal de l'Instruction publique*, *du 17 juillet* 1836.)

Les femmes ne se hasardent qu'à de rares intervalles à chanter dans nos concerts: les salons seuls ont l'heureux privilége de les applaudir: il faut se sentir le courage d'aller dans le monde pour entendre ces voix qui, dans nos solennités musicales, ajouteraient si puissamment à l'effet des grands morceaux d'ensemble, où les plus célèbres compositeurs ont jeté tout leur génie. Assurément je me garderai de blâmer cette timidité, car je la comprends; mais elle nous prive d'un concours auquel nous ne saurions suppléer: dès lors il est impossible de ne pas signaler tout ce que l'art y perd. Par exemple, quel effet n'eussent pas produit, en public, ces délicieux chœurs de jeunes femmes, toutes élèves de M.me Viganò, que cette cantatrice réunit chez elle en 1834?

C'est bien ici la place de l'éloge de M.me Viganò (1). —

(1) Quelque plaisir que j'éprouve à faire cet éloge, je veux l'emprunter à un plus capable, et c'est à M. Joseph Bouteiller que je le demanderai : Voici ce qu'il écrivait au moment de l'arrivée de M.me Viganò à Nantes : « L'école » de M.me Viganò est l'*éclectisme* en musique ; elle appartient à l'ancienne » école italienne par la puissance de son accentuation, par la vérité, l'é» nergie, l'expression de sa déclamation ; à la nouvelle école, par la cha» leur, le rythme, la grâce, les nuances, par la richesse de l'imagination et » de fioritures. Il y a peu d'années que les circonstances ont contraint » M.me Viganò à se faire artiste, à se vouer à l'enseignement de la » musique. Avant cette époque, son immense talent faisait, dans les sa» lons de Florence, le charme et l'admiration des connaisseurs. Il est im» possible, en effet, de pousser plus loin le sentiment vrai de la musique, » d'unir davantage l'*inspiration* et la *réflexion*, sans lesquelles, dans » les arts, il n'y a point de vrai génie, ni de vrai talent. Si M.me Vi» ganò avait embrassé la carrière théâtrale, son apparition y eut produit » une sensation profonde. Sa place y était marquée d'avance à côté des » Pasta, des Malibran, et surtout de cette admirable Pisaroni, dernière » et sublime tradition de cette grande et classique école d'Italie, qui » compte parmi ses maîtres des hommes tels que Marchesi, Crescentini et » Velluti. » (Voir la *Chronique musicale* du *Breton* des 25 avril, 1.er mai, 2 octobre 1834, et 19 novembre 1835.)

On se rappellera long-temps ce goût pur et gracieux, qui traduit si poétiquement toutes les pensées de l'auteur sans rien retrancher de leur langage primitif; cette justesse, cette certitude d'intonation qui lui semble naturelle, tant elle y songe peu; cet emploi d'oppositions habilement ménagées, de contrastes spirituellement produits, et qui seuls revêtent d'un caractère original l'œuvre du maître; ces ornements, ces grupetti, ces oppositions, posés avec tant de charme, ces broderies placées avec un art infini, ou, comme on dit aujourd'hui, ces fioritures, tour-à-tour aimables, piquantes, ou graves, suivant le sujet, qui ne rompent jamais le cachet du compositeur, qui n'ensevelissent point ses mélodies sous leur profusion, mais qui l'embellissent, au contraire, de tous les prestiges de la voix; cette délicatesse de style qui fait école; cette verve d'exécution, sans laquelle le génie lui-même paraît souvent manquer d'originalité; enfin, si l'on peut dire ainsi, cette mise en scène du chant qui donne la vie à une œuvre purement musicale (1).

Si M.me Viganò nous a fait connaître la verve dramatique de l'école italienne, nous devons à M.me Damoreau l'initiation au chant le plus pur de l'école française. M.me Damoreau était ici en 1835. Tout Nantes connaît ses succès au théâtre, et la Société des Beaux-Arts s'empressa d'offrir un hommage d'admiration à cette grande cantatrice, dans une fête délicieuse où tout se montra du meilleur ton et d'un goût exquis, fête digne d'un talent si parfait qu'en vain l'on y chercherait une tache (2).

Ma récolte est belle dans ces dernières années, car Ernst

---

(1) *Chronique musicale* du *Breton*.

(2) D'autres peuvent avoir plus de fougue, une verve plus passionnée, une plus forte vigueur dramatique, un chant plus nerveux; mais nul ne saurait réunir à un plus haut degré ce beau idéal, ce charme séducteur, cette inflexion de voix pénétrante, cette expressive délicatesse, ce fini d'exécution, cette candeur et cette *morbidesse* de style qui appellent l'admiration. Qu'on me passe la dernière expression, elle m'a été dictée par le souvenir d'un poëte dont on a dit: « Ce n'est point le faste des couleurs, c'est le fini du » travail qui fait l'éclat et la perfection de ses poëmes. Le tissu de sa » pensée a toute la morbidesse du marbre. » — Et, en effet, continuant cette comparaison, je dirai que l'admiration excitée par M.me Damoreau est celle qu'on éprouve à l'aspect des ravissantes figures de Canova: elles ne jettent pas dans le cœur le trouble de la passion; elles remplissent les sens d'une volupté douce, tendre, ineffable: c'est que le talent de la célèbre cantatrice, comme on le disait de celui du sculpteur célèbre, est empreint du *charme magique de la perfection*. (*Chronique musicale* du *Breton* des 8 et 9 septembre 1835.)

se présente après M.me Viganò, après M.me Damoreau, et l'étoile de ce jeune artiste, étoile mystérieuse comme son talent, ne pâlit point, dans nos souvenirs, à côté de l'éclat de ces beaux noms...... Ne vous rappelez-vous pas cette douce et lente physionomie allemande, qui semble craindre de jeter à l'extérieur le sentiment brûlant qui dévore l'âme de l'exécutant, cette physionomie empreinte de la mélancolie rêveuse de Mozart, de ce Mozart à la vie tout idéale, dont les yeux jetaient un sort sur les femmes qui osaient se hasarder à échanger un regard avec l'auteur de *Dom-Juan*?..... Ernst me semble ainsi : on subit en sa présence l'influence fantastique du pays où sont nés Faust et Goëthe, Goëthe qui s'appelait Wolfang comme Mozart..... En l'écoutant, on se préoccupe d'un sentiment surnaturel, bizarre, qui vous agite, vous remue..... Puis on le regarde pour chercher la cause de cette émotion, et l'on voit bien que le génie est chez cet homme; car *il en a le signe sur le front* (1); mais c'est le signe gravé par un bon génie, car Ernst possède une noblesse de cœur qui le fait aimer autant pour lui-même que pour son talent.... Quelque jour, quand il aura plus vieilli, quand on y songera d'autant plus qu'il sera plus loin de nous, j'essaierai de reproduire quelques mots vraiment touchants qui se trouvent dans sa correspondance: « Certainement je suis fier, m'écri- » vait-il, de plaire par mon talent, mais je ne voudrais pas » être nul, si je me cassais un doigt; car il m'est plus doux » encore d'être aimé comme homme que comme artiste. »

L'année 1835, commencée par l'inauguration de la Société

---

(1) Expression du poëte anglais Worworth.

Chronique musicale **du** ***Breton*** **des 9 et 17 septembre 1835.**

J'ajouterai aux cantatrices que Nantes entendit alors, M.me Fanny Ekerlin, cette élève du célèbre professeur Benderali, douée d'une magnifique voix de contralto que fait valoir un chant expressif. J'ajouterai encore M.lle Callant, qui ne fit que paraître; M.me Minoret, l'une des voix les plus pénétrantes qu'on puisse entendre, à laquelle il ne manque que de savoir chanter; M.lle Lemery, autre chanteuse inexpérimentée.

Le théâtre sembla cette année vouloir épuiser tous les tenors. On y vit successivement MM. Lapique, Tesseire, Couturier, Gellas. Ce dernier, avec du goût et des connaissances musicales réelles, avait oublié le proverbe italien qui dit que s'il faut cent choses pour chanter, la voix compte pour 99..... Du moins M. Damoreau vint nous offrir un tenor, doué d'une belle voix, et d'une expression bien sentie. Nantes n'a point assez apprécié le talent de M. Damoreau, comme chanteur dramatique. Dans cette énumération, ne rejetons pas M. Payen, jeune basse-taille du théâtre, d'un chant moins bruyant que la plupart de ses prédécesseurs. Je rappellerai encore que Féréol, de Faydeau, nous chanta plusieurs des plus délicieuses chansons de Béranger.

des Beaux-Arts, dans le petit palais de la rue du Calvaire, fut bien terminée par le rapport musical de M. Adolphe François sur les travaux de la Section de Musique, rapport renouvelé avec non moins de talent à la dernière séance générale de cette Société. Nul, mieux que M. François, ne comprend et n'explique les moyens d'assurer les progrès de la musique à Nantes, progrès certains, si chaque amateur y concourt avec le zèle de celui dont ses collègues avaient reconnu le mérite et le dévouement, en l'appelant à la présidence de la Societé des Beaux-Arts, cette présidence dont l'a fait se démettre l'événement le plus douloureux dont il pût être frappé (1). Mais sans le zèle commun il ne faut rien attendre. Des efforts isolés mettent sans doute en relief quelques amateurs distingués : ils ne suffisent jamais pour les progrès artistiques d'une ville..... A l'œuvre donc!..... M. Joseph Bouteiller n'a-t-il pas remplacé M. François comme commissaire de la Section de Musique? Les conseils de l'un et de l'autre, conseils accueillis et soutenus, peuvent placer notre ville au premier rang où des efforts réunis et persévérants lui donneront le droit d'arriver: on peut l'affirmer sans vanité (2).

Voyez le résultat de ces efforts dans la messe de M. Bordese, dont le succès nous révèle assez ce que nous sommes à même d'espérer dans l'avenir, en excellente exécution (3).

---

(1) M. Adolphe François a perdu, cette année même, sa femme, âgée de moins de 30 ans.

(2) Une voix magnifique, une voix qui, dans son immense étendue, rappelait celle de Martin, résonna dans plusieurs de nos concerts : ce fut celle de M. Christophe, officier au 40.e de ligne, en garnison à Nantes.

(3) Cette messe a été deux fois exécutée : la première fois, à Sainte-Croix ; la seconde, à l'église Notre-Dame, et la partition écrite exprès pour ces solennités.

Lorsque M. Bordese fut appelé à Nantes par la Société des Beaux-Arts, on parla de divers succès qu'il avait obtenus dans son art, notamment par plusieurs opéras italiens, et quelques amis faisaient son éloge ; mais il fallait accepter ces éloges avec confiance. Dans un sentiment de vanité honorable, il a voulu être jugé, apprécié sur son œuvre, et dans ce désir, il ne s'est pas borné à un de ces morceaux légers qu'on se dispute dans les salons privilégiés ; il lui a fallu l'une de ces œuvres qu'on n'enfante pas dans un jour et qui assurent de la durée au nom d'un compositeur ; pour juges, il a fait appel à 1200 auditeurs.

Il y a de la hardiesse pour un jeune compositeur à se faire connaître par une production de ce genre : avec une entreprise aussi audacieuse on a contre soi le souvenir de tant de génies qui se sont illustrés dans la musique religieuse ! les Durante, les Jomelli, les Léo, les Pergolese,

M. Bordese est jeune, enthousiaste, laborieux : ces qualités suffisent pour lui permettre d'assurer d'une manière durable sa réputation, par de nouvelles et consciencieuses productions. C'est ce qu'il fait en ce moment, en achevant la partition d'un grand opéra en 3 actes, que le Théâtre de Nantes se hâtera sans doute de mettre bientôt à l'étude.

Me voici enfin à l'époque actuelle, et fort embarrassé, tant les faits se pressent nombreux. Je suis forcé de grouper les concerts de M. Vogt, le plus célèbre de nos hautbois (1); de M. Robbrechts, violiniste à la pensée profonde, et qui semble vouloir, comme Ernst, rendre son jeu le reflet de son âme ; de M. Pantaléoni, au chant d'oppositions heurtées, exa-

---

les Palestrina, les Marcello, les Porpora, les Scarlati, les Haydn, les Mozart, et enfin Le Sueur et Chérubini, sans compter les savants compositeurs de l'Allemagne actuelle, cette Allemagne qui inscrira en lettres d'or sur ses fastes, les noms de Weber et Beethowen.

M. Bordese a-t-il imité l'un de ces grands maîtres ? — Est-ce uniquement la forme scientifique qu'il a employée ? A-t-il étonné par la science développée dans toutes ses profondeurs, dans ses ressources les plus intimes ? — Ou bien, plus philosophe que musicien, nous a-t-il reportés aux premiers siècles du christianisme par un style local, en ramenant sous un nouvel aspect le chant ambroisien et le chant grégorien ? — Ou bien, enfin, a-t-il pensé que le culte, qui doit se montrer toujours en progrès sur la société s'il veut la dominer, devait être l'expression moderne la mieux sentie des progrès de l'art ? — M. Bordese ne s'est peut-être rien demandé de tout cela, parce qu'il a voulu être lui, uniquement lui ; ce n'est pas une imitation qu'il a donnée, mais son œuvre. Il a bien fait : qu'on ne le juge donc pas à un niveau, comme les critiques n'en usent que trop souvent dans les beaux-arts ; qu'on le juge par les émotions qu'il a fait ressentir. Or, ces émotions ont été profondes ; elles l'ont été assez pour que la critique ne vienne point, avec mauvaise grâce, gâter un beau succès. (*Chronique Musicale du Breton* des 5 février 1835 et 23 novembre 1836).

M. Bordese a eu l'heureuse idée de publier, sous le titre d'*Album Musical*, une suite de morceaux de sa composition, avec accompagnement de piano, et paraissant chaque mois.

Un mot encore à propos de la messe de M. Bordèse, et que ce mot soit un éloge pour M. Huny, qui l'a dirigée avec ce talent que nous connaissions depuis long-temps, et qui sera long-temps encore l'objet de mes regrets ; talent ferme qui ne sacrifie jamais la note du compositeur au caprice de l'exécutant, et qui communique sa verve entraînante aux instrumentistes qu'il sait mettre pleins de confiance et de sécurité dans leur guide. (*Chronique Musicale* du *Breton* du 17 septembre 1835.)

Pendant la messe de M. Bordese, des quêtes ont été faites au profit des salles d'asile. Pensée digne d'éloges, qui lie sans cesse la bienfaisance aux progrès de l'art ! C'est là, du reste, une des inspirations habituelles de notre cité, de ne jamais séparer de ses fêtes, la bienfaisance, l'utilité publique, l'amélioration des classes souffrantes, enfin la pensée d'avenir.

(1) *Chronique Musicale* du *Breton* du 24 mars 1836.

géré dans les effets d'une voix très-étendue, mais sans guide modérateur ; de M. Bressler, que M. Pradher, l'un de nos premiers pianistes, s'est plu lui-même à recommander comme un professeur habile et consciencieux ; de M. Sainton qui, ne se contentant pas de son beau talent sur le violon, nous a fait entendre deux ouvertures remarquables de Berlioz et de Ries, exécutées avec une verve tout honorable pour l'orchestre de notre théâtre et pour son chef, M. Thillon ; du jeune pianiste Charles Delioux, déjà artiste à l'âge où les autres enfants commencent à peine leurs études ; enfin, du célèbre violiniste Baillot, dont le nom suffit pour tout éloge, Baillot dont on peut dire comme de Pugnani : « Il parut et » franchit la borne où l'art se brise, surmonta l'écueil où » l'on échoue, en un mot vint à bout du grand œuvre, la » *tenue d'une ronde* (1) ».

Ernst a reparu pour remplir une promesse, et cette promesse était celle d'une bonne action, il venait jouer au bénéfice des pauvres, il venait exprès, avec cet abandon de désintéressement qui caractérise les vrais artistes (2).

Je constate avec satisfaction l'élan donné à la musique religieuse : une messe de Chérubini a été chantée à Saint-Pierre à la fête de Noël et à celle de Pâques, et MM. Heugel, dont l'enseignement est vivement apprécié à Nantes depuis plusieurs années, fondent une Ecole Chorale que sont appelés à soutenir tous ceux pour qui l'art musical n'est pas un vain amusement, mais un moyen certain de civilisation, par sa vive action sur l'adoucissement des mœurs (3).

Dans les nombreuses soirées musicales qui se sont succédé depuis un an, dois-je mentionner une chansonnette fort originale, à laquelle on a fait jusqu'aux honneurs du *bis*, cette walse du *Petit François*, tant soit peu croustilleuse, mais qui, en définitive, n'est pas trop mal à sa place dans la bouche d'un capitaine de voltigeurs (4) ?—En la citant, et peut-être je l'amène exprès dans mon récit, me sera-t-il permis de placer ici le

---

(1) *Chronique Musicale* du *Breton* des 23 et 25 juin 1836.

(2) Le bassoniste Gebauer est venu à Nantes en 1836, mais il ne s'est pas fait entendre en public.

(3) Voir le feuilleton du *Breton* du 23 février 1837, annonçant l'*Ecole Chorale*.

(4) Du moins n'omettrai-je pas un solo de violon exécuté dans un de ces concerts, par l'un de nos plus jeunes et de nos meilleurs amateurs (M. Luminais fils), rendus avec cette délicatesse de style, cet accent d'une sensibilité pénétrante, qu'il est temps de voir substituer à cet amas de difficultés vaincues qui toujours étonnent sans jamais émouvoir.

nom de mon frère (1)? — Pourquoi non? Aimer quelqu'un de toute l'amitié qu'on peut donner dans ce monde, est-ce donc s'empêcher de dire tout le bien qu'on pense de celui qu'on aime ainsi? — Peut-être. Dans le doute je m'abstiendrai, et cependant j'aurais voulu placer son nom auprès de ceux de nos amateurs qui ont le plus participé aux progrès de la musique à Nantes, et que j'aurais à nommer en passant en revue toutes les matinées musicales de notre société des Beaux-Arts; — mais tous sont là, tout près de moi, et je ne veux que les remercier tous, une fois encore, de leur concours obligeant en faveur de la Société dont je suis ici l'interprète.

En 1836 la direction du théâtre est confiée à deux artistes musiciens, MM. Ponchard et Guerin, et la musique est, en effet, en honneur sous cette direction. Ne leur dussions-nous que *Guillaume Tell*, ce serait assez; car on n'avait pas osé, avant eux, essayer même la mise à l'étude de cette immense composition. — *Le Barbier* de Rossini a commencé la révolution musicale en France, comme *le Barbier* de Beaumarchais y avait élaboré la révolution politique; mais les disputes, les débats, les amours-propres déçus ou froissés, les vieilles réputations renversées ou méconnues, les imaginations vagabondes encensées, les imitations ridicules ou exagérées, et bien d'autres causes encore, transformèrent cette révolution en une véritable anarchie, en une sorte de terreur musicale. *Guillaume Tell* parut, et, résumant la pensée commune (car aujourd'hui le génie n'est plus que le talent de résumer), il rétablit l'ordre: la révolution fut alors consommée sans laisser même l'espérance au passé (2).

A ce même théâtre, où les chanteurs massacraient naguères le *Pirate* de Bellini, qu'ils s'étaient chargés de conduire au port, nous avons revu M.me Pradher, jadis la jolie M.lle More, qui, sans être cantatrice, semble avoir gardé le privilége de ce chant déclamé qu'aimait Boieldieu, et qu'il prodiguait avec tant de vérité dans ses œuvres (3), et nous pouvons

---

(1) M. Emile Mellinet.

(2) *Chronique musicale du Breton* du 28 novembre 1833 et des 9 et 16 juillet 1836.

Je ne parle pas de *Gustave*, le compositeur étant convenu d'en laisser tout l'honneur à la peinture et à la danse (Chronique musicale du *Breton* du 28 novembre 1833); mais je constate le succès de l'opéra féerie du *Cheval de Bronze*, dont les fructueuses recettes semblent devoir égaler celle de la populaire *Cendrillon*.

(3) M. William Busseuil, imprimeur, a publié, sous le titre de *Bouquets à M.me Pradher*, un charmant hommage à un beau talent.

chaque jour aller applaudir plusieurs artistes de mérite (1).

Enfin, j'arrive au dénouement de ce trop long récit, avec le regret inutile de n'avoir pas su le rendre moins monotone. — Je m'excuserais de cette multiplicité de noms qui se pressent, se heurtent, se confondent, si mon but avait été de satisfaire d'inutiles vanités personnelles; mais il n'en est pas ainsi... En lisant nos vieilles annales j'ai toujours regretté de n'y trouver que les noms de ceux de nos pères qui ont pris part aux événements politiques. Ces événements, quelque graves qu'ils soient, doivent-ils donc toujours tenir la place exclusive, et l'influence des lettres, des beaux-arts n'a-t-elle pas été plus puissante pour l'amélioration du sort des peuples, que tel complot de cour où l'ambition du prince oubliait les souffrances des peuples, que l'avènement de telle opinion parfois plus hardie que progressive, de tel parti souvent plus audacieux qu'éclairé ? — Avec quel intérêt n'apprendrions-nous pas aujourd'hui quels furent les hommes qui, aux diverses époques de l'histoire de Nantes, encouragèrent aux progrès des arts, en les cultivant ? Ce désir, en vain mes recherches, quoique bien longues pour si peu produire, ont essayé de le satisfaire. A peine la mémoire de nos contemporains les plus âgés a-t-elle pu se rappeler quelques faits, quelques noms. En multipliant ceux de nos jours, j'ai voulu me rendre plus prévoyant, non pour laisser à nos fils l'amour-propre d'une citation, car la culture des beaux-arts est plus heureuse en plaisir qu'en vanité, mais pour leur léguer ici un souvenir de famille, là un souvenir d'amitié, surtout des exemples d'union bienfaisante, même au sein des plus affreuses discordes.

Avant de terminer, je veux dire un mot encore sur deux de nos compatriotes que nous honorons tous d'une égale estime,

---

(1) M.me Thillon, M. et M.me Bizot, M. Lesbros; M. Hurtheaux, la meilleure basse chantante qu'ait eue jusqu'à ce jour la scène nantaise, et que l'on signalait, à ses premiers succès au Conservatoire, pour son talent de vocalisation et la pureté de son chant; M.me Miller, à qui nous retrouvons aujourd'hui les mêmes qualités qui lui valurent, il y a quelques années, un prix au Conservatoire. « Un chant agréable, une prononciation » franche, des inflexions souvent heureuses. »

M. Lesbros est-il parent du provençal du même nom, auteur de *La Nouvelle Orpheline Léguée, du Philosophe soi-disant*, *de la Rosière*, etc., qui publiait ces ouvrages en 1770 ?

La Chronique musicale du Breton des 13, 16 et 18 mai, 16 et 25 juillet, et 26 octobre, année 1836, a parlé des succès de M.me Thillon sur le Théâtre de Nantes.

et qui devaient tenir la première place dans ce récit, MM. François Benoist et Pierre Rebeyrol.

Peut-être il y aurait de la partialité d'amitié au narrateur à faire trop l'éloge de M. François Benoist; mais on ne récusera pas un brillant écrivain (M. Miel) qui, en 1826, a dit de notre compatriote : « Les succès qu'il obtient à la chapelle » du Roi rappellent les plus beaux temps de l'instrument sur » lequel les Daquin et les Séjan s'illustrèrent : son école est » une pépinière d'habiles organistes. » — Ce même écrivain, en rendant compte de la cérémonie du sacre, avait fait un grand éloge d'un beau contrepoint sur plain-chant qu'il attribuait à Chérubini. Erreur flatteuse pour M. Benoist, car le contrepoint était de lui. — On concevra dès lors comment nous nous sommes empressés de lui demander le *Chant d'Adieu* de cette séance musicale.

Que dirai-je de M. Rebeyrol? que ses modestes et silencieux travaux, sous l'inspiration d'une intelligence supérieure, mais peu désireuse de l'éclat, ne peuvent être appréciés que de ses amis les plus intimes ou des élèves qui reçoivent ses savantes et consciencieuses leçons (1). — Savez-vous qu'avec ces leçons, plusieurs jeunes femmes du monde sont parvenues à ces connaissances musicales qui ne s'acquièrent que par de sérieuses études, études comparables à celles de nos sciences les plus abstraites, pour pénétrer dans ces mystères de l'harmonie, où jusqu'alors quelques jeunes gens, bravant l'effroi des mots de fugue et de contrepoint, avaient seuls

(1) En 1836, la Société Académique de Nantes a décerné une médaille d'argent à M. Rebeyrol. — Voici l'extrait du rapport à ce sujet :

M. Rebeyrol est un de ces artistes qui, par de consciencieuses et persévérantes études, se placent sur la première ligne, et s'y maintiennent ensuite par leurs travaux, parce que jamais ils ne produisent légèrement, mais donnent au public le fruit de leurs laborieuses veilles, et font ainsi des ouvrages durables. Telles sont, en effet, les partitions de M. Rebeyrol. Les énumérer suffira pour les faire apprécier et justifier la récompense accordée par la Société à leur savant et modeste auteur : 1.° Symphonie à grand orchestre, exécutée dans plusieurs assemblées publiques ; 2.° Scène instrumentale, également à grand orchestre, et ayant eu la même exécution ; 3.° Symphonie pour instruments de cuivre ; 4.° Plusieurs œuvres de quatuors et de quintettes pour instruments à cordes ; 5.° Concerto de clarinette, avec accompagnement d'orchestre ; 6.° Trois œuvres de duos pour piano et violon, et piano et clarinette ; 7.° Duos pour clarinettes ; 8.° Plusieurs morceaux pour musique militaire, pour piano seul, divers canons et fugues, et quelques morceaux à une et deux voix ; enfin des chœurs gradués pour son enseignement musical à l'Ecole Primaire Supérieure, où les progrès de ses élèves sont chaque jour plus remarquables.

osé affronter parmi nous les laborieux préliminaires de l'initiation.... Je me trompe : une femme les avait encore devancés, et cette erreur me rappelle un beau nom pour mon dernier souvenir, un beau nom et une bien rapide existence. (1)

C'était en 1829 : Une jeune femme cultivait à Nantes les lettres et les beaux-arts avec un prodigieux succès. Sa harpe, toujours accordée, était près d'un chevalet portant toujours sa toile, et l'album où se pressaient les plus gracieux croquis d'un crayon habile était souvent couvert par les cahiers où s'écrivait la partition... Tout près, les poëtes italiens se trouvaient confondus avec les auteurs du grand siècle; les anciens même n'étaient pas rejetés de la table de travail.. Et rien, cependant, rien qui vînt révéler la prétention du savoir; mais en tout elle réussissait, dans la vivacité de son esprit, en s'identifiant aux plus belles créations de l'intelligence humaine par une âme impressionnable, et souvent en essayant de leur donner une vie nouvelle par cette aptitude inexplicable qui faisait de son étude un loisir.......

La mort l'arrêta dans une carrière dont nul ne pouvait prévoir l'avenir: elle mourut! elle, qui alliait la noblesse de l'âme à la noblesse de famille, la pureté d'un ange au génie de l'homme; elle, riche de tout ce qui devrait rendre heureux dans la vie, les dons de la fortune et ceux de l'intelligence, la tendresse inquiète de la famille et la bienfaisance discrète pour le pauvre, le culte pieux et la douce tolérance qui font pardonner la croyance par l'incrédulité même.... Elle mourut; elle, qui avait de si beaux jours devant ses regards..... Lettres, sciences, beaux-arts, elle semblait avoir tout deviné plutôt que tout appris... C'était trop pour une femme si jeune encore, et Dieu sembla l'appeler à lui comme pour donner une mission divine à cette âme supérieure qu'il trouvait trop pure pour ce monde....

Et pourquoi suis-je entraîné à finir si lugubrement ce récit (2), qui ne devait que remplir une matinée oisive par l'amusement de quelques stériles paroles sur le passé?

---

(1) M.[lle] Laure de Marolles, morte à Nantes, le 12 septembre 1829. — Ajoutons à ce nom celui d'une autre jeune femme du monde, morte ces jours derniers, M.[lle] Darrot, peut-être l'élève la plus distinguée de M. Dessentis sur le piano. Peu de pianistes, parmi les plus habiles, concevaient mieux Mozart, Hummel, Beethoven, dans le grandiose de leurs œuvres, tant M.[lle] Darrot était douée de ce profond sentiment musical, sans lequel l'exécution sur le piano n'est qu'un amusement mécanique.

(2) Toute la fin de ce récit n'aura dû être comprise qu'après le *Chœur d'Adieu* de M. Benoist, qui a terminé le Concert; car je n'ai fait qu'essayer de mettre en récit ce chant funèbre.

Un autre vous dirait peut-être: Rejetons ces douloureuses souvenances... Je ne dirai pas cela. La musique est pour moi plus qu'un vain plaisir: plus elle élève l'âme, plus elle l'impressionne, plus je la trouve grande et belle. Je vois quelque chose de divin dans sa mission sur la terre. A la gaîté de ses chants les plus animés, je préfère ses accents mélancoliques: j'aime à l'écouter comme une prière mystérieuse... Je veux qu'elle soit à mes dernières paroles un souvenir grave et religieux, un souvenir de ceux qui ne sont plus, le souvenir de tant de morts récentes et cruelles dans cette fatale année où le deuil a vêtu toutes les familles (1). — Pour moi qui, Dieu merci, ne connaissant rien de la partialité des factions, aime à confondre dans une même pensée les citoyens que la patrie peut honorer également dans des opinions opposées, je veux que ce souvenir soit celui de l'homme au cœur généreux, dont la bienfaisance essuya tant de larmes, soulagea tant de douleurs, jamais ne sut refuser un service, même à son ennemi, et qui, fidèle aux vieilles croyances, garda religieusement la pieuse et royale foi de ses pères, sous l'inspiration de la conscience, asile sacré, où nul, excepté Dieu, n'a le droit de pénétrer (2), — et le souvenir du digne citoyen que la mort, inexorable pour notre cité, vient, il y a quelques heures à peine, de frapper au milieu de nous, de celui que la population de Nantes ira demain conduire au champ de l'éternel repos, en se rappelant qu'il fut son loyal représentant, son premier magistrat; que son administration fut celle d'un père de famille, qui, dans son besoin d'être aimé de tous les siens, redoute jusqu'à l'apparence de la rigueur, préfère la faiblesse même à la juste sévérité, quand la justice doit punir; de celui enfin dont les douces vertus suffiraient pour faire taire l'inimitié, si cette inimitié ne s'arrêtait pas à la tombe de l'homme qui jamais ne connut la haine (3). — Je veux aussi rappeler la mémoire de ces hommes au cœur noble et enthousiaste que nous vîmes si souvent prendre part à nos fêtes artistes, de ces jeunes femmes qui quittaient à peine ces fêtes, quand devant elles a fui cette vie qu'elles aimaient cependant; toutes ces morts, peut-être, hélas!

(1) Le choléra est bien loin d'avoir fait autant de victimes, surtout dans la classe aisée, que cette malheureuse *fièvre muqueuse*, qui semble avoir surtout voulu frapper les jeunes femmes dans l'année écoulée. Nantes se rappellera long-temps cette terrible année.

(2) M. le comte Humbert de Sesmaisons.

(3) M. Louis de Saint-Aignan.

oubliées déjà.... — Un de moins sur terre. c'est peu de chose pour ce monde immense, qui marche si vite, et ne songe plus le lendemain à l'émotion de la veille, qui parfois n'est sorti du bal à la fin matinale, que pour conduire un ami jusqu'à la tombe; car, de nos jours, l'habit de fête et le costume funèbre sont les mêmes.....

Mais à côté de cette indifférence, si notre imagination pénètre dans la demeure que la mort vient de traverser avec son lugubre cortége; si, abandonnant ce cortége, nous contemplons la famille qui reste, nous cherchons ces regards inquiets qui tremblent de s'interroger, ces regards qui nous en disent plus que les larmes souvent taries par l'excès de la douleur, oh! nous ressentons alors nous-mêmes le coup qui vient de frapper chaque membre d'une même famille jusqu'au plus profond de l'âme, et le cœur qui n'est plus sur cette terre nous est révélé...... Et vous, ses amis même les plus intimes, chez qui les distractions ou les affaires effaceront bientôt une mémoire que rien ne viendra vous rappeler, avez-vous pensé quelquefois à ce vide désolant que le père de famille, ou la jeune fille, ou l'épouse aimée, ou la mère si tendrement aimante laisse au milieu des siens.... Au réveil, la jeune fille est vainement attendue pour recevoir le baiser du matin.... Au moment du repas en commun, on fixe en silence la place inoccupée... Quand éclate le reproche grondeur, la mère est vainement désirée pour apaiser la colère... A l'adieu du soir une voix manque pour donner ou rendre cet adieu; — et, si vient alors à se briser une corde de la harpe abandonnée, un tressaillement général répond, puis les yeux humides cherchent vainement la main qui, seule, faisait vibrer cette corde.... Si des malheurs arrivent, l'épouse au sourire consolant, n'est plus là pour en diminuer le poids, ou bien, si les affaires demandent un conseil, la voix paternelle est vainement invoquée.... Jusque dans les plaisirs, dans le repos de la campagne, ou dans le salon de réception, celui dont l'autorité même animait tout, manque pour tous.... Non, ce ne sont pas là des tourments qui s'effacent en un jour; car, chaque heure du jour, dans la famille, est un souvenir de celui qu'elle a perdu.....

Oh! soyons moins oublieux de nos pertes!...... Vous, jeunes femmes, dont je n'ai pas osé prononcer les noms; vous, amis ou concitoyens qui trop tôt avez disparu de ce monde où vous deviez compter de plus longs jours, reposez sans crainte dans l'éternelle demeure, et si les regrets que la mort laisse après elle peuvent consoler l'âme immortelle de n'être plus sur cette terre, ces regrets vous sont acquis; car ce sont les regrets de

votre famille, de vos amis, de tous ceux qui prononcen
vos noms, de ces épouses ou de ces mères qui vous pleu
encore, de ces jeunes filles qui pleurent avec leur mère p
alléger sa douleur en la partageant, de ces fils qui n'ont
même les larmes pour adoucir leurs souffrances..... Rep
sans crainte, et gardez-nous la place que, dans ce monde, n
avions dans votre cœur, pour le jour où nous irons vous
joindre..... Peut-être arrivera-t-il bientôt!

Pour moi, je veux vous dire encore un adieu, cet adieu
les morts mêmes entendent, quand le cœur le donne... Ad

CAMILLE MELLINET.

EXÉCUTION.

L'ADIEU, CHŒUR FINAL
COMPOSÉ EXPRÈS POUR CE CONCERT,
PAR M. F. BENOIST.

(Voir ce chœur d'autre pa

t ici
rent
pour
pas
osez
nous
s re-

que
dieu!

t.)

CHANT d'ADIEU, MUSIQU

a- dieu, pour dernier mot a- dieu, l'a

a -Dieu, pour dernier mot a -Dieu, l'a

Cres

pp a-dieu, pour dernier

pp a-dieu, pour dernier

pp

dieu du cœur l'a-dieu du cœur à qui fait cet

à qui fait

à qui

Dieu du cœur l'a-dieu du cœur

pp

EXÉCUTANTS AU CONCERT HISTORIQUE.

ACCOMPAGNATEURS.

M. MANSUI. M. BORDESE.

ORCHESTRE.

MM. GEORGIS et DUCHEMIN, premiers violons.
BARRIEN et GIRAULT, seconds violons.
BELLIER et BULTOS, quintes.
CHARLES MELLINET, GHYS jeune et BOUCHER DE LA VILLE-JOSSY, violoncelles.
FEYDEAU et PACQUETAU, bassons.
PÉLIGRY, contre-basse.

(Les morceaux exécutés n'ont pas nécessité d'autres instruments.)

CHANTEURS.

'resque tous font partie de la section de musique de la Société des Beaux-Arts.

I. JOSEPH BOUTEILLER, commissaire de cette section.

[. BARRIEN.
BELLY.
BOISLEVE.
BONAMY aîné.
BONAMY jeune.
BUSSEUIL (William).
CHEROT aîné.
CHEROT jeune.
CLEMENSON-DESBOIS.
CUISSARD (P.)
DARDENNE.
DE REZÉ.
DERRIEN aîné.
DESHAYS.
DUBOCHET.
DUCHEMIN.
DU COUDRAY-BOURGAULT.
FEYDEAU.

MM. GUERMEUR.
HARANCHIPY.
HEUGEL (Fr.)
HUBIN.
LEROUX.
MARTINEAU.
MELLINET (Emile).
MELLINET (Alexandre).
MOSNERON (Joseph).
PHILIPPE.
RABINEAU.
RICHARDSON.
ROUX (Jules).
THÉBAUD.
THÉBAUD jeune.
TOCHÉ (Emile).
VERNE.

NOTES.

QUELQUES EXTRAITS DE NOS CHRONIQUES.

L'Histoire de nos Saints de Bretagne rapporte quelques particularités qui doivent trouver place, au moins en note, dans notre histoire musicale.

Saint-Hervé, ermite en 515 (dont les reliques étaient autrefois dans le trésor de la cathédrale de Nantes, *dans une grande châsse d'argent historiée des principales actions de sa vie, enrichie de pierreries*), chantait si bien, dès sa plus tendre jeunesse, qu'il remporta le prix du chant à son école. Quand la mère de Saint-Hervé mourut, il eut une vision dans laquelle il aperçut « dessus l'oratoire de sa mère une belle et brillante échelle, laquelle touchait de l'autre bout au ciel, et par icelle montaient et descendaient des anges, chantant des motets et cantiques très-mélodieux. » Dans une autre vision « il vit le ciel ouvert et contempla un long temps à son aise les ordres et hiérarchies angéliques, les patriarches, prophètes, apôtres, martyrs, confesseurs, vierges, et toute la cour céleste, et ouït une si mélodieuse harmonie, qu'il en était tout ravi. »

A la mort de Saint-Samson, archevêque de Dol, en 615, décédé à l'âge de 112 ans, lorsqu'on enterra son corps au chœur de son église métropolitaine, on ouït une *mélodieuse musique* en l'air, qui couvrit la voix du clergé, et, tout en même temps que le tombeau reçut son saint corps il fut environné d'une éclatante lumière et exhala une odeur si suave, que toute l'église en fut parfumée. »

En 614, Simanus, religieux, eut une vision le jour de la mort de Saint-Brieuc : « Il vit une belle eschelle, laquelle touchait le ciel d'un bout, et de l'autre la terre, par laquelle montait l'âme bienheureuse du Saint, accompagnée d'une troupe d'anges, lesquels départis en deux chœurs, *chantaient un motet si délicieux*, qu'il en fut tout ravi et extasié. »

Albert le Grand, à qui je fais ces emprunts, cite parmi les saints dont il n'a pu recueillir la vie, *Sainte-Noun, patrone de la paroisse de Dire-Noun*, diocèse de Cornouaille. M. Hersart de La Villemarqué nous annonce la prochaine publication du *mystère de cette sainte*, mystère qu'il assure être antérieur au XII.e siècle, et dont il donne l'analyse dans *l'Hermine* du 19 mars. Le poëme est écrit en vers rimés, et il n'y a pas encore un siècle qu'on le jouait en Bretagne, la veille du *pardon* de Sainte-Noun. A la représentation, il se récitait et *chantait* alternativement, comme c'est encore aujourd'hui l'usage sur notre théâtre Breton.

Le nom de M. Hersart me rappelle un mémoire de M. Bizeul de Blain, l'un de nos concitoyens les plus érudits, mémoire dans lequel M. Bizeul cite les *Prophéties de Guinclan*, écrites en vers bretons au V.e siècle, vues par Grégoire de Rostrenen à l'abbaye de Landevenec, en 1701, et découvertes l'année dernière par M. Hersart, dans une église de nos montagnes noires, puis perdues encore. — A ce sujet, M. Bizeul appelle les recherches sur les *Prophéties de Merlin* et le *Bruty-Breuhinen*, traduits par Geoffroy de Montmouth, sur la *Généalogie des princes de Domnonée*, traduite par Ingomar, sur *la Briefve*

Chronique des rois armoricains, et sur divers autres ouvrages qui existaient dans un temps qui n'est pas encore très-reculé, et que l'on a perdus.

Cette digression m'amène naturellement à donner quelques extraits de nos vieux chroniqueurs à l'appui de notre nationalité musicale.

L'auteur du *Songe du Dieu d'Amour*, en décrivant le pont qui conduit au palais de ce dieu, a dit que *les saliies en étaient faites des doux lais des Bretons*. — Marie de France leur a rendu le même hommage dans son *lai de Quitan, sire de Nantes*. — *En s'accompagnant avec la harpe, les bardes ajoutaient au mérite de leurs vers celui de les faire valoir par leurs talents dans la musique.*

Au VI.e siècle, *le lai de Graalent More* se chantait dans toute la Bretagne.

Le poëte Chancer a dit de nos bardes : « Ces anciens gentils Bretons, » en Armorique, laquelle est nommée Bretaigne, de diverses aventures » firent lais rimés dans leur primitive langue bretonne. Ces lais, ils les » chantaient sur leurs propres instruments. »

Au XIII.e siècle, Pierre-de-Dreux, dit Mauclerc, duc de Bretagne, déjà cité dans mon Résumé, composa plusieurs chansons sous le nom de *Quens de Bretaigne*. Dans l'une, il demande à Benard de la Ferté : *Lequel vault mieux de proesse ou largesse ?* Benard répond : *Que proesse sans largesse est faible.*

Huon de Mery, autre chansonnier, a dit de ce duc, en montrant que seul il résistait au roi de France :

Els s'en traîrent tretuit arrier,
Fors Mauclerc qui tant estoit fier
Qu'à merci ne daigna venir,
Bien cuida Bretaigne tenir
Contre le Roy par son desrir
Comme cil qui auoit cuer de Roy,
Et qui estoit plein iusqu'au iour
De hardement et de valour,
De cortoisie et de largesse,
Lors ne me pot tenir paresse
D'aller en l'ost du Roy de France,
Tant fis en cel ot demorance
Que de Bretaigne fu parti
Li Roy de France et fus basti
Li accors de la grand discorde
Que cil Roy si comme l'en recorde,
Auoit au comte de Bretaigne.
. . . .

Pierre-de-Dreux, pendant un séjour de Gaces Brulez à Nantes, prit ce poëte pour compagnon, *afin de l'aider dans ses chansons et complaintes amoureuses*. Dans l'une de ces chansons, le duc de Bretagne demande à Gaces Brulez *si, ayant loyaument aimé une dame, et il s'aperçoive qu'elle veuille le trahir, s'il doit attendre ou la guerpir ?* On ne dit pas quelle fut la réponse du poëte.

La première chanson de Gaces Brulez commence par ces deux vers :

Au renouviau de la doucour d'esté,
Que reclaircit li dois en la fontaine.

Bouteiller, du même siècle, *de la maison de Bouteiller, très-noble et ancienne en France*, a composé diverses chansons, entre autres une dans laquelle il *proteste n'en jamais faire, si elle n'est bien reçue de la dame qu'il sert loyaument.*

DE LA MUSIQUE A L'ORATOIRE DE NANTES.

On sait que l'Oratoire de Nantes avait une riche bibliothèque. Plusieurs ouvrages de musique de cette bibliothèque prouvent que les oratoriens se livraient à des études fort avancées en ce genre pour l'époque. J'ai fait l'acquisition chez Pasquier, bouquiniste à Nantes, rue de l'Évêché, dont les magasins renferment beaucoup de livres anciens, de plusieurs de ces ouvrages fort curieux, appartenant à l'Oratoire, par Aaron, Vanneus et Claude Sébastiani.

Le dictionnaire de MM. Choron et Fayolle donne une notice biographique très-incomplète sur Pietro Aaron. — Le dictionnaire de M. Fétis, qu'on regrette de ne voir rendu qu'à la lettre C, signale Pietro Aaron comme un musicien fort instruit, qui fonda à Rome une école en 1516, y forma des élèves habiles, et fut appelé comme chanteur à la chapelle de Léon X. — Les deux ouvrages que j'ai de lui sont intitulés :

1.° *Trattato della natvra et cognitione di tvtti gli tvoni di canto figvrato non da altrvi piv scritti composti per messer Piero Aaron mvsico Fiorentino canonico in Rimini maestro di casa del Revedo et magnifico cavaliere hierosolimitano messer Sebastiano Michele priore di Vinetia.* — Le titre est gravé sur bois et entouré de portraits d'auteurs anciens. Au-dessus du titre, Apollon est figuré jouant du violon ; au-dessous sont représentées les neuf Muses, chacune jouant d'un instrument : *Melpomène* jouant de la vielle ; *Polymnie*, de la lyre antique ; *Therpsichore*, de la mandoline ; *Uranie*, du triangle ; *Clio*, des cimballes ; *Euterpe*, de l'orgue ; *Erato*, du violon ; *Calliope*, de la trompette, et *Thalie*, de la flûte. — Un volume in-4.°, de 1525.

2.° *Toscanello in musica di messer Piero Aaron Fiorentino del ordine Hierosolimitano et canonico in Rimini.* — Un volume in-4.°, de 1539.

M. Fétis cite ce dernier ouvrage comme le meilleur d'Aaron, et celui où les règles du contrepoint ont été le mieux exposées jusqu'à Zarlin, dont les traités furent imprimés en 1558.

Suivant MM. Fayolle et Choron, Vanneus, moine Augustin, en 1553, jouissait à Rome d'une grande réputation comme compositeur. L'ouvrage que j'ai de lui a pour titre : *Recanetvm de musicâ avreâ a magistro Stephano Vanneo Recinensi Eremita Avgvstiniano in ascvlana Ecclesia chori moderatore nvper œditum, et solerti studio Enucleatum, Vincentio Rosseto Veronensi interprete.* — Un volume in-4.°, de 1533.

MM. Choron et Fayolle parlent de l'ouvrage de Claude Sebastiani, comme d'un livre très-rare et très-singulier qu'ils n'ont pu se procurer et dont ils se bornent à donner un résumé très-succinct, emprunté à M. de Boisgelon fils. Plus heureux que les deux biographes, j'en puis citer le titre exact et rectifier sur le texte même un des passages cités par M. de Boisgelon.

Cet ouvrage est intitulé : — *Bellvm mvsicale inter plani et mensvralis cantvs reges, de principatu in Música Prouincia obtinendo contendentes. — Clavdio Sebastiani Metensi, Organista, Authore.*

La statue de Mars, gravée sur bois, figure au frontispice, entourée de ces mots : *Arma viri ferte arma vocat lvx vltima cives.* — Et au-dessous : « *Habes Candide Lector, in hoc Bello Mvsicali, non solum omnes controuersias Musicorum hinc inde agitatas, uerumetiam quicquid ad artificium ipsius Musices pertinet, opus suis figuris et Notis illustratum, quale antehac neq; uisum neq; auditum. Fruaris ergo ut decet Candide.* »

Après cela vient une sorte d'exhortation, en vers latins, *Ad Candidum Lectorem*, une dédicace, une longue préface, la description de l'empire de la musique, et enfin le récit de la guerre entre le plain-chant et le chant mesuré pour avoir cet empire.

Car, ainsi que le titre le fait entendre, la *Guerre Musicale* n'est qu'un cadre bizarre adopté par Sébastiani pour présenter à ses lecteurs les diverses opinions des artistes sur le plain-chant et le chant mesuré, et les règles de ces deux genres de musique.

Deux frères règnent dans l'empire de la Musique, l'un sur la province du Plain-Chant, l'autre sur celle du Chant Mesuré. Tous deux sont d'illustre naissance ; néanmoins, l'envie et l'ivrognerie mettent entre eux la dissension. Ils se préparent à la guerre, et chacun rassemble ses troupes. On compte dans l'armée du roi du Plain-Chant, le pape, les cardinaux, les évêques, les abbés, les chanoines, les moines, tout ce qu'il est possible de rassembler de paysans chantant faux ; plus, de vieilles femmes, chargées de jeter des sorts sur l'ennemi. L'armée du roi du Chant Mesuré se compose des mesures, des modes, des temps, commandant chacun un corps composé de notes : les discantes, le tenor et la basse sont les guerriers auxiliaires. Tout le peuple musical pousse de longs gémissements à l'approche de la guerre. Trois envoyés du roi du Plain-Chant, MM. *ut, ré, mi*, sont arrêtés par le roi du Chant figuré, et MM. *fa, sol, la*, nouveaux envoyés, tombent également au pouvoir du même roi. Dans la lutte, quelques notes ont reçu tant de blessures qu'elles en sont devenues toutes noires. Le combat général s'engage. L'artillerie est confiée aux organistes : ils font feu des mains et des pieds ; mais quelques vieilles, en lâchant dans les soufflets de ces *exhalaisons* fâcheuses qui ne s'échappent jamais en face, suffoquent les organistes par la mauvaise odeur de ces *exhalaisons*.

« Les soufflets des orgues, dit notre auteur, sont gardés par les souffleurs, lesquels prirent eux-mêmes une part glorieuse au combat. Ils mettent seuls en déroute complète l'abbesse des Bémols et son cortége de jeunes nonnains qui toutes y subirent la loi du vainqueur. Mais, au plus animé du combat, tous frappent du fer ; les traits volent avec fracas ; le ciel mugit des cris des combattants ; de la sueur et de l'haleine condensées se forme un épais brouillard ; de part et d'autre, accablées par la force des armes et la gravité des blessures, tombent de nombreuses victimes.

» Au fort de cette mêlée, il fallait voir les organistes et les instrumentistes s'expédier de toute l'agilité de leurs doigts, et de leurs articulations (car, armés jusqu'aux dents, ils combattent à la fois et des mains, et des pieds et de la tête). Leur bouillante cohorte tombe avec fureur sur les troupes du roi du Plain-Chant dont ils n'ont point oublié les cruelles invectives, et mène rudement leurs ennemis. Ceux-ci, de leur côté, opposent une énergique résistance, et dirigent surtout leurs efforts contre les organistes, contre les clefs, les lettres, les syllabes d'une musique abhorrée. Ils brisent les portées, lacèrent les tablatures, soutenus qu'ils sont par une escouade de vieilles femmes, lesquelles, du bas des églises où elles ont coutume de prier, chargent leurs engins au lieu de projectiles ordinaires, de *vents* très-mal odorants, et en dirigent le jet vers les narines des organistes. Les orgues sont, comme on sait, attachées aux voûtes des temples, si bien que les organistes dans l'impossibilité d'échapper à ces vapeurs pestilentielles toujours ascendantes, sont à peu près suffoqués par l'odieux parfum qui leur vole au nez. »

Après diverses chances, la victoire se déclare en faveur du chant figuré, et le roi du plain-chant se réconcilie avec son frère. Le pape Grégoire, d'une part, et, de l'autre, Jacques Lefebvre d'Etaple, et André Ornithoparcus, sont chargés de la rédaction du traité de paix, qui se signe à la satisfaction générale.



LE MENDIANT.



L existait, il y a environ vingt-cinq ans, au fond du Maine, dans une petite paroisse appelée Sainte-Sabine, une masure de chétive apparence, qui élevait ses murailles d'argile aux confins d'une lande, ou plutôt d'un pâturage dont les riverains usaient en commun pour le pacage de leurs troupeaux. Le maître de la cabane s'était approprié l'angle le plus aigu de cette lande, pour y construire l'édifice dont nous avons parlé. Il avait entouré ses constructions de palissades grossières que protégeaient de jeunes plants d'épines blanches et de troënes. Les légumes les plus ordinaires croissaient dans ce petit coin de terre très-proprement cultivé, et même quelques rosiers et plusieurs plantes de la Flore des jardins élevaient leurs tiges parfumées contre la tige de l'artichaut et du chou-cavalier, et dominaient de petits carrés de pommes de terre, d'oignons et d'autres légumes indispensables. Toute cette végétation était fraîche et souvent ravivée par les eaux d'une petite fontaine qui prenait sa source à l'extrémité du jardin. De jeunes pommiers élançaient déjà

un tronc assez robuste, du milieu de la haie vive; mais la main sexagénaire qui les avait plantés, n'était pas destinée à recueillir leurs plus abondantes récoltes. Néanmoins ils avaient déjà récompensé les soins du maître en lui donnant de belles fleurs au printemps, suivies de quelques fruits d'automne.

J'étais bien jeune alors, quand je passais à côté de ce joli petit jardin, placé dans le lieu même de la stérilité et que l'épaisseur d'une tige de troëne séparait seulement de la bruyère, des ronces, du genêt épineux, ornements ordinaires d'un sol désolé. Que je serais heureux! pensais-je en moi-même, si l'on me donnait aussi un coin de lande pour y bâtir une chaumière et me dessiner un parterre aussi fleuri! fortuné vieillard qui a tant de fleurs et de si belles pommes!

Un jour que je faisais ces réflexions à mon vénérable oncle, curé de la paroisse de Sainte-Sabine, chez lequel mes parents m'avaient mis en pension, celui-ci se prit à me sourire doucement; et, caressant de sa main ma chevelure encore enfantine, il me dit: « Mon bon ami, plaise à Dieu que jamais ta maison ni ton jardin ne te coûtent le même prix dont a payé les siens ce pauvre vieillard, dont les pommes et les roses te font envie. Mais, ajouta mon oncle, avec une voix plus solennelle, s'il a fait des fautes, Dieu l'en a puni, et le plus insensé des hommes est devenu, sous le châtiment d'en haut, le plus fervent des saints, et, je l'espère bien, le mortel le plus agréable au Seigneur. Si tu commettais de grandes

fautes dans le cours de ta vie, prie Dieu de te pardonner, comme a fait celui-ci, et tu en seras récompensé par des trésors de sagesse et de vertu qui valent cent fois mieux que ceux que tu vois pendre aux branches de ce pommier.»

Mon oncle avait raison, sans doute; mais il était difficile de le persuader à un enfant de dix ans, dont les lèvres étaient plus sensibles à la saveur d'un fruit bien mûr, que le cœur n'était disposé aux préceptes de la sagesse sénile du bon prêtre. Mon oncle le comprit et ajouta : Eh bien, puisque tu as été sage aujourd'hui, nous allons entrer dans la petite maison, et si nous y trouvons le maître, je lui demanderai ta récompense, petit gourmand, dit-il, en me donnant un léger soufflet, en même temps qu'il me remettait son bréviaire pour reprendre sa canne, dont je demeurais toujours dépositaire, quand nous étions tous les deux à travers champs, à réciter nos vêpres, nos complies, laudes, etc. Nos prières terminées, le vieillard herborisait et m'initiait, autant que je pouvais comprendre, aux mystères de la botanique et de l'histoire naturelle, en m'expliquant, tant bien que mal, quelques passages du *Spectacle de la Nature*, de l'abbé Pluche, dont il était grand admirateur, et sans la compagnie duquel il était rare de le trouver dans ses promenades.

Nous franchîmes les barrières du jardin, et nous heurtâmes au seuil de la maisonnette. Le maître était absent. Nous en éprouvâmes tous les deux un regret

sincère, mais j'imagine pourtant que le mien était plus vif; car mon oncle ne perdait que les plaisirs d'un entretien avec le propriétaire du jardin, tandis que j'étais forcé de dire adieu aux belles branches qui pendaient à quelques pouces au-dessus de ma tête, chargées des plus exquis présents de Pomone. — Allons, dit mon oncle, retournons au presbytère, il se fait tard. — Mais mon oncle, regardez donc comme le soleil est haut; nous irions bien jusqu'au Mans d'ici ce soir.—Le bonhomme comprit mon motif, et fouillant à sa montre. — En effet, reprit-il, il n'est que cinq heures, et, au mois de juin, ce n'est pas très-tard. — Asseyons-nous sur ce banc, et attendons-le. Puis, continuant ses observations. — « Ne sommes-nous pas au jeudi? C'est son jour de tournée, je ne crois pas qu'il tarde à rentrer. Il n'est pas comme les autres mendiants, qui s'arrêtent au cabaret. Lui n'y met jamais le pied. Tout cela appartient à un mendiant! m'écriai-je fort étonné; vous voulez vous moquer de moi, mon oncle. Mais celui-ci, me reprenant un peu séchement: Tu sais, mon bon ami, que je ne raille jamais très-souvent, et que je me suis fait une loi de ne mentir en aucune occasion. » Je fis semblant de croire, attendant pour m'assurer définitivement, l'arrivée du patron de la chaumière. Mon incertitude ne fut pas longue, car à peine avais-je fini ma réflexion mentale, quand j'aperçus un gros chien noir, de mine fort sévère, qui précédait d'environ vingt marches un sexagénaire encore assez robuste, dont les pas se

dirigeaient vers nous. A dire vrai, je ne retrouvais pas en lui les insignes ordinaires du mendiant, à savoir les haillons, la malpropreté, l'air stupide et abruti. Au contraire, le nouveau venu me sembla proprement vêtu, quoique ses habits fussent d'une étoffe grossière. Il y avait dans son port, dans ses manières, quelque chose de noble et de distingué, qui se trahit aussi bien sous un vêtement de bure que de n'importe quelle riche étoffe. Sa physionomie, surtout, éclatait par une expression de douceur et de résignation, par je ne sais quoi d'élevé et de pur, qui contrastait étrangement avec son bissac de toile grise rempli des présents de la charité publique. D'une main il maintenait ce bissac sur son épaule, tandis que l'autre portait le poids d'un gros bâton noueux détaché du tronc d'un néflier. « Monsieur le curé, soyez le bien venu chez moi, s'écria-t-il cordialement. Je suis fâché que vous ayez un peu attendu, c'est votre faute, au reste; car vous savez que c'est aujourd'hui qu'on me paie ma dîme. — C'est vrai, répondit mon oncle; aussi ne fussions-nous pas restés, sans ce petit gourmand qui a jugé à propos de la demander aussi à vos pommiers. Et les deux vieillards de rire un peu à mes dépens: leur gaîté d'un instant me remplit de confusion; je n'osais dire ni oui, ni non, de peur de mentir ou de confesser si publiquement ma gourmandise. Dieu merci, ils ne poursuivirent pas plus loin; car le mendiant, s'acheminant vers ses arbres, en détacha de riches présents à point, que je pouvais à peine en porter le précieux fardeau.

Eh bien! dit mon oncle, que nous direz-vous de nouveau aujourd'hui, mon cher comte? — Rien, Monsieur le Curé, si ce n'est que la charité de vos paroissiens se refroidit un peu à mon égard; car ma besace est loin d'être pleine aujourd'hui; au surplus, ajouta-t-il, avec une expression de parfaite résignation, je mérite peu de devenir l'objet de la pitié publique. Et puis l'année est horriblement dure. Ceux qui pouvaient m'assister il y a un an, ont eux-mêmes besoin d'assistance aujourd'hui. Nous étions, en effet, au milieu des horreurs de la famine de 1812. Le bon prêtre s'efforça de donner quelques consolations spirituelles à son vieil ami, pour l'aider à supporter sa détresse avec patience, en attendant le grand jour de la rémunération. M. le Curé, répartit le mendiant, je vous suis bien obligé de votre bonté; mais, en vérité, je suis maintenant plus résigné aux volontés de Dieu devant ma huche vide, que je ne l'étais autrefois dans l'abondance de tous biens. Heureux si j'avais pris la même patience il y a vingt ans bientôt, quand la faim me pressait de ses aiguillons au camp de Condé. Mais non, j'insultais alors le ciel par mes murmures, et j'amassais sur ma tête le trésor de colère qui devait l'inonder un peu plus tard. — Ne rappelez plus ce temps, mon digne ami, répondit le vieux prêtre. — Vous avez été blanchi depuis dans les eaux de la pénitence; toutes vos souillures sont effacées. — Le vase de vos anciennes iniquités s'est rempli, depuis ces mauvais jours, des meilleurs parfums du Seigneur. — Hélas!

mon digne pasteur, comment bannir de ma pensée ces tristes souvenirs? J'ai beau faire; ils me poursuivent nuit et jour, et se dressent devant moi comme des fantômes. Ils parsèment ma couche d'épines aiguës, et mêlent leur amertume à mon breuvage et à mon pain de chaque jour. Que la volonté de Dieu soit faite pourtant, et s'il vaut mieux pour moi de réparer mes fautes, en opérant le bien par des œuvres de chaque jour, que de pleurer dans la solitude de mes souvenirs, j'agirai d'après vos conseils. Il se tut, et nous fîmes tous silence. J'avais prêté une oreille bien attentive à l'entretien des deux vieillards, et mes yeux se fixaient avec une ardente curiosité sur l'homme à la besace, qui me semblait si bien parler.

Mon fils, ajouta le vieux mendiant, après une assez longue pause, regardez-moi bien, et tâchez de vous rappeler long-temps le pauvre aux cheveux gris, que vous avez devant les yeux; car il est probable que vous ne jouirez plus après moi d'un tel spectacle. Dieu le veuille, du moins, reprit-il un peu plus bas. Et si l'exemple de mes fautes peut vous servir à les éviter pour votre compte, je vous ferai le récit de ma vie, quand vous reviendrez me voir à la maturité des raisins. Ce soir, laissez-moi jouir de la société de votre oncle: il me l'accorde trop peu pour que je n'en sois pas avare. Du reste, mon jeune ami, je vous ai donné un rendez-vous trop tardif en vous remettant aux vendanges: si demain vous êtes sage, ce dont je ne doute pas, j'espère vous revoir avec la

permission de votre bon oncle. — Cela dépend de toi, ajouta mon oncle; vois si tu peux te promettre de remplir les conditions de bonne conduite que l'on exige de toi pendant vingt-quatre heures.—Je me promis intérieurement de ne pas empêcher, par mon fait, l'exécution des promesses du vieillard.

Nous nous retirâmes enfin, car l'ombre des arbrisseaux se projetait déjà sur le sol avec une longueur démesurée. Le soleil s'enfonçait peu à peu sous l'horizon, et ses derniers rayons, réfléchissant sur la plaine semée de fleurs de bruyère et de genêt épineux, paraissaient la revêtir comme d'un immense tapis de pourpre et d'or. L'air était embaumé de souffles caressants, des bruits harmonieux s'élevaient sous la feuillée. La nature, prête à entrer dans son repos, semblait recueillir tous ses charmes, unir toutes ses voix pour chanter au Créateur l'hymne du tomber du jour. Nous marchions en silence, comme si le bruit de nos pas et l'écho de notre voix eût troublé ce concert harmonieux qui accompagne le crépuscule dans les beaux mois de l'été. Malgré ma jeunesse, je n'en comprenais pas moins la beauté de la scène qui se passait devant mes yeux. Dieu m'initiait déjà à la poésie de la création, et jetait dans mon cœur ces germes d'amour et d'adoration que le vent des passions et le bruit des affaires détruisent peu à peu, à mesure que nous avançons dans la vie.

Dieu sait combien le lendemain matin je fis d'efforts sur moi-même pour mériter d'aller rendre ma

visite au vieux mendiant. Enfin, l'heure arriva, quoique bien tardive. Jamais anachorète n'avait été plus silencieux, ni serviteur plus docile. Par prudence, je portai une corbeille sous mon bras, car le vieillard pouvait bien encore exercer sa munificence à mon égard. J'avais laissé la veille assez de richesses aux branches pour espérer quelque nouveau profit au lendemain. Le mendiant se prit à sourire à mon approche, et me conduisit sur un petit banc protégé par l'ombre d'un beau coudrier chargé de noisettes. « Je vous ai promis un récit, mon jeune ami, écoutez-le. Avant tout, je prie Dieu qu'il vous profite; car je ne voudrais pas vous laisser soupçonner l'existence du mal, si je n'avais le ferme espoir de vous enseigner, en même temps, les moyens de vous en préserver.

» Je n'ai pas toujours été mendiant; au contraire, j'ai connu un temps où les mendiants venaient me demander l'assistance. Voyez-vous d'ici, entre ces deux grands peupliers, une tourelle grisâtre, à mi-chemin de Conlies. Eh bien, mon ami, le château que surmonte cette tourelle et toutes ses dépendances m'ont appartenu avec bien d'autres domaines encore. L'orgueil m'aveugla et me fit croire que mes richesses ne finiraient jamais. Je surpassai les plus fous par des folies et des prodigalités sans nombre, en repas, en courses, en chevaux, et Dieu sait encore quelles plus grandes sources de ruines je savais ajouter à celles que je viens de vous nommer. J'avais aban-

donné Dieu, et Dieu m'avait aussi abandonné en me livrant à ma folie. Mon cœur était devenu de marbre et d'airain. Je repoussais les pauvres. Je chassais loin de moi les hommes sages et de bon conseil. Le malheur de mes semblables était la source de mes plaisirs. En un mot, j'avais moins de pitié pour les hommes que pour les plus vils animaux. Si vous pouviez me comprendre, je vous dirais avec quelle tyrannie j'exerçais mes droits seigneuriaux! Oh! que je devais être odieux à mes voisins. On me craignait et on me détestait, sans aucun doute; mais la terreur de mon pouvoir empêchait les malédictions d'arriver jusqu'à moi; car sitôt que le moindre murmure éclatait, je châtiais avec une dureté inexprimable les pauvres paysans qui portaient mon joug. J'exigeais d'eux une multitude de services pénibles qu'ils n'osaient me refuser, mais je ne voulais jamais leur prêter, à mon tour, la plus légère assistance. Au contraire, si quelqu'un d'entre eux, surmontant sa frayeur, franchissait le seuil de mon château pour réclamer un bon office ou ma protection, il était éconduit par moi avec hauteur et dédain, bienheureux quand il ne me prenait pas fantaisie de lâcher mes meutes après lui. C'était principalement la veuve et l'orphelin que je cherchais à opprimer, afin d'ajouter à leurs dépens quelques arpents de terre à mes domaines. Chaque jour la débauche diminuait ceux-ci : il fallait bien dans mon abominable système de conduite que le vol et la rapine vinssent au secours de mon coffre-fort.

» Enfin, mon jeune ami, le cri de la douleur, les larmes du désespoir étaient ce qui flattait le plus mon oreille et mes yeux. Semblable au génie du mal, je ne rêvais nuit et jour qu'à inventer de nouveaux motifs de me faire maudire des hommes. Vous le dirai-je, mon fils? je mettais même une indigne complaisance à paraître plus méchant encore que je ne l'étais en effet. Si, par hasard, j'avais fait une bonne action, je cherchais bien vite à en étouffer le souvenir comme un remords, et le malheureux qui en avait été l'objet ne tardait pas à s'apercevoir que ma haine constante valait encore mieux que ma pitié momentanée.

» Ces vices exécrables ne m'empêchèrent pourtant pas de me marier. Il se trouva un père assez dénaturé pour me vendre sa fille à prix d'or; car, grand Dieu! quel autre motif que l'or que je possédais pouvait faire accueillir mon hommage? Alliance funeste du crime et de la vertu! L'ange qui me fut donné remonta bien vite vers les cieux. Ce fut une grande miséricorde de Dieu, car quel enfer je lui avais fait ici-bas! La douce victime s'endormit dans le sein de Dieu après le travail de l'enfantement, les yeux fixés tantôt sur le berceau de sa fille, tantôt sur moi. Un léger tremblement signala sa fin prochaine. Elle demanda ma main et pria qu'on approchât son enfant. Puis, tout à coup, nous éloignant avec une sorte de précipitation, ses yeux ne quittèrent plus le crucifix, et par un dernier effort, approchant l'image sacrée de ses lèvres, elle s'éteignit dans un baiser à son Sauveur. — Excu-

sez-moi, mon enfant, mes larmes me suffoquent encore chaque fois que j'y pense, même à plus de trente ans du coup fatal qui me ravit le plus doux trésor que j'aie jamais possédé. » A ces mots, le mendiant essuya ses yeux qui s'étaient chargés de pleurs brûlants. Il se tut un instant comme oppressé sous le poids de ses souvenirs, puis graduellement raffermissant sa voix, il continua son récit :

« En quittant ce monde indigne d'elle, ma femme m'avait laissé dépositaire du précieux fardeau dont l'arrivée au jour lui avait coûté l'existence. J'aimai cette enfant avec une frénésie inexprimable. Oh ! cette petite fille avait changé les dispositions de mon cœur. Je me livrai tout entier au sentiment inconnu jusqu'alors de l'amour paternel, mais comme il m'était impossible de modérer mes impressions, j'y portai toute la fougue de mon caractère, toute l'idolâtrie d'un cœur plein de passions grossières qui changèrent la sainte affection de la nature en je ne sais quel élan sauvage, pareil à la tendresse de la brute pour ses petits. Cette comparaison peint bien la nature des sensations impétueuses que ma paternité me faisait éprouver, car je veillais comme la bête fauve autour du berceau où dormait ma fille, de crainte qu'on ne vînt me l'enlever ou la dévorer. Elle fut une fois très-malade; le médecin me déclara que le danger était imminent; je n'ose vous redire ma fureur. Le médecin tremblait de l'effet de ses paroles qui me firent rugir comme un tigre en colère. Je l'accusai de l'avoir

empoisonnée, et, s'il ne se fût échappé, je crois que je serais devenu le meurtrier de l'homme de bien qui me sauva mon enfant. J'osais à peine dans ma jalousie, confier cette enfant à sa nourrice, de peur qu'elle ne voulût venger le ressentiment de mes vassaux, en leur livrant ma chair et mon sang pour le boire et le manger.

» Dieu ne bénit point cette impie et sauvage affection. A peine ce petit ange put-il quelquefois balbutier le doux nom de père, qu'il ouvrit ses ailes pour rejoindre sa mère. La mère et la fille dorment toutes deux dans le même tombeau, près du portique de l'église, à gauche, sous l'ombre du grand sycomore qui protège aussi le sommeil de mes ancêtres.

» Je vous avoue que la mort de ma fille me fit quelque impression, malgré mon endurcissement. Dieu chercha à me parler. De salutaires pensées s'éveillèrent en moi. Mais je chassai bien vite ces divines inspirations pour me distraire par de nouveaux désordres. Cependant je ne m'y livrais plus avec le même appétit du crime. Chaque fois que je commettais une mauvaise action, un certain tremblement commençait à me prendre. Visiblement Dieu faisait effort contre moi, et sa céleste influence cherchait à amollir la dureté de mon cœur. Le remords jetait aussi, de temps en temps des troubles dans mon âme, et m'apportait pendant les nuits sans sommeil, des conseils de résipiscence contre lesquels je m'efforçais bien de me prémunir; mais que je ne pouvais ce-

pendant vaincre tout-à-fait. Je demeurai près de trois ans dans cet état de lutte incessante entre ma conscience et mes passions, mais néanmoins toujours dominé par un regret cuisant de la mort de ma petite fille. Son souvenir me faisait encore pousser chaque jour des cris d'une douleur impie contre les décrets célestes. Vous allez voir, mon jeune ami, à quelle dépravation de cœur conduisent les mauvaises mœurs et la négation de la Providence. Quand je voyais une jeune mère caresser son nouveau né, ou quelque jeune enfant à la chevelure ondoyante, je me rappelais que j'avais possédé un tel trésor, et, ma jalouse fureur se réveillant en moi avec plus d'énergie que jamais, je me livrais au désir effréné de voir la femme bienheureuse du fruit de ses entrailles, frappée dans ces affections de mère et soumise aux mêmes douleurs qui me déchiraient le sein.

» Mon bon ami, l'extrême prospérité et l'extrême douleur ne rendent pas bons. Le bonheur nous enfle le cœur d'une vapeur grossière qui nous fait illusion sur notre néant et sur les chagrins d'autrui. Rarement on a vu un homme à qui tout succède, devenir un homme de bien, dans la véritable acception du mot. Aussi rarement encore on a pu voir un être absorbé par une cuisante douleur, conserver de la pitié pour ses semblables et de la piété envers le ciel. Le cœur se dessèche à force de souffrir, l'âme perd son ressort, l'intelligence s'use, et l'homme s'évanouit pièce à pièce pour faire place à une cendre presque morte, in-

capable de chaleur et d'étincelles. La douleur portée au comble, aigrit, rend malveillant, éloigne des hommes, nous conduit à l'égoïsme et aux soupçons, à moins que nous ne portions en nous une grande âme, un cœur noble et courageux. Mais de telles âmes et de tels cœurs ne pleurent jamais, ou pleurent peu long-temps. Quand le ciel tonne sur elles, elles se courbent un moment pour se redresser ensuite plus fortes et plus rayonnantes.

» Il me reste encore, mon fils, quelques jours bien mauvais pour arriver à cette époque de ma vie, que je me plais aujourd'hui à appeler le vrai jour de ma naissance. Je vous raconterai tout, quoique vous puissiez peut-être moins bien comprendre ce qui me reste à vous dire. — Ici le vieillard fit une nouvelle pause et abaissa pendant long-temps sa tête sur ces genoux dans l'attitude de la méditation. Il la releva enfin, et après avoir promené un instant ses regards sur la nature qui étincelait autour de nous de vie et de lumière, il recommença en ces termes. « Oh! quels jours désastreux pour la France! mais quels jours bénis pour moi! Dieu du ciel! dans cette coupe si pleine d'amertume pour tant de lèvres saintes, je n'ai savouré que le céleste breuvage de votre miséricorde. » Puis, reprenant d'un ton plus calme: « Quand vous serez plus grand, vous lirez dans l'histoire le récit des discordes civiles dont les derniers bruits ont retenti autour de votre berceau, et Dieu veuille, mon enfant, que vous ne soyez pas spectateur de ce que votre père a vu et

des événements qui ont aussi passé sous mes yeux. Un grand mouvement se fit dans la nation. Ceux qu'on appelait nobles furent attaqués et chassés. Dans un seul jour, ou plutôt dans une seule nuit, leur pouvoir avait été ruiné. On commença par piller les châteaux, puis on les démolit. Il fut permis de désobéir aux anciens maîtres, et même peu de temps après il fut commandé de les poursuivre et de les prendre. Les anciens serviteurs devinrent maîtres à leur tour et se vengèrent bien cruellement de leur infériorité passée, en jetant en prison et en mettant à mort les maîtres d'autrefois. Pour moi, je voulus me défendre, et ne rien perdre de mes prérogatives. J'armai mes domestiques pour défendre ma maison, ce fut en vain. Les paysans irrités, mirent le feu au château et me réduisirent à chercher un asile à travers la campagne, sans argent, sans pain et sans presque de vêtements. Vous devez juger quelle était ma fureur et quels projets de vengeance roulaient dans ma tête. Enfin, je fus réduit pendant long-temps à mendier ma nourriture comme un misérable, de cabane en cabane. Souvent, quand j'étais reconnu, on me rebutait grossièrement. La seule marque de pitié qu'on voulût bien m'accorder était un morceau de pain noir et un lit de paille dans le gîte des bestiaux. Ma méchanceté avait endurci tous les cœurs à mon égard. Le ciel n'était que juste pourtant, car je ne devais considérer les fléaux qui tombaient sur moi, que comme des représailles légitimes de mes sévices d'autrefois.

» Cependant de grands malheurs accablaient la France. Son roi avait péri sur l'échafaud, en expiation, non de ses crimes, mais des nôtres. Le temps était venu que ce qui s'appelait noble ou prêtre était frappé de mort, à cause de son titre ou de son nom. Pour éviter le supplice, je tâchai de gagner la frontière pour me réfugier en Allemagne. L'entreprise était difficile, mais pourtant j'y réussis à force de déguisements et de manœuvres. Il y avait au-delà du Rhin, un grand rassemblement de nobles qu'on appelait *émigrés*, et qui voulaient rentrer à main armée en France, pour venger la mort du roi et reconquérir leurs châteaux. Je me mêlai à eux en qualité de simple soldat, bien malgré moi sans doute; car, comme tous mes camarades, j'avais l'intention de devenir chef du premier coup. Mais, comme on ne pouvait pas faire tout le monde colonel ou capitaine, force fut au plus grand nombre de demeurer simples soldats. Nous murmurâmes donc presque tous, et moi surtout je me fis remarquer par mon insubordination de tous les instants. Mes chefs me punissaient pour des fautes que je recommençais sans cesse, et qu'ils punissaient de nouveau, au point que je faillis passer par les armes la veille d'un combat. On voulut bien différer de me juger jusqu'après l'affaire, et l'on m'accorda même la permission d'y assister. J'y pris part en effet; mais le général Hoche, qui commandait l'armée républicaine, nous fit éprouver une sanglante déroute et nous punit en un seul jour d'un

grand nombre de jours de fautes et d'orgueil. Sa victoire fut complète. Le sang des royalistes coulait à flots, quoique l'illustre vainqueur s'efforçât d'en arrêter l'effusion. Je fus blessé d'un coup de mousquet au côté, et laissé pour mort sur le champ de bataille, foulé aux pieds des chevaux des lanciers, qui achevaient la victoire en poursuivant les fuyards.

» Je passai une bonne partie de la nuit dans cette cruelle position, osant à peine respirer de peur d'éveiller l'attention des cavaliers. Enfin, aux premiers rayons du jour, je me hasardai à soulever la tête, et je me vis entouré d'une foule de paysans qui rôdaient sur le champ de bataille, ayant en main des instruments pour fouiller la terre. J'implorai des yeux leur pitié. Je leur parlai au nom du Dieu de miséricorde : vain langage pour eux; ils passaient outre et ne prêtaient pas même l'oreille. N'espérant plus rien d'ici-bas, je tournai enfin mon cœur et mes yeux vers le ciel: sauvez Seigneur, m'écriai-je, sauvez un grand coupable! Seigneur vous avez vaincu! Et me rappelant involontairement l'insolence de l'empereur Julien sur les bords de l'Euphrate, qui, percé d'une flèche, confessait la victoire du Galiléen, je me prosternai plus profondément encore sous le coup du ciel. Plus heureux que l'apostat qui insultait plus outrageusement dans sa défaite le souverain du ciel, moi je sentis, comme le dit l'écrivain sacré, les écailles tomber de mes yeux. Le tableau de mes longues erreurs se déroula à mes regards avec une suite ef-

frayante de crimes et de fautes dont ma situation actuelle était le visible châtiment. Je pleurai amèrement et me préparai à paraître devant mon juge. Oh! si j'avais eu un prêtre dans le sein duquel j'eusse pu verser la confidence de ma vie passée; mais non, il me fallait rendre le dernier soupir au vent de la plaine qui excitait mille aiguillons dans ma plaie. Mon fils, le temps n'était pas venu de rendre compte de mes actions. Il était nécessaire que la victime parût moins souillée aux yeux du Seigneur. Il m'a donc encore accordé les jours que j'ai vécu depuis, afin de laver mon âme de ce limon dans lequel je l'avais comme ensévelie. Un mendiant vint à passer; oui, mon jeune ami, un mendiant entendit mes plaintes et me recueillit. Son admirable charité m'a valu la vie. Venez chez moi, mon ami, me dit-il. La demeure du pauvre n'éveille ni la curiosité ni la cupidité. On nous laissera tranquilles, et je serai bien malheureux, si je ne puis pas en même temps vous nourrir et cicatriser vos blessures. J'ai servi aussi pendant trente ans et voilà la récompense que l'empereur m'a donnée, ajouta-t-il, en me montrant son bissac et sa main mutilée. Entre soldats on se doit de la pitié après le combat. Venez. — Je marchai à grand'peine, aidé de son bras. Il réussit enfin à me procurer une charrette pour me conduire dans sa cabane, située à l'extrémité d'une lande comme celle-ci. Je demeurai long-temps dans un état de grand accablement, ne pouvant absolument rien faire pour gagner mon pain. Mon hôte mendiait

pour nous deux, et chaque soir il m'apportait plus de pain et de provisions de linge qu'il ne m'en fallait.

» Enfin, le temps et les soins de cet excellent homme cicatrisèrent mes blessures. Au bout de quelques mois, je pus tenir debout; et, peu de temps après, mes forces ordinaires furent recouvrées. Je ne savais plus alors quel parti prendre. Irais-je de nouveau courir la fortune des armes? Rentrerais-je en France pour essayer les moyens d'y subsister par un travail honnête? Je m'arrêtai à cette dernière résolution. Que pouvais-je gagner, en effet, en restant au service? une mort certaine et presque impie en luttant contre mon pays. A Dieu ne plaise que je veuille flétrir le noble dévouement de quelques-uns de mes compagnons d'armes, à Dieu ne plaise encore que je me permette d'insulter aux sentiments généreux qui crurent servir la cause de la justice et de l'honneur en s'attachant à la cause du malheur; mais à ce fond de générosité et de grandeur s'alliaient tant de cupides passions, tant de criminels regrets, tant d'odieux ressentiments, tant de folles légèretés, que le dégoût m'en prit pour toujours. Il était visible que Dieu n'était pas avec eux, quoiqu'ils se fussent armés en son nom. Il ne veut pas que le pur encens qui doit brûler sur ses autels, s'élève vers lui avec les grossières vapeurs de nos passions. Sa providence veille au salut de la France en ne permettant pas à l'étranger d'envahir son territoire sacré.

» Je revins donc aux lieux qui m'avaient vu naître.

Comme tout avait changé dans l'espace de quelques années! Mes biens avaient été confisqués et vendus. Ceux que j'avais laissés dans la pauvreté, je les retrouvai dans l'opulence et préparant à leur tour des jeux et des festins dans les lieux de mes anciennes débauches. Par un juste retour des choses d'ici-bas, on me chassa rudement des domaines qui m'avaient appartenu. Je me rappelle qu'un soir j'allai furtivement rôder autour de mon ancien château pour recueillir quelques souvenirs du passé, et m'assurer si le portrait de mon père était toujours suspendu au-dessus de la cheminée du grand salon avec la boiserie de laquelle son encadrement faisait partie. Les propriétaires actuels, craignant sans doute de gâter la beauté du lambris, avaient respecté la toile qui portait l'image paternelle; mais le travail de l'artiste était disparu sous une croûte épaisse de peinture, dont un ignorant barbouilleur de village avait outragé cette admirable production de Vateau. On lâcha sur moi les chiens de garde, comme on ferait sur une bête furieuse, et il me fallut fuir de mon propre parc comme un voleur de nuit, surpris par les gardiens. Je voulus travailler à une profession. Mais, par le malheur de mon éducation et de ma position, je n'en avais point appris. Pendant quelque temps, j'essayai du métier de journalier. On me trouva maladroit, et on ne voulut plus m'employer. Que restait-il donc à faire, mon enfant? Une seule chose, et je n'ai pas honte de le dire, je me fis mendiant. Votre oncle me fit présent de mon pre-

mier bissac ; le fermier de Sevillé, le père Mureau, que vous connaissez sans doute, me donna peu de temps après le chien qui est couché à vos pieds. Ce bon animal s'est attaché à ma mauvaise fortune, il ne me quitte pas un instant. Il était d'un naturel acariâtre et peu endurant. J'ai fini par le dompter à de meilleurs penchants. Aujourd'hui il est doux comme un mouton, malgré sa mine sévère, et il lèche affectueusement la main qui lui présente du pain.

» Il y a douze ans que nous vivons tous les deux aux dépens de la charité publique. La première année me fut très-pénible. Chaque fois que je m'arrêtais à une porte, la rougeur me montait au front. A peine pouvais-je balbutier quelques paroles de supplication, tant la honte agissait sur moi. Je m'y suis accoutumé, et l'on s'est aussi accoutumé à me voir, à me donner, à m'entretenir. On a oublié mes erreurs, je crois; ou du moins j'ai droit de le croire à la pesanteur de mon bissac, deux fois par semaine. On me consulte, on me salue, on semble rechercher l'occasion de m'adresser la parole et de demander mes avis. La commune m'a donné ce petit coin de terre, sans même que je le lui aie demandé. J'ai bâti de mes mains la cabane que vous voyez, planté ces arbres, créé ce jardin. En revanche, j'ai introduit dans la paroisse quelques cultures nouvelles, et familiarisé les laboureurs avec de meilleures méthodes de labourage que j'avais vues dans mes voyages. C'était ma seule manière de reconnaître leurs bienfaits à mon égard.

Dieu veuille les récompenser ensuite d'une manière plus digne. Enfin, je suis heureux, tranquille, content de moi et content des autres. Je serais fort à plaindre, si l'on me forçait maintenant à changer de condition. De temps en temps je puis encore faire envie aux passants. Le vieux de la cabane a même encore ses courtisans à cause de ses trésors. N'est-ce pas, mon fils, poursuivit-il, en me montrant ses arbrisseaux couverts de fruits. A présent, mon ami, on ne désire pas long-temps un bien que je puis donner. » Le bon vieillard cessa alors de parler, et, s'acheminant vers ses pommiers, il remplit ma corbeille, et me fit, en outre, présent d'une belle image, représentant le juif errant, avec une longue complainte imprimée tout autour, et que je m'empressai d'apprendre par cœur.

J'allais souvent dans la suite voir le bon vieillard. Mes visites les plus fréquentes étaient à la saison des fruits. Je revenais toujours le panier plein. Le vieux mendiant m'avait voué une véritable affection paternelle. Malheureusement nos relations ne durèrent pas un grand nombre d'années. Un jeudi que, suivant ma coutume, j'étais allé lui faire ma visite habituelle, je ne le rencontrai point. Je revins tout triste, et je fis part à mon oncle de l'inutilité de mon voyage. Il en parut alarmé : nous retournâmes tous les deux pour voir si le vieillard n'était pas rentré. Sa porte était toujours close. Il lui est arrivé accident, dit mon oncle, d'un air consterné. Oui, il lui est arrivé accident. Nous

cherchâmes à l'entour; nous ne trouvâmes rien. Nous appelâmes à haute voix, personne ne répondit. Voyant l'inutilité de nos efforts, nous reprîmes le chemin du presbytère. La nuit était déjà fort avancée. Le lendemain, les paysans trouvèrent le cadavre du mendiant sur le bord du chemin de Saint-Jean-d'Assé. Son chapelet était fortement attaché à ses mains. Sa physionomie n'était point changée. On eût dit qu'il reposait dans son sommeil ordinaire. On l'enveloppa d'une toile grossière; et, suivant l'ignoble usage du pays, on le descendit dans la fosse sans cercueil. J'étais le répondant à l'office funèbre. Quand j'entendis la terre résonner sur ses membres, j'éprouvai un grand serrement de cœur. Il n'a ni croix ni épitaphe. Son chien languit de chagrin et mourut deux mois après. On montre encore aux étrangers la cabane inhabitée; et dans tous le pays on a conservé un culte plein de vénération à la mémoire du dernier seigneur de la paroisse.

J.-B. TAROT.



FRAGMENTS

D'UN

MÉMOIRE STATISTIQUE, HYGIÉNIQUE ET MÉDICAL,

SUR LES ORPHELINS ET LES VIEILLARDS

DE

L'HOPITAL GÉNÉRAL DE NANTES.

MÉMOIRE COURONNÉ PAR L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE LA MÊME VILLE (1).

SECONDE PARTIE.

STATISTIQUE MÉDICALE.

Durant le cours de 1835, il a été reçu aux différentes infirmeries de la maison, 464 malades divisés comme suit :

Hommes.	170	464
Femmes.	203	
Garçons.	31	
Filles..	60	

Le mouvement de la population ayant été de 736 individus ; savoir :

Hommes.	226	736
Femmes.	356	
Garçons.	84	
Filles.	70	

464 : 736 :: 1 : 1,58

(1) Voir le 2.e volume de la *Revue du Breton*, 8.e livraison, page 108.

Il s'ensuit que le nombre des malades aurait été à la population comme 1 est à 1,58, c'est-à-dire que nous aurions eu à peu près deux malades sur trois individus, proportion beaucoup plus élevée qu'elle ne l'a été réellement, par la raison que plusieurs individus ont eu des admissions doubles et triples à l'infirmerie, soit pour la même maladie, soit pour quelque autre affection. Ainsi, au lieu d'agir sur des individus malades il serait beaucoup plus rationnel de considérer des maladies individuelles, ce qui ne changerait aucunement la valeur de notre rapport, mais donnerait plus de justesse et d'exactitude à son expression; et, alors, au lieu de deux *malades* sur trois individus, nous aurions deux *maladies* par trois individus.

Le chiffre des admis comme malades aux infirmeries respectives de chaque section, comparé au chiffre de la population de ces mêmes sections, donne les proportions suivantes :

Hommes. . .	170	:	226	::	1	:	1,32
Femmes. . .	203	:	356	::	1	:	1,75
Garçons. . .	31	:	84	::	1	:	2,54
Filles. . . .	64	:	70	::	1	:	1,16

D'où il résulte que les maladies les plus fréquentes se sont rencontrées dans la section des orphelines, puis chez les hommes, ensuite chez les femmes, et enfin chez les jeunes garçons.

Si l'on compare le nombre de vieillards et d'orphelins malades avec la population respective de ces deux sections, l'on voit, d'après les proportions suivantes :

373 : 582 :: 1 : 1,83
91 : 154 :: 1 : 1,66

Que les maladies ont été réellement plus fréquentes chez ces derniers que chez les personnes âgées. (1)

Dans le tableau suivant, qui offre les entrées aux infirmeries selon les saisons, l'on voit de suite que nous n'avons point eu d'époque épidémique, durant le cours de l'année; et même, bien que le trimestre d'automne semble un peu plus élevé que les autres, le mouvement maladif de chaque saison a présenté une régularité vraiment surprenante. Je ferai remarquer ici seulement que, durant le trimestre du printemps, la section des femmes offrit un nombre de malades

(1) *Senes ut plurimùm quidem juvenibus minùs ægrotant ; quicumque vero ipsis morbi fiunt diuturni, plerumquè commoriuntur.* (Hippocrate, sect. ij, aph. 39.)

beaucoup moins élevé que dans les autres trimestres, tandis que les trois autres sections nous présentèrent un rapport tout-à-fait inverse.

TABLEAU DU MOUVEMENT DES INFIRMERIES SELON LES SAISONS.

	1.er TRIMESTRE. — Hiver.	2.e TRIMESTRE. — Printemps.	3.e TRIMESTRE. — Eté.	4.e TRIMESTRE. — Automne.	TOTAL.
Hommes....	36	48	43	43	170
Femmes....	59	41	50	53	203
Garçons....	9	13	3	6	31
Filles.....	12	14	12	22	60
TOTAL...	116	116	108	124	464

Quoique étrangères à la médecine, quelques personnes ne seront peut-être pas fâchées de connaître quelles sont les maladies qui se rencontrent le plus souvent au sein de cet hospice, et nous enlèvent le plus de monde ; je vais en présenter le double tableau. Mais, les observations cliniques et thérapeutiques, ainsi que les détails d'anatomie pathologique qui accompagnaient ces tableaux, ne pouvant intéresser que les gens de l'art (quoique cette partie de mon travail me soit cependant la plus chère), je me crois obligé de la retrancher, et ne vais présenter ici sur ces maladies que quelques réflexions simples et générales.

MALADIES DES VIEILLARDS ET DES ORPHELINS DE L'HOPITAL GÉNÉRAL, DURANT L'ANNÉE 1835.

		MOUVEMENT PERSONNEL. H.	F.	G.	F.	MOUVEMENT TRIMESTRIEL. 1.er	2.e	3.e	4.e	ÉTAT aigu.	chroniq.			
	MÉDECINE.													
APPECTIONS. Cérébrales.	Méningite. . . .	»	2	»	»	1	»	»	1	1	1	2	79	
	Congestion. . .	29	23	»	»	13	12	12	15	51	1	52		
	Apoplexie. . . .	3	1	»	»	3	1	»	»	4	»	4		
	Ramollissement	4	6	»	»	»	2	5	3	»	10	10		
	Lésions chroniques.	4	6	»	1	3	1	3	4	»	11	11		
		40	38	»	1	20	16	20	23	56	23			
Pectorales.	Pleurésie. . . .	1	»	1	4	»	4	1	1	6	»	6	104	
	Pneumonie. . .	3	8	»	1	3	4	2	3	9	3	12		
	Tubercules — Phthisie. . .	1	5	»	3	3	2	4	»	»	9	9		
	Bronchite. . . .	20	25	»	3	17	12	10	9	31	17	48		
	Hémoptysie. . .	»	3	»	»	»	»	»	3	3	»	3		
	Lésions du cœur	3	11	»	»	3	3	2	6	»	14	14		
	Asthme.	10	2	»	»	6	4	»	2	1	11	12		412
		38	54	1	11	32	29	19	24	50	54			
Abdominales.	Gastrite.	10	16	6	21	11	16	14	12	52	1	53	164	
	Entérite. . . .	23	27	7	8	11	17	19	18	61	4	65		
	Gastro-entérite	3	17	3	3	6	6	8	6	21	5	26		
	Entéro-colite. .	1	2	6	»	6	1	»	2	9	»	9		
	Maladies des voies urinaires. . .	4	»	»	»	»	1	1	2	4	»	4		
	Maladies des organes génitaux. .	»	4	»	3	3	»	1	3	4	3	7		
		41	66	22	35	37	41	43	43	151	13			
Diverses.	Rhumatisme. . .	17	13	1	1	10	5	7	10	24	8	32	65	
	Erysipèle. . . .	3	5	»	»	4	1	2	1	8	»	8		
	Maladies cutanées.	2	4	1	2	2	2	3	2	8	1	9		
	Maladies légères. .	1	6	2	7	2	4	2	8	13	3	16		
		23	28	4	10	18	12	14	21	53	12			
	CHIRURGIE.													
Chirurgicales.	Contusions. . .	9	3	»	1	3	6	1	3	13	»	13		
	Plaies.	5	1	2	»	4	1	2	1	8	»	8		
	Ulcères.	7	3	»	1	2	2	2	5	»	11	11		
	Fractures. . . .	4	1	»	»	»	4	»	1	5	»	5		
	Luxations. . . .	1	1	»	»	»	1	»	1	2	»	2	52	52
	Cataractes opérées.	1	4	»	»	»	»	5	»	5	»	5		
	Lésions diverses légères. .	1	4	2	1	»	4	2	2	4	4	8		
		28	17	4	3	9	18	12	13	37	15			
	TOTAUX. .	170	203	31	60	117	116	108	124	347	117			464

RÉSULTATS COMPARATIFS AVEC LA POPULATION.

MALADIES		HOMMES.	FEMMES.	GARÇONS.	FILLES.
Affections	Cérébrales. .	40 : 226 :: 1 : 5,65	38 : 356 :. 1 : 9.37	» » » »	» » » »
	Pectorales. .	38 : 226 :: 1 : 5,94	54 : 356 :: 1 : 6,59	» » » »	11 : 70 :. 1 : 6,36
	Abdominales.	41 : 226 :: 1 : 5,51	66 : 356 :: 1 : 5,39	22 : 84 :: 1 : 3,81	35 : 70 :: 1 : 2 »
	Diverses. . .	23 : 226 :: 1 : 9,82	28 : 356 :: 1 . 12,71	4 : 84 :: 1 : 21 »	10 : 70 :: 1 : 7 »
	Chirurgicales	28 : 226 :: 1 : 8 07	17 : 356 :: 1 : 20,94	4 : 84 :: 1 : 21 »	3 : 70 :: 1 : 23,33

Nous voyons, d'après ce tableau, que les affections cérébrales se sont à peine montrées dans la section des enfants; elles se sont au contraire rencontrées assez souvent chez les vieillards. Les congestions cérébrales, beaucoup plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes, ont formé à elles seules les cinq huitièmes des affections de ce premier groupe de maladies. Sur les quatre apoplexies que nous avons rencontrées, il ne s'en est offert qu'un seul cas dans la section des femmes; mais aussi, d'un autre côté, nous voyons que les lésions chroniques du cerveau se sont présentées chez ces dernières beaucoup plus fréquemment que chez les hommes. Cependant, en général, les affections cérébrales ont été plus fréquentes chez les hommes que chez les femmes, puisque, d'après les proportions ci-dessus, ces maladies n'ont été, chez ces dernières, à la population, que comme 1 est à 9,37, tandis que, chez les premiers, elles se sont trouvées comme 1 est à 5,65.

Les affections chroniques du cerveau, telles qu'induration, ramollissement, kystes apoplectiques, etc., se rencontrent ici assez souvent, de même que dans tous les hospices de vieillards. Ne serait-ce point à ces causes d'irritation permanente du centre nerveux que nous devrions attribuer, en grande partie, la fréquence des congestions cérébrales que nous rencontrons ici sous tant de formes variées, et peut-être même quelques-unes de nos hémorragies cérébrales?

Les affections pectorales, beaucoup plus fréquentes que les précédentes, qui ne forment que le sixième de nos maladies, tandis que celles-ci en forment à peu près le quart, nous ont offert cependant beaucoup moins de variétés que les affections cérébrales; et, quelque nombreuses et graves que soient les lésions des organes de la respiration et de la circulation, nous verrons, à l'article de la mortalité, que les affections du cerveau qui, pourtant, fort souvent, ne sont que la suite de lésions des organes de la poitrine, fournissent un chiffre de mort presque double de celui des affections des organes thorachiques. Bien que le chiffre de ces affections soit plus fort chez les femmes que chez les hommes, ces derniers cependant ont encore eu, proportionnellement à leur population,

un nombre de maladies pectorales beaucoup plus élevé que n'en ont eu les femmes; en effet, nous avons eu, chez les hommes, 1 maladie de poitrine sur 5,94 individus, tandis que, chez les femmes, nous n'en avons rencontré que 1 sur 6,59.

Cette classe de maladie est celle où nous avons rencontré le plus grand nombre d'affections chroniques : elle est même la seule où ces affections aient surpassé celles qui se sont présentées avec des symptômes aigus : la fréquence des catarrhes chroniques et des lésions organiques du cœur chez les vieillards, nous donne l'explication de cette différence. Le retour plus fréquent de ces affections, durant la saison froide, est une suite des lois de notre organisation, et dépend, je présume, en grande partie, de cette espèce de concentration du sang vers les organes intérieurs, sous l'influence du froid extérieur. Je ferai remarquer qu'ici, comme presque partout ailleurs, le développement des tubercules et la phthisie se rencontrent bien plus souvent chez les personnes du sexe féminin que chez les hommes.

Dans le tableau précédent, bien que j'aie formé, sous le titre d'*asthme*, une maladie simple, je déclare ici cependant que cette affection n'est à mes yeux que l'expression d'un ensemble de symptômes, plus ou moins compliqués et caractérisés surtout par une dyspnée violente, allant quelquefois jusqu'au point d'une suffocation imminente. Si la cause des paroxysmes de cette maladie nous est encore à peu près inconnue, sa cause première me semble résider, *du moins le plus ordinairement*, *dans une lésion organique du cœur;* et je regarde comme extrêmement rares les cas où cette maladie ne dépend uniquement que d'une lésion des poumons ou d'un trouble de l'innervation. Toutes les fois donc que j'ai diagnostiqué une affection de cette nature, sous le titre d'asthme, c'est qu'une complication de lésions des poumons et du cœur (ce qui se rencontre assez fréquemment chez les vieillards) ne me permettait pas de déterminer avec précision lequel des deux organes était l'agent déterminateur des phénomènes morbides que j'apercevais (1).

(1) Sur plus de quarante *asthmatiques* que j'ai vus succomber ici depuis mon entrée dans cette maison, il n'en est pas *un seul* chez lequel l'autopsie ne nous ait présenté quelques lésions organiques du cœur ou des gros vaisseaux; et ce n'est que parfois que nous avons trouvé ces lésions compliquées de mélanose ou d'emphysème des poumons, de rougeur ou de dilatation des bronches, ainsi que d'hydrothorax et d'hydropéricarde.

J'ai vu pareillement, dans cet hospice, dix à douze cas de ces *morts*

Les maladies abdominales ont été les plus nombreuses que nous ayons rencontrées durant l'année, puisqu'elles forment à elles seules plus du tiers de notre chiffre total. Elles ont présenté peu de différence, selon les saisons, cependant durant les trimestres d'été et d'automne, où ces maladies règnent le plus ordinairement, elles ont offert une augmentation de quelques unités. Ces maladies, assez fréquentes chez les vieillards, se sont surtout fait remarquer chez les enfants, où elles nous ont fourni plus de cas que toutes les autres maladies réunies; en effet, chez les enfants, elles ont fourni près des deux tiers du chiffre total des maladies de l'année, tandis que, chez les vieillards, elles en ont à peine formé le tiers. Je pense, comme je l'ai déjà dit plus haut, que le changement subit d'alimentation qu'éprouvent beaucoup d'individus, en entrant ici, doit être considéré comme une des causes principales de ces maladies nombreuses de l'estomac et des intestins. Mais d'où vient la différence de ces maladies chez les vieillards et les enfants, je ne saurais en préciser la cause : je crois seulement que, chez nos orphelines, dont plus de la moitié ont atteint l'âge de la puberté, la menstruation pourrait fort bien avoir quelque influence sur la production de ces maladies.

---

subites, ordinairement désignées sous le nom générique d'*apoplexie foudroyante* : j'ai vu celui-ci mourir pour ainsi dire en parlant, celui-là en demandant à boire, cet autre en montant au lit; l'un est tombé mort chez un notaire de cette ville; quelques-uns ont expiré à l'infirmerie même, sans qu'on s'en soit aperçu; d'autres enfin ont été, le matin, trouvés morts dans leur lit : il n'est aucun de ces morts dont l'autopsie n'ait été faite. Quelque minutieuse et exempte de prévention qu'ait été l'attention apportée à ces ouvertures, nous n'avons jamais pu trouver, pour expliquer des morts aussi rapides, que des lésions plus ou moins étendues du centre circulatoire; chez quelques-uns, le cerveau et les poumons étaient dans l'état le plus parfait. Il est des praticiens pour qui ce genre de mort ne serait peut-être qu'une simple *apoplexie nerveuse*; pour moi, je le regarde uniquement comme la suite d'une syncope prolongée, déterminée bien plus souvent par la gêne qu'éprouve le sang à traverser des cavités trop étroites ou trop spacieuses, que par l'effet d'un obstacle matériel au transport du sang vers le cerveau. Cependant, ces deux causes peuvent quelquefois se trouver réunies, dans des cas, par exemple, d'hypertrophie ou de dilatation des cavités du cœur, compliqués d'ossifications assez fortes pour gêner le mouvement des valvules. L'on conçoit, en effet, en se rappelant surtout avec quelle faiblesse et quelle lenteur s'opère la circulation du vieillard, quelle difficulté le sang doit éprouver à traverser le cœur de ces malades, lorsque cette espèce d'état convulsif dans lequel se trouve presque habituellement chez eux la fibre musculaire de cet organe, état que nous dénotent clairement ces battements intermittents et irréguliers, vient à augmenter subitement sous l'influence d'une impression quelconque. (L. D.)

La classe des affections diverses, où se trouvent effectivement réunies une foule de maladies variées, se compose de toutes celles qui ne peuvent être placées dans l'une des trois classes que je viens de parcourir. Je ferai remarquer ici seulement le genre rhumatisme, qui se trouve former la moitié des affections de cette classe, et le quatorzième du chiffre total des maladies. Tous les praticiens de cette ville savent en effet, combien cette affection est fréquente à Nantes, surtout parmi les personnes de la classe indigente. Si la profession et le genre d'habitation d'un grand nombre de ces malheureux doivent être regardés comme une des causes les plus puissantes de cette maladie, la constitution atmosphérique de cette ville, presque habituellement humide et sujette à des variations fréquentes, par sa position au confluent des deux rivières, doit certainement entrer aussi en ligne de compte dans l'estimation des causes de cette maladie.

Tout le monde sait également combien les fièvres intermittentes sont fréquentes en cette ville, et les médecins qui font le service de l'Hôtel-Dieu sont, plus que tout autre, à même de juger de l'énorme différence qui existe entre le nombre de ces maladies et celui des autres affections qu'ils peuvent rencontrer. Dans cette maison, nous avons tout le contraire; et, dans l'espace de dix-huit mois, je doute que nous en ayons trouvé plus de quatre ou cinq cas. Il serait, je crois, difficile de déterminer la cause qui nous préserve de ces maladies: on ne saurait du moins l'attribuer à notre position, puisque le quartier de Saint-Jacques, les maisons mêmes qui joignent l'établissement, nous ont offert de nombreux exemples de ces fièvres simples.

Notre service chirurgical, dont les hommes ont fourni plus de la moitié des cas, ce qui ne tient en grande partie, je pense, qu'aux occupations auxquelles ils se livrent, occupations qui les exposent à des accidents plus fréquents que les travaux auxquels s'adonnent les individus des autres sections, n'a pas laissé, quelque peu nombreux que soient les cas que nous avons rencontrés, de nous offrir un certain nombre de faits intéressants.

Sur les 464 maladies que nous avons traitées durant l'année 1835, si nous n'avons noté que 118 affections chroniques, c'est que les symptômes *actuels* avec lesquels la maladie se présentait à nous, servaient, dans le plus grand nombre des cas, de base à notre diagnostic: or, il a dû arriver fort souvent qu'un individu atteint depuis longues années d'une maladie, à laquelle, pour l'ordinaire, il faisait peu d'atten-

tion, parce qu'elle n'offrait aucun changement, ou ne l'incommodait que faiblement, voyant tout à coup cette même maladie, sous l'influence d'un agent quelconque, ou changer de nature, ou revêtir quelques nouveaux caractères, soit alors venu réclamer nos secours. L'affection, avec laquelle il se présente à nous, bien que chronique dans son principe, nous offrant alors tous les symptômes d'une maladie aiguë et en réclamant fort souvent le traitement, aura dû nécessairement être rangée dans la classe des affections aiguës, ceci du reste est ce qui se fait dans tous les hôpitaux. Telle est l'unique raison de la disproportion que l'on voit entre le chiffre de nos maladies aiguës et chroniques. Je devais cette petite explication ; car, dans cette maison, comme dans toutes celles où se trouve réuni un grand nombre de vieillards, la somme générale des affections chroniques doit être égale au moins à celles des affections aiguës, tandis que, de cette manière, nous avons la proportion suivante:

117 : 347 :: 1 : 2,96.

D'où il suit que les maladies aiguës auraient formé plus des deux tiers des maladies de l'année.

Les maladies qui se sont rencontrées chez les enfants, ont dû certainement influer sur ce résultat, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

MALADIES.		Aiguës.	Chroniques	Aiguës.	Chroniques
Vieillards.	Hommes. . . .	124	46	266	107
	Femmes. . . .	142	61		
Orphelins.	Garçons. . . .	30	1	81	10
	Filles.	51	9		
				347	117

Mais il n'en est pas moins vrai cependant que le nombre des maladies aiguës des vieillards est encore beaucoup plus élevé qu'il ne devrait l'être : en effet, si nous retranchons les maladies des enfants, les nombres restants nous donnent le rapport

107 : 266 :: 1 : 2,48.

D'où il résulterait que, pour deux maladies chroniques, nous aurions cinq maladies aiguës, résultat tout à fait vrai, si l'on ne considère que les symptômes ; mais essentiellement faux, si l'on recherche la cause première de la maladie.

La mortalité de l'année a été de 57 personnes réparties selon les âges, les sexes et les saisons, comme le présente le tableau ci-joint.

MORTALITÉ DES VIEILLARDS ET DES ORPHELINS DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DURANT L'ANNÉE 1835.

Affections			Mortalité personnelle				Mortalité trimestrielle				État			
			H.	F.	G.	F.	1.er	2.e	3.e	4.e	aigu.	chroniq.		
AFFECTIONS	Cérébrales.	Arachnoïdite	»	1	»	»	»	»	»	1	1	»	1	27
		Méningite	»	2	»	»	2	»	»	»	»	2	2	
		Hydropisie	»	»	1	1	»	1	»	1	»	2	2	
		Apoplexie	3	1	»	»	3	1	»	»	4	»	4	
		Encéphalite	»	1	»	»	1	»	»	»	1	»	1	
		Induration	»	3	»	»	2	»	»	1	»	3	3	
		Ramollissement	7	6	»	»	1	3	7	2	»	13	13	
		Cancer du cervelet	»	»	»	1	»	»	1	»	»	1	1	
			10	14	1	2	9	5	8	5	6	21		
	Pectorales.	Pneumonie	1	2	»	»	2	»	»	1	2	1	3	16
		Pleuropneumonie	»	1	»	»	»	1	»	»	1	»	1	
		Phtysie	1	2	»	»	1	»	2	»	»	3	3	
		Bronchite	1	»	»	»	1	»	»	»	»	1	1	
		Maladies du cœur	2	5	»	»	1	»	2	4	»	7	7	
		Rupture de l'aorte	»	1	»	»	»	»	»	1	»	1	1	
			5	11	»	»	5	1	4	6	3	13		
	Abdominales.	Gastro-entérite	»	3	»	»	1	1	1	»	1	2	3	12
		Entérite	1	4	»	»	2	»	1	2	1	4	5	
		Entéro-colite	1	1	»	»	»	»	1	1	2	»	2	
		Néphrite	1	»	»	»	»	»	»	1	1	»	1	
		Cystite	1	»	»	»	»	1	»	»	»	1	1	
			4	8	»	»	3	2	3	4	5	7		
	Diverses.	Carie vertébrale	1	1	»	»	1	1	»	»	»	2	2	2
			20	34	1	2	18	9	15	15	14	43		57

RÉSULTATS COMPARATIFS.

Hommes	20	:	226	::	1	:	11,30	
Femmes	34	:	256	::	1	:	10,47	
Garçons	1	:	84	::	1	:	84	»
Filles	2	:	70	::	1	:	35	»
	57	:	736	::	1	:	12,91	

Vieillards . 54 : 582 :: 1 : 10,77—Sexe masculin. 21 : 310 :: 1 : 14,75
Orphelins . 3 : 152 :: 1 : 51,33—Sexe féminin . 36 : 426 :: 1 : 11,83

57 : 783 :: 1 : 13,73.

Si l'on compare cette mortalité avec le chiffre de la population, l'on voit, d'après les proportions qui en résultent, que la mortalité chez les femmes a été un peu plus forte que chez les hommes, presque nulle chez les orphelins, et extrêmement faible chez les orphelines.

En comparant la même mortalité avec les âges et les sexes, l'on apprend, 1.° que la mortalité chez les vieillards a été de 1 sur 10,77; tandis que, chez les enfants, elle n'a été que de 1 sur 51,33; et que 2.° tandis que la mort frappait 1 individu du sexe féminin sur 11,83, elle n'en frappait que 1 sur 14,75 individus du sexe masculin.

Le résultat comparatif de la mortalité générale à la population totale, dans laquelle je comprends 47 épileptiques qui n'ont point figuré au mouvement de la population, non plus qu'à celui des maladies, mais qui cependant ont fourni quelques morts, nous donne enfin pour dernière expression de la mortalité de l'année : 1 mort sur 13,73 individus, au lieu de 1 sur 12,91, résultat obtenu, abstraction faite des épileptiques. Si l'on cherche à établir quelques données sur la nature aiguë ou chronique des maladies qui ont été cause de mort, l'on arrive à cette proportion :

14 : 57 :: 1 : 4,07,

d'où je conclus, que les trois quarts des morts de l'année n'ont succombé qu'aux progrès de lésions organiques anciennes, contre lesquelles la médecine n'avait pour ainsi dire plus aucun moyen d'action, et qui, par elles seules, étaient déjà des causes plus que suffisantes de mort, lors même que l'âge avancé du plus grand nombre de ces malheureux ne fût venu leur donner une nouvelle force de destruction.

La comparaison de ces différentes causes de mort donne les proportions suivantes :

AFFECTIONS	Cérébrales	27 : 57 :: 1 : 2,11
	Pectorales	16 : 57 :: 1 : 3,56
	Abdominales. . . .	12 : 57 :: 1 : 4,75

D'où il résulte que les affections cérébrales ont déterminé la moitié des morts; les affections pectorales, un peu moins du tiers; et, les affections abdominales, un peu plus du cinquième.

Ces mêmes maladies, envisagées comme causes de mort, dans les différents sexes, nous offrent encore quelques différences.

AFFECTIONS	Cérébrales . .	Hommes. .	10 : 20 :: 1 : 2 »
		Femmes. .	14 : 34 :: 1 : 2,42
	Pectorales . .	Hommes. .	5 : 20 :: 1 : 4 »
		Femmes. .	11 : 34 :: 1 : 3,09
	Abdominales.	Hommes. .	4 : 20 :: 1 : 5 »
		Femmes. .	8 : 34 :: 1 : 4,25

Ainsi, chez les hommes, les affections cérébrales ont déterminé la moitié des morts; tandis que, chez les femmes, ces affections n'en ont déterminé que 1 sur 2,42 ; mais aussi les affections de la poitrine, chez ces dernières, ont causé le tiers des morts ; tandis qu'elles n'en ont fourni que le quart chez les premiers ; le nombre des personnes qui ont succombé aux affections abdominales est également plus élevé chez les femmes, où ces affections se trouvent pour un quart; tandis que chez les hommes elles ne se rencontrent que pour un cinquième. D'après la faible mortalité qu'a présentée la section des enfants, l'on ne saurait établir aucun résultat comparatif.

Si l'on considère la mortalité dans chaque saison, le tableau précédent nous apprend que celle de l'hiver a été double de celle du printemps, et que la mortalité de l'automne et de l'été a été absolument la même. La mortalité des deux semestres offre à peine quelques différences. Mais si l'on compare la mortalité de chaque saison avec le nombre de malades que ces saisons nous ont offerts, nous arrivons à des résultats tout à fait opposés : l'on doit, en effet, se rappeler que, d'après la plus grande fréquence des maladies, les saisons doivent être rangées dans l'ordre suivant :

Automne.
{ Hiver.
{ Printemps.
Été.

Tandis que, d'après la fréquence de mortalité, elles doivent être ainsi représentées :

Hiver.
{ Eté.
{ Automne.
Printemps.

D'où je serais en droit de conclure que, dans cette maison, où la vieillesse forme près des quatre cinquièmes de la population; 1.° la fréquence des maladies serait en raison directe de l'abaissement de température, et 2.° la plus grande mortalité en rapport avec les extrêmes de chaleur et de froid que présente l'atmosphère; résultats parfaitement d'accord avec les lois générales de statistique médicale, et surtout avec les recherches sur la mortalité des vieillards (1).

---

(1) *Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos; et in ipsis temporibus mutationes magnæ tùm frigoris tùm caloris et cætera, pro ratione eodem modo. — In automno morbi acutissimi et maxime exitiales* (Hippocrate. Sect. iij aphor. 1 et 9.)

Le mouvement des maladies représenté par mois, ne fait que confirmer la première de ces conséquences; la chose n'est pas aussi évidente relativement à la mortalité; mais le tableau qui la représente, offre quelque chose de vraiment singulier dans la similitude de ses chiffres mensuels, où le nombre 6 reparaît jusqu'à sept fois dans les douze mois. N'est-il pas également remarquable de voir les deux derniers trimestres de l'année offrir une mortalité identiquement la même, formée par la réunion de chiffres semblables et disposés dans le même ordre. L'on voit cependant, d'après ce tableau, que les mois d'avril, mai et juin, qui sont ordinairement nos mois les plus doux, sont ceux effectivement où la mortalité a été la plus faible.

TABLEAU DES MALADIES ET DE LA MORTALITÉ PAR MOIS.

		MALADIES.								MORTALITÉ.					
		Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Vieillards.	Orphelins.			Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.		
	Janvier.	9	25	6	4	34	10	44		1	5	»	»	6	
Hiver.	Février.	7	14	1	4	21	5	26	116	2	4	»	»	6	18
	Mars.	20	20	2	4	40	6	46		3	3	»	»	6	
		35	59	9	12	95	21			6	12	»	»		
	Avril.	15	23	2	3	38	5	43		1	2	»	»	3	
Printemps.	Mai.	16	6	3	9	22	12	34	116	»	2	»	»	2	9
	Juin.	17	12	8	2	29	10	39		2	1	»	1	4	
		48	41	13	14	89	27			3	5	»	1		
	Juillet.	19	20	2	8	39	10	49		3	3	»	»	6	
Été.	Août.	11	13	1	»	24	1	25	108	»	2	»	1	3	15
	Septembre	13	17	»	4	30	4	34		4	2	»	»	6	
		43	50	3	12	93	15			7	7	»	1		
	Octobre.	13	15	3	5	28	8	36		2	3	1	»	6	
Automne.	Novembre	15	11	1	11	26	12	38	124	1	2	»	»	3	15
	Décembre.	15	27	2	6	42	8	50		1	5	»	»	6	
		43	53	6	22	96	28			4	10	1	»		
	TOTAUX.	170	203	31	60	373	91		464	20	34	1	2		57

Il résulte évidemment de ce double tableau, comme je viens de le dire tout-à-l'heure, que les maladies, chez les vieillards, augmentent à mesure que la saison devient plus froide et plus rigoureuse, et que la mortalité diminue pareillement à mesure que la saison devient plus douce et plus tempérée.

Je termine par un mot sur l'âge des personnes que nous avons perdues durant le cours de l'année.

AGE DES VIEILLARDS ET DES ORPHELINS MORTS DURANT L'ANNÉE 1835.

	MOUVEMENT										
	PERSONNEL.				TRIMESTRIEL.						
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	1.er	2.e	3.e	4.e			
Au-dessous de 10 ans. . .	»	»	1	1	»	»	1	1	2	3	8
de 20.	»	»	»	1	»	1	»	»	1		
De 30 à 40. .	»	1	»	»	»	»	1	»	1	5	
de 40 à 50. .	2	»	»	»	1	1	»	»	2		
de 50 à 60. .	2	»	»	»	»	1	1	»	2		
de 60 à 70. .	4	14	»	»	6	4	6	2	18	49	49
de 70 à 80. .	10	11	»	»	7	2	4	8	21		
de 80 à 90. .	2	7	»	»	3	»	2	4	9		
de 90 à 100.	»	1	»	»	1	»	»	»	1		
Totaux. . . .	20	34	1	2	18	9	15	15			57

RÉSULTATS COMPARATIFS.

De 10 à 60 ans. . . . 8 : 57 :: 1 : 7,12
30 à 60. . . . . . 5 : 57 :: 1 : 11,40
60 à 100. . . . . . 49 : 57 :: 1 : 1,16

VIEILLARDS MORTS AU-DESSOUS DE 60 ANS.

Printemps.	6	18
Été.	12	
Automne.	14	31
Hiver.	17	

1.° — 18 : 57 :: 1 : 3,16
2.° — 31 : 57 :: 1 : 1,83

L'on voit, d'après ces résultats, qu'un septième seulement des personnes mortes pendant l'année a succombé avant d'avoir atteint la vieillesse : et même, si du chiffre total l'on retranchait les trois enfants dévoués, comme nous l'avons dit, à une mort inévitable par l'effet seul des lésions qu'ils portaient, il ne resterait plus que cinq personnes mortes avant d'avoir atteint cet âge, c'est-à-dire un onzième de la mortalité. D'où il résulterait que la somme des individus morts au délà de soixante ans, serait à la mortalité générale, comme 1 est à 1,16, résultat d'où je serais à peu près en droit de conclure, que les six septièmes de notre mortalité ne sont que les tristes suites du progrès de l'âge et des infirmités nombreuses qu'entraîne la vieillesse après elle. Nous pouvons remarquer encore ici, comme nous l'avons déjà fait dans la statistique générale, combien le nombre des femmes *âgées* que nous avons perdues durant l'année, l'emporte sur celui des hommes.

Cette même mortalité, considérée dans chaque trimestre, nous donne une nouvelle preuve de l'influence de l'abaissement de la température sur la mortalité des vieillards. En effet, les proportions ci-dessus (abstraction faite des individus morts au-dessus de soixante ans) nous démontrent que les décès du deuxième et du troisième trimestre égalent à peine le tiers de la mortalité générale, tandis que celle des trimestres d'hiver et d'automne forme plus de la moitié de cette même mortalité.

Pour offrir quelques réflexions sur les professions qu'exercèrent autrefois les personnes que nous avons perdues durant l'année, et sur l'influence que ces professions ont pu avoir sur leurs maladies et leur mort, il m'eût fallu d'autres renseignements que ceux que j'ai pu obtenir de ces malades. D'ailleurs, il serait, je crois, téméraire de vouloir tirer quelques conséquences d'après des faits aussi peu nombreux que ceux sur lesquels je pourrais agir. Je crois donc aujourd'hui devoir m'abstenir de toutes réflexions, et présenter ici simplement l'ensemble de ces professions. Le tableau suivant en donne l'aperçu :

PROFESSIONS DES VIEILLARDS DE L'HOPITAL GÉNÉRAL, MORTS DURANT L'ANNÉE 1835.

TRIMESTRES.											
HOMMES.						FEMMES.					
	1.er	2.e	3.e	4.e			1.er	2.e	3.e	4.e	
Boulanger.	1	»	»	»	1	Chapelière. . . .	»	»	»	1	1
Cordonniers. . . .	»	»	1	1	2	Domestiques. . . .	1	»	»	2	3
Jardiniers.	2	»	»	1	3	Fileuses.	4	1	1	»	6
Laboureur. . . .	1	»	»	»	1	Journalières. . . .	2	1	1	1	5
Maçon.	»	»	1	»	1	Laveuse.	»	»	»	1	1
Manœuvre.	»	»	1	»	1	Lingères.	1	»	2	»	3
Pensionnaire. . .	»	1	»	»	1	Marchandes. . . .	»	»	1	1	2
Perruquier. . . .	»	»	1	»	1	Pensionnaires. . .	1	»	»	1	2
Portefaix.	»	»	»	1	1	Revendeuses. . .	1	1	»	2	4
Sabotier.	»	1	»	»	1	Tailleuses.	2	1	1	1	5
Sergers.	»	»	1	1	2	Tricoteuse.	»	1	»	»	1
Tailleur.	1	»	»	»	1	Inconnue.	»	»	1	»	1
Tailleur de pierres	»	»	1	»	1						
Tanneurs.	1	1	»	»	2						
Inconnu.	»	»	1	»	1						
	6	3	7	4	20		12	5	7	10	34

Les trois enfants que nous avons perdus, n'ont point eu de professions et étaient même incapables d'en avoir.

Professions diverses.	Hommes. .	20
	Femmes. .	34
Profession nulle. .	Orphelins.	3
		57

La mortalité de cette année, comparée avec celle d'une des dernières années du Sanitat, celle de 1831 par exemple qui fut une des plus favorables, nous donne une nouvelle preuve des avantages de l'institution de cet établissement.

Sanitat, année. . . . . 1831. . . 106 : 815 :: 1 : 7,68
Hôpital général, année 1835. . . 57 : 783 :: 1 : 13,73

En effet, la mortalité du Sanitat, en 1831, fut de 1 sur 7,68; Or, celle de l'Hôpital général, en 1835, ayant été de 1 sur 13,73, il s'ensuit que la mortalité de cette année égale à peine la moitié de la mortalité d'une des meilleures années du Sanitat. M. Bouchet, médecin en chef de l'hospice, pour-

suivant ces calculs et cherchant à préciser quelle avait pu être l'influence salutaire de cette année, en comparant ces résultats avec ceux fournis par la mortalité de la ville de Nantes durant 1831 et 1835, est arrivé à ce résultat que, *tandis qu'il succombait cent individus dans la meilleure année au Sanitat, il n'en est succombé que cinquante-huit à l'Hôpital général en* 1835 (1).

En résumé, l'on voit que, durant le cours de l'année 1835, 1.° Aucune maladie épidémique ne s'est manifestée dans l'enceinte de l'Hôpital général.

2.° La répartition des maladies dans chaque section, n'a pas toujours été en raison directe de la population; mais cette même répartition, considérée dans chaque trimestre, a présenté peu de différence.

3.° La mortalité dans chaque section s'est constamment trouvée en raison directe de la population de chacune de ces setcions; mais non en raison de l'état maladif.

4.° Enfin la mortalité, considérée dans ses causes, s'est constamment trouvée en raison inverse des causes de maladies.

Tel est le fruit des observations auxquelles je me suis livré depuis mon entrée dans cette maison; mais je n'ai fait qu'effleurer la matière. Notre population infirme et malheureuse, semblable à une mine féconde qui ne demande qu'à être exploitée, renferme dans son sein la matière de travaux et de recherches du plus haut intérêt, dont les heureux résultats ne pourraient qu'enrichir et la morale et la science.

Les changements nombreux qui se sont déjà opérés du Sanitat à Saint-Jacques, les moyens ingénieux que sait employer une Administration pleine d'activité et de sollicitude, pour améliorer chaque jour le sort de ces malheureux; l'ordre et la régularité qui règnent dans tous les services, grâce aux soins assidus d'un directeur non moins vigilant qu'habile, les travaux et le zèle d'un médecin, dont les talents et la modestie ont gagné la confiance et l'estime générale; le dévouement et la charité d'aumôniers, non moins recommandables par leur science que par leurs vertus, me sont un sûr garant aujourd'hui de l'avenir florissant de ce nouvel hospice. Puissé-je être un jour le témoin de sa gloire et de sa prospérité, ainsi que du bonheur de la population qu'il renferme.

LUD. DELUEN.

(1) Rapport à la Commission Administrative des Hospices de Nantes (11 mars 1836.)



DESGENETTES,

MÉDECIN.



ESGENETTES (René-Nicolas-Dufriche), baron, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, professeur d'hygiène à la faculté de médecine de Paris, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, nationales et étrangères, né à Alençon (Orne), en 1762, d'une famille originaire de la Bretagne, vient de terminer son honorable carrière, à Paris, le 3 février 1837.

Desgenettes est un des beaux caractères de notre époque. Combien nous aimions à l'entendre discourir (1816 et 1817) dans la langue de Cicéron qu'il maniait avec une pureté de goût tout à fait remarquable et avec autant de facilité que sa langue maternelle ! Il captivait son auditoire en faisant sur lui cette impression profonde que commande le véritable talent, et d'unanimes applaudissements l'accueillaient toujours à son entrée dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de Paris.

Desgenettes, après avoir été médecin ordinaire de l'armée d'Italie, accompagna Bonaparte en Egypte, comme médecin en chef du corps d'armée. C'est dans cette expédition aventureuse qu'il se signala par une action digne de Rome et de Sparte. Lorsque les Français arrivèrent en Syrie, la peste, dont la contagion est encore un point de controverse en médecine, désolait les principales villes de cette contrée. Des sol-

dats en furent atteints. Le moral de l'armée fut alors ébranlé, et il ne fallut rien moins que le généreux dévouement de Desgenettes, pour ramener l'espérance dans le cœur des soldats, et pour prouver que les bubons qu'ils prenaient pour les signes de la peste, lui étaient étrangers, il s'inocula devant eux la matière de ces bubons. Ce trait magnanime sauva l'armée en relevant son courage.

Desgenettes ne quitta point l'Egypte en même temps que Bonaparte. Il s'y lia d'une étroite amitié avec Kleber (1) à qui le commandement de l'armée fut confié. Après l'assassinat de ce général, Desgenettes vint à Paris pour y occuper la place de médecin en chef du Val-de-Grâce. En 1805, le gouvernement lui donna mission d'aller en Espagne pour y étudier une épidémie. Desgenettes suivit ensuite Bonaparte en qualité de médecin en chef d'armée dans toutes ses campagnes. Tombé au pouvoir des Russes dans la désastreuse campagne de 1812, Alexandre voulut le voir et l'accueillit avec bonté. *Vous êtes trop utile à vos semblables*, lui dit-il, pour *que je vous garde comme prisonnier; et, quand vous le voudrez, je vous ferai escorter jusqu'à la frontière de France.*

Voici comment le célèbre acteur Fleury s'exprime à l'égard du médecin que la France vient de perdre. (2)

« Mademoiselle Mars étant à Dresde fit une promenade en char-à-bancs et versa. On craignit pour elle un accident grave. Desgenettes fut envoyé par l'empereur à notre camarade. Il lui parla, la rassura, donna quelques prescriptions de médecine, et après

---

(1) Le dieu Mars, vêtu de l'uniforme français, a dit M. le docteur Bourdon.

(2) Mémoires, tome 2, 1835.

avoir rempli à merveille son rôle de docteur, il reprit celui d'homme aimable qu'il entend à merveille aussi. Je remarquais dans sa tenue, dans sa manière de porter la parole, dans son coup-d'œil si spirituel et dans son langage si animé et si heureusement original quelque chose qui me frappa; ce contraste subit, d'ailleurs, entre le médecin de tout à l'heure et l'homme de cour d'à présent, me resta dans la mémoire, de façon que M. le baron Desjenettes m'appartenait désormais : je le mis avec mes croquis de choix. »

Après l'abdication de l'empereur Napoléon (11 avril 1814), Louis XVIII confirma Desgenettes dans le titre d'inspecteur en chef du service de santé des armées et le décora de la croix de Commandeur de la Légion-d'Honneur.

En 1815, Desgenettes fit encore, comme médecin en chef de l'armée, la campagne terminée à Waterloo (15 juin).

On doit à Desgenettes un grand nombre d'ouvrages sur l'anatomie *du système lymphatique*, et des articles remarquables sur différents points de médecine qu'il a publiés dans les journaux et dictionnaires scientifiques. Il est encore auteur d'une *Histoire médicale de l'armée d'Orient* (1802) et d'un recueil d'*éloges des Académiciens de Montpellier, pour servir à l'histoire des sciences dans le* 18.[e] *siècle* (1811).

Desgenettes était vain de son pays, et ne cessa jamais de le servir avec constance et de l'aimer avec passion. Dans toutes les circonstances désagréables où la restauration le plaça, il fit toujours acte d'homme. Il avait toute l'estime et toute la confiance de Napoléon, qui avait ordonné qu'une statue de ce médecin illustre fût placée dans l'hôtel de la mairie, à Alençon.

PRIOU, D. en M.



LE TOMBEAU.



A Nantes, dans la cathédrale,
On voit, sous une large dalle,
Comme sur la couche royale,
Dormir Marguerite de Foix,
Et son époux le duc François.

Sous l'œil de Dieu qui les domine,
Couvert du blanc manteau d'hermine,
Leur corps avec grace s'incline,
Près des apôtres et des saints,
Qui restent là joignant les mains.

Un doux repos les environne.
Ils ont encore leur couronne,
Et le Dieu clément qui pardonne
A leurs côtés a fait venir
Des anges pour les soutenir.

A voir leur chaste et beau visage
Avec la fraîcheur du jeune âge,
Et leur front pur et sans nuage,
On dirait que leurs cœurs amis
En priant se sont endormis.

Le dernier prince de sa race
A-t-il ici choisi sa place
Pour clore au bout d'un long espace
L'histoire de son nom si beau
Et dix siècles dans un tombeau ?

Oh ! dormez dans votre espérance,
Après un règne de souffrance,
Duc de Nantes, vassal de France,
Las du sort qui pesa sur vous,
Dormez tous deux nobles époux.

Par-delà cette étroite terre,
Il est un monde de mystère,
Où le cœur n'est plus solitaire,
Où l'amour et son souvenir
S'éveillent pour ne plus finir.

X. MARMIER.

Nantes, 20 octobre 1834.



L'ANNIVERSAIRE.

A M.r *, ÉTRANGER.

Mon frère, chassez donc vos trop longues tristesses,
Levez-vous et marchez, reprenez-vous au jour;
Car, dans un jour pareil, sous ses saintes caresses,
Votre mère a béni l'enfant de son amour.

Ce jour, on le fêtait autrefois en famille,
Chacun vous répétait: « Ici soyez heureux, »
Et lors, pendant la nuit, sous leur frêle mantille,
De petits anges blonds vous apportaient des vœux.

Maintenant je suis seul, tout seul pour vous attendre,
Vous ramener un peu vers le bonheur passé,
Au temps où vous aviez voix si douce à comprendre,
Si beau trésor chéri près de l'âme amassé.

Laissez-moi de mon bras presser votre faiblesse,
De ma lèvre aspirer la source de vos pleurs;
Oh! laissez-moi souffrir, où le chagrin vous blesse,
Et prendre à vos regrets ma part de vos douleurs!

Laissez-moi de mes soins faire oublier l'absence,
Voiler sous mon regard le lointain horizon,
Vous apporter de cœur, pour cet an qui commence,
Les vœux qui fleurissaient au seuil de la maison :

« Frère, soyez béni sur la natte étrangère,
» Que la paix vous enivre à son souffle embaumé,
» Que la terre toujours vous soit douce et légère,
» Soyez aimé partout où vous aurez aimé ! »

Si, pour moi, le destin moins avare en richesses,
Avait placé les fruits au désir de ma main,
Je vous aurais offert leurs biens et leurs promesses,
Les faveurs de ce jour et l'espoir de demain.

Alors j'aurais voulu, déployant ma fortune,
L'étendre sous nos pieds comme un tapis soyeux,
Et loin, bien loin surtout de la foule importune,
Seul à seul, sans témoins, vivre n'étant que deux.

J'aurais voulu pour vous l'ombrage qui se feuille,
La mousse au velours vert, le soir au doux causer,
Les heures sans regret où l'esprit se recueille,
Quand on voit sur les fleurs ses ailes se poser;

J'aurais voulu pour vous une sage mollesse,
Un luxe sans éclat dardant le blanc chevet,
Où pour mieux balancer le songe en sa paresse,
On eût brodé le lin floconné de duvet.

Enfin j'aurais voulu, dans la coupe d'albâtre,
Verser le miel de l'âme et l'oubli de vos maux,
Faire asseoir au banquet l'espérance folâtre,
Laissant pendre en riant ses longs et verts rameaux.

Mais, hélas ! ici-bas tous n'ont pas les abeilles,
Les ruches, les lilas, les verdoyants festons ;
Dieu ne divisa point, en largesses pareilles,
Les beaux épis dorés se tressant aux moissons ;

Tous n'ont pas ici-bas l'alcôve favorite,
Belle de soie et d'or pour le frère à venir ;
Et beaucoup ont souvent leur tente trop petite
Pour que deux en un seul y puissent se tenir.

Mais aussi tous n'ont pas les amours éternelles,
Les nobles sentiments purs esprits du foyer,
Les paroles des yeux colombes fraternelles
Qu'un sourire d'en haut daigna nous envoyer.

L'amitié! l'amitié! voilà la sainte chose,
La fidèle compagne en ce monde imposteur;
La vierge de salut, la pure et blanche rose
Qui sait vivre au désert sous les larmes du cœur :

Ne songez donc jamais à tenter la retraite,
A quitter le pays, à fuir loin de nos bords;
Car l'âme bien aimante, hélas! est ainsi faite :
Elle pleure l'absent plus long-temps que les morts.

Restez, ne croyez pas que la brise homicide
Dans votre sein faibli versera les poisons;
Voyez la caresser, dans sa fraicheur rapide,
L'étoile se neigeant sur le dard des buissons.

Aimez notre soleil : au beau mois où nous sommes,
Son haleine s'exhale en si molles vapeurs,
Son parfum est si pur pour les lèvres des hommes
Qu'il réchauffe l'esprit en son lit de douleurs;

On dit encor partout qu'il est d'un doux présage,
Qu'il verse à plus longs flots et le calme et l'espoir;
On dit qu'il chasse au loin le plus sombre nuage,
Et qu'il fait le midi tout frais comme le soir :

Ayez donc foi, mon frère, à la nouvelle année,
Un port facile et sûr à vos yeux doit s'offrir,
Quand on a bu du sort l'amertume obstinée,
Il vient un temps de paix : on cesse de souffrir.

NANTES, 12 avril 1837.

LE DRAME MODERNE.

CAUSERIES.

I.

NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE ÉCOLE. LES TROIS UNITÉS. LES BIENSÉANCES THÉATRALES. LES EFFETS. LE MOYEN-AGE.

« C'est précisément pour ouvrir de nouvelles
» sources de beautés qu'il convenait de faire ce
» que Corneille et Racine n'avaient pas fait. »
(LAHARPE, *Zaïre.*)



E vous prie de regarder tout ce que je vais vous dire comme une simple causerie faite à la campagne, dans un moment d'ennui, où j'attends un peu de soleil pour le printemps tout mouillé de rosée, et les oiseaux encore frileux sur leurs fleurs de mai. — Ainsi, c'est mon second titre qu'il faut croire, le titre que je donnais à mes feuilletons, parce qu'il n'oblige à rien. Le drame moderne n'est placé en tête de la page que comme une simple indication. Vous comprenez bien que je ne veux pas entamer une discussion sévère à propos de la nouvelle école, ce serait une témérité que personne ne me pardonnerait, moi moins que tout autre. Préparez-vous donc à entendre, si vous en avez le courage, une de mes divagations d'autrefois, sans portée, sans point d'appui comme sans but; une de ces étourderies où la pensée se laisse aller à son aile, une fantaisie sans ordre, un plaidoyer pour et contre, abandonné et repris vingt fois dans la même journée.

Lorsque le drame moderne parut, ce fut un long cri d'anathême sur tous les bancs académiques. Tous ceux qui avaient

lu Corneille et Racine, et Dieu merci le nombre en était grand, crièrent à la destruction des lettres, à l'oubli des saines doctrines. Ceux qui criaient ainsi n'avaient pas lu une seule ligne du drame moderne ; ils eussent craint de souiller leur imagination dans cet alcoran interdit. Ils criaient, parce qu'on leur avait dit que l'école des chefs-d'œuvre était désertée et que de jeunes mains pleines d'inexpérience voulaient bâtir avec le sable en face de ceux-là mêmes qui avaient bâti avec le marbre. Ainsi on n'attaqua pas d'abord la nouvelle école, parce qu'elle était mauvaise, on l'attaqua parce qu'elle était nouvelle : là fut le premier tort. — En effet, il est dans la nature de l'esprit humain de suivre la même route jusqu'au moment où il touche au but, et de se reposer, une fois le terme atteint, pour prendre une nouvelle direction. Ainsi en est-il du véritable progrès : le progrès travaille de l'esprit et du bras jusqu'à ce que l'édifice qu'il a entrepris soit achevé; quand il est achevé, quand son palais tout diapré d'or et de soie repose légèrement sur ses colonnes sculptées, quand son toit est posé en face du soleil, de manière à le garantir du poids du jour et de la colère de la tempête, le progrès plante au plus haut la croix de salut, et alors c'est au passant à s'incliner. L'œuvre est complète; toucher à une pierre, c'est la profaner; y ajouter un flocon de dentelles, c'est l'alourdir; bâtir à côté, c'est la cacher; bâtir sur le même modèle, c'est la copier. Alors, que doit faire le véritable progrès? Il doit se reposer sur sa création, l'admirer, l'admirer long-temps; puis, quand le repos l'a payé de ses fatigues, quand le noble orgueil l'a payé de son génie, le progrès doit se lever, reprendre ses outils, et tracer le plan d'un nouveau palais ne ressemblant en rien à celui qu'il vient de faire bénir, afin qu'on puisse dire ils sont beaux tous deux, sans comparer l'un au désavantage de l'autre. — En fait d'art, il n'y a point de frères qui puissent se ressembler sans rivalité. — Eh bien! c'est en vertu de cette loi sur le progrès que le drame moderne s'est élevé. — La tragédie classique était un temple achevé, sa lampe était éternelle. Après le génie de Corneille, après le vers de Racine, ce vers si pur, si aimant, si limpide, ce vers si mélancolique où la rime se colore aux rayons, comme une goutte d'eau au bout des fleurs, après la vivacité et le talent de Voltaire, celui qui eut songé à ajouter à ces chefs-d'œuvre eut été regardé ou comme un fou ou comme un sacrilége. Ainsi, c'est parce que les tragédies étaient des chefs-d'œuvre, c'est parce qu'ils les regardaient comme inimitables, que les romantiques cherchèrent un autre genre : ce n'est pas leur

faute, si la tragédie a été retirée du théâtre au moment où on la proclamait sublime : ce n'est pas leur faute, si ses faux enthousiastes l'ont renfermée dans la cassette d'or pour la placer sous leur oreiller : malheureusement, il en est des œuvres des hommes comme des hommes eux-mêmes, c'est la mort qui leur donne l'immortalité. — Une fois ce premier point établi que la nouvelle école devait naître pour le plus grand bien de l'art et du progrès, il ne me sera pas très difficile de prouver qu'il lui fallait des règles différentes, malgré certaines gens qui prétendent le contraire, et voudraient sans doute que les colonnes corynthiennes et les flèches gothiques fussent découpées sur le même dessin. — Pour les règles nouvelles, quelle était la marche la plus simple à suivre ? La manière la plus simple, c'était d'abord d'innover à son avantage, de déblayer le chantier des difficultés de la vieille école, lorsque leur suppression n'enlevait rien ni à l'art, ni au style, ni au naturel. C'est précisément ce que fit le drame moderne, et il me semble qu'il fut parfaitement sage en cette circonstance. Il commença par se débarraser de cette dure obligation où était le poëte de renfermer son action dans un seul lieu et un seul jour. Voici le premier ébranchement fait aux vieilles traditions, voyons maintenant si réellement on pouvait alléger l'art de ce double fardeau. L'unité de temps et de lieu était sage en ce sens qu'une pièce allait à bien avec une seule exposition, tandis qu'avec les changements de scène on est forcé à chaque acte d'apprendre au spectateur ce qui s'est passé pendant tout le temps que le héros a vécu loin de ses yeux : c'est là sans doute un inconvénient ; mais un inconvénient que l'on sait pallier avec un peu d'habileté ; d'ailleurs dans le théâtre classique n'était-ce pas une exposition complète que le récit inévitable du confident ou de la confidente ? envisagé du côté du naturel, on ne peut se dissimuler que l'unité de temps et de lieu blesse au plus haut point l'esprit et la raison. Comment se peut-il qu'une intrigue se tisse, se noue et se dénoue dans un même lieu ? Comment se peut-il que l'on donne rendez-vous dans un même lieu et à la même heure à toutes les passions du cœur, aux passions les plus débordées, les plus farouches, les plus brûlantes, les plus libres ? Comment se peut-il que l'on emprisonne ainsi tous les événements d'une existence, tout son amour, toute sa haine, toute sa jalousie, toute son ambition, tous ces transports frénétiques qui ont besoin de changer d'air à chaque instant ? Comment se peut-il qu'on les renferme dans un même appartement pour les faire capituler montre à

la main. Non, ce n'est pas ainsi que vont les événements de la vie, on ne les ramène pas ainsi au bercail comme des brebis égarées : l'événement n'a pas de toit, il n'a pas de domicile, c'est l'enfant du hasard qui nait à la pluie ou au soleil, dans l'alcôve ou dans la mansarde, dans le lit de pourpre ou sur la neige : l'événement arrive, quand il plaît et où il plaît au destin, peu importe la crèche ou le palais. Un spectateur qui peut savoir que tous les étonnements de sa fable se passeront devant lui et à la même place, sait déjà que tous les accidents ont été préparés, dressés d'avance, puisqu'il connait déjà et leur point de départ et leur arrivée. Non, il n'est pas naturel d'ouvrir sa porte pour faire entrer dans son cabinet toutes les actions nobles ou viles qui faisaient antichambre ; non, il n'est pas naturel de leur donner pour naître, s'agiter et mourir quinze pieds carrés ; non, il n'est pas naturel de condamner ainsi la passion aux arrêts forcés. — Certes, il n'est pas besoin d'avoir une existence aventureuse comme Gil Blas et Don Quichotte, pour que votre jour change de lieu à chaque instant. Lisez *Paul et Virginie*, ce chef-d'œuvre de larmes : aujourd'hui, c'est le bain où ils s'amusent tout enfants ; demain, c'est le jupon de Virginie servant d'abri à son frère ; demain, c'est la grâce de la pauvre négresse, c'est le passage de la rivière des trois Mamelles, puis c'est Fidèle qui les retrouve, c'est Domingue qui les console ; demain, c'est la scène des moissonneurs, où Virginie feint de glaner ; demain, c'est cette parole touchante : *Je n'oublierai jamais que tu m'as donné la seule chose que tu possèdes au monde ;* demain, c'est le départ, c'est le malheur ! demain, c'est la lettre de Virginie, c'est l'espoir ! demain enfin, c'est le naufrage du Saint-Gèran, c'est la mort ! et à chaque demain une nouvelle destinée s'est offerte, et à chaque demain une nouvelle heure a changé de place. Prenez une vie encore plus paisible, prenez celle de vos salons et de vos jeunes filles. Le matin au balcon, c'est le regard timide ; le soir à la promenade, ce sera le sourire ; demain au salon, ce sera la parole ; la nuit au bal, ce sera la main promise.... — Eh bien, avec l'unité de temps et de lieu, on devient curieux de l'ange blond qui passe, on fait courir sur ses pas, on a sa demeure, son nom, on lui parle, on aime, on se fait aimer, on se brouille, on fait la paix, on se trompe, on tue et on meurt dans le même jour. Je ne parle ici que des intrigues les plus simples, il en est d'autres où l'on profite du reste de sa journée pour placer ses passions politiques, son dévouement, tous ses traits d'héroïsme dans le seul endroit où le

cœur soit encore vide : sans compter que, par-dessus le marché, on reconnaît une grande partie de sa famille que l'on cherchait vainement sur toute la terre et qui vivait là à côté de vous comme une pauvre étrangère. Les classiques qui avaient le grand mérite de ne rien adopter qu'après une mûre et sage réflexion, pourraient nous dire qu'il n'est pas très-naturel de faire écouler deux ou trois ans dans une seule soirée : cela est vrai ; mais, au théâtre, il ne faut chercher que le naturel relatif, celui qui sauve le plus les apparences, celui qui peut prêter davantage aux oppositions, au coloris : d'ailleurs, du moment que l'ancienne école faisait écouler un jour dans deux heures, elle portait atteinte à la loi, dont le romantisme n'a fait qu'agrandir les libertés. En brisant cette difficulté, le drame a gagné, non seulement en vérité, mais encore en enseignement, en observation et en poésie. Il a gagné en enseignement, parce qu'il a pu nous montrer celui que nous avons connu jeune et généreux dans ses passions, mourir, maudit et misérable pour en avoir abusé ; parce qu'il étale devant nous une existence entière ; parce qu'il nous fait assister au départ, au voyage et à l'arrivée ; parce que, dans le tableau d'une vie où nous avons reconnu notre passé et notre présent, nous pourrons guider notre avenir en voyant où conduit la route que nous suivons. Le drame a gagné en observation, parce que nous avons pu remarquer comme l'âme d'un homme change avec les lieux qui l'entourent, comme son enthousiasme grandit ou s'abaisse avec les merveilles de la nature ou la tristesse de la solitude ! souvent, un lieu est par lui-même toute une situation dramatique ; car souvent tous nos souvenirs, toutes nos joies, toutes nos douleurs et toutes nos frayeurs sont cachés dans un coin obscur de la terre : le contraste d'habitation établit toujours un contraste de situation. Une chambre, un arbre, un bois isolé, un sentier connu, sont autant de témoins de la vie, qui nous accusent ou nous consolent suivant qu'elle a été inhumaine ou aimante. Pourquoi enlever cette émotion au théâtre ? Pourquoi empêcher Chactas de venir pleurer au tombeau d'Attala ? Pourquoi empêcher le proscrit de revoir sa patrie ? Le drame a encore gagné en poésie par les magnifiques peintures des pays, des nobles trophées et des palais inconnus qu'il a placés sous nos regards. Enfin, il existe véritablement certaines passions que l'on ne peut développer avec l'unité de temps et de lieu, parce qu'il faut les peindre changeant avec tous les âges, s'avilissant chaque jour, et devenant si misérables dans leur vieillesse, que c'est presque à en avoir pitié

tant on en a d'horreur ! Ainsi est la passion du jeu que Victor Ducange a retracée d'une façon si terrible, quand il nous a montré le malheureux commençant en habit brodé pour finir en haillons ; quand il nous l'a montré se déchirant la poitrine à la table verte, ruinant une jeune femme et son enfant, volant des bijoux pour payer des dettes d'honneur ! quand il nous l'a montré demandant l'aumône, assassinant sur les grandes routes pour avoir du pain ; quand il nous l'a montré brisé de remords dans une cabane des montagnes qu'ébranle le tonnerre, poignardant son fils qu'il ne connaît pas, toujours pour avoir du pain et de l'or, parce qu'il a faim, parce que l'or qui lui vient encore dans sa misère il espère le jouer, parce que le denier se fond dans sa main, comme se fondait l'argent autrefois, parce que c'est une destinée de calamités, parce que c'est un joueur ! Comparez la morale de *Trente Ans* à celle du joueur de Regnard ! Cependant cet exemple que je viens de citer n'est-il pas peut-être parfaitement juste : la liberté de temps et de lieu y est poussée trop loin. Cette apparence de naturel dont je parlais tout à l'heure n'y est pas observée : pour que l'esprit ne se révolte pas de changer à chaque instant d'heure et de lieu, il faut que le poëte lui prépare comme un voyage d'agrément ; il faut qu'il lui place au doigt cette bague des fées qui cachait le chemin et jusqu'au souvenir du départ. Pour cela, il faut que le spectateur ne trouve aucune altération d'âge chez son héros : il ne faut pas que ses cheveux noirs de jeunesse, quand il l'a quitté, soient blancs, quand il le revoit ; car alors il s'apercevrait que le temps a passé par là, et en s'apercevant que lui est resté jeune et fort, il s'apercevrait aussi que le temps est ici un personnage de convention. Quand, au théâtre, on est forcé de ne prendre qu'une partie du naturel il y a de l'imprudence à retracer les effets d'un naturel complet. Le drame moderne me semble avoir compris cette condition ; il n'a presque jamais fait parcourir à son intrigue plus de deux ou trois mois, et, dans deux ou trois mois, on ne vieillit pas assez pour être méconnaissable. En conservant ce principe, violé parfois pour la morale, on pouvait renoncer à l'unité de temps et de lieu : cette belle et chaste unité qui a fait tant de chefs-d'œuvre, dit Janin, eh ! non ce n'est pas l'unité qui a fait les chefs-d'œuvre : pour les chefs-d'œuvre on n'a point de recette : voulez-vous savoir qui fait les chefs-d'œuvre ? Le génie qui invente, l'imagination qui colore, l'esprit qui brode : voilà la source pure et véritable de tous les chefs-d'œuvre de ce monde. Les règles sont les barrières du Car-

rousel, et ce ne sont pas les barrières qui brisent les lances, un noble panache sur le front.

Avec ce respect qu'ils apportaient en tout, les classiques eurent pour l'unité d'action un culte plein d'obéissance et pour lequel on ne saurait trop les louer. Cette unité est une belle unité! C'est là l'unité pure et sans tache, la véritable unité, parce qu'elle a son siége dans le cœur. La plus grande imprudence que puisse commettre un auteur, c'est de vouloir répandre un peu partout les larmes de son drame: dans ces sortes d'ouvrages, quand les événements ne concourent pas tous à un même but, quand les personnages se succèdent sans apporter leur part de flamme ou de pitié à la passion unique, la pensée se fatigue à les suivre perdus dans le hors-d'œuvre, le cœur s'ennuie de les plaindre les uns et les autres, et le rideau tombe avant que l'on ait fait un choix. Le grand art, c'est de préparer une action simple, à laquelle tout vienne se rapporter; une action dont tous les incidents soient la vie et la force: l'intérêt est un trésor trop précieux pour le gaspiller ou le jeter au vent. Il ne faut jamais que les personnages accessoires se drapent en travers des principaux rôles: les accessoires ne sont que les esclaves obligés de l'action, dont le bras se perd dans la foule, et doit agir sans cesse sans que le public s'en aperçoive jamais. De cette manière, l'esprit suivra sans effort une passion qu'il verra seule forte et grande, il unira son heure à l'heure du malheur, il pleurera avec lui, parce qu'il ne sera pas distrait dans sa peine. Si, au contraire, il lui faut aller de celui-ci à celui-là, il fera comme le médecin de l'empereur qui, entouré de trop de blessés, ne savait lequel secourir et n'en sauvait aucun. Dans les meilleurs drames modernes, l'unité d'action a été observée, mais dans un grand nombre, elle a été complétement dédaignée. C'est peut-être encore par amour du naturel. D'ordinaire, la vie flotte sans unité d'action, d'autres existences se mêlent à nos existences sans leur apporter ni joie, ni tristesse; elles s'y mêlent d'une manière tout-à-fait indifférente. Des plaisirs étrangers arrivent à la porte de nos infortunes, des infortunes étrangères sur le seuil de nos plaisirs. Partout ce sont des jours se heurtant à mille contrastes, qui partagent la curiosité du passant sans la fixer d'un seul côté: tout est confondu, la comédie et le drame, le rire et les pleurs, la raison et la folie. Au théâtre, il n'en peut être ainsi; la pièce gaie ne peut se jouer dans la pièce triste; la maisonnette ne peut pas se bâtir devant le château; il faut l'abattre, auriez-vous pour vous la justice et la vérité; il faut l'abattre, serait-elle

la cabane du meûnier de Sans-Souci ; car le parterre n'est pas comme les juges de Berlin, il veut le beau et le noble avant le juste et le vrai.

Après les unités, nous avons à examiner les bienséances théâtrales qui consistent à dérober aux yeux ce que l'on ne peut voir sans horreur ou danger, tout ce qui n'est pas digne de la sévérité de la scène. Il me semble que la décence théâtrale ne doit avoir d'autres règles que la nature et le vrai polis par le goût; encore, dans les moments de passion, serait-il ridicule de s'occuper des bienséances : dans cette circonstance, si la passion est vraie, on ne fait pas attention à leur oubli; si elle est fausse, c'est tout un essai malheureux dont on ne doit pas reprocher les défauts à l'art, puisque l'art refuse la pièce. Un endroit où le poëte ne saurait trop respecter la décence, c'est dans le détail, parce qu'alors aucune agitation ne la voile; elle est à découvert, et le spectateur a le loisir de la considérer froidement. Le poëte trouve jusque où peut aller la bienséance; là où il trouve, et le bon ton et les belles manières. Il est certaines choses pour lesquelles on ne saurait faire de règles, des choses qui nous viennent si directement de la nature, qu'elles n'ont pas besoin de convention. Sans doute, le drame moderne a pu oublier quelquefois la décence, mais ce n'est pas une raison pour qu'il l'ait exilée, comme on a voulu le prétendre : assurer sur quelques exemples que le drame a dépouillé les bienséances, c'est absolument comme si l'on venait nous dire que Molière ne les respecta jamais, parce qu'un jour il fit cacher Orgon sous la table, et que, dans un moment de folle gaieté, il écrivit la cérémonie du malade imaginaire. Ici, comme partout, on ne peut reprocher au drame que ce que l'on reproche à tout novateur qui va trop loin, tant il est heureux d'avoir rencontré une route nouvelle, et dépasse le but pour avoir voulu arriver trop tôt. Voici ce que Diderot pensait de la décence théâtrale : « Je n'entends répéter que ce mot! la » maîtresse de Barnewelt entre échevelée dans la prison de » son amant. Les deux amis s'embrassent et tombent à terre. — » Philoctète se roulait autrefois à l'entrée de sa caverne; il » y faisait entendre des cris formant un vers peu nombreux, » mais les entrailles du spectateur en étaient déchirées....... » Avons-nous plus de délicatesse que les Athéniens ? Pour- » rait-il y avoir rien de trop véhément pour une mère dont » on immole la fille? La véritable dignité est celle qui me » frappe, qui me renverse. » Diderot avait raison : sans contredit la sévérité classique a dû nuire souvent à

l'énergie et à la vérité du drame. Au théâtre comme en peinture on doit accepter tous les nus, quand ils sont plus beaux que les draperies; on ne doit les rejeter que lorsqu'ils blessent la pudeur sans ennoblir l'art qui toujours peut les excuser quand ils le cachent, sous la beauté de leurs formes. — Au reste, il est avec les critiques les plus scrupuleux des accommodements, ceux-là mêmes qui criaient au scandale pour avoir vu l'alcôve d'une reine de France, applaudissaient de toutes leurs mains à *Fra-Diavolo*, quand Zerline vient ôter devant le public la dernière épingle de son jupon et l'agraffe de sa jarretière. Si le drame eut placé ainsi sur la scène le lit blanc d'une jeune fille, on n'aurait pas eu assez de vertu effarouchée pour cette violation des convenances; mais l'opéra est l'enfant gâté du parterre, sa morale est facile comme celle du vaudeville, et il en laisse toujours assez sous le corset de ses Dugazons.

Pour les effets de scène, le drame les abandonne tout à fait à l'inspiration du moment; tantôt il les prépare lentement et avec le plus grand soin; tantôt il les brusque et les précipite sans que l'on ait le temps de les reconnaître : il a voulu laisser aux accidents tout l'imprévu, toute la force, toute la bizarrerie de leur caractère; il n'a point voulu de règles pour une page détachée de la vie, quand la vie elle-même n'a pas de règles certaines, quand elle coule sur l'heure présente sans préparer le sable de son lit, sans deviner les cailloux et les épines de l'avenir.

L'école classique s'était toujours drapée dans le manteau grec, la toge des consuls, ou la pourpre des Césars; elle n'avait connu que deux pays ici-bas, les champs de Troie et du Latium. Le romantisme devait-il accepter en héritage ces deux vieilles terres des lettres et de la gloire ? N'avions-nous pas assez des Achille, des Agamemnon, des Oreste, des Clytemnestre et de toutes ces royales infortunes sorties échevelées du palais d'Hécube et de Priam? Le drame pensa qu'il devait dresser sa tente sur une terre vierge: réformateur, il eut raison d'agir ainsi; novateur adroit il dut nécessairement regarder autour de lui pour voir s'il n'apercevrait pas une époque capable d'intéresser tout le public par son histoire et ses souvenirs ; capable de l'éblouir par son costume, de l'enthousiasmer par ses actions chevaleresques, de le faire frémir par ses cruautés et ses bassesses. Une époque remplie de choses hideuses et magnifiques, où tout serait grand crime et vertu, où tout serait fanatique, même l'impiété et l'athéisme. Certes, s'il pouvait découvrir une époque ainsi passionnée, le drame devait la choisir entre toutes; car avec

cette époque, l'extravagance, l'exagération, la richesse, l'élégance, toutes les folies étaient d'avance justifiées. Eh bien! cette époque unique, peut-être, le drame la rencontra dans le moyen-âge. En effet, quelle superbe époque! D'abord tout ce qu'il faut pour l'éclat de la scène, l'or, le velours, les armoiries, les dentelles, les beaux appartements tendus de tapisserie ou de soie brodée, des tournois, des batailles, des seigneurs coquets et parfumés comme des jouvencelles, portant les toques à plumes, les collerettes, les chausses écartelées, l'éperon d'or; se parant aujourd'hui d'un gant festonné, demain d'un gantelet d'acier; aujourd'hui jetant sur leur épaule un mantel léger comme la pelisse d'une reine, demain un corselet de guerre. — Vous rappelez-vous tous ces seigneurs la nuit au bal du Louvre, pleins de grâce et de jolis mots, Alcibiades de salon, causant de modes près d'Aspasie, muguets papillonnant à travers mille sourires et charmantes séductions; et le matin se battant à outrance au Pré aux Clercs pour un vers de Marot ou la lettre de Saint-Phal. Et, quelle audace, quelle barbarie, quelle bravoure, quelle galanterie, quelle énergie dans leurs amours, quelles fureurs dans leur jalousie! et les femmes comme elles étaient bien dignes des hommes de ce temps-là! Comme elles avaient de force de volonté, de puissance dans le danger; comme elles donnaient bien leur vie, leur sang, leur cœur et jusqu'à leur âme à leur amant! comme elles veillaient de nuit, pâles d'attente et d'inquiétude, sans autre peur que l'amour! comme elles avaient les plus brillants costumes que nobles dames aient jamais porté! comme elles savaient poser les perles sur leur front, les diamants à leurs ceintures! comme elles savaient épingler d'or tous les caprices du satin et ailer les couleurs d'arc-en-ciel et de légèreté! comme elles étaient amoureuses de leurs mains si blanches, de leurs pieds tout roses sur la housse du palefroi ou les tapis d'Asie! Comme ces femmes connaissaient bien tous les trésors de la jeunesse et de la beauté, tout le parfum des fleurs, tout l'éclat du soleil! comme elles savaient tout ce qui est beau dans ce monde, depuis la pourpre et l'azur jusqu'aux cheveux noirs, depuis la glace et le cristal jusqu'au front blanc comme l'albâtre! comme elles avaient donc une vie agitée de passions diverses, de sacré et de profane, du ciel et de l'enfer! comme elles croyaient à tout, et à l'ermite et au devin, et à la Bible et au sachet, et à Dieu et au pressentiment! comme elles allaient à la fois, et au saint pélerinage et au rendez-vous d'amour. Non, jamais époque n'eut plus de poésie d'émotion,

jamais existence ne fut plus élégante dans sa litière de drap d'or, jamais existence ne fut plus courageuse sous le poignard et le poison. Jamais hommes ne furent plus grands et plus vils que les hommes de ce temps-là ; jamais femmes ne furent plus aimantes et plus cruelles que les femmes de ce temps-là ! et vous vouliez que le drame, en voyant une époque si riche, si royale, une époque réalisant les extrêmes que l'on invente au théâtre, quand on ne les aperçoit pas sur son passage; vous vouliez qu'il l'abandonnât comme on le lui a conseillé depuis! Vous vouliez qu'il passât à côté de tout ce monde diapré, voltigeant comme l'oiseau, rasant la terre comme l'hirondelle, et fondant sur sa proie comme le vautour; vous vouliez qu'il passât ainsi sans rien prendre de tout cela! — C'était impossible à sa nature de poëte: peintre et poëte il devait réveiller les petits pages endormis sur les tabourets à côté des levrettes blanches; il devait appeler les mignons couchés sur les sophas; il devait pénétrer dans le boudoir secret, sous ces rideaux qu'on eut dit frangés de colliers de bals ; il devait appeler de sa voix la plus douce et de sa voix la plus terrible; il devait tout découvrir, et l'édredon de cygne et le billet perdu, et l'écrin de cèdre, et la cassette d'acier, et le poignard d'argent, et le flacon de Benvenutto; il devait s'asseoir au pied des chapelles, des saintes niches du chemin; il devait tout montrer, tout apprendre, les heures et le bouquet, la prière et le sourire; il devait entourer tout cela de cette féerie chevaleresque et galante qui brille encore dans les contes ; il devait faire croire à l'esprit qui revient, à l'étoile qui est au ciel et au nuage qui passe sur l'étoile; il devait adopter tous les symboles, toutes les croyances, toutes les peines, tous les courages, toutes les témérités et toutes les faiblesses, enfin toute la foi et toute la superstition de ce temps-là, car de toutes ces choses, bonnes ou mauvaises, la poésie s'exhalait dans tout son parfum de fable, de mystère, de grandeur et d'étonnement. — Et, maintenant qu'il avait son époque toute choisie, époque embrassant à elle seule plusieurs règnes et plusieurs histoires, quel pays le drame allait-il choisir pour son théâtre? Tous les pays de l'Europe également; car ils étaient tous également poëtiques ; il avait l'Italie des Médicis, l'Angleterre d'Henri VIII et d'Anne de Boulen, la France de François 1.er et d'Henri III, l'Espagne de Charles-Quint; partout de grands noms et de belles cours, partout de beaux monuments! C'est Naples qui s'endort sous son ciel bleu; c'est Venise qui chante dans ses *gondoles*; c'est le damoisel au pied du donjon. C'est à l'envi Tolède qui s'égare sous

ses sycomores; Séville qui s'enfuit sur ses mules blanches ; Grenade qui danse la mantille au cou ; Madrid qui ramasse l'éventail au prado; c'est l'alcazar, c'est la cathédrale gothique; c'est le brigand pailleté; c'est le souvenir mauresque à l'ombre des orangers. Partout veille le génie de l'inspiration et des enchantements; tout vous paraît ombre ou fantôme dans ces pays-là, tant tout est magnifique, depuis l'Escurial jusqu'au Louvre, depuis l'Allambrah jusqu'à Florence, depuis Florence jusqu'à Padoue. C'est une terre d'amour et de colère; c'est la terre de Don Juan, où tombe tour à tour la pluie de soufre et la rosée de perles.

VICTOR HUGO. ALEXANDRE DUMAS. LE STYLE. LA MÉLANCOLIE. LA CROYANCE RELIGIEUSE.

II.

Ce ne sont plus des raisons, c'est une production qu'il nous faut. (DIDEROT.)

Tout fut donc ainsi résolu : l'école moderne effaçait de ses commandements les préceptes d'Aristote et de Boileau. Elle ne songea point à les remplacer et, vraiment, elle ne pouvait le faire, puisqu'elle prétendait que le poëte devait concevoir et exécuter selon son inspiration et son esprit, et non tracer une ligne commune autour des actions que nous heurtons dans des routes différentes, libres de toute entrave. Le drame ne se proposa qu'une seule chose : peindre d'après nature, laissant de côté les conventions, les principes, la pureté du crayon pour le véritable reflet de la forme et de la couleur. Il se proposait enfin d'être vrai et de faire des tableaux de mœurs et d'histoire à la façon de Dulaure, une espèce de confession générale, où les péchés se comptent rarement sur les grains du chapelet. — Avec cette bride abattue, ce laissez-aller, le drame change nécessairement, non-seulement avec chaque auteur, mais encore avec chaque pièce. De là cette difficulté que l'on éprouve, quand on veut juger la nouvelle école d'une façon générale. On se ressent de ce vague où elle s'est jetée, et l'on est obligé d'analyser ses œuvres une à une pour se former un jugement. L'espace me manque pour cette longue tâche. Je me contenterai de vous dire deux mots en courant des deux hommes qui ont seuls soutenu le système sous le rapport littéraire. Ces deux hommes sont Victor Hugo et Alexandre Dumas. Le pre-

mier, grand poëte, que l'on connaissait déjà par des vers frais comme les jasmins d'Orient où ils avaient été rêvés; l'autre, jeune homme plein d'énergie, né pour le drame et l'embrassant d'un seul coup-d'œil dans ses plus petits détails. Tous les deux fils de généraux et se ressentant de leur origine et de leur soleil de hasard. Victor Hugo, français et espagnol tout à la fois, était plus poëte, plus vigoureux de coloris; Dumas, avec un sang réchauffé au feu des deux mondes, avait plus de brûlante et sauvage passion. L'un avait le style, l'autre la pensée théâtrale, et si ces deux intelligences avaient pu se fondre en une seule, le drame eût débuté peut-être par un chef-d'œuvre.

Hernani donna parmi la jeunesse des écoles le signal d'un mouvement littéraire plein d'enthousiasme. Depuis longtemps on était fatigué de cette triste tragédie de l'empire, et tout le monde ne demandait pas mieux que de puiser à une source nouvelle faisant oublier d'un côté les vieilles routines, et de l'autre rajeunissant l'art. *Hernani* procédait d'une façon si extraordinaire, la scène était parfois si belle, la curiosité si attentive; il y avait, dans toute la marche de la pièce, une vigueur si inaccoutumée que, malgré la légère opposition des vieilles phalanges, le drame eut un beau succès. Il ne tint qu'au poëte qu'il fût encore plus beau. Par sa position, son arrivée au milieu de ce dégoût et de cette lassitude qui avaient gagné le parterre depuis tant d'années, Victor Hugo était à peu près sûr de son public; en abuser était donc une grande imprudence. Quand on crée un genre nouveau on doit ménager toutes les opinions et ne brusquer personne. La réforme doit se faire lentement pour qu'elle réussisse. Comme un jeune roi, il faut effacer le régne passé de toutes les mémoires, à force d'attention et de respect pour toutes les croyances, seraient-elles mauvaises. On ne doit pas dire : « je veux », mais on doit demander par des hardiesses dissimulées : « Voulez-vous ? » On doit pour ainsi dire faire débuter à de longs intervalles chacune de ses innovations. Victor Hugo agit tout autrement. Par un caprice inexplicable, car on ne peut donner d'autre nom à une extravagance à peine excusable chez un homme de génie, il avait semé à plaisir des taches de folie sur le noble manteau si bien émaillé de sa pensée. Par pure boutade il avait placé les trivialités les plus basses à côté du langage le plus passionné. C'était un grand tort, car c'était irriter le spectateur à dessein, c'était briser son émotion pour le faire rire de pitié. Le poëte enlevait à ses amis le droit de le

défendre, ce droit que l'on ne perd jamais dans les causes les plus désespérées. Sans toutes ces niaiseries préméditées, Hernani eut obtenu le plus légitime succès de notre époque. Un succès comme on n'en a pas vu depuis *Mérope*, ce magnifique succès où Voltaire, à la prière de tous, fut embrassé en loge découverte par M.me la maréchale de Villars. Rien ne fait disparaître le ridicule, a-t-on dit, avec beaucoup d'observation. Jetez le ridicule sur une belle chose, et le ridicule étouffera la belle chose, lui seul survivra, c'est ce qui arriva pour *Hernani*. C'était bien méchant de la part du public de ne prendre sur tant de belles pages que ce qu'il y avait de bouffon, mais c'était aussi bien indécent de la part du poëte de se déguiser en Tabarin. Le succès d'*Hernani* fut donc plus fatal qu'une défaite, parce qu'il donna le droit d'ironie à ceux qui ne connaissaient que les grelots de la pièce. C'est là une imprudence que Victor Hugo dut se reprocher, non pas comme une faute de goût seulement, mais comme une faute de politique.— Néanmoins, soit système bien arrêté, soit entêtement, il apporta les mêmes défauts dans ses autres drames, toujours il suspendit des toiles d'araignée à son salon ducal.—Tous les drames de Victor Hugo sont tracés sur le même modèle. Dans tous, il est facile de reconnaître les mêmes personnages changeant de sexe ou de nom. Toutes ses femmes qui implorent, qui prient ou qui menacent, ont la même humilité, la même foi, la même orgueil; toutes elles commencent et finissent de la même manière : elles emploient souvent jusques aux mêmes paroles. Si elles parlent à un roi, après lui avoir dit qu'il est un lâche, un tyran, elles le caressent, vantent son pouvoir, sa clémence, demandent pardon de leur emportement, et terminent presque toujours par : *mais je ne sais pas comment il faut vous parler moi!* la phrase est courte, ramassée, et la même idée fixe revient presque partout et glisse sous tous les mots qui semblent en apporter une nouvelle sur une image différente. un personnage presque indispensable pour Victor Hugo, c'est cette espèce d'espion et de muet qui s'appelle ici Homodei; là Gubetta, ailleurs d'un autre nom, et qui vient dire à chaque seigneur : « *Je vous connais, je sais ce qu'était votre père, je sais ce que vous avez fait hier, je sais ce que vous voulez faire aujourd'hui.* Cet homme connaît tout, il entre partout, il écoute partout, il ouvre et ferme toutes les portes, il passe au travers des gardes, fait trembler les duegnes, reçoit l'or des deux mains et est aussi nécessaire à l'intrigue que le bravo à la justice du conseil des dix, et la juive aux amours des cadines. Malgré cela, Victor Hugo est un génie d'invention, il

crée partout, même dans ses copies: c'est ainsi que faisait Raphaël.

Personne ne sait découvrir de plus belles scènes que Victor Hugo, personne aussi ne sait moins bien les préparer! chez lui, les belles scènes sont comme Marguerite d'Anjou dans la forêt, sans suite, mais plus royales et plus fortes par cela seul qu'elles sont abandonnées. Jules Janin prétend que, comme dramaturge, Victor Hugo est bien loin, mais bien loin de MM. Victor Ducange et Guilbert de Pixéricourt. Si, par drame, on entend seulement ce qui fait pleurer, et j'avoue que c'est là au moins la bonne moitié du drame, certes jamais Victor Hugo n'a rien fait d'aussi touchant que « *Il y a Seize ans.* » Mais, dans un drame, on considère aussi le style, et c'est là la grande puissance de Victor Hugo: voici le moment d'examiner les atteintes qu'il a portées au vers tragique. Après avoir tourné long-temps autour du vers, Victor Hugo avait découvert en lui une certaine harmonie, berceuse, qui finissait par devenir monotone. Un jour à la Comédie-Française, il s'aperçut que d'autres que lui faisaient cette réflexion. Il se dit donc: voilà un public qui ne comprend plus rien à la valeur d'une césure, à la chute d'un hémistiche, à la note riche et perlée d'une rime parfaite, au balancement du vers: le vers est perdu sans ressource, il faut le refaire pour ce parterre, qui ne veut plus entendre que pour voir, et non plus voir pour entendre. Et à peine rentré chez lui, il se repentit de toutes les jolies pièces qu'il avait coloriées en veillant sa mère malade, alors qu'il cachait sous son oreiller l'ode de *Moïse* qui devait remporter le prix des jeux floraux. Aussitôt il réduisit l'alexandrin à de la prose alignée. Il le coupa de mille façons différentes, le piqua de points, de virgules, d'interrogations, de phrases écartelées, allant à soubresauts, et de mots qui semblent s'appeler et se parler d'un vers à l'autre. Il plaça la rime en sentinelle perdue, et si fort penchée en avant, que l'on croit toujours qu'elle va tomber et voler en éclats. Il fit un vers bossu, contrefait et quelquefois un vers lardé de lazzis et de calembourgs comme en eût pu faire Scarron. De là vient que souvent, en lisant Victor Hugo, quelques classiques s'imaginent lire l'hexamètre de Jodelle, quand il lui prit fantaisie de doter notre langue de l'invention de Phémonoé. Que penser, je vous prie, d'un vers comme celui-ci:

Assieds-toi Cromwel! mets ton chapeau sur ta tête.

Encore est-ce là un vers sans hachures, sans monosyllabes déserteurs, sans enjambement. Victor Hugo se trompa, en pensant qu'on ne pouvait pas créer une poésie nouvelle avec les principes

de la vieille poésie. Je n'en veux d'autre exemple que Lamartine. Lamartine! voilà un poëte qui a compris qu'une poésie sans harmonie ressemble à une jeune fille qui a la voix fausse. Aussi, tout en enlevant au Parnasse le murmure antique de son bois sacré, il lui a prêté la plainte de la brise et la fraîcheur du soir.

Mais Victor Hugo, lui-même, a rendu un hommage tacite au culte qu'il profanait. Tous ses meilleurs morceaux sont restés fidèles à la tradition en dépit de lui-même. Lisez ses odes, lisez dans ses drames, tout ce qu'il a fait d'inspiration, et vous verrez un rhythme pur de toute hérésie. Sans doute, il n'est pas toujours sans défaut, mais ne dit-on pas les hermines blanches, bien qu'elles soient tachetées de noir? Si la critique du style de Victor Hugo est facile, qu'il est difficile de l'apprécier dignement! Comme c'est une chose belle à électriser l'imagination, comme il a donc une voix étendue ce style vibrant sur toutes les cordes, et donnant tous les sons de haut et de bas avec une égale plénitude. Ce style, c'est à la fois de la force, de la grace, de l'image; c'est le torrent qui se précipite, c'est l'eau qui coule, c'est le ruisseau qui chante. C'est un style, comme le diamant, plus on le creuse, plus il devient miroir. C'est une puissance qui va plutôt à l'imagination qu'au cœur. Partout, c'est un enthousiasme lyrique, c'est le vol sans contrainte. C'est l'ange qui prie, c'est l'enfer qui frémit. Ce style, c'est le despote qui s'empare de tout, chasse au loin tout ce qui lui est étranger, et veut régner dans lui-même. Rien ne l'épouvante, tant il est fort et hardi; il se dresse et se grandit sur les obstacles, Fier et entreprenant, c'est en vain que, dans ses courses au clocher il a eu l'expression tuée sous lui, toujours il a été en avant sans s'arrêter pour compter ses morts. Il est si riche, qu'il a vingt vêtements de pourpre pour une seule idée, idée qu'il semble changer lors même qu'il veut la reproduire. Ce style, il a tout voulu aborder, ode, méditation, drame et roman, et partout il a pu dire le mot de César : *J'ai vaincu.* Il a été enfant ou vieillard, tombe ou berceau, jeune fille ou jeune femme, courtisan ou montagnard, et il a su parler toutes les langues, moduler tous les soupirs, se faire petit et grand, comme il a voulu; mais, surtout, ce qui est remarquable dans ce style, c'est la pensée, phare toujours allumé sur sa tour d'albâtre, ou sur son banc de sable. La pensée qui l'éclaire sur toutes les faces, et qui est si belle et si sublime, qu'on se demande, en vérité, si le style fut fait pour la pensée, ou la pensée pour le style. Aussi il faut le voir ce style dans sa colère, dans son

indignation, dans ses rugissements; il faut voir comme il se promène à grands pas, comme il brandit sa jeune épée, comme il montre ses cheveux blancs! Il faut voir aussi comme il devient plein d'amour et de confiance quand une main tremblante caresse ses cheveux! Alors, c'est une suavité, une timidité, une faiblesse de seize ans; tout sourit et la parole et le regard, tout est naïf. C'est une fraîcheur tout étoilée, c'est un entretien plein de crainte trompeuse et de bonheur surpris. Oh! alors, c'est le faucon royal qui se pose comme une colombe sur l'épaule de sa châtelaine. Cependant, il faut le dire, quand le poëte a manqué de respect à son style, le style a abandonné le poëte, il n'a pas voulu protéger les trivialités capricieuses de son maître, et il s'est retiré lorsqu'à la place des tentes d'Asie on lui donnait à soutenir la couververture de Sancho. — Enseignement remarquable dont on aurait dû profiter. Mais, hélas! souvent la puissance crée elle-même sa faiblesse; souvent le cavalier s'entrave dans ses éperons. Victor Hugo! que n'avez-vous eu moins de génie et plus d'esprit!

Autant Victor Hugo avait été un novateur téméraire et intraitable, autant Alexandre Dumas voulut être un novateur hardi et prudent. Chaque fois qu'il crut dans l'intérêt de l'art de blesser le public, il le blessa, mais avec des ménagements dont le public lui sut gré à son tour. Alexandre Dumas débuta au théâtre par *Henri III*. C'est un drame sans unité, mais comment conserver l'unité au milieu de tous ces personnages que l'on est forcé de faire agir dans sa pièce. Puis, c'est une chose si difficile un bon drame historique! Avons-nous même une seule pièce vraiment historique? Où est celle qui ne ment pas au moins une ou deux fois par acte? Les anciens, eux-mêmes, bien qu'ils prissent les masques des personnages, ne pouvaient donner, un instant au moins, l'illusion de la vérité. Or, ce qui frappe dans le drame de Dumas, c'est cette exactitude historique qui est si peu souvent en défaut. Certainement, tout le monde sait bien que le comte de Saint-Mégrain ne fut pas étranglé chez le duc de Guise, mais on sait qu'il fut assassiné par les ordres du chef de la ligue. On sait que le duc soupçonnait sa femme d'une intrigue avec le *petit Bordelais;* on sait aussi que s'il ne la força pas à écrire à son amant, il lui présenta un jour un flacon d'opium, lui faisant croire que c'était du poison, et qu'il fallait se préparer à la mort: c'était une plaisanterie, mais la plaisanterie d'un mari jaloux. — Dumas n'a donc trompé la chronique qu'une seule fois, tout le reste de son drame a été, ou a pu être, sans

que la science la plus scrupuleuse en soit alarmée. Les caractères de Catherine, d'Henri III, du duc, du jeune comte, et surtout de cette jeune femme, cette belle duchesse, sont tracés d'une façon merveilleuse. — Toutes les scènes ont une couleur locale : celle qui se passe chez Ruggieri est pleine de vérité et de finesse dans les moindres détails. La peinture de cette cour élégante, paresseuse et courtisane, est charmante ; tout, jusqu'à Joyeuse appelant son page, pour ramasser son bilboquet, tout a été saisi avec infiniment de tact et d'esprit. Le tableau du conseil est d'une belle et noble sévérité et enchâssé dans l'œuvre avec beaucoup d'adresse. Cet appartement de la duchesse de Guise, où s'égarent les vers de Ronsard, et les *dames* de M. de Brantôme, où court Arthur l'espiègle et joyeux enfant, qui aime tant sa jeune marraine, ces disputes avec Madame de Cossé sur son âge, ces distractions de sa belle maîtresse, cette bonne et douce parole de la duchesse pour mettre la paix, cette indiscrétion de tabouret qu'elle se ménage avec Arthur, son air souffrant, sa passion malheureuse, toutes ces choses sont bien ombrées. Et quand le duc entre, quand la duchesse qui tremble cherche à se rattacher à tout, même à Arthur : « Pourquoi renvoyer cet enfant, Monseigneur. » Toute cette peur d'une femme qui redoute une explication est amenée d'une manière pleine d'art et de science du cœur humain. Pour la scène qui suit, c'est une des plus belles que je connaisse au théâtre. — Plus loin, la prédiction de Ruggieri, le départ de Saint-Mégrain, malgré les présages du ciel et les avertissements de son domestique, ce souvenir laissé pour sa mère, s'il ne revient pas, baignent l'âme de tristesse en la préparant à cet horrible dernier acte, que l'on n'ose pas regarder, tant il est rempli de terreur et de pitié ! Il ne manque à Henri III, outre l'unité, que d'être écrit en vers ; le vers, c'est le bronze de la littérature. Malheureusement, le style y est bien peu de chose. C'est le commencement de ce style artificiel, de ce style d'oppositions continuelles : style plaqué au hasard sur la pensée pleine d'images, de grâces et de vigueur ; mais style de surface, de reflet, style qui fait mirage, qui trompe et qui est sans fond, qui n'est pas un style. Voilà qui surprendra bien des personnes qui croient au style d'Alexandre Dumas, comme au génie de M. de Balzac. Moi aussi, quand Gustave Planche, un de nos meilleurs critiques, sans contredit, soutint qu'Alexandre Dumas n'avait pas de style, je pensai qu'il ne l'avait pas lu. Je me pris à l'étudier, et je vis à mon tour que c'était un style tout-à-fait factice. Dans *Henri III*, il n'a pas encore choisi son encre ; il ne s'est pas fait encore cette phraséologie de *Cathe-*

rine Howard et d'*Angèle*; il n'est pas long de descriptions, il ne s'amuse pas à festonner de jolies pages de soie teintes. Il prend presque ses lignes à l'histoire; il a quelques expressions d'Anquetil à peine déguisées. Alexandre Dumas est l'homme des impressions, il les jette comme elles lui viennent; mais il ne sait pas les broyer, les mêler dans un *ciel* commun. De là vient que sa tapisserie est brillante comme sous un rayon de soleil; mais, vue de près, elle paraît faite de pièces et de morceaux. Ce n'est pas une toile dessinée, c'est une mosaïque de petits cailloux de toutes les couleurs, admirablement bien travaillés et surtout opposés à merveille. Il n'a pas cette sève qui court dans les veines de la phrase et qui la nourrit comme une branche commune où s'étoilent à la fois le verbe et l'adjectif. Il n'a pas ce fil invisible qui assemble les mots comme les pierres d'un collier. Chez lui, ses mots ne forment jamais la chaîne, ils se placent en face chacun de son côté, et c'est tout. Alexandre Dumas n'a pas, pour tout dire, ce don naturel qui sait prêter à chaque ligne un air de famille, appareille les expressions et en compose un jeu complet, manœuvrant sur l'échiquier. Il n'a pas cette tunique transparente faite toujours du même tissu, mais changeant de forme et de couleur avec l'idée dont elle est le vêtement docile. Cela n'ôte pas à Alexandre Dumas la force et l'énergie de ses pensées; pour les rendre, il se fie à l'impétuosité de son caractère, jamais à sa plume. Mais où Dumas me paraît inimitable, c'est dans le drame proprement dit, dans la contexture, dans la conduite d'une action. Maître de son intrigue, comme l'était Beaumarchais, il n'y a personne que l'on puisse lui comparer pour la charpente de sa pièce. Il la bâtit si facilement, d'une manière à la fois si hardie, si solide, si bien découpée, si bien jointe dans tous ses plus petits ressorts, chaque événement est si bien amené, la curiosité et l'intérêt si bien ménagés, que même dans les pièces où il pèche contre l'unité, on a peine à s'en apercevoir. Tous les défauts sont cachés sous les ruses de la lime et du compas. Dumas ne se sert jamais des longues tirades et des descriptions, que pour mettre son œuvre en route ou reposer l'auditeur fatigué d'émotion: il est long, quand il peut l'être sans danger, mais personne ne sait mieux brûler les planches, comme on dit en termes de coulisse, quand il faut que la phrase soit rapide, saccadée pour qu'elle se comprenne en tremblant. — Ce qui prouvera mieux que toutes les paroles le talent de Dumas, c'est que, parmi tous ses drames, et ils sont nombreux, il n'en est pas un que l'on puisse laisser, quand on l'a commencé. Tous ils joignent le mérite de la

lecture au grand mérite de la scène. Dumas peint à merveille les passions, cela va à sa tête, à son organisation africaine, à son imagination de feu. L'ambition, l'amour, la vengeance, l'égoïsme, il a tout abordé, même le préjugé, ce qu'il y a de plus difficile à mettre en scène. Plus courageux, et moins poëte que Victor Hugo, il n'a pas craint de s'attaquer à notre société bourgeoise. C'est ainsi qu'il a fait *Thérésa*, *Angèle*, pour répondre à ceux qui demandaient de l'actualité. Et comme on demandait encore de l'actualité, il donna *Antony*, son chef-d'œuvre, le dernier mot du drame moderne; seulement, il froissa toutes les opinions reçues; et, de fait, il pouvait bien traiter ainsi un public auquel il était venu d'une façon si obéissante pour un réformateur. C'est un beau drame *Antony!* pesez ses ressources, vous avez tout ce qu'il faut pour une mauvaise pièce. Les accidents en sont vulgaires comme ceux d'un vaudeville, rien n'y manque, pas même le portrait fait de souvenir. Tous les événements arrivent d'une voiture qui est emportée par des chevaux et qu'un homme arrête. Moyen usé, s'il en fut jamais. A proprement parler, le drame n'a pas d'exposition, et cependant, à la première scène, tout vous a été expliqué, ou plutôt vous avez tout deviné. Ce drame enfin, le plus rapide que je connaisse, se passe presque tout entier dans des causeries de salon et dans des tête-à-tête; ces deux échecs des pièces de théâtre devant un parterre qui crie sans cesse: *Marche, marche!* Eh bien! dans *Antony* les situations sont si dramatiques, il y a tant de malheur, d'inquiétude, de douloureuse attente, qu'on craint de perdre un seul mot et que l'action arrive ainsi à sa fin, sans que l'âme ait eu le temps de se reposer, de s'interroger et de se comprendre. Et cependant là, il n'y a rien du charlatanisme scénique: des décors, il n'y en a pas; des costumes, il n'y en a pas; des acteurs, on n'en voit que deux. Dans ce drame, il n'y a que ce qui devrait être dans tous les drames: de la passion, toujours de la passion, rien que de la passion.

Avec Victor Hugo et Alexandre Dumas, le drame avait de grandes sources de beautés. Cependant il ne satisfait pas complétement, il lui manque quelque chose qu'on ne s'explique pas, mais que l'on conçoit à merveille à travers ses effets de scène. Je ne sais, si j'ai rencontré juste, mais il me semble que ce qui manque au drame moderne, c'est le *cœur*, c'est la *mélancolie*, c'est la *croyance religieuse*. Partout où le *cœur* est sur le point de se faire jour, de paraître dans tout l'élan ou l'expansion de sa sensibilité, la poésie le voile sous ses plis, elle est trop coquette pour se sacrifier; ce qu'elle

veut avant tout, c'est la grace qui pose, et comme les femmes du monde, elle étouffe ses soupirs les plus vrais sous la moire de sa ceinture. La poésie doit accompagner le cœur comme une régente l'enfant-roi, elle ne doit pas le cacher sous son manteau, mais au contraire l'élever devant le peuple au-dessus de sa tête : elle n'est placée auprès de cet espoir couronné que pour l'habiller de ses mains et le conduire au trône où lui seul peut régner. Il ne lui est pas permis de l'exiler. — Si le poëte n'avait pas décrété cette brillante usurpation, s'il avait laissé aller le cœur au courant de ses peines et de ses chagrins, s'il n'avait pas enlevé à la nature le négligé de son abandon, il fût entré plus avant dans l'âme. C'est toujours là que le génie s'adresse, c'est à cette immortalité qu'il dérobe la sienne; malheureusement, la parole simple du cœur ne s'apprend pas dans la rhétorique, elle vient toute seule, sans qu'on la demande. Qui veut la chercher l'épouvante; la poursuivre, c'est la perdre. Du cœur naît la *mélancolie;* et le drame, manquant de l'un, devait manquer de l'autre; la mélancolie est pourtant indispensable à son succès. Au théâtre, la passion n'est pas toujours le pied sur l'échelle de soie, la main sur le poignard, il y a des instants de repos où elle tombe de lassitude, où l'action paraît mourir dans le sommeil, c'est là le moment où la mélancolie est nécessaire, et où rien ne peut la remplacer. La foule, déjà émue de ce qui s'est passé, fatiguée elle aussi, a besoin elle aussi d'un peu de calme; mais pendant cet assoupissement, il faut l'entretenir dans sa tristesse, pour que son émotion ne soit pas évanouie au réveil. Il faut la bercer dans sa douleur et sa souffrance, c'est là ce que fait la mélancolie, par son chant plaintif et malheureux. Le secret de la mélancolie est encore un secret presque insaisissable, c'est la teinte pâle du tableau, son coucher de soleil. La confidence est peut-être le plus sûr moyen de l'obtenir. Je n'entends pas cette confidence obligée de la tragédie, j'entends la confidence naturelle à toute affliction. La confidence qu'une bonté prévoyante place près d'une sœur ou d'une amie. Avec la confidence vous avez cet entretien à voix basse, cet entretien de larmes consolées où l'on parle du bonheur envolé, entretien où le public prend sa part d'intérêt, quand il a pris sa part de douleur. Il est une autre confidence plus mélancolique encore, plus sainte, plus pure; une confidence solitaire, la confidence muette du prie-dieu, la confidence religieuse qui n'abandonne jamais, qui vous suit dans le désert et dans le tourbillon du monde, qui vous visite dans la prison, dans le danger ou l'infortune, et qui vous envoie partout son bon ange pour vous répéter : veillez et priez,

ayez foi, et vous serez secouru. Cette confidence pourrait se produire au théâtre par un monologue, pieux langage de la pensée secrète, tête à tête où l'on est seul en étant deux ! Voilà encore ce que le drame a oublié : la religion, la pensée d'avenir. Il ne s'est pas souvenu que les anciens chevaliers portaient en croix la garde de leur épée; c'est à peine s'il a fait du crucifix un bijou d'oratoire, et de l'oratoire l'antichambre de l'échafaud. C'est à peine s'il a renfermé son matérialisme sous les sépulcres blanchis dont parle l'Evangile. — Voyez ses pauvres femmes, elles n'ont de croyance que dans leur amour, aussi comme elles sont désespérées et malheureuses ! elles ne savent à qui adresser leur prière, et leur prière se tourne vers le ciel sans s'y reconnaître ! elles se jettent aux pieds de leurs bourreaux tant elles ont besoin de tomber à genoux ! — Le *cœur*, la *mélancolie* et la *religion* sont une seule et même chose, une trinité qui ne se sépare jamais. C'est en vain que le drame prétend qu'on peut les remplacer. Dans toutes ses œuvres, il s'est donné un bien triste démenti. Jamais aucun genre encore n'avait été aussi embarrassé de ses heures de repos. Il a essayé de tout pour les charmer et tout a tourné contre lui. Il a inventé l'intermède des grotesques comme au Cirque Olympique, il a créé des hors-d'œuvre, des entr'actes de salon, de la comédie bourgeoise, et partout il a manqué son but. Le public distrait un instant par un rire de baladin ou une scène étrangère, ne pouvait plus retrouver son émotion où il l'avait laissée : le drame perdait ainsi tous ses premiers triomphes : c'était toute une pièce nouvelle à recommencer, toute une pitié nouvelle à demander; car nous n'avons pas le lacrymatoire des anciens pour laisser et reprendre ainsi nos larmes à volonté. La comédie sévère de Térence n'eût pas même réussi dans cette circonstance, parce que, quand l'homme pleure, il veut bien qu'on le balance doucement dans son affliction, mais il ne veut pas qu'on dédaigne sa douleur en ne lui en parlant pas, ou qu'on l'insulte en jetant la joie sur son deuil. Victor Hugo et Dumas auraient dû se rappeler que les tréteaux et le sopha n'ont jamais remplacé l'autel. Que le drame ait donc un peu plus de foi et de croyance, et il aura encore plus de poésie. Que ses pleurs tombent sur la terre, mais comme la rosée pour remonter au ciel. Qu'il ait cette religion et cette mélancolie qui ont sauvé *Kitty Bel*. Qu'il ait le cœur qui a sauvé *Marie*, la jeune fille de Bretagne, et son intérêt prendra moins souvent le nom de curiosité. Alors le drame, élevé sur ce mot du poëte « qui a aimé, a souffert » se fermera sur cette sentence d'Young : Ne t'appuie pas sur les biens de la terre, ils sont plus frêles que les roseaux.

III.

LE NATUREL. LES PASSIONS. LA MORALE. LE LAID. LE PLAGIAT. L'AVENIR DU DRAME.

> « Au théâtre, c'est la raison relative qui est
> » celle du drame, et quand nous le jugeons,
> » c'est la raison propre à chaque personne qui
> » doit devenir la nôtre. » LA HARPE.

J'ai expliqué à ma manière le fort et le faible du drame moderne; je l'ai vu, non pas comme une œuvre achevée, mais comme une œuvre qui peut aller à bien, si l'on veut profiter des leçons du passé, des avis du présent pour ses songes à venir. Je vous demanderai maintenant la permission d'examiner un à un les reproches qui furent adressés à la nouvelle école. On commença par l'accuser d'avoir manqué au naturel : c'est bien là, sans contredit, le dernier blâme qui aurait dû lui arriver; car c'est le naturel qui a failli perdre le drame moderne. Tous ses défauts viennent de l'amour de la vérité. C'est cet amour de la vérité poussé jusques à l'extrême qui l'a porté à déshabiller publiquement les noms les plus sacrés comme les plus grands dans l'histoire. Ici, la vérité fut un grand tort ; car je ne vois pas pourquoi nous irions, souillant la cendre des morts, montrer les taches d'une pourpre éclatante que nos pères nous ont transmise trempée de leur sang et de leur courage. Je ne vois pas pourquoi nous irions chercher le revers d'une page glorieuse, quand la page est là sous les yeux et l'admiration de tout le monde. Le poëte n'aurait pas dû oublier que quiconque a fait de grandes choses peut se faire pardonner beaucoup de faiblesses. La cape de Marignan était assez bien déployée sur elle-même pour cacher la duchesse d'Etampes. Les éperons de François 1.er sonnaient assez haut sur les dalles du Louvre, pour qu'on n'entendît pas dans le corridor le pied furtif de Diane de Poitiers. — Et cependant, si le poëte nous représente l'amant de la belle Féronnière aux pieds de Blanche ou de Maguelone, nous ne pourrons pas dire que ce n'est pas naturel, parce que la présomption est dans l'histoire. Mais, à défaut du recours vers l'histoire, nous aurons le recours vers cette pudeur instinctive qui n'abandonne jamais le public et lui fait jeter le manteau de Japhet sur la royauté endormie. Le public a un jugement si droit chaque fois que l'on veut tou-

cher à ses souvenirs, ses purs titres de noblesse, il comprend si bien qu'il se commet devant lui une lâcheté sacrilége que les injures jetées dans le *Roi s'amuse*, et *Ango de Dieppe*, n'ont pas enlevé au roi chevalier, un fleuron de sa couronne. A l'heure même où on inventait les bassesses, pour lui, le peuple qui avait retenu de l'histoire de son pays autre chose que les secrets de boudoir et les rendez-vous de carrefour, le peuple se rappelait la glorieuse défaite de Pavie. Il se rappelait cette longue captivité à Madrid. Il se rappelait François I.er pleurant comme une mère en bénissant sur la route d'Espagne le Dauphin et le duc d'Orléans : pauvres enfants dont le plus âgé avait à peine dix ans ! A la vue de cette grande infortune de père et de roi, le peuple lui rendit ses nobles paroles : *Tout est perdu fors l'honneur*. Dans cette circonstance, ce fut le peuple qui se souvint de ses devoirs, ce fut le poëte qui les oublia.

Et cette trivialité, dont je vous parlais tout-à-l'heure, qui a fait tant de mal au drame et qu'il était si facile d'éviter, cette trivialité est dans la nature. — Il n'est pas d'esprit si délicat qui n'ait son instant d'oubli, de lourde paresse et de sommeil. Cherchez parmi les intelligences les plus élégantes et les plus nobles, et toujours vous surprendrez quelque trivialité. Pas une seule imagination qui puisse se garantir de cette triste folie. Dans les cours, dans les salons, partout vous la verrez. Au moyen-âge, où papillonnaient les jeunes cavaliers, et les paroles brodées, il arrivait souvent qu'à côté d'un mot tout galant, tout parfumé, venait se placer une légèreté qui faisait les belles dames se cacher sous leur bouquet. Pensez ce que devait être une causerie qui forçait, par exemple, la cour d'Henri III à baisser les yeux, sinon à rougir ! vous la figurez-vous bien la cour d'Henri III ! Cette cour où se pavanaient la dame de Sauve, qui trompait tout le monde sous des semblants d'amour, Renée de Rieux, cette femme perdue, insultant la reine jusque dans son alcôve ; Marguerite, cette folle reine moitié sensualiste, moitié spiritualiste, et la duchesse de Nevers, cette énergique passion dont l'amour brisait le cœur. Eh bien ! suivez la cour de France jusqu'à Louis XV, jusqu'aux époques où elle fut la première de toutes les cours par les graces de son esprit et les séductions de ses manières, toujours vous vous heurterez à la trivialité ; sans remonter plus haut, vous l'avez auprès d'Henri IV dans ses querelles de jalousie avec Gabrielle, avec M.lle d'Entragues ; vous l'avez dans leurs confidences épistolaires, où leur pensée passe sans voile et décolletée ; vous l'avez enfin jusque dans le juron favori du roi. — Louis XIII, qui aimait les femmes pour leurs pensées,

comme les anges pour leurs prières, Louis XIII ne faisait pas toujours de la petite science de collége avec Marie Touchet, et quand le cardinal l'avait impatienté, il oubliait souvent et ses leçons de la veille, et sa couronne de France. Louis XIV, qui marchait parfois la cravache à la main, s'emportait ou plaisantait d'une façon peu réfléchie avec ses seigneurs et ses courtisans, et il lui fallait souvent, pour qu'il reprît sa noble dignité, les belles allées de Versailles, et les yeux bleus de Lavallière. — Sous ce régne, qu'on a nommé le régne du bon ton et de l'élégance, que de trivialités de langage parmi les femmes les plus spirituelles, les plus délicates, et les plus aimantes! Je lisais hier des vers de M.me de Montespan, où, à travers mille choses charmantes, il y a des détails de style en déshabillé.

M.me de Sévigné, qui avait l'esprit dans le cœur, qui écrivait pour causer, et qui causait dans sa chambre comme au petit lever de la reine; M.me de Sévigné qui, dans son genre, sera toujours notre premier écrivain, ainsi que l'a dit Mirabeau, quand il la jugeait si bien dans sa prison du château d'If, M.me de Sévigné est triviale par instant. Faut-il en conclure que M.me de Sévigné était une femme sans goût? non vraiment, et cela ne nous empêchera pas de la regarder comme un modèle de noblesse, et de répéter avec le comte de Larivière: *Quand on a lu une lettre de M.me de Sévigné, on sent quelque peine, parce qu'on en a une de moins à lire.* Il est vrai de dire aussi que les femmes mettent toujours un peu de leur charme de coquetterie au mot le plus obscur; si elles ramassent l'épingle dans la rue, elles la ramassent avec des gants brodés: la trivialité n'est chez elle que le peignoir de leur esprit, comme réveillé en sursaut, ou surpris trop matin. — Si nous venons à la cour de Louis XV: que de trivialités à recueillir, jusques sur les roses de Trianon! C'est là que nous verrons M.me de Pompadour, et la Dubarry, cette gentille modiste de la rue de la Ferronnerie, cette petite Jeannette, comme l'appelait son beau-frère dans ses moments de belle humeur. — Vous savez les conversations de cette espiègle maîtresse, quand le roi lui faisait son café, ou quand ils riaient ensemble des mots échappés au dépit de M. de Choiseuil dans sa retraite. — Je n'ai pas voulu vous parler de la régence, parce qu'on ne peut pas donner le nom de trivialité au dévergondage éhonté, et que l'on serait fort embarrassé pour juger poliment et la marquise de Sabran et M.me de Parabère, et la duchesse de Berry, et tant d'autres, qui firent de la cour de France une cour qui n'avait pour excuse ni le cœur ni la jeunesse. Ainsi, sans nous arrêter à Triboulet, à L'Angely, à Tiberio Fiurilli, à Roquelaure, aux

bouffons, aux nains ou aux gentilshommes effrontés, concluons que la trivialité est partout, parce que partout est la faiblesse, parce que la trivialité vient presque toujours d'un de nos talents forcés, parce qu'elle est à l'esprit ce que la grimace est au sourire; et souvent il arrive aux jolies femmes de les confondre, faute de se regarder au miroir. C'est ce défaut d'observation qui a jeté un peu de trivialité dans Corneille, dans Rousseau, dans Voltaire, dans Janin, même dans Georges Sand, cette sévère imagination, chez toutes les intelligences les plus opposée de pensées, d'éducation et de style.

Ainsi, encore une fois, en voyant le trivial descendu sur la scène, le public ne devait pas dire : cela n'est pas naturel; mais il devait demander au contraire de quel droit le théâtre qui annoblit tout, qui agrandit tout, se prenait à humilier et à rappetisser ce qu'il avait connu noble et grand; le public n'aurait pas du dire: cela est faux, parce que la vérité et la fausseté ne font rien à la décence; mais il aurait pu se plaindre de ce qu'on lui donnait, non pas la vérité toute nue qu'il souffre quelquefois, mais la vérité en haillons et en veste d'arlequin : la vérité ne doit déchirer ses habits qu'au moment de sa douleur. — Le public aurait dû imiter ce prince qui répondit à un gentilhomme qui avait prononcé un mot trop libre devant sa jeune femme : « Monsieur, sans vous, Madame aurait toujours ignoré que ce mot-là était français. » — Le mot était dans le dictionnaire comme la trivialité dans l'histoire; mais il est de ces choses qu'on doit laisser ensevelies.

Pour soutenir que le drame n'était pas naturel, on a parlé aussi d'événements tellement bizarres, qu'il était impossible d'en deviner le dénouement. Pour que cet argument fût susceptible de discussion, il faudrait d'abord que nous eussions la prévision exacte de tout ce qui doit se passer. Or, je vous demande combien grande est notre ignorance sur les accidents de la vie, combien faible est notre pensée pour aller au-devant du lendemain. Que de fois nous avons dit : « cela ne peut pas arriver, » et cependant cela est arrivé sans notre ordre, et tout arrive ainsi chaque jour malgré les calculs de nos petits jugements et de nos étroites suppositions. — Il en est de même des caractères qui ne sont pas soutenus : quels sont les caractères soutenus dans le monde? Quel est l'homme qui tire dans toutes ses actions une conséquence de ses principes? — Bien peu, je vous jure; réfléchissez, et vous verrez combien de fois vous avez pensé : comment M. *** a fait cela! de sa part je le croyais impossible! — Pour les caractères, le drame a vraiment joué de

malheur ; car quand il a voulu les soutenir, chacun de s'écrier aussitôt qu'il était hors du bon sens qu'un homme marchât ainsi pendant si long-temps avec l'esprit tendu vers le même amour et la même religion.—On a dit encore au drame : votre héros ne doit pas éprouver telle sensation dans telle situation, comme si les sensations ne changeaient pas avec tous les hommes. — Suivez deux voyageurs égarés dans les catacombes, courant le même danger, et vous verrez que malgré cette position toute semblable, ils pensent et agissent d'une manière toute différente. D'ailleurs, on ne doit jamais discuter d'une situation dans laquelle on ne s'est pas trouvé, parce qu'on court le risque de se tromper. — Ne jugez qu'après l'épreuve : et après l'épreuve, soyez timide dans votre jugement. — On disait que Léandre n'avait jamais pu traverser le détroit de Sestos pour aller voir sa belle prêtresse ; lord Byron voulut s'en assurer, et il le traversa à la nage et rendit la vérité à ce qu'on regardait jusqu'alors comme une aimable fiction.

Je ne sais pas si cela tient à l'idée fixe de notre faiblesse, mais nous sommes toujours prêts à jeter le mot impossible sur les plus petites difficultés. Cependant, l'impossible est presque toujours battu : dans les paris, c'est presque toujours celui que chacun croit devoir perdre qui gagne, et souvent sans fatigue et sans peine. Presque toujours, quand une forte et jeune volonté s'est présentée pour combattre le mot impossible, elle l'a vaincu. Rappelez-vous seulement le baron Frazer, et tout récemment encore M. Duchaffaud. Malgré ses défaites, l'impossible ne perdra pas un seul de ses croyants. Dites que vous avez vu un enfant tomber du haut du clocher de Strasbourg sans se faire aucun mal, tout le monde rira, et cependant cela est arrivé.

D'où vient que l'on s'est ainsi trompé à l'égard du drame, qu'on lui a reproché de n'être pas naturel, lorsqu'il l'était d'une façon trop brutale. Cela vient de deux motifs : pour ce qui appartient à l'histoire par les mœurs et les habitudes, on l'ignorait complétement ; pour ce qui est du théâtre, on s'était laissé prendre à l'illusion du naturel. Au théâtre, il n'y a qu'un naturel de convention ; par conséquent le vrai naturel ne devait pas lui ressembler ; d'où l'on a conclu que le vrai naturel était faux, sans se donner la peine de pousser plus loin l'observation. — Qui dit *art*, dit nécessairement ce qui est étudié, travaillé, par conséquent ce qui est diamétralement opposé à ce qui marche comme le sort le guide, au naturel. Nous allons voir qu'au théâtre ce mot est merveilleusement

bien appliqué. En effet, qu'y a-t-il de naturel sur la scène ? Rien, tout est faux, seulement avec un peu de perspective, le fard ne paraît pas. Est-ce l'*a-parte* qui est naturel ? Le monologue? Sur cette terre d'une soirée, tout le monde, les niais mêmes, parlent sans se répéter une seule fois; tous, ils colorent à merveille leurs conversations. Les soubrettes y donnent des leçons de grammaire et de prosodie ; elles déclament et elles arrondissent leurs périodes comme des académiciens. On ne pardonnerait pas aux précieuses ridicules ce que dit une ingénue, tant la pauvre enfant est forcée de mettre partout de la mignardise et de laisser son accent tomber en arrêt devant chaque virgule. Que dirait-on dans un salon d'une femme qui appuierait avec prétention sur chaque parole, changerait de ton et de sourire à chaque mot, et ferait de la causerie mouchetée en coulisse et en tapinois ? — Les femmes d'esprit et les femmes élégantes ne sont pas monotones, mais elles n'ont pas non plus cette épinglette dorée qui se pique à chaque adjectif; leur conversation est moirée, pailletée, mais ce n'est pas un arc-en-ciel. La causerie doit être calme et chatoyante comme la lumière du salon, et non pas étoilée comme un feu d'artifice.—Quand j'étais écolier, j'ai vu quelquefois, dans une maison qui m'est bien chère, une femme d'un merveilleux esprit et d'une beauté charmante: long-temps elle avait été la première à la cour pour sa grace touchante et sans prétention; certes, cette femme-là ne parlait pas comme les autres femmes ; ses intonations se trouvaient senties à merveille, tout naturellement, sans qu'elle eût pris la peine de les noter d'avance : c'était bien mieux qu'au théâtre. Mais que cette simplicité était loin de l'afféterie et du marivaudage de nos comédiennes ! — Tout ce qui est magnifique au théâtre est ridicule dans le monde. Dans le monde, on ne se permettra jamais une description, même prosaïque ; au théâtre, c'est le plus noble champ ouvert au style et à l'imagination. Ainsi, de tout. le naturel du théâtre ressemble au vrai naturel comme l'eau de Cologne à l'eau de baptême. Au théâtre, je ne connais qu'une seule chose naturelle, c'est Bouffé. Aussi comme on doit crier au sacrilége et à l'absurde, quand un peu de vérité entre dans ce palais de mensonge et de fiction ! Le théâtre est la cour du peuple, il veut bien y admettre le vrai, mais à condition que le vrai s'il ne veut pas se vêtir en courtisan, se présentera au moins en *habit habillé*.

Au théâtre, on ne doit chercher que le naturel idéal, le naturel qu'on admire dans les statues de l'Apollon du Belvédère et de la Vénus de Médicis. Et les artistes font bien de sculpter cette vérité imaginaire; car l'art doit tendre au beau

et à la perfection rêvée, et je le répète encore, le drame moderne eût été plus naturel selon l'art, s'il l'avait été moins selon observation.

Toujours, en prétendant que le drame moderne était faux, on en est venu à nous répéter, que ses passions trop échevelées n'étaient d'aucun pays, ni d'aucune époque. D'abord, je demanderai s'il nous est bien permis à nous, hommes calmes et froids, de juger la passion. La passion, cette sublime folie qui échappe au raisonnement, comme l'esprit aux barreaux de la prison. Nous ne concevons plus rien en amour, et nous voulons discuter de l'amour; nous ne comprenons rien à ce qui voltige dans l'air, sans autre volonté que le caprice, sans autre but que le parfum, et nous voulons expliquer le vol de l'oiseau et l'inconstance du papillon! — Quand nous pourrons mesurer la passion à notre jugement, la passion aura ses limites, ses règles; et quand elle sera réglée entre deux rives, elle coulera à flot paisible, elle ne sera plus la passion. — Mais pourquoi vouloir toujours avoir le dernier mot de tout? pourquoi vouloir porter sa vue au-delà de son horizon? il est certaines choses impossibles, et jamais on n'a sondé l'Océan dans les tempêtes. Puisque la raison ne peut pas juger la passion, comment la raison du poëte a-t-elle pu l'écrire? le poëte n'a pas écrit avec sa raison, il a écrit avec son imagination, et son imagination pouvait saisir la passion; car, selon le mot de Montaigne, l'imagination est *la folle* du logis. Prouvons donc, pour les incrédules, la passion comme on prouve la folie, c'est-à-dire par des faits. Ici j'arrive tout naturellement aux crimes, de la cause à l'effet, c'est là encore une des graves accusations adressées au drame: on a prétendu qu'il avait inventé tous les forfaits de ses œuvres: à ceux qui pensent ainsi il n'y a vraiment qu'une seule parole à répondre: prenez l'histoire.—Lisez l'article Borgia, et vous me direz si les crimes de Lucrèce ont été imaginés à plaisir; lisez l'article de Marguerite de Bourgogne, et vous verrez que la rumeur populaire, c'est de l'histoire, quand l'histoire manque, l'accusait de faire des orgies à la tour de Nesle avec sa sœur Blanche. Vous verrez aussi, que chaque matin on reconnaissait au pied de la tour les cadavres de seigneurs jeunes et beaux. Enfin, si ces crimes-là ne sont pas bien prouvés, il en est d'autres que Marguerite ne put nier et pour lesquels Louis-le-Hutin la fit renfermer dans le château Gaillard d'Andelys, où il ordonna de l'étrangler avec un drap de lin, en signe de ses infidélités. C'est de l'histoire. — Si vous soutenez que jamais femmes ne furent corrompues, à ce point là-feuilletez encore l'histoire. Cherchez la Voisin, la Brinvilliers. Convenez donc que partout on découvre habitant

ensemble toutes les passions bonnes ou mauvaises. Avec les passions, vous avez d'un côté tous les hauts faits, toutes les générosités, tous les purs amours de l'humanité; de l'autre toutes ses infamies, tous ses crimes. — C'est là une triste condition de notre être, il faut que nous portions tous en nous l'idée céleste et l'idée infernale, le bien et le mal. Et le crime est de tous les âges, de toutes les classes comme la vertu; à chaque lieu on le voit surgir dans son redoutable enseignement. — Chez les rois, c'est le fils qui empoisonne le père ou qui l'étouffe comme Tibère sous les matelas de Caprée. C'est Edouard l'usurpateur, qui d'un coup de son gantelet fait massacrer son roi légitime, le prince de Galles, pauvre enfant de quinze ans! c'est Jean-sans-Terre qui précipite Arthur du haut d'une tour dans la Seine. C'est Elisabeth qui envoie au supplice cette belle Marie Stuart, qui regrettait de tant d'amour son beau pays de France! je cite ces traits, parce qu'ils me viennent les premiers, j'en aurais mille comme cela, si je voulais. Descendons aux jeunes seigneurs qui se poignardent dans les rues désertes par haine ou jalousie : demandez plutôt à M. de Guise, à Bussy d'Amboise: demandez aussi à la reine de Navarre le sang de Duguast et celui d'Antinotti à cette belle de Chateauneuf qui calmait ses remords avec un sonnet de Desportes. Descendons encore plus bas, vous avez le pauvre qui assassine pour avoir du pain ou un héritage qui se fait trop attendre. Partout vous avez le crime placé en face de la vertu : c'est même le crime qui met la vertu en lumière, c'est lui qui l'apporte en se retirant, comme la nuit apporte le jour à l'heure où elle disparaît. — Le drame, qui est un genre d'exception, qui est la peinture des passions et non la peinture des mœurs, le drame était-il en droit de se saisir du crime pour le montrer livré à toutes ses tortures? avait-il tort de montrer dans toutes leur frénésie, dans tout leur repoussant devergondage les impressions qui le produisent? Il me semble qu'il a bien fait de prendre les sentiments de l'homme au sérieux, de les étaler dans toute l'horreur de la vérité: on ne badine pas avec ces armes dangereuses, c'est le remède extrême : elles sauvent ou perdent tout-à-fait ceux qui sont corrompus, en découvrant le précipice sous leurs pas.

De nos jours, les passions ne sont plus aussi furieuses: nous n'avons plus ni d'aussi grandes, ni d'aussi criminelles actions; en tout, nous sommes devenus plus petits. Le trône n'est plus soupçonneux et parricide; depuis que nous avons crucifié la royauté dans un jour de délire, le voile du palais s'est déchiré pour laisser lire tous ses secrets. Le grand jour devait le purifier, mais en y pénétrant avec l'ambition d'égalité et l'am-

bition de pouvoir, ces deux ambitions qui marchent ensemble malgré leur contradiction, nous avons pris dans les grands appartements toutes les passions qui s'attachent au pouvoir quel qu'il puisse être : seulement, comme le pouvoir s'est rouvé en un plus grand nombre de mains, les vices ont été obligés de se séparer, et ainsi éparpillés presque sur toutes les têtes, ils n'ont plus eu cette force qui produisait tant de lâches actions, quand ils étaient réunis dans leur méchanceté pour un seul but. — D'un autre côté, nous n'avons plus cette grande puissance d'agir, de briser tous les obstacles, de tout cacher. personne, dans ce temps-ci, ne pourrait faire comme Richelieu :

> Et puis il couvre tout de sa soutane rouge,
> Et tout est dit.....

La honte n'a plus pour elle ce regard effronté qui ne craignait rien. Elle n'a plus ces esclaves soumis, muets, tremblants qui n'osaient dire ni ce qu'ils avaient fait par ordre, ni ce qu'ils avaient vu par surprise. De nos jours, la publicité force le front à rougir ; et, pour quelques-uns, l'honnêteté est devenue un calcul et une politique. Cependant, combien de manœuvres sourdes, combien de gens qui vont dans les ténèbres saper sourdement et à petit bruit ; combien qui ont pris pour devise cette moralité de La Fontaine :

> Patience et longueur de temps
> Font plus que force et que rage.

Nos mœurs sont plus pures qu'autrefois : est-ce à dire, pour cela, que nous n'avons plus ni paroles menteuses, ni dévouement trompeur ? Est-ce à dire que nous ne brisons plus sur notre route l'existence qui tombe de jeunesse et de faim, la vie qui s'en va traînant de l'aîle, cherchant une branche pour son repos, un épi pour son jour ? Est-ce à dire, comme on le prétend à chaque instant, que le crime n'est pas de toutes les veilles et de tous les songes. Pour voir la vérité, ne suffit-il pas d'ouvrir les yeux ? Elle est donc bien calme votre société ? En effet, allez à nos promenades, voyez comme ces pas sont paisibles et légers, comme ces écharpes volent au vent, comme ces sourires s'effeuillent avec paresse et coquetterie. Entrez dans les églises, voyez comme ces jolies femmes prient Dieu sur leurs blanches heures. Entrez dans nos bals, voyez quelle chaste décence, quel plaisir insouciant, quelle froide distraction ! et vous voudriez croire à des passions au sein de ce ton de glace, de cet air à peine troublé par la poussière du galop ; au sein de tout ce monde qui paraît si bien oublier la vie ou la recevoir sans douleur et sans plaisir. Vraiment ce serait à s'y tromper.

Mais, voyez-vous, dans notre siècle nous sommes passés-maîtres en fait d'hypocrisie, du moment qu'on nous a forcés à cacher notre premier amour, notre exaltation pleine de généreuses vertus, les plus nobles impressions de l'âme, nous avons tout renfermé dans le secret de notre pensée. Le cœur a renoncé à son culte extérieur, et maintenant il lui faut même les ombres de la nuit pour s'agenouiller aux églises sous la bénédiction du prêtre. — Ainsi, au lieu de vous fier à cette paix apparente, cherchez combien vous découvrirez de passions agitées et inquiètes, d'afliction et de malheur : regardez, et vous verrez si la pâleur de ce visage vient du bal ou des larmes ; regardez, et vous verrez combien de ces pauvres femmes ont pleuré toutes leurs nuits d'hiver, et sont restées échevelées et brûlantes de fièvre à la fraîcheur des nuits d'été ! qui vous dira tout ce qu'il y a eu de pensée affreuse sous ce front pur et uni comme le front des anges ! Nous avons deux visages ainsi que deux costumes, celui de la ville et celui de la maison. Grâce à notre vie bourgeoise qui aime à se mirer loin des regards, nous avons tous des portes bien closes, les chagrins domestiques s'étouffent dans le silence, mais quand enfin de ces passions surexcitées il sort un grand crime qui brise la pierre du foyer, alors tout s'apprend; alors arrive la *Gazette des Tribunaux*, cette horrible histoire de nos jours, et la cour d'assises pèse devant nous tout ce qu'il y avait de tempêtes sous ce flot si limpide ! Vous ne pouvez pas récuser les journaux. Eh bien ! il ne se passe pas un seul jour sans qu'ils apportent un crime de cette société, que vous nous dites et si pure et si belle. Et ne pensez pas qu'à cause de cela, je regarde notre société comme croulant par la base. Loin de là, je la crois bonne autant qu'il est possible à une société de l'être. Elle a assez de mal pour avoir du bien, de quoi nous plaignons-nous ? Malheur à la société qui serait sans crime, parce qu'elle serait sans passions. Marchez, et si vous rencontrez une société ainsi faite, fuyez-la, car n'étant pas dans les conditions de fragilité humaine, elle n'est pas non plus dans les conditions de bonté et de grandeur; car elle n'achète pas son existence au jour le jour, et elle ne la paie pas avec son sang, ses larmes ou ses remords. Malheureuse société, elle n'a plus besoin de l'étoile à l'orient, car elle va sans se blesser au chemin, sans s'inquiéter du but qu'elle doit atteindre; elle n'a plus ni culte ni croyance, car son âme n'ayant point besoin d'appui, n'a plus besoin d'invocation; elle n'a plus de prière, car elle n'a plus de douleurs, elle n'a plus besoin d'être consolée ; elle n'a

plus d'amitié, car elle n'a plus besoin de refuge: elle est à l'abri du vent et de l'orage. Elle n'a point d'amour, car l'amour ne lui apporte ni chagrins ni combats, et elle est sûre que le péché ne naîtra pas sous son oreiller. Cette société-là ne croit à rien, qu'à elle, qu'à sa force, force négative, qui ne peut jeter ni trésor derrière elle, ni planche de salut sur l'avenir. Société indifférente, qui se chauffe au soleil et s'endort sans pensées, pour se réveiller sans joie d'un sommeil qui fut sans rêve et sans agitation. Cette société, c'est un cadavre indigne des récompenses promises à ceux qui échapperont à la tourmente. Acceptons les crimes comme des avertissements du ciel; et, à la vue de tant de malheureux qui en sont frappés, serrons-nous plus près de nos vertus privées, de nos douces affections, et soyons plus sévères envers les faiblesses que nous laissions se glisser sous les fleurs de notre âge. Ainsi, ne désespérez pas d'une société, parce que le crime se trouve perdu dans ses villes, et surtout ne dites pas au drame qu'il exagère; car le drame pourrait vous citer des passions parfaitement semblables à celles qu'il a placées sur la scène. Ainsi, vous niez Antony; lisez l'affaire Bancal; vous niez Angèle, lisez l'affaire La Roncière. Si le crime n'est pas dans nos mœurs, il vit avec nos mœurs. Pour vous consoler, souvenez-vous que ce sont les tempêtes qui purifient la mer.

Quelques adversaires du drame prétendirent que s'ils déclamaient contre ses passions et ses crimes, c'était moins pour la vérité que pour la morale blessée par la seule exposition de *toutes ces horreurs*, c'est là leur expression. Pour ma part, je pense que l'exposition du drame le plus brutal renferme une morale; je m'appuie sur l'indignation et l'effroi que le crime inspire à la première vue, ensuite sur une considération religieuse: quand on examine les événements de ce monde, il n'y en a pas un seul qui n'éclate pour le profit de l'humanité; tout se fait pour elle, c'est pour elle que Dieu sème le châtiment et la récompense: il a été dit, et cela est vrai, pas une goutte d'eau ne se perdra sur la terre. Tout concourt à notre plus grand perfectionnement, l'épreuve et le secours. L'immoralité, elle aussi, doit apporter son tribut par ses sévères leçons, ou plutôt il n'y a pas d'immoralité, grâce à ce sens intime qui nous éloigne de ce qui est mal: la séduction peut nous corrompre, parce qu'elle s'infiltre dans l'âme goutte à goutte, l'immoralité ne nous corrompt pas d'une façon immédiate; car elle est repoussante, et souvent elle a suffi pour raffermir une vertu chancelante. Si Dieu avait donné à l'homme l'instinct du sang, alors

il y aurait immoralité dans le meurtre, parce que le meurtre porterait à la tentation. Mais c'est tout le contraire, et il a été mis dans les âmes une si profonde horreur de l'homicide, que le peuple tremble à la veillée rien qu'à l'entendre raconter. On arrive au crime, non pas par un exemple, mais après avoir parcouru tous les degrés des fautes humaines; car le crime est le dernier malheur, puisque c'est l'abandon de Dieu et des hommes. —Celui qui aiguise le poignard par ambition avait depuis long-temps, soyez-en sûr, une vie usée de dissimulations, de roueries cachées, de grands vols secrets; depuis long-temps il s'était retiré de sa famille, il avait foulé tous les nobles sentiments, toutes les saintes amitiés. Il s'était retiré de tout le monde avant de s'abandonner au démon de ses œuvres. Celui qui ensanglante son lit, s'il a derrière lui des jours sans tache aux yeux de ses concitoyens, soyez sûr encore qu'il a commis une grande faute que vous ne connaissez pas. Il a été sacrilége, il a profané un sacrement; il a conduit dans sa maison une femme à laquelle il a donné son nom, et sa maison n'était pas blanche et pure pour la recevoir; il n'avait qu'un peu d'estime à jeter au pied de cette enfant, qu'il devait soutenir de toute la force et de toute la sollicitude de son amour. Loin d'abriter cette faiblesse, loin de la protéger, de la regarder vivre en la bénissant, il l'a délaissée, oubliée, sans s'inquiéter jamais de son sourire et de ses larmes. Et c'est alors que le crime est entré dans cette retraite comme une plaie terrible: et le crime a puni l'abandon par le désespoir. Certainement, vu du côté de la punition, le crime sera toujours moral: dans toutes les circonstances, il se présente le glaive à la main. Mais si l'exposition du crime est réellement une immoralité, je vous demanderai pourquoi vos cours d'assises sont ouvertes. C'est là que le crime est détaillé, poursuivi, analysé dans ses plus petites parties: c'est là que pas une seule pensée étrangère ne vous distrait du fait en lui-même; car ce qu'on cherche, c'est le *fait* matériel, pas autre chose. Et, à cette question, vous ne manquerez pas de répondre vous aussi, c'est pour apprendre au peuple que jamais un crime ne reste impuni. Eh bien, vous vous chargez de la punition par le bagne et l'échafaud; laissez le drame se charger de la punition morale, et vous faire frémir devant la peur de Christian.

La morale se trouve dans l'immoralité même. Quand vous voyez un crime, ne vous arrêtez pas au crime, remontez à la source, de l'effet revenez à la cause, vous verrez à quel endroit et de quelle manière la corruption a commencé, et vous recueillerez une utile leçon; car il y a autant de morale à mon-

trer la route qu'il ne faut pas suivre qu'à indiquer le chemin que l'on doit tenir. Dans le premier cas, on est sûr de ne pas se tromper; dans le second, on peut tracer une fausse voie. Je dis que la morale se trouve dans l'immoralité; prenons un exemple, prenons *Antony*. Je vois déjà quelques personnes sourire à cette idée, la morale d'*Antony*! Oui, Messieurs, la morale d'*Antony*, et malheureusement elle est grande et triste! elle est tout entière dans ces seuls mots qu'Antony pourrait vous jeter au visage: j'aimais une femme; cette femme m'aimait. J'étais jeune et riche, j'avais tout ce qu'il fallait pour notre bonheur commun, il ne me manquait qu'un nom de famille: ce nom-là, je ne l'avais par perdu par ma faute; car il ne m'avait jamais été donné, et comme dans votre société il n'y a ni pardon pour le repentir, ni baptême pour le péché originel, j'ai été obligé de briser mon avenir. J'ai vu la femme que j'aimais devenir l'épouse d'un homme qui ne l'aimait pas et qui n'était ni plus honnête, ni meilleur que moi. L'homme auquel on arrache son bonheur devient fou, c'est ce qui m'arriva. La société avait été injuste envers moi, j'eus la faiblesse de le devenir envers elle. De ma folie est venu mon crime. Et c'est votre loi qui a fait tout cela; car j'étais né bon, j'avais assez d'amour et d'enthousiasme pour toute une vie heureuse et honorée, et cette vie, quand je voulais y entrer par cette porte sainte où tout le monde s'incline, le préjugé m'a barré le passage. — Maintenant, que vos lois soient maudites; car elles sont injustes; car elles punissent l'innocent et le coupable. Voilà ce que dirait Antony, et il aurait raison; car il est des circonstances où le patient peut crier à la société: que mon sang retombe sur vous!

Il est une chose qui me fera toujours croire à la morale du drame, c'est l'émotion dont il pénètre. Les larmes ne se donnent que par sympathie, et c'est insulter les femmes qui pleurent que de penser qu'elles sympathisent avec l'immoralité. Non, elles ne sympathisent pas avec l'immortalité, elles sympathisent avec la douleur qui expie, et le remords qui demande pardon: elles pardonnent. En Judée, il y avait un homme qui pardonna lui aussi au repentir de la Magdeleine, nous, nous ne l'eusions pas fait: — il est vrai de dire aussi que cet homme était Dieu et que nous sommes des enfants d'orgueil et de colère. — On a prétendu que le drame moderne entourait le vice de trop de célébrité, qu'il le mettait trop en regard. — Mais comment voulez-vous qu'il s'y prenne? Voulez-vous qu'il le cache comme une muscade sous le gobelet, et qu'après l'avoir montré une minute au public, il l'escamote pour le plus grand triomphe de la vertu? On s'est plaint aussi des maximes dangereuses placées

dans la bouche du coupable : vous avouerez cependant avec moi qu'on ne peut pas faire parler satan comme un ermite. Il est impossible au théâtre de juger un homme autrement que par ses paroles; c'est ainsi qu'il se dessine dans l'ombre du tableau. Je cherche, mais je ne trouve aucun moyen de remédier à cet inconvénient, à moins de faire un uniforme à la vertu et de chaperonner la tête du vice de la coiffe rousse dont on se sert dans quelques pensionnats pour punir les petites demoiselles qui ont placé Paris sur l'Hellespont, et Constantinople sur la Loire. Je vous demande pardon de répondre à des absurdités par des niaiseries ; mais, en vérité, il est certaines choses que l'on ne saurait réfuter sérieusement.

Et, à cette heure, que je crois en avoir fini avec toutes ces récriminations de crimes et d'immoralités, ne pourrais-je pas aussi exhumer tous les parricides, les meurtres, les empoisonnements et les incestes de la tragédie classique. Je pourrais peut-être me rappeler que, dans une de ses œuvres, le personnage principal finit la pièce par ce vers tout-à-fait moral :

Et je jouis EN PAIX du fruit de mes forfaits !

Je pourrais me rappeler aussi que Phèdre n'est pas une ingénue en petit tablier vert, et Othello un amoureux du Gymnase. —Mais je ne ferai pas attention à tout cela, parce que la tragédie et le drame ne sont ni des comédies de Molière où Argant contrefait le mort, ni des vaudevilles satinés de M. Scribe où l'on s'asphyxie en ayant soin d'ouvrir la porte et les fenêtres.

Dans la tragédie et le drame il faut nécessairement le poison ou le poignard: de tout temps cela s'est passé ainsi, et il en sera de même jusqu'au moment où le poëte se décidera à faire mourir ses héros de la grippe ou de la coqueluche.

Certes, la morale est chose belle ; mais nous la poussons aujourd'hui jusqu'à la pruderie, sans avoir pour cela plus de respect pour elle : nous ressemblons un peu aux juges de Suzanne. Pharisiens, nous faisons tout par ostentation, nous nous blanchissons le visage aux jours de pénitence, et nous nous fardons la joue aux nuits étincelantes. La main gauche contredit la main droite : nous jetons notre mouchoir sur le sein de Dorine, à condition que Lisette se fera danseuse d'opéra.— Avec ces scrupules qui nous prennent par boutades, nous n'oserions lire ni la Bible ni l'Évangile.—Au reste, quand on veut aborder sérieusement la question, que voit-on? La morale toujours sur le bout des lèvres mentant à chaque action. La morale, nous l'avons traitée comme un objet de mode, comme une mouche coquette : nous l'avons mesurée non pas à la pudeur, mais au caprice que nous avons décoré du faux

nom de bienséance. — Ainsi, nous avons décidé qu'il serait défendu à une jeune femme malade de paraître dans l'intimité sous la blancheur de sa toilette du matin, qui abrite chastement son cou et ses épaules, et nous avons permis à la jeune fille d'aller au bal décolletée comme une Bayadère. Et cependant, pour cela, je ne crierai pas à l'immoralité ; malheur à celui qui ne sait pas découvrir le pur secret de toute chose: la morale est partout, dans les feuilles d'automne qui tombent sur les jeunes morts, dans la fleur qui se brise, dans le roseau qui s'incline, dans l'oiseau qui chante; partout on peut lire une leçon de fragilité, de soumission ou de reconnaissance.

« Nos auteurs modernes ont cherché à réhabiliter le laid sous toutes les formes. » C'est sans doute à Victor Hugo que le feuilleton s'adressait, quand il parlait ainsi; car c'est Victor Hugo qui a voulu prouver le premier que l'âme la plus corrompue peut être digne d'un noble amour, et que l'homme le plus difforme peut avoir des sentiments de père et d'amant, aussi bien qu'un dameret de carrousel. On devrait plutôt appeler cela la passion du beau ; car c'est voir le beau où les autres n'ont vu que le laid. Il y a là dedans charité; je dirai plus, il y a là dedans une touchante religion, bien entendue; c'est relever aux yeux de l'homme l'œuvre céleste qu'il méconnaît. Certes, il est consolant pour l'humanité de penser que si Triboulet marche voûté sous le poids de sa disgrace, parmi les hommes, le Seigneur mit en son âme un feu généreux pour le récompenser. C'est nous enseigner que Dieu ne déshérite aucun de ses enfants. A celui-ci les biens du corps, à celui-là les biens de l'esprit et du cœur, à celui-ci les fleurs des buissons, à celui-là les fruits des palmiers: — Chacun sa part. Quand on voit Lucrèce Borgia, femme usée par tous les vices, par toutes les passions, se reprendre à la vie pour une affection pure et sans tache, on est heureux du voile jeté sur cette affreuse nudité. On se réjouit, car cet amour est un commencement de pénitence, car cet amour est le bon ange qui la prend par la main. On se réjouit de penser que l'amour maternel peut survivre à tous les naufrages du cœur. — Que le poëte sanctifie ce qui est profane, qu'il agrandisse ce qui est humble, qu'il jette le bien sur le mal, et il aura aimé le beau et il aura fait ce que dit Victor Hugo, lui-même ; « à la chose la plus hideuse, mêlez une idée religieuse, elle » deviendra sainte et pure. Attachez Dieu au gibet, vous avez » la croix. » D'ailleurs, le laid, comme vous l'entendez, n'a-t-il pas toujours été placé vis-à-vis du beau. Blanche n'est-elle pas aux genoux de son père? Quasimodo aux pieds d'Esméralda? Esméralda, le rêve le plus léger des poëtes de ce monde!

En suivant les critiques un peu plus loin, on les voit accuser le drame moderne de ses nombreux plagiats. A les entendre, il n'est pas un almanach ou un ana où il n'ait pris ses plus belles scènes. On lui a dit : Vous avez volé Anne Radcliffe dans ses romans, Perrault dans *Barbe-Bleue* ; vous avez volé le théâtre allemand, le théâtre anglais et le théâtre espagnol ; c'est à peine si on ne lui a pas reproché d'avoir touché aux romans de M.lle de Scudery, au *Magasin des Enfants*, aux fables de Lamothe-Houdard et aux rébus de Demoustiers. — C'est donc chose bien extraordinaire de dérober les richesses d'une langue étrangère pour en doter son pays. Cela ne s'est donc jamais vu ? On n'a donc rien calqué avant les romantiques ? On s'est donc borné à la traduction des odes d'Horace et à l'imitation libre de Tibulle ? — Malheureusement, les gens qui n'ont de mémoire que tout juste ce qu'il en faut pour ne pas oublier ce qu'on lit tous les jours, assurent que le *Cid* a été copié presque mot pour mot et scène pour scène dans le théâtre espagnol; que Racine a traduit une partie du théâtre grec. Bien différent des critiques d'aujourd'hui, le critique Brumoy ne voulait pas des pièces d'invention, s'appuyant sur ce que Corneille et Racine n'avaient pas traité un *seul* sujet d'invention. — Voltaire n'a-t-il pas pris dans le théâtre anglais une partie de son art? Dans *Mérope*, n'a-t-il pas emprunté à la fois à deux théâtres, au théâtre grec et au théâtre italien, à Euripide et à Maffey le rival de Métastase ? Le sujet de *Tancrède* n'a-t-il pas été dérobé à l'aventure d'Ariodant et de Genèvre dans le poëme de l'Arioste, et au roman (1) de M.me deFontaine ? Voltaire a copié jusqu'au père Porée du collége Louis-le-Grand qui s'était permis une tragédie de Brutus en latin, sa langue naturelle. — Est-ce donc là un si grand crime ? Il y a tout autant de mérite à vêtir un drame espagnol à la française, qu'à le construire en entier. Ce que les auteurs ont pris, ce n'est que la toile et le canevas. Or, on sait ce que c'est qu'une toile et un canevas. — Tous les peuples ont vécu ainsi les uns sur les autres. Peu importe que les modernes aient imité Shakespeare ou tout autre, et je m'étonne qu'un public qui venait d'applaudir Ducis pour avoir traduit *Othello*, *Hamlet*, *le Roi Léar* et toutes ses tragédies, soit devenu si difficile pour une école qui n'a jamais traité encore que des sujets d'invention où elle a intercalé parfois les belles scènes étrangères qui se présentaient à sa plume, selon la situation et les circonstances.

(1) *La comtesse de Savoie.*

Quel sera l'avenir du drame? Vivra-t-il? Fera-t-il école? La réponse à cette question serait, je crois, fort difficile, même pour tout autre que pour moi. Je crois qu'il vivra comme drame de transition; mais voilà tout. Il n'a pas assez de pureté de lignes, il n'est pas taillé assez avant dans le marbre pour vivre de sa beauté, mais il vivra de sa forme, peut-être même de sa bizarrerie; il vivra de son époque enfin, parce qu'il faudra les étudier ensemble. — Victor Hugo et Alexandre Dumas ne profiteront point de leur réforme, c'est encore le cas de répéter le proverbe de Virgile: *Sic vos non vobis*. D'autres viendront qui, séparant les extrêmes, feront un drame qui se placera entre *Antony* et *Chatterton*, entre le drame échevelé et le drame réactionnaire.

Après tout, il est une chose qui devra empêcher les auteurs de jamais désespérer de leurs noms, c'est le passé où toujours la gloire a été posthume. — Corneille se vit préférer Garnier, Racine se vit préférer Pradon, et il eut à essuyer, non-seulement les épigrammes des Nevers, mais encore celles de M.me Deshoulières, qui était une femme d'esprit, malgré ses petits moutons et ses prés fleuris. — M.me de Sévigné prétendait que Racine passerait comme le café, et elle pensait que tous ses succès étaient dus aux larmes de la Champmeslé: enfin, *Athalie*, ce chef-d'œuvre, fut apprécié, pour la première fois, par un jeune officier auquel on l'avait donné à apprendre pour pénitence dans des petits jeux de société. — L'*Amasis* de la Grange l'emporta sur le *Brutus* de Voltaire: et M.lle Bernard lui fut aussi opposée presqu'en même-temps que Crébillon. Fontenelle, Lamothe et les beaux esprits réunis chez M.me de Tencin, l'engagèrent, dit un auteur du temps, à conseiller à Voltaire de renoncer à la tragédie. Le même soir Voltaire venait chez M.me de Tencin lui demander une lecture pour *Zaïre*. Les hautes récriminations ne doivent pas non plus effrayer nos poëtes: de tout temps on a crié au mépris de la langue et des saines morales, toujours aussi on a crié contre les innovateurs. Qu'on se rappelle seulement le scandale qu'occasionna parmi les puristes l'apparition du *Spectre* d'Ériphile. La Harpe a dit, à propos de la représentation d'*Œdipe*:
« C'était pour la première fois, depuis la mort de Racine,
» qu'on entendait au théâtre des vers tournés avec cette élé-
» gance poétique, cette sage précision, cette harmonie variée,
» et dans un temps où *le goût n'était pas corrompu comme*
» *aujourd'hui*, où les amateurs qui remplissaient le parterre
» avaient l'oreille exercée, où l'on ne demandait pas, pour
» admirer des vers, *qu'ils fussent d'une tournure bizarre et*

» *monstrueuse.* On fut enchanté de ce morceau, qui ne pou-
» vait être que d'un vrai poëte. » Comme vous le voyez, en critique, c'est toujours la même chose : — l'abbé Desfontaines est mort, vive Fréron !

Les modernes sont trop près de nous pour qu'on les juge selon le goût et la raison. Ils se réfléchissent trop dans la critique pour ne pas la troubler. Il faudrait les voir de loin et ne pas les coudoyer. Il leur faudrait ce rideau d'Aristote sous lequel le philosophe se cachait de ses nouveaux disciples. — Avec la facilité que nous avons de lire dans la vie privée, les faiblesses de l'homme ont rejailli sur ses ouvrages. On a dévoilé ses actions les plus secrètes, et souvent on a créé des suppositions, quand la vérité était trop prompte à fuir devant l'indiscrétion. Or, les suppositions en médisance sont toujours des calomnies. Quoi qu'il en soit, cela a fait grand mal aux auteurs modernes, cela a enlevé la confiance ; enlever la confiance, c'est enlever la persuasion ; et, enlever la persuasion, n'est-ce pas enlever une partie du talent ? Si je vous disais que je sais une dame qui était *folle* de M.me Georges Sand, et qui s'aperçoit maintenant qu'elle baisse même dans ses *premiers ouvrages ;* tout cela, parce que M.me Georges Sand fume des cigarettes espagnoles dans ses heures d'ennui et de *far-niente*, d'artiste et de poëte : péché fashionable que *son ancienne admiratrice* n'a appris que l'an passé. — Quand pourrons-nous donc avoir une balance égale pour les vivants et pour les morts ? — Quand cesserons-nous de regarder l'auteur au travers du feuillet ? — Quand imiterons-nous Marguerite d'Ecosse : un jour passant dans un corridor où était endormi Alain-Chartier, le poëte le plus laid, mais le plus spirituel du royaume, elle s'inclina et le baisa sur la bouche, et se tournant vers ses dames, elle leur dit : Ce n'est pas l'homme que j'ai honoré, mais la bouche d'où il est sorti de si belles paroles !

Pour ce qui est de l'école ancienne et de l'école moderne, espérons qu'elles cesseront de se décrier l'une et l'autre. En littérature, ce n'est pas comme en politique, Yorck et Lancastre peuvent se prêter la main et laisser fleurir sur la même tige la rose blanche et la rose rouge ; roses royales toutes deux, bien qu'elles soient différentes et de naissance et de couleur. Abandonnons des rivalités et des haines qui ne mènent à rien. Cessons de dire du mal de la moitié de notre bibliothèque : classique et romantique, les deux écoles sont à nous. Remercions-les d'avoir usé leurs veilles et leur génie pour charmer notre esprit ; n'essayons pas à leur ravir leur seule

récompense par de pauvres coteries et des jugements sans réflexion.— Pour moi, dans cet article où j'ai écrit, je crois, tout ce que je pense, je les ai respectées tour à tour. Qu'on me permette de le dire, il y a là dedans un certain courage; car, quand on n'embrasse aucun parti, on est certain de ne plaire à personne. — Peut-être demain ne penserai-je pas de la même manière. En littérature, on vit au jour le jour. Par conscience il faut changer d'opinion, parce que c'est le goût seul qui doit guider l'opinion, et le goût change toujours, soit qu'il s'abaisse, soit qu'il grandisse. Ainsi, ce que l'on trouvait bien hier, on le trouve mal aujourd'hui; mais on ne se repent jamais de son passé, quand on a pris pour devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra.*

L. GUIMARD.



SOUVENIRS DU PAYS.

JOSÉPHINE DUCHESNOIS A NANTES, EN 1824.

...... M.[lle] Duchesnois s'embellit du sentiment et de la passion. Les hommes peuvent dire alors : Qu'elle est belle ! Comme les femmes s'écriaient, en voyant Le Kain : Qu'il est beau !

(GEOFFROY.)



N ami !.... Il en fut un, à qui je disais : Notre union durera toute la vie ; car la sympathie de sentiment nous rend communs et bonheur et chagrins. Je ne connais pas au monde de plus douce jouissance que celle de vous livrer toute mon âme, afin que j'existe dans la vôtre. Quand vous me confiez un secret, vous ne manquez pas même au serment que vous auriez fait de ne point le divulguer : vous attachez une portion de votre âme à mon âme ; et quelle pensée puis-je avoir qui ne soit pas la vôtre, quelle pensée peut vous agiter qui ne m'agite aussi ? — Cette amitié ne s'affaiblit pas un jour : la mort même ne l'a pas détruite.... Antoine Le Ray a disparu de cette terre ; mais la même et inaltérable amitié m'unit encore à lui.... Vainement je le cherche à mes côtés ; mais il n'est pas mort pour moi : n'est-il pas dans cette autre vie qu'il n'apercevait pas encore lorsque je le connus ; dans cette autre vie où nous nous retrouverons un jour ; où nos cœurs iront oublier, dans leur alliance intime, les tracasseries du monde, l'injustice des hommes, leurs calomnies ; où nous oublierons tout, tout, excepté les nobles sentiments qui nous unirent sur la terre. — Nul au monde ne

connaissait comme moi l'élévation et la bonté de son âme, si douce pour aimer.... pour aimer trop peut-être ! si affectueuse pour sa famille et ses amis, si forte pour la patrie ; car il n'aima pas la France avec de vains mots ! — Nous avions l'air de suivre une carrière différente, et je ne sais quoi nous attira l'un vers l'autre.... Nous nous étions à peine vus, et déjà nous étions liés pour toujours, et déjà mes amis étaient les siens.... Un bien petit nombre de nos concitoyens connaissaient son âme tendre et ardente à la fois, qui s'imprégnait si vivement des plus pures passions ; mais tous connaissaient du moins cet esprit vif, qui se révélait si fréquemment dans sa conversation et dans ses écrits, et surtout cette modestie sans apprêt, sans fausse timidité, par suite de laquelle il dédaignait de mettre son nom sur tant de pages dont beaucoup d'autres hommes de mérite auraient tiré vanité. Ainsi donnait-il sans amour-propre des conseils que réclamaient de lui les premiers hommes de notre cité.... Une franchise sans bornes le distinguait, non point cette brusque franchise qui blesse ou repousse, même lorsqu'elle oblige, mais cette sincérité qui entoure d'une estime durable ceux qui la professent.... L'appréciait-on, aucun entretien n'offrait alors plus de charme que le sien. Blessait-on sa délicatesse par quelque doute injurieux, il se révoltait, et plus d'une sanglante épigramme réduisait l'injustice au silence. C'était sa seule vengeance contre ses ennemis, vengeance loyale, car il l'exerçait en leur présence. Mais combien de fois l'ai-je entendu, en l'absence de ceux-là mêmes dont il avait à se plaindre, les défendre contre des attaques souvent méritées.... Calomniait-on ses amis, alors seulement il ne pardonnait pas.... Et tant de vertus ne lui procurèrent pas le bonheur ! Les sacrifices de tout genre furent son partage ; un surtout fut bien douloureux pour lui ; il se l'imposa avec cette résignation qui seule adoucit ses derniers jours.... Ce fut un de ces sacrifices que les caractères froids et égoïstes ne comprennent pas, que le monde est tenté de traiter de niaiserie, et cependant qui sont souvent un coup de mort, parce qu'ils anéantissent tout ce qui restait de l'objet aimé.... Toutefois, l'amitié lui apporta des consolations : ses amis devinrent tout pour lui ; mais ils ne gardaient pas seuls le droit d'exciter sa sensibilité : les malheurs du pauvre la firent naître non moins fréquemment.... Peu riche, il trouvait cependant assez pour donner, et ses dernières pensées furent pour l'indigence.... *Portez cela aux pauvres*, disait-il, la veille de sa mort, en remettant quelque argent à l'un de ses meilleurs amis, à celui qui a recueilli

son dernier souffle, à celui qui, ne l'abandonnant pas un seul instant, a eu le courage de lui fermer les yeux : *Portez cela aux pauvres, et surtout pressez-vous....* L'infortuné ! il craignait de n'avoir pas le temps d'exercer encore cet acte de bienfaisance.... Pauvre Le Ray! c'était ainsi seulement qu'il nous dévoilait son état.... Et nous, nous qui chaque jour le voyions lentement mourir, nous qui ne devinions plus l'existence que dans ces regards qui, cherchant les nôtres, se portaient ensuite vers le ciel avec un sentiment d'espérance, nous n'osions laisser éclater notre douleur, dans la crainte de lui ôter le peu de forces physiques qui lui restaient. Quant à ses forces morales, elles furent toujours les mêmes : « Mon » cher Camille, m'écrivait-il peu de jours avant sa mort, » si ma machine est complétement dérangée, le cœur est tou- » jours bon, et tant qu'il battra, il ne cessera d'être celui d'un » véritable ami. »

. . . .

Je demande pardon à mes lecteurs de cette introduction : du moins elle leur révélera quel fut l'un des cœurs les plus nobles, les plus purs, et en même temps les plus spirituels de notre ville.... Dans cette ville, M.lle Duchesnois vint en 1824, et fut recommandée à Le Ray par un acteur qui avait reçu de lui quelques services à Nantes, et qui toujours l'en remercia par les témoignages de la plus sincère affection, par le tragédien Ligier.... C'était donc une sorte de devoir pour Le Ray de se rendre chez M.lle Duchesnois ; il s'y présenta la lettre de Ligier à la main : « Vous serez disposé à excuser » la liberté que j'ai prise, écrivait Ligier, lorsque vous aurez » vu M.lle Duchesnois. Elle est fort aimable, et mérite l'es- » time de tout le monde. Les moyens de réussir par l'intrigue » lui sont inconnus, et vous n'aurez qu'à vous louer d'avoir » fait sa connaissance. Son talent est si généralement reconnu, » que je ne vous en parle pas. »

On conçoit quel accueil reçut le porteur de cette lettre. Il était pétillant d'esprit ; il y joignait du romanesque, de la sensibilité, et, dès la première réception, la connaissance devint presque de l'intimité, parce que l'intérêt que le jeune poëte témoigna à la tragédienne fut loyal et ouvert, tout empreint de cette franchise bretonne qui formait le caractère de Le Ray, mais mitigée par les manières du monde.

Les premiers entretiens avec M.lle Duchesnois devaient, on le conçoit, rappeler son existence dramatique. Son âge fut le sujet d'une discussion d'autant plus vive de sa part,

qu'un journal de la ville la faisait naître en 1777, tandis qu'elle déclarait n'avoir que 38 ans. Alors, elle parla avec complaisance de son début à Valenciennes, en janvier 1797, et du souvenir flatteur que cette ville lui avait consacré, en faisant placer son buste dans la salle de spectacle. Ce sujet la conduisit à raconter une anecdote relative au général Despinois, également né à Valenciennes, et commandant la division militaire à Nantes en 1824. — M.lle Duchesnois était en marché pour la location d'un appartement à Paris. En allant visiter cet appartement pour traiter définitivement, après de nombreux pourparlers, elle y trouva deux généraux, et apprit, en leur présence, que le général Despinois avait arrêté la location.... Les opinions de l'actrice étaient animées de toute l'ardeur du constitutionnalisme libéral d'alors, et, dans son mécontentement contre un ennemi d'opinion, elle s'exhala en termes assez durs contre le général Despinois.... — Mademoiselle, dit, en l'interrompant, le général Valence qu'elle connaissait, et l'un des deux officiers devant lesquels elle s'exprimait ainsi, j'ai l'honneur de vous présenter Monsieur le lieutenant-général comte Despinois.... Déconcertée d'abord, M.lle Duchesnois ne recula pas, et, en termes plus modérés, quoique fort piquants, elle adressa ses reproches à son compatriote général, qui s'excusa de la meilleure grâce du monde, et fut avec elle de la plus spirituelle amabilité tout le temps, que dura la visite.

A la suite de cette anecdote, la conversation arriva tout naturellement aux études dramatiques. Sur ce sujet, M.lle Duchesnois n'avait rien d'arrêté : elle jouait d'instinct plutôt que de réflexion : de là l'inégalité de son jeu. Dans ses observations sur le théâtre, comme loin de sa présence sur la scène, il était facile de reconnaître l'élève du poëte : c'était l'harmonie de la déclamation antique qu'elle aimait et qu'elle cherchait ; c'était le vers classique chanté qu'elle transmettait à son auditoire. Ainsi jamais elle ne s'éleva à cette hauteur de génie qui distinguait Talma ; mais la magie de sa voix séduisait par un charme indéfinissable. Alors, en se rappelant Legouvé, son maître,

On l'applaudissait du cœur, de la voix et des larmes.

Cette séduction vocale, avec laquelle elle touchait les fibres les plus sensibles, faisait vibrer le cœur et le tenait dans une sorte de volupté d'autant plus flatteuse pour le talent de l'actrice, que sa physionomie ne produisait pas le même entraînement ; et des vers que vous aviez entendus cent fois, vous semblaient empreints d'une mélodie nouvelle. C'est alors

que, s'animant de l'émotion même du public, sa diction expressive se revêtait d'un pathétique entraînant, quelquefois atteignant le sublime et pénétrant les sens d'une longue et délicieuse impression. On lui doit cette justice, que jamais elle ne détruisait le prestige de la scène par ces cris forcenés, cette déclamation ampoulée, ces gestes extravagants qui en imposent à la multitude. Mais son débit, parfois précipité outre mesure, ses brusques transitions, sa simplicité enfantine après un immense élan d'énergie, étaient autant de défauts provenant de l'absence d'études approfondies, quoiqu'ils devinssent souvent la cause d'effets produits par une vive opposition.... En résultat, M.[lle] Duchesnois fut la première tragédienne de son époque.

Comme tous les grands artistes, elle avait connu les hauts personnages de son temps. Elle se plaisait à dire que si Talma avait été le protégé de l'empereur Napoléon, elle devait ses premiers succès à l'impératrice Joséphine, dont elle ne parlait qu'avec une reconnaissante admiration. « C'est que, disait-elle, elle s'appelait aussi *Josèphine*. Sans son ordre précis, je ne serais pas au Théâtre-Français.... Et cependant, tout n'y fut pas bonheur pour moi.... Geoffroy, l'épouvantable critique impérial, ne me pardonna pas mes sympathies pour Talma.... Mais j'y obtins de ces succès qui, s'ils ne font pas oublier les critiques (hélas ! elles font trop de mal pour qu'on les oublie !) sont du moins une compensation à de perfides attaques, à de lâches vengeances, à toutes les intrigues qui nous entourent depuis notre début jusqu'à notre retraite.... Ainsi, en 1806, dans *Gaston et Bayard*, j'obtins presqu'une ovation : un peu plus, et l'on me couronnait triomphalement. A la suite d'une longue maladie, deux ans après, j'étais l'objet d'hommages non moins enivrants. Dans les départements, l'enthousiasme m'accompagna, et mon bagage revint augmenté de plus d'une couronne. En 1818, j'excitais les applaudissements des Bordelais, sans toutefois avoir les mêmes allocations qu'on offrait alors à M.[lle] Mars pour aller à Londres ; car on ne lui proposait rien moins que 12,000 fr. pour trois représentations à la Salle d'Argyle.... L'argent ne m'arrivait pas aussi abondamment, mais je recevais un brillant accueil à Marseille.... Ce furent ensuite des tracasseries, une démission en 1819, et presque aussitôt une honorable rentrée dans *Jeanne d'Arc*. Enfin, mon *bénéfice* eut lieu en 1820, la veille même du début de Ligier dans *Coriolan*.... Oh ! ce fut une grande fête pour moi, et d'autant plus douce à ma vanité, qu'elle commença d'interminables débats avec M.[lle] Georges. Dans *Marie Stuart*, le public me rappela à grands cris après

la chute du rideau, et Talma me ramena sur le théâtre.... Dans ces moments-là on perd la tête, on ne sait où l'on est, on adore la profession qui vous fait recevoir des hommages si enivrants. Puis, toute illusion cesse en quittant la scène.... L'acteur qui, vous tenant la main, vous conduisait cérémonieusement, le sourire sur les lèvres, vous quitte brusquement dès l'entrée dans la coulisse, pour vite courir à sa loge, afin de jeter la défroque dramatique ; les camarades vous lancent en passant quelque bonne épigramme ; et les rivales vous injurient presque. . . . .

On avait déclaré à la magnifique M.lle Georges, si puissante de sa beauté napoléonienne, que je solliciterais ma retraite, si elle était réadmise à la Comédie-Française. Elle se présenta chez moi pour me demander une explication.... Je crus presque à un duel; mais le temps en était passé pour les dames : nous n'étions plus à l'ancien régime, où certaines duchesses tiraient l'épée comme des gardes-du-corps, et je refusai l'entrevue.... Alors, une série de lettres tomba dans les journaux : on eût dit le renouvellement de la grande querelle sous Geoffroy.... »

M.lle Duchesnois ne cita rien de cette correspondance, que j'ai néanmoins pu retrouver. A la nouvelle de l'admission de M.lle Georges au Théâtre-Français, elle adressa la lettre suivante au comité de ce théâtre :

« J'applaudis à la détermination que vous avez prise à cet égard, et je vois avec plaisir une démarche parfaitement conforme aux intérêts du public et à ceux de notre société ; mais je vous fais observer que ma position ne peut pas changer, que je suis chef d'emploi, que je suis sans partage, et que M.lle Georges se trouve, relativement à moi, dans la situation d'une sociétaire qui serait admise pour la première fois, et seulement à titre de double.

» Si nos réglements étaient méconnus, si nos engagements réciproques, si le contrat que j'ai signé étaient violés, je me croirais déliée de toute espèce d'obligation, et je disposerais désormais de mon temps et de ma liberté.

» Je suis persuadée, Messieurs, que votre intention n'a pas pu être de détruire toutes nos conventions, en recevant M.lle Georges. Je suis persuadée, au contraire, que votre intention n'a été que de lui offrir la place dont vous pouvez disposer relativement à moi.

» Je proteste contre tout autre arrangement, que je regarde comme la dissolution de notre contrat.

» J'ai l'honneur d'être, Messieurs et chers camarades, etc. »

Historien fidèle, je dois encore dire ici ce que crut devoir taire M.lle Duchesnois dans ses aveux : c'est que M.lle Georges, dans sa lettre explicative de ces tristes débats, déclarait publiquement son admiration pour sa rivale, par cette phrase d'une lettre aux sociétaires du Théâtre-Français :

« Songez, Messieurs et chers camarades, que la perte que » vous feriez serait irréparable, et que tous mes efforts et mes » faibles talents ne dédommageraient jamais ni vous ni le pu» blic de la retraite d'une actrice aussi célèbre.... Souffrez » donc que je sacrifie à vos intérêts et à ma tranquillité le » bonheur de rester dans votre société. »

M.lle Duchesnois, sans s'appesantir sur cette correspondance, acheva son récit à Le Ray, en disant : « Voilà ma vie, ma vie de théâtre, et cependant je ne me sens pas née pour la scène.... Des pressentiments de terreur m'y poursuivent.... J'ai des croyances autres que celles de mes camarades.... Ils sont incrédules, je suis superstitieuse, je dirais presque dévote.... Vous riez, vous aussi vous avez la moquerie qu'on me témoigne au théâtre, quand je parle de ces choses-là : je ne répéterai donc pas ce mot, parce qu'il m'est échappé; mais il n'en est pas moins vrai que de vagues inquiétudes m'oppressent.... Je me surprends parfois en prières comme dans une sorte d'exaltation de Sainte-Thérèse.... La nuit, je me réveille en sursaut avec des visions.... Je reviens sur mon passé, et l'avenir que je rêve n'est plus de ce monde.... Mais, ajouta-t-elle, avec un effort visible, pour donner un autre cours à la conversation, parlons de mes représentations.... »

On parla, en effet, des diverses tragédies qu'elle devait jouer à Nantes ; elle en arrêta, ce jour même, le répertoire, qui se composa de *Phèdre*, *Jeanne d'Arc*, *Andromaque*, *Iphigénie*, *Marie Stuart*, *Pierre de Portugal*, *Mérope*, *Alzire*, *Hamlet* et *Abufar*.

Un de nos amis communs avait en portefeuille une tragédie qu'il était difficile de faire admettre *aux Français*, sans la protection de l'un des sociétaires du classique aréopage. Le Ray en parla à M.lle Duchesnois, et jour fut pris pour la lecture du manuscrit.

La tragédienne s'était logée, non point à l'hôtel, mais dans une fort jolie maison de la rue de Gigant. C'est là qu'elle reçut, le 17 juillet 1824, les deux amis, les deux poëtes, le poëte tragique et le poëte chansonnier. Je laisse à ce dernier le récit de l'entrevue, où, ce me semble, M.lle Duchesnois s'est laissée

entraîner à bien des illusions dans ses souvenirs de Legouvé. Est-ce en allant au-delà de la vérité qu'elle a dissimulé ses réticences ? Je l'ignore. Le Ray n'est plus ; mais celui qui l'accompagnait, habite encore au milieu de nous, et il m'atteste que c'est la reproduction fidèle du récit de l'élève de Legouvé.

« Mlle Duchesnois fut d'une charmante amabilité, et les heures passèrent rapides.... Entre autres anecdotes, elle nous raconta celle d'un malheureux vieillard qui, naguères, s'était présenté chez elle, à Paris, pour lui demander des secours. Cet infortuné venait du théâtre de Lorient où, disait-il, il jouait les rois de tragédie. La reine de la Comédie Française s'intéressa vivement aux malheurs du prince de la troupe départementale, qui ne manquait pas d'aller chaque samedi chercher la somme que sa bienfaitrice lui avait promise.... Mlle Duchesnois dînait un jour avec Talma, lorsqu'on vint lui annoncer la mort de son protégé; et, comme elle s'en affligeait sincèrement, quoique ce fût une charge de moins pour elle : Qui donc est mort, demanda Talma ? — Le roi de Lorient, répondit Mlle Duchesnois. Cette réponse ne put suffire pour satisfaire la curiosité de Talma, dont la surprise fut extrême, lorsqu'il apprit quel était ce pauvre monarque.

» Enfin la lecture de la tragédie commence. Mlle Duchesnois l'écoute avec un intérêt et une attention soutenus ; elle affirme le succès, parle de la réception au Théâtre Français, et dit déjà quels acteurs pourraient être chargés des principaux rôles.... Mais la nuit s'avançait ; Mlle Duchesnois (continue Le Ray) nous proposa de descendre au jardin.... Le silence qui régnait autour de nous, l'aspect d'un ciel pur, la disposition intime de chaque interlocuteur, tout invitait à la mélancolie, tout, jusqu'au *clair de lune*, dont un romancier tirerait un si grand effet dans cette occasion.... Nous sommes assis auprès de la charmille, l'entretien commence par un éloge de Legouvé, que mon collègue prétend avoir lu dans Mme Dufresnoy ; il parle avec chaleur des chagrins qui ont empoisonné les derniers instants de l'auteur du *Mérite des Femmes*, et d'une passion malheureuse, insurmontable, qui l'a long-temps tourmenté.... — Connaissez-vous l'objet de cette passion ? dit Mlle Duchesnois.... Et à cette demande restée sans réponse et suivie d'un profond silence, elle continue avec une sorte de gravité religieuse : Eh bien ! la femme qu'il a tant aimée, c'est son élève.... J'attachai mes yeux sur l'actrice, sans oser rompre le silence que gardait comme moi,

mon ami, tant nous avions la crainte de perdre un mot de cette révélation inattendue, et nos regards, qui échangèrent rapidement un signe de mystérieuse intelligence, semblèrent ensuite lui dire : Achevez la confidence....

» Legouvé, continua-t-elle, avait une femme qui, pleine d'esprit et d'amabilité, laissait ces précieux avantages dans les cercles brillants du monde, et rapportait dans son ménage une humeur acariâtre qui faisait le malheur de son époux.... Au bout de trois ans de mariage, après de folles dépenses, elle mourut.... Legouvé, qui me continuait ses leçons, me dit un jour : Joséphine, je vous aime depuis long-temps : il faut que vous unissiez votre sort au mien. Maintenant, tout mon bonheur est dans votre réponse.

» Cette brusque proposition me jeta dans un trouble inexprimable. Mon cher Legouvé, répliquai-je, je vous affectionne comme mon maître, mais je ne peux vous promettre un autre sentiment avant de m'examiner et de consulter mon cœur.

» Tous mes amis me conseillaient de refuser sa main, dans la crainte que cette union ne m'éloignât du théâtre : je suivis leurs conseils.

» Il insista, appuya son insistance, entre autres motifs, sur ce que son mariage avec moi serait l'unique moyen d'arrêter les spoliations dont de prétendus parents de sa femme le rendaient l'objet, en abusant de la facilité avec laquelle il leur ouvrait sa bourse.... L'un d'eux s'étant présenté chez lui pour emprunter 10,000 francs, Legouvé, ne sachant comment s'en débarrasser, imagina de me l'adresser avec une lettre de recommandation. Jugez de ma surprise en me voyant ainsi mise à contribution, surtout dans un moment où je ne pouvais guères satisfaire les désirs de mon solliciteur. — Monsieur, lui dis-je, la somme que vous me demandez est bien forte, et je ne l'ai point actuellement à ma disposition. — Mais vous avez des diamants, reprit-il. — C'est juste ! répondis-je stupéfaite ; et je lui donnai mon collier. Je fus blâmée par mes amis ; mais que m'importait leur opinion, puisque Legouvé m'avait dicté ce que je venais de faire.

» A quelques jours de là je fus invitée à dîner avec Legouvé, qui me plaisanta d'abord sur l'acte de générosité dont il m'avait fourni l'occasion ; il s'excusa ensuite, pour avoir voulu m'éprouver, d'être la cause que ma parure se trouvait engagée chez quelque juif. On se mit à table, je découvris mon assiette, et j'y retrouvai mon collier. Je n'eus pas le temps de le remercier, car, s'emparant de mes diamants, il s'écria en riant : Vous savez où ils sont, et à quel prix

vous pouvez les ravoir. Plusieurs littérateurs et Talma assistaient à ce dîner. Legouvé se levant, leur dit avec un calme imposant : Messieurs, je vous ai fait venir ici pour vous annoncer mon mariage avec M.lle Duchesnois, mon élève. Unissez vos efforts aux miens pour combattre les raisons qu'elle m'oppose : j'espère tout de votre amitié. Le ton solennel avec lequel il prononça ces paroles m'attéra au point que je n'entendis aucun des conseils qui me furent adressés, et que je quittai brusquement la table.

» Bientôt les motifs qui me faisaient refuser sa main devinrent plus puissants encore.... Que vous dirai-je ?.... Sa tête s'égara.... On le plaça dans une maison de santé, et les soins réunis de la science et de l'amitié essayèrent en vain de le rendre à la raison.... J'allais le voir souvent.... J'y suis allée jusqu'à son dernier jour.... Et depuis que la tombe nous l'a ravi, ma pensée ne l'a jamais oublié, ne l'oubliera jamais. »

M.lle Duchesnois, entraînée par cette vive expression de sentiment avec laquelle Le Ray l'avait écoutée, cette expression si expansive et si naturelle chez lui, qu'elle le faisait aimer autant de qui l'écoutait que de qui lui parlait, ajouta : « Vous êtes ému, je le vois, et je reconnais quelles cordes sensibles on peut faire vibrer en vous. Or, il faut vous l'avouer, j'éprouve du bonheur à être écoutée ainsi.... Eh bien ! demain, je veux, non plus vous raconter, mais vous lire un manuscrit, un souvenir, tout ce que vous voudrez, laissé en mes mains par une amie intime, morte jeune.... bien jeune.... Je vous dirai cela demain.... Adieu. »

Le Ray n'eut garde de manquer au rendez-vous. Il y revint avec une curiosité facile à comprendre ; il y revint seul : on se plaça, comme la veille, sur le banc du jardin. Il était trop impatient de voir M.lle Duchesnois remplir sa promesse pour ne pas en réclamer l'exécution. Elle-même déjà avait à la main le manuscrit promis. Elle lui dit :

« Le prénom de mon héroïne était le mien, et le même nom fut la cause de notre amitié.... Bien jeune, bien étourdie, vivant paisiblement dans une famille où les mœurs antiques se conservaient religieusement, douée d'une de ces charmantes figures qui appellent les passions sans les ressentir, de ces blanches figures d'ange qui excitent le trouble en restant dans le calme, elle avait été aimée avec adoration d'un de ces jeunes hommes à l'âme ardente et sensible, que leur imagination rend plus malheureux que la réalité ; car leurs cœurs se créent leurs propres tourments.... Il était timide, il souffrait en silence.... Cette souffrance fut longue....

Elle le comprit, le devina, ne le repoussa pas, ne l'accueillit pas non plus : elle répondit par un mélange alternatif de coquetterie et de moquerie à une passion qu'elle traitait d'extravagante, mais qui lui plaisait en satisfaisant sa jeune vanité.... Puis ce jeune homme ne lui apparut plus.... Elle s'en alarma, ou, si vous voulez, s'en *chagrina*, car elle s'était faite une habitude, une occupation d'être aimée, *adorée* ... Il y avait tant *à rire* avec ses amies du même âge, d'avoir l'adoration d'un amant timide et romanesque qui n'osait parler que des yeux.... Il ne revint pas.... Seulement un jour elle reçut un gros cahier, comme un cahier de *devoirs* sur papier commun, sans nom, d'une écriture qui lui était inconnue, on eût dit une écriture d'écolier, avec deux épigraphes empruntées de Molière, et ce seul titre : *à Elle*.... Elle le lut; alors seulement elle plaignit celui qu'elle avait dédaigné sans le haïr.... Elle était bonne, charitable, spirituelle, aimable; mais, je vous le redis, elle n'avait pas une de ces âmes à comprendre ou à ressentir les passions, au moins alors.... Elle plaignit, et voilà tout, celui qui avait aimé ainsi, sans même se rendre compte qu'elle avait été la femme aimée.... Comme nous parlions un jour de ces mêmes passions qui n'avaient pas encore tourmenté sa tranquille existence, je m'animai de mes études, de mes souvenirs, pour soutenir contre elle cette sensibilité qu'elle appelait un malheur; elle m'apporta ce manuscrit, et me demanda, quand j'en eus parcouru quelques pages, si c'était là le bonheur; et, comme je le lui rendais sans répondre, tant j'étais émue : Oh! mon Dieu! gardez-le, reprit-elle.... »

— Et que devint cette jeune femme, répliqua vivement Le Ray ?

— « Elle n'est plus : cette passion qui avait été pour elle une moquerie, elle l'éprouva pour un autre, qui lui fit supporter les mêmes dédains dont elle avait payé l'amour le plus vrai.... et je la plains cependant; car elle est morte jeune, bien jeune, morte quand sa vie pouvait être si belle, si enviée!.... »

Revenant au manuscrit, M.lle Duchesnois l'ouvrit, et en lut quelques pages avec une émotion de sensibilité indéfinissable et ce ton de voix qui remuait si puissamment. Le Ray, désirant tout connaître, demanda la permission de l'emporter pour le lire en entier. — « Moi, lui répondit-elle, je ne vous dirai pas : *Gardez-le;* je ne le remets en vos mains qu'à la condition qu'il me soit rendu après lecture.... » Le Ray promit.... Qu'est devenu ce manuscrit?.... Je n'ose affirmer

l'avoir trouvé; cependant, au milieu des papiers intimes que l'amitié de Le Ray m'a légués (1), entre une lettre que Béranger lui fit en réponse à de spirituels couplets en 1825 (2),

(1) L'inventaire du recueil de ces papiers ne serait pas sans un vif intérêt. Ce seraient quelques bluettes dramatiques auprès de lettres d'amitié ; de nombreuses chansons politiques, suivies de couplets et d'une lettre à Béranger, puis des statuts du carbonarisme, la reproduction de caractères tracés par Bories à la prison de Nantes, une correspondance avec un sous-officier retiré à Cayenne, à la suite du complot que jugea la cour d'assises de Nantes, et surtout des pages intimes, croyantes, affectueuses, de Richer à Le Ray, de Le Ray à Richer, deux noms inséparables dans la mémoire de ceux que ces deux nobles cœurs aimaient.

(2) Voici la lettre de Béranger :

« Monsieur, j'ai reçu, il y a plus de quinze jours, une lettre de vous, datée du 20 avril. Ce n'est pas tout-à-fait de la faute de la personne qui me l'a fait parvenir : j'étais à la campagne et n'avais pas dit où j'habitais. Pardonnez-moi donc, Monsieur, d'avoir autant tardé à vous répondre et à vous remercier des choses obligeantes que contient votre lettre. J'ai lu vos jolis couplets : ils sont spirituels et piquants. Vous ferez bien de cultiver un talent qui doit vous donner l'espoir de succès. Mais, puisque déjà vous avez senti le poids de la férule judiciaire, évitez de trop fréquents démêlés avec le pouvoir. Mon exemple serait peut-être très-mauvais à suivre. Je ne me repens pas de ce que j'ai fait, Dieu m'en est témoin ; mais je ne voudrais pas contribuer à faire des dupes.

» Quant aux vers qui, bien malgré moi, se trouvent en blanc dans mon dernier volume, je pense que, depuis que vous m'avez écrit, vous aurez pu vous les procurer.

» C'est par un abus de confiance de la part de l'imprimeur que ces *blancs* se trouvent dans mes chansons : il n'est pas dans mon caractère de faire de ces sortes de concessions.

» Croyez que je suis sensible comme je dois l'être, Monsieur, aux témoignages d'estime que vous me donnez : le suffrage des jeunes Français est surtout l'objet de mon ambition.

» Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

» Votre dévoué serviteur,

» Ce 28 août 1825. BÉRANGER. »

Nous profitons de l'à-propos pour publier, quoiqu'avec indiscrétion, l'extrait d'une lettre manuscrite de Béranger, qui, nous en sommes certains, sera lue avec tout l'intérêt qui s'attache à notre poëte national : elle fut écrite pendant sa détention à Sainte-Pélagie, le 7 janvier 1822 :

« .... Je n'avais pas besoin d'être en prison pour sentir tout le prix de votre amitié ; mais ces preuves d'attachement ont pourtant un charme de plus quand elles nous arrivent dans un de ces moments que nous sommes habitués à appeler malheureux.... Je vous avoue que je n'ai besoin que du quart au plus de ma philosophie pour supporter ma détention....... Si je vous disais que, sauf la liberté de courir où bon me semble, j'ai tout gagné à me faire coffrer. Ma chambre est grande ; j'ai une cheminée, des rideaux à mon lit, luxe qui n'a jamais pénétré dans mon gîte de la rue Bellefond, où je passais tous mes hivers sans feu. J'ai jusqu'à des pantoufles fourrées qu'une jeune et jolie dame m'a envoyées. Ajoutez à cet ameublement pompeux des provisions énormes de tout genre et inépuisables. Je vais devenir un sybarite, et, qui plus est, un prodigue. Chargé de ma dépense, vivant en commun avec un ami, prisonnier comme moi,

et un billet de M.lle Mars (1)...., un cahier d'une écriture étrangère s'est rencontré, avec ces deux épigraphes :

Si le Roi m'avait donné,
Paris, sa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais au Roi Henri :
Reprenez vôtre Paris ;
J'aime mieux ma mie,
O gai !
J'aime mieux ma mie.
(Molière. — *Le Misanthrope.*)

« Je n'aime rien au monde qu'elle, et je n'ai qu'elle » dans l'esprit ; elle fait tous mes soins, tous mes » désirs, toute ma joie ; je ne parle que d'elle, je ne » pense qu'à elle, je ne fais d'éloges que d'elle, je ne » respire que par elle, mon cœur vit tout en elle. »
(Molière. — *Le Bourgeois gentilhomme.*)

Peut-être oserai-je publier quelque jour le manuscrit que précèdent les épigraphes qu'on vient de lire.

Camille MELLINET.

---

et qui a permission de recevoir sa femme, je fais la dépense, et ici tout est cher. Aussi l'argent roule on ne peut mieux. Les gens du dehors me prêchent bien un peu ; mais les malheureux ont des privilèges, et personne n'ose avoir raison contre eux. Vous voyez, au reste, que les prédicateurs dont je parle, sont des gens sensibles. Vous ne sauriez croire combien de bonnes gens de cette espèce j'ai vus depuis mon jugement. Sans les nouveaux ordres auxquels nous sommes soumis, la prison n'eût pas désemplie.... Ce n'est point en prison que l'on peut travailler ; aussi ne fais-je rien. Vous me parlez de *la Muse en fuite :* je vois que vous ne connaissez pas *mes Adieux à la Campagne*, chanson faite dans le cours de mon affaire, et dont plus de quarante copies ont été prises au tribunal même et jusque sur le bureau de Marchangy, pendant que les jurés et les juges étaient aux opinions. Je vous envoie ces derniers couplets, venus dans un trop bon moment pour n'avoir pas eu un grand succès.... Dieu ! que je vous ai parlé de moi ! Pardonnez cet égoïsme à un pauvre captif.... »

(1) Le billet de M.lle Mars n'était pas adressé à Le Ray, mais à M. Mainvielle, qui lui en avait donné copie avec un fort joli cadeau de M.lle Mars, le bouquet qu'elle portait à une représentation de *Valérie*, à Nantes, le 22 juin 1826. — M.lle Mars écrivait d'Angers à Mainvielle, le 23 juin :

« C'est ce soir que je vous fais une infidélité devant beaucoup de té» moins ; et, d'après ce que vous m'avez dit de votre caractère, vous » manquez de philosophie pour ces sortes d'accidents ; mais, avec le se» cours du costume de *Misanthropie*, vous ne pouvez vous dispenser » de pardonner : c'est une vertu attachée à la couleur du pantalon » Meinau. »

L'explication de cette couleur, c'est que Mainvielle, remplissant le rôle de Meinau dans *Misanthropie et Repentir*, avait un pantalon jaune-souci, sur lequel M.lle Mars, sans sortir de l'intérêt touchant de son rôle, ne fit que le plaisanter pendant toute la représentation. (18 juin 1826.)

TABLE

DU 2.e ET DERNIER VOLUME DE LA REVUE DU BRETON.

